Ex Libris Gerald Salisbury

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s1id13292650

80836

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 1er. — 3e SÉRIE.

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

JANVIER 1833.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Quand M. Nodier a pris la direction du *Bulletin du Bibliophile*, dont il avoit eu la première idée, fidèle à son respect pour les décisions de l'Académie, il n'a pas osé imposer sa vieille orthographe anté-voltairienne aux imprimeurs du journal, il l'a abandonnée au correcteur et aux ouvriers de la presse.

Le développement qu'a reçu depuis le *Bulletin du Bibliophile*, et que la protection d'un ministre éclairé lui permet d'augmenter encore, a cependant attiré l'attention d'un grand nombre d'hommes instruits, dont j'ai dû prendre les conseils, dans des vues d'amélioration et de perfectionnement. Ils ont pensé que l'orthographe nouvelle offroit, dans le corps d'une rédaction, entrecoupée à tout moment de citations anciennes, une disparate choquante et presque barbare. Je me suis rendu à leurs avis en adoptant l'orthographe de nos grands classiques, ou plutôt en la reprenant telle qu'elle étoit, il y a peu d'années, dans les belles éditions de M. Didot et de M. Crapelet, dans les savans et ingénieux feuilletons du *Journal des Débats*, et dans le *Dictionnaire de l'Académie* elle-même, jusqu'à la sixième édition.

Comme cette résolution ne peut passer tout à fait sans examen, je l'appuierai, dans un des numéros prochains, d'un article important de M. Paulin Paris, où elle est discutée avec cette sagacité consciencieuse et brillante qui distingue les moindres écrits de notre savant collaborateur.

WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

MONTAIGNE,

PAR M. PAYEN.

Les meilleurs éléments possibles d'une excellente *Bibliographie des Classiques françois*, ce sont d'excellentes monographies. Nous n'aurons le *Fabricius françois*, que le respectable M. Andry avoit entrepris, qu'après de nombreux travaux en ce genre. Il est temps que nos érudits s'en occupent, et ils s'en occuperoient si la *Société des Bibliophiles*, au lieu de se complaire à des publications fastueuses et stériles, avoit prescrit à ses membres des recherches spéciales dont il résulteroit au moins quelque chose. La rédaction méthodique de cette *Bibliographie* d'élite est une des nécessités de la science. Un tel ouvrage seroit un véritable monument national, et ce monument s'éleveroit sans efforts si la France, qui a le bonheur de posséder des sociétés littéraires de toutes les espèces, possédoit, par hasard, une Société bibliographique. M. de Salvandy, ministre actuel de l'instruction publique, si distingué par l'étendue de ses lumières et par la libéralité féconde de ses vues, éprouve, dit-on, les ennuis d'une fâcheuse *antagonie* (passez-moi le mot), à l'occasion de sa création des comités historiques. En créant un comité bibliographique, il auroit rendu un service inappréciable aux bibliothèques, aux bibliothécaires, aux éditeurs instruits et consciencieux dont l'espèce menace de se perdre, à la librairie savante, qui n'existe presque plus, mais qui pourroit se relever, à l'histoire littéraire du pays, la plus intéressante et la plus négligée de toutes les histoires. Et, en cela, il n'auroit choqué aucune prétention, intimidé aucun privilége, troublé aucun monopole, car la bibliographie n'est pas représentée nominativement, dans l'Institut, par un seul individu, depuis la mort du vénérable M. Van-Praët, quoiqu'elle soit, avec la science des lettres, dans le sens propre

du mot, l'initiation indispensable de toutes les études humaines. Il est vrai que la science des lettres, ou linguistique générale, n'y est pas représentée non plus.

Les modèles ne nous manquent pas cependant. La monographie de Postel, par Desbillons, et celle de Dolet, par Née de la Rochelle, sont des livres très estimables et très bien faits. On peut regretter seulement qu'ils n'aient pour objet que des ouvrages de pure curiosité. Les recherches de M. Brunet, sur la Bibliographie spéciale de Marot, de Rabelais, de La Fontaine, sont infiniment plus précieuses, quoique l'auteur n'ait pas aspiré à être complet, et que ces riches notices ne soient entrées dans son plan que sous une forme pour ainsi dire épisodique. On trouveroit déjà une foule de matériaux de la même importance dans les savantes études de M. Walkenaer, de M. de Saint-Surin, de M. Berriat de Saint-Prix, de M. de Monmerqué, sur La Fontaine, sur Boileau, sur madame de Sévigné; dans le manuscrit d'Adry, et surtout dans les bibliothèques et les catalogues. Ce ne sont là que des idées jetées au hasard : elles valent peut-être la peine d'être approfondies.

Quand on entreprendra la *Bibliographie classique de la France*, on pourra prendre le chapitre de Montaigne, tout fait, dans l'excellente notice de M. Payen. C'est ici un livre exact, consciencieux, fait avec assiduité, avec zèle, avec amour, un *specimen* au dessus de tous les éloges. J'ai quelque regret de prévenir les amateurs que cette précieuse notice, composée pour la nouvelle édition de *Montaigne*, qui fait partie de la volumineuse collection annoncée sous le nom bizarre de *Panthéon littéraire*, n'a été imprimée séparément qu'à très petit nombre, et qu'il ne s'en trouve aucun exemplaire dans le commerce. Il faudra donc acheter, pour se la procurer, cette dernière édition des *Essais*, et, si elle a été revue par M. Payen, ce que j'ignore entièrement, on peut être assuré qu'elle est la meilleure de toutes.

CH. NODIER.

Correspondance.

Audenaerde (Belgique), 23 décembre 1837.

A M. l'Éditeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

Voici la description d'un ouvrage qui pourra, peut-être, intéresser les lecteurs du *Bibliophile*.

Puisque vous parlez parfois de nos anciens typographes belges, dans votre *Bulletin*, vous me permettrez de vous communiquer la description d'un de leurs produits, que je tiens pour très rare et inconnu en France.

De Disciplina et institutione puerorum, Othonis Brunsfelij paræ-nesis. *Antuerpiæ, apud Martinum Cæsarem, anno M.D.XXIX, mense Martio, in-8, 32 pages.* — Item, *Coloniæ, apud Joannem Ruremondanum, anno M.D.XLI*, même format, 30 pages, sans pagination, avec signatures et réclames.

Tel est le titre d'un petit livre imprimé en caractères aldins, par un descendant des célèbres De Keyzer, d'Audenaerde et de Gand; c'est un Traité de civilité puérile et honnête, versifié par Othon Brunfels, sur les préceptes de saint Jean-Chrysostôme, d'Erasme, etc., d'une naïveté parfois singulière, et qui n'a d'autre mérite que de rappeler quelques anciennes coutumes, et de sortir des presses d'un imprimeur malheureusement tombé dans un oubli qu'il est loin d'avoir mérité. Ce De Keyzer, qui écrivoit ainsi son nom sur des ouvrages flamands, signoit *Lempereur*, ses coustumes et usaiges, de Lille, qu'il imprima pour Michel Willem, en 1534, et Cæsar, dans les livres latins, doit, peut-être, à la manie de traduire ainsi son nom, le peu d'attention que lui ont donné les bibliographes. Ses types offrent beaucoup de ressemblance avec ceux des Aldes, mais ils sont un peu plus ronds et plus noirs; les capitales n'ont pas la même élégance, surtout les M, dont les jam-

bages sont inclinés de chaque côté, en manière d'étançons (M), et se ressentent quelque peu du gothique.

M. Héber, de qui provient ce livre, a fait relier, dans le même volume, une autre édition de l'Essai de Brunfels, imprimée à Cologne, par Jean de Ruremonde, avec les mêmes caractères de De Keyzer, sans autre changement que les M, dont les jambages sont un peu plus perpendiculaires; et sur le verso du dernier feuillet, il a placé l'écusson du même Martin De Keyzer; c'est un carré de 7 centimètres de haut sur 5 de large : il porte un arbre des branches duquel descend un double ruban tenu par deux mains, symbole de la concorde, et en dessous un écu échancré, supporté par deux lions, portant une couronne impériale posée sur un glaive, ou plutôt sur un burin, et une cuiller à fondre du plomb, avec un *rouleau à manche* en sautoir (?); entre ces emblêmes un M et un K, avec la date 1534 : la vignette est partagée par un cartouche avec cette devise : *Sola fides sufficit* (ladite devise sentant le fagot, une plume catholique l'a biffée sur mon exemplaire).

Il est prouvé par là que Jean de Ruremonde, Belge, acheta le fonds de De Keyzer, Belge aussi, et s'en servit sans même se faire graver un écusson à lui propre, à Cologne. Singulier destin du pays qui fut le berceau de l'imprimerie, de se voir exploiter par des étrangers pour un art auquel il prétend avoir donné naissance.

J. Ketèle,

Au même.

Monsieur,

Vous avez inséré, dans le N° 12 du *Bulletin du Bibliophile*, année 1835, une note sur cinq anciens ouvrages dont les dates bizarres, singulières et énigmatiques avoient besoin d'une explication que j'ai tâché de vous donner; dès lors j'ai découvert deux ouvrages du xve siècle, qui, étant dans le même cas que les précédens pour les dates, ont également besoin d'une interprétation. Je vous envoie cette interprétation, monsieur; vous en ferez l'usage qui vous paraîtra convenable. Voici le titre du premier ouvrage :

Le Livre des Prêtres (sans date exprimée en chiffres). *Pet. in-4* de onze feuillets.

Cet opuscule, composé de strophes rimées à la louange de l'état ecclésiastique, ne porte aucun milliaire qui en indique la date; mais on trouve, sur le dernier feuillet, des vers qui la désignent assez clairement pour quiconque n'est pas étranger à la connaissance des chronographes. Ces vers sont au nombre de neuf : le premier, composé de mots insignifians, dont la majeure partie des

lettres est numérale, donne la clef de l'énigme pour le milliaire; les autres font connaître la ville où l'ouvrage a été commencé, et celle où il a été fini. Il n'est donc question que de la date de la composition de ce livre, et non pas de celle de l'impression, comme nous le démontrerons plus bas. Rapportons d'abord les vers:

Rixo ceci cuniculum
Clarè signant ad oculum.
Numerabilibus litteris
Annum presentis operis.
Parisius primo nati
Breviterque terminati
Andegavis urbe digna.
Lege favente divina
Aprilis decima mensis...

Maintenant reprenons le premier vers, qui est purement chronographique, et remarquons toutes les lettres numérales qui s'y rencontrent; elles formeront, étant rangées dans l'ordre convenable, la date désirée. En effet, ce vers, disposé ainsi qu'il suit, avec la désignation des lettres numérales,

rIXo CeCI CVnICVLVM,

présente un M, quatre C, un L, un X, trois V et trois I, qui font bien M.CCCC.LXVVVIII, ou 1478. Voilà une date très certaine: restent quatre lettres non numérales, qui sont R, O, E, N; nous présumions d'abord que ces quatre lettres n'étaient que de remplissage pour former les trois mots qui composent le vers chronographique; mais, ayant appris que cet ouvrage a été imprimé à Rouen (1), nous ne faisons aucun doute que les quatre lettres non numérales, ROEN, désignent cette ville.

Sans ces quatre lettres, insérées dans le vers, on pourroit présumer qu'une première édition a pu avoir lieu à Angers, en 1478, puisque l'art typographique a été introduit dans cette ville, en 1477, par Jean Delatour (*Johannes de Turre*) et par Jean Morelli; mais les deux éditions ou impressions mentionnées dans le catalogue La Vallière ayant les lettres R, O, E, N, dans le vers chronographique, il n'est pas vraisemblable qu'une édition faite à Angers, en 1478, auroit porté le nom ROEN (Rouen); d'ailleurs, on ne connoît aucun monument typographique de Rouen avant 1487, année où l'imprimeur Guillaume Letalleur y a débuté dans son art, par la publication des *Chroniques de Normandie*, in-fol.

(1) *Voyez*, dans le *Catalogue des livres rares du duc de la Vallière*, tom. III, pag. 315, l'indication des deux exemplaires de l'ouvrage en question, ainsi annoncés:

« 2957. Le Livre des Prêtres, en rime, *in-4 goth.*

» 2958. L'Honneur des Prêtres, en rime. *Rouen, in-4 goth.*

» Cet ouvrage est le même que le précédent; il n'y a que le titre qui soit » différent. »

(*Voyez* également le Bulletin N° 1342, 2e série, où, dans l'annonce de cet ouvrage, nous avons parlé de cette difficulté chronographique.)

Nous pensons donc que les neuf vers rapportés ci-dessus expriment clairement que l'auteur du *Livre des Prêtres* en a commencé la rédaction à Paris, et qu'il l'a terminé à Angers, le 10 avril 1478. Quant à l'impression dont les neuf vers ne parlent pas explicitement, les quatre lettres ROEN, comprises dans le premier, désignent assez clairement qu'elle a eu lieu à Rouen. L'ouvrage y a été imprimé deux fois en caractères gothiques, sans date, d'abord sans nom de ville, sous le titre de *Livre des Prêtres*, puis avec le nom de la ville, sous le titre de l'*Honneur des Prêtres*. Ces deux éditions sont parfaitement semblables et doivent être postérieures à 1487.

Le second ouvrage à date énigmatique, dont nous avons à parler, a pour titre :

Biblia sacra latina. *Impress. Parisiis, Ulric Gering, Martin Crantz et Michael Friburger* (sans date en chiffres, mais de l'an 1476), 2 *vol. in-fol.*

Les trois premiers typographes (Gering, Crantz et Friburger) établis à Paris, en 1470, qui ont imprimé cette Bible, n'y ont mis aucune date en chiffres; mais, à la fin du dernier feuillet de l'Apocalypse, après les mots : *finit liber Apocalypsis beati Johannis apostoli*, on trouve vingt vers latins, dont les quinze premiers ont rapport aux différentes parties de la Bible, et les cinq derniers mentionnent une époque qui caractérise la date précise de l'impression de l'ouvrage; voici ces cinq vers :

Jam tribus vndecimus lustris Ludouicus
Vixerat! Vlricus Martinus itemque Michael
Orti teutonia, hanc mihi composuere figuram.
Parisii arte sua me correctam vigilanter
Venalem in vico Iacobi sol aureus offert.

Louis XI est monté sur le trône le 22 juillet 1461, ajoutez à ce chiffre trois lustres, c'est à dire quinze ans, vous aurez 1476, date de la publication de cette Bible.

G. P.

Mélanges bibliographiques.

ALEXANDRE DE PONTAYMERI.

La cité du Montelimar, ov les trois prinses d'icelle, composées et rédigées en sept livres par A. de Pontaymeri, seigneur de Fouccheran. M.D.XCI (1).

Compulsez les volumineux répertoires littéraires dans lesquels sont inhumées par ordre alphabétique les myriades de nos grands hommes inconnus, consultez les dictionnaires historiques du siècle passé, heureusement reproduits comme des nouveautés par le siècle présent, jetez-vous, en désespoir de cause, au milieu des cinquante-deux volumes de la *Biographie universelle*, allongée de son éternel *Supplément*, nulle part vous ne trouverez le nom de l'honnête et discret auteur du poème qui va faire l'objet de ces lignes. Bayle, Debure, les rédacteurs du *Moreri* et les infatigables poly-

(1) Petit in-4 de 252 pages, sans nom d'imprimeur et de ville. Le fleuron placé sur le titre représente une main mouvant d'une nue et soutenant un livre scellé, auquel est attaché un globe céleste entouré d'un serpent, avec cette devise : *Ducitur orbis prudentia et doctrina.* A la suite de ce poème, c'est à dire à la page 238, est imprimé un second poème du même auteur, intitulé : *Le Triomphe des victoires obtenues par le sieur Lesdiguieres en toutes les prouinces du Daulphiné. A Monsieur, Monsieur de Catignon, conseiller du Roy, et son president en la souveraine court de Daulphiné*, M.D.XCI. Le texte de ces deux poèmes est imprimé en lettres italiques, excepté les dédicaces, préfaces et argumens en prose. Les quatre premiers livres du poème de *la Cité du Montelimar* sont dédiés à Lesdiguières, les deux suivans au capitaine du Poët, et le dernier à Hector de Mirabel, seigneur de Blacons.

Il y a une erreur de pagination à la page 37, qui est mal à propos numérotée 27. Le poème de *la Cité de Montelimar* est fort rare et se rencontre dans fort peu de bibliothèques publiques; aucune de celles de Paris ne le possède. Il en existe un exemplaire à la bibliothèque de Lyon; mais Delandine s'est trompé dans le *Catalogue des Livres de la bibliothèque de Lyon, classe des Belles-Lettres* (Paris, Renouard, in-8, tome I, page 456, n° 2935), en intitulant cet ouvrage : *la Cité de Montelimar*, ou *les trois princes d'icelle*. Les éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France*, édit. de 1768, tome II, n° 19362, ont commis aussi une erreur en nommant Pontaymeri seigneur de *Fochoan*. Il existe aussi un autre exemplaire à la bibliothèque de Grenoble, sous le n° 24469 du *Catalogue* imprimé, et 19741 *bis* du *Catalogue* manuscrit.

graphes qui ont curieusement réuni les archives de l'histoire littéraire ne lui ont pas consacré le plus petit article (1); et, cependant, ne méritait-il pas un brin de mention honorable le fécond auteur de quatre poèmes, d'un volume de pièces fugitives en vers et en prose et de plusieurs productions politiques (2)? Les portes de l'Académie se sont ouvertes à gens chargés d'un moins formidable bagage; les dictionnaristes ont décerné les honneurs de la déification à bien des écrivains dont un madrigal étoit toute la fortune littéraire souvent; et, s'il vous plaît aujourd'hui d'être catalogué tout vivant parmi les hommes illustres, les *Biographies contemporaines* se chargeront de vous délivrer un brevet d'immortalité à 75 centimes la ligne, et louangeront en fort beaux termes vos livres à venir.

Ce seroit donc avec grande raison qu'Alexandre de Pontaymeri, seigneur de Foucheran, auteur du poème de *la Cité de Montelimar*, pourroit se plaindre du dédain et de l'ingratitude de cette postérité à laquelle, suivant l'habitude des poètes, il avoit confié la gloire de son nom, si, d'ailleurs, cette postérité, si souvent oublieuse et peu sage en ses affections et ses inimitiés, n'avoit eu d'excellens motifs pour le confiner dans les profondeurs de l'oubli. Les bibliographes seuls ont recueilli sèchement les titres de ses ouvrages (3),

(1) Je ne cite pas les *Bibliothèques* de Duverdier et de La Croix-du-Maine, parce qu'elles ont été imprimées antérieurement au poème de Pontaymeri. La réimpression qu'en a donnée Rigoley de Juvigny, en 6 vol. in-4, en 1772, ne fournit aucun document sur Pontaymeri.

(2) Outre les deux poèmes déjà cités, Pontaymeri a fait encore les ouvrages suivans, tout aussi peu connus que les deux premiers; mais j'ignore si c'est là que se bornent ses productions, tant sont rares les documens bibliographiques qui le concernent: 1° *le Roy triomphant, où sont contenues les merueilles du tres illustre et tres inuincible Henri IV, par la grâce de Dieu, roy de France et de Nauarre, dédié à Sa Maiesté*. Lyon, Thibaut Ancelin, 1594, in-4. La *Bibliothèque historique de la France*; tome II, n° 19586, cite le même ouvrage imprimé à Cambray, 1594, in-8. L'auteur avait la plus haute idée de ce poème, puisqu'il en fait le gage de son immortalité, comme on le voit dans les *Argumens*. A la suite est imprimé un autre poème sous ce titre: *les Pilliers d'Estat dediez au roy*, par E. D. B., *où il est clairement montré que la pieté et justice sont les vrais fondemens des empires, et que, sans elles, ils ne peuuent longuement subsister*; 2° *Paradoxe apologetique, où il est fidèlement demonstré que la femme est beaucoup plus parfaicte que l'homme*. Paris, 1594, in-12, réimprimé dans les œuvres en prose de l'auteur; 3° *Discours d'Estat d'Alexandre de Pontaymeri sur la blessure du roi*, réimprimé dans les *Memoires de la Ligue*, tom VI, page 268, et dans les *Mémoires de Condé*, tome VI, *supplément*; 4° *Discours d'Estat d'Alexandre de Pontaymeri*, ou *la Nécessité et les moyens de faire la guerre à l'Espagne*. Paris, Metayer, 1595, in-8, réimprimé dans les *Mémoires de la Ligue*, tome VI, pag. 328; 5° *Œuvres en prose*. Paris, 1599. Elles renferment, outre des *Poésies diverses*, le *Discours d'Estat sur la blessure du roi*, et le *Paradoxe apologetique* sur les femmes, l'*Académie* ou l'*Institution de la Noblesse françoise*, les *Liures de la parfaicte Vieillesse*, l'*Image du grand Capitaine*, etc. (Voyez la *Bibliothèque françoise* de Goujet, tom. XIV, pag. 99 et suiv.)

(3) *Bibliothèque historique de la France*, tome II, n°s 19586, 19362, 19607 et 19643.

et Goujet n'a daigné leur consacrer quelques lignes que pour les proclamer détestables. Dieu me garde de donner ici les étrivières à Goujet et à la postérité, et de formuler en faveur de Pontaymeri le vaniteux et mensonger paradoxe d'une réhabilitation littéraire! Mon dessein, en évoquant fugitivement au jour une des productions du seigneur de Foucheran, est de réunir, sur un livre que l'on rencontre rarement dans les bibliothèques publiques et particulières, quelques documens bibliographiques qui feront apprécier sa véritable physionomie.

S'il est vrai de dire que les faveurs de l'admiration n'aient pas été prodiguées à Pontaymeri après sa mort, au moins faut-il convenir que, pendant sa vie, elles lui furent départies à forte dose, tant par la complaisance de ses amis que par la sienne propre. Avant que le père des journalistes, l'ingénieux Sallo, eût inventé ces magasins littéraires dans lesquels le blâme et la louange sont distribués aux ouvrages de l'esprit rarement par une critique impartiale et saine, et souvent par de jalouses inimitiés et de vénales adulations, les écrivains du XVIe siècle et du commencement du XVIIe ne trouvoient pas, comme ceux d'aujourd'hui, dans les ressources de la presse périodique, le facile moyen d'entourer leurs œuvres naissantes des prestiges de la renommée. Pour eux, le génie typographique des Etienne n'avoit pas encore enfanté le charlatanisme des annonces phénoménales et des majuscules cyclopéennes; pour eux, la camaraderie littéraire n'avoit pas découvert ces formules laudatives qui proclament le roman le plus éphémère comme *le plus puissant livre de l'époque*. Mais leur amour-propre ne perdit rien à ce mécompte; car, de toutes les vanités humaines, la plus inventive à se glorifier a toujours été celle des gens de lettres. Or, les préambules, les préfaces, les épîtres dédicatoires, les monitions au lecteur bénévole, placés en tête du volume offert au public, leur tinrent lieu des revues et des journaux que le perfectionnement des choses de ce monde n'avoit pas encore fait éclore. Ils se plaisoient à confabuler dans ces avant-propos liminaires, disoient confidemment leurs peines et leurs labeurs, révéloient le plan, l'ordonnance, les secrètes beautés de leur œuvre, parloient aussi de leur gloire, et faisoient sans détour ce que leurs successeurs d'aujourd'hui confient à la discrétion des plumes anonymes et pseudonymes. Leurs amis leur adressoient des odes, des madrigaux, des sonnets, dans lesquels l'adulation, s'exprimant tour à tour en françois, en latin, en grec, quelquefois en hébreu, leur prodiguoit le langage admiratif le plus outré et les rangeoit sans façon parmi les dieux de la poésie et les princes de l'éloquence, tandis que, dans le naïf abandon de leur enivrement, ils inséroient tous ces mensonges de flatterie en tête de leurs écrits, comme les actes authentiques de leur immortalité future.

Pontaymeri n'a pas oublié d'illustrer son poème de ces pièces encomiastiques; et, de crainte qu'elles ne fussent pas d'assez écla-

tans témoignages de sa gloire, il a eu la prévoyance de saisir lui-même l'encensoir et de parfumer sa vanité du doux encens de ses propres adulations.

Alexandre de Pontaymeri étoit un bon gentilhomme dauphinois qui, pendant les guerres civiles de sa patrie, au XVIe siècle, guerroya bravement sous la bannière de Lesdiguières, dans les rangs des calvinistes (1). Ses écrits nous le montrent fort attaché à la religion réformée et dévoué au parti et à la fortune de Henri IV. Cependant, quelle que fût l'ardeur de ce double dévouement, son influence ne sut guère inspirer noblement sa muse, dont les prosaïques accens ne sont que d'informes imitations de Ronsard et de du Bartas.

En 1585, Lesdiguières, ayant établi le théâtre de la guerre dans le Bas-Dauphiné, mit le siége devant la ville de Montélimar, petite place assez forte alors, et s'en rendit maître, malgré la vive résistance du lieutenant de roi Maugiron (2). Mais, en 1587, ayant été obligé de réunir ses forces dans les environs de Grenoble, les catholiques, profitant de son absence, s'emparèrent à leur tour de Montélimar. Lesdiguières chargea les sires de Blacons, de Vachère et du Poët de réparer cette défaite. Ces trois capitaines, couvrant leur marche des ténèbres de la nuit, pénètrent dans la place et restent vainqueurs, après avoir fait un carnage impitoyable de leurs ennemis (3).

Tel est l'évènement que Pontaymeri se proposa d'immortaliser. Les fureurs de la guerre apaisées, il pose bravement sa rapière pour saisir sa lyre ou plutôt son violon

« De discordante et gothique mémoire ; »

et ce n'est rien moins qu'une épopée qu'il se met en quête d'enfanter. Si ces accens sont de moins longue haleine que ceux du vieil Homère, c'est que le siége de Troie ayant duré dix ans,

(1) Le vieux bibliothécaire du Dauphiné Guy-Allard ne parle pas de Pontaymeri (*Bibliothèque de Dauphiné*, par Guy-Allard. Grenoble, Gilibert, 1680, in-18); mais son continuateur dit qu'il est né à Montélimar (*Bibliothèque de Dauphiné*, par Guy-Allard, nouvelle édition, par Chalvet. Grenoble, Giroud, 1797, in-8, page 271). La lecture des ouvrages de Pontaymeri nous apprend qu'il naquit, sinon à Montélimar, du moins dans la partie du Bas-Dauphiné où est située cette ville.

(2) *Histoire de la Vie de Lesdiguières*, par Videl. Paris, Rocolet, 1638, in-fol., page 54. — Thuani, *Histoire universelle*, lib. LXXXII. — Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise*, tom. XIV, pag. 99, s'est trompé en plaçant cet événement sous l'année 1570. C'est l'année 1585.

(3) Thuani, *Histoire universelle*, lib. LXXXVIII. — *Histoire de la Vie de Lesdiguières*, par Videl, pag. 73. — *Chronologie novenaire* de Palmat-Cayet, dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, collection de Petitot, première série, tome XXXVIII, pag. 344. — Palma-Cayet dit positivement que Lesdiguières assista à la reprise de Montélimar en 1587, et Videl semble le laisser entendre ; mais c'est là une erreur dans laquelle n'est pas tombé le président de Thou, et la version de ce dernier est d'autant plus exacte qu'elle est confirmée par le témoignage oculaire de Pontaymeri.

XXIV chants n'étoient point trop pour le célébrer; tandis que la prise de Montélimar, s'étant accomplie en quelques heures, exigeoit de moins longs développemens poétiques. Il est des ouvrages excellens que la plume tenteroit vainement d'analyser, parce que le génie les a produits d'un seul jet, et que l'inspiration lie étroitement toutes leurs parties entre elles; il est des ouvrages détestables qui échappent aussi à la critique analytique, parce que, par leur vulgarité et leur platitude, ils sont dépourvus même de cette originalité ridicule que l'on rencontre quelquefois dans les aberrations du mauvais goût, et dont l'extravagance éveille passagèrement la curiosité. N'en déplaise à Pontaymeri, c'est à cette seconde classe qu'appartient son poème : aussi m'abstiendrai-je d'en présenter le résumé. Heureusement Pontaymeri a eu soin d'alléger la perplexité que feroit naître cette tâche, en faisant précéder les chants de son œuvre d'exposition en prose beaucoup plus curieuse assurément que les méchans vers qu'il a tissus avec des hémistiches volés à du Bartas. Ces expositions sembleroient, de prime abord, émaner de la plume complaisante du libraire, mais on y reconnoît bien vite le style et la manière de Pontaymeri, et surtout son incomparable vanité. La pompe de leur rédaction, la recherche et l'euphémisme de leurs expressions les rendent dignes d'être rapportées comme de rares modèles de ridicule et d'impertinence. C'est là, d'ailleurs, la seule chose, sinon bonne, du moins curieuse à extraire du poème de la *Cité du Montelimar*.

Le poème est dédié au terrible Lesdiguières, qui sut imposer si impérieusement sa volonté à tout ce qui l'entouroit, que pendant sa longue carrière il resta constamment le centre de l'obéissance populaire, des respects craintifs de la magistrature et de l'adulation des poètes. Après quelques phrases banales en style apologétique, Pontaymeri termine son épître dédicatoire en ces termes : « La » renommée des choses mesmes que ie couche par escript (les ex- » ploits de Lesdiguières) est si grande, qu'elle interrompt l'ordi- » naire discours des plus basses familles, tirées en admiration de » vostre gloire, à laquelle ie mettray ceste fin, pour lui donner un » autre commencement, sous l'illustre splendeur de vostre nom, » qui servira d'ourse à mon livre, qui l'expose en la mer de ce » monde avec le vent de vos bonnes graces, seule haure de ma » totale espérance. »

Dans un avis préliminaire adressé au lecteur, et qui sert de préface, Pontaymeri nous fait les petites confidences de son amour-propre, se vante avec une douce humilité d'avoir enfanté si spontanément son œuvre, qu'il lui a été impossible d'y faire des corrections; méthode qui met fort à l'aise la médiocrité et la paresse, et dont certains poètes de nos jours font le type de leur génie primesautier. « Amy lecteur, si ie te communique ce mien ouvrage, es- » bauché parmy les feus des guerres civiles, le brazier des assauts

» et la sanglante poussière des combats, ie te prie de croire que ce » n'a point esté pour me faire voir au théâtre de ce monde, où ceux » qui iouent les plus hauts personnages sont le plus souvent le » iouet des calomnies populaires; mais que seulement la verité, » princesse unique de mes affections, m'a dicté ceste histoire, » marque eternelle de la valeur de ceux au service desquels i'hon- » nore l'estat de ma vie, sans rien adjouter aux divers evenemens » de la guerre qui est comprise en ce cayer, où ie suis totalement » historien, contre la nature de tous les poètes : ie dy en ce qui est » des principales matieres. Car pour quelque legere invention que » ie mesle parmy, il n'est pas raison que tu conclues de l'univer- » sel par le particulier. Aussi ie m'en remets à ta modestie, te pro- » testant que tout tel qu'est le mien œuvre, ie l'ay conceu et en- » fanté en un seul mois. Bref, c'est le crayon de mon ame, qui ne » souspire que la mesme impatience; car ie te iure que l'original » qu'en a eu l'imprimeur n'est que le simple brouillard de mes » premieres conceptions touchant ce livre, qui toutes fois, redoute » plus l'envie que la censure, que ie recevray tousiours de toy, » lors que tu auras donné carriere à ton esprit pour atteindre l'heu- » reuse issue d'un si penible travail, que ie t'offre avec autant d'af- » fection que ton mérite en peut requerir. Adieu. »

L'auteur entre ensuite en matière, et il expose la pensée du premier chant de son poème dans cet argument : « L'autheur, en ce » premier livre, ne fait mention de la premiere prinse du Monte- » limar, si non en tant qu'elle donne naissance à la seconde et à la » troisième. Ainsi ne faut-il qu'une briefve description d'icelle » pour monter comme par certains degrés aux autres. Il employe » le reste de ce premier livre à des non moins utiles qu'artificieuses » inventions, tendantes à ramener le François à son devoir : en » quoy il monstre une merveilleuse vivacité d'esprit, accompa- » gnée d'une eloquence inimitable. »

Nous trouverons aussi l'analyse du second chant et des suivans dans les prologues qui les précèdent : « L'autheur en ce second » livre use d'une extreme emphase pour tomber sur le subject du » Montelimar, raccontant une partie des choses qui advinrent en » même temps en divers lieux de la France. En quoy il s'accom- » mode plus à la postérité qu'à ceux de ce siècle; car il veut faire » voir en quel temps ces merveilles s'estallerent en la boutique » des François..... »

Dans chacun de ces prologues, Pontaymeri n'oublie jamais de préparer l'admiration du lecteur en l'alléchant par la promesse de tous les prestiges du génie épique; il aime aussi à prévoir les émotions que ses vers vont faire éclater, et touché de pitié, non pour la sensibilité de la personne émue, le croiroit-on, mais pour son bouquin, dont les pages courront le risque d'être maculées par les ruisseaux de larmes du lecteur, il lui donne gravement ce conseil :

« Peut-estre que tu ne pourras te contenir de pleurer ; mais ie te » prie que si cela advient tu te retiennes tes larmes dans un mou- » choir, ou plus tôt que tu le noye en icelles à ce que ton livre n'en » recoyve dommage (1). » Si ce n'étoit l'auteur qui parle ainsi, on seroit tenté de croire que cette phrase bouffonne est une raillerie ; mais que l'on se rappelle que les délicatesses et les appréciations de l'esprit et du bon goût ont eu leurs révolutions, et le mouchoir de Pontaymeri noyé dans les larmes ne sera guère plus ridicule que *la moitié de moi-même a mis l'autre au tombeau*, de Corneille, ou le *ses soupirs se font vents qui les chênes combattent*, du grand Malherbe; sottises qui, en leur temps, firent pâmer d'aise tout ce que la cour et la ville avoient de plus poli et de mieux initié aux charmes du beau langage.

Là où Pontaymeri passe toutes les bornes de la suffisance et de la vanité littéraires, c'est sans contredit dans l'argument du IVe chant. Jamais Balzac, si plein de son mérite qu'il croyoit bravement l'univers en extase à ses genoux, ne s'est décerné d'aussi colossales louanges. « ..... Bref, ce livre ne laisse rien en arriere de ce qui ap- » partient à la verité de son histoire, qu'il embellit de tant et tant » de riches comparaisons, figures, harengues et autres orne- » mens de toute science, que l'autheur se peut dire tousiours sem- » blable à soy mesme ; c'est à dire grave, doux, hardy, copieux, » sententieux, disert surtout, ayant la plus belle invention et la » vertu imaginative la plus grande qu'autre qui ait esté jusqu'à ce » iour. Ie desireroy seulement qu'il se rendist plus laborieux, car, » sans doute ceste derniere vertu, entée aux autres, luy pourroyt » ouvrir la porte de la perfection, de qui l'impatience est principale » ennemye. » Et plus loin : « L'autheur tonne perpetuellement en » cest œuvre (le VIe chant) avec tant de gravité, tant de hardiesse » et d'artifice, que l'on ne scauroit dire lequel des deux merite » plus los, ou l'entrepreneur pour avoir executé, avec ses amis, » une si merveilleuse entreprinse, ou l'autheur pour l'avoir si naïf- » vement descrite. Ie t'en laisse le jugement. »

Pauvre Pontaymeri ! toi qui te décernois si naïvement l'immortalité, toi si *grave, doux, hardi*, si *copieux* que *la porte de la perfection* se fût ouverte sur tes pas, si ton fier génie se fût ployé plus servilement au labeur dont ta grande ame étoit impatiente, tu gis cependant depuis plus de deux siècles dans l'obscurité la plus impénétrable des bibliothèques ; et si quelques paires de vénérables bouquinistes savent que ton œuvre a jadis vu le jour, leur curiosité vulgaire se borne à inhumer ton nom dans leurs sèches nomenclatures, sans daigner lui rendre la gloire que tes contemporains t'avoient promise ; car tes amis, tes confrères en Apollon t'avoient rendu le petit service qu'échangent entre eux les poètes de nos

(1) Argument du IIIe chant.

jours; ils avoient vigoureusement sonné de la trompette en ton honneur, et leurs vers complaisans avoient prédit que tu vivrois éternellement dans la mémoire des races futures. Le chancelier de Navarre, Calignon, ce hardi compagnon du Béarnois, n'avoit-il pas senti son cœur de poète battre sous sa simarre de magistrat, et des pulsations de sa veine n'étoit-il pas éclos ce sonnet que voici :

SONNET.

« Esprit aventureux qui, dédaignant la terre,
» Portes ton vol plus haut que les astres ne sont,
» Que beaux sont tes beaux vers qui par la France vont
» Jeter un plus grand bruit que le bruit de la guerre.

» Apollon ne t'apprit, ni la troupe qui erre
» Au son du luth mignard sur la cime d'un mont :
» Jupiter t'anima d'un feu subtil et prompt,
» Et luy mesme à ton aisle attacha son tonnerre.

» A ton premier soleil, tu devances les vieux,
» Desrobant aux suyvans l'espoir de faire mieux,
» Et remplissant d'honneur ton nom et ta patrie.

» Heureux, Montelimar, d'avoir de ton malheur,
» De ta prise et reprise un si brave sonneur!
» Quelle ville n'aura de ta fortune envie? (1) »

Et le président Expilly, qui eut la triple gloire de faire des vers, des plaidoyers et des arrêts, ne s'écriait-il pas aussi :

« Mortels, que seriez-vous sans la voix immortelle
» De Foucheran divin? que seriez-vous, guerriers?
» Où seroyent vos honneurs, triomphes et lauriers,
» Sans le grave proiet de son ame eternelle?

» La gloire comme à vous de vous est mutuelle
» A ce prince nouveau des esprits devanciers,
» A ce demon l'honneur des esprits coustumiers
» De cavaller les pas de la gloire plus belle.

» Ronsard ne fut heureux que pour avoir vescu
» Avant que l'on sentist l'effort de ta vertu;
» Vertu que tu fais voir à nulle autre semblable,
» Car le Bartas est mort, cher priseur de tes vers.

(1) Ce sonnet, imprimé parmi les pièces encomiastiques, qui précèdent le poème de Pontaymeri, porte la signature de *Calignon, chancelier de Navarre*, dont Guy-Allard a écrit la vie (Grenoble, Nicolas, 1675, in-12); mais, par une particularité fort singulière, ce même sonnet se trouve reproduit dans le *Recueil des Poésies d'Expilly* (*les Poèmes de messire Claude Expilly, conseiller du roy en son conseil d'estat et prezidant au parlement de Grenoble*. Grenoble, Verdier, 1624, in-4°, page 292); seulement il offre quelques variantes : ainsi les pluriels y sont substitués aux singuliers, et l'orthographe y est conforme au système de réforme qu'Expilly avoit voulu introduire.

» Tu es donc le phenix de ce rond univers,
» Puisque seul il estoit à toy seul comparable (1). »

Hélas! toutes ces ovations éphémères, qui te promettoient l'avenir si beau, n'ont pas empêché que tu ne sois devenu la proie de l'inexorable épicier! mais que ta grande ombre se console, Pontaymeri, seigneur de Foucheran, elle n'est point seule descendue aux enfers, je veux dire à la boutique aux épices : des bataillons de poètes au front large, à la poitrine forte, comme toi, t'y ont suivi et t'y suivent chaque jour. Voit plutôt l'honnête M. Léger-Noël, dont les *Amertumes et Consolations* moisissent chez les frères Lebigre, ces terribles septembriseurs de la lettre imprimée. L'un et l'autre, pleins de votre génie, vous avez dit anathème aux mesquines appréciations de votre siècle, vous avez maudit la foule qui ne comprenoit pas votre ame, et conspué la critique dont la bave auroit souillé la robe virginale de vos vers. Toi, Pontaymeri, tu te faisois dire par la bouche de ton libraire : « En quelque lieu » il se licentie contre les regles des quantitistes et grammairiens » de nostre temps, qui s'attachent aux lettres et non à l'emphase » des choses ; mais tu ne t'en dois esmerveiller, car puisqu'il est » souverain en ceste maniere d'escripre, il ne doit pas faire estat » des termes de ces clabauds qui font entiere profession de remuer » la poussière (ie ne dirai pas l'ordure) des esplucheurs de sillabes, » plus propres à compter les bastonnades qu'on leur pourroyt » donner qu'à censurer les discours de ceux des quels ils n'entendirent iamais les conceptions, tant leurs esprits asniers rampent » contre bas (2).

Vous, M. Léger-Noël, parodiant les sublimes douleurs de Chatterton et de Gilbert, ces deux génies méconnus et grands à cette heure, de votre petite voix aigre et mutine vous avez balbutié l'injure contre les lieux qui virent éclore votre jeunesse, parce que l'essor de vos ailes y étoit trop à l'étroit. Vous avez dit, dans vos colères d'enfant maladif : « Qu'il ne soit pas donné à l'ame noble » et illimitée de prendre l'essor, qu'il lui faille ployer sous le joug » de préjugés absurdes, et se rapetisser au niveau de la foule, ou » sinon se résigner à la honte, au mépris, je ne conçois pas de » supplice plus odieux..... Quant à la foule, qui ne comprend jamais, il me seroit plaisant de la voir se ruer sur une de mes » pensées, comme une fourmilière à laquelle on jette un brin » d'herbe..... » Et plus loin, en parlant encore de ces esprits assez

(1) Ce sonnet, signé *Expilly* dans le poème de Pontaymeri, n'existe pas dans le recueil des poésies d'Expilly. Il faut peut-être expliquer cette double singularité par l'erreur que l'imprimeur auroit commise en substituant le nom de Calignon à celui d'Expilly, et celui de ce dernier au nom de Calignon.

(2) Argument du VIIe chant.

mal inspirés, qui n'admirent pas les déclamations de votre impuissance :

« Peuvent-ils rien comprendre à nos grandes pensées?
» A nos affections que nous disons froissées?
» A nos désirs de gloire et d'amour vierge et pur?
» Peuvent-ils rien comprendre à nos délicatesses,
» A nos dédains profonds pour toutes leurs richesses,
» A nos rêves d'or et d'azur (1)? »

Cela n'est pas modeste, M. Léger-Noël. Vous avez cru qu'il étoit plus facile de crier à l'injustice et au béotisme que d'écrire avec goût et pureté de justes et nobles pensées, et vous avez eu grandement raison; mais, parce que vous avez jeté, dans les pages blanches d'un mince in-8, quelques déclamations insapides sur vos souffrances imaginaires et l'abandon du poète parmi les hommes, formulées en phrases hybrides et en style inachevé, vous avez trouvé commode, en vous insurgeant contre la raison et le bon goût, de placer les écarts de votre plume sous le sceau de l'inviolabilité. Faites de méchans vers et de plus méchante prose encore, mais permettez qu'on les trouve détestables. Quelques rares exemplaires de votre livre survivront-ils, comme celui de Pontaymeri, à l'avidité des marchands de tabac et des beurrières, et à l'action dissolvante du temps? je crains que non; car il est imprimé sur ce papier cotonneux, débile et sans corps, que l'humidité et l'haleine incisive de la température pétrissent et réduisent si rapidement en détritus, que son éphémère existence est la vive image de la futilité des productions littéraires qui lui sont confiées; tandis que les vers de Pontaymeri ont été frappés sur ce papier nerveux du XVIe siècle, fortement trempé, sonnant à l'oreille et ferme au toucher; c'est là, d'ailleurs, ce qu'on peut dire de plus honorable en faveur de l'œuvre de Pontaymeri, qui sage eût été de suivre le conseil d'Horace : *Tu nihil invitâ dices faciesve Minervâ.* Au lieu de faire d'assommans alexandrins, que ne donna-t-il de grands coups d'épée sous la bannière du connétable de Lesdiguières, comme un noble et bon gentilhomme qu'il étoit? Ajoutons enfin que son livre pourroit être fort utilement employé dans l'application du système pénitentiaire, en imposant sa lecture comme peine afflictive aux infortunés coupables de délits de la presse. Nous prions les ames charitables qui font de la philanthropie au coin de leur feu, et qui écrivent bucoliquement sur les bagnes, les prisons et les condamnés d'innocentes pastorales à la manière de feu M. de Florian, de ne pas négliger ce petit moyen d'améliorer notre législation pénale. Ce seroit là une voie de *progrès* nouvelle à joindre aux *progrès* de toute nature qui font de nous la nation la plus admirable et *la plus*

(1) *Amertumes et Consolations*, par Léger-Noël. Paris, Saintin, 1836, in-8, pages 10, 11, 136.

complète du globe. Le poème de Pontaymeri pourroit du moins être bon à quelque chose, tandis que, jusqu'à ce jour, son extrême rareté n'a éveillé d'autre sollicitude que celle de quelques bibliophiles, honnêtes et inoffensifs monomanes, qui l'achètent au poids de l'or et se gardent bien de le lire. Pour vous, lecteurs bienveillans: vous me pardonnerez cette longue garrulité au prix de ce conseil, n'achetez pas le poème de *la Cité du Montelimar*, et fasse le ciel que vous ne soyez jamais condamné à le lire!

OLLIVIER JULES.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE T. LE FEVRE.

Éditions grecques.

Lucanus de Morte Peregrini, græce et latine, cum notis. *Paris*, 1653-1655, in-4. *Amst.* (in edit. Luciani), 1681-1687, in-8, 2 vol.

Ses notes et corrections se trouvent aussi dans la magnifique édition de Lucien, Variorum, imprimée à Amsterd., chez Westein, en 3 vol. in-4, 1743. *Voy.* tom. II au bas des pages. Il est dédié à Isaac Sarrau, fils de Claude Sarrau, conseiller au Parlement de Paris.

Timon, sive Misanthropos Luciani, græce et latine, cum notis. *Paris.*, 1655, in-4.

Les notes de M. le Fevre sont réimprimées dans les éditions de Lucien, déjà citées. Ce dialogue est dédié à Philippe de Jaucourt, baron de Villarnoul, son Mécène.

Apollodori Atheniensis bibliotheces, sive de Diis, libri tres, græce et latine, recensiti et notis illustrati. *Salmurii*, 1661, in-8.

L'édition de Thomas Gale, imprimée à Paris en 1675, est plus estimée; le Fevre avoit extrait de Pausanias, de Plutarque, des poètes grecs et latins, des anciens scoliastes, de Lucien, d'Origène, de Tertullien, de Clément d'Alexandrie, de Lactance, d'Hérodote, de Gyraldi, de Meursius, de Vossius, de Bochart et de plusieurs autres auteurs les matériaux d'un ample commentaire sur Apollodore; mais, épouvanté par ce travail prodigieux, et espérant voir paroître l'ouvrage de M. de Méziriac, il se contenta de joindre à cet auteur de petites notes. Il dédia ce livre à M. le comte de Limoges de Roche-Chouart, son élève.

Dionysii Longini de sublimi libellus, græce et latine, cum notis et emendationibus, et prefatione. *Salmurii*, 1663, in-12.

Le Fevre estimoit beaucoup ses notes sur Longin ; il dédia ce livre à Louis XIV. Graverol prétend qu'il en fut récompensé par une pension de 500 écus, dont il fut payé pendant quelques années. L'auteur fit, dans la suite, de nouvelles remarques ; mais il disoit à ses amis qu'il ne les feroit pas imprimer. Cette édition est portative. J'ai vu, à la bibliothèque du roi, un exemplaire de cette édition chargée des remarques de M. Dacier.

Cl. Æliani variæ historiæ, græce et latine, emendatæ à T. Fabro. *Salmurii*, 1667, in-8.

Veneris lamentatio ad Adonin. *E Bione Smyrneo*, in-4.

Dans le tome 1er de ses Lettres de mon édition, dans son Térence, et avec les Fables de Locman, en 1673.

Concionatrices Aristophanis, græce et latine, cum notis et emendationibus, in-4.

Dans le tome II de ses Lettres de mon édition, le journaliste de Paris écrivit : « Il (l'auteur) auroit pu se passer d'expliquer avec » tant de soin certaines obscénités dans lesquelles ce poète avoit » affecté d'être obscur. » On s'aperçoit facilement, *par ce narré*, que ce journaliste voudroit justifier Aristophane pour critiquer M. le F.

Cum Aristophane edit. *Amst.* 1670, in-16, et *Amst.*, 1710, in-fol.

Dionysii Alexandrini de situ orbis liber, græc. et lat., ex recensione T. F. *Salmurii*, 1676, in-8.

Anacreontis et Saphonis carmina, gr. et lat., cum notis. *Salmurii*, 1660, in-12.

Dédié à Guillaume de Bautru, conseiller d'état.

Les notes latines de cette édition se trouvent aussi avec la traduction françoise de ces poésies, par madame Dacier, et imprimées à Amsterdam, en 1716, in-8.

Notæ in Hesychii Lexicon. *Lugd.-Bat. et Roterodami*, 1668, in-4.

Ces remarques sont tirées de ses ouvrages ; Graverol assure que le Fevre se proposoit d'en donner une nouvelle édition.

Notæ in Aristidem. *Oxonii*, 1730, in-4, 2 vol.

Extraites de ses ouvrages.

Éditions latines.

Phædri fabuli et Syri numi cum notis et animadv. *Salmurii*, 1657, in-4, b. r.

2ª editio cum notis et gallica versione. *Salmurii*, 1664, in-12.

Il y a, dans cette édition, les notes d'un anonyme sur la version françoise qui est de M. de Sacy, sous le nom de *Saint-Aubin*, c'est à dire revue par MM. de P. R. Il y a plusieurs éditions du même livre en Hollande et ailleurs.

Elle est dédiée à François-Chrétien de La Moignon.

Lucretius cum conjecturis, emendationibus et notulis perpetuis. *Salmurii*, 1662, in-4.

2ª edit. *Cantabrig.*, 1686, in-12.

M. Pélisson, premier commis des finances, aimoit les belles-lettres et faisoit du bien à ceux qui les cultivoient; il trouva le moyen de faire exempter des tailles M. le Fevre, il lui fit aussi une pension de 100 écus, qu'il envoyoit tous les ans à Ménage. « Je lui faisois, » dit-il, « tenir à Saumur, en lui mandant que ce n'étoit pas moi qui lui fai- » sois cette libéralité, *mais une personne qui ne vouloit pas être connue.* » Cela dura quatre ans, jusqu'à l'emprisonnement de M. Pélisson. Je manday à M. le Fevre, celui qui avoit été son bienfaiteur, et que, dans l'état où il étoit, il ne devoit plus s'attendre à toucher cette somme par mon moyen. Le Fevre, par reconnoissance, lui dédia son édition de *Lucrèce*, tandis qu'il étoit à la Bastille. Quelques uns, entre autres Chapelain, qui étoit courtisan, et le favori de M. Colbert, y trouvèrent à redire, mais le public rendit justice à l'auteur de cette action, son livre fut recherché. Il lui dédia aussi le *Traité de la Superstition* lorsqu'il fut sorti de prison. J'ai rapporté ce trait tiré du *Menagiana*, parce qu'il est semblable à celui de l'abbé de Saint-Pierre avec Varignon, son compatriote. (*Voy.* M. d'Alembert, *Essai sur les Gens de lettres.*)

Eutropii historia romana, cum viris illustribus Aurelii Victoris, cum brevibus notis. *Salmurii*, 1667, in-8. — Item, *Londini*, 1705. — In edit. *Lugd.-Bat.*, 1726, in-12.

Justini epitome historiarum univ. Trogi Pompei, cum emendationibus et notis. *Salmurii*, 1671, in-12.

Dédié à M. le duc de Montauzier.

Le même en françois, traduit par Colomby, revu par le Fevre. *Saumur*, 1672, in-12.

Terentii comœdiæ, ex recensione et cum notulis T. Fabri. *Salmurii*, 1671, in-12.

Dédié au cardinal de Bouillon.

Q. Horatii Flaccii opera, cum notulis. *Salmurii*, 1671, in-12.

Dédié à M. le dauphin.

Plinii panegyricus, ex recensione T. Fabri. *Salmurii*, 1671, in-12.

Aurelius Victor, cum notulis. *Salmurii*, 1671, in-12. — Item, *Lond.*, 1705.

Florus, cum recensione Tanaquilli Fabri. *Salmurii*, 1672, in-12.

Virgilii opera, cum notis. *Salmurii*, 1675, in-12. Après sa mort.

Notæ in Titi Livii historiam exst. in edit. *Paris*, 1672, 3 vol. in-12, et *Amstel.*, 1738, in-4, 7 vol.

Diatribe. Fl. Josephi de Jesu Christi testimonium suppositum esse ad Joannem Chabrolium. *Salmurii*, 1655.

Elle a été imprimée quatre fois dans le tome premier de ses Epîtres, première et seconde édition, c'est la quarante-quatrième dans Fl. Joseph, impr. à Amsterdam, en 1726, in-fol., 2 vol.

Le Fevre y prétend que le passage de Joseph, où cet historien reconnoît que Jésus-Christ est le Messie, est supposé, il appuie le sentiment de Blondel, qui avoit déjà traité cette même question dans son livre *des Sibylles*, imprimé à Paris en 1649. M. Huet a réfuté ces deux savans dans sa *Démonstration évangélique*. M. l'abbé de Longuerue a soutenu le sentiment de Blondel et de le Fevre par de nouvelles preuves, dans une de ses dissertations manuscrites. On sait, à n'en pas douter, que du temps d'Origène on lisoit, dans l'*Histoire de la guerre des Juifs*, un autre passage touchant saint Jacques, qui n'est plus dans Joseph. Depuis, M. Martin fit imprimer, à Utrecht, en 1717, une dissertation pour prouver l'authenticité de ce passage; il s'appuyoit sur un manuscrit de Berlin, qui avoit 500 ans d'antiquité. M. Emlyn, Anglois, défendit le sentiment contraire, et M. de la Croze prouva que le manuscrit avoit été copié sur l'édition d'Alcala. Ainsi la plus grande partie des savans pense comme le Fevre sur cet objet.

Fabulæ ex Lochmanno Arabico, latinis versibus redditæ, et alia poemata. *Salm.*, 1673, in-12.

Réimprimées dans le livre premier de ses Lettres, seconde édition; il y en a dix-huit: la version d'Erpenius est en tête, ensuite la sienne: elles sont dédiées à l'électeur palatin.

Scaligerana, cum notis Tanaquilli Fabri. *Groningue*, 1669, in-12.
Utrecht, 1680, in-12.
Cologne, 1695, in-12.
Amsterd., 1740, in-12.

François Ingrand de Sigogne, avocat de Poitiers (Sigonius), communiqua ce petit livre à M. le Fevre, qui le corrigea et le fit imprimer, après en avoir retranché de mauvaises plaisanteries, que Scaliger disoit chez lui à ses amis, mais qu'il ne vouloit pas transmettre à la postérité.

Catalogue du Père Niceron. Le premier volume est dédié à M. Fouquet, le second à M. de la Moignon, premier président au Parlement de Paris. Un grand nombre de ces Epîtres avoient été imprimées séparément; sans doute leur réunion forme la première édition; car Graverol assure que M. Dacier donna la seconde, qui est, dit-on, sur le titre, *revue et augmentée*.

Dans la préface du second volume, l'auteur dit : *Jam tertium, jam quartum volumen epistolarum mearum etiam habuisse poteras.* Que sont devenues ces Epîtres? il avoit dessein d'en publier six volumes. Elles contiennent d'excellentes remarques, beaucoup de jugement, des corrections heureuses, quelques unes de hasardées; Morhof a dit, en les indiquant, *destruit*, *ædificat*, *mutat quadrata rotundis.*

Le *Journal des Savans* de l'an 1666 annonça ces lettres d'une manière qui déplut à l'auteur. On le blâme, entre autres choses, d'avoir porté *sa critique sur l'Ecriture-Sainte.* Le Fevre y fut sensible, parce qu'on n'étoit pas encore accoutumé aux invectives des journaux : alors on ne se contentoit pas, ainsi qu'on le fait judicieusement aujourd'hui, de les payer du mépris qu'elles méritent. Le Fevre répliqua par,

Journal du Journal, ou Censure de la Censure. *Saumur*, 1666, in-4.

Et comme l'éditeur du *Journal des Savans* fit une réponse insultante, l'auteur écrivit encore :

Seconde Journaline. *Saumur*, 1666, in-4.

Ces deux pièces sont adressées à M. Baudry, qui fut son gendre.

Ouvrages françois.

1. Méthode pour commencer les humanités, grecques et latines. *Saumur*, in-12, 1672.
   La Haye, in-8, 1717, *tom.* II, *seconde partie des Mém. de Sallengre.*
   Paris, in-12, 1702. *Cat. de Falconnet.*
   Et 1731. *Avec les notes de Gaullier.*

2. Abrégé des Vies des Poètes grecs. *Saumur*, 1664, in-12. *Paris*, 1665. *Amsterdam*, in-12, 1700, avec les notes de Hadrien Reland, traduites en latin dans le Trésor des antiquités grecques de Gronovius, tom. XI, 1701, in-fol.

3. Premier Alcibiade de Platon, traduit en françois. *Saumur* et *Paris* (avec deux titres), 1666, in-12.
   — *Amsterdam*, in-12, 1766.

4. Le Festin de Xénophon, trad. en françois. *Saumur* et *Paris* (avec deux titres), 1666, in-12.

5. Traité de la Superstition, par Plutarque, trad. en françois. *Saumur*, 1666, in-12.

6. La Vie de Thésée, trad. du grec de Plutarque en françois, in-12, *avec la Vie des poètes grecs.*

7. La Vie d'Aristippe, traduite du grec de Diogène Laërce. *Paris*, 1667-1668, in-12.
Seconde édit., Mém. de Sallengre, t. II, p. 2. *La Haye*, 1717.

8. Entretiens sur la Vie de Romulus, in-12, *avec le Traité de la Superstition.*

9. Le Mariage de Belfegor, nouvelle italienne, trad. de Machiavel, in-12, *avec la Vie des poètes grecs.*

Tous ces ouvrages composent notre édition.

Remarques sur les OEuvres poétiques de M. Malherbe, par M. Gevreau. *Saumur*, 1660, in-4.

Ce livre a été donné par le Fevre avec une préface.

De l'Union des Religions.

Ce livre, écrit en françois, ne plut, dit Morhof, ni aux catholiques romains ni aux réformés; il a été traduit en hollandois, *in linguam belgicam*, ce qui signifie peut-être en flamand, je ne le connois point. (Voy. *Polyhist, p.* 297-298.)

Manuscrits de la Bibliothèque du Roy.

Notæ manuscriptæ in Vigeri librum de græcæ dictionis idiotismis. Ces notes sont des remarques sur les expressions de Platon, dont il faisoit la lecture en 1650, par un extrait fort concis des Epîtres de Casaubon, et peu de choses sur Viger.

Annotationes manuscriptæ in Euripidem.

Notæ manuscriptæ in tragœdias Æschyli, Sophoclis et Euripidis.

——— in aliquot Dialogos Luciani.

——— in Lucilii reliquias.

——— in Plautum.

——— in Terentium.

——— in Catulum, Tibullum et Propertium.

——— in Ovidium.

——— in Sallustium, *chez M. l'abbé le Blond, à Caen.*

Il avoit fait aussi des remarques sur :

Pindare (*Voy.* la lettre de Guy-Patin, 16 juillet 1658).

Hésiode, de l'édit. de Crispin.

Eustathe.

Callimaque.

Cicéron.

Quinte-Curce.

Epigraphe pour les OEuvres de Tannegui le Fevre.

Pro captu lectoris, habent sua fata libelli. *Manil.*
Catal. pag. 357.

Viaggio in Alemagna di Francesco Vettori, Ambasciatore della Republica Fiorentina a Massimiliano I°, Aggiuntavi la vita di Francesco e Pugolo Vettori ed il Sacco di Roma del 1529 dello stesso Vettori.

Ce livre, que nous annonçons, se recommande à l'attention des amateurs de la littérature italienne, sous le double rapport de vue littéraire et historique; il se compose de trois parties bien distinctes, qui, au mérite de l'intérêt, unissent encore l'attrait de la nouveauté. En effet, l'Editeur à qui nous devons cette publication a emprunté, à trois bibliothèques différentes, les manuscrits inédits qui la composent. La première partie, dont le manuscrit est entre les mains du marquis Gino Capponi, sert, pour ainsi dire, d'introduction au reste de l'ouvrage. C'est une biographie de l'auteur du *Voyage en Allemagne* et du *Sac de Rome*, François Vettori, et de son frère Paul, qui tous deux ont pris une part si active dans le rétablissement des Médicis à Florence, et dans les démêlés qui se sont élevés entre l'empire et le royaume de France, sous le pontificat de Clément VII. Cette notice nous donne des détails peu connus sur des hommes qui ont occupé des postes éminens, et nous révèle en même temps les motifs qui ont fait agir les acteurs de ce grand drame.

La deuxième partie comprend la relation du *Voyage en Allemagne* de François Vettori, lorsqu'il fut envoyé à Maximilien Ier, comme ambassadeur de la république florentine. Ce récit animé, fait par un homme d'esprit, d'une grande instruction et profond observateur, est rempli d'anecdotes piquantes, de nouvelles à la Sacchetti, des descriptions rapides, mais pittoresques; il se termine par une charmante petite comédie en un acte, intitulée *la Gostaura da Casale et Monferrato.* On peut dire que cette pièce est une des premières construite d'une manière régulière, qui ait été écrite en Italie; car *la Calandra* du cardinal Bibiena

peut tout au plus avoir été écrite quelques années auparavant, mais imprimée seulement en 1517. Le manuscrit de ce Voyage appartient au comte Melzi de Milan, dont l'immense bibliothèque est également remarquable par le choix et rareté des ouvrages qu'elle renferme.

Enfin la dernière partie, tirée du manuscrit existant dans la Magliabechiana, nous offre une description du Sac de Rome, écrite par le même François Vettori, en forme de dialogue : elle est précédée d'une note de l'Editeur, donnant la liste de tous les auteurs qui nous ont laissé des récits de ce grand désastre. Celui de Vettori, témoin oculaire, se distingue surtout par une foule de détails omis par les autres écrivains comme indignes de la gravité de l'histoire, mais qui, racontés dans une conversation familière, font souvent envisager les choses sous un aspect plus vrai, et montrent les hommes tels qu'ils sont et non tels qu'ils veulent paroître.

Remercions donc l'Editeur du cadeau qu'il nous fait en publiant trois ouvrages qui réunissent le mérite, bien rare aujourd'hui, de l'heureux choix du sujet, de l'importance historique et du charme du style. S.

OUVRAGES EN PATOIS PROVENÇAL.

1. **Obros et Rimos provenssalos de Loys de la Bellaudiero**, gentilhome provenssau. *Marseille, par Pierre Mascaron*, 1595. 4.

2. **Le Don-Don infernal**, où sont descrites en langage provençal les miseres et calamitez d'une prison, par Louys de la Bellaudière, gentilhomme provençal. *A Marseille*, 1595, in-4. — Ensemble 180 p.

3. **Lous Passetens de Louys de la Bellaudiero**, gentilhome prouvenssau, mes en luzour par Pierre Paul, escuyer de Marseille. *A Marseille*, 1595, in-4, 140 p.

Dans l'année où furent découvertes les mines du Mexique, la même où Henri VIII d'Angleterre répudia Catherine d'Aragon, et se déclara lui-même le père spirituel de ses sujets; donc, en 1532, naquit, à Grâce, en Provence, dans la famille des Bellau, un enfant mâle qui, dès son origine, fut prédestiné à composer, dans le courant de sa vie, à peu près vingt-cinq mille vers, et à les faire si jolis, qu'après son trépas, arrivé en 1588, les très illustres seigneurs Louis d'Aix et Charles de Casaulx, gouverneur de Marseille, firent venir exprès en cette ville un artiste typographe, nommé Pierre Mascaron, pour imprimer les productions poétiques du gentilhomme provençal. Son avenir intellectuel s'étoit annoncé de très bonne heure; il fit ses premiers vers à l'âge de sept ans, et il n'en avoit que dix lorsqu'il composa son premier sonnet. N'ayant

jamais eu la présomption de jouer un rôle dans le monde littéraire, il ne s'occupoit aucunement d'études sérieuses, se bornant à faire jouir ses amis intimes du talent que la nature lui avoit accordé. Ni les Grecs, ni les Romains n'avoient su le captiver, pour exercer sur lui cette influence extraordinaire qui change ordinairement en une espèce de culte l'intérêt que leur portent leurs admirateurs et leurs amis; mais ce n'étoit non plus Villon aux manières libres, Marot à l'allure franche, le pompeux Rousarol, avec ses imitateurs, qui eussent pu l'attirer à eux : « *il ne regarda que de l'œil seulement les François,* » dit son panégyrique. C'est qu'il ne trouvoit probablement rien de plus harmonieux, de plus expressif, de plus vrai que le langage du beau pays qui lui avoit donné le jour; et puis Bellau avoit embrassé de bonne heure la carrière des armes; c'étoit alors l'époque des guerres de religion qui attirèrent tant de malheurs sur notre pays. Après avoir passé par la plupart des épreuves que la guerre fait subir, il se retira à Marseille et y resta jusqu'à sa mort. Il emporta avec lui, dans la tombe, le nom d'un homme brave, loyal, constant dans l'amitié, agréable dans le commerce, qui ne connoissoit ni envie ni rancune, qui poussoit le désintéressement jusqu'à l'entière dénégation de ses propres intérêts, et qui, étranger à toute ambition, n'avoit vécu que pour ses amis.

Doué d'un si grand nombre de qualités excellentes, il devoit nécessairement être un objet d'admiration et d'affection intime pour tous ceux qui vivoient dans sa proximité. Recherché des grands, qui reconnoissoient en lui un talent distingué, adoré de son entourage, qui ne pouvoit assez admirer sa facilité à composer des vers, homme sans fard et sans prétention, il devoit faire naître, chez tous ces appréciateurs, le désir de conserver de lui un souvenir, un monument durable de son esprit et de son amitié; et c'est à ce juste désir que nous devions les volumes qui vont nous occuper.

A la tête de ses *Obros* se trouve son éloge, écrit en françois, par une main inconnue, et suivi d'un sonnet composé par *César de Nostradame;* vient ensuite une longue Préface de 17 pages, et du même auteur. Ce morceau, un peu trop étendu, et rempli de beaucoup de choses entièrement étrangères au sujet principal, ne manque cependant pas d'être intéressant. C'est ainsi qu'il contient, entre autres, un tableau effrayant des différens malheurs que les évènemens d'alors faisoient peser sur la France. « Considérez, » dit-il, « un peu avec attention les misères de vos voisins (c'est aux gou- » verneurs de la ville de Marseille qu'il s'est adressé), et jetez les » yeux autour de vous; étendez votre vue par tous les endroits du » royaume, vous n'y verrez que ruines, brûlemens, pauvretés, » sacs, meurtres, violences, voleries, larcins, brigandages et » rançonnemens : les villes confuses et divisées, les villages déman- » telés, les châteaux démolis, les forteresses empiétées, les édifices » ars, les campagnes désertes, les champs inutiles, les arbres

» arrachés, les fontaines sanglantes, les passages clos, les temples
» pollus et ruinés, les autels brisés, les maisons pillées, la justice
» foulée, les lois profanées et torses. »

Mais ce que le même écrivain nous apprend de Bellau vaut surtout la peine d'être remarqué : *C'est lui*, dit-il, *qui a déterré, durant sa vie, l'ancien honneur de la poësie et rime provensalle, que, par advanture, il lairra envie à plusieurs de l'imiter; mais désespoir de l'atteindre.* Et, après avoir parlé de la grande influence que les vieux troubadours avoient exercée sur l'Espagne et l'Italie, il donne de nouvelles louanges au sieur de la Bellaudière, pour avoir *éveillé cette fureur provensale.*

Le recueil des poésies du noble provençal présente donc un intérêt littéraire bien marqué : c'est par ses productions que commence la seconde époque de la littérature provençale, si brillante et si riche dans la première époque de son développement. Les malheurs d'une guerre affreuse, avec la catastrophe politique qui la suivoit immédiatement, avoient éteint l'éclatant flambeau de notre poésie méridionale; mais voilà qu'un intrépide guerrier, plein de verve et de talent, vient reprendre sa lyre, abandonnée depuis plus d'un siècle, et fait de nouveau vibrer ses cordes; ses chants sont accueillis avec ardeur; et, après sa mort, en les livrant à l'impression, on leur rend un honneur auquel, pendant sa vie, leur auteur étoit loin de s'attendre ou même d'aspirer.

Il est vrai que les productions poétiques du bon Bellau ne peuvent plus avoir pour nous le même charme qu'elles avoient pour ses contemporains. Beaucoup d'entre elles, écrites sous l'influence des idées de son temps, ou adressées à des particuliers avec lesquels le poète étoit lié, ne peuvent plus nous intéresser au même point que ceux auxquels il les avoit destinées. Envisagées, cependant, comme monument historique du XVIe siècle, elles méritent encore, de notre part, une attention sérieuse, ne fût-ce que pour la langue dans laquelle elles sont écrites, et qui, malgré les modifications que le temps y a portées, est encore la même qui est en usage dans une des provinces du midi; elles sont le document le plus curieux de l'état où l'idiome provençal s'est alors trouvé, et elles doivent, sans doute, fixer l'attention des littérateurs qui s'occupent de recherches sur le développement progressif de l'idiome provençal. C'est bien dommage, en vérité, qu'une partie des poésies de Bellau ne soit parvenue jusqu'à nous; mais l'insouciant capitaine n'en avoit jamais fait de recueil, et beaucoup d'entre elles se sont perdues.

La série de celles qui sont échappées au naufrage est précédée par un nombre considérable de sonnets, d'odes, de quatrains, d'odelettes, de sirvantes, de sixains, provenant des amis de Bellau, et chantant ses louanges. Cet usage, si fréquent dans les siècles passés, a cédé à la haute modestie des auteurs dans les temps présens; il mériteroit cependant d'être reproduit au moins quelque-

fois ; car souvent des pièces de ce genre, placées à la tête d'un ouvrage, attestent, de la manière la plus évidente, combien son auteur l'emporte sur tous ses admirateurs pour le génie et le talent de la composition. Les *Obros* elles-mêmes consistent, pour la plupart, dans des poésies légères, auxquelles il donnoit ordinairement la forme du sonnet : une seulement est de quelque longueur, c'est celle qui se trouve indiquée sous le numéro 2. Les tourmens de l'amour, les jouissances de l'amitié, les agrémens de la sociabilité sont presque les seuls sujets qui ont excité sa verve ; il y en a cependant un quatrième, d'une nature fort différente, qui l'a beaucoup occupé, auquel il revient sans cesse, et qui est devenu le sujet du morceau plus étendu que les autres dont nous venons de parler. Le 20 novembre 1572, en passant par Chantelle, avec quelques uns de ses camarades, ils tombèrent au pouvoir d'un parti ennemi, qui les fit prisonniers et les conduisit à Moulin. Après un interrogatoire qu'ils subirent devant le vice-sénéchal, ils furent mis sous les verroux. Quelle mésaventure, pour le joyeux capitaine, de se voir dépouillé, privé de sa liberté et enfermé dans une tour obscure, où il ne pouvoit rien voir que les quatre murailles, et où le cri des gonds étoit le son unique dont son oreille fut frappée. Le bruit que faisoit son gardien en poussant et en retirant les clefs étourdissoit ses sens : son cerveau se troubla ; il perdit jusqu'à la moindre envie de faire des sonnets ou des chansons d'amour ; ce qui cependant, autrefois, étoit chaque jour sa plus douce occupation.

Mi siou vist autrofes non passar la journado
Sensso faire sounetz, ou ben qu'auque cansson ;
Tant aviou à mon dam, lou Bournachiou garson
Graval au tons d'au couor per amar Vourounado.

Ah ! comme il se lamente ! comme il gémit après les verts bocages ornant le jardin de son ami de Moulans, chez qui il avoit été si bien et si souvent accueilli ! Sa situation lui paroît si insupportable, qu'il lui préféreroit l'existence la plus basse et la plus pénible, pourvu qu'elle lui fournît les moyens de recouvrer sa liberté.

Cent tes amariou mays estre dins la Rouchello,
Ou ben gardar d'auquetz auprès de Monthauban,
Ou menar un gros hours per tout païs un an
Qu'au sir incessament deicy la campanello.

Cependant il falloit se résigner, voir revenir deux fois le joli printemps sans pouvoir en jouir, s'habituer à la malheureuse vie d'un homme privé de la liberté : il ne quitta sa prison qu'en 1575.

Dex et nou mez entiens Louïs de la Bellaudiero
A vist et mays patit à tort et sensz reson
De son luoc ténébreux lou terrible zon zon
Et si jamais n'a fach un det de bono chiero.

Cependant il ne lui suffisoit pas d'exhaler de temps à autre son courroux contre le sombre réduit qui l'avoit caché si longtemps, il lui falloit en cela une satisfaction plus complète; il composa un morceau d'à peu près deux cent cinquante vers (n° 2), dans lequel il retrace, avec de nombreux détails, toutes les idées, toutes les sensations que ce malheur lui a suscitées. C'est, sans doute, l'ouvrage le mieux conçu qui soit sorti de sa plume; il est écrit avec talent et riche en détails intéressans.

Voici, par exemple, ce qu'il dit sur le compte de la justice :

May tout encia qu'une aigo que degouto
Sur un rocas et tombo gout' à gouto
Au long anar cavo lou luoc plus dur...
Euix s'uzet lou bendeou de Justicy
Et de vezer ello prenguet lou vicy
Voulent saber, so que vallon escus...

La description qu'il donne de la nature du procès n'a pas moins bien réussi :

Procez, qués lau, qu'un serpent à sept testos
Plenos de fuoc, de crys et de tempestos :
Dont per lou tua, la façon non s'y sçau,
Cou rompe tout et destrus et bourello
Au baston blan mett' uno parentello
Beat qui non és au papier criminau.

Mais le poète réussit encore mieux dans ses poésies érotiques, dans les épîtres amoureuses qu'il adresse à un objet de sa tendresse, à quelque beauté insensible aux hommages qu'il lui rend. Là souvent son langage devient chaleureux, fleuri et rempli de sentiment; comme, par exemple, quand il veut peindre les tourmens auxquels l'amour l'a assujetti :

Souspirs et plours es la mer vont' my bagny
Et lou lanssou que devorrié m'eissuyar
Es uno monort que my ta consumar.

Tous ses sens sont troublés :

Car es avist à mon hucilz que lou jour.
Sie uno nuech, tant son bandas d'amour.

Si la cruelle sentoit à son tour « lou fuoc et lou tarrible mau » qui affligent les malheureux amans, certes elle changeroit d'avis, elle compatiroit à ses peines, mais elle reste inébranlable et froide, il aime mieux la quitter, et il prend congé d'elle, en lui reprochant, avec trop de naïveté, peut-être, son manque de bienveillance envers lui :

A cliou la fillo que m'a fach misérable
Mais qu'un pauvre aze au fonds de son estable :
Car plus el fa, tant plus el es batut,
Encin m'amour tu as reconneissut.

La majeure partie de ses œuvres se compose de poésies légères adressées successivement à ses amis. C'est ici que le talent de Bellau se montre dans toute sa verve et toute son originalité. Ces petites compositions, souvent assez gaillardes, on les voit naître; aucune recherche, aucun travail ne s'y fait sentir : ce sont les idées telles qu'elles se sont présentées à l'esprit du poète, qui s'est empressé de la mettre de suite sur le papier. En voici un bien joli adressé à M. de Malherbe, et par lequel nous terminerons cette courte analyse.

Qui vou veire mon trin, ma vido, ma coustumo,
Veira qu'au plus matin au durby d'au portau,
Per Couombos et vallons, you tourny, rody, vau,
Coumo l'on vez anar au grat d'au vent la plumo.

Veira que quand lou ceou sous nouveous tuoez allumo
Tout triste, tout desfach, retourny dins l'houstau :
Et non preny alliment que vailhe un gran de sau.
Tant la pouizon d'amour à chapau my consumo.....

A.-W. Strobel.

Variétés bibliographiques.

Auctoritates decretorum. *Coloniæ.* . . . . . 1470— »

Le *Manuel du Libraire*, t. Ier, pag. 128, indique cet ouvrage comme renfermant plusieurs passages singuliers; son cadre lui défendoit de les rapporter; mais nous pouvons y suppléer en quelques mots, avec d'autant plus de raison que personne, peut-être, ne s'est donné la peine de lire ce recueil d'arrêts :

Il interdit à un ecclésiastique de boire plus de trois fois dans un festin;

Il défend de donner du vin pur à des voyageurs fatigués; il faut qu'il soit mêlé d'eau.

Donner quelque chose à des chasseurs est un grand péché. Pourquoi? on ne nous le dit pas.

Un évêque ne doit pas frapper de ses propres mains; indice des mœurs grossières de l'époque.

Un abbé ne peut rien vendre sans l'autorisation de l'évêque.

Il est défendu aux religieuses de faire profession avant vingt-cinq ans.

Un abbé n'a pas le droit de donner le voile à des novices.

Voilà des mesures qu'approuve la raison.

Viti Basinstochii historiarum Britanniæ libri undecim.

M. Brunet (*Nouv. Rech.*, t. III, p. 434) mentionne cet ouvrage; mais il ne parle que des neuf premiers livres; il en existe pourtant deux autres : le 10e, daté de 1606, 4 feuillets et 142 pag.; le 11e, daté de 1607, 4 feuillets et 110 pag.

Il y a extrêmement peu d'exemplaires complets, et ils sont à prix fous en Angleterre : le libraire Thorpe, de Londres (Catal. de 1826, n. 3804), porte à 21 liv. sterl. un exempl. des dix premiers livres. L'ouvrage ayant été imprimé à Arras et à Douai, de 1597 à 1611, il pourroit s'en trouver quelques débris dans nos départemens du nord; c'est aux bibliophiles qui les habitent à fureter partout pour les déterrer.

Catalogue des vénérables reliques qui, par ordre du pape, seront vendues à l'encan à l'église de Saint-Pierre de Rome, le 1er juin 1753. *Londres*, 1752, in-8.

Je traduis le titre qui est en anglois. Ce pamphlet satirique doit être très rare, puisqu'un exemplaire a été payé 66 fr., vente Mac-Carthy, n. 974. Le *Manuel du Libraire* et celui de Londres n'en disent pas un mot.

Les Songes drolatiques de Pantagruel. *Paris*, 1565, in-8.

Le *Manuel du Libraire* ne cite aucune adjudication de ce livre rare; il a été payé, relié en maroquin, 45 fr. Estienne, 90 Durier, 150 Mac-Carthy, 160 Leduc, et en veau 63 fr. Morel-Vindé. — 30 *m* incomplet de 2 figures Gaignot, 62 *m* La Vallière. 150 fr. — Salle Silvestre, 1832, riche reliûre.

Catalogue of the maps, prints, drawings etc., forming the geographical ard topographical collection in the library of King George III, 2 vol. in-8.

Il paroît que cet ouvrage, tiré à fort petit nombre, n'a pas été mis dans le commerce. La bibliothèque dont il offre le tableau est une des plus belles qui aient été formées; après la mort du monarque, qui n'avoit épargné aucuns frais pour la réunir, son successeur en a fait don au musée britannique, et un local particulier a été construit pour la recevoir : composée de plus de 70000 volumes, elle est riche surtout en histoire et en éditions du xve siècle. Indépendamment du catalogue ci-dessus, il en existe un autre imprimé avec beaucoup de luxe en 6 volumes in-fol., et dont le dernier est consacré aux cartes et gravures. Il est à regretter qu'on se soit borné à une sèche et brève nomenclature; de nombreuses et intéressantes notes bibliographiques auroient pu être ajoutées; et alors l'ouvrage seroit devenu utile.

Bulletin du Bibliophile,

OU

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

N° 12.

N° 1. — Janvier et Février 1838.

1 **Les Adventvres amovrevses de Theagenes et Cariclée**, sommairement descrite et representée par figures, dedié au roy par Pierre Vallet. *Paris*, *Valet*, 1613, 1 vol. pet. in-4, rel. en mar., fig. à mi-pag. (*Bel. ex.*). . . . . 20—»

2 **H.-C. Agrippa.** La Philosophie occulte. *La Haye*, 1727, 2 vol. in-8, v. br. . . . . 15— »

Un très bel exempl. en gr. pap. de Hollande, rel. en veau, fil., t. d., bel exempl. . . . . 40— »

3 **Ameilhon.** Éclaircissemens sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette. *Paris*, *Baudoin*, 1803, une pl. in-fol.

4 **Basville (de).** Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc. *Amst.*, *Ryckhoff*, 1736, 1 vol. in-12, br. . . . . 3— »

5 **Beavchasteav.** La Lire dv jevne Apollon, ov la Mvse naissante dv petit de Beavchasteav, 1654, in-4 orné de grand nombre de portraits, v. f. . . . . 15— »

Autre exempl. en mar., dent., comp. (*rel. un peu fatiguée*). 15—»
On sait que le petit Beauchasteau étoit déjà poète à l'âge de huit ans, et qu'il publia ce volume à douze ans. Il n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires.

6 **Bellin.** Description géographique et historique de l'isle de Corse. *Paris*, *Didot*, 1769, *in*-4, br. 12— »

Ex. en grand papier.

7 **Bezæ (Theodori Vezelii)** poemata varia. 1597, 1 vol. in-4, fig. en bois, cart., non rog. 15— »

8 **Bigarures** et Touches du seigneur Des Accords, etc. *Paris*, 1603, pet. in-12, v. f. 15— »

Exempl. complet ayant de plus les Hermaphrodites (*à tous accords*), 197 pages ; — Discours de Jacophile è Limne, 143 pages.

9 **Bouchel (Laur.).** La justice criminelle de la France, signalée des exemples les plus notables, depuis l'establissement de cette monarchie jusques à present. *Paris*, *J. Petit-Pas*, 1621, 1 vol. in-4, v. br.

Ouvrage extrêmement curieux.

10 **Boudon de Saint-Amans (J.-F.).** Histoire ancienne et moderne du département de Lot-et-Garonne, depuis l'an 56 avant J.-C. jusqu'en 1814. 1836, 2 vol. in-8, br. . . . . 12— »

11 **Canciani (F. Paulus)** Barbarorum leges antiquæ cum notis et Glossariis et accedunt formularum fasciculi et selectæ, constitutiones medii ævi. *Venetiis*, 1781-92, 5 vol. in-fol. (*Rare*). 90— »

12 **Chefs-d'oeuvre des théatres étrangers**, allemand, anglois, chinois, danois, espagnol, hollandois, indien, italien, polonois, russe, suédois, trad. en françois par MM. Aignan, Andrieux, de Barante, Berr, Bertrand, Campenon, etc. *Paris*, *Ladvocat*, 1822-25, vol., gr. in-8, cart. 136— »

Bel exempl. en grand pap. vél., non rog.

13 **Choiseul (mémoires de m. le duc de)**, écrits par lui-même. *Paris*, 1790, 2 parties en 1 vol. in-12, br. 3— »

14 **Collection de mémoires** sur l'histoire de France, publiée par MM. Petitot et Monmerqué, y compris le Brantôme. 140 vol. in-8, br. . . . . 480— »

15 **Cotignon de la Charnaye (P.).** Les travaux de Jésus, poème.

Paris, *J. Villery*, 1638, 1 vol. in-8, v. f., caractères italiques, fig. dans le texte.

Voyez, sur un autre ouvrage du même auteur, la notice de M. Brunet, insérée dans le Bulletin, 2e série.

16 **Dalibray.** L'amour divisé, discours académique (trad. de l'italien du compte Quidobalde de Bonarelli. *Paris*, *Ant. de Sommaville*, 1653, 1 vol. in-8, v. f., fil. . . . . 15— »

Vol. où il est prouvé « qu'on peut aimer plusieurs personnes en même temps, également et parfaitement, dédié aux dames. »

17 **Dambreville.** Abrégé chronologique de l'Histoire des Ordres de chevalerie, depuis l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, ou de Malte, en 1113, jusqu'à l'ordre royal de Hollande, en 1807, *Paris*, 1807, in-4, dem.-rel., fig. . . . . 10 — »

18 **Damhoudere (Josse de).** La practicque et enchiridion des causes criminelles, illustrée par plusieurs élégantes figures, rédigée en escript par J. de D., docteur es droictz, conseillier et commis des domaine (sic) et finances de l'empereur Charles V, etc. *Louvain*, *Est. Wauters et Jeh. Bathen*, 1555, fig., 1 vol. pet. in-4, parchem. 25—»

Autre édition d'*Anvers*, 1564, in-4, v. f.

M. Dupin indique une édition in-fol. *Bruxelles*, 1571.
Une autre aussi, in-fol. *Anvers*, 1572.

19 **Damhouderi** praxis rerum criminalium prætoribus, propræto-ribus consulibus, etc. *Antuerpiæ*, 1570, in-4, v. b., fig. en bois dans le texte. 15— »

20 **Daru (P.)** Histoire de Bretagne. *Paris*, *Didot*, 1826, 3 vol. in-8, br. . . . . 15— »

21 **Delagravete.** Remarques espagnoles et italiennes sur les plus illustres et signalées personnes du royaume (*s. d.*). . 8— »

22 **Dissertation** qui a remporté le prix proposé par l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres (de Prusse) sur les anciens habitans des Marches, avec les pièces qui ont concouru. *Berlin*, 1753, in-4, br. . . . . 3— »

Ces dissertations sont en allemand et précédées d'une introduction ou discours en français, qui fut lu par le conseiller ecclésiastique Pelloutier, dans l'assemblée publique du 1er juin 1752; la traduction du discours couronné est du pasteur de Beausobre, membre de l'Académie.

23 **Domesday Book.** Libri censualis vocati Domesday Book, in-

dices accessit dissertatio generalis de ratione hujusce libri. 1816, *impr. par le commandement de Georges III*, 4 vol. gr. in-fol., dos de cuir de Russie. . . . . 100— »

L'un des plus anciens *records* d'Angleterre. (*Voyez* le N° 1599 du Bibliophile, 2e série.)

24 **Eccardus**. Corpus historicum medii ævi sive scriptores, res in orbe universo præcipue in Germania, à temporibus maxime Caroli imp. usque ad finem seculi post C. N. X V gestas enarrantes aut illustrantes variis codicibus manuscriptis, etc. *Francofurti* et *Lipsiæ*, 1743, 2 vol. in-fol., cart., toile. 28—»

25 **Edict du roy** sur le faict et reglement général de ses monnoyes, contenant l'augmentation du cours des espèces et introductions d'aucunes étrangères. *Paris*, *la veuve Nic. Roffet*, 1552, fig. — Déclaration du roy sur son edict, et reiglement général des monnoyes du present mois de septembre. *Idem*. — Un cahier *Ms*. (contenant le relevé de 50 ordonnances sur la matière des monnoies), 1 vol. in-12, cart., fig.. . . 10—»

26 **Ficoronii**. Dissertatio de Larvis scenicis et figuris conicis antiquorum Romanorum ex italica in latinam linguam versa. *Romæ*, *Monaldinus*, 1754, 1 vol. in-4, br., fig. 12— »

27 **Gachard** (**L.-P.**). Collection de documens inédits, concernant l'histoire de la Belgique. *Bruxelles*, 1833, 3 vol. en 4 livraisons, in-8, br. . . . . 12— »

28 **Galeron**. Histoire et description de Falaise, avec un portrait de Guillaume le Conquérant, par madame de Vauquelin, et une vue du château. *Falaise*, 1830, 1 vol. in-8, br. . 3—»

29 **Généalogie** et la fin des Hugueneaux, et descouverte du calvinisme, par G. de Saconay. *Lyon*, *B. Rigaud*, 1573, pet. in-8, parch. 30— »

Nous avons annoncé un très bel exempl. de cet ouvrage, rel. en mar., à 55 fr.

30 **Hager** (**J.**). A dissertation or the Newly discovered Babylonian inscriptions. *London*, 1801, in-4, fig., br. en cart.

Exempl. en gr. papier vélin, avec envoi d'auteur à M. Millin; on y a joint une notice intéressante de M. de Lanjuinais.

31 **Histoire** civile, religieuse et littéraire de l'abbaye de la Trappe, par M. L. D. B.. *Paris*, 1824, 1 vol. in-8, br. . . 5—»

32 **Histoire** de la triomphante entrée du roy et de la reyne dans Paris, le 26 d'aoust 1660, avec la representation et l'explication des arcs triomphaux qu'on y avoit élevé, et de toutes les autres magnificences. *Paris*, 1665, in-fol., fig. (*de Lepautre et de Jean Marot*).

Le volume se termine par quelques brochures du temps; explication et description de tous les tableaux, peintures, dorures, bordures, etc., 1660, in-4. — Ordre pour la milice de Paris à l'entrée de LL. MM., 1660, in-4. — La magnifique entrée du roy et de la royne, etc., broc. in-4.

33 **Hermant.** Histoire du diocèse de Bayeux, contenant l'histoire des évêques avec celle des saints, des doyens et des hommes illustres de l'église cathédrale ou du diocèse. *Caen*, 1705, 1 vol. in-4, br. (*Mouillé.*) 12— »

34 **Huet.** Les Origines de la ville de Caen et des lieux circonvoisins. *Rouen*, 1702, 1 vol. in-8, v. b. . . . . 8 — »

35 **Hugo (Her.)** Pia desideria emblematis, elegiis et affectibus SS. patrum illustrata. *Antverp.*, *AErtssenii*, 1628, 1 vol. pet. in-12, mar. v., fil., t. d. . . . . 9— »

36 **Hylaret (F.-M.)** (Engoulmoisin). Deux Traictez ou Opuscules, l'un en forme de remonstrance *de non conveniendo cum hæreticis*, l'autre par forme de conseil et advis *de non ineundo cum muliere hæretica à viro catholico coniugio. Orléans*, *Boynard*, 1586, 1 vol. pet. in-8, parch. . . . . 7— »

37 **Ischyrius (Christianus).** Passio Jesu Christi amarulenta certis et primariis effigiata locis vario carmine benedicti Chelidonii, et tandem Christiani Ischyrii illustrata (*Coloniæ*, *in off. Quenteliana*, 1526, 1 vol. pet. in-8, fig. en bois, v. m., fil. 20—»

38 **La Croze (Mat.-Veyssière).** Histoire du Christianisme d'Éthiopie et d'Arménie. *La Haye*, 1739, fig., 1 vol. in-12, br. 2— »

39 ——— Histoire du Christianisme des Indes. *La Haye*, *les frères Vaillant*, 1757, 2 vol. in-12, br. 4—50

40 **Le Brun.** Méthode pour apprendre à dessiner les passions, proposée dans une conférence sur l'expression générale et particulière, enrichie d'un grand nombre de figures. *Amst.*, *Fr. Van-der-Plaats*, 1702, 1 vol. pet. in-8, fig., parch. . 15—»

41 **La Hontan** (nouveau voyage de m. le baron de) dans l'Amérique septentrionale, enrichi de cartes et de figures. *La Haye, les frères l'Honoré,* 1703, 2 vol. pet. in-8, fig. (*Brochés.*)

42 **Livret** des emblêmes de maistre André Alciat, mis en rime françoise et presenté à monseigneur l'admiral de France. *Paris, Chretien Wechel,* 1534, 1 vol. in-12 goth., rel. en v., fig. en bois. . . . . 15— »

43 **Luiken** (J.) Théâtre des martyrs, représenté en tailles-douces. 1738, 105 figures rel. en 1 vol. pet. in-4 obl., cart. (*Bonnes épreuves.*). . . . . 35— »

44 **Magasin** (le) encyclopédique, ou Journal des Sciences, des Lettres et des Arts, rédigé par A.-L. Millin. *Paris*, 1795 à 1816, 122 vol. in-8, d.-rel.

Exempl. bien complet, avec les tables alphabétiques de Sapis.
La Revue encyclopédique, jusque et compris 1824..... 60— »

45 **Marcellus Ancyranus** disquisitiones II de residentia canonicorum, quibus accessit tertia, de tactibus impudicis, cum colloquio critico. *Parisiis*, 1695, in-8, v. br. (Aux armes de Huet, évêque d'Avranches, avec notes *Mtes.* au 1er feuillet et à quelques pag.). . . . . 12— »

46 **Mathias Holtzuuart** harburgense : Eikones cum brevissimis descriptionibus duodecim primorum primariorumque ; quos scire licet veteris Germaniæ heroum (per Bernh. Jobinum, *Argentorati*), 1573, 1 vol pet. in-8, fig. en bois représentant des costumes, v., fil., t. d. . . . . 18— »

47 **Marvaud** (F.). Etudes historiques sur l'Angoumois. *Angoulême*, 1836, 1 vol. in-8, br. . . . . 6— »

48 **Mélanges** historiques et critiques, contenant diverses pièces relatives à l'histoire de France. *Amsterd.*, 1768, 2 vol. in-12, brochés. . . . . 3— »
— Demi-rel., dos de v., non rog. . . . . 6— »

49 **Miorcec de Kerdanet.** Notices chronologiques sur les théologiens, jurisconsultes, philosophes, etc., de la Bretagne, depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. *Brest*, 1818, 1 vol. in-8, br. . . . . 5—50

50 **Mont-Rond de Max.** Essais historiques sur la ville d'Etampes, avec des planches, des notes et des pièces justificatives. *Etampes*, 1836, 2 vol. in-8, br. 12— »

51 **Notice** de l'état ancien et moderne de la province et comté d'Artois, par M***. *Paris*, 1748, 1 vol. in-12, mar. r., fil., t. d. (*Bel exempl.*) . . . . . 6— »

52 **Notice** sur les imprimeurs de la famille des Elzévirs, par un ancien bibliothécaire. *Paris*, 1806, in-8, v. j., fil. . 5— »

53 **Officium** beatæ Mariæ virginis con l'officio de Morti, sette salmi, ed altre divote orazioni. *Romæ*, *typogr. Vaticana*, 1575, 1 vol. in-4, parch. r., fil., t. d.

Charmant volume dont toutes les pages sont encadrées et variées.

54 **Ordinaire** (C.-N.). Histoire naturelle des Volcans, conprenant les volcans sous-marins, ceux de boue et autres phénomènes analogues. *Paris*, 1802, 1 vol. in-8, br. 3—50

55 **Paquelin** (Guill.). Apologeme pour le grand Homère contre la reprehension du divin Platon sur aucuns passages d'iceluy. *Lyon*, *Ch. Pesnot*, 1577, 1 vol. in-4, parch. 9— »

56 **Parnasse** (le) **occitanien**, ou Choix de poésies originales des troubabours, tirées des *Mss.* nationaux (publié par M. de Rochegude). *Toulouse*, 1829, in-8. — Essai d'un Glossaire occitanien, pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours (par le même). *Toulouse*, 1819, in-8. Prix des 2 vol. 15— »
Un exempl. en pap. vél. . . . . 24— »

Ouvrage devenu rare.

57 **Peil** (D.-Joh.). Tabula processum seu ordinem ultimi divini et criminalis judicii exhibens; cum adjuncta ejusdem brevi demonstratione ex biblicis textibus et rationibus quibus figuræ undecim tabulam illustrantes, etc. *Cliviæ*, *Gerh. Verstegen*, 1625, 1 vol. in-4, fig., mar. bl., fil., t. d. (*Très rare.*). 20— »

58 **Periander** (Ægidius). Noctuæ speculum, omnes res memorabiles, styli saxonici machinationes complectens, nunc primum ex idiomate germanico latine donatum, etc. *Francofurti ad Mœnum*, 1567, 1 vol. pet. in-8, fig., v. f. (*Muller*). 18— »

Vol. orné de gravures en bois fort singulières, imprimé en entier en lettres italiques.

59 **Perrenot**. Dissertatio Belgica qua demonstratur quantum divina revelatio ethices doctrinam perfecerit. Accedunt disser-

tationes duæ de eodem argumento, altera Eliæ Luzac Belgica, altera anonymi latine conscriptæ. *Lugd -Batav , Sam. et Joh. Luchtmans*, 1762, 1 vol. in-4, br. . . . . 4— »

60 **Pétrarque**. Les Triumphes excellens et magnifiques du très élégant poete mess. Françoys Petrarcque, traduyctz de langaige italien en langue francoyse. *Lyon, R. Morin*, 1531, pet. in-8, fig., v. m. (*Aux armes de Grenville.*). . . . 35 - »

61 **Peyran** (**J**). Histoire de l'ancienne principauté de Sedan jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, 2 vol. in-8, br. . . . 9— »

62 **Pezius** (**B.**). Thesaurus anecdotorum novissimus seu veterum monumentorum, præcipue ecclesiasticorum ex germanicis potissimum bibliothecis adornata collectio recentissima. *Augustæ-Vindel.*, 6 tom. en 5 vol. in-fol. . . . . 80—»

63 **Piers** (**H.**). Histoire de la ville de Bergues-Saint-Winoc. *Saint-Omer*, 1833, 1 vol. in-8, br. . . . . 2—50

64 **Plaisirs** (**les**) **de l'Isle enchantée**; Course de Bague; Collation ornée de machines; Comedie meslée de danse et de musique; Ballet du palais d'Alcine; feu d'artifices et autres festes galantes et magnifiques faites pas le roy à Versailles, le VII may 1664, et continuées plusieurs autres jours. *Paris, Impr. roy.*, 1673, in-fol. (*fig. d'Israël Sylvestre*), v. br. (*Rare*). 21— »

65 **Pluche** (**l'abbé**). La Mécanique des Langues, et l'Art de les enseigner. *Lyon*, 1811, in-12, br. . . . . 3— »

66 **Postel** (**Guill.**) La Loy salique, livret de la première humaine vérité, là où sont en brief les origines et auctoritez de la loy gallique, nommée communement salique, pour monstrer, etc. *Suivant la copie de* 1552. *Paris, Lamy*, 1780, in-24, br. 1—25

67 **Processus juris** joco-serius; in quo continentur Bartolus à Saxo-Ferrato, Jacobus de Ancharano et Martial Avernus cum commentariis et indice locupletissimo. *Hanoviæ, Biermannus et Cons.*, 1611, 1 vol. pet. in-8, parch. (*Rare.*). . . 24—»

68 **Quatuor** novissimorum, liber *impressus Gebennis* (sine loco et anno circa 1470), 1 vol pet. in-4, br. du temps.

Exempl. très conservé, a toute sa marge, et inconnu à Panzer. 40— »

69 **Recherches** sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, suivies de la notice des *Mss.* qui lui ont appartenu, et dont la plus grande partie se conserve à la biblioth. du roi. *Paris*, 1831, 1 vol. gr. in-8, br. . . . . 10— »

70 **Récréations** historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'histoire des Fous en titre d'office, par M. D. D. (Dreux du Radier). *A la Haye*, 1768, 2 vol. in-12, v. f., fil. 6— »

Ouvrage plein de recherches historiques.

71 **Reiffenberg (de).** Histoire des troubles des Pays-Bas, par L.-J.-J. Vander Vynckt, avec un discours préliminaire et des notes par F. B. D. R. (de Reiffenberg). *Bruxelles*, 1822, 3 vol. in-8, br. . . . . 12— ».

72 **Recueil** des actes de la séance publique de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, tenue le 29 décembre 1835. *Saint-Pétersbourg*, 1836, in-4, br. (*allemand, russe, françois et latin.*) 15 — »

73 **Sabbathier.** Les mœurs, coutumes et usages des anciens peuples, pour servir à l'éducation de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe. 1770, 1 vol. in-4, br. 12— »

74 **Savary.** Morale de Mahomet, ou Recueil des plus pures maximes du Coran. *Constantinople et à Paris*, 1784, in-18, gr. pap. de Holl.

75 **Sept Sages de Grece (le conseil des).** Ensemble le Miroer de prudence, tout mis en françoys, avec une briefve et familière exposition sur chascune autorité et sentence. *Paris*, *J. Ruelle*, 1548, 1 vol. in-12, fig., v. jaspé. . . . . 20—»

Vignettes en bois bien jolies, mais le volume a quelques défauts.

76 **Sestini (Abb. Dom.).** Descrizione delle Medaglie antiche del museo hedervariano. *Firenze*, 1812-1830, 7 part. en 7 vol., in-4, br. . . . . 55— »

Exempl. bien complet.

77 **Silvestre.** Les lieux les plus remarquables de Paris et des environs, faicts par Isr. Silvestre. (*Paris, Israël*, 1649), pet. in-4 obl., v. br. (*Aux armes.*). . . . . 150— »

Cet ouvrage, composé de 209 planches, a l'intérêt de représenter une quantité de vieux monumens, dont il ne reste plus aujourd'hui aucune trace : quelques uns sont fort jolis!

LIVRES SUR LA RÉVOLUTION DE 1789 à 1830.

78 **Ambigu (l')**, variétés atroces et amusantes, journal publié à Londres, du 31 janvier 1804 au 1er mars 1812. *Londres*, 1804-1812, 26 vol. in-8 et in-fol., dos de cuir de Russie. . . 130— »

Journal très rare en France; chaque numéro est orné en tête d'une gravure singulière.

79 **Charivari (le)**, Journal quotidien; un dessin dans chaque N°, année 1833 complète, plus le mois de décembre 1832 et le mois de janvier 1834. . . . . 40— »

80 **Chemises (les) rouges**, ou Mémoire pour servir à l'histoire des anarchistes. *Paris*, *an* VIII, 2 vol. in-12, cart., non rogn., fig. Le titre en rouge.

81 **Collection** de pièces relatives à la révolution françoise, contenues en 480 cartons, et classées de la manière suivante :

Personnages du second ordre	143
Mélanges de révolution	60
Facéties	72
Jacobins	11
Louis XVI	26
Necker	14
Conventionnels et députés	47
Finances	23
Bastille	5
Diplomatie	13
Éloges	33
États-généraux	14
Code militaire	5

Environ 4,500 pièces.

Les collections, et surtout les collections politiques, ont aujourd'hui un très grand prix; on aime à jeter un coup d'œil rétrospectif sur cette première révolution si pleine de leçons et d'évènemens; et, pour bien connoître les hommes, pour apprécier les motifs qui les ont fait agir, on veut examiner leurs actes, parcourir leurs discours, et lire, pour ainsi dire, leur vie dans des documens originaux; la collection que nous annonçons offrira aux amateurs cet avantage si rare; commencée en 1789, elle n'a été terminée qu'en 1803, époque à laquelle la presse a cessé d'être libre.

Chacun de ces cartons se vend séparément; ou la totalité, 800 fr.

82 **Collection** des Lois fondamentales de la République françoise, contenant la déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen, etc. *Paris*, *an* V, 1 vol. in-18, br. . . 2— »

83 **Compte rendu** aux Sans-Culottes de la République françoise, par très haute, très puissante et très expéditive dame Guillo-

tine, dame du Carrousel, de la place de la Révolution, de la Grève et autres lieux. *Paris*, *an* II, 1 vol. in-8, f. g., veau f., 2 parties. 18— »

84 **Collection** des Mémoires relatifs à la Révolution, 51 tomes en 45 vol., d.-rel., dos de v. . . . . 120— »

85 **Courrier d'Egypte** du 12 fructidor an VI au 20 prairial an IX, 116 N^os in-4, v. j. . . . . 100— »

Exempl. complet, très rare, avec le 24e N° intact; ce N° ayant été imprimé plus large que les autres, il se trouve presque toujours rogné à la lettre. On y a ajouté une pièce imprimée à la citadelle du Kaire, 9 messidor an IX, dernière pièce françoise imprimée en Egypte par l'imprimerie nationale; elle a pour titre : *Convention pour l'évacuation de l'Egypte par le corps de troupes de l'armée françoise et auxiliaire aux ordres du général Béliard.*

On voit également, par un feuilleton ajouté à cet exemplaire, que ce journal fut rédigé par Tallien, Costaz, Desgenettes; cet exemplaire a appartenu à ce dernier.

86 **Débats** entre les Accusateurs et les Accusés dans l'affaire des Colonies, du 11 pluviose au 24 prairial an III, in-8, tome 1 à 6, en livraisons. *Paris*, *impr. de la Convention nationale*, in-8. 20— »

87 **Décade (la) égyptienne**, Journal littéraire et d'économie politique. *Au Kaire*, *an* VII, 3 *vol. pet. in-4*, *br.* (Bel exemplaire complet.). . . . . 25— »

88 **Ducancel.** L'Intérieur des Comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes, comédie en trois actes et en prose, représentée pour la première fois *à Paris*, *le* 8 *floréal an* III. 4— »

89 **Duchesne.** Lettres b..... patriotiques du P. Duchesne; 400 lettres, 4 vol. in-8, jolie d.-rel., dos de v. gris. (*Très frais.*) 60— »

90 **Freret et Créton.** L'Homme gris, ou petite chronique. *Paris*, 1818, caricatures curieuses, rel. en 2 vol. in-8, puce. (*Très frais et bien complet.*) . . . . . 15— »

91 **Histoire** du Directoire exécutif de la République françoise, depuis son installation jusqu'à brumaire inclusivement, suivie de pièces justificatives, etc. *Paris*, *an* IX, 3 vol. in-8, v. rac., dent. . . . . 10— »

92 **Journal général** de la cour et de la ville, par Brune et le Petit Gautier, du 15 septembre 1789 au 10 août 1792, 15 vol. in-8, br., avec le complément de 1797, 108 N^os, 2 vol.; en tout 17 vol. (*Exemp. complet*, *rel. et br. pas uniformes.*) 130— »

93 **Liste générale** des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi en 1792 et 93. *Paris*, 1 vol. in-8, dem.-rel., v. brun. (*Ex. bien complet.*). . . . . 10—»

94 **Marat**, publiciste parisien, 14 vol. — Journal de la République françoise, par Marat, continué, 5 vol. — Chaînes de l'Esclavage, 1 vol. En tout 20 vol. in-8, d.-rel. uniforme. (*Rare aussi complet.*) 225— »

95 **Marchant.** Jacobinéide (la), poème héroï-comi-civique, en 12 chants. *Paris*, 1792, 1 vol. in-8, v. f., rac. 12, fig. 6— »

96 **Les Sabats jacobites.** *Paris*, 1791 et 1792, 75 N^os^ en 3 vol. in-8, d.-rel., dos de v. (*Ex. complet*). . . . . 12— »

97 **Nouvel (le) homme gris**, éphémérides politiques et constitutionnelles de Montarlot. *Paris*, 1818, 21 livraisons et caricatures, rel. en 2 vol. in-8, v. brun. (*Très frais et compl.*). 15—»

98 **Tableau des prisons de Paris** sous le règne de Robespierre. *Paris*, 1797, 2 tom. en 1 vol. in-8, cart., non rogn., f. g. 6— »

MANUSCRITS ORIENTAUX.

99 **Boostan**, ou le Jardin de fruits, poème de Sheikh-Saady, pet. in-fol., d.-rel. orientale, doublé de mar. brun. 140—»

Riche *Ms.* persan de 356 pages d'une écriture charmante, sur beau papier réglé en or et en couleur, orné de riches anwans, et contenant cinq grandes miniatures de la plus parfaite conservation et de la plus grande beauté.

100 **Derj ul Deerar**, ou l'Écran des Perles, qui donne un récit détaillé de la vie de Mahomet, in-fol., mar. r., rel. orientale. . . . . 85— »

Beau *Ms.* persan de 834 pages, écrit en caractères *talik*, avec les lignes en or et couleurs et les commencemens ornés.

101 **Entrée du Paradis**, pet. in-fol., mar. r., rel. orientale. 36— »

Ms. persan de 458 pages, écriture de toute beauté, en caractères *talik*, réglé en or, avec deux beaux anwans.

102 **Extraits élégans**, ou Échantillons de belles écritures arabes, gr. in-fol., mar. n., rel. du pays à fleurs. . . . 65— »

Ce beau *Ms.*, de 18 pages, contient des extraits du Koran, écrits dans toutes les sortes de caractères en usage dans l'Orient, sur fonds ornés d'or, de couleurs, etc., par Alabed-Abed-Alla, en 1673.

103 **Grammaire arabe**, par *Ebn Massoued*, in-18, rel. orientale. 18— »

Ms. très soigné dans sa rédaction, et dont les pages sont encadrées de filets d'or.

104 **Ketab nozehat el nadhereen fi tareekh min wolya mesr min el kholafa oo el salateen el sheykh maray el hanlaly**, ou l'histoire des khaleefs et sultans qui ont régné en Egypte depuis Aboo-Bekr, an 12 à 1031 de l'Egire, par Sheikh-Zayneddeen-Maray, in-4, mar. cit., fers à froid, rel. orientale. . . . . 28— »

Ms. arabe de 196 pages, bien écrit, et d'une belle conservation.

105 **Kitab or resallet estouany.** Traité de philosophie et de morale, composé par Mohammed-Effendy, qui a été cady à Jérusalem, in-8, mar., br., fers à froid, rel. orientale à recouvrement. . . . . 26— »

Ms. turc de 384 pages, bien écrit et bien conservé.

106 **peintures persanes et mogoles**, représentant des costumes et autres peintures orientales, etc., in-fol. rel. . 1200— »

Ces peintures, d'une exécution charmante, sont au nombre de 57, avec leur explication écrite en lettres d'or, sur fond d'azur parsemé en or. Ce précieux monument oriental est peut-être ce qu'il y a de mieux dans ce genre.

107 **Porte (la) de l'assemblée**, collection de contes concernant les patriarches, etc., in-4, v., fers à froid. . . . 12— »

Ms. persan de 158 pages, bien conservé.

108 **San-kwa-ché.** Chronique des trois royaumes en langue chinoise, *édition de* 1815, 2 cahiers, pet. in-8 en 2 tom. (*Un feuillet déchiré*). . . . . 18— »

109 **Sorah (le)**, excellent Dictionnaire arabe et persan, par Ismaël ben Hamed al Johaary, pet. in-fol., mar. br., dos de mar. r., rel. orientale. . . . . 45— »

Beau *Ms.* de 824 pages, joliment écrit en caractères *nisk*, tout le texte encadré en or et bleu. (*Un peu piqué.*)

110 **Tichfat-ul-Abrar**, ou le Cadeau du noble. Un Traité de l'Equité Yoosef et Zuleekha, deux poèmes, par Jamy, in-fol., mar. noir, à compart. en argent, rel. orientale. . 65— »

Beau *Ms.* persan de 158 pages, avec anwan, titres et lignes en or et en couleurs (*Un peu piqué.*)

111 **Traité de la religion mahométane**, pet. in-4, mar. r. à compart., rel. orientale à recouvrement. . . . 16— »

Joli *Ms.* de 231 feuillets en langue turque, très bien exécuté, avec pages encadrées d'or.

112 **Tseng-pou-hiouen-kin-tseu-loui-pou.** Dictionnaire des caractères classiques chinois, 14 cahiers, gr. in-8. . . 25— »

Ce dictionnaire, composé en 1616 par Mey-Jna-Seng, et augmenté en 1685 par Han-Mou-Lou, contient un syllabaire mantchou divisé en 12 classes, suivant la terminaison des syllabes.

113 **Tukmed-ul-Lemaun**, ou la Perfection de la foi; série d'instructions religieuses, gr. in-8, mar., fers à froid, rel. orient. 12— »

Ms. persan de 172 pages, bien conservé.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

114 **Allier (Ach.).** L'ancien Bourbonnois (hist., monum., mœurs, statist.), continué par Ad. Michel et L. Batissier, gravé et lithographié sous la direction de M.-A. Chenavard, par une Société d'artistes, 2 vol. gr. in-fol., et atlas de 125, pl. in-fol., mar. br. 180 fr., et 250 fr. pap. de Chine, d.-rel., dos de mar. 205, et gr. pap. 275 fr.

115 ——— La Jolie Fille de la Garde, ballade bourbonnoise, gravée à l'eau-forte, par Célestin Nanteuil. In-8. 6— »
Le même en couleur. 20— »

116 **Chronique (la) de Rains**, publiée sur le *Ms.* unique de la Bibliothèque royale, par Louis Paris, archiviste de la ville de Reims, 1837, 1 vol. in-8. 8— »

Ce volume commence : — Comment li rois Loeys prit à feme la ducoise Elienor, puis la repudia pour espouser Aelis de Champaigne. Li Trepas le roi Loeys et couronnement le roi Phelippe.— Comment la discorde meut entre le roi de France et le roi d'Angleterre. — Comment li roi Gui regna en la tière de Surie. — Coment li baron entreprinsent le traïson dou roi Guis. — Coment li rois de France et li prince de Crestienté alèrent outre mer. — Coment li roi Ricars volt faire mourdrir li roi de France. — Coment li rois d'Engletière entra en France. — Enfin une partie de cet ouvrage est consacrée à l'histoire de France et d'Angleterre, au XIVe siècle.

117 **Douze dames de rhétorique**, publiées pour la première fois d'après les *Mss.* de la Bibliothèque royale, avec une introduction par Louis Batissier, et ornées de gravures par Schaal. *Moulins*, 1838, in-4, d.-rel., mar. doré en tête.

Toutes les pages de ce vol. sont encadrées d'arabesques et dessins à l'imitation des anciens, et de plus il est orné de 12 charmantes miniatures prises sur les *Mss.* Charmante publication faite avec le soin et l'exactitude la plus recherchée.

118 **Grammatographie du IXe siècle**, types calligraphiques tirés de la Bible de Charles le Chauve, *Ms.* de la Bibliothèque royale, par J.-B.-J. Jorand, peintre, membre de la Société royale des antiquaires de France, etc., ouvrage lithographié par Engelmann. Paris, 1837, gr. in-4, orné de 65 planches. 25— »

119 **Hilarii versus et Ludi**, 1838, 1 vol. pet. in-8, pap. façon holl. 4—50

Ce petit volume, publié par les soins de M. Champollion-Figeac, contient 15 pièces de celles que l'on appelle proses rhythmiques, rimées, 3 sont des mystères, et les autres des compositions satiriques, amoureuses, descriptives et historiques; les 3 mystères que contient ce petit volume, savoir : *la Résurrection de Lazare, saint Nicolas, l'Histoire de Daniel.*

(*Voyez*, pour plus de détails, la notice de ce No.)

120 **Histoire de la robe sans couture** de N.-S. Jésus-Christ, 4e édition, *Paris*, 1838, 1 vol. in-12, cart., pap. vél. 2— »
4e édition réimprimée sur celle de 1703.

121 **Histoire de Soissons**, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, d'après les sources originales, par MM. Henry Martin et Paul.-L.-Jacob (bibliophile). 1837, 2 vol. in-8, br. 16— »

122 **Manuscrits françois de la bibliothèque du roi**, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols, de la même collection, par M. Paulin Pâris. *Paris*, 1836-38, 2 vol. in-8, br., papier collé. . . 18— »
Grand in-8, pap. vél., tiré à petit nombre. . 40— »

Cette histoire de nos *Mss.*, en langue vulgaire, a pour but d'expliquer et faire connoître « quel est le nom des principaux scribes; » — quelles sont les villes, les provinces et les contrées où l'on » exécutoit les plus beaux textes; — quels sont les ornemens les » plus anciens, les plus curieux, les plus bizarres; — dans quels » volumes trouve-t-on des dessins d'églises, de maisons, de vais- » seaux, de costumes, d'instrumens de musique; — quelle est la

» date des reliures; — quelle est l'origine de chaque *Ms.*; dans
» quelles bibliothèques ont-ils successivement passé; — quelle est,
» de dix leçons du même ouvrage, la meilleure, la plus respecta-
» ble; combien a-t-on de monumens du IXe siècle; — combien du Xe;
» quels sont les textes imprimés; — quels ne le sont pas; — quel
» est le plus vieux. *Ms.* en langue vulgaire, etc., etc. »

123 **Relation** de l'ordre de la Triomphante et Magnifique monstre, ou Représentation du Mystère des saints actes des Apostres, par Arnoul et Simon Greban, qui a eu lieu à Bourges, le dernier jour d'avril 1536; ouvrage inédit de Jacques Thiboust, sieur de Quantilly, secrétaire du roi, élu en Berry; suivie, 1° d'un Recueil de quantité de faits curieux, notes, anecdotes, axiomes, maximes et citations relatifs aux départemens du Cher et de l'Indre, et de partie d'autres contrées circonvoisines; enfin de tout ce qui composoit autrefois la province du Berry et le diocèse de Bourges; 2° du Plan en perspective de la ville de Bourges, tel qu'il a été fait en 1566, et de celui du Château de Mehun; 3° et de planches représentant des portraits, bustes, médailles, tombeaux et autres objets. Le tout recueilli par maître Labouvrie, notaire honoraire. 6— »

124 **Roman (le) du roi Flore** et de la belle Jeanne, publié pour la première fois d'après un *Ms.* de la Bibliothèque royale, par Francisque Michel, 1 vol. pet. in-8, papier fort, tiré à petit nombre. 4— »

Papier vélin de Hollande. 8— »

(*Voyez* la notice qui sera insérée dans le No suivant du Bulletin.)

125 **Vettori Francesco.** Viaggio in Alemagna, aggiuntavi la vita di Francesco e Pagolo Vettori, il sacco di Roma del 1527, dello stesso F. Vettori. *Parigi*, *Techener*, *et Fierenze*, *Molini*, 1838, 1 vol. in-12, br. . . . . 5— »

(*Voir* la notice, pag. 24 du Bulletin.)

Notices contenues dans le premier Numéro du Bulletin du Bibliophile, 2e *série*.

Notice bibliographique sur Montaigne, par M. Payen.
Correspondance.
Mélanges bibliographiques.
Variétés bibliographiques.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT-LA-CHAPELLE),
rue de l'Éperon, n° 7. — Mars 1838.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 2. — 3e SÉRIE.

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

MARS ET AVRIL 1838.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Quand M. Nodier a pris la direction du *Bulletin du Bibliophile*, dont il avoit eu la première idée, fidèle à son respect pour les décisions de l'Académie, il n'a pas osé imposer sa vieille orthographe anté-voltairienne aux imprimeurs du journal, il l'a abandonnée au correcteur et aux ouvriers de la presse.

Le développement qu'a reçu depuis le *Bulletin du Bibliophile*, et que la protection d'un ministre éclairé lui permet d'augmenter encore, a cependant attiré l'attention d'un grand nombre d'hommes instruits, dont j'ai dû prendre les conseils, dans des vues d'amélioration et de perfectionnement. Ils ont pensé que l'orthographe nouvelle offroit, dans le corps d'une rédaction entrecoupée à tout moment de citations anciennes, une disparate choquante et presque barbare. Je me suis rendu à leurs avis en adoptant l'orthographe de nos grands classiques, ou plutôt en la reprenant telle qu'elle étoit, il y a peu d'années, dans les belles éditions de M. Didot et de M. Crapelet, dans les savans et ingénieux feuilletons du *Journal des Débats*, et dans le *Dictionnaire de l'Académie* elle-même, jusqu'à la sixième édition.

Comme cette résolution ne peut passer tout à fait sans examen, je l'appuierai, dans un des numéros prochains, d'un article important de M. Paulin Paris, où elle est discutée avec cette sagacité consciencieuse et brillante qui distingue les moindres écrits de notre savant collaborateur.

J. T.

LES INCONVÉNIENS

D'UNE

FAUTE D'IMPRESSION.

« Puisse-t-il (le typographe détestable!) tomber de l'abomination dans la désolation, et de la désolation des désolations dans l'éternelle damnation!... »

Mais cette formule d'imprécation, qui pouvoit suffire au docteur Sloop, dans sa colère contre Obadiah, seroit trop vulgaire pour l'indignation d'un auteur offensé dans ce qu'il a de plus sensible! J'aime mieux en emprunter une autre à Belzébut lui-même, quoique celle-ci ne soit pas consacrée par le rituel.

Tout le monde sait que les innocentes victimes de l'indigne prêtre Gaufridy, brûlé comme Urbain Grandier, quelque soixante ans avant Urbain Grandier, et coupable comme lui, furent exorcisées par le révérend père Sébastien Michaëlis, inquisiteur de la foi dans le pays de Provence; tout le monde sait qu'en cette occasion solennelle, Belzébut, ou Béelzébub qui vaut mieux, quoi qu'en disent les jésuites de Trévoux, fut vaincu à outrance par le bon dominicain, et réduit à évacuer honteusement son dernier fort retranché, lequel étoit une certaine Verrine, la plus jolie brune du diocèse. Ce que tout le monde ne sait pas, et qui peut tout savoir? c'est que la force de l'exorcisme contraignit Béelzébub à confesser, en partant, le principal secret de son empire, et à l'exécrer lui-même. C'est à cette dernière imprécation que je m'en tiens, comme je le disois, avant d'entrer dans cette longue parenthèse.

« Maudit soit celui qui premier commença d'escrire! Maudit soit l'imprimeur qui premier l'imprima! Maudits soient les doc-

teurs qui examinèrent le contenu du premier livre imprimé! Maudits ceux qui le mirent en œuvre! Maudit qui inventa l'art détestable d'imprimer! Maudit le pape qui l'approuva! Maudits les cardinaux, archevesques et évesques qui l'assistèrent, parce que, depuis le monde commencé iusques au iour du iugement, iamais n'est arrivé ni n'arrivera chose plus abominable! »

Ceci se lit dans l'*Histoire admirable de la possession et de la conversion d'une pénitente*, imprimée à Paris, 1614, in-8, page 81, et ce sont les propres paroles de Béelzébub, qui ne montra jamais plus de bon sens et plus d'esprit. Je pose en fait que le révérend père Sébastien Michaëlis étoit incapable de les inventer.

De tels préliminaires semblent annoncer un acte d'accusation complet contre l'imprimerie, et je me réserve bien de le dresser un jour, si j'en ai le temps. Je ne parlerai aujourd'hui que de la plus innocente de ses peccadilles, *la faute d'impression,* cette élucubration n'ayant point d'autre fin que de prouver, par des exemples, combien la funeste industrie dont les moindres erreurs ont de pareilles conséquences est digne de l'animadversion des hommes. Je m'en tiendrai même à la faute d'impression pure et simple, qui prouve seulement dans le compositeur barbare une profonde ignorance de la valeur des noms et des mots, et qui mérite, à la vérité, plus de pitié que d'horreur. *La faute d'impression intelligente,* dont Dieu veuille vous préserver, est celle du compositeur narquois qui raffine à dessein sur le texte de sa copie, et qui prête malignement à son auteur les graces mystérieuses du nôn-sens et l'audace romantique du barbarisme. Vous avez tous connu cette fameuse madame Saqui, citoyenne énergique et fière qui, pendant quinze ans, avoit sauté pour la branche aînée sur la corde périlleuse des *acrobates*, mais en faisant des vœux secrets pour la chute de la monarchie dont l'équilibre constitutionnel l'empêchoit souvent de dormir. La monarchie tomba en essayant un tour de force, et son heureuse rivale s'associa sans balancer aux triomphes du peuple (je prie l'imprimeur de ne pas mettre *sans balancier*). Elle dédia sa première affiche *aux journées mémorables de juillet*. L'intention étoit bonne, sans doute, et madame Saqui doit en être louée; mais elle avoit malheureusement affaire à un compositeur d'imprimerie plus zélé qu'elle-même, et aussi habile qu'homme qui vive à forger un néologisme. Il trouva *mémorable* trop mesquin pour le sujet, et avisa, dans sa prudente cervelle, de le pousser au superlatif par quelque paragogisme ingénieux; si bien qu'on lut, le lendemain, à la porte du théâtre, en lettres cyclopéennes ou atlantiques, cette belle inscription : AUX JOURNÉES IMMÉMORABLES, etc., épithète saugrenue qui leur restera peut-être. Voilà ce que j'appelle une *faute d'impression intelligente*.

Je reviens maintenant à l'autre. Il n'est personne, parmi les innombrables faiseurs de riens, qui parcourent à leurs risques et périls la scabreuse carrière des lettres, dont la réputation et la for-

tune n'aient failli trébucher cent fois contre une faute d'impression. A quel homme d'esprit, grand Dieu, l'imprimerie n'a-t-elle pas prêté une bêtise? Je n'en veux pour témoin que ma dernière brochure philosophique publiée à Pont-Sainte-Maxence.

J'avois jugé à propos de rappeler à mon lecteur (je mets toujours *lecteur* au singulier pour être plus sûr de mon fait), j'avois trouvé convenable, dis-je, de lui remettre en mémoire que Virgile et Horace étoient, de leur temps, bien accueillis de Mécène; et j'aurois, en vérité, aussi bien fait de m'en taire, car cette particularité d'histoire littéraire n'offre pas, à beaucoup près, le mérite de la nouveauté; mais, enfin, cela étoit écrit, *quod scriptum scriptum*, et il falloit que cela fût imprimé. Savez-vous ce que fit mon Elzevir? Le traître lut *Horace*, car j'écris fort lisiblement, mais il imprima *Homère*. Voyez-vous d'ici Mecenas, le *præsidium* et le *dulce decus* d'Homère, ce qu'Homère ressuscité auroit tout au plus dit, en grec, de Pisistrate ou d'Alexandre! Cependant, je suis de bonne composition, de meilleure composition, grâce au ciel, que les feuilles de mon typographe, et je cherchai un motif de consolation jusque dans l'énormité de sa balourdise. « Passe encore pour Homère! m'écriai-je, on ne s'y méprendra pas; mais si le bourreau s'étoit pris à Stace ou à Lucain, comment me serois-je lavé d'un anachronisme d'un demi-siècle, dans ce temps de belle érudition et de graves études historiques, où Pradon seroit inexcusable d'ignorer la chronologie? »

Je commençois donc à me rassurer sur la foi de mon impeccabilité, et il n'y a pas un grimaud des petites écoles qui n'eût fait comme moi, quand un journal doucereux, qui va furetant par circonstance dans les chiffons de la littérature infime, ramena ma triste brochure au bout de son crochet, y promena la lanterne délatrice, et parvint à y épeler la faute fatale. Elle ne lui échappa point, car on peut poser en fait qu'elle n'échapperoit à personne. A cet aspect, un zèle tout nouveau pour les belles études enflamma subitement le critique patriote, et il se hâta de soumettre à qui de droit l'importante question de savoir si les intérêts d'une partie notable de l'enseignement pouvoient être confiés sans danger au malencontreux écrivain qui prend Homère pour un poète latin du siècle d'Auguste. Sa dénonciation héroïque éveilla la pâle envie qui ne dort jamais qu'à demi. L'Université en frissonna dans ses fourrures, et maintenant, *sub judice lis est.* J'attends ma destitution d'un jour à l'autre.

N'est-ce pas une destinée bien fâcheuse pour un homme qui a pâli quarante ans sur les difficultés les plus ardues de l'histoire littéraire, que de se voir mis à la porte des colléges pour s'être mépris sur la langue que parloit Homère? C'est cependant le produit net d'une faute d'impression.

Je n'y perdrai, toutefois, que les avantages très bornés d'une doctrine de peu de valeur, dont j'aurois déjà fait bon marché d'avance

à la postérité. Il faillit en coûter davantage à Rabelais; et nous avons peine à comprendre, aujourd'hui, la délicatesse des casuistes qui, parmi tant d'impiétés, allèrent se prendre à celle-ci. C'est dans les plaisans chapitres où Panurge s'indigne avec tant de verve contre le poète Raminagrobis : « Son ame, dit-il, s'en va à trente mille panerées de diables... Au moins, s'il perd le corps et la vie, qu'il ne damne son ame. » L'imprimeur écrivit *son asne;* pure ânerie typographique, qui passa pour un sacrilége en Sorbonne. La censure ecclésiastique, trop indulgente jusqu'alors pour les bouffonneries libertines de l'épopée pantagruélique, ne crut pas devoir tolérer une équivoque indécente en matière si sérieuse. Elle jeta feu et flammes; et, en ce temps-là, cette expression figurée se traduisoit par le sens propre. Les bûchers alloient s'allumer, quand le bon roi François Ier conçut l'heureuse idée d'appeler la cause devant lui, en sa qualité de grand-justicier du royaume, et de se faire lire les pièces du procès « par un docte et fidèle anagnoste, » messire Pierre Chastelain, évêque d'Orléans, homme consommé aux bonnes études, et notamment aux arcanes exquis du pantagruélisme. François Ier n'étoit vraiment pas dégoûté; il s'amusa comme un roi, et renvoya l'accusation au terme que Panurge assignoit à ses créanciers, c'est à dire aux calendes grecques. Bien en prit à Rabelais et à nous-mêmes; car, sans cet équitable appointement, nous n'aurions ni Dindenaut et ses moutons, ni Grippeminaud et ses chats fourrés, ni Papefiguière et ses diableteaux; et je vous demande, en conscience, mes amis, si nous pourrions nous en passer.

L'incroyable maladresse d'un typographe étourdi faillit être plus fatale encore au gracieux poète Jean Bonefons. Tout son crime étoit cependant d'avoir apostrophé, en termes trop véhémens, une de ses propres dents qui avoit offensé le beau sein de sa Pancharis :

O Dens improbe, dire, ter sceleste,
Dens sacerrime, Dens inauspicate
Tun' tantum scelus ausus, ut papillas
Illas Pancharidis meæ papillas,
Quas Venus veneratur et Cupido,
Feris morsibus ipse vulnerares?

Ce passage, un peu vif, à la vérité, n'a rien, toutefois, qui sente l'hérésie; et si quelqu'un avoit le droit d'y mordre, ce n'étoit certainement pas la Sorbonne. Cependant, l'honnête M. Jean Vogt, érudit fort distingué du XVIIIe siècle, n'hésite pas à dire, en le citant : *Blaspheme, et plus quam blaspheme, hæc dicta sunt.* Je vous laisse à juger de l'effet qu'il dut produire deux siècles auparavant; et si le sens impie qu'il présente à la pensée ne vous a pas frappé encore, je vous expliquerai l'énigme en deux mots. L'imprimeur, que le ciel confonde, avoit lu *Deus* où Bonefons avoit mis *Dens*, et c'étoit le nom sacré du Seigneur qui se trouvoit accolé à ces abominables épithètes : *inauspicatus, sacerrimus, ter scelestus, dirus,*

improbus, auxquelles on peut déjà trouver, dans leur application à une dent amoureuse, tout le luxe de l'hyperbole. Bonefons s'étoit enfui à la première nouvelle du scandale qu'excitoit son crime involontaire; il avoit délaissé son siége de lieutenant-général du bailliage de Bar-sur-Seine, car l'élégant rival de Catulle sacrifioit à Thémis comme aux Graces. Nos gens de robe sont moins aimables. Heureusement pour lui, son manuscrit n'étoit pas perdu. Il fut soumis, par les soins du président Achille de Harlay, à la Faculté de théologie, qui le lut, sans doute, *cum summâ voluptate*, et le censeur, pour la foi, daigna écrire sur la dernière page ce judicieux *erratum* :

Deus, leg. *Dens : idque rectissime juxta contextum.*

Si le feuillet incriminé ne se fût pas retrouvé dans ce chaos de papier, monstrueux *caput mortuum* des imprimeries, le lieutenant-général du bailliage de Bar-sur-Seine étoit brûlé en Grève.

Le pauvre abbé Martini, doyen d'Asello en Calabre, joua moins gros jeu que Bonefons à la loterie des erreurs typographiques, mais il y perdit davantage. C'étoit, en son temps, un poète qui savoit l'orthographe et la ponctuation, genre d'érudition que la plupart des poètes modernes ont jugé surabondant; mais il faut avouer que cette science lui avoit nui en quelque chose, et que le bonhomme, qui avoit foi dans le point et dans la virgule, leur confia trop aveuglément la destinée de sa poésie et de sa logique. Une virgule causa sa ruine. Parmi ses vers léonins, imprimés je ne sais où, se trouvoit celui-ci, qu'il avoit composé pour servir d'inscription à la porte de son abbatiale :

Porta patens esto, nulli claudatur honesto.

Ce vers n'est pas fort remarquable sous le rapport de l'invention et du style; mais on conviendra du moins qu'il seroit irréprochable sous le rapport de la morale, si la morale la plus pure étoit à l'abri d'une faute d'impression. Le compositeur et le prote en décidèrent autrement, et il ne leur fallut pour cela qu'un des *sbagli* les plus communs de leur industrie infernale, le déplacement de cette virgule vertueuse et hospitalière, qui étoit, en son lieu, un titre incontestable au prix Montyon; de sorte que la pieuse inscription de l'abbaye d'Asello fut changée, sans y modifier d'ailleurs un seul mot, en cette boutade impertinente et grossière :

Porta patens esto nulli, claudatur honesto.

Le sens étoit complet et horrible; la virgule le vouloit ainsi, virgule scélérate que l'abbé Martini ne put effacer avec ses larmes. Que dirai-je, hélas! le pape, qui étoit alors de loisir, tomba par malheur sur le monostique fatal, et, indigné contre l'égoïsme cynique du poète, il le dépouilla de son abbaye d'Asello. Martini se

consoloit de tout avec des monostiques. Il improvisa celui-ci, qui est plus célèbre que l'autre :

Pro solo puncto, caruit Martinus Asello.

C'est ce que nous avons fort élégamment traduit en françois par ce proverbe qui enrichit depuis tous les trésors de la sagesse des nations : *Faute d'un point, Martin perdit son âne ; Asellus* et *Asello* ayant la même signification qu'*âne* ou *ânon* dans leurs langues respectives.

De notre temps, on ne compte plus les fautes d'impression dans les livres. Un honnête libraire déclaroit dernièrement à la barre d'un grave tribunal qu'il ne savoit pas lire ; j'y attends un compositeur à la presse qui avoue qu'il ne sait pas signer. Quelques uns de ces non-sens typographiques, dont les ouvrages modernes sont remplis, décèlent le mécanisme aveugle d'une main illitérée. On ne seroit pas étonné de voir éclore des phrases pareilles du simple caprice d'une combinaison fortuite. C'est de la littérature aléatoire. Quand on reproche aux imprimeurs une de ces effroyables bévues, ils ne manquent pas de s'en prendre aux auteurs eux-mêmes, et d'accuser la mode qui le veut ainsi. C'est étrange, mais il ne faut jurer de rien.

La plus innocente des erreurs de composition, c'est ce qu'on appelle la *coquille*, c'est à dire le faux emploi de certaines lettres qu'une *distribution* étourdie a mal placées dans le cassetin, et dont un prote, plus étourdi encore que le *distributeur*, n'a pas reconnu l'usurpation. Cette complication de maladresse a quelquefois des conséquences incalculables ; heureux et mille fois heureux quand elle ne dénature pas complètement l'idée en substituant un sens apparent au sens de l'écrivain. *Ame* pour *âne*, *Deus* pour *Dens*, pourroient n'être que des *coquilles* involontaires ; il ne faudroit, pour cela, qu'un *m* ou un *u* égaré dans le cassetin de l'*n*. Voltaire mit sur la scène, sous le nom de *Frélon*, un journaliste de son temps qui s'appeloit *Fréron*. C'est une *coquille* intelligente.

Qui se souvient aujourd'hui de mon ancien ami Joseph Despaze, poète toulousain ? C'étoit cependant le Juvénal du directoire. *Sic transit gloria mundi.* Joseph Despaze étoit un jeune homme de talent, le compatriote et l'émule de Lormian, son maître et le nôtre ; il eut le malheur de critiquer, dans ses *Cinq Satires*, des écrivains et des artistes d'un mérite supérieur ; il eut le malheur de louer, dans ses *Cinq Hommes*, des méchans et des sots, et ses *satires*, d'abord bien accueillies des lecteurs, furent tuées par ses panégyriques. Je citerai quelques vers de la *Satire des Arts*, non parce qu'ils sont les meilleurs, il s'en faut de beaucoup, mais parce qu'ils se rapportent à mon sujet. Le poète parle du salon de peinture :

En effet, j'oubliois qu'un ordre d'Apollon
Vient d'ouvrir au public les portes du salon.

M'y voilà. Dieu des arts! Quel horrible mélange!
Quoi! l'on vénère ici l'ombre de Michel-Ange!
Et l'on y laisse entrer Laurent, Le Doux, Mirvaut,
Petit, Lucas, Gensoul, Colas, Dabos, Ravault,
Absurdes écoliers, sans goût, sans élégance,
Débiles en talens, mais forts en arrogance,
Qui, pressés, entassés dans le même chemin,
Se disputent la palme, une croûte à la main.

Il faut savoir, pour l'éclaircissement de cette historiette, que Paris possédoit alors deux peintres presque homonymes, le bon Dabos, peintre renommé de *trompe-l'œil*, qui faisoit l'ornement des salles à manger, et le brillant Dubos, petit-maître françois perfectionné à l'école des *fashions* angloises, célèbre en ce temps-là par le bon goût de sa toilette, par la beauté de ses chevaux, par sa petite maison des Champs-Elysées, par ses bonnes fortunes et par ses duels. Dubos étoit absorbé tout entier par la peinture *équestre*, et les excellentes manières dont il faisoit profession ne lui auroient pas permis d'exposer au salon le portrait de ses maîtresses. Il n'y avoit exposé que le portrait de ses jumens, qui réunissoit les suffrages de tous les amateurs de l'équitation. Despaze ne pensa pas à lui. Je suis caution qu'il écrivit *Dabos*, mais un démon ennemi avoit fait tomber un *u* dans le cassetin de l'A, et tout Paris fut dupe de cette *coquille* fatale dont il étoit trop facile de prévoir les résultats, car Dubos n'étoit pas homme à perdre l'occasion d'une rencontre meurtrière, et Despaze étoit Gascon. Le poète a raconté le dénouement de cette affaire dans la *Satire à Sicard :*

. . . . . Dabos voulut punir l'audace
D'un *u* qui, dans mes vers, d'un A surprit la place,
Et, pour ce grand forfait, atteint d'un plomb brûlant,
Sur un lit de douleur je fus jeté sanglant.

On voit par là que l'imprimerie vend quelquefois bien cher ses *coquilles*.

Ce qu'il y a de prodigieux dans cette erreur typographique, c'est qu'elle s'est perpétuée dans toutes les éditions postérieures, nonobstant les réclamations de l'auteur, deux ou trois fois répétées dans les *notes*. Il semble qu'un *erratum* contre-signé par une balle de pistolet devoit tenir avertie l'attention du compositeur; mais on peut dire de la plupart de ces gens-là ce que disoit de son secrétaire un habile diplomate : « L'homme dont je me sers est si bête qu'il ne comprend pas même ce que je lui dicte maintenant. »

Il n'en étoit probablement pas ainsi du temps où Lascaris, Erasme, Badius, Turnèbe, Henri Estienne, Casaubon daignoient donner leurs soins à la correction d'un texte, comme de simples ouvriers; cependant, dès le premier âge de l'imprimerie, elle a porté dans son sein, comme la boîte de Pandore, le germe de tous les vices honteux qui devoient en faire un fléau pour le genre humain, et la faute typographique n'y manquoit pas. Croiroit-on

qu'il y a jusqu'à trois volumes connus qui démentent, par l'antériorité de leur date, les notions établies sur l'époque de son invention? Ces dates anticipées sont des fautes d'impression, sans doute; mais les livres empreints, par la fourberie ou par la sottise, de ce faux matériel subsistent encore; mais, je me flatte, dans ma colère, qu'ils survivront peut-être à toutes nos fastidieuses recherches *De Originibus et incunabulis typographiæ;* mais j'espère qu'ils iront convaincre de mensonge, devant la postérité, les apothéoses et les monumens de Guttemberg, et qu'il ne restera pas même à sa mémoire la hideuse célébrité d'Erostrate. *Deus omen non avertat.*

Puisque j'ai cité cependant tant de *fautes d'impression* qui n'ont mis en péril que la fortune ou la vie d'un pauvre auteur (ce n'est pas grand'chose), je ne laisserai pas en oubli une légère *faute d'impression* qui a changé la face du monde. Napoléon, qui écrivoit volontiers dans les journaux à ses momens perdus, avoit cru devoir la politesse d'une réclame obligeante à son auguste ami l'empereur Alexandre, après la paix de Tilsitt. « Quel danger, » disoit-il, peut menacer le pouvoir de ces deux grands souverains » dont l'union est à jamais invincible? » Il n'y avoit pas le mot à dire, si le diable ou l'imprimerie ne s'en était mêlé. L'imprimerie s'en mêla. Un des pressiers du *Moniteur* enleva, suspendues à son tampon, les trois dernières lettres du mot *union;* le prote lut: « dont l'*un* est à jamais invincible. » Le sens y étoit, vrai ou faux, et les protes n'y regardent pas de si près. La *faute d'impression* resta, et voilà la guerre allumée. Chapitre singulier à ajouter à l'histoire des grands effets produits par de petites causes.

Je n'ai pas besoin de dire que cette dissertation, écrite *ab irato*, pouvoit devenir un ouvrage énorme; il ne falloit que feuilleter quelques volumes pour la grossir indéfiniment, et j'y serois facilement parvenu si j'avois tiré à la page, comme cela se pratique dans la littérature marchande. Tout réfléchi pourtant, j'imagine qu'elle doit paroître assez longue pour un *errata.*

CH. NODIER.

RÉPONSE

A L'ARTICLE DE M. DAUNOU,

RELATIF A L'ORTHOGRAPHE VOLTAIRIENNE.

LES MANUSCRITS FRANÇOIS. « M. P. P. continue d'écrire partout *oi* » au lieu d'*ai*, quoique cette dernière orthographe soit établie » dans le nouveau dictionnaire de l'Académie françoise. »

J'ose réclamer la très innocente liberté de conserver mes premières habitudes orthographiques. Il y a quatre ans, l'*Académie françoise* étoit encore l'*Académie françoise;* les *Français* n'ont dépossédé les *François* qu'à une imperceptible majorité, et personne n'ignore que plusieurs imprimeurs de Paris, parmi les plus corrects et les plus renommés, refusent encore de courber leurs formes sous le joug de l'hérésie voltairienne. M. Charles Nodier passe en général pour connoître assez bien le génie de notre langue et les mystérieuses sinuosités de son orthographe; cependant M. Nodier, l'académicien, écrit encore *François*, *quoique* l'*ai* soit *établi* par le dictionnaire académique. Et la raison? la voici, je suppose: il écrivoit ainsi dans sa jeunesse, il ne veut pas, à cinquante ans, sans bons et valables motifs, mettre une paille dans sa plume et recommencer les exercices de l'école primaire. Il le feroit pourtant, et je suivrois son exemple s'il nous étoit bien démontré que le nouveau système est le meilleur, et qu'en le suivant notre style seroit à lui plus brillant, à moi quelque peu moins humble; mais sur ce point tous nos doutes ne sont pas levés. Nous n'applaudissons pas encore assez franchement à la liberté de modifier l'orthographe que l'Académie joint à sa mission de constater l'usage des mots et leur prononciation consacrée. Et je vous prie, tant qu'il n'est pas question de changer les formes de notre langue, quelle nécessité d'en changer l'orthographe? tant que vous admirerez tous les mots, toutes les phrases de nos classiques du grand siècle, quelle nécessité de gourmander leur manière d'écrire ces mots et ces phrases? — On prononce autrement aujourd'hui? — Mon Dieu! voilà plus de cent ans qu'on a le tort de prononcer *Francès*, *connessès:* pendant cent ans, l'Académie n'avoit pas confirmé de sa grande autorité ce méchant usage; ne falloit-il rien moins que la révolution de 1830 pour lui arracher la palinodie? C'est pitié que la chute des rois entraîne le déshonneur de la langue. Hier, ouvrant une nou-

velle édition de ces *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, je tombai sur la fable du Rat et de l'Éléphant :

> Se croire un personnage est fort commun en France :
> On y fait l'homme d'importance
> Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois ;
> C'est proprement *le mal français* (1).

Français, l'entendez-vous ? Voilà des éditeurs qui savent leur orthographe : toutefois, supposons qu'ils eussent couru la chance de déplaire à l'Académie ; leur édition n'auroit peut-être jamais obtenu la précieuse approbation de l'Université ; les colléges et les pensionnats de demoiselles lui seroient à jamais fermés ; mais, en revanche, le petit nombre de leurs jeunes lecteurs n'auroit pas besoin sur ce vers d'un commentaire que l'on n'a pas fait, et, dès le premier coup d'œil, ils remarqueroient que la prononciation du mot *françois* étoit meilleure au temps de La Fontaine. On ne peut d'ailleurs assez dire combien l'orthographe se lie intimement à certaines délicatesses d'expression et de pensées. Ces vers de Boileau :

> Le Corneille, à mon goût, est joli quelquefois ;
> Pour moi, je l'avoûrai, j'aime le beau françois.

ont un grand charme pour tous ceux qui connoissent et, par conséquent, chérissent notre langue : changez le mot *quelquefois*, et ajoutez :

> Pour moi, je l'avoûrai, j'aime le beau français.

Il n'y aura plus là que deux vers plats. Que seront devenues cette voix pleine du beau parleur, et sa complaisance comique à tomber orgueilleusement sur *le beau françois ?* Tout aura disparu et la langue aura perdu l'une de ses ressources, sans que l'on puisse dire au profit de quoi.

Il y avoit prescription de plus d'un siècle pour le *françois* prononcé *français*, et cette raison pouvoit suffire ; car, en fait de grammaire, et surtout d'orthographe, il ne devroit y avoir de lois que celles de l'usage écrit, établi, reconnu. Mais, sans alléguer trop haut les intérêts de l'étymologie, ne peut-on remarquer que, dans l'origine, on prononçoit rudement Francois, du nom générique et glorieux des *Francs ;* puis le substantif féminin *France* ayant fait peu à peu foiblir l'adjectif, on finit par prononcer *Franceois* ou *François* jusqu'à la fin du XVIe siècle. Alors l'invasion des reines, des favorites et des dames d'honneur italiennes frappa de mollesse et de je ne sais quelle incertitude le son de notre plus généreuse diphthongue. Alors il fut de bon goût courtisanesque de dire les *Francès*, les *Einglès ;* je *cerchès*, je *criès*, je *souhetterès*. On voulut même changer le fonds de la syntaxe, et Brantôme méprisoit ceux

(1) Édition classique d'Aug. Delalain.

qui *avoient esté*, et non pas *estoient esté*. Heureusement pour le XVIIe siècle, Malherbe et Vaugelas parurent, et personne n'osa plus de longtemps rouvrir les blessures faites par les Italiens à notre bonne prononciation.

A ce propos, je remarque un fait curieux : le nom des peuples qui avoient de fréquentes relations avec la cour de France, au XVIe siècle, a seul vu corrompre chez nous son ancienne prononciation. Ajoutons-y cependant les points de la France les plus habituellement livrés à l'influence italienne. Henri III fut roi de Pologne ; la France fut toujours en lutte d'ambition avec l'Angleterre ; les Italiens commerçoient principalement avec *Lyon*, *Marseille*, *Avignon*, etc. On prononça donc les *Polonès*, les *Englès*, les *Avignonès*, etc. Mais, grâces à Dieu, on nous laissa les *Danois*, les *Suédois*, les *Hongrois*, les *Rémois*, les *Champenois* et les *Comtois*. C'est quelque chose.

Si l'on a tant à blâmer dans les *Français*, que ne dira-t-on, surtout que ne pensera-t-on pas des enfan*ts*, des méchan*ts* et des savan*ts* ? Pour les *François*, on allègue le despotisme de l'usage ; pour les enfan*ts*, celui de la raison. Cependant on n'a jamais, il me semble, fait sentir la pénultième de savants et d'amants ? On ne la prononçoit, on ne l'écrivoit pas ; l'Académie ne pouvoit donc alléguer le plus foible prétexte pour en alourdir nos mots, en allonger nos syllabes. Je me suis souvent enquis des considérations auxquelles elle avoit cédé. On m'a dit que l'addition de la pénultième *t* étoit faite dans l'intérêt des étrangers anglois, allemands et polonois qui se livroient à l'étude du *françois*. Sans les *t*, ces estimables personnes auroient grand'peine à distinguer le radical de son addition numérale accidentelle ; en conséquence, ils pencheroient à croire que le mot simple est *enfan*, *savan*, *aman*, tandis qu'il est en réalité *enfant*, *amant* et *savant*, etc.

Eh bien ! cette réalité, je ne l'admets pas encore. Du moins, les Latins, nos maîtres, pensoient-ils comme on craint tant de voir penser les Polonois et les Russes ? Chez nous, au XIIIe siècle, et M. Daunou le sait mieux que personne, l'*s* final de ces mots désignoit ce que les grammairiens appellent le nominatif singulier, et le *t* final, le nominatif pluriel. Ce système étoit plus conforme au génie de la langue-mère ; mais en le renversant complètement, en attribuant à l'*s* le service du *t*, et au *t* le service de l'*s*, nos auteurs n'ont jamais prétendu que le *t* devînt une partie inhérente et indivisible du radical. — Donc, par tous ces motifs, je sollicite la permission de garder mon *francois* et mes *enfans* ; j'ai besoin, surtout, que l'on me pardonne d'aussi longues explications à propos d'une chose en apparence si futile. Je l'avouerai, je n'ai pas été fâché de pouvoir exprimer mon opinion sur la réforme orthographique de l'Académie françoise. J'ai le plus profond respect pour les Vaugelas, les Ménage et les Bouhours ; je ne prétends pas contester les immenses services rendus par l'illustre fille de Richelieu à la langue

françoise ; mais, comme l'un des plus célèbres membres de l'Académie, « je suis convaincu que des deux innovations auxquelles » elle a obtempéré, celle de l'orthographe voltairienne et celle de » la nomenclature moderne des sciences, il ne restera pas la » moindre trace dans la langue usuelle et littéraire, quand la suc- » cession des temps amènera la septième édition du dictionnaire... » Alors les lois étymologiques de l'orthographe, éclaircies par un » bon savoir, seront devenues aussi intelligibles aux esprits justes » qu'elles sont rationnelles, ou bien la langue aura fini de finir. » Elle sera morte. » (Charles Nodier, sur le *Dictionnaire de l'Académie francoise*, septembre 1835.)

P. Paris.

RAPPORT

SUR

LA BIBLIOGRAPHIE (1),

PAR GRÉGOIRE.

Depuis longtemps un travail bibliographique est commencé sur les livres appartenant à la nation : jamais on n'en rendit compte à l'Assemblée nationale. Associé aux commissaires chargés de surveiller cette opération, je viens, au nom du Comité d'instruction publique, vous exposer les mesures que nous avons prises pour réorganiser ce travail et lui donner la plus grande activité, afin que, dans le cours de votre session, vous soyez à portée de répartir vos richesses bibliographiques, dont je vous présenterai un aperçu. Ce sera un nouveau bienfait que vous ajouterez à ceux qui signalent votre existence politique.

Les objets scientifiques appartenant à la nation proviennent des dépôts qu'elle possédoit, avant la révolution, des ci-devant châteaux du tyran, de la suppression des corporations ecclésiastiques, judiciaires, académiques, des émigrés et des suppliciés.

Ces objets consistent en livres, manuscrits, cartes, plans, statues, tableaux, gravures, machines, antiques, médailles, pierres gravées en creux et en relief, herbiers, cabinets de physique, d'histoire naturelle, de chimie, etc., etc.

Des objets rares et précieux avoient été accumulés, ou plutôt accaparés, pour servir l'ambition des familles ci-devant nobles : tel est le dépôt de l'émigré Castries, composé de plus de vingt mille pièces, et qui, sans doute, a coûté plusieurs millions. Les dépôts ministériels étoient engorgés par l'abondance ; celui de la guerre, seul, renferme plus de douze mille cartes géographiques ; celui des affaires étrangères, à Versailles, contient environ quatorze mille volumes *in-folio* manuscrits.

La commission des arts s'occupe à inventorier ces divers objets : relativement aux manuscrits, elle a pris des mesures qui seront concordantes avec celles que vous présentera votre commission des archives concernant les chartriers. Il en résultera un triage général qui renverra à la refonte tous les papiers inutiles, qui mettra sous les yeux du public tout ce qui est utile, et qui placera sous

(1) Ce rapport nous a paru très curieux et digne d'intéresser nos lecteurs.

la main exclusive du gouvernement ce qui doit n'être connu que de lui seul.

Je passe aux bibliothèques, qui font l'objet de mon rapport. Il s'en faut beaucoup que ces dépôts aient été convenablement surveillés ou conservés. Une foule de livres ont été vendus à bas prix, au poids, peut-être même depuis le décret du 10 octobre 1792, qui surseoit à toute vente de cette nature; ailleurs on a dilapidé. On prétend qu'à la seule bibliothèque de Méjanes, à Aix, dix mille volumes ont disparu, et l'on sait que les fripons ne manquent pas de choisir.

Dans un moment où la révolution se moralise et poursuit tous les crimes, des dénonciations civiques et le zèle constant des sociétés populaires vous mettront sans doute à portée d'atteindre les coupables dans tous les genres, et de prouver que la responsabilité n'est pas une chimère.

Il est quelques parties des connoissances humaines sur lesquelles nous avons peu : soit qu'en général elles n'aient pas marché d'un pas égal aux autres sciences; tels sont la statistique, qui est une des branches fondamentales de l'art de gouverner, la météorologie, l'anatomie comparée, l'acoustique, les arts chimiques, l'analyse des sensations, la grammaire générale : soient qu'elles aient été moins cultivées chez nous que chez d'autres peuples; tels sont l'étude des langues étrangères et le traitement des mines. Sur ce dernier article, les Saxons et les Suédois sont nos instituteurs; mais, dans presque tous les autres genres, malgré les destructions opérées par les étourderies de l'ignorance et les crimes de la malveillance, nous avons d'immenses richesses.

Dans le seul département de Paris, la nation possède environ dix-huit cent mille volumes, y compris la bibliothèque nationale, qui, en 1373, n'étoit composée, dans sa totalité, que de neuf cent dix volumes manuscrits, et qui actuellement renferme, outre sa vaste collection de manuscrits, bien plus de trois cent mille volumes et pièces imprimées; ce qui, joint à la masse des autres livres des diverses communes de la République, présente un aperçu de dix millions de volumes.

Sur ces dix millions, si l'on suppose faite la distraction de tous les articles répétés, il y auroit peut-être deux cent mille ouvrages différens, dont environ le quart d'anonymes connus ou inconnus. On présume que la bibliothèque nationale ne possède que les quatre cinquièmes en espèces de livres, car elle manque d'une foule d'ouvrages qui se trouvent dans d'autres bibliothèques, surtout des communes frontières, sans compter un assez grand nombre d'ouvrages étrangers qui sont introuvables en France, mais qu'il seroit possible, facile même de se procurer, pour la plupart, par la voie des agens politiques et des consuls de la République.

Si des bibliothèques, telles que celle du Vatican, enrichie des manuscrits enlevés à Heidelberg, se vantent d'en avoir qui sont

uniques, celle de Paris peut, à plus juste titre, se glorifier d'avoir des choses qu'on chercheroit vainement ailleurs. Celle de Vienne voudroit rivaliser avec elle, mais les nouveaux trésors littéraires, dont la bibliothèque nationale s'enrichit journellement, lui assureront bientôt l'incontestable privilége d'être la première du monde connu.

L'opération préliminaire au travail de la bibliographie françoise étoit l'envoi des catalogues de toutes les bibliothèques; grâce à quelques hommes lettrés, quelques administrations satisfirent aux dispositions textuelles du décret, mais la plupart n'exécutèrent rien, ou exécutèrent mal.

Elles n'exécutèrent rien par la négligence d'administrateurs qui, sans doute, ne négligeoient pas de percevoir leur traitement; et beaucoup de livres en proie aux insectes et à la poussière éprouvèrent des dégradations sensibles. D'autres causes se joignirent à cette première; divers départemens, dans l'arrondissement desquels se trouvoient de vastes bibliothèques, craignoient qu'on ne les leur enlevât; ils aspiroient à leur possession exclusive. Vous reconnoissez là cet esprit d'égoïsme, ou plutôt de fédéralisme, qui se fait centre, qui s'isole, et qui est un crime. Ce qui est national n'est à personne, il est à nous. L'intérêt public paroît s'opposer à ce qu'on déplace, à ce qu'on dépèce certaines collections qui, outre la valeur intrinsèque des ouvrages, ont un mérite résultant de la manière dont ces collections sont assorties; telle est celle de Schoepfling à Strasbourg. Quoi qu'il en soit, les bibliothèques de Strasbourg de Lille, de Perpignan, par exemple, n'appartiennent pas plus à ces communes que leurs fortifications; les citoyens de Brest, de Dunkerque, de Besançon y ont autant de droit qu'elles, et le tout est la propriété indivise de la grande famille, qui, par l'organe de ses représentans, saura faire une répartition dictée par l'amour de la patrie et avouée par elle.

D'autres administrations exécutèrent mal, quoique trois instructions consécutives eussent indiqué la marche du travail. Pour le faire avec succès, il falloit, 1° des hommes probes, c'est la première qualité exigible partout, ici spécialement, parce qu'un malhonnête homme peut échapper aisément à la surveillance, en arrachant des gravures précieuses dans un livre, en substituant des choses communes aux médailles rares, aux éditions rares; 2° il falloit des hommes versés dans la paléographie et la bibliographie : celle-ci est la science du libraire, elle connoît les titres des livres et leur valeur dans le commerce; celle-là connoît l'histoire de l'art, les variations de l'écriture, des idiomes et des usages.

Malheureusement, la plupart étoient d'ineptes copistes qui ont dénaturé les titres des livres, altéré les dates, confondu les éditions, et envoyé des catalogues inutiles en cahiers, au lieu de catalogues en cartes, les seuls que la loi demandoit, les seuls qui puissent nous servir.

L'insouciance et l'ignorance ont été poussées à tel point, que di-

vers catalogues, à la suite d'une liste informe, ajoutent à peu près ces mots : « De plus, trois ou quatre cents volumes anglois, alle-
» mands, grecs, hébreux, ou en écriture indéchiffrable, vieux et
» reliés en parchemin, que nous n'avons pas cru devoir énumérer,
» et qu'il eût été trop long de décrire, etc. » Ainsi s'expriment les rédacteurs en parlant des livres les plus précieux peut-être de ces dépôts : ils ont jugé les livres sur la couverture, comme les sots jugent les hommes sur l'habit. Les nobiliaires, les traités généalogiques, les ouvrages dans lesquels le despotisme consignoit ses extravagances et ses fureurs, avoient presque toujours les honneurs du maroquin, tandis que les livres immortels d'*Hubert Languet*, d'*Althusius*, de *Milton*, de *Williams Allen* n'échappoient au compas de la censure, aux poursuites de l'inquisition des cours, qu'en se réfugiant dans des angles ignorés, sous la modeste enveloppe d'un parchemin. Les ouvrages qui révéloient les crimes des tyrans et les droits des peuples étoient les sans-culottes des bibliothèques.

Les diverses causes dont on vient de parler ayant retardé l'envoi des cartes, il ne nous en est parvenu qu'environ douze cent mille, qui correspondent à peu près à trois millions de volumes; car une carte seule indique un ouvrage, quel que soit le nombre des volumes qui le composent; nous n'avons donc pas encore le tiers des catalogues. Le décret du 8 pluviose enjoint aux administrateurs d'achever ce travail dans l'espace de quatre mois : comme il faut toujours placer la lumière à côté du précepte, dernièrement nous fîmes parvenir à toutes les administrations une ample instruction concernant la manière d'inventorier tous les objets d'arts et de sciences; une circulaire supplétive à celle-là va partir, et nous espérons que l'énergie du gouvernement révolutionnaire imprimera de la célérité à la confection et à l'envoi des catalogues.

Je passe au travail fait jusqu'à ce jour sur les cartes, et qui, dans le principe, avoit pour objet de former, pour l'imprimer ensuite, une *Bibliographie générale et raisonnée de la France.* Sans entrer dans des détails qui seroient aussi fastidieux qu'inutiles, je vous dirai qu'une entreprise de cette nature seroit d'une exécution très difficile, très coûteuse et très longue. Struvius, un des hommes les plus versés dans cette matière, prétend qu'il seroit plus aisé de porter le mont Atlas que de faire une histoire littéraire universelle.

Jugez-en par la partie imprimée du catalogue de la bibliothèque nationale, qui, malgré les soins qu'on s'est donnés pour le mettre à l'abri de toute critique, en a éprouvé de très fondées.

La bibliothèque historique du P. le Long, édition de Fontette, qui indique seulement les ouvrages concernant l'histoire de France, est en cinq volumes *in-folio*, comprenant 48,223 articles, de plus environ 6,000 de supplément, et il en manque encore plusieurs mille. Ce fait seul fera sentir qu'une bibliographie générale entraîneroit une dépense énorme, car l'ouvrage formeroit une masse

de plus de cent cinquante volumes *in-folio;* les inconvéniens que présente cette entreprise, au moins pour le moment actuel, contrebalancent puissamment les avantages qu'on peut s'en promettre : si cependant on la croit utile, on sera toujours à portée de l'exécuter, car les matériaux nous resteront.

Nous avons senti que le plan suivi précédemment étoit vicieux ; que si le travail se prolongeoit pendant des années, il pourroit encore éprouver de nouvelles entraves : puisque la Convention a rendu un décret très sage sur l'établissement des bibliothèques, il faut les organiser ; elles le seront.

La section de la bibliographie qui étoit au Louvre, rapprochée sous nos yeux dans le nouveau local du comité, y sera surveillée d'une manière immédiate et constante ; un réglement et une instruction ont été faits pour diriger le travail. Tous les titres des livres se rectifient mutuellement par la confrontation ; toutes les cartes des catalogues partiels s'intercalent pour former un catalogue général, les manuscrits sont à part ; l'ordre des anonymes est établi sur l'ordre des matières ; les auteurs connus sont par ordre alphabétique ; les éditions sont par ordre de date ; les exemplaires d'une même édition sont rapprochés ; et, si les administrations sont exactes à nous faire parvenir les catalogues, si, dès à présent, on rassemble les idées qui formeront un bon plan de répartition, nous avons lieu d'espérer que, dans huit à neuf mois, le travail sera fini.

Outre l'économie de temps et de dépense, il résultera, de ce plan, l'avantage de présenter promptement au public des dépôts précieux ; nous trouverons les ouvrages anciens chez les moines, les modernes chez les émigrés ; et ces bibliothèques de parades, qui étoient réservées à l'usage de quelques individus, devenues désormais la propriété commune, seront accessibles au génie malheureux.

Qu'un Allemand ait formé le projet de réunir toutes les éditions de la Bible, au nombre de huit mille, quoiqu'il lui en manque encore deux mille ; qu'un Anglois se soit plu à rassembler 365 belles éditions d'Horace, afin d'en avoir une chaque jour de l'année, on ne voit là que les calculs d'une curiosité bizarre.

Mais le travail de la bibliographie nous promet des résultats d'une utilité réelle sur l'imprimerie, sur ce bel art qui n'eut pas d'enfance, qui ne vieillira pas, qui a fait notre révolution et qui la soutiendra : par là nous soustrairons à l'avidité des étrangers les exemplaires très chers des auteurs dont le texte a été gravé (1); les exemplaires d'environ douze cents ouvrages, dont on a tiré quel-

(1) On ne connoît guère que cinq écrivains dont les ouvrages aient été entièrement gravés :

1°. Les Aventures de Tewrdancks, en allemand. *Ausbourg*, 1517 et 1519. Ces deux éditions sont imprimées en planches de bois ;

2°. L'Horace de Pline. *Londres*, 1733-37, 2 vol. in-8, gravés en cuivre ;

3°. Le Virgile par Justice. *Amsterdam*, 1765, 5 vol. in-8, en cuivre ;

4°. Fables de La Fontaine. *Paris*, 1764-75, 9 vol. in-8, en cuivre.

5°. Télémaque de Cochin, in-8, en cuivre, non terminé.

ques uns en vélin (1); les exemplaires d'environ douze mille ouvrages imprimés au xve siècle, et dont le prix augmente dans une progression exorbitante (2); enfin les exemplaires d'une foule d'autres ouvrages imprimés postérieurement, et qui sont actuellement très recherchés. Quand nous saurons qu'il est tel livre dont nous avons mille exemplaires, tandis qu'il est tel autre dont nous n'en avons que vingt, outre la valeur intrinsèque, nous connoîtrons la valeur qu'on y attache, à raison de la rareté.

Par la connoissance d'une foule de tomes dépareillés, on pourra compléter beaucoup d'exemplaires.

Par le moyen des doubles et des échanges, vous serez à portée de rapprocher du complet la bibliothèque nationale. Il lui manquoit, entre autres choses, le Tite-Live, imprimé à Venise en 1470, par Vendelin de Spire; un exemplaire de cet ouvrage, qui lui arrive de Commune-Affranchie, fera monument sous deux points de vue, parce qu'il est rare, et parce que, dans le siége de cette commune rebelle, un boulet a brisé la couverture et les marges d'un volume sans endommager notablement le texte.

Le travail bibliographique fournira des matériaux abondans,

1°. Pour travailler à neuf l'histoire de France, car cet ouvrage est à refaire : alors seront mises au jour une foule d'anecdotes inconnues, qui attestent les forfaits du despotisme;

2°. Pour faire un dictionnaire des livres anonymes et pseudonymes, ouvrage qui manque à la littérature (3); car, malgré les efforts de Baillet, Placcius et Moller, nous n'avons que des choses informes à cet égard;

3°. Un tableau généalogique des connoissances humaines dont les subdivisions seront plus étendues et plus précises que dans celui de Bacon, quoique rectifié par les rédacteurs de l'Encyclopédie (4);

(1) La bibliothèque nationale possède 274 articles en vélin, formant 380 vol.; celle de Macarty, à Toulouse, en possède à peu près le même nombre; aucune autre n'en a réuni un aussi grand nombre. On connoît aussi quelques exemplaires tirés sur satin, entre autres, un Pindare et un Anacréon.

(2) Les faits suivans donneront une idée de la rareté et de la cherté de certains ouvrages que l'ignorance voudroit renvoyer au rebut, sous prétexte qu'ils sont mal reliés, vieux, gothiques, etc.

Un exemplaire de la première édition, de Pline le naturaliste, *Venise*, 1469, fut acheté, en 1769, par Lavallière, au prix de 750 liv. En 1784, le même exemplaire a été vendu 1,700 liv.; et en 1786, un autre exemplaire, moins beau, a été vendu à un Anglois pour 3,000 liv.

En 1791 on a vendu,

Marci Tullii Ciceronis Epistolæ familiares. Venise, 1469, en parchemin, 2,000 liv.

Grammaticæ methodus. Mayence, 1468, in-fol., 1,121 liv.

Sancti Hieronimi Epistolæ, in-fol., 1,199 liv. 19 s., etc., etc.

Nota. Cette note et les deux précédentes m'ont été fournies par le citoyen Vanpraët, sous-garde des imprimés à la bibliothèque nationale.

(3) Cet ouvrage existe maintenant à la Bibliothèque royale.

(4) Cette lacune est remplie par l'excellent ouvrage de M. Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, etc.

4°. La paléographie de notre langue, qui sera désormais la langue de la liberté.

Ici permettez-moi quelques observations sur les trames de nos ennemis pour appauvrir et avilir un peuple qui, malgré leurs tentatives, sera toujours riche et toujours grand.

D'une part, on voyoit des sots calomnier le génie pour se consoler d'en être dépourvus, et avancer gravement, sans distinction de talens utiles ou nuisibles, qu'un savant est un fléau dans un État; ce qui nous laisse au moins le consolant espoir de n'avoir rien à craindre d'eux sous ce rapport.

D'un autre côté, à Paris, à Marseille et ailleurs, on proposoit de brûler les bibliothèques : la théologie, disoit-on, parce que c'est du fanatisme; la jurisprudence, des chicanes; l'histoire, des mensonges; la philosophie, des rêves; les sciences, on n'en a pas besoin. Ainsi pensoit un visir d'un de nos tyrans, qui vouloit borner les productions de l'imprimerie à l'almanach et à la bibliothèque bleue. Dans le même temps, sous le masque du patriotisme, des contre-révolutionnaires détruisoient des monumens. Au dépôt des Petits-Augustins, certains hommes, étrangers peut-être, trouvoient étrange que l'on conservât telle colonne de marbre, qui vaut 50,000 liv.; à la Bibliothèque nationale, ils étoient scandalisés qu'on n'eût pas encore envoyé à la monnoie les deux boucliers votifs en argent qui sont au Cabinet des médailles, et aux fonderies de canons les cercles en bronze de l'horizon et du méridien des deux globes magnifiques qui sont dans le même dépôt (1).

La politique de nos ennemis fut toujours de nous enlever tout ce qu'ils pourroient, de détruire ce qu'ils ne pourroient enlever; en un mot, de commettre et de faire commettre des crimes pour avoir le plaisir de nous les imputer, en nous traitant de Barbares qui refusoient un asile aux arts. Quel tableau consolant pour nous et flétrissant pour eux que celui de leurs intrigues corruptrices et atroces, en contraste avec la loyauté et la générosité françoises!

Malgré les décrets qui défendent de vendre et de détruire, quelques administrateurs voudroient encore, dit-on, s'arroger un droit de vie et de mort sur les livres nationaux; leurs fonctions sont de conserver, de mettre en ordre, d'accélérer la confection et l'envoi des cartes. Le moment d'élaguer viendra; mais il faut savoir ce que nous avons, avant de savoir ce que nous garderons.

Certainement peu d'écrivains se présentent avec éclat à la postérité. Quoique, sur la bibliothèque d'Alexandrie, on lût ces mots : *Trésor des remèdes de l'ame*, comme les nôtres, sans doute elle contenoit bien des rêveries qui sont le scandale de la raison. Ces vastes réservoirs des pensées, des projets de tous les siècles, de tous

(1) Ces deux globes, exécutés il y a plus d'un siècle, par Coronelli, ont chacun près de douze pieds de diamètre; Butterfield, aidé des lumières de La Hire, exécuta en bronze les méridiens et les horizons.

les pays sont en même temps la honte et la gloire de l'espèce humaine.

Mais il semble que l'homme soit destiné à tâtonner dans le sentier des opinions, à traverser toutes les erreurs avant d'atteindre la vérité. Les idées fausses, les systèmes absurdes ont du moins l'avantage de faire au moral les fonctions de balise, ils marquent l'écueil. Il n'est pas toujours vrai de dire, comme le prétendoit Fontenelle, que les sottises des pères sont perdues pour leurs enfans. Ainsi une histoire bien faite de la féodalité, qui fut une des grandes erreurs de l'esprit humain, seroit un morceau très philosophique. La connoissance des écarts de la raison la prémunit contre de nouvelles chutes ; le récit des crimes des tyrans les dévoue d'une manière plus signalée à l'anathème et à l'exécration des siècles.

Quand nous aurons formé le catalogue général, nous appellerons le goût et la philosophie pour exploiter cette mine féconde, et pour chercher la paillette d'or jusque dans la fange des livres absurdes : ce sera l'objet d'un rapport particulier dont s'occupe le comité. Après avoir garni les bibliothèques nationales, il vous restera de bons ouvrages dont les exemplaires étoient extrêmement multipliés : on pourra les vendre. Quant à ceux qui auront été mis à l'*index* de la raison, ils pourront encore devenir des objets d'échange avec les nations étrangères, et nous procurer ceux de leurs ouvrages qui nous manquent et qui ne sont pas indignes d'entrer dans les bibliothèques d'un peuple libre. L'esprit de discernement présidera au triage, la justice en fera la répartition ; et, dans l'hypothèse que ce scrutin épuratoire réduisît même à cinq millions de volumes les ouvrages à garder, ce seroit encore plus de cinquante mille volumes pour chacun des quatre-vingt-six départemens.

Il seroit un malveillant celui qui tenteroit de faire croire qu'on veut concentrer ici tous les objets scientifiques ; Paris lui-même réclameroit contre cette injuste préférence : ils doivent seulement y être en plus grande abondance ; mais la patrie n'a point de prédilection. Les monumens des arts étant un héritage commun, tous les départemens y ont droit : je ne crains pas d'être démenti en assurant que tous y auront part. Mais surtout qu'on se dépouille de cet esprit de localité qui est le poison du patriotisme. Si chaque district considéroit comme sa propriété exclusive tout ce qui appartient à la nation dans son arrondissement, il en résulteroit, par exemple, que le district de Montdoubleau, département de Loir-et-Cher, n'auroit pas un seul volume, et que celui de Saint-Dié, département des Vosges, en auroit trois cent mille. L'instruction étant le besoin de tous, la Convention nationale veut la faire filtrer dans tous les rameaux de l'arbre social. Elle pesera les réclamations des communes qui demandent des bibliothèques. Seroit-il juste que Montivilliers, chef-lieu de district, avec une population de trois mille ames, eût tout, à l'exclusion du Havre, qui a vingt mille habitans ? Les petites îles qui avoisinent le continent et les colonies

ne seront point oubliées dans le travail que l'on prépare ; et, sans doute, les répartitions d'objets scientifiques seront assorties à l'étendue de la population et suivant que les communes sont ports de mer, places de guerre, manufacturières, agricoles, etc. Nous exposerons des moyens d'accroître annuellement ces dépôts et des mesures de conservation et d'administration dans un réglement applicable à toutes les bibliothèques ; mais votre comité a cru qu'il étoit utile de présenter ces aperçus préliminaires pour prévenir les inquiétudes et détruire les insinuations des perfides. Des bibliothèques et des musées formés avec choix sont, en quelque sorte, les ateliers de l'esprit humain. Que de gens qui étoient tourmentés par l'inquiétude indécise du génie ont connu leur vocation à la lecture d'un bon livre, à l'aspect d'un ouvrage bien exécuté ! C'est devant un tableau de Raphaël que Le Corrége se connut peintre : c'est en voyant une pendule que Vaucanson sentit la direction de son génie; c'est en lisant les méditations de Descartes que Malebranche connut sa vocation : que d'hommes, fautes de livres, ont consumé un temps précieux pour trouver la solution des problèmes qui étoient résolus, pour inventer des machines qui étoient décrites !

Vous avez émancipé l'esprit humain, il faut actuellement révolutionner les arts, rassembler tous leurs matériaux, tous leurs moyens, et transmettre cet héritage aux générations futures. Tous les genres de connoissances sont liés : ouvrons-en toutes les sources, afin que toutes les vertus éclipsent toutes les erreurs, afin que la raison publique s'avance à pas de géant, et que tout concoure à la gloire et à la prospérité de la République.

Que le jeune homme, oubliant les frivolités de son âge, fréquente donc ces asiles où les lumières éparses se rassemblent dans un foyer commun, où sans cesse il pourra converser avec les grands génies de tous les pays, de tous les âges ! Près d'eux l'art trouve toujours des modèles ; le goût, des leçons ; la vertu, des exemples ; car périssent les talens qui n'ont pas la vertu pour appui ! sans elle ils ne peuvent être que les instrumens du crime. La patrie repousse ces hommes qui étudient uniquement pour briller et satisfaire leur orgueil ; elle n'avoue pour ses enfans que ceux qui s'occupent sans cesse à devenir meilleurs pour la mieux servir.

DÉCRET.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique, décrète :

Les administrations de district rendront compte à la Convention nationale du travail relatif à la confection des catalogues de chacune des bibliothèques de leurs arrondissemens respectifs, dans la décade qui suivra immédiatement la réception du présent décret.

La Convention nationale décrète que le rapport et le décret seront envoyés aux administrations et aux sociétés populaires.

Visé par l'inspecteur. Signé CORDIER.

Collationné à l'original, par nous président et secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 1er floréal, an second de la République une et indivisible. *Signé* VOULLAND, *ex-président ;* LEYRIS et M.-A. BAUDOT, *secrétaires.*

Pour copie conforme :

Le Commissaire des Administrations civiles, police et tribunaux. Signé HERMAN.

PIÈCES INÉDITES.

A M. Barbier, Bibliothécaire du Conseil d'État, Administrateur des bibliothèques de la couronne.

Auteuil, ce 16 prairial an XIII.

Monsieur,

Excusez-moi; ma négligence à votre égard n'est pas volontaire. Depuis que j'ai reçu l'intéressant écrit (1) que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, j'ai eu bien peu de momens libres, forcé de passer une grande partie du temps auprès de ma femme malade; mais je n'en ai pas moins été touché et flatté de me trouver au nombre de ceux à qui vous avez bien voulu envoyer particulièrement cette réfutation de quelques unes des imputations calomnieuses qui fourmillent dans les derniers écrits de La Harpe. J'ai été l'ami, et je me fais honneur d'être le disciple de plusieurs des grands hommes qu'un essaim d'écrivailleurs aussi ignorans que malveillans attaquent maintenant avec tant de fureur. Quoique je ne regarde pas ces atteintes comme bien dangereuses, j'aime à trouver le défenseur de ceux dont j'honore la mémoire dans un homme pour lequel je suis plein d'estime depuis très longtemps, et dont je sais que le caractère rend le talent et le savoir aussi respectables qu'ils sont distingués.

Recevez, Monsieur, cette expression franche des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur de vous saluer et de vous remercier.

Signé CABANIS.

(1) *Examen de plusieurs assertions hasardées par La Harpe, dans sa Philosophie du 18e siècle*, opuscule réimprimé en 1818, dans le *Supplément au Cours de littérature de La Harpe*, publié par A.-A. Barbier.

Au même.

Paris, 10 octobre 1822.

Monsieur,

Permettez-moi de me rappeler à votre souvenir. Il y a 17 ans, j'étois alors journaliste et très répandu, que j'eus le plaisir de vous connoître; aujourd'hui je ne suis plus qu'un homme de lettres obscur et avancé en âge. Puissiez-vous porter à l'homme de lettres le même intérêt que, dans un autre temps, vous aviez montré au journaliste.

En lisant aujourd'hui *le Constitutionnel*, j'ai remarqué tout à la fois l'annonce de la 2e édition de votre *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, en 4 vol., et la mise en vente du premier volume : je viens peut-être un peu tard vous présenter mes observations.

Vous avez eu bien raison de motiver vos doutes et de présenter vos remarques sur la trop fameuse *Correspondance de Louis XVI* (1). La force de la vérité vous entraînoit; elle doit aussi me guider, malgré les injures, les menaces et le dire de certains personnages.

Il y a près de 4 ans, l'on prétendit exiger de moi que je voulusse bien renoncer au bon sens, et accuser feu notre bon Louis XVI d'avoir composé les lettres et autres écrits qui forment les deux volumes ayant pour titre : *Correspondance de Louis XVI.* Cette petite violence me parut déplacée; je refusai.

L'auteur de la *Vie de Louis XVII*, le sieur Eckard, a parlé de ma *Correspondance* dans son ouvrage et dans une petite brochure qui se vend chez Delaunay, au Palais-Royal. Ce qu'il a dit me paroît juste et raisonnable; il a bien établi ma paternité et vengé Louis XVI... A 36 ans on fait des livres par vanité ou par intérêt; à 60 on reconnoît ses erreurs, mais on ne soutient pas le mensonge.

Je suis auteur de *la Correspondance de Louis XVI* : l'idée de ces lettres me fut suggérée par *le comte Imbert de la Platière;* il fut

(1) Voy. *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, 2e édit., n. 3033.

mon correcteur. L'ouvrage fut vendu à Levrault, libraire, quai Malaquais, 2,400 fr. Le marché fut conclu chez le comte Imbert, en ma présence, rue d'Artois, boulevart des Italiens, mais avec des assertions non prouvées.

Dans le deuxième volume du *Dictionnaire des Contemporains*, on dit seulement QUE L'ON M'ATTRIBUE CET OUVRAGE; cependant, dans une note que j'ai livrée moi-même aux rédacteurs de ce dictionnaire, j'ai attesté et juré que j'étois le *seul auteur* de cette *Correspondance*, j'ignore le motif de la réserve de ces Messieurs.

J'ose vous rappeler, Monsieur, qu'il y a 16 ou 17 ans que je vous ai déclaré de vive voix et adressé une note par laquelle je vous affirmois que j'étois réellement l'*auteur* et non l'*éditeur* des *Lettres de Louis XVI*. Je certifie aujourd'hui la même chose, et je vous prie de donner à ma déclaration telle publicité que vous jugerez à propos.

J'ai l'honneur d'être avec respect votre très humble serviteur,

F. BABIÉ DE BERCENAY,
homme de lettres (1).

(1) Auteur de plusieurs ouvrages anonymes indiqués dans la 2e édit. du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*.

Variétés bibliographiques.

Vous avez annoncé, à deux ou trois reprises, dans le Bulletin, des exemplaires du *Livre des Marchands;* cette satire contre l'Eglise romaine étant bien connue, je ne vous en parle que pour vous en signaler une traduction anglaise (dont il n'existe que deux ou trois exemplaires), qui paroît avoir été imprimée en 1534, et qui est annoncée faite « par le seigneur Pantapole, proche voisin du seigneur *Pantagruel.* » Il y avoit bien peu de temps que l'ouvrage de Rabelais avoit fait son apparition; et voilà la preuve qu'il étoit déjà répandu et apprécié hors de France.

J'ai découvert deux ouvrages qui ne sont pas communs, il s'en faut, et dont l'indication peut fournir une petite addition à l'article *Vinciolo*, des *Nouvelles Recherches*, de M. Brunet, t. III, p. 414.

Livre de Moresques, très utile et nécessaire à tous orfèvres, tailleurs, tapissiers, brodeurs, lingières et femmes qui besongnent de l'esguille, fig. en bois. *Paris, Gormont*, 1546, in-fol.

Eyn nerve, etc. Le titre, à peu près semblable, est en allemand. *Collen*, 1529, in-4, nombreuses figures.

L'ouvrage de Mignerak, indiqué dans l'art. que je viens de citer, a des fig. en bois; il a été payé 58 fr. Canazar en 1835, et n'avoit valu que 3, vente d'Estrées, n° 8845. On trouve, dans la même vente, une suite d'ouvrages de ce genre : six, dont quatre en italien, réunis sous le n° 8843, furent adjugés à 12, et vaudroient bien plus aujourd'hui.

Le *Vinciolo*, édit. de 1587, 33/50 Lerouge, et le cat. Meermann (t. I, pag. 351) porte une édit. de Lyon, 1603, vendue 10 un quart florins, et dont M. Brunet ne parle pas.

Le Bulletin a dit un mot (n° 650) de la magnifique collection de manuscrits formée par sir Thomas Phillips. Il seroit à désirer qu'un

de vos abonnés fût à même de nous donner quelques détails sur les trésors qu'elle contient, et qui seront, je l'espère, exploités un jour. Je sais, de bonne source, qu'elle renferme nombre de poèmes chevaleresques des plus anciens; son propriétaire y a dépensé des sommes énormes, et n'a exclu aucune espèce de manuscrits. Il a pour eux un dévouement sans borne; en ayant réuni, à Londres, de quoi charger une charrette de roulier, il la fit partir pour son château, près de Worcester; et, pendant deux ou trois fois vingt-quatre heures, ne pouvant se résoudre à la perdre de vue, il l'accompagna, au pas, dans sa chaise de poste.

J'ai sous les yeux un exempl. de la Bible islandaise de 1747; les *Nouv. Rech.*, 1 157, donneroient à penser qu'elle a été imprimée à Holum (en Islande); mais elle l'a été à Copenhague, dans la maison royale des Orphelins, d'après la seconde édit. faite à Holum, en 1644. C'est un très gros vol. in-4 de 1160, 202 et 360 pages, sans compter 20 pages de préliminaires. L'édition de 1644 est très rare, puisque je ne crois pas qu'il s'en soit présenté un exemplaire dans les ventes faites à Paris depuis 1782, où celui de Turgot fut payé 19 fr. Il vaudroit bien davantage, car un catalogue de Payne et Foss, de Londres (1826), met cette édit. au prix de 31 liv. st. 10 sh. Elle a des fig. sur bois et ne vaut pas, pour la pureté du style, celle de 1747.

Bible en finnois, Turusa (Abo); in-4, de 1135 et 308 pages, non compris 123 pages de préliminaires et d'index. M. Brunet l'indique (*Nouv. Rech.*, t. 1, pag. 157) sous la date de 1683; c'est en effet celle que l'on lit à la fin du Nouv. Test., qui fut, à ce qu'il paroît, imprimé le premier; la dédicace de l'ouvrage entier, au roi Charles II, est datée du 28 août 1685. Il y a une autre trad. de la Bible, dans la même langue. *Saint-Pétersbourg*, 1817, in-8, 36 fr. Kieffer, n° 199.

C'est le cas d'indiquer une trad. du Nouv. Test. en estonien, que je ne vois citée ni par M. Brunet ni par Ebert; elle forme un in-1 de 6 et 758 pages, 1740, sans indication de lieu, probablement Reval. L'estonien a beaucoup d'analogie avec le finnois; il en existe une grammaire succincte, par A.-R. Helle, imprimée en 1715 in-4, et 1729 in-8. Deux traductions plus modernes du Nouv. Test., en cette langue, sont portées, catal. Canazar; Mittau, 1815, in-8 vendu 20 fr. 50 c., et Pétersbourg 1825, in-8, 19 fr. 50 c. L'édition de 1686, vendue 18 fr. Turgot (Manuel, t. III, p. 436),

est un vol. de 3 et 508 pag. ; elle a été réimprimée à Riga 1727, in-8 (Ebert, n° 22654).

Nouveau Testament en bohémien. Le Manuel n'en parle pas; les *Nouv. Rech.* citent les édit. de 1495 et 1498, d'après Ebert, qui ajoute que l'on ne connoît, de la seconde, qu'un seul exempl. à la bibliothèque de Prague, et qui mentionne les édit. de Nuremberg, 1529, 1534 et 1538, in-8; Prague, 1538, in-8; une édit. de 1570, in-8, fig. en bois, est mise à 2 guinées, catal. H. Bohn, 1831. J'ai vu une édit. de Halle, 1709, gr. in-12 de 762 pag., et 14 pag. introduction et index, qu'on ne trouve pas dans la Bibl. sacra de Lelong, pag. 439. Il en existe une autre, 1722, in-8, 320 pages, sans indication de lieu (Halle); elle fut réimprimée dans la même ville, 1730, grand in-12, 312 et 72 pages. On y publia également, en 1722, un Psautier en bohémien, pet. in-8, 78 pages. Je crois tous ces vol. extrêmement rares en France, ainsi que la *Grammatica linguæ bohemicæ*. Prague, 1739, in-12.

Nouveau Testament en malais. M. Brunet n'a rien dit de l'édit. d'Amsterd., imprimée par Paulo Mattheo (*sic*), en 1668, et Ebert (n° 22683) ne fait qu'en donner le titre très abrégé. C'est un in-8 de 300 et 208 feuillets, plus 4 p. d'introduction. Il fut imprimé par les ordres et aux frais des états-généraux, et expédié en totalité à Batavia, pour être distribué aux indigènes. qui n'y auront absolument rien compris, parce qu'il est en caractères européens, et que les Malais ne connoissent pas notre alphabet, pas plus que les bourguemestres d'Amsterdam n'auroient compris le leur. C'est une bévue dont on se sera aperçu une fois qu'elle aura eté faite. L'ouvrage est imprimé avec luxe, sur très beau papier, et ne s'est jamais, je crois, montré en vente publique. On avoit déjà commencé, à Enckhuysen, une version malaise du Nouveau Testament; mais il n'en a paru que l'Evangile de saint Matthieu, 1629, in-4. A l'article des *Nouvelles Recherches*, 3327, on peut ajouter que l'éd. de Londres, 1818, s'est vendue 14 fr. Langlois; une de Harlem, 1820, 20 fr., même vente, et une de Calcutta, 1817, in-8, 20 fr. 50 c. Kieffer, n° 226. Les édit. de la Bible, Londres, 1821, et Harlem, 1824 (indiquées *Nouv. Rech.*, 1. 159), se sont payées 8 fr. 50 c. et 16 fr. Kieffer.

Bible en polonois. Le Manuel ne cite que celles de 1632 et 1738, in-8 (12 fr. Turgot); il dit la première fort rare; ajoutons qu'elle est à l'usage des protestans, fort incorrecte, et qu'elle fut défendue et saisie. La première traduction complète, à l'usage des catholi-

ques, est de Cracovie, 1561, in-fol.; elle a été réimprimée *ibid.* en 1574 et 1577, et passe pour mal écrite; celle du jésuite Wuyck, Cracovie, 1599, in-fol., est meilleure; indépendamment de la traduction socinienne de 1563 (vendue 780 fr. Gaignat), il y en a une autre dans le même sens, écrite par Sim. Budny, 1572, in-4, et qu'il est fort difficile de rencontrer. La version protestante a été réimprimée à Amsterdam, 1660; Brieg, 1768; Berlin, 1810. Je possède une édition de Halle, 1726, imprimée par S. Orban; c'est un gros in-8 de 1023, 250 et 332 pages, sans compter 10 pages au commencement et 20 à la fin : elle est à deux colonnes, avec de petites notes en marge. J'ai examiné, chez un bibliophile, un exemplaire de l'édition d'Amsterdam, 1660, que Dibdin qualifie de rare (Ædes Althorp., t. 1, p. 90); elle forme un grand in-8 de 12, 898, 219, 286 et 10 pages, et reproduit exactement le texte de 1632.

Nouveau Testament en gaëlic. MM. Brunet et Ebert ne mentionnent que l'édit. de 1767, Edimbourg; elle avoit été précédée d'une autre imprimée en 1765, et qui passe pour très exacte. J'ai l'édition de 1796, mais il n'y a pas de quoi s'en vanter, puisqu'elle a été, suivant Lowndes, imprimée à 20,000 exemplaires. Le catal. Boulard, t. v, n° 27, porte une édit. du Nouveau Testament en gallois, Lunnyng, 1763, in-8; je ne l'ai trouvée nulle part, et je soupçonne cette indication d'être inexacte.

Voici l'indication de quelques versions du Nouveau Testament, passées sous silence dans les *Nouvelles Recherches :*

En patois allemand juif. *Londres*, 1821, in-8, 15 fr. vente Kieffer.

En idiome espagnol juif. — 1829, in-8, 20 fr. 50 c. *Idem.*

En créole espagnol juif. *Copenhague*, 1781, in-8, 33 fr., vente Raetzel, et 24 Kieffer.

— Autre édit., même ville, 1818, in-8, 28 fr. Kieffer.

En indo-portugais. *Londres*, 1826, in-8, 27 fr. Kieffer.

En persan. *Saint-Pétersbourg*, 1815, in-4, 15 fr. 50 c. Saint-Martin.

En turc. *Dresde*, 1813, in-8, 11 fr. Kieffer.

En indou. *Serampore*, 1812, in-8, 47 fr. *Langlès* (n° 70).

En sanscrit. *Serampore*, 1808, in-4, 36 fr., Langlès, 25 fr. 50 c., Courcelles, 25 fr., Chezy.

En mahratte. *Serampore*, 1811, in-8, 34 fr., Chezy.

En orissa. *Calcutta*, in-8, 24 fr. 50 c., Chezy.

En hongrois. *Wittemberg*, 1736, in-8, 10 fr., vente Luguet.

En irlandais. *Londres,* 1681, in-4, trad. faite par l'évêque Bedell, 9 fr., Macarty.

En allemand et en vende. *Cottbus*, 1820, in-8, 26 fr., Canazar.

L'exempl. sur vél., du Nouveau Testament éthiop. *Rome,* 1548, in-4, qui s'étoit payé 103 fr. en 1764 (Manuel, 3. 435), s'est vendu depuis 200 florins Meermann, 70 liv. st. Williams, et 50 liv. Hibbert, en 1829.

Ni Brunet ni Ebert ne mentionnent la réimpression faite à Amsterdam, en 1708, de la trad. espagnole de Fr. de Enzina, dont l'éd. originale, de 1543, est rarissime. Un bel exempl. de cette seconde édit. s'est payé 21 fr. Nodier, en 1830. Ebert (n° 22624) indique une autre ancienne trad. espagnole, par J. Perez. *Venise, chez Philadelphe,* 1556, in-8.

G. Brunet (*de Bordeaux*).

NOUVELLE BIBLIOGRAPHIQUE.

La Collection précieuse de Livres et Manuscrits, dont nous avons donné un aperçu dans un de nos derniers numéros, appartenant à M. L*** (Leber), vient d'être acquise par la ville de Rouen. Heureuse ville, d'avoir un Maire et un Conseil municipal qui savent si bien apprécier les richesses littéraires!

Bulletin du Bibliophile,

OU

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 2. — MARS ET AVRIL 1838.

127 ABBÉ (L') EN BELLE HUMEUR, nouvelle galante. *Cologne, P. Marteau,* 1704, pet. in-12, d.-rel. (*Le titre un peu raccommodé.*). . . . . 6— »

128 AMOURS (LES) d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, avec le cardinal de Richelieu, le véritable père de Louis XIV, roi de France, où l'on voit au long comment on s'y prit pour donner un héritier à la couronne; les ressorts qu'on fit jouer pour cela, et enfin tout le dénouement en cette comédie. *Londres,* 1738, pet. in-12, mar. bl., f., tr. d., doublé de tabis. . . . . 18— »

129 AMOURS (LES) de madame d'Elbeuf, nouvelle historique contenant plusieurs anecdotes du cardinal de Richelieu. *Amsterdam, Wetstein et Smith,* 1739, pet. in-8, v. f., fil. (*Muller.*) 9— »

130 ANNALES DU MOYEN-AGE. *Paris,* 1825-28, 8 vol. in-8, d.-rel., v. f., n. r. (*Simier.*). . . . . 65— »

131 BAIF (DE). Les Mimes, Enseignemens et Proverbes. *A Tolose,*

Jean Jagourt, 1608, pet. in-12, mar. v., fil., t. d. (*Kœhler.*) 24— »

132 **Brerewood** (Ed.). Recherches curieuses sur la diversité des langues et religions en toutes les principales parties du monde, mises en françois par J. de la Montagne. *A Saumur, J. Lesnier,* 1662, in-8, mar. r., fil., t. d. (*Bellerel. anc.*). 20— »

133 **Caractères** (les) **de La Bruyère**, suivis de ceux de Théophraste, traduits du grec par le même. *Paris, Lefèvre,* 1829, 2 vol. gr. in-8, fig., pap. vél., dos et coins de mar. à nerfs, non rog. (*Elégante rel. de Bauzonnet.*) Très bel ex. 40— »

134 **Chanson de Roland ou de Roncevaux**, du XIIe siècle, publiée par Fr. Michel. *Paris*, 1837, in-8, d.-rel., mar., n. rog. (*Simier.*). . . . . 40— »

135 **Collection** des meilleurs ouvrages de la langue françoise. *Paris, Didot*, 1817, 23 vol. in-8, savoir : Pascal, 2 vol. — La Bruyère, 2 vol. — La Rochefoucauld, 1 vol. — Fléchier, Oraisons funèbres, 1 vol. — Bossuet, Oraisons et Discours sur l'histoire universelle, 3 vol. — La Fontaine, 2 vol. — Boileau, 2 vol. — Racine, 4 vol. — Fénelon, Télémaque, 2 vol. — Voltaire, Henriade, Histoire de Charles XII, 2 vol. Malherbe, 1 vol. Tous en d.-rel., dos de mar., n. r. (*Uniformes.*) 125— »

136 **Collection** des petits classiques françois publiés par les soins de M. Ch. Nodier, 8 vol. in-12, pap. fin, savoir : Œuvres choisies de Sarrazin. — Voyage de Chapelle et Bachaumont. Conjuration de Fiesque. — Relation des campagnes de Rocroi et de Fribourg. — Madrigaux de la Sablière. — Guirlande de Julie. — Œuvres choisies de Sénecé. — Poésies de d'Aceilly. 12— »

Ces 8 volumes, dont chaque ouvrage est précédé d'une petite notice de M. C. Nodier, sont d'une exécution charmante, et surpassent, peut-être, ce qui a été fait de mieux en France en typographie.

137 **Combat de Lubeck**, le 6 novembre 1806, in-4, cart., avec carte et planches. . . . . 25— »

Exempl. avec lettre d'envoi d'auteur ; cet ouvrage n'a été tiré qu'à deux exempl. : celui-ci porte le nom du prince de Ponte-Corvo. On lit sur une seconde pièce intitulée : Lettre à madame de Beauharnais, imprimée à très petit nombre et pour tenir lieu de copie manuscrite, et en marge cette note *Mte* : « *Pour n'être com-* » *muniqué que par confiance et avec la plus grande réserve.* »

138 **Confession (la) réciproque**, ou Dialogue du temps entre Louis XIV et le P. Lachaise, son confesseur. *Cologne, P. Marteau*, 1694, pet. in-12, fig., mar. bl., fil., t. d. (*Très rare.*). . . . . 24— »

139 **Corneille.** OEuvres de P. et Th., avec les commentaires de Voltaire. *Paris, Renouard*, 1817, 12 vol. gr. in-8, fig., d.-rel. à nerfs, mar. r., n. r. (*Simier.*). Bel exempl. 150— »

140 **Daillhière (de la).** Les Entretiens curieux de Tartufe et de Rabelais sur les femmes. *A Middelbourg*, 1688, pet. in-12, mar. bl., dent., t. d. . . . . 25— »

141 **De Colonia (Dominique).** Antiquitez de la ville de Lyon, avec quelques singularitez remarquables presentées à M. le duc de Bourgogne. *Lyon*, 1701, in-12, fig., v., f. f. (*Muller.*) 10—»

142 **De la Rue (l'abbé).** Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands et anglo-normands, suivis de pièces de Malherbe qu'on ne trouve dans aucune édition de ses OEuvres. *Caen*, 1834, 3 vol. in-8, br. 36—»
Et grand pap. vél. . . . . 56—»

Ce livre étant épuisé, j'ai été obligé d'en refuser la vente; depuis quelque temps j'en ai reçu quelques exemplaires en petit et en grand papier.

143 **De Vasse (la baronne).** L'Art de corriger et de rendre les hommes constans. *Paris*, 1789, in-8, d.-rel., v. f., n. r. 8— »

144 **Discovrs ioyevx** en façon de sermon, faict avec notable indvstrie, par deffunct maistre Jean Pinard, lorsqu'il viuoit, trottier semi prébendé en l'église de Saint-Estienne-d'Aucerre, sur les climats et finages des vignes dudict lieu. Plus y est adiousté de nouveau le Monologue du bon Vigneron sortant de sa vigne, et retournant le soir en sa maison. *A Avcerre, P. Vatard*, 1607, in-8, mar., v. f., t. d. (*Armes*), *un peu rogné*. . . . . 18— »

145 **Esprit (l') de Luxembourg**, ou conférence qu'il a eue avec Louis XIV sur les moyens de parvenir à la paix. *Cologne, P. Marteau*, 1693. — Pensées morales de Louis XIV, roy de France, depuis la ruine de Dieppe, 1695. — L'Esprit de la France, et les maximes de Louis XIV découvertes à l'Europe, 1688. Les 3 pièces en 1 vol. pet. in-12, v. f., dos à nerfs, t. d. . . . . 20—»

Bel exempl. avec plusieurs témoins.

146 **Fénelon.** Les Aventures de Télémaque, avec des notes géogr. et littéraires. *Paris, Lefèvre,* 2 vol. gr. in-8, pap. vél., fig. sur pap. de Chine, d.-rel., non rognés, à nerfs, dos et coins de mar. (*Élégante rel. de Bauzonnet.*) Très bel exempl. 36 — »

147 **Fuzelier.** Momus fabuliste, ou les Noces de Vulcain, comédie. *Paris, Ribou,* 1720, in-12, mar. r., t. d. . 10— »

Exempl. avec envoi d'auteur à mademoiselle Law, fille du financier.

148 **Gringoire (Pierre).** Heures de Nostre-Dame, translatées de latin en françoys, et mises en rhymes additionnees de plusieurs chantz royaulx, figurez et moralisez sur les mysteres miraculeux de la passion de notre Redēpteur Jesu-Christ, avec plusieurs belles oraisons, rondeaux contēplatifs; composez par P. Gringore, dict Daudemōt, herault d'armes du tres hault et vertueux prince mō seigneur le duc de Lorraine, de Bar et de Calabre, par le cōmandement de haulte et noble princesse madame Renee de Bourbon, duchesse de Lorraine. *Paris, Jehan-Petit,* 1525, in-4 goth., mar. r., t. d., fig. en bois. . . . . 200— »

Très bel exempl., avec les chants royaux. Une seconde partie bien distincte, et annoncée *rue Saint-Jacques, en la maison d'Oudin Petit, à la Fleur de lis d'or.*

149 **Histoire** amoureuse et badine du congrès et de la ville d'Utrecht, en plusieurs lettres écrites par le domestique d'un des plénipotentiaires à un de ses amis. *Liége, Jacob-le-Doux,* et *Cologne, P. Marteau,* 1714, pet. in-12, mar. g. c., t. d., *belle rel. de Bauzonnet.* (*Très rare.*). . . . . 48— »

Exempl. rempli de témoins.

150 **Histoire** de la Conjuration de Portugal, en 1640. *Amsterd.,* 1689, pet. in-12, v. f., fil., t. d. (*Muller.*). . . 8— »

151 **Histoire (l')** et les Amours du duc de Guise, surnommé le Balafré. *Paris, veuve Mabre-Cramoisi,* 1695, pet. in-12, fig., v. f., f., t. d. 12— »

152 **Histoire** des Amours de Grégoire VII, du cardinal Richelieu, de la princesse de Condé et de la marquise d'Urfé, par mademoiselle D*** (Durand). *Cologne,* 1700, pet. in-12, mar. r., t. d. (*Frontispice gravé.*). . . . . 15— »

153 **Hore** intemerate Virginis Marie secundum usum romanum. *Paris, Thielman Kerver,* in-8, v. br. . . . . 75— »

Lettres col., etc. (*Très bien conservé.*)

154 Icones historiarvm Veteris Testamenti. *Lvgd., apud Joan. Frellonium*, 1547, pet. in-4, rel. en parch. . . 48— »

Exempl. d'une belle conservation, et dont les gravures en bois, par Holbein, le font rechercher des amateurs.

155 Il pvttanismo moderno con il novissimo parlatorio delle monache, operetta piacevole e cvriosa, dedicata al lettore istesso, pet. in-12, v., m. f., t. d. Bel exempl. . . . . 12— »

156 Jani Dovsæ Nordovicis centvrionatus sive Plavtinarvm explanationvm libri IV, in quibus præter Plavtum multa veterum scriptorum loca, poetarvm imprimis, varie corriguntur, illustrantur, explicantur. *Lvg.-Batav., ex offic. Plantiniana*, 1587, pet. in-12, v. f. 5— »

Exemplaire de De Thou.

157 Language (le) muet des Turcs, ou l'Art de faire l'amour sans parler, sans écrire et sans se voir, par le sieur D. L. C. *Middelbourg*, 1688, pet. in-12, mar. r., f., t. d. . 30— »

Bel exempl. d'un livre rare et curieux.
Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première forme un petit dictionnaire des mots du Langage muet.

158 La Tour d'Auvergne Corret, origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, etc. *Paris*, *an* v, in-8, d.-rel., v. f., n. r. (*Simier.*). . . . . 8— »

159 La tres ioyeuse, plaisante et recreative hystoire, composee par le loyal seruiteur des faiz, gestes, triumphes et prouesses du bon cheualier sans paour et sans reprouche, le gentil seigneur de Bayart, etc. *Paris*, *Galliot-Dupré*, 1527, in-4 goth., mar. r., f., t d. . . . . 225— »

Très bel exemplaire.

160 Lebeuf. Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique. *Paris*, 1741, in-8, d.-rel., v. f., n. r. (*Simier.*) 9— »

161 Lettres de Louis XIV au comte de Briord, suivies des pièces originales. *La Haye*, *G. Merville*, 1727, pet. in-12, mar. v., t. d. . . . . 9— »

162 Lettres de madame de Sévigné. *Paris*, *Blaise*, 1818, 12 vol. in-12, port. et facsimilé, d.-rel., v. f., n. r. (*Simier.*) 45— »

163 Lettres et poésies de Malherbe, ornées du facsimilé de son

écriture. *Paris*, 1822, 2 tom. en 1 vol. in-8, fig., d.-rel., (*Riche d.-rel. de Simier.*). . . . . 30— »

Exempl. en grand papier.

164 **Lettres galantes d'Aristenete**, trad. du grec. *Rotterdam*, *Daniel de Graffe*, 1695, 2 parties en 1 vol. pet. in-8, v. f. (*Muller*). . . . . 12— »

165 **Louis (le) d'or** politique et galant. *Cologne*, *P. Marteau*, 1695, pet. in-12, d.-rel., mar. . . . . 9— »

166 **Marmite (la) rétablie** par les miracles du père Marc d'Aviano, religieux capucin. *Cologne*, *Louis le Sincère*, 1684, pet. in-12, mar. r., f., t. d. . . . . 25— »

Bel exempl. rempli de témoins d'un petit livre fort curieux ; il contient aussi *le Journal des Miracles pour le rétablissement de la Marmite.*

167 **Marquis (le) de Louvois sur la sellette**, criminel examiné en jugement par l'Europe et ses filles, ses interrogatoires, ses réponses, et enfin sa sentence portée par l'Europe. *Cologne*, *P. Marteau*, 1695. — Nouveau voyage de la flotte de France à la rade des Enfers, sous la conduite de l'amiral Tourville, contenant plusieurs particularités très remarquables sur les affaires du temps. *Paris*, *J. Duchesne*, 1695, 1 vol. pet. in-12, v. f. f., t. d. . . . . 15— »

La dernière pièce est en hollandois et en françois.

168 **Martyr (Pierre)**. Extrait ou Recveil des isles nouuellement trouvées en la grande mer oceane au temps du roy d'Espaigne, Fernand et Elisabeth, sa femme, faict premièrement en latin par Pierre Martyr de Millan, et depuis translaté en languaige françoys. — *Item*, Trois narrations, dont la première est de Cuba, et commence au feuillet 132 ; la seconde qui est la mer oceane, commence au feuillet 155 ; la tierce, qui est la prinse de Tenuissitan, commence au feuillet 192. *Paris*, *Simon de Colines*, 1532, in-4, mar., v., t. d. 60— »

Ouvrage très rare imprimé en lettres italiques.

169 **Mémoires de M. D. L. R.** (La Rochefoucauld) sur les brigues, à la mort de Louis XIII, les Guerres de Paris et de Guyenne, et la Prison des princes, etc. *Cologne*, *Pierre Van-Dyck*, 1664, pet. in-12, v., f. f. . . . . 8— »

170 **Mémoires du sieur Pontis**, contenant plusieurs circonstances

des guerres et du gouvernement sous les règnes des rois Henry IV, Louis XIII et Louis XIV. *A Amsterdam, Abraham Wolfgang*, 1678, 2 vol., pet. in-12, v., f. f. . . 16—»

171 **Mézeray (Eudes de).** Mémoires historiques et critiques sur divers points de l'histoire de France, et plusieurs autres sujets curieux. *Amst., Fréd Bernard*, 1753, 2 part. en 1 vol. in-12, d.-rel., v. f. 5— »

172 **Molière.** OEuvres complètes, avec les variantes. *Paris, Debure*, 1825, gr. in-8, pap. vél. collé, fig., pap. de Chine, avant la lettre, mar. v. à nerfs, fil., t. d. (*Élégante reliûre de Thouvenin.*). . . . . 45— »

Très bel exemplaire.

173 **Oraisons funèbres de Bossuet.** *Paris, Lefèvre*, 1825, grand in-8, portr., pap. vél., d.-rel., dos de mar. à nerfs, n. r. (*Riche rel. de Bauzonnet.*) 18— »

174 **Oraisons funèbres de Fléchier**, suivies des Oraisons funèbres de Turenne, par Mascaron; du prince de Condé, par Bourdaloue, etc. *Paris, Lefèvre*, 1826, grand in-8, papier jésus vél., portr., d.-rel., mar. à nerfs, n. r. (*Riche reliûre de Bauzonnet.*). . . . . 18— »

175 **Orderic Vital.** Histoire de Normandie, publiée pour la première fois en françois par M. Guizot. *Caen*, 1826, 5 vol. in-8, d.-rel., v. f., n. r. (*Simier.*) . . . . . 48— »

Bel exempl. en pap. vélin.

176 **Oroncefine, dit de Briaville.** Jeu d'armoiries des souverains et Etats d'Europe, pour apprendre le blason, la géographie et l'histoire curieuse. *Lyon et Amst.* (s. d.), pet. in-12, fig., v. f., t. d. . . . . 6— »

Bel exemplaire.

177 **OEuvres d'Arnaud Daubasse**, peignier en corne. *A Villeneuve, M. D. CC. LXXXXVI*, in-8, v. f. f., n. r. 10 — »

Ouvrage en patois bordelois, fort rare.

178 **OEuvres diverses de Fénelon.** *Paris, Lefèvre*, 1824, grand in-8, pap. vél., port., d.-rel., mar., n. r. (*Riche rel. de Bauzonnet.*). . . . . 18— »

179 **OEuvres de Quinault.** *Paris*, *Crapelet*, 1824, 2 vol. grand in-8, pap. vél., fig. doubles, d.-rel., v., n. r. . . 50—»

L'un des deux exempl. tirés sur grand pap. jésus vél.

180 **OEuvres de Mellin de Saint-Gelais.** Nouvelle édition augmentée d'un très grand nombre de pièces latines et françoises. *Paris*, 1719, in-12, mar. r. f., n. rog. (*Thompson.*) Bel ex. 18— »

Un exempl. de l'édition originale. *Lyon*, 1574, v. f., coté 30— »

181 **OExmelin (Alex.-Oliv.).** Histoire des Aventuriers Flibustiers qui se sont signalés dans les Indes. *Trévoux*, 1775, 4 vol. in-12, v. f., fil. (*Muller.*) Bel exempl. . . . . 30— »

182 **Passetemps (le)** royal de Versailles, ou les Amours secrettes de madame de Maintenon sur de nouveaux mémoires très curieux. *Cologne*, *P. Marteau*, 1704, pet. in-12, v. f., f., t. d., fig. . . . . 15— »

183 **Pausanias**, ou Voyage hist. de la Grèce, trad. par Gédoyn. *Amst.*, 1733, 4 vol. in-12, mar. v., f., t. d., cart. Bel ex. 35— »

184 **Petit carême de Massillon**, suivi des sermons et oraisons funèbres. *Paris, Lefèvre*, 1824, 1 vol. grand in-8, pap. vél., portr., d.-rel., mar. à nerfs, n. r. (*Riche rel. de Bauzonnet.*) 18— »

185 **Pinkerton.** Recherches sur l'origine et les divers établissemens des Scythes ou Goths. *Paris*, 1804, in-8, v. f., fil. (*Simier.*) Bel ex. . . . . 10— »

186 **Portefeuille (le)** du R. F. Gillet, ci-devant soi-disant jésuite, ou petit Dictionnaire dans lequel on n'a mis que des choses essentielles pour servir de supplémens aux gros dictionnaires qui renferment tant d'inutilités; 2e édition, dans laquelle l'on a ajouté l'entrée triomphante du père G*** aux enfers, suivie de son retour sur la terre. *A Madrid*, 1769, pet. in-8, v. f., fil. (*Muller.*). . . . . 10— »

187 **Procez** et amples examinations sur la Vie de Caresme-Prenant, dans lesquelles sont amplement descrites toutes les tromperies, astuces, caprices, bizarreries, fantaisies, brouillemens, inventions, subtilités, folies, debordemens et paillardisses qu'il a commis et fait pratiquer en la presente an-

née. *Paris*, 1605. — Traicte de mariage entre Julian Peoger, dit Janicot, et Jacqueline Papinet, sa future espouse. *Lyon*, 1611. — La raison pourquoy les femmes ne portent pas barbe au menton aussi bien qu'a la penilliere, et ce qui a esmeu nos dites dames a porter grande queue. *Paris*, 1601. En tout 4 pièces in-8, en 1 vol., v. f. . . . . 15— »

Un ex. complet de 8 pièces, rel. en mar. r., t. d..... 35— »

188 **Projet** d'une loi portant defence d'apprendre à lire aux femmes, par S. M***. (Silvain Marechal). *Paris*, 1801, in-8, d.-rel., v. f.

189 **Prouesses** (les) et faictz merueilleux du noble Huon de Bordeaulx, per de France, duc de Guyenne, nouuellement redigez en bon francoys, et impr. par congie et priuilege du roy nostre sire. *Paris*, *Michel Lenoir*, 1526, in-4, mar., dent., t. d.

Exempl. malheureusement taché.

190 **Rabelais ressuscité**, recitant les faicts et comportemẽs admirables du très chevalereux Grangosier, roy de Place-Vuide, trad. de grec-affricain en françois par Thibaut le Nattier, clerc du lieu de Barges en Bassigny. *Paris*, *de l'impr. de Du Breuil*, 1614, pet. in-12, mar. r., f., t. d. . . . . 20— »

Bel exempl.

191 **Rabutin** (Bussi). Carte géographique de la cour, et autres galanteries. *Cologne*, *P. Marteau*, 1668 (*à la Sphère*), pet. in-12, mar. r., t. d. (*Thompson.*) Bel exempl. . . . . 30—»

192 **Recueil de poésies.** 22 pièces en 1 vol. in-8, d.-rel., dont :

Inscriptions pour divers monumens. — Imitation de l'ode XIV du 11e livre d'Horace, par Dubos aîné. — Commentaire sur l'ode d'Horace. — Le Génie, ode par Fayolle, avec une pièce de vers et un autographe d'Eloi Johanneau. — Suite des OEuvres posthumes de La Fontaine. — Scipion, consul. — Ode sur les derniers attentats du gouvernement romain, par Chaussard. — Les funestes effets de l'Egoïsme, poème, par Menard Montelet, an IX. — Mon siècle, par Damin, 1801. — Epître au premier consul. — Epître à la reine. — Ode en l'honneur de Napoléon, 1806. — Satires contre Racine et Boileau. — Ode sur le mariage de *LL. MM. imp. et roy.*, 1810. — Le Barde neustrien. — Discours en vers sur la Mort. — Souvenirs d'un écolier du collége Montaigu, et quelques autres. 25— »

193 **Recueil** sur les antiquités :

L'Egypte sous les Pharaons, par Champollion jeune. — Lettre relative au bas-relief de l'hôtel de ville d'Aix, 1809, avec 6 planches. — Lettre sur l'inscription grecque du temple de Denderah, par Cham-

pollion - Figeac, 1806. — Due lettere sopra l'iscrizione di Muciano. *Verona*, 1811, avec planches. — Notice sur le Val-Ombrosa, en Toscane, par Castellan, fig. — Dissertation sur un tombeau antique, par Chaudruc, 1808. — Mémoire sur quelques découvertes d'antiquités faites à Lyon, en 1811, par Artaud. — Appendice à l'ouvrage intitulé : Recherches sur l'Art statuaire des Grecs, ou 2e lettre de M. Giraud à E. David, 1806. — Réponse à la susdite. — Notice des antiquités du Musée de Lyon. — Notice des tableaux du Musée de Lyon. 16 pièces sur le même sujet réunies en 1 vol. in-8, d.-rel..... 18— »

194 **Recueil** sur les arts, 35 pièces réunies en 1 vol. in-8, dont :

Rapport sur le Vandalisme, par Grégoire, an III. — Rapport sur l'établissement du Conservatoire, par le même. — Pièces à l'appui du compte rendu par la commission supprimée des Monumens. — Réglement de la commission des Arts. — Réponse de Marin à un écrit intitulé : Muséum central des Arts. — Les Conservateurs du Muséum national des Arts à leurs concitoyens. — Rapports de Varon. — Avis à la nation sur la situation du Muséum national, par G. Martin. — Essai sur le Museum de peinture, *an* II. — Essai sur les moyens d'encourager les arts, par Lebrun, *an* III, fig. — Rapport de la Société des sciences françoises. — Rapport sur la Fête du 10 août, par David. — Rapport de David pour la suppression du Muséum. — Rapport sur la Fête héroïque pour les honneurs du Panthéon à décerner aux jeunes Barra et Viala, par David, *an* II. — Dernier mot aux aristocrates. — Poyet et à ses concitoyens, et autres rapports sur le même sujet..... 15— »

195 ——— Pièces diverses, 1 vol. in-8, d.-rel.

Lettre de M. Dejoux sur la statue colossale de Desaix. *Paris*, 1810. — Distribution générale des prix, *an* XII. — L'Injustice, ode à David, 1810. — Epître à David sur son tableau du couronnement. — Examen du tableau des Sabines, 1810. — Cinq lettres à M. Denon sur les salons de 1806 et 1808. — Précis de la vie de la citoyenne Lebrun, *an* II. — L'ombre de Servandoni. — Notice des tableaux du Musée de Grenoble. — Procès-verbal de la première séance du Jury des arts. — Merlin au salon de 1787. — Réponse à toutes les critiques sur les tableaux du salon de 1783. — Lettre sur les peintures, sculptures qui ont été exposées au Louvre, par Raphaël, 1769. — Réponse de M. Jérôme, râpeur de tabac, à M. Raphaël, 1769. — Vision du juif Ben-Esron, fils de Sepher, 1773. — Le Souper des Enthousiastes. — La Soirée perdue à l'Opéra, 1776, et autres sur le même sujet. 27 pièces. 20— »

196 ——— sur diverses matières ; 37 pièces réunies en 2 vol. in-8, d.-rel.

Observations sur the Colomblad. — Loys à ses concitoyens. — Le Dévidoir du Palais-Royal. — Dernier mot aux Aristocrates. — Journal des Académies et des Sociétés savantes. — Système de bibliographie par Girault. — Statuts du Cœnobium littéraire. — Le Vengeur. — Les Chiens, les Chats, la Vaccine et la Canaille. — Le Charlatan dévoilé. — Essai sur la bibliographie et sur les talens des bibliothécaires, — Essai sur les combustions humaines. Mémoire sur le commerce des Nègres au Kaire. — De la musique, par Arnaud. — Des Glaires. — Discours de Mullot. — Lettre en réponse à Guillard, et autres pièces.

197 **Recueil** sur les Sociétés savantes des départemens, 16 pièces en 1 vol. in-8, d.-rel. 15— »

Liste de l'Académie celtique. Travaux de la Société de Nancy. Société des gens de lettres de Nancy. — Plusieurs rapports de cette même Société. — Société d'agriculture de Caen. — Travaux de Jecker. — Compte rendu de la Société de l'Ain, et autres pièces non citées.

198 ——— 13 pièces réunies en 1 vol. in-8, d.-rel.

Précis sur Monstrelet, par Du Marsan, 1808. — De l'ancienne Chevalerie et des anciens Romans.—Mémoire sur le Magnolier auriculé, fig. — Mémoire sur un marbre grec magnésien.— Mémoire sur les Eaux minérales et sur les Monumens thermaux des Pyrénées.— Mémoires sur les Sources minérales des Pyrénées, avec plan. — Description des Pompes à incendies. — Extrait d'un Mémoire sur les propriétés de l'eau, par Pellieux. — Annales de l'Architecture des arts libéraux et mécaniques. — Projet d'établissement de la Bibliothèque nationale, par Gisors. — Traité sur l'Art de bâtir. — Extrait de l'Essai sur les lois des bâtimens, et autres pièces non citées. 15— »

On vendra séparément 2 fr. les pièces détachées.

199 ——— sur le Zodiaque, contenant 10 pièces en 1 vol. in-8, d.-rel., savoir :

L'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse, pièce chargée de notes *Mtes* d'une critique sévère, 1807. — Coup-d'œil sur l'ancienneté du Globe de la terre, par Paganel, 1813. — Discours sur l'Astronomie, par Condorcet.— Lettre sur les Hiéroglyphes, 1802, pl. — Qu'est-ce que le Zodiaque? — Dissertation sur deux Zodiaques, par Testa, 1807, notes *Mtes*. — Le Secret de l'Eglise, ou Correspondance du Pape avec les Evêques de France, 1793.— Recherches sur les Constellations, avec pl. — Recueil d'observations sur le Déluge. Réforme totale de la Théorie du globe, 1813. — Mémoire sur la Sphère caucasienne, avec pl. — Doctrine des premiers temps du Christianisme. — Traité des Symboles, in-12, et autres sur le même sujet.

200 ——— sur les Antiquités, etc., 25 pièces réunies en 1 vol. in-8, d.-rel.

Rapport sur les feuilles de Nantes, en 1808. — Tableau de Raguse. Sur quelques Monumens celtiques, par Bottin. — Dissertation sur un bourg de Champagne (Vandeuvre), fig. — Recherches sur les Druides. — Tableau de la France au XVIIIe siècle. — Dissertation sur le Festin du Roi-Boit. — Lettre à Millin sur un sceau de la Bazoche du XVIe siècle. — Archéologie de Mons-Seleucus, ville romaine, et autres pour la plupart ornées de facsimilés, gravures, etc. 15—»

201 ——— de pièces nécrologiques et autres, 42 pièces réunies en 2 vol. in-8, d.-rel.

Notice sur Dolomieu, par Lacépède, 1802. — Eloge de Barthélemy, par Boufflers, 1806. — Notice sur de Wailly, par La Vallée, an VII. — *Idem* sur J.-S. Barthélemy. — Vie de Desaix, par Despréaux. —Notice sur Coiny.—*Idem* sur Barry.—*Idem* sur Moitte. — *Idem* sur Montfirmin.— *Idem* sur J.-M. Vien.— *Idem* sur Cher-

pitel, Lully. Julien Le Roy. — Duperron. Pietre de Cortone. — Alphonse Dufresnoy.—Vie du cardinal Borgia.—*Idem* sur Houël. — *Idem* sur Bardin; et autres non citées. Plusieurs des pièces contenues dans ce volume ont des portraits.

Notice sur Guglielmi. *Idem* sur Dumarest. — Eloge funèbre de Belleteste. — Hommage à la mémoire de Mestrezat. — Notice sur de Sanville. — *Idem* sur J. d'Arcet. — *Idem* sur Lebrun. Eloge de Séguier. — Eloge de Sonnini de Mononcourt. — Notice sur Odolant-Desnos. — Christophe Colomb. — Notice sur Bossuet.— Eloge de Lefebvre-Corbinière. — Notice sur Oberlin. — Essai d'Annales sur la Vie de Guttemberg, et autres pièces sur le même sujet. 15— »

202 **Recueil** des plus belles pièces des poètes françois, depuis Villon jusqu'à Benserade. *Paris*, 1752, 5 vol. in-12, v. f., f. (*Belex.*). 18— »

203 **Recveil** general des Caqvets de l'Accovchée, ou Discours facécieux ou se voient les mœurs, actions et façons de faire des grands et petits de ce siècle; le tout discouru par dames, damoiselles, bourgeoises et autres, et mis en ordre en VIIJ aprèsdînées, qu'elles ont faict leurs assemblées, par vn secretaire qui a le tout ouy et escrit, avec un Discours de releuement de l'Accovchée; *imprimé au temps de ne se plus fascher*, 1624, pet. in-8, frontispice gravé, v., t. d. . . . . 27— »

Bonne édition; malheureusement l'exemplaire est un peu rog. et taché.

204 **Réflexions** sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant, nouvelle édition augmentée d'épitaphes et autres pièces curieuses qui n'ont point encore paru. *Amsterd.*, 1758, in-12, d.-rel., mar., n. r. (*Muller.*). . . . . 12— »

205 **Regnier**. Les Satires et autres œuvres. (*Elzevir*), 1642, pet. in-12, mar. bl., f., t. d.

206 **Roman** (le) **de Rou** et des ducs de Normandie, par Robert Wace, poète normand, au XIIe siècle, publié d'après les *Mss.* par Fréd. Pluquet. *Rouen*, 1827, 2 vol. in-8, pap. vél., fig., d.-rel., mar., n. r. (*Simier.*)

Exempl. en grand papier. . . . . 55— »

207 **Sainte-Marie** (**L de**). Essais historiques sur l'effusion continuelle du sang humain par la guerre. *Nevers*, 1807, in-8, mar. r., dent., t. d. . . . . 6— »

208 **Saint-Gelais** (**Octauien de**), *sic*. Le Vergier doneur. De l'Entreprinse et Voyage de Naples, auquel est comprins commēt le roy Charles huitiesme de ce nō, a banyere desployee, passa et repassa de iournee en iournee, depuis Lyon iusques a Napples, et de Napples iusques a Lyon. Ensemble plusieurs aultres choses faictes et composees par Reuerēd pere en Dieu,

monsieur Octauien de Saint-Gelais, euesque dAngoulesme, et par maistre Andry de la Vigne, secretaire de la royne et de monsieur le duc de Savoye, auec autres. A la fin : *Cy fine le Vergier d'Honneur, nouuellement imprime à Paris, par Iehan Trepperel, libraire, demourant à Paris, en la rue Neufue-Nostre-Dame, a lenseigne de lEscu de France*, in-4, mar. r., f, t d. (*Muller.*). . . . . 160—»

209 **Sallengre (de).** Histoire de Pierre Montmaur. *La Haye*, 1715, 2 vol. in-12, fig., d.-rel., v. f., n. r. (*Simier.*) 8— »

210 **Satire (la) ménippée**, édition revue par M. C. Nodier. *Paris*, 1824, 2 vol. in-8, pap. vél., d.-rel., m. r., n. r. (*Simier.*) 28— »

211 **Sénebier.** Histoire littéraire de Genève. *Genève*, 1786, 3 vol. in-8, d.-rel., v. f., n. r. (*Simier.*). . . . . 15— »

212 **Taureau (le) banal** de Paris. *Cologne*, *P. Marteau*, 1689, pet. in-12, v. f., t. d. (*Bel ex. d'un liv. très rare.*) 32— »

213 **Thierry.** Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands. *Paris*, *Didot*, 1825, 3 vol. in-8, d.-rel., v. f., n. r. (*Simier.*). . . . . 24— »

214 **Timkovski.** Voyage à Péking, à travers la Mongolie, en 1820 et 21, publié avec notes et augm. par J. Klaproth. *Paris*, 1827, 2 vol. in-8, et atlas in-4, d.-rel., v. f., n. r. Bel exempl. 34—»

215 **Tombeau (le)** des Amours de Louis le Grand, et ses dernières galanteries. *Cologne*, *P. Marteuu*, 1695, pet. in-12, m. r., t. d., fig. . . . . 16— »

216 **Traité** de la formation méchanique des langues et des principes physiques de l'étymologie (par le président de Brosses). *Paris*, *an* IX, 2 vol. pet. in-8, fig., d.-rel., mar., n. r. (*Simier.*) Bel exempl., pap. vél. . . . . 18— »

217 **Voltaire.** OEuvres poétiques de Voltaire, contenant les chefs-d'œuvre dramatiques, la Pucelle, le Temple du Goût, les Poèmes, Discours en vers, Contes, Satires, Epîtres et Poésies mêlées. *Paris*, *Debure*, 1824, 1 vol. gr. in-8, pap. vél. collé, fig. pap. de Chine ajoutées, mar. r., f., t. d., à nerfs. (*Elégante rel. de Thouvenin.*) Très bel exempl. . 48— »

218 **A'bool fusl's**, ou Modèles de lettres, firmans, etc., in-8, mar. r. à comp., rel. orient. . . . . 12— »

Ms. persan de 92 pages, d'une bonne écriture.

219 **Boostan**, ou le Jardin des fruits, par Sheikh Saady, in-4, mar. r. à comp., rel. orient. . . . . 45— »

Ms. persan de 336 pages, bien écrit et bien conservé.

220 **Collection de prières et de méditations**, par les plus célèbres théologiens, avec des instructions pour s'en servir, in-4, mar. r., f. à f., rel. orient. à recouv. . . . . 66— »

Ms. arabe de 342 pages, en caractères nisk, parfaitement écrit et bien conservé.

221 **Le conte de Ferooz Shah**, in-4, mar. r. à comp., rel. orient. 15— »

Ms. persan de 84 pages, d'une bonne écriture.

222 **Contes et histoires des Indiens**, in-4, mar. r. à comp., rel. orient. . . . . 50— »

Ms. persan de 680 pages, très bien écrit, en caractères talik, sur beau pap. réglé en or et en bleu.

223 **Deewan el musamma Rhodat el mushtag oo Bahjat el aashag**, ou le Divan appelé le Jardin de fleurs, par Mohammed Ibn Ahmed el Roomy, in-8, mar. r. à comp., rel. orient. à recouv. dans un étui. . . . . 25— »

Ms. de 93 pages de poésies persanes, joliment écrit sur papier de diverses couleurs, avec les marges ornées de plantes et fleurs.

224 **Deewan i Hafiz**, ou les Poèmes de Hafiz, gr. in-8, mar. r., doublé de même, rel. orientale.

Ms. persan de 404 pages, très bien écrit, avec deux beaux anwans. (*Incomplet de quelques feuillets.*)

225 **Description** de la mosquée d'Omar à Jérusalem, par Mohammed et Assoiouti, pet. in-4, d.-rel. orient., à recouvr. 75—»

Ms. arabe de 155 feuillets, en caractères nisk.

226 **Grammaire arabe**, par Sheikh Khaled, in-4, v., comp. à f., recouvrement. . . . . 15— »

Ms. sur papier oriental, écrit en rouge et noir.

227 **Gulshin**, ou Jardin des Contes merveilleux, in-fol., v. v., fil. 55— »

Ms. persan de 768 pages, d'une grande et belle écriture, bien conservé.

228 **Histoire** de l'ancienne Egypte, par Sohayly Effendi, en langue turque, in-4, rel. orientale. . . . . 70— »

Beau *Ms*, exécuté en 1735, avec encadrement en or, écrit sur papier de diverses couleurs, avec deux beaux anwans.

229 **L'Histoire de Khezar Khan**, roman poétique, contenant l'histoire de Khezar Khan, roi de Turkistan, et de Daul Rany, princesse indienne, in-8, mar. r. à comp., rel. orient., recouvrement. . . . . 33—»

Ce *Ms*. persan, de 372 pages, est très bien écrit, encadré et réglé en rouge.

230 **Le Jardin des Louanges**, grand in-8, v. d. 55—»

Très ancien *Ms*. d'un beau poème persan, de 596 pages, élégamment écrit en caractères taleckh, avec titres en or.

231 **Ketab el Bordah**, poème à la louange du prophète, écrit par Shereef Edoleen el Booseery, où toutes les rimes finissent en m, la première lettre du nom du prophète, in-fol., d.-rel. orientale. . . . . 30— »

Ms. persan, échantillon d'une belle écriture, écrit en encre rouge et noire; parsemé d'or.

232 **Ketab Hekayeeat Aazooat ras el Ghool el Khashamy**, ou Contes amusans du prince des Ghool, ou des Mauvais Génies, in-4, d.-rel. orient., à recouvr. . . . . 25— »

Ms. arabe.

233 **Ketab Lateef Farsy, Mokhtaser fy el Maama**, ou le Livre joyeux. — Un Abrégé d'une collection d'énigmes, in-8, m. r. à comp., rel. orient., à recouvr. . . . . 12— »

Ms. persan de 40 pages, sur beau papier, d'une charmante écriture entourée de filets d'or.

234 **Leçons** tirées du Vieux et du Nouveau Testament, in-fol., d.-rel. orient., à recouvr. . . . . 25—»

Ms. arabe de 86 feuillets.

235 **Les Moeurs des Vainqueurs**, ou les Ethics de Nusr, in-8, mar. r. à comp., rel. orientale . . . . . 32— »

Ancien *Ms*. persan de 297 pages, d'une très belle écriture.

236 **Medh Kheyr el berryeh**, ou l'Etoile étincelante, à la louange de la plus parfaite des créatures, in-24, mar. r. à comp., rel. orient., à recouvr. . . . . 10— »

Ms. arabe de 48 pages. Ce poème est très estimé des Musulmans.

237 **Nuzut al Arwah**, ou l'Excitateur des ames. Exemples et exhortations religieuses, par Molana Hassan, in-4, mar. r., doublé de même. . . . . 30— »

Ms. persan bien conservé, 184 pages encadrées en or.

238 **Poèmes sur divers sujets religieux**, in-4, mar. r., f. à f., rel. orient. . . . . 55— »

Ms. arabe de 144 feuillets, très soigneusement exécuté.

239 **Préceptes** extraits de la religion de Mahomet, in-4, d.-rel. orientale, à recouv. . . . . 15—»

Ms. arabe de 71 feuillets.

240 **Prières du matin et du soir**, selon le Rituel de Syrie, in-8, mar. r., f. à f., rel. orientale. . . . . 30—»

Beau *Ms.* syriaque de 404 pages, ayant appartenu au collége de la Propagande.

241 **Sheedee de Shereh Moojez**, pet. in-fol., d.-rel., dos de mar. r. 55— »

Ms. arabe très bien conservé.

242 **Yoosef et Zuleekha**, poème de Jamy, in-4, mar. r., rel. orientale. . . . . 40—»

Ms. persan de 96 pages, d'une charmante écriture, à quatre colonnes, très bel anwan, lignes en or et en couleurs, les titres des chapitres en encre bleue, et le papier parsemé d'or.

243 **Yusuf Zalaika**, poème, 2 vol. in-4, mar. orange à compart. 25— »

Ms. persan, d'écriture moderne, avec quelques parties traduites en anglois.

Notices contenues dans le deuxième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 2e série.

Les Inconvéniens d'une faute d'impression, par M. Ch. Nodier.
Réponse à l'article de M. Daunou, relatif à l'orthographe voltairienne, par M. P. Paris.
Rapport sur la Bibliographie, par Grégoire.
Pièces inédites.
Variétés bibliographiques.
Nouvelle bibliographique.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Eperon, n° 7. — Mars 1838.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 3. — 3e SÉRIE.

(Illay)

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

MAI 1838.

NOTICE

SUR

UN TABLEAU SATIRIQUE

RELATIF

AU GOUVERNEMENT DU DUC D'ALBE,

PAR LE BARON DE REIFFENBERG,

Membre de l'Académie royale de Bruxelles, de l'Institut de France, des Académies de Berlin, de Turin, etc., etc.

Si le mot *caricature* ne s'est introduit que tard dans notre langue, la chose qu'il exprime est depuis longtemps dans nos mœurs. Au fait, la peinture satirique est presque aussi ancienne que la peinture elle-même, dont la primitive maladresse parodioit innocemment les objets qu'elle s'évertuoit à imiter, et qui n'a pu, dès le principe, se refuser à servir d'interprète aux passions des hommes. Les poètes ont regardé l'amour comme l'inventeur de la peinture; ils auroient été peut-être plus près de la vérité en attribuant cette origine à la malignité et à la haine.

La caricature, proprement dite, a un caractère personnel, quoique souvent elle ait choisi un type général, sans allusion aux individus, comme dans ces grotesques bas-reliefs dont le ciseau des anciens sculpteurs a diapré quelques uns de nos édifices, dans ces *Danses des Morts,* renouvelées par Holbein, ou ces miniatures bizarres et narquoises qui encadrent les feuillets de nos manuscrits.

Au moyen-âge, époque si éminemment symbolique, la caricature n'est qu'un symbole. Par la suite, elle devint une charge.

Lorsque les partis sont aux prises et cherchent à se renvoyer mutuellement les traits du mépris et de la colère, la caricature devient

une arme meurtrière, c'est presqu'un moyen politique. Le milieu du XVIe siècle, où s'élevoit audacieusement la réforme, où la ligue déchiroit la France, où enfin la Belgique voyoit s'accomplir une de ses plus importantes révolutions, étoit une ère merveilleuse pour la caricature. Pour qu'il n'y manquât rien, pendant que le crayon et le pinceau esquissoient des scènes épigrammatiques et d'injurieux portraits, Cervantes tuoit sous le ridicule l'enthousiasme et l'héroïsme chevaleresques, et Rabelais, bouffon philosophe et hardi, commençoit en riant cette école sceptique et moqueuse, qui a failli un jour nous jeter, sans croyance et sans ressources morales, au milieu des écueils de notre société corrompue, ainsi que des navigateurs échoués, nus et affamés, sur une île stérile et déserte.

Il existoit alors, à Bruxelles, un artiste dont le génie avoit quelque ressemblance avec celui de Rabelais, son contemporain; un peintre drolatique, s'il en fut, et dont les compositions respirent le pantagruélisme le plus pur. Pierre Preughel, de qui le surnom confirme ce rapprochement, né près de Bréda, en 1510, mourut dans la capitale du Brabant, en 1570. Les biographes assurent qu'étant tombé malade, il fit brûler en sa présence, par sa femme, des peintures et dessins de sa composition, dont la liberté lui sembloit dangereuse ou condamnable. A cet *auto-da-fé* a échappé heureusement le tableau que je vais décrire, et que j'incline à regarder comme son ouvrage.

Le cardinal de Granvelle avoit été obligé de se retirer devant la jalousie des grands indignés de plier sous l'autorité d'un homme de bas lieu : il étoit parti emportant les malédictions du peuple incapable de le comprendre, et auquel on avoit fait accroire qu'il étoit un sorcier, un prêtre sans mœurs, l'oppresseur du pays (1). Déjà trois années environ s'étoient écoulées depuis qu'il avoit quitté les Pays-Bas, où, malgré son absence, il passoit pour diriger encore les affaires, quand le grand duc d'Albe (on l'appeloit ainsi) fit son entrée en Belgique, à la tête d'une *gentille et gaillarde armée*, objet de l'admiration de Brantôme. C'étoient tous soldats aguerris, richement équipés, couverts d'armures dorées et ciselées, ayant des laquais pour porter leurs armes, s'avançant de cet air bravache et

(1) M. de Gerlache, dans un discours que nos bulletins ont recueilli, a défendu ce ministre avec sa sagacité et son talent habituels. Il prépare en ce moment un livre où il redressera bien des opinions erronées sur notre histoire.

rodomont, que l'on envioit alors aux Espagnols, et que quiconque traînoit une rapière ambitionnoit d'avoir. Cette armée étoit fort petite, comparativement surtout à celles de notre temps, puisqu'elle ne se composoit que de 8,700 fantassins et de 1,200 chevaux. Mais ce qui la faisoit paroître plus considérable, c'étoient son train et le contingent auxiliaire que le sévère duc d'Albe avoit permis d'y ajouter, je veux dire *quatre cents courtisanes à cheval, belles et braves comme princesses, et huit cents à pied, bien en point aussi.*

Avec ces forces, le duc d'Albe se flatta de triompher de l'émeute et de réduire le pays à l'obéissance passive. Elle étoit, en effet, la seule qui lui convînt, et, pour l'obtenir, il ne connoissoit ni ménagement ni merci. Je n'excuserai point, Dieu m'en garde, des excès qu'il s'est reprochés lui-même en mourant, mais je suis intimement convaincu qu'on les a exagérés, et qu'il y a été porté moins par une lâche cruauté qui se complaisoit dans les supplices, que par un système de répression inflexible, en harmonie avec son caractère opiniâtre et froid, avec ses vues exclusives et bornées. D'ailleurs on oublie trop souvent qu'au XVIe siècle le respect pour la vie de l'homme, ce produit net de la civilisation et du progrès des idées gouvernementales, n'alloit pas aussi loin qu'aujourd'hui : la justice même étoit atroce; que devoient donc être le ressentiment et la vengeance? Le feld-maréchal prince de Ligne, qui aimoit à emporter une idée à la pointe de son esprit, comme une redoute à la pointe de son épée, ne s'est pas contenté d'atténuer des fautes, des crimes trop réels, il a donné, sans broncher, gain de cause au duc d'Albe : « Élevé dans l'horreur de cet Espagnol, écrit-il, j'ai » examiné depuis sa vie et sa conduite : c'étoit un homme ferme, » qui n'avoit plus le choix entre la clémence et le châtiment. » Les historiens, qui n'en savoient pas autant que moi là dessus, » les ont fait monter (les châtimens) bien plus haut qu'ils n'ont eu » lieu. Où sont, dans un si petit pays, les 18,000 gentilhommes à » envoyer à la mort? Que de bourreaux ce bourreau auroit dû » employer! On n'étoit pas assez habile alors pour se servir de la » guillotine, des noyades et de la mitraille. A vingt gentilshommes » par jour, il eût fallu bien des années; la main auroit été fatiguée » à signer les sentences, et le bras à les exécuter... » Il y a du vrai dans cette observation, mais il s'offroit, pour pacifier les Pays-Bas, une autre voie que celle si malheureusement suivie par le duc d'Albe; quoique le prince de Ligne affirme cavalièrement le con-

traire, il étoit permis de choisir entre une administration impitoyable et une conduite qui eût allié la modération à la fermeté : ainsi le jugeoient d'Arset et Viglius (1), ainsi pensoient toutes les personnes honnêtes et éclairées. Exécuteur d'ordres rigoureux, aveuglé par de fausses idées de devoir et de souveraineté, irrité par la résistance, il a désolé le pays au lieu d'y rétablir l'ordre, et l'exécration du présent et de l'avenir a été sa récompense.

Le tableau qui a donné occasion à cette notice représente avec vivacité, quoique médiocre, les sentimens inspirés aux Belges par le lieutenant de Philippe II. Il est possédé actuellement par M. Faure, directeur de l'*Indépendant ;* cet amateur l'a soustrait à à une perte presque certaine et l'a fait restaurer avec soin.

Un panneau de 1 mètre 4 centimètres de long sur 74 centimètres de haut offre aux yeux un drame allégorique à sept ou huit actes, et où les unités de temps et de lieu ne sont pas mieux ménagées que dans ceux de Shakspeare. Si l'on pouvoit conserver quelque doute sur le sujet, une légende en flamand, avec des lettres de renvoi aux figures du tableau, suffiroit pour éclairer les plus ignorans. Voici cette légende écrite dans l'original, en style lapidaire :

Eersamen hier siet ghy lustich wt ghestrengen
Duc d'Alba (*a*), in sinen tieranghen troon, met
Sweerden, boien ende stroopen besteken (*b*)
Schverden, meter handt des lants prevelegien, schoon (*c*)
Gramvella die vlitich, aerbeit om duvels loon (*d*),
Blaest hem d'ooren vol duer vraeck ende haet (*e*),
Dies haer den duvel, elck laet sien een croon (*f*),
Te verdienen duert voorstaen van den gheestelicken staet.
By hem staen scherprichters ende synen bloetraet,
Voor hem knielende als slaven in banden
17 jonckwrouwen nu seer desoleerde,
Elck is een provensie der Nederland,
Die worpen geswort wt haren handen
Ende vallen deur vreese aen's menschen,
Vont haer vrome inwonders siet men worg...
En branden (*l*) belyckende aen Hooren en Eggemont,
Ende den adel verbont (*m*) die werden omthaelst, en int
Bloets meers gront (*n*), vist madame confiskeert hetgoet (*o*).
De Staeten stoddert wt vreesen den mont (*p*) stielestande,
Als stooker tot al dat men doet.

Au milieu de scènes de désolation s'élève un trône où dominent le rouge et le noir, couleurs de deuil et de mort, et qui est surmonté des armes de Tolède, échiquetées d'argent et d'azur, avec deux

(1) La *Revue de Bruxelles*, du mois de janvier 1838, contient un mémoire de M. le chanoine de Smet, sur cet homme d'Etat distingué.

bâtons de commandement en sautoir et deux épées nues, emblêmes d'une mission rigoureuse, signes d'un pouvoir redoutable. Sur ce trône est assis, tout armé et le heaume en tête, le terrible duc d'Albe. Sa figure est calme et sévère; sa barbe blanche, et effilée comme un poignard, descend sur sa poitrine.

C'est ainsi, mais avec plus de noblesse et de fierté, que le Titien l'a représenté dans le beau portrait qui est au château de Warwick, en Angleterre.

Sur la tête du duc, le diable en personne semble vouloir poser une couronne impériale. Une de ses griffes joue avec une tiare : épigramme tant soit peu protestante. A la droite du trône, on voit le cardinal de Granvelle qui dirige un soufflet dans l'oreille du capitaine-général, comme s'il lui conseilloit les mesures violentes qu'il exécutoit avec persévérance. Cette métaphore en action se retrouve dans une autre caricature à peu près contemporaine, intitulée : *le soufflement diabolique de Jean d'Espernon à Henri de Valois*, et où d'Epernon *souffle* effectivement, à Henri III, l'assassinat des Guises.

A côté du cardinal sont trois hommes d'épée, sans doute les nobles, tels que les comtes d'Aremberg et de Berlaimont qui s'étoient prononcés contre les *gueux*. Les marches du trône sont parsemées des lambeaux des chartes et des priviléges que le duc vient de déchirer. Un vase plein de sang est auprès, et, à la gauche du trône, le conseil des troubles, où l'on distingue, avec leurs noms, Louis Delrio de la famille de Martin Delrio, l'auteur des *Disquisitiones magicæ*, et Don Juan Vergas, auquel on a imputé un insolent barbarisme latin qui n'étoit, peut-être, qu'une bravade espagnole mal entendue. Dans ce groupe sont deux personnages, l'un mitré, l'autre en froc, et quelques hommes armés qui poussent devant eux un prisonnier sans manteau, le col nu et les mains liées.

Les dix-sept provinces, à genoux et suppliantes, portent une lourde chaîne dont l'extrémité est dans la main droite du duc d'Albe. Derrière se tiennent debout les nobles confédérés et les États du pays, qui mettent timidement la main sur leurs lèvres comme pour se condamner au silence.

Voilà le drame principal. Une balustrade sépare la salle du palais où il se joue, d'une cour traversée par une rivière de sang, et où dame Confiscation (*madam Vis*, *Vist*) pêche dans un vaste filet des châteaux et des effets précieux : déplorable origine, il faut le

dire, de la fortune de quelques unes de nos familles aristocratiques.

Plus loin, sur une place publique, qui n'est ni celle de Bruxelles, ni celle du château de Vilvorde, est représenté le supplice des comtes de Horn et d'Egmont. Celui-ci a déjà reçu le coup mortel. Un échafaud voisin est destiné à Antoine Straelen, seigneur de Merxem, bourgmestre d'Anvers, et à Jean Casenbroot, seigneur de Backerzeele, attaché au comte d'Egmont (1), lequel est affreusement torturé dans un autre coin du tableau.

Tout à la droite du spectateur, l'artiste a peint des malheureux que l'on brûle ou que l'on traîne à la queue d'un cheval, des cadavres suspendus à une potence, et les frères Gisbert et Thierry de Batenburg (2), dont la tête est séparée hideusement du tronc. Dans le fond, une ville que dévore l'incendie.

Tel est le dernier coup de pinceau de l'artiste, tel est le sinistre résumé de l'administration de ce duc d'Albe, dont la faculté de théologie de l'Université de Louvain a eu l'honneur de provoquer courageusement le rappel (3), victoire, certes, éclatante pour les lettres et pour les convictions religieuses.

(1) Sébastien de Maldeghem, chevalier, seigneur de Steenmar, sergent-major de la ville de Bruges, épousa Anne de Casenbroot, de la famille du seigneur de Backerzeele; de ce mariage naquit Caroline-Angéline de Maldeghem, épouse de Philippe-Christophe de Reiffenberg, seigneur d'Ottem et de Rolingen, au duché de Luxembourg, grand-oncle de celui qui écrit cette notice.

(2) Strada, lib. VI, P. Bor., l. III, p. 119, l. IV, p. 169, Hoynck van Papendrecht, *Analecta*, I, 428, 721.

La baronnie de Batenburg, aux environs de Nimègue, appartenoit à l'ancienne et noble famille de Bronchorst. Ces seigneurs (*liberi barones*) avoient le droit de battre monnoie, et, dans l'*ordonnance et instruction pour les changeurs*, Anvers, 1633, in-fol. obl., on voit les empreintes d'écus ou pistolets et de doubles ducats, de ducats et de *cnapcoecq* de Batenburg. Sur ces pièces on lit diverses légendes, telles que MONETA. NOVA. AUREA. BATE. — GUIL. D. BR. L. B. D. BA. Z. ST. — HER. THE D. BRON. LI B. I. BA. ST. etc.

(3) Vandevelde, *Synopsis monumentorum*, I, 122, III, 1025; De Rg., *second mém. sur les deux premiers siècles de l'Université de Louvain*, 18, 19, 36.

NOTICE

SUR

LE ROMAN DU ROI FLORE

ET

DE LA BELLE JEANNE.

Le *Roman du roi Flore et de la Belle Jeanne*, qui paroît pour la première fois, semble être connu, jusqu'à présent, seulement par l'analyse que nous en avons donnée, il y a quelques années, dans la Notice sur le *Roman de la Violette* (1), avec lequel il a plus d'un rapport. Il ne se trouve, à notre connoissance, que dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds de Sorbonne, n° 454, folio 169 recto. Ce volume, qui paroît avoir été exécuté dans les premières années du XIIIe siècle, contient, outre le délicieux Roman du roi Flore, d'autres romans, soit en vers, soit en prose, auxquels nous comptons bien, quelque jour, donner la lumière de l'impression, si elle ne leur arrive pas auparavant d'autre part.

Nous n'avons peut-être pas besoin d'ajouter qu'il n'y a rien d'historique dans le *Roman du roi Flore et de la Belle Jeanne*, que ce n'est qu'un conte, mais un conte exquis, à côté duquel la littérature romane ne peut rien placer, sinon le fabliau d'*Aucassin et Nicolette*, et le *Roman du comte de Ponthieu*, qui rivalisent avec lui de grace et de naïveté.

FR. MICHEL.

(1) *Roman de la Violette, ou de Gérard de Nevers, en vers du* XIIIe *siècle, par Gibert de Montreuil.* A Paris, Sylvestre, 1834, in-8, pag. vj, vij.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES.

Nous avons pensé que nos lecteurs prendroient connoissance avec intérêt des statuts de la *Société des Bibliophiles françois*, formée à Paris en 1820. On sait que l'édition originale est extrêmement rare, puisqu'elle n'a été tirée qu'au nombre des sociétaires.

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

Article 1er.

La Société prend le nom de *Société des Bibliophiles françois*. Elle est fondée à dater du 1er janvier 1820.

Le nombre de ses Membres est fixé à vingt-quatre; elle pourra néanmoins s'adjoindre cinq Associés étrangers.

Art. 2.

Aucune personne faisant le commerce de livres ne pourra être admise dans la Société.

Art. 3.

Pour faire partie de la Société, il faudra être présenté par deux de ses Membres.

L'admission aura lieu au scrutin secret et sans ballottage : le scrutin sera réitéré jusqu'à ce qu'un des candidats ait réuni la majorité absolue des suffrages des Membres présens.

Art. 4.

La Société nommera un Président, un Secrétaire et un Trésorier, qui, réunis, formeront le Conseil d'Administration.

Ils sont élus pour un an.

ART. 5.

Il y aura, chaque année, deux assemblées générales, l'une au mois de mars et l'autre au mois de décembre.

Pour des motifs imprévus, le Président et, en son absence, le Secrétaire pourront, dans l'intervalle de l'une à l'autre assemblée, convoquer les Membres de la Société.

ART. 6.

Toute décision sera prise à la majorité des voix des Membres présens et au scrutin secret.

ART. 7.

Toute discussion politique est interdite aux Sociétaires assemblés.

ART. 8.

Tous les ans, dans l'assemblée du mois de décembre, chaque Sociétaire versera entre les mains du Trésorier la somme de 100 francs, à titre de souscription pour l'année suivante.

Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux Associés étrangers.

ART. 9.

Le Trésorier présentera ses comptes dans l'assemblée générale du mois de décembre de chaque année; ils seront discutés et approuvés par la Société.

ART. 10.

Le montant des souscriptions sera employé à faire imprimer, soit des ouvrages françois inédits ou devenus très rares, soit des ouvrages en langues étrangères, avec la traduction françoise.

ART. 11.

La Société ne fera imprimer d'ouvrages manuscrits d'auteurs

vivans que ceux dont la propriété lui aura été exclusivement garantie.

Art. 12.

La collection publiée par la Société portera le titre général qui suit :

MÉLANGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

Toute pièce qui entrera dans la composition d'un volume sera imprimée séparément, aura sa pagination distincte et un titre particulier; elle sera, en outre, marquée d'un timbre sec portant le chiffre de la Société.

Chaque volume de la collection sera indiqué par le millésime de l'année dans laquelle il aura été imprimé; il contiendra le titre général, portant le fleuron de la Société, une table des matières et la liste des Sociétaires.

Chaque exemplaire portera le numéro et le nom du Sociétaire auquel il appartient.

Art. 13.

Les ouvrages imprimés pour le compte de la Société seront tous de format grand in-8 (1). Rien ne devra être négligé pour atteindre le plus haut degré possible de perfection typographique.

Art. 14.

La Société fera tirer à vingt-quatre exemplaires, destinés aux Membres qui la composent, les volumes qui formeront sa collection.

Un vingt-cinquième exemplaire sera donné à la Bibliothèque du Roi.

Il en sera tiré, en outre, un pour chaque Associé étranger.

Lorsque la Société aura reçu un ouvrage manuscrit inédit, elle pourra en faire imprimer un exemplaire particulier pour la personne de qui elle le tiendra.

(1) Cette disposition a subi quelques modifications.

Art. 15.

La distribution annuelle des volumes sera faite dans l'assemblée générale du mois de décembre.

Chaque Sociétaire aura le droit de proposer dans cette assemblée un ouvrage à imprimer.

Une Commission composée du Conseil d'Administration et de deux Membres fera son rapport dans l'assemblée du mois de mars, et la Société votera sur l'acceptation ou le rejet de chaque ouvrage; l'adoption devra avoir lieu à la majorité des deux tiers de voix.

Art. 16.

L'impression sera surveillée par le Conseil d'Administration et par deux Membres que la Société désignera.

Art. 17.

Tout volume de la collection, qui sera exposé dans une vente publique, sera couvert, au nom de la Société, d'une enchère de 100 francs.

Art. 18.

Les procès-verbaux des séances de la Société, rédigés par le Secrétaire, seront inscrits sur un registre tenu à cet effet; ils seront signés du Président, du Secrétaire et de trois au moins des Membres présens à la séance.

ARTICLES SUPPLÉMENTAIRES

ADOPTÉS DANS LA SÉANCE DU 4 AOUT 1823.

Article 1er.

Si la Société juge convenable de livrer au public un des ouvrages

qui seront entrés dans la collection de ses Mélanges, il pourra être réimprimé, mais dans un format différent de celui de la collection.

ART. 2.

Le timbre sec, qui devoit, aux termes de l'article 12 des Statuts, être apposé sur toutes les feuilles des volumes de la collection, est supprimé. Chaque pièce, à l'avenir, sera imprimée sur papier fabriqué exprès au filigrane de la Société.

ARTICLE SUPPLÉMENTAIRE

ADOPTÉ DANS LA SÉANCE DU 27 JUIN 1825.

—

A l'avenir, pour être reçu Membre de la *Société des Bibliophiles françois*, il faudra présenter au moins une pièce susceptible d'être insérée dans ses Mélanges. Il sera fait à la Société un rapport sur les pièces présentées par les divers concurrens.

Nous avons annoncé, dans notre précédent numéro, l'acquisition faite par la ville de Rouen du précieux cabinet de M. Leber. Sans réclamer contre cette assertion, on nous fait observer que M. Leber s'est réservé la jouissance de ses livres, sa vie durant; et que, ne se dessaisissant de rien, il ne tire *personnellement* aucun fruit de son traité, qui n'aura d'effet qu'après lui.

ARCHIVES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

DU NORD DE LA FRANCE

ET

DU MIDI DE LA BELGIQUE;

Par MM. Aimé Leroy, bibliothécaire, et Arthur Dinaux, de la Société royale des antiquaires de France.

Cet utile recueil, fondé il y a neuf ans dans une de nos provinces les plus riches en souvenirs et en débris du passé, par des hommes de savoir et de goût, contient une suite intéressante de documens historiques inédits, de dissertations ou de recherches sur les antiquités, les monumens, la littérature de ces contrées, des réimpressions d'opuscules devenus rares, etc. (1). *Les Archives du Nord* occupent un rang très distingué parmi les publications historiques dues à la presse des départemens, et il seroit difficile, aujourd'hui, de traiter un point quelconque de l'importante histoire du Nord de la France, sans puiser à cette source précieuse de faits et de renseignemens.

La première série des *Archives du Nord,* formant 5 vol. in-8, est aujourd'hui complète; une nouvelle série est commencée, et se recommande par l'intérêt et le bon choix des documens qu'elle renferme.

Voici le titre des articles contenus dans les trois numéros qui ont paru de cette nouvelle série :

Première livraison. Le sire de Maingoval; la Bataille de Pavie ; François Ier; Charles-Quint, par M. Gachard. — Maupertuis à Dunkerque. — Notes pour servir à l'histoire de l'imprimerie dans le Nord et le Pas-de-Calais, par M. Dufaitelle. — L'Abbaye de Vicoigne, par M. Arthur Dinaux.

(1) Parmi ces réimpressions, l'une des plus utiles, sans contredit, est celle d'un excellent ouvrage de M. Guilmot, de Douai, intitulé : *Mémoire sur les anciennes habitations rurales du département du Nord, sur les terres qui étoient affectées à chacune d'elles, et sur la diversité de leurs mesures.* (Arch. du Nord, t. II, pag. 101-132 et 141-148.)

Deuxième livraison. — Histoire de la ville d'Ath, par Jean Zuallart, précédée d'une notice par M. Aimé Leroy. — Note sur Remy Dupuys, indiciaire et historiographe de la maison de Bourgogne, par M. Leglay. — Archives des anciens comtes d'Artois, par M. Godefroy, avec des notes de M. Dufaitelle. — Levée du siége de Cambrai, en 1649.

Troisième livraison. Histoire de Bourbourg, par M. Ch. Brasseur. — La Sorcière de Préseau, par M. Arthur Dinaux. — Antiquités valenciennoises et Histoire de Jean Bernier, art. communiqué par M. Buchon. — Halle aux Draps de Valenciennes, dite la Halle-Basse (1276-1367) par M. Arthur Dinaux. — Une Promenade dans le Cambrésis, par M. F. Delcroix. — Biographie départementale, Guilmot, de Douai, par M. Arthur Dinaux.

Les Archives du Nord se composent de volumes divisés en livraisons paroissant à des époques non déterminées. Le prix de la souscription est de 10 fr. par volume. Le nombre des feuilles publiées dans le cours d'une année est de 36 (576 pages), équivalent d'un très fort vol. in-8. Chaque volume est orné de figures.

Les livraisons des *Archives* ne se vendent pas séparément. On ne peut prendre moins de 18 feuillets à la fois (288 pages) pour le prix de 5 francs.

On souscrit à Paris, au bureau du *Bulletin du Bibliophile*.

Correspondance.

A M. l'Éditeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

Je lis dans le rapport de Grégoire sur la Bibliographie, inséré dans le dernier numéro de votre intéressant Bulletin, une phrase relative à la bibliothèque Méjanes, p. 64, qui, dans le temps, donna lieu à une juste réclamation de la part de l'un de mes prédécesseurs. Je vous transmets copie de la lettre du vénérable docteur Gibelin, mort en 1828, avec la réponse de Grégoire, que je transcris sur l'original, pour que vous en fassiez l'usage que vous jugerez convenable; mais il me semble que la conservation d'un dépôt aussi précieux que celui de la bibliothèque Méjanes, sous le règne du vandalisme, alors que les propriétés, dites nationales, paroissoient livrées au premier occupant, ou au premier spoliateur, il me semble, dis-je, que cette conservation, vraiment miraculeuse, honore la ville et l'administration, ainsi que le digne bibliothécaire à qui on la doit.

Il est à remarquer que ce n'est qu'en 1810 que la bibliothèque, si justement appelée de *Méjanes*, du nom de son illustre fondateur, a pu être ouverte au public, grâce à la sollicitude éclairée et vigilante de MM. Sallier, de Fortis et de Saint-Vincent, successivement maires d'Aix, et que, dans ce long intervalle, aucun soupçon de dilapidation n'a pesé sur qui que ce soit.

Si vous croyez que cet hommage, payé à la mémoire de mon prédécesseur, doive figurer, comme un acte de justice, à la suite du rapport de Grégoire, je vous prie de vouloir bien l'insérer dans le prochain numéro du Bulletin.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ROUARD,

Bibliothécaire de la ville d'Aix.

A Grégoire, membre de la Convention nationale.

Citoyen,

Je lis, dans le N° 569 du *Journal des Débats*, pag. 364, la phrase suivante : on prétend qu'à la seule bibliothèque de Méjanes, à Aix, il manque 10,000 volumes, et l'on sait que les fripons, etc.

Législateur, tu dénonces à la nation, à l'Europe entière un délit public de cette importance sur un simple ouï-dire! permets-moi de te distraire un moment de tes grandes occupations, pour détruire une erreur qui calomnie le dépositaire de cette bibliothèque.

Le petit mémoire *imprimé* ci-joint te donnera quelques notions exactes sur ce sujet.

J'ai tout sacrifié à l'exploitation de cette mine féconde : je suis presque à la fin de mon immense travail; faut-il que la calomnie m'enlève le fruit que j'ai droit d'en attendre?

Que celui qui tient de moi, à quelque titre que ce soit, un seul des livres de cette bibliothèque, se présente et m'accuse; je donnerai ma vie en expiation de ma faute.

Crois-moi, représentant du peuple, la bibliothèque Méjanes est tout entière; il n'y manque aucun des objets qu'elle renfermoit, lorsque j'en reçus la clef, en 1787. Si la nation et ma santé le permettent, j'en publierai un jour le Catalogue méthodique.

Puisses-tu, en attendant, la visiter toi-même! je serois bienheureux d'y montrer, à un juge tel que toi, les trésors littéraires dont on a si faussement prétendu qu'elle étoit dépouillée!

Des principes vraiment civiques et républicains, et une conduite irréprochable, m'ont valu, de tous les temps, la confiance de mes concitoyens. Je méritai celle de la nation entière. Pourquoi craindrois-je de m'en vanter? Ne me dois-je pas à moi-même la justice que je me plais à rendre aux autres?

Si tu veux avoir des renseignemens sur mon compte, parle de moi à Vicq-d'Azyr, à Thoüin, à Granet, de Marseille, qui connoît ma famille; à Berthollet, le chimiste; à Desaunays, de la bibliothèque nationale, s'il existe encore; ils te diront que, dans la carrière des lettres que j'ai cultivées à Paris, j'ai toujours préféré l'obscure liberté au brillant esclavage que pouvoit m'offrir la faveur des grands... L'amour de mon pays me fit accepter la place de sous-bibliothécaire, à Aix, et renoncer à tous les avantages que m'offroit la capitale. Ne permets pas que l'envie vienne empoisonner mes jours par de fausses imputations et me fasse détester mon choix. Ose revenir sur tes pas et annoncer à l'univers que tu as été trompé, que la bibliothèque de Méjanes est intacte, comme le cœur

de celui qui la garde, et qui, dès le commencement de la révolution, fut toujours un de tes plus zélés admirateurs,

Salut et fraternité,

Signé GIBELIN, médecin,

Sous-bibliothécaire d'Aix, département des Bouches-du-Rhône, rue de la République, ce 2 floréal an II.

Réponse de Grégoire.

Paris, 22 floréal, l'an IIe de la république une et indivisible.

Citoyen,

A ma lettre est joint un exemplaire du rapport sur la Bibliographie, dont une phrase a excité ta réclamation. Observe d'abord que ces mots *on prétend* ne sont point une assertion positive. Quand je me suis exprimé de la sorte, c'est d'après un mémoire d'un homme de lettres, signé de sa main, et qui est dans la mienne. On vient de lui écrire en lui exposant l'objet de ta réclamation, quoiqu'il n'assure pas plus positivement que moi; son expression est *on dit*, et cet *on dit*, en se portant sans doute exclusivement sur l'époque antérieure à 87, est peut-être une erreur, ou une calomnie dont mon garant n'est pas l'auteur. La réputation dont tu jouis dans le monde littéraire, le témoignage de l'ami Granet, auquel j'ai voué estime et amitié, éloignent de mon esprit tout soupçon, toute idée qui pouvoit s'appliquer à toi; mais je vais plus loin, car un homme franc doit tribut à la vérité en tout et partout, j'aurai la réponse de celui qui m'a servi de garant; l'état de la bibliothèque Méjanes, avant 1787, sera constaté, et sans doute j'aurai tout en main pour annoncer que j'avois été induit en erreur. Je le ferai avec autant de publicité qu'il y en a pour mon premier rapport; et cet incident, en m'apprenant l'agréable nouvelle qu'il y a moins de dilapidation dans les bibliothèques de France que je ne l'avois cru, m'aura procuré l'avantage de correspondre avec toi et de te connoître. Je t'invite, citoyen, à presser l'envoi des catalogues du district d'Aix. Il y a un an que je passai dans ce pays : si les évènemens me conduisent jamais dans cette contrée, il me sera doux de voir la bibliothèque et le bibliothécaire.

Salut, républicain.

Signé GRÉGOIRE.

Variétés bibliographiques.

Ni M. Beuchot, dans son excellent travail sur Voltaire, ni aucun bibliographe françois, à ma connoissance, n'ont mentionné une traduction angloise de la Pucelle, qui, chose assez singulière, fut l'ouvrage d'une dame, lady Charleville, et qui fut imprimée en 1796, en 2 vol. in-8. Cette version, dont le mérite est d'ailleurs assez mince, aborde hardiment les passages scabreux et reproduit la préface et les notes de Voltaire; l'exécution typographique est soignée. La noble dame s'amusa ensuite à distribuer en cadeaux ce fruit de ses loisirs; elle avoit répandu une cinquantaine d'exemplaires, dont quelques uns sont en grand papier, lorsque ses parens, voulant couper court au scandale qui en résultoit, firent détruire tout le reste de l'édition, et retirèrent, autant qu'il dépendit d'eux, ce qui circuloit déjà. Cet ouvrage ainsi a un droit incontestable à être placé dans la classe des raretés bibliographiques un peu piquantes, et le très petit nombre d'exemplaires que l'on remarque sur les catalogues de Londres n'a pas valu moins de 6 à 8 guinées. Lowndes l'a passé sous silence.

Il existe en Espagne plusieurs ouvrages qui sont des imitations plus ou moins satiriques de Don Quichotte; il ne faut pas qu'un François y cherche de l'esprit; à peine trouveroit-il quelques traits qui le dédommageroient de l'ennui que lui causeroit une lecture qu'il n'acheveroit probablement pas. Voici ceux que j'ai réunis dans un voyage à Madrid, et que je crois presque inconnus de ce côté des Pyrénées :

Adiciones à la historia del ingenioso Don Guixote de la Mancha en que se prosiguen los sucesos ocuridos à Sancho Panza. *Madrid*, s. d. (1785), petit in-8.

Historia de Sancho Panza. *Madrid*, 1793-98, 2 vol. in-8.

Historia del Don Quixote de la Cantabria, por Rivero y Larea. *Madrid*, 1792, 2 vol. in-8.

El Antiquixote, par N. Perez. *Madrid*, 1805, in-8.

Examen critico del Antiquixote. *Madrid*, 1806, in-8.

Je ne parlerai de la continuation de Don Quichotte, par Avellameda, que pour faire observer que les Espagnols en font quelques cas, et que la Biographie universelle me paroît bien sévère en la qualifiant de rapsodie; elle a encore quelques lecteurs dans la Péninsule, où elle a été réimprimée quatre fois de 1614 à 1805.

MM. Renouard et Dibdin mentionnent comme curieux le catalogue de vente des livres d'Annisson-Duperron; ils furent livrés aux enchères en janvier 1796, dans un moment où les assignats étoient extrêmement dépréciés; aussi l'énormité fictive des prix est-elle singulière : l'Histoire naturelle de Buffon, 38 vol. in-4, fut payée 300,000 liv.

Le Thesaurus de Séba. (*Bel exemplaire.*)	440,000
Les Élémens de Botanique de Tournefort, 3 vol. in-8.	105,000
La galerie de Versailles, de Lebrun, 1 vol. in-fol.	250,000
Le Dictionnaire de Bayle, 1720.	81,000
Un bel exemplaire de l'histoire philosophique de Raynal.	65,000
Le Télémaque de 1734, in-fol.	101,000
Le Virgile de Baskerville, 1757.	40,000
La collection d'Artois, 64 vol. in-18.	295,000
Les 80 dessins originaux sur vélin d'Eisen pour le La Fontaine des fermiers-généraux.	77,000
Enfin le Cicéron Elzevir de 1642.	77,500

Le total dépasse 8 millions. Remarquons, en passant, que la vente de la belle bibliothèque de Le Bascle d'Argenteuil, faite en 1795, présente la même singularité; on y voit l'Histoire naturelle des oiseaux, par Buffon, vendue 31,000 liv.; les Mémoires de l'Académie des sciences, 24,000; les Cérémonies et Coutumes religieuses, 33,000 liv.

Je crois qu'un homme d'esprit qui consacreroit quelques momens à des recherches sur la *fausse* géographie bibliographique y trouveroit matière à quelques rapprochemens piquans et curieux. Les livres, énoncés avec fausse indication de l'endroit où ils sont imprimés, sont presque tous condamnés ou dignes de l'être; et, malheureusement, ce ne sont pas ceux-là que déteste plus d'un lecteur, et qui dorment sans espoir chez le libraire. Un esprit méthodique pourroit s'amuser à les diviser en quatre classes.

La première comprendroit les ouvrages imprimés dans les endroits imaginaires; la liste en seroit longue :

Pathopolis, Sardanapalopis, Mystificopolis, Baratropolis, Libreville, Ratopolis, Coitopolis, Lesinopolis, Stultopolis.

Sans parler des petits volumes où la licence est plus ou moins gazée, et qui sortent des presses de Cythère, de Paphos, de Gnide et de Sybaris.

Dans la deuxième classe, nous mettrions les livres indiqués comme imprimés dans des pays qui existent bien sur la carte, mais qui n'ont encore ni Elzevir, ni Didot; à l'instant se présentent Ispahan (chansons de Collé); Agra, avec privilége du grand-mogol; le Monomatapa (les bijoux indiscrets); Bassora; Goa, Constantinople, de l'imprimerie du grand-seigneur; Jérusalem et la vallée de Josaphat. Nous détournerons les yeux de ce que produisent les typographes de Caprée, de Lampsaque et de Medoso, anagramme peu difficile.

La troisième classe offriroit les livres qui portent l'indication d'une ville d'Europe, mais dont la supposition est évidente. Qui ne connoît Cologne, où Pierre Marteau, ses héritiers, son gendre Adrien l'Enclume, ses acolytes Jacques ou Louis le Sincère, Robert le Turc, Jean Leblanc, F. Revels, etc., étoient censés reproduire à profusion tant de libelles? On feroit une bibliothèque des plats romans que le XVIIIe siècle enfanta sous la rubrique de Londres et de la Haye, et qui périssent chez l'épicier. Il y a une trentaine d'années, que la librairie parisienne choisit Hambourg comme patrie de quelques livres plus qu'érotiques, et on rencontre, sans beaucoup de peine, certains ouvrages imprimés *à Magdebourg, à Madrid, à Rome, aux dépens de la congrégation de l'Index*, ou bien *au Vatican*; mais alors c'est *aux frais de la Propagande*, et quelquefois *du sacré Collége*.

Enfin (et terminons-en bien vite) la quatrième division se composeroit des ouvrages peu nombreux que leur frontispice annonce comme publiés *à* 100 *lieues de la Bastille*, *partout et nulle part*, ou bien *aux enfers;* il y en a aussi qui sortent de l'*imprimerie du Paradis*.

Une toute petite note se rattacheroit à celle-ci; elle concerneroit les ouvrages dont la date est fictive, et qui sont d'ailleurs peu nombreux. Il y a des éditions du moyen de parvenir datées de 100070057 et de 100070073; la traduction du Ciel réformé de J. Bruno porte 1007053, l'Art de désopiler la rate, l'An des Folies 175886, le livre des quatre Couleurs, 4444.

Essay upon wind. On peut ajouter à ce que dit, au sujet de cette facétie, M. Brunet (Nouv. Rech., t. 1, pag. 490), que, suivant les bibliographes anglois, c'est le célèbre Fox qui en est l'auteur, et qu'il l'écrivit par suite d'un pari. Il n'en fut imprimé que 50 exemplaires et 12 sur vélin, selon Lowndes.

Aretino. Ragionamenti, 1584. M. Brunet (Nouv. Rech., t. 1, pag. 76) en indique trois éditions sous cette date, Eber en distingue quatre; il regarde comme l'originale l'édition en italique de 198, 339

et 118 pages, la seconde sur la note de M. Brunet; il indique comme la seconde celle de 228, 401 et 142 pages, en plus gros caractères italiques que la précédente; la troisième est celle qui est chiffrée page 1 à 522. David Clément en parle, t. II, p. 144; enfin la quatrième, conforme à la première, s'en distingue en ce que l'on trouve, à la fin de la seconde partie, MeDICature Labor. N'est-ce pas l'indication de la date 1601? Puisque nous parlons de l'Aretin, signalons une traduction angloise de la P... errante, dont aucun bibliographe n'a, je crois, parlé, et qui fut imprimée à Londres en 1660; un exemplaire regardé comme unique étoit en vente, il y a quelques années, au prix de 16 guinées.

R. White. Historiarum Britanniæ libri XI. La Biographie universelle a consacré un article à cet écrivain estimable; mais elle ne donne pas de détails sur l'ouvrage en question, dont la rareté est insigne, et que je ne trouve sur aucun des catalogues des plus belles bibliothèques anciennes, tels que d'Estrées, La Vallière, etc. Les cinq premiers livres furent imprimés à Arras en 1597; le sixième à Arras, en 1598; le septième et le huitième, séparément, à Douai, en 1600; le neuvième, en 1602; le dixième, en 1606, et le onzième, en 1608. Il est on ne peut plus difficile d'en rencontrer un exemplaire complet; les neuf premiers livres seuls ont été payés 7 livres 10 schel., vente Héber, et un autre, auquel le onzième manque, est porté à 21 liv., catalogue Thorpe, 1826. Nous n'attacherions certes pas à cet ouvrage la valeur pécuniaire qu'y mettent les Anglois, amateurs si zélés de tout ce qui concerne leur histoire, mais, comme production à peu près introuvable des presses de nos contrées, il mérite bien quelques lignes.

Barakona. La Angelica. On peut ajouter à ce que disent de cet ouvrage les Nouv. Rech. de M. Brunet, t. I, p. 117, que plusieurs écrivains l'indiquent comme un des plus rares des poètes espagnols, et qu'un exemple de médiocre conservation (an indifferent copy) a été payé plus de 10 liv. en Angleterre.

Dutens. Table généalogique des héros de romans, avec un catalogue des principaux ouvrages en ce genre, in-4, sans date. La Biographie universelle se borne à donner le titre de cet ouvrage, que je n'ai vu figurer sur aucun catalogue françois, et qui a quelques droits à votre attention, dans un moment où les ouvrages dont il traite ont acquis une valeur considérable. Il ne fut point mis dans le commerce, mais imprimé à petit nombre, et donné à quelques amis de l'auteur; il renferme une liste des ouvrages qui, selon Cervantes, composoient la bibliothèque, et faisoient les délices de Don Quichotte.

M. Brunet (Nouv. Rech., t. I, p. 280) cite les deux catalogues

de la bibliothèque du comte de Boutourlin, 1805 et 1831 ; il auroit pu ajouter que le comte fit imprimer à Leipzig, en 1805, un catalogue des éditions du xve siècle, qu'il possédoit ; cette description de 379 incunables ne fut pas terminée ; les innombrables et énormes erreurs typographiques qui la défigurent décidèrent l'amateur qui en faisoit les frais à laisser inachevé ce volume, qui a 467 pages in-4, sans titre, et qui est excessivement rare, la presque totalité des exemplaires ayant péri dans l'incendie de Moscou.

Catalogue des tableaux, gravures, etc., de la collection de G. Braancamp. Amsterd., 1771, 2 vol. Cette célèbre galerie produisit près de 610,000 fr. (290,959 florins). Ce catalogue est curieux, fort rare, et il fut imprimé à fort petit nombre, après la vente, avec les prix et les noms des acheteurs, et la famille du propriétaire en garda les exemplaires.

Bonde. Thesaurus Artis, 1733, *in-fol.* M. Brunet en fait mention (Nouv. Rech., t. 1, p. 197) ; il n'indique aucun prix ; suppléons-y en notant que Payne et Foss (1830, n° 2481) marquent un exemplaire à 5 liv. 5 s., et qu'il s'en est payé un 140 liv. à la vente de MM. Debure.

Camerarius. Notatio figurarum sermonis in libris quatuor Evangelistarum. Lipsiæ, 1572, 2 vol. in-4. Dibdin (Introd. aux class., t. II, p. 309) qualifie cet ouvrage d'*excellentissime*, et l'un des *plus rares qu'il y ait au monde.* En rabattant beaucoup de ces expressions un peu emphatiques, il en restera encore assez pour recommander ce livre aux bibliophiles.

C. Zabata. Facetie, motti e burle. Venetia, 1605, *in-12.* Cet ouvrage, dont le mérite est mince, se recommande par sa rareté ; je ne crois pas que les bibliographes françois en aient parlé, et je le vois payé 1 liv. 4 s. à Londres, en 1818. Le catalogue Floncel, qui est un des répertoires les plus complets de la littérature italienne, n'offre point cette édition, mais en indique une autre de Trévise, 1599 (n° 4177).

On sait le prix qu'attachent les bibliomanes aux exemplaires en

grand papier; mais peu de personnes sont instruites du taux excessif auquel cet avantage d'une marge un peu plus grande a fait porter en Angleterre le Xénophon de 1713, 5 vol. in-8. Un exempl. fut adjugé, en 1824, à 158 liv. 11 s. (4,043 fr.); encore auroit-il été poussé bien plus haut, mais la 1re partie du 5e vol. étoit en petit format. L'heureux acquéreur, par un nouveau sacrifice, se l'est procurée de la dimension qui lui étoit nécessaire, et il a ainsi porté à trois le nombre des exemplaires qui existent.

Il seroit à désirer que la France possédât, sur les anciens romans de chevalerie, un ouvrage rédigé avec tout le soin de celui de Ferrario sur les livres de ce genre en italien; nous recommandons ce travail à ceux de nos érudits qui étudient avec succès les anciens monumens de notre littérature; notre but, aujourd'hui, est seulement de coordonner quelques renseignemens bibliographiques que nous avons réunis sur ces bouquins si recherchés et si chers aujourd'hui. Après les excellentes notices que leur a consacrées M. Brunet, dans son *Manuel* et dans ses *Nouvelles Recherches*, il n'y a guère à glaner. Nous suivons l'ordre adopté dans la liste que l'on en trouve, *Manuel*, t. IV, p. 258.

Arbre des Batailles. Une édition de Paris, Jehan du Pré, le 22e jour de juing 1493, in-fol., est portée au prix de 12 guinées, catalogue de Thorpe, 1831, n° 4569. Ne seroit-ce pas celle que Duverdier indique sous la date de 1495, sans marquer le format, et que le Manuel (t. I, p. 87) dit douteuse?

D'autres exempl. furent vendus depuis peu 250 à 300 liv.

Devise des Armes. *Paris*, in-16, 45 *mar*. Héber.
Lyon, 1590, 19 *mar*., Mac-Carthy, 1 feuillet
Ms. 18 *mar*. La Mésangère, 3. La Vallière.
Un ex. Salle Silvestre, 1836, 68 fr.

Histoire de Saint-Gréal, 150 fr., *v. f.* Lang, 1836; Héber, 400; 600 fr., salle Silvestre.

Merlin; Verard, 1498, 1320 fr. vente K. Très bel exempl. en 1836. L'exempl., vendu 27 liv. Hibbert, en 1829, étoit celui de Mac-Carthy, payé 700 fr. Dibdin se trompe en disant (Bibl. *Decam*., 3, 175) qu'il étoit sur vélin. Ceux qui seront curieux d'avoir des détails sur cet ouvrage peuvent consulter les Mélanges d'une grande bibliot., t. VIII; Hauber, Bibl. magica, et Freytag, Programma de Merlino Britannico. *Nuremb*., 1737.

Un exempl. piqué et taché, ayant la 1re partie, édit. de Paris, s. d.; et les deux autres de celle de Rouen, s. d., 160 *mar.* van Berghem, l'édit. de 1528, 271 *mar.* en janvier 1835.

L'édit. italienne, 1480, signat. *a-o*, à deux col., 44 lignes, 120 fr. vente K., en 1836.

Il existe en anglois un petit Traité de la vie et des prophéties de Merlin. *Londres*, 1510, in-4, 44 feuillets, très rare, Lowndes n'en indique aucune adjudication; et une Vie de Merlin par Th. Heywood, 1641, in-4 (2 liv. 10 s. Williams, *mar.*), 1754, in-8, et 1813, in-8.

Roman de la Table ronde, 1488, 132 fr. *v. m.*; le 1er feuillet manquant, Courcelles, en 1835.

Lancelot du Lac, 1533, 360 fr., *v.* Courcelles.

Gyron le Courtois. Un exempl. de l'éd. de Verard, 100 fr., *v.* Nugent, en 1831, incomplet du titre 400 fr., *m.* Courcelles; un bel exempl. *m.* de l'éd. de 1517, 3 vol. mar. r., 300 fr., en janvier 1835.

Meliadus, 1532, 240 fr., *v.* Courcelles; 30 Dufay, il y a un siècle. Il en existe une traduction allemande. *Strasbourg*, 1609, et *Bâle*, 1613.

Au bulletin. 1 exempl. en v., 200 fr.; 1 en mar. 300 fr.

Tristan, 1514, 320 fr., *v.* Courcelles; 1533, 100 fr. ex. taché, van Berghem; 1554, 72 fr., *mar.* Courcelles; l'éd. de 1567 est la même que celle de 1554; on a seulement changé le titre, 50 *v. f.* Courcelles; 1577, in-12, 30 (ex. mouillé, *mar.*) van Berghem.

Il y a une édit. de Paris, N. Bonfons, 1586, in-4 à deux colonnes, dont M. Brunet n'a pas parlé; elle a été vendue 12 fr., *v.* Luguet, 40 fr. (ex. piqué, rel. de Derome), van Berghem, et 56 *mar.*, même vente.

Ysaie le Triste. Galiot-Dupré, 1522, 400 *m.* Duriez, in-4, s. d., 200, piqué, van Berghem.

Artus, 1584, in-4, 79, *m.* Debure.

Cleriadus, in-4, s. d., 130, piqué, *m.* van Berghem.

Turpin, 1527, *in*-4, 105 *v.* Nugent, 199, *m.* La B..., en 1837.

Conqueste de Charlemagne. L'éd. de Rouen, 1529, dont M. Brunet ne cite aucune adjudication, s'est payée 250 fr. van Berghem, ex. taché; une autre de Paris, M. Lenoir, 1520, in-4, qui paroît avoir échappé aux bibliographes, 202 *m.* Debure, en 1837; et une autre de Lyon, in-4, 1664, fig. sur bois, 11 *v.* Bignon.

Mabrian. L'éd. de Paris, *s. d.*, 95 *m.* (taché), van Berghem; celle de Lyon, 1625, in-4, se compose de 208 pages et 3 feuillets.

Regnault de Montauban, in-fol., 256 *m.*, en décembre 1837.

Fier-à-Bras, 1497, *in-fol.;* un exempl. incomplet d'un feuillet; 99, Courcelles.

Le libraire Thorpe, de Londres (Catal. de 1833, 4e partie, n° 1155) annonce au prix de 35 liv. st., et comme inconnue aux bibliographes, une édition de Genève, par Symon du Jardin, in-fol, *s. d.*; il ajoute que Panzer n'a rien dit de cet imprimeur, et que le caractère grossier donne à penser que l'éd. de 1478, est postérieure à celle-ci, que l'on trouve aussi portée, Catalogue Vanderwelde, n° 7735. J'ai vu un exempl. de l'éd. allemande de 1533, que mentionne M. Brunet (Nouv. Rech., t. II, p. 23) d'après Héber; elle est bien imprimée et contient de nombreuses figures en bois. Le héros de l'ouvrage, Fier-à-Bras, zélé défenseur de Mahomet, finit par embrasser le christianisme, après une longue suite embrouillée de combats, de miracles et d'aventures amoureuses.

Theseus. Paris, s. d., in-4, 31 *v.* (piqué), Nugent; 41, *v.* B. D. G., en 1824; 125, v. f., van Berghem, l'édit. de 1534, in-fol., 190 *m.*, en décembre 1837.

Milles et Amys. L'édit. de Paris, A. Lotrian, in-4, *s. d.;* 110 *v.* Debure; et une édit. de Troyes, 1631, in-4, dont M. Brunet n'a pas parlé, 19 f. 50 c. Luguet.

Gerileon d'Angleterre. Une édit. de Lyon, 1574, 2 vol. in-16, 29 fr. 50 c., *m.* (mouillé), Canazar en 1835, n° 601. On trouve, Bibliotheca Heberiana, t. VI, n° 1467, une traduction angloise de la seconde partie, 1592, in-4, qui est extrêmement rare, et dont Héber et Lowndes ne disent rien.

Chronique de Judas Machabœus, 69 *v.* (piqué), Canazar, n° 570.

Alexandre le Grand. Je n'ai pas trouvé d'adjudication récente de ce roman.

L'édit. ital. de Venise, 1477, dont le Manuel dit un mot (2, 256), s'est payée 69 *m.* Canazar. (On peut consulter, à son égard, Haym, Bibl. ital., 1, 229, et Fossi, Catal. cod., t. II, p. 811). Héber (n° 412) indique une édit. de Naples, Riching, 1477, in-4. L'Alessandro Magno in rima *Venegia*, Bindoni, 1544, in-8, fig. en bois, et très rare; un ex. taché, 37 fr. 50 c. Canazar.

On trouve, dans la Bibliotheca Heberiana, Historia Alexandri magni, poeme en grec moderne. *Venise*, 1654, in-8. Je le crois très peu connu en France.

On sait que le poème italien est différent de l'ouvrage latin dont

la première édit. est regardée comme étant de 1472, et qui se trouva convenir singulièrement aux lecteurs d'outre-Rhin, car Héber (n° 414) en indique douze éditions allemandes, toutes in-fol., de 1472 à 1514. Il fut aussi traduit en hollandois, *Delfi*, 1488 à 1494, in-4.

Citons encore la Vie d'Alexandre le Grand, traduite en vers suédois par Boo. Jonson, 1672, in-4. Un ex. est mis à 2 liv. st. 10 sh., Catal. de Longman, 1836, et une note de son ancien propriétaire, lord Strangford, porte qu'il en a refusé 150 écus de Suède, que c'est un des sept ouvrages tirés à fort petit nombre dans l'imprimerie particulière du comte de Brahé, à Wizingbron. Coton (Typ. gaz., pag. 175) donne des détails sur cette imprimerie, et indique une dissertation (Upsal, 1773) qui donne la liste de 28 ouvrages que le comte fit mettre sous presse, et qui sont tout à fait ignorés des bibliographes; celui qui fait le sujet de cette digression s'est vendu 15 fr. taché, Canazar.

Tant qu'il est question d'Alexandre, parlons-en tout à notre aise, selon l'expression de Montaigne; et, laissant de côté les nombreuses épopées dont il a été le héros au moyen-âge, qu'il nous soit permis d'indiquer le poème espagnol assez remarquable d'*Alessandro magno*, publié pour la première fois dans la *Colleccion de poesias castellanas* de Sanchez (Madrid, 1779-90, 4 vol.), d'après un *Ms.* qui paroît du XIVe siècle. L'auteur nous apprend qu'il se nommoit Juan Lorenzo, et qu'il étoit d'Astorga; c'est tout ce que nous savons sur son compte. Son livre échappe aux règles ordinaires de la critique; l'histoire, la chronologie et la géographie sont complètement défigurées. Il est fort souvent question de Mahomet, des Sarrasins, de cathédrales, de messes, de confessions, de couvents, de bénédictins, de la grâce et du péché originel. Alexandre veut aller voir Tolède et Séville; sa confession de foi est si orthodoxe, que le grand inquisiteur lui-même n'y trouveroit rien à dire; et, à ses derniers momens, il se conduit d'une manière si édifiante, que l'on peut assurer qu'il meurt en odeur de sainteté. Le poète nous parle de l'empereur Jupiter, du comte don Démosthène et de don Amour; il décrit avec autant de détail et d'assurance que s'il les avoit vus, les griffons, les acéphales et le phénix, et ne se fatigue jamais à raconter merveilles et prodiges. Quand il peint la splendeur de Babylone et la magnificence d'Alexandre, il nous fait souvenir des Mille et une Nuits. Nous avons remarqué, dans les stanzas, 1635-36, où il fait le portrait moral des divers peuples de l'Europe, les deux vers suivans :

> Parecen los Franceses valientes caballeros,
> Engleses son fremosos de falsos corazones.

Amadis. Dans un long article, chef-d'œuvre d'investigations, M. Brunet (Nouv. Rech., t. 1, p. 36) a débrouillé la bibliographie des nombreux romans qui composent cette introu-

vable et polyglotte collection; la Bibliotheca Heberiana (1835, partie 6, n° 101) nous a fait connoître quelques éditions qui lui avoient échappé. L'édition des *quatro libros*, 1519, dont il regrette de ne pouvoir donner la description, commence par le titre avec une fig. en bois, et au dos de ce feuillet est le privilége de Léon X, adressé à Antonius Martini de Salamancha pour *six* livres; le second feuillet contient un prologue; le récit commence au recto du troisième feuillet et finit au recto du feuillet 282, où se trouve la date; viennent ensuite les feuillets 283 et 284 qui contiennent la table. Un ex. piqué 101 fr. Debure, en 1837.

L'édition de Venise, 1533, 61 fr. Reina, en 1836.

Las Sergas de Esplandien. Une édit. de 1525, Jacobo de Junta et Antonio de Salamanca, est portée, Bibl. Heber. 6, 203, et celle de Burgos, 1526, n° 204.

Florisando, 1526. L'exempl. d'Héber passoit pour unique en Angleterre.

Lisuarte, Lisboa, 1587, 26 fr. d.-rel. Debure, en 1837.

Don Florisel. Un exempl. de l'édit. de Valladolid, 1532, s'est trouvé, vente Reina, en 1836, et n'a obtenu que 31 fr. Il est probable qu'il eût été bien plus haut, mais il étoit bien médiocre.

Don Florisel, 1568. Il paroît que l'exempl. de la bibl. du roi (décrit Nouv. Rech., p. 41) ne contient que le premier livre de la *quarta parte*; le second livre se trouvoit dans l'exempl. d'Héber, 6, 208.

Don Silves de la Selua. Une édit. de Sevilla, 1546, Dominico de Robertis, in-fol., Héber, 6, 289.

Un exempl. de l'éd. françoise d'Anvers, 15 parties en 12 vol., v. et parch., 40 fr. Courcelles; les 15 part. en 6 vol., v., t. d., 72 fr. Delaroche; 14 parties en 7 vol., m. r., 110 fr. Héber (première vente faite à Paris).

Un exempl. en 22 vol. in-16, et 3 in-8, m., 130 fr. Canazar.

Nous continuerons nos recherches sur les autres romans de chevalerie, si cet article, déjà trop long peut-être, ne paroît pas indigne de fournir des matériaux aux *Saumaises futurs* qui se donneront aux *tortures* des recherches bibliographiques.

AVIS AUX BIBLIOPHILES

ET

AUX LIBRAIRES DE TOUS LES PAYS.

Il vient de paroître, à Bruxelles, une nouvelle contrefaçon du *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de M. Brunet, et des *Nouvelles Recherches* du même bibliographe, le tout, à ce que porte le titre, *rédigé et mis en ordre* (lisez *désordre*) *par une société de bibliophiles belges.* Or, le travail de cette société anonyme, ou plutôt du plagiaire qui s'est caché sous un nom collectif, s'est réduit à intercaler, tant bien que mal, les articles des *Nouvelles Recherches* dans le Dictionnaire formant la première partie du *Manuel*, en conservant, du reste, sans autre changement que quelques coupures assez maladroites, le texte de l'édition de 1820. De cet amalgame d'élémens si divers, il résulte, on peut bien le croire, un ouvrage des plus bizarres ; car c'est à peu près comme si, réimprimant l'Almanach royal de 1820, et y introduisant les changemens que présente celui de 1833, on le faisoit paraître pour l'année 1838. Encore si quelque intelligence avoit présidé à cette déplorable opération ; si, en transposant étourdiment des notes d'un article à un autre, on n'avoit pas eu la sottise de faire dire à l'auteur précisément le contraire de ce qu'il avoit dit, ou si, en reproduisant, aujourd'hui, des jugemens portés par lui, en 1819, sur le mérite relatif de certaines éditions et sur leur valeur, on n'en avoit pas rapproché d'autres évaluations, d'autres jugemens plus récens de quinze années, et qui semblent contredire les premiers, bien que, dans l'origine, les uns et les autres fussent également fondés en raison ; si, dirons-nous encore, en réunissant en un seul corps deux ouvrages distincts qui, lors de leur première publication, et pris chacun séparément, répondoient parfaitement aux besoins du moment, on n'étoit pas parvenu à en faire un livre informe, n'ap-

partenant à aucune époque, et où des vérités mal présentées se sont transformées en erreurs, nous nous serions contenté de gémir de ce nouvel attentat porté à la propriété littéraire, et de prendre des mesures pour en atténuer l'effet, en faisant poursuivre rigoureusement, et d'après l'autorité de l'auteur, tout libraire trouvé nanti de cette contrefaçon, n'en eût-il qu'un seul exemplaire; mais, dans l'état de mutilation et d'absurdité où l'on a réduit le grand travail de M. Brunet, nous devons hautement protester, au nom de l'auteur et de tous ceux qui apprécient l'utilité de son ouvrage, contre un abus aussi intolérable, et signaler aux pays étrangers, comme à la France, ce nouveau forfait de la piraterie belge.

Sans doute, le besoin d'une nouvelle édition du *Manuel du libraire* se fait vivement sentir; l'auteur lui-même en est convaincu; et, pour y satisfaire, il s'occupe sans relâche, non pas seulement d'une réimpression où seroient rapportés les articles de ses *Nouvelles Recherches,* qui peuvent s'y adapter, mais d'une édition entièrement revue, fort augmentée, et tellement améliorée dans toutes ses parties, qu'elle pourra, nous en sommes convaincu, être regardée comme un livre, pour ainsi dire, tout nouveau, et qui n'aura guère de commun que le titre avec le Manuel belge. Nous nous proposons de la mettre incessamment sous presse et de la puplier par souscription.

SILVESTRE,
Libraire, rue des Bons-Enfans, n. 30.

A l'occasion du titre de *Société des bibliophiles belges,* qu'ont pris indûment les arrangeurs gagés de la librairie belge, MM. les membres de la *Société des bibliophiles de Mons* ont bien voulu faire écrire à M. Brunet, par leur honorable président (M. Chalons), qu'ils n'avoient pris aucune part à la contrefaçon dont nous venons de parler, et qu'ils protestoient d'une manière formelle contre cette espèce d'usurpation de titre.

ANECDOTES TYPOGRAPHIQUES.

Nous avons eu souvent occasion de parler des erreurs commises par les typographes dans la date des livres, et qui ont occasionné d'étranges méprises parmi les amateurs, sans préjudice des bibliographes, qui ne sont pas tous savans, et qui se trompent aussi quelquefois. Voyez, à ce sujet, le N° 12 de la 1re série et le N° 19 de la même suite. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ces bévues déshonorent quelquefois des éditions très anciennes, dans lesquelles la précision de la date étoit tout à fait d'importance, comme le *Decor puellarum* de Nicolas Jenson, daté 1461 pour 1471. Il y a peu de jours que nous avons vu offrir au commerce une Bible de *Venise*, imprimée dans le semi-gothique italien de la fin du XVIe siècle, et qui étoit datée M.DDDD.XXXX pour M.DDDD.LXXXX, par l'omission de la lettre numérale L, qui vaut cinquante. Le propriétaire y attachoit une très grande valeur, qui n'auroit certainement pas été exagérée, si la date avoit été vraie, car sa *Bible* auroit produit une révolution immense dans l'histoire de l'art typographique. C'en étoit fait de Guttemberg, et le beau monument que Mayence vient de lui élever n'attesteroit à la postérité que la profonde ignorance du siècle. Ce ne seroit pas le seul. Le possesseur de cet inestimable volume s'est convaincu à grand'peine que son trésor seroit chèrement payé à deux écus, et il s'est retiré avec l'espérance qu'il trouveroit des appréciateurs plus magifiques d'une pareille rareté. Dieu sait s'il n'existe pas de bibliomane, et voire même de bibliothécaire qui réponde à son attente. En ce siècle de lumières, il ne faut jurer de rien.

Ch. N.

Bulletin du Bibliophile,

OU

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 3. — Mai 1838.

244 Adagia qvæcvmqvæ ad hanc diem exiervnt Pavlli Manvccii stvdio atque indvstria, etc. *Venetiis*, 1609, in-4, bas. rouge, t. d. (*Aux armes de France.*) 6— »

245 Algarotti. L'Amour juge, ou le Congrès de Cythère, trad. de l'italien. *A Cythère*, 1783, pet. in-12, v. éc., f., t. d. 3— »

246 Arnault (le cit.). Blanche et Montcassin, ou les Vénitiens, tragédie en 5 actes. *Paris*, *an* vii, in-8, cart., n. r. 3— »

Exempl. de Bernardin de Saint-Pierre.

247 Art (l') poétique françois de Pierre Lavdvn-Daigaliers. *Paris*, *Anthoine Du Brvcil*, 1597, pet. in-12, cart. 4— »

248 Atlantis (l') de madame Manley, trad. de l'anglois, contenant les Intrigues politiques et amoureuses de la noblesse de cette île, et où l'on découvre le secret des révolutions arrivées depuis l'an 1683 jusques à présent. *Londres*, 1713, 3 vol. in-12, v. br., fig. . . . . 5— »

249 Barrow (Jean). Abrégé chronologique, ou Histoire des dé-

couvertes faites par les Européens dans les différentes parties du monde, extrait des relations les plus exactes et des voyageurs les plus véridiques, trad. de l'anglois par Targe. *Paris*, 1766, 10 vol. in-12, mar. rouge, t. d. 70— »

Très bel exempl. aux armes de la comtesse d'Artois.

250 **Basnage**. Dissertation historique sur les duels et les ordres de chevalerie. *Amsterdam*, 1720, in-12, v. j. . . . . 4— »

251 **Beneton de Morange De Perrin**. Histoire de la guerre, avec des réflexions sur l'origine et les progrès de cet art. *Paris*, 1741, in-12, v. br. 4— »

252 **Bergeron (Pierre)**. Les Voyages famevx dv sievr Vincent le Blanc, Marseillois, qu'il a faits depuis l'aage de douze ans iusques à soixante, aux quatre parties du monde. *Paris*, 1649, in-4, v. . . . . 8— »

Ouvrage curieux, rédigé sur des mémoires originaux tirés de la bibliothèque de Peiresc.

253 **Bodini (Io.)**, Andegavensis, de Repvblica libri sex, latine ab avtore redditi, mvlto qvam antea locvpletiores. *Parisiis*, 1586, in-fol., mar. v., t. d. (*Un peu taché.*) 10— »

254 **Boettiger**. Les Furies, d'après les poètes et les artistes anciens, trad. de l'allem. par Winckler. *Paris*, 1802, in-8, fig. c l., d.-r. . . . . 6— »

255 **Bosio**. Traité élémentaire des règles du dessin. *Paris*, *an* IX, in-12, fig., d.-rel. 2— 50

256 **Brueys**. Histoire du Fanatisme de nostre temps, où l'on voit les derniers troubles des Cevenes. *Montpellier*, 1709-1713, 4 tom. en 2 vol. pet. in-12, v. br. 6— »

257 **Burée Druyde (Pierre)**. La Deffence de l'Escolle de Medecine et de Galien contre M.-I. Guibelet d'Eureux, et aduis sur ses trois discours philosophiques. *Roven*, *Raphaël dv Petit-Val*, 1605, pet. in-8, v. f. (*Ex. La Vallière.*) 4— »

258 **Catalogue** des objets d'art contenus dans la galerie du Muséum françois, in-8. — Réflexions sur le Muséum national, par Lebrun, in-8. — Catalogue des effets précieux qui composent le cabinet de M. le duc d'Aumont, par Julliot et A.-J. Paillet, in-8, cart., n. r. 8— »

Ce dernier catalogue est rempli de notes *Mtes.*, et les prix sont en marge.

259 **Charlevoix.** Histoire et description générale de la Nouvelle-France. *Paris*, 1744, 3 vol. in-4, v. j. . . . . 45—»

260 **Ciampi (Sebastiano).** De vita Caroli magni et Rolandi historia Joanni Turpino, archiepiscopo Remensi, vulgo tributa, etc. *Florentiæ*, 1822, in-8, fig., br. . . . . 5— »

261 ——— Gesta Caroli Magni ad Carcassonam et Narbonam; et de ædificatione monasterii; Crassensis edita ex codice Laurentiano, et observationibvs criticis philologicis illustrata. *Florentiæ*, 1823, in-8, br. . . . . 5— »

262 **Civile (la) conversation dv** sievr Estienne Gvazzo, gentilhomme monferradois, diuisee en quatre liures, le tout trad. d'italien en francoys, par L. de Belleforest, Commingeois. *Paris*, *Cauellat*, 1579, in-8, vél. 5— »

263 **Clavdiani (Cl.)**, poetæ celeberrimi, opera, quorum catalogum, post eius uitam ex Petro Crinito ac Volaterano, reperies. *Lvgdvni, apud Beringos fratres*, 1551, in-8, v. br. (*Armes.*) 12—»

264 **Coyer (l'abbé).** Histoire de Jean Sobieski, roi de Pologne. *Paris*, 1761, 2 vol. in-12, mar. rouge, fil., t. d. . 16— »

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

265 **Culte (du) des dieux fétiches**, ou parallèle de l'ancienne religion avec la religion actuelle de la Nigritie. 1760, in-12, v. m., f. . . . . 4— »

266 **Danneav (Lambert).** Traité de l'Anté-Christ, revev et avgmenté en plusieurs endroits en ceste traduction francoise, par l'aduis de l'autheur, auquel est monstré par la parolle de Dieu, le lieu, le temps, la forme, les ministres, l'appuy, le progrès et finalement la ruyne diceluy. *Geneve*, *Eustace Vignon*, 1577, pet. in-8, v. m. . . . . 4— »

267 **De Belleval (Charles).** Notice sur Montpellier. *Montpellier*, 1818, in-8, broché. . . . . 3—»

268 **De Brunel De Varennes.** L'Art du dessin chez les Grecs, ou Méthode élémentaire du dessin, considéré dans les rapports d'utilité générale pour les sciences et pour les arts. *Paris*, 1816, in-8, br. 3— »

Exempl. avec envoi d'auteur.

269 **De l'Ame des Bêtes**, où, après avoir démontré la spiritualité de l'âme de l'homme, on explique, par la seule machine,

les actions les plus surprenantes des animaux, par A. D***. *Lyon*, 1680, pet. in-12, vél. . . . . 2— »

270 **De Michel**. Abrégé des histoires des plus fameux hérésiarques qui ont paru en Europe, depuis l'an 1040, et un précis historique des causes du schisme de l'église anglicane. *Rouen*, 1700, in-12, v. b. . . . . 4— »

271 **De Salazar (A.)**. Inventaire général des plvs cvrievses recherches des royavmes d'Espagne. *Paris*, 1612, pet. in-8, vél.

272 **Description de la Livonie**, avec une relation de l'origine, du progrès et de la décadence de l'ordre teutonique, etc. *Utrecht*, 1705, in-12, fig., v. b. . . . . 3—50

On trouve dans cet ouvrage des détails étendus sur l'histoire ancienne de la Livonie, et sur l'invasion de la Courlande par les Suédois, en 862.

273 **Dionis Cassii** Romanorvm historiarvm libri xxv, ex Guillelmi Xylandri interpretatione. — E Dione excerptæ historiæ a Joanne Xiphilino. *H. Stephanus*, 1592, in-fol., mar. cit., comp., d. s. t. . . . . 30— »

Très bel exemplaire.
Un autre exempl. de la même édition, v. mar..... 15— »

274 **Doré (Pierre)**. Oraison panegyriqve, pleine de cōsolation, pour hault et puissant prince Claude de Lorraine, duc de Guyse, per de France, decede ceste presente annee 1550, auec la doulce musique dauidique, ouye au cantique 125. *Paris*, 1550. — Remede salutaire contre les scrupules de conscience, par P. Doré, plusieurs pièces en 1 vol. in-12, d.-rel. . . . . 18— »

Recueil de petits traités rares et curieux.

275 **Dv Blanc (Gvillavme)**. Discovrs des Parricides. *Lyon*, *Thibavd-Ancelin*, 1606, pet. in-8, vél. 3— »

276 **Dv Peyrat (Guillaume)**. La Philosophie royale dv jev des Eschets povr monseignevr le davfin, et avtres œuures meslees. *Paris*, *P. Mettayer*, 1608, pet. in-8, d.-rel. 3— »

277 **Dv Tertre (R.-P.)**. Histoire générale des Antilles habitées par les François, avec cartes et figures. *Paris*, 1667, 4 vol. in-4, v. Bel exempl. 48— »

278 **De Veyries (Jean)**. La Généalogie de l'Amovr, divisée en 2 livres. *Paris*, *Abel l'Angelier*, 1609, in-8, vél. 6— »

279 **Essai** sur l'histoire de la maison d'Autriche, par le comte de G***. *Paris*, 1778, 6 vol. in-12, mar. rouge, f., t. d.

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois. 50— »
Un exempl. en veau ordin..... 15— »

280 **Essai** sur l'histoire naturelle de l'île de Saint-Domingue. *Paris*, 1776, in-8, v. m., rempli de figures. 5— »

281 **Etat de la France**. *Paris*, 1749. 6 vol. in-12, mar. rouge, fil., t. d.

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois. 48 — »

281 *bis*. **Fabricii** (**J.-A.**) Bibliotheca græca, sive Notitia scriptorum veterum græcorum quorumcumque monumenta integra aut fragmenta edita exstant; editio quarta, curante Gotl. Chr. Harles, acced. C. A. Heumanni supplem. inedita. *Hamburgi*, 1790-1811, 12 vol. in-4, br. 175— »

282 **Fontaine**. Histoire catholiqve de nostre temps, tovchant l'estat de la religion chrestienne, auec vne response à quelque apologie que les hérétiques de ces iours passez ont mise en auant; autheur A.-D. Monchi, docteur en théologie. *Paris*, *Cl. Fremy*, 1558, pet. in-8, v. f. . . . . 8— »

283 **Fortia d'Urban**. Mémoires et plan de travail sur l'histoire des Celtes ou Gaulois, c'est à dire sur l'histoire de France, avant Clovis. *Paris*, 1807, in-12, d.-r. 3— »

284 **Fromageot**. Cours d'études de jeunes demoiselles. *Paris*, 1772, 9 vol. in-12, mar. r., f., t. d. 40— »

Bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

285 **Généalogies** historiques des rois, empereurs, et de toutes les maisons souveraines qui ont subsisté jusques à présent, avec fig. *Paris*, 1736, 4 vol. in-4, v. f. (*Armes.*) 30— »

286 **Girard** (**l'abbé**). Les Vrais principes de la langue françoise, ou la Parole réduite en méthode, conformément aux loix d'usage. *Paris*, 1747, 2 vol. in-12, mar. r., f., t. d. 8— »

Exemplaire de d'Aguesseau, dont les armes sont recouvertes.

287 **Grace** (**Félix de la**). La Chasse dv Renard Pasqvin, descovvert, et pris en sa taniere dv libelle diffamatoire; Faux-Marqué; le Catechisme de Jesuites. *Villefranche*, 1602, in-8, vélin. 4— »

288 **Grobert** (**J.**) Des fêtes publiques chez les modernes. *Paris*, *an* x, in-8, d.-rel., n. r. . . . . 5—»

289 **Guignes** (**de**). Mémoire dans lequel on prouve que les Chi-

nois sont une colonie égyptienne. *Paris*, 1759. — Doutes sur le mémoire de M. de Guignes, par Leroux Deshautesrayes, 1759, en 1 vol. in-12, v. f., fig. 4— »

290 **Histoire de Clarisse Harlove.** *Paris,* 1766, 6 vol. in-12, mar. rouge, fig., t. d. 50— »

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

291 **Histoire** des deux Conquestes d'Espagne par les Mores. *Paris,* 1708, in-12, mar. r., f., t. d. . . . . 10— »

Exemplaire avec armes de d'Aguesseau, recouvertes.

292 **Histoire** entière et veritable dv procez de Charles Stuart, roy d'Angleterre, contenant en forme de journal tout ce qui s'est faict et passé sur ce sujet dans le parlement et dans la haute cour de justice; et la façon en laquelle il a été mis à mort au mois de janvier 1648. *Londres,* 1650, in-12, v. br. 4— »

293 **Histoire générale des Larrons**, divisée en trois livres, contenant les cruautez et meschantez des voleurs, des ruses et subtilitez des couppeurs de bourses, les finesses, tromperies et stratagèmes des filous. *Rouen*, 1639, pet. in-8, v. f. 8— »

294 **Histoire littéraire des femmes françoises**, ou Lettres historiques et critiques, contenant un Précis de la vie et une analyse raisonnée des ouvrages des femmes qui se sont distinguées dans la littérature françoise. *Paris*, 1769, 5 vol. in-8, mar. r., fig., t. d. . . . . 35— »

Bel exempl.

295 **Hoyer (P. Michael).** Theatrvm castitatis, sive Svsanna et Camma tragœdiæ, aliaque poemata. *Tornaci, Adriani Qvinqve,* 1631, pet. in-12, vél. . . . . 4— »

296 **Hume.** Histoire d'Angleterre. *Amst.*, 1765, vol. in-4, mar. r., t. d. . . . . 60— »

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

296 *bis*. **Isographie** des hommes célèbres, collection de facsimilés, de lettres autog. et de sign., etc., 31 livraisons. 2 vol. 120—» — Publié à 180 fr.

Un exempl. en grand pap. vélin, tiré à très petit nombre, et rel. dos de mar., n. rog. . . . . 280—»

297 **Jaubert (l'abbé).** Burdigalæ encomium, poema. — L'Eloge de la ville de Bordeaux, poème latin, avec la traduction, à laquelle on a ajouté des notes très curieuses. *Paris*, 1767, br. in-8, n. r. 5— »

298 **Leçons** de morale, de politique et de droit public, puisées

dans l'histoire de notre monarchie, ou Nouveau plan d'étude de l'histoire de France. *Versailles*, 1773, in-8, mar. v., f., t. d. . . . . 8— »

299 **Le Cointe.** Commentaire sur la retraite des dix mille de Xénophon, ou Nouveau Traité de la guerre, à l'usage des jeunes officiers. *Paris*, 1766, 2 vol. in-12, mar. r., t. d. 16— »

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

300 **Lenoir (Alexandre).** Description d'une tapisserie rare et curieuse faite à Bruges, représentant sous des formes allégoriques, le mariage du roi de France Charles VIII avec la princesse Anne de Bretagne. *Paris*, 1819, br. in-8, fig. 3—50

301 ——— Description historique et chronologique des monumens françois, suivie d'un Traité historique de peinture sur verre, par le même. *Paris*, *an* VI, in-8, cart. 3— »

302 ——— Musées de monumens françois, ou Mémorial de l'histoire de France et de ses monumens. *Paris*, 1815, in-12, cart., n. r. . . . . 3— »

303 **Liuinus Brechtus.** Evripidvs, tragœdia christiana. *Lovanii*, *apud P. Phalesium et M. Rotarium*, 1550, in-12, br. en cart. 3— »

304 **Martius (P. Aloysius).** Joannis physiophili opuscula, continent monachologiam accusationem physiophili; defensionem physiophili; anatomiam monachi. *Augustæ-Vindelicorum*, 1784, in-8, br. . . . . 4— »

305 **Mélanges** intéressans et curieux, ou Abrégé d'histoire naturelle, morale, civile et politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et des terres polaires, par M. R. D. S. *Paris*, 1763, 8 vol. in-12, mar. r., t. d. . . . . 65— »

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

306 **Mémoires** de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, Beaux-Arts, etc., nouvellement établie à Troyes en Champagne. *Troyes et Paris*, 1756, 2 tom. en 1 vol., in-12, v. m., fig. . . . . 4— »

307 **Miller (Fr.).** Description nouvelle de la cathédrale de Strasbourg, et de sa fameuse tour, contenant tout ce qui s'est passé depuis sa construction, avec tout ce qu'il y a de plus remarquable en dedans et en dehors de cet édifice, 5e édition. *Strasbourg*, 1788, in-12, cart., rempli de figures. 4— »

308 **Millin (L.-A.).** Description d'une médaille de Siris, dans la Lucanie. *Paris*, 1814, br. in-8, avec fig. dans le texte. 3—50

309 **Moreau de Saint-Mery.** De la Danse. *Parme, Bodini,* 1803, in-12, cart., n. r. . . . . 4—»

310 **Mornay (Philippe de).** De l'institvtion, vsage et doctrine dv sainct sacrement de l'Evcharistie en l'église ancienne. Ensemble, comment, quand et par quels degrez la Messe s'est introduite en sa place; le tout en quatre livres, 6e édition reueue et corrigée *a Geneve povr Iaqves Chovet*, 1599, in-8. Defense des lievx allegvez par M. Dv Plessis Mornay, en son Epistre liminaire dv liure contre la Messe, et repris de faux par M.-I. Cæsar Bvlenger. *Paris*, *Clavde Morel*, 1601, in-8, v. br. . . . . 8— »

311 **Muller (Jean-Bernard).** Les mœurs et usages des Ostiackes, avec plusieurs remarques curieuses sur le royaume de Sibérie et le détroit de Weygatz. 1 vol. in-12, v. br. 4— »

312 **Naudé (Gabriel).** Sciences des Princes, ou Considérations politiques sur les coups d'Etat, 1752, 2 vol. in-12, v. 7 — »

313 **OEuvres de Houdard de Lamotte.** *Paris*, *Prault*, 1754, 10 vol. in-8, v. f. . . . . 35— »

Bel exempl. gr. pap. rel. par Derome.

314 **Palais (le) de Scaurus,** ou Description d'une maison romaine; fragment d'un voyage fait à Rome vers la fin de la république, par Mérovir, prince de Suèves. *Paris*, 1822, in-8, fig., br. 14— »

315 **Paepp (Joannes).** Artificiosæ memoriæ fvndamenta, ex Aristotele, Cicerone, Thoma Aquinate, etc. *Lugduni,* 1618, pet. in-12, fig., d.-rel. . . . . 5— »

316 **Philosophe (le) anglois,** ou Histoire de M. Cleveland, fils naturel de Cromwel, écrite par lui-même, et trad. de l'angl. *Londres*, 1777, 6 vol. in-12, fig., mar. r., fil., t. d. 40— »

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

317 **Plutarque.** Vies des Hommes illustres, traduites par Dacier. *Paris*, 1762, 14 vol. in-12, mar. rouge, f., t. d. 100—»

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

318 **Poésies (les) de Martial de Paris,** dit d'Auvergne, *Paris*, *Coustellier*, 1724, 2 tomes en 1 vol. in-12, v. f. . 7— »

Une collection de Coustellier complète en 10 vol., y compris le Racan, pas uniforme. . . . . 40— »

319 **Problème sur les femmes.** *Amst.*, 1744, in-12, v. m.

M. de Querlon a traduit ce Problème sur les femmes d'un ouvrage latin de Valens Acidalius intitulé : « Disputatio perjucunda » quâ anonymus probare nititur mulieres homines non esse. *Hagæ-* » *Comitum*, 1641, 1 vol. in-12, pet. form. » A la fin de ce vol., on trouve la réfutation de ce petit Traité, sous ce titre : « Simonis Ge- » dicci defensio sexûs muliebris. »

Valens Acidalius, à qui l'on attribue communément cette petite dispute badine, naquit à Wistock, dans la Marche de Brandebourg, et mourut en Silésie d'une fièvre chaude, en 1595, avant l'âge de 30 ans.

Ce petit Traité, dont la première édition a été publiée à Leipsick, dans un format in-4, est fort curieux; il a été fait contre des théologiens sociniens, qui, dans leurs gloses, abusent des passages de l'Ecriture.

Le but de Valens Acidalius est de prouver contre ces théologiens qu'on peut abuser du texte sacré au point de faire voir, par les mêmes passages, que les femmes ne seroient pas des créatures humaines.

Simon Gediccus, docteur en théologie, et ministre de Brandebourg, n'a pas aperçu le but de ce Traité, et il a répondu sérieusement.

Note Mte trouvée dans le volume et signée Gudiam le jeune.

Il existe une réimpression de ce livre sous la rubrique de *Cracovie*.

320 **Prophetie de Saint-Cesaire**, évêque d'Arles au vi^e siècle, et fragment de l'histoire de la ville d'Is, par M. L. C. de R. *Paris*, 1814, in-8, br. . . . . 4— »

321 **Puffendorf (Samuel).** Histoire de Suède avant et depuis la fondation de la monarchie. *Amst.*, 1732, 3 vol. in-12, mar. r., t. d.

Très bel exempl. aux armes de la comtesse d'Artois. 21— »

322 **Rabel (Iean).** Les Antiqvitez et singvlaritez de Paris, de la sepulture des roys et roynes de France, princes, princesses et autres persoñes illustres, representez par figures, ainsi qu'ils se voient encore à presēt es eglises ou ils sōt inhumez. *Paris*, *N. Bonfons*, 1588, in-8, fig. dans le texte, v. br. 8— »

323 **Rameau.** Le Maistre à danser qui enseigne la manière de faire tous les différens pas de danse dans toute la régularité de l'art et de conduire le bras à chaque pas, enrichi de figures en taille-douce. *Paris*, 1725, in-8, mar. r., t. d. (*Armes.*) 6—»

324 **Recherches** historiques et critiques sur quelques anciens spectacles, et particulièrement sur les mimes et pantomimes, avec des notes. *Paris*, 1751, in-12, v. j. 3—50

325 ——— pour servir à l'histoire de Lyon, ou les Lyonnois dignes de mémoire. *Lyon*, 1757, 2 vol. in-12, v. mar. 4—50

326 **Recherches** sur la manière d'inhumer des anciens, à l'occasion des tombeaux de Civaux en Poitou. *Poitiers*, 1738, in-12, v. j., d.-rel. . . . . 4— »

327 **Recveil** de l'origine de la langve, et poesie françoise, ryme et romans, plvs les noms et sommaires des œvvres de CXXVII poetes françois viuans auant l'an M.CCC. (par Ch. Fauchet). *Paris, Mamert-Patisson,* 1581, in-4, v. mar., figures. 24— »

328 ——— de pièces de théâtre réunies en 2 vol. in-8, m. c., f., t. d. (*Armes*). Ces deux volumes contiennent : Le Magnifique. — Antoine et Cléopâtre. — La double Extravagance. — Alexandre. — Adam et Eve. — Benjamin, ou la Reconnoissance. — Cybelle amoureuse. — L'Ecole de la Raison. — Le Miroir. — Le Bacha de Smyrne. — Les Femmes. — Briochet. — Les Jumeaux. . . . . 6— »

329 ——— de Voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie des Indes-Orientales, formée dans les Provinces-Unies des Païs-Bas. *Amst.*, 1710, 5 vol. in-12, mar. f., remplis de fig. . . . . 55— »

Exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

330 **Réflexions** sur les défauts ordinaires des hommes, et sur leurs bonnes qualitez. *Lyon, J. Guerrier*, 1694, in-12, v. f. 4—50

331 **Relation** d'une expédition entreprise en 1816, sous les ordres du capitaine Tuckey, pour reconnoître le Zaïre, communément appelé le Congo, trad. de l'angl. *Poris,* 1818, 2 vol. in-8, et atlas in-4 de 18 planches. . . . . 10— »

332 **Retau Dufresne** (madame). Histoire de la ville de Cherbourg et de ses antiquités, qui découvre des faits très importans sur l'histoire de Normandie. *Paris*, 1760, in-12, v. m. 3 — »

333 **Richardson**. Paméla, ou la vertu récompensée, trad. de l'anglois par l'abbé Prevôt. *Amst.*, 1765, 6 vol. in-12, mar. r., f., t. d. . . . . 45— »

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

334 **Rivoire** (**Maurice**). Description de l'église cathédrale d'Amiens. *Amiens*, 1806, in-8, br. . . . . 5— »

335 **Roberson** (**Guill.**). Histoire d'Écosse, sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques IV, jusqu'à l'avènement de ce prince

à la couronne d'Angleterre, etc., traduite de l'anglois. *Londres*, 1764, 3 vol. in-12, mar. r., t. d. . . . . 18—»

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

336 **Saint-Igny** (de). Elemens de Povrtraitvre, ou la Metode de representer et pourtraire toutes les parties du corps humain. *Paris*, s. d., pet. in-8, vél. . . . . 10—»

Petit ouvrage rare et curieux, avec un grand nombre de fig. au trait bien exécutées.

337 **Ségur** (L.-P.). Contes, Fables, Chansons et Vers. *Paris*, 1801, in-8, d.-rel. . . . . 4—»

338 **Solignac** (de). Histoire générale de Pologne. *Paris*, 1750, 5 vol. in-12, mar. r., f., t. d. . . . . 48—»

Très bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

339 **Sorbin** (Arnavld). Description de la Sovrce d'errevr, de ses mavx, et des remèdes qui luy sont propres. *Paris*, *G. Chaudière*, 1570. — Etrennes logogriphes du Théâtre et du Parnasse, avec la clef pour en faciliter l'intelligence. *A Sipra*, 1741, in-8, v. m. . . . . .

340 **Tragicum theatrum**, Actorum et casuum Tragicorum Londini publice celebratorum quibus Hiberniæ proregi, episcopo Cantuariensi, ac tandem regi ipsi aliisque vita adempta, et ad anglicanam metamorphosin via est aperta. *Amstel.*, *J. Jansonium*, 1649, pet. in-12, mar. r., c., d., t. d. (*Armes*). 20— »

Petit ouvrage avec gravures et portraits, devenu rare.

341 **Theodori** Gazæ institvtionis grammaticæ libri quatuor, addita versione latina : ad omnium hactenus impressorum exemplariū collationem, et græce, studiosorum castigationē tā emendate excusi, quam et res ipsa indicabit et loca quædā nunc tandem suæ integritati restituta testabuntur. *Parisiis*, *apud Christ. Wechel*, 1529, in-8, d.-r., n. r. 9— »

Exemplaire très bien conservé.

342 **Tom Jones**, ou Histoire d'un Enfant trouvé, trad. de l'angl. de Fielding (par M. le comte de La Bédoyère). *Paris, impr. de Firmin Didot frères*, 1833, 4 vol. in-8, ornés de 12 grav. d'après les dessins de Moreau. . . . . 20— »

— Grand papier vélin, avec les fig. avant la lettre. (*Épreuves tirées sur papier de Chine*). . . . . 50— »

343 **Trésor des origines** et Dictionnaire grammatical raisonné de la langue françoise, par Ch. Pougens, de l'Institut de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), etc. *Paris, impr. rayale*, 1819, in-4. . . . . 10— »
— Papier vél. . . . . 15— »

344 **Triomphe (le) des dames.** *Rouen*, 1600, pet. in-12, vél. 6—»
Edition rare.

345 **Tractatus** theologico-politicus. *Hamburgi*, 1670, in-4, v. br. 9— »

346 **Traité** de la comédie et des spectacles, selon la tradition de l'Eglise, tirée des Conciles et des Saints-Pères. *Paris*, 1667, in-8, v. br. . . . . 6— »

347 **Vanden-Bussche, dit le Siluain flandrois.** Premier livre des procès tragiqves, contenant cinqvante-cinq histoires, auec les accusations et deffences d'icelles; ensemble quelques poésies morales. *Anvers, G. le Niergue*, 1579, pet. in-12, v. 8—»

348 **Veltro (del)** allegorico di Dante. *Firenze, Molini*, 1826, in-8, port., br. 5— »

348 *bis*. **Voltaire.** OEuvres complètes, édit. de Renouard, 66 volumes grand in-8, papier cavalier vélin, fig. avant la lettre, rel. en mar. vert du Levant, à compartimens, doubles filets, dont 7 vol. avec médailles et médaillons en bronze enclavés dans un cercle de vermeil incrusté dans le maroquin, tranche dorée, beaucoup de figures ajoutées. . . . . 1100—»

349 **Voyage** dans l'intérieur de l'Afrique septentrionale, en 1818, 1819 et 1820, par le capitaine Lyon, trad. de l'angl. (par M. de Fauconpret). *Paris*, 1822, in-8, fig. col. 7— »

350 ——— fait dans les années 1816 et 1817, de New-York à la Nouvelle-Orléans, et de l'Orénoque au Mississipi, par les Petites et les Grandes Antilles, trad. de l'anglois. *Paris*, 1818, 2 vol. in-8. . . . . 9— »

351 ——— historique de l'Amérique méridionale, par don G. Juan et don Ant. de Ulloa, trad. de l'espagnol (par de Mauvillon). *Paris*, 1752, 2 vol. in-4, cartes et fig. 12— »

352 ——— dans l'intérieur du Brésil, particulièrement dans les districts de l'Or et du Diamant, faits en 1809 et 1810, trad. de l'angl. de J. Mawe, par M. Eyriès. *Paris*, 1816, 2 vol. in-8, fig. . . . . 9— »

353 ——— de Shaw dans plusieurs provinces de la Barbarie et

du Levant, contenant des observations géographiques, physiques, philologiques et mêlées sur les royaumes d'Alger et de Tunis sur la Syrie, l'Egypte et l'Arabie Pétrée, avec des cartes et des figures. *La Haye*, *J. Neaulme*, 1743, 2 vol. in-4, br. . . . . 12— »

354 **Zacchiroli** (**François**). Description de la galerie royale de Florence. *Florence*, 1784, in-12, br. . . . . 3— »

Exemplaire avec la signature de Smith.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

355 **Conqueste de Constantinople**, par Joffroi de Ville-Hardouin et Henri de Valenciennes, édition faite sur des *Mss.* nouvellement reconnus, et accompagnée de notes et commentaires par P. Paris. *Paris*, 1838, in-8, br. . . . . 9— »

Edition publiée par la Société de l'histoire de France.

356 **Desains** (**F.**). Recherches sur les Monnoies de Laon. *Saint-Quentin*, 1838, in-4, br., avec planches. . . . 3— »

357 **Histoire ecclésiastique des Francs**, par Grégoire de Tours, revue et collationnée sur de nouveaux manuscrits, et traduite par MM. J. Guadet et Taranne, tomes I, II et III, texte latin et traduction françoise, gr. in-8. 27— »

Le même ouvrage, texte latin seul, premier tome, grand in-8. . . . . 5— »

Le même, traduction françoise, tome premier, gr. in-8, br. 5— »

358 **Lettres du cardinal Mazarin** à la reine, à la princesse Palatine, etc., écrites pendant sa retraite hors de France, en 1651-52, publiées par J. Ravenel, 1 vol. gr. in-8, br. 9— »

Papier colombier Holl., cart. . . . . 45— »

359 **Lexique roman**, ou Dictionnaire de la langue des Troubadours, comparée avec les autres langues de l'Europe latine, précédé de nouvelles recherches historiques et philologiques, d'un résumé de la Grammaire romane, d'un nouveau choix des poésies originales des Troubadours, et d'extraits de poèmes divers, par M. Raynouard, membre de l'Institut royal de France (Académie françoise et Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), secrétaire perpétuel honoraire de l'A-

cadémie françoise, etc. *Paris*, *impr. de Crapelet*, 6 vol. gr. in-8, qui seront publiés en six livraisons, les deux premières sont en vente. Prix de chaque livraison. . . . 15— »
Papier vél. . . . . 23—50

Cet ouvrage, suite et complément indispensable des importans travaux déjà publiés par M. Raynouard sur la langue et les poésies des Troubadours, forme toutefois une œuvre complète en elle-même, et qui suffira aux études et à l'instruction des personnes qui n'ont pas l'avantage de posséder les six volumes du *Choix des Poésies originales des Troubadours*, dont l'édition est épuisée depuis longtemps.

Ce nouvel ouvrage, si consciencieusement élaboré par vingt années d'infatigables recherches et de profondes méditations, comprend : 1° un travail sur l'étude philologique des langues et sur l'utilité du Roman pour établir l'étymologie des divers idiomes de l'Europe latine ; 2° un résumé analytique de la Grammaire romane, enrichi d'observations nouvelles ; 3° un heureux choix de pièces originales et inédites des Troubadours ; 4° des analyses et extraits de poèmes chevaleresques et moraux ; 5° le lexique par racines et par famille de mots, seule classification logique, et la plus propre à instruire, parce qu'elle groupe sous le mot primitif tous ceux qui en dérivent, et parce qu'elle permet de classer méthodiquement les étymologies, les affinités, les analogies, les rapports si souvent identiques des langues néo-latines avec la langue romane ; 6° enfin un vocabulaire par ordre alphabétique, destiné à faciliter les recherches dans le grand lexique, lequel réunit à lui seul non seulement les avantages de la forme radicale adoptée par Henry Estienne dans son *Trésor de la langue grecque*, et l'autorité des exemples tirés des meilleurs auteurs, méthode suivie par l'Académie de la Crusca et par le savant Johnson ; mais encore la piquante indication des mots correspondans dans les autres langues dérivées, comme dans le fameux dictionnaire polyglotte de Calepin, triple source de graves difficultés, dont chacune sembleroit de nature à effrayer le savoir même, et qui, toutefois, a été, pour M. Raynouard, l'occasion du chef-d'œuvre lexicographique.

Les souscripteurs ne paient rien d'avance ; ils s'engagent seulement à retirer les livraisons au fur et à mesure de leur publication.

360 **Mémoires de Pierre Fenin**, comprenant le récit des évènemens qui se sont passés en France et en Bourgogne, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII (1407-1427), publiés par mademoiselle Dupont, in-8, br. . . . . 9— »

361 **Ystoire (l') de li Normant**, et la Chronique de Robert Viscart, par Aimé, moine du mont Cassin, publiées pour la première fois d'après un *Ms.* françois inédit du XIIIe siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, pour la Société de l'histoire de France, par M. Champollion-Figeac. 1 vol. grand in-8, 1837. . . . . 9— »

A M. l'Éditeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

La grande collection publiée par la commission royale des archives d'Angleterre (*record commission*), et qui comprend, entre autres ouvrages, une nouvelle édition de Rymer, les statuts du royaume, les catalogues des *Mss.* du Musée britannique, etc., est connue de tout le monde savant; mais ceux de vos lecteurs qui s'occupent spécialement d'histoire d'Angleterre seront probablement bien aises de trouver, dans votre intéressant Bulletin, la liste des ouvrages publiés particulièrement par M. Charles Purton Cooper, secrétaire de la commission qui vient d'être nouvellement réorganisée. Ces ouvrages, peu connus en France, renferment, sur les sources originales de l'histoire des Etats britanniques, une foule d'indications du plus grand intérêt, et que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Je vous adresse, en même temps, pour compléter cette notice bibliographique, les titres de quelques opuscules que M. Cooper a publiés sur la législation angloise.

J'ai l'honneur, etc.,

A. Teulet.

Titres des ouvrages publiés par M. Cooper.

Letters on the court of Chancery and jurisprudence of England. *London*, in-8, 1827.

Parliamentary proceedings respecting the court of Chancery, the house of Lords, and the tribunal of Bankruptcy. *London*, in-8, 1828.

Notes on the extrinsic forms of conveyances in different countries of Europe. *London*, in-8, 1831.

On the Public Records of Great Britain, 2 vol. in-8, 1832.

Proposal for the erection of a general Record office in London, with plates; dedicated to the late lord Dover. *London*, in-8, 1832.

Proceedings of His Majesty's Commissionners on the Public Records of the Kingdom. *London*, 1 vol. in-fol.

Reports decided by lord chancellor Brougham. *Royal in*-8, 1 vol., 1835. *London*.

Papers and documents upon the report of the committe of the House of commons on the Record commission, with an appendice. *London*, 1 vol. in-8, 1837.

Miscellaneous Pamphlets on Archives and Records. *London*, 1832-37, in-8.

Notices contenues dans le troisième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 2e *série*.

Notice sur un tableau satirique relatif au gouvernement du duc d'Albe, par le baron de Reiffenberg.
Notice sur le Roman du roi Flore et de la belle Jeanne.
Statuts de la Société des Bibliophiles françois.
Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique, par MM. Aimé Leroy, bibliothécaire, et Arthur Dinaux, de la Société royale des antiquaires de France.
Correspondance.
Avis aux Bibliophiles et aux libraires de tous les pays.
Variétés.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Eperon, n° 7. — Mai 1838.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 4. — 3e SÉRIE.

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

MAI 1838.

HEURES

DE

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS.

La calligraphie, ou, si on veut bien le permettre, la belle écriture, car je ne vois aucun inconvénient à parler françois en françois, étoit autrefois en grande recommandation chez les rois. On croit que ce talent avoit été un des premiers titres d'Alcuin à la faveur de Charlemagne; et Charlemagne lui-même, comblé de puissance et de gloire, se félicite d'être parvenu à former certaines lettres avec élégance et pureté, dans les copies sur lesquelles s'exerçoit sa main impériale, ce qui a fait conclure, à des historiens bien malheureux en inductions, que Charlemagne n'avoit appris que fort tard à écrire, parce que ces écrivains n'avoient pas su distinguer l'écriture usuelle de la calligraphie. Quoique l'imprimerie soit bien plus ancienne chez les Chinois que chez nous, l'empereur tient à singulier honneur de mieux former *la lettre écrite* que les *lettrés* les plus habiles, et une ordonnance souveraine ne sort jamais de sa chancellerie sans avoir été soigneusement examinée par des gens capables, dans la figure et dans la proportion du moindre de ses caractères. C'est le seul contrôle qui soit permis sur les actes de ce pouvoir tutélaire, si grand, si permanent, si plein de force, de bienveillance et de sécurité. J'en fais mon compliment sincère aux Chinois.

Il y a d'ailleurs, dans cet hommage rendu à l'autorité de *la lettre* écrite, premier instrument de la civilisation, une pensée tout à fait sociale dont la portée est trop étendue pour être appréciée ici. C'est une question qui échappe à la politique et à la philosophie de notre âge éminemment éclairé.

L'imprimerie ne fit pas négliger d'abord la calligraphie, même en France, où l'on néglige promptement tout ce qui ne se rapporte

pas aux nécessités matérielles, et où le nom de la forme stable, *modus*, est devenu le nom de ce qu'il y a de plus instable au monde, *la mode;* mais la calligraphie mourut de la mort du grand siècle de Louis XIV, avec Jarry, avec Rousselet, avec Damoiselet. On perdit l'art du copiste au moment où l'art du typographe commençoit visiblement à toucher à sa décadence, et ces magnifiques *Heures* ornées que nous avoient léguées les âges précédens cessèrent de faire partie des présens mêmes du mariage. Elles sont reléguées maintenant parmi les inamovibles trésors des bibliothèques publiques.

C'étoit une idée digne d'un grand prince dont l'enfance s'est, pour ainsi dire, abreuvée à la source la plus pure des bonnes études, que de rouvrir aux arts cette belle et vaste carrière où se sont signalés les pinceaux féconds et tour à tour sublimes ou gracieux, de Pérugin, de Jules Romain, de Jules Clovio, de Titien, de Le Sueur, de Duguernier, de Petitot. Grâce à monseigneur le duc d'Orléans, l'art d'orner les manuscrits vient de se relever de sa longue désuétude; et si la calligraphie n'est pas encore ressuscitée avec lui, c'est qu'elle avoit besoin d'être avertie à l'avance qu'elle a désormais des encouragemens à espérer et des récompenses à obtenir. Le texte de l'admirable *Officium B. Mariæ Virginis*, que monseigneur le duc d'Orléans a fait nouvellement exécuter à grands frais, n'est pas manuscrit, mais imprimé par M. Didot, en caractères gothiques ou *blak letters*, d'une netteté, d'une grace et d'une *lisibilité* incomparables. Dans l'état actuel de l'art matériel d'écrire, chose étrange! c'étoit la seule manière d'obtenir le *fac-simile* d'un manuscrit égal et pur, comme ceux qui sortoient, il y a quelques siècles, de la *rue des Écrivains*, et particulièrement de la riche officine de Nicolas Flamel. L'édition de M. Didot, imprimée sur le vélin le plus parfait et le mieux choisi, a d'ailleurs tout le mérite de rareté d'un manuscrit précieux : il n'en a été tiré qu'UN SEUL EXEMPLAIRE.

En attendant que la calligraphie se régénère à l'appel de l'illustre protecteur qui lui est promis, voici donc revenir la miniature des livres, les riches bordures, les élégantes arabesques, les belles initiales ornées, relevées de couleurs et d'or, tous ces arts splendides et gracieux que l'imprimerie nous avoit fait perdre, et qui peuvent, sans inconvénient, florir concurremment avec elle. Ces *Heures*, que nous avons eu le bonheur d'admirer, resteront un *specimen* peut-

être inimitable de notre nouvelle renaissance. Leur exécution rappelle, en général, *la Renaissance* elle-même, comme il le falloit, sans doute, mais avec quelques modifications d'une étude et d'un goût plus modernes, qui en marqueront à jamais la date aux yeux des connoisseurs exercés. Les vignettes de ce livre merveilleux sont exécutées avec le plus précieux fini, par M. Gérard Séguin, et les ornemens qui leur sont appropriés, avec un goût exquis, par M. Questel, architecte. La reliûre est l'ouvrage de M. Simier, relieur du roi, et c'est faire assez son éloge. Toutefois, l'art du relieur y a été, cette fois, un peu secondaire; car elle se rapproche bien plus des somptueux diptyques d'un âge fort antérieur à l'invention de l'imprimerie que des ouvrages du même genre qui ont rendu si célèbres les bibliothèques de Henri II, de d'Urfé et de Grolier. Les accessoires qui l'enrichissent sont un chef-d'œuvre d'orfévrerie et de joaillerie, sorti des ateliers de M. Wagner. Nous avons entendu dire que cette éblouissante enveloppe, chargée d'or et de pierres précieuses, représentoit, à elle seule, une valeur de 25 à 30,000 fr., et nous n'en sommes pas surpris.

De grands efforts d'attention, pour trouver, dans les *Heures* de monseigneur le duc d'Orléans, une partie accessible à la critique, ne nous ont offert qu'une observation à laquelle il est si facile de faire droit, que nous avons hésité un moment à la recueillir. Les écussons qui doivent rappeler à l'avenir l'origine de ce noble monument de famille sont restés vides, et n'offrent que des plaques circonscrites d'or mat. Il est évident qu'on a négligé d'y tracer des *fleurs de lis* par je ne sais quels égards pour des convenances que nous n'avons aucune envie d'examiner, sous leur rapport politique, nous, vieux François nés sous les *fleurs de lis*, qui n'avons cédé à personne le droit d'abdiquer ce glorieux insigne de nos ancêtres, et qui nous en remettons volontiers de sa consécration éternelle à l'histoire et à la postérité. Parce qu'une foule, en proie à la fièvre chaude de l'émeute, a mutilé, sur nos monumens, le fer de lance des anciens héros du pays, parce qu'elle a moissonné dans les jardins du roi, avec une frénésie qui a son aspect burlesque, la plus belle et la plus pure des fleurs, nous n'en sommes pas moins ces *blancs* des races antiques, dont le fer de la *framée* étoit l'arme, dont le lis étoit l'emblême parlant; car les gens qui ont pris la peine d'apprendre les premiers élémens de notre histoire savent bien que le nom de *Gaulois* ne signifioit pas autre chose que *blanc*; ils savent

bien que le lis et le *gal*, ou coq *blanc*, étoit, par cette raison, la figure du peuple de *Gaule*, et que ces souvenirs ne s'emportent ni à la pointe du marteau, ni au tranchant de la faux. Si ces *rebus* héroïques ont passé dans les armoiries de nos rois, c'est que nos rois se sont toujours honorés d'être rois des Gaulois et des Francs. Une famille qui représente *la Gaule* doit gémir sur la nécessité de se déshériter de sa couleur et de ses insignes; et, si elle y est forcée, quelquefois, par l'extravagante nécessité des circonstances, j'aime à croire qu'elle se réserve le droit imprescriptible d'en conserver la tradition monumentale dans ses chartriers, dans ses archives et dans ses bibliothèques. Cette discussion nous mèneroit loin, et peut-être ne seroit-elle déjà que trop explicite dans la bouche d'un écrivain moins indépendant et plus docile au vain jugement des partis. Nous la soumettons volontiers aux hommes de *mouvement* qui ont de l'instruction et de l'esprit, et il y en a beaucoup. Ils avoueront sans difficulté que c'étoit ici sa place, car cette prétendue question de politique, si mal interprétée dans la rue, n'est au fond qu'une question d'histoire, de langue et d'archéologie.

CH. NODIER.

CENTIÈME ANNIVERSAIRE

DE LA VENTE

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. CHARLES HENRY,

COMTE DE HOYM.

Peu d'amateurs, sans doute, ont su qu'il y avoit eu, le samedi 12 mai 1838, cent ans qu'avoit commencé la vente du célèbre comte de Hoym.

Cette vente d'une bibliothèque admirable, formée à si grands frais, commença le 12 mai 1738, et finit le 2 août suivant. Elle produisit 85,000 fr. en 59 vacations.

Je possède un catalogue de cet amateur, à la fin duquel se trouve la dernière *liste de vente*. On sait que, jusqu'à la fin du siècle dernier, l'ordre des vacations des ventes n'étoit pas imprimé à la suite ou au commencement des catalogues; mais que, tous les samedis (quand la vente duroit plusieurs semaines), on distribuoit aux libraires et amateurs, suivant la vente, une liste indicative (*indiculus*) des numéros qui devoient être vendus la semaine suivante. Voici un extrait de cette liste de vente :

« La vente de la bibliothèque de feu M. le comte de Hoym con-
» tinuera le lundy 28 juillet 1738 et les jours suivans, depuis deux
» heures de relevée jusqu'au soir, à Paris, rue Saint-Thomas-
» du-Louvre, hôtel de Longueville. Les livres seront exposez en
» detail au plus offrant et dernier encherisseur dans l'ordre qui
» suit :

» Lundy, 28 juillet, etc.

» Jeudy, 31 juillet. — La vente sera interrompue pour la re-
» verence de la feste de Saint-Germain, patron de la paroisse.
» Samedy, 2 août.

» Sciences et arts, depuis le n° 1361 jusqu'à 1383 inclusivement.

» Les auteurs de Variorum, sçavoir :

» 1°. Un corps de 123 volumes uniformes, reliez par Boyet, en
» mar. rouge dessus et dedans (qui sera vendu en gros, s'il se fait
» des offres raisonnables, sinon en détail), dont voici la liste, etc.

» Les auteurs Dauphins, tous reliez d'une maniere uniforme, en

» mar. rouge, par Boyet, compris dans le catalogue, depuis le
» n° 4744 jusqu'à 4782, qui seront vendus en un seul et même
» article, si les enchères se trouvent convenables, sinon en détail.

» *Nec plus ultra.* »

Cette liste de vente me semble d'un certain intérêt bibliographique; elle nous fait connoître :

1°. Que la vente du comte de Hoym eut lieu à l'hôtel de Longueville (dont une partie forme aujourd'hui les écuries du roi), soit que cet hôtel fût alors en partie consacré aux ventes publiques, comme, depuis, l'hôtel de Bullion, soit que le comte d'Hoym l'eût habité. Il faut remarquer, toutefois, que le comte n'est pas cité dans une énumération de quelques personnages qui ont demeuré dans cet hôtel, énumération qui se trouve dans le dictionnaire de Paris, par Hurtaut, en 4 vol., et que les almanachs royaux où figure son nom, en qualité de ministre de Pologne, n'indiquent pas comme sa demeure.

2°. Que les auteurs *variorum* et ceux *in usum Delphini* de cet amateur étoient reliés par Boyet. A l'égard de cette seconde remarque, je ferai observer, sans vouloir entrer ici dans la question des reliûres anciennes, sur laquelle j'ai commencé quelques recherches spéciales, que ces deux collections doivent exister intactes quelque part; car on ne connoît, je crois, chez personne, aucun exemplaire aux armes du comte d'Hoym, d'un auteur *in usum Delphini*; et, quant aux *variorum*, le comte avoit des doubles de tous les auteurs de cette édition, dont on connoît aujourd'hui un exemplaire à ses armes, ce qui donne lieu de croire que les exemplaires connus aujourd'hui peuvent et doivent même être ses exemplaires doubles plutôt que ceux de sa collection.

Les renseignemens sur la vie et la personne du comte d'Hoym manquent complètement. On sait qu'il fut ministre plénipotentiaire, en France, du roi de Pologne, Auguste II, et qu'il étoit chevalier de l'ordre de l'aigle blanc de Pologne, dont le collier entoure ses armes; mais je n'ai pu encore découvrir aucun ouvrage historique dans lequel on lise son nom. Il est bien à regretter qu'une préface détaillée, comme celle qui est jointe au catalogue de Du Fay, ne nous ait pas transmis, sur sa personne, quelques détails intéressans, et que son portrait n'ait pas été gravé. Dans un court avertissement au lecteur, Gabriel Martin nous apprend que le comte de Hoym commença à acheter en 1717, et continua pendant 18 ans. J'ignore la date précise de sa mort; mais, d'après ce qui précède, il est probable qu'elle eut lieu en 1735 ou 1736. On m'a dit qu'il étoit mort à Nancy. Il se seroit donc retiré dans cette ville auprès du roi Stanislas. Du reste, cette supposition, n'étant, à ma connoissance, appuyée, jusqu'ici, d'aucune preuve, je ne la donne que comme un simple ouï-dire.

Ce fut à la vente de Du Fay que le comte de Hoym fit ses plus nombreuses acquisitions On peut, en comparant les prix des deux cata-

logues, voir comment il savoit payer les livres qui lui convenoient. Pour en citer un exemple, le Villon de 1532, annoté par Ménage, qui se vendit chez lui (n° 2254) 8 liv. 10 s., lui avoit coûté 43 liv. 1 s. chez Du Fay (1). Quelques ouvrages, il est vrai (*le Triomphe de très haute dame Verolle*, par ex., qui lui coûtoit 17 liv. et se vendit chez lui 72), atteignirent à sa vente un prix plus élevé que chez Du Fay, mais ils sont en petit nombre. Il acheta aussi beaucoup chez Colbert, chez Baluze, et aussi chez Brochart, professeur au collége des Quatre-Nations, auteur de l'intéressante préface du catalogue de Du Fay. Chez ce dernier (en 1729), il acheta 39 liv. 19 s. un Marot d'Anvers Steels, 1539, in-8, qui se vendit, après sa mort, seulement 3 liv.; et probablement encore 50 liv. 1 s. un Marot de Niort, 1596, en mar. rouge, qui fut donné à sa vente pour 4 liv. Comme il avoit deux exempl. de ce Marot, tous deux en mar. rouge, je ne sais si c'est ce même exempl. que possédoit aussi Mirabeau, et qui fut vendu 8 liv. 2 s. à sa vente (n° 292). Il est annoncé doublé de maroquin chez Mirabeau.

Il est fâcheux que Gabriel Martin et les autres anciens libraires n'aient pas indiqué, dans leurs catalogues, l'origine des exemplaires quand cette origine étoit facile à connoître, comme, par exemple, quand la reliûre portoit un fer armorié connu. Nous ne considérons comme exemplaires du comte d'Hoym, comme exemplaires de Colbert, etc., que ceux des livres de ces amateurs qui portent leurs armoiries. Or, quand ils achetoient un livre déja armorié, ils ne faisoient pas briser la reliûre et la conservoient sans qu'il fût possible d'y attacher leur insigne. Le comte, ayant acheté beaucoup chez Colbert, comme Gabriel Martin nous l'apprend, devoit donc avoir beaucoup de volumes aux armes de ce grand ministre, que rien ne nous indique lui avoir appartenu quand ils nous tombent entre les mains. Trois exemplaires de Colbert seulement sont indiqués dans le catalogue du comte de Hoym, et encore est-ce dans la préface : le Bréviaire et le Missel *Mozarabes*, et les Capitulaires des rois de France, de Baluze, en grand papier. Ce dernier exemplaire, qui se retrouvoit chez Firmin Didot, et ensuite chez M. de Noailles, est, dit Gabriel Martin, presque unique ; mais il est bien certain que le comte de Hoym avoit beaucoup d'autres exemplaires de Colbert qui ne sont pas cités dans son catalogue, et sur lesquels sa possession n'a pas laissé de trace (2). Il devoit également avoir des livres reliés à d'autres armes sur lesquels il n'a pu faire mettre les siennes (il a dû certainement acheter, en 1730, chez Lambert, amateur, dont les armoiries se voient sur un certain nombre de livres) ; mais il falloit que le milieu du plat fût rempli par un fer armorié, pour

(1) Ce même exemplaire étoit chez le président Bernard de Rieux. Il se vendit à sa vente, en 1747 (n° 1523), seulement 9 liv. 1 s.

(2) On voit cependant encore, dans le courant du catalogue, l'annonce de quelques exemplaires de Henry II, de Henry III et de Grolier.

qu'il n'y fît pas mettre le sien, car il le faisoit appliquer sans scrupule sur des reliûres anciennes, même quand elles portoient sur le dos des armes ou insignes connus. Je citerai comme exemple un Diodore de Sicile, traduit par Amyot, et imprimé par Beys, en 1584, in-fol., qui porte sur le dos les armes et la devise du cardinal de Bourbon, et sur le plat le fer du comte de Hoym. M. Cigongne a fait acheter chez M. Héber, et placé dans son magnifique cabinet, un exemplaire de l'Art et Science de rhétorique de Fabri, relié en mar. vert, dont le dos porte les W couronnés de la maison de Sully, et dont les plats portent le fer du comte de Hoym.

Il est encore une autre espèce de livres que le comte de Hoym a possédés, et probablement même souvent fait relier, et qu'on ne peut reconnoître comme lui ayant appartenu qu'à l'aide de son catalogue. Ce sont les livres reliés à compartimens. Le beau Bréviaire des Frères mineurs que nous avons vu vendre 1,990 fr. chez M. de La Bedoyère, et dont on ne fait remonter l'origine, dans les catalogues de La Vallière et de Le Camus de Limare, qu'à M. de Gaignat, avoit appartenu au comte de Hoym. Il se vendit 103 liv. 10 s. chez lui (1). M. Cigongne possède aussi un *Psalterium*. Elsevier, relié de cette manière, et signé par Padeloup le jeune, qui pourroit bien aussi avoir appartenu au comte de Hoym, puisque son exemplaire quadruple (n° 107) étoit relié à compartimens.

Je ne crois pas qu'il ait jamais existé (sauf, peut-être, M. Richard Héber) un amateur dont la bibliothèque ait contenu autant de doubles que celle du comte de Hoym. J'ai compté chez lui 92 exemplaires de 68 éditions différentes d'Horace : cela fait donc 24 doubles. L'édition d'Elsevier, 1629, y est quadruple. Il avoit six exemplaires du Catulle de Patisson, 1577 ; 3 du Plutarque de Vascosan en 12 volumes. Je ne sais à quoi attribuer cette énorme quantité de doubles ; je ne crois pas qu'on puisse l'expliquer uniquement en disant qu'il achetoit un second ou un troisième exemplaire d'un livre qu'il avoit déjà quand il le trouvoit plus beau et qu'il gardoit les exemplaires inférieurs ; car il avoit doubles et triples certains ouvrages qu'il avoit pu et dû acheter en blanc, et qu'il avoit eus, par conséquent, tout de suite, aussi beaux que possible. C'est ainsi qu'on voit chez lui 3 exemplaires, tous 3 en mar. bleu, du Racine de Londres, 1723, in-4, 2 du La Fontaine de 1726, in-4 ; 2 aussi, en mar. bleu, du J.-B. Rousseau de 1723, in-4.

A cause de cette quantité d'exemplaires doubles, les amateurs qui attachent du prix aux reliûres du comte de Hoym doivent donc se procurer au moins un exemplaire de son catalogue où les doubles soient bien indiqués. Un exemplaire de ce catalogue, qui ne ren-

(1) No 278. — On retrouve ce beau manuscrit chez le président Bernard de Rieux (second fils de Samuel Bernard), en 1747. Il se vendit chez lui 230 liv. (no 114) ; chez M. de Gaignat, il fut vendu 840 liv. Il tomba à 800 fr. chez le duc de La Vallière, puis à 661 fr. chez Le Camus de Limare. J'ignore quel fut le propriétaire intermédiaire entre M. de Limare et M. de La Bedoyère.

fermeroit aucune indication, seroit bien peu utile. Il faut observer qu'après la table des auteurs et la liste des *Variorum* et des Elzéviers, il doit se trouver 4 feuillets dont les 3 premiers contiennent *Supplementum ad libros prætermissos*, et le quatrième *Libri deficientes*. Enfin quelques exemplaires contiennent encore une autre liste manuscrite de livres non compris au catalogue que je ne pense pas avoir été imprimée.

M. de Cotte, mort au commencement de ce siècle, et dont la vente a eu lieu en 1804, avoit acheté les premiers articles de sa bibliothèque à la vente du comte de Hoym. On s'étonne, à cause de ce fait, de ne pas trouver chez lui plus d'exemplaires aux armes de cet illustre amateur (on n'en voit que 21 formant 39 volumes dont 25 en maroquin).

Que de précieux renseignemens sur la personne des amateurs du siècle dernier, sur les relieurs et sur les reliûres, M. de Cotte a dû emporter avec lui!

CLAUDE GAUCHET.

Avis de l'éditeur. — Si quelque lecteur de cet article avoit, sur le même sujet, des notions plus étendues, nous lui demandons de nous les communiquer. Nous désirerions bien aussi avoir ou en propriété, ou seulement en communication, un exemplaire du catalogue du comte de Hoym, un de celui de Brochart, 1729, et un de celui de M. de Selle, 1761, *avec les noms des acquéreurs*.

Variétés bibliographiques.

La consolation de M. T. Cicéron, de laquelle il s'est servi pour se résoudre de la mort de sa fille Tullia. Traduicte en françois par Gab. Pot, Parisien, et présentée à tres hault et tres puissant prince Charles-Emmanuel, duc de Savoie (1) : à icelle sont adioustez les tombeaus de feus de bonne mémoire mes seigneur et dame les duc et duchesse de Savoie, ses père et mère, etc. A Paris, ce xv de may M.D.LXXXIIII. In-8, de 64 feuillets.

Nous ignorons quel est ce Gabriel Pot qui ne figure dans aucune biographie, et que du Verdier a mentionné dans sa *Bibliothèque*, II, 10, par une traduction en quatrains de deux livres des *Apophthegmes d'Erasme.* Lyon, Benoist Rigaud, 1577, in-8. Il seroit très possible qu'il fût de la même famille que Philippe Pot, dont Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fut le parrain, et que son éloquence fit surnommer *Bouche de Cicéron.* M. Gabriel Peignot, qui, dans la *Biographie universelle*, a consacré une notice fort intéressante à Philippe Pot, termine ainsi cette notice : « Guy Pot, frère » aîné de Philippe, fut père d'Anne Pot, qui épousa Guillaume de » Montmorency, d'où viennent les ducs de Montmorency, les princes » de Condé et de Conti. On a fait, ajoute-t-il *en note*, pour ridicu- » liser cette alliance, une chanson dont le refrain est :

Mon père étoit broc,
Ma mère étoit pot,
Ma grand'mère étoit pinte. »

Cette chanson fut sans doute imprimée dans le temps où elle fut composée, et bien certainement elle a dû être insérée dans quelques recueils lyriques. Après en avoir feuilleté un grand nombre sans pouvoir la déterrer, nous nous sommes vainement adressé, pour en avoir une copie, à M. Peignot lui-même, à M. Weis, bibliothécaire de la ville de Besançon, à M. Théodore Foisset, de Beaune, si versé dans l'histoire littéraire des *Deux Bourgognes.*

(1) Il ne faut pas confondre ce prince avec son cousin Charles-Emmanuel de Savoie, duc de Nemours, qui fut, pendant la Ligue, gouverneur et lieutenant-général de Lyonnois, Forez et Beaujolois, etc. Il succéda à M. de Mandelot, à qui du Troncy avoit dédié sa traduction de la *Consolation.*

Nous avons fini par la découvrir dans un recueil manuscrit que possède M. Casimir F..., de Lyon, et c'est sur la copie qu'il nous a donnée que nous allons la reproduire ; car il nous a semblé qu'elle méritoit, sous plus d'un rapport, d'être tirée de l'oubli dans lequel elle étoit restée ensevelie.

CHANSON DE TABLE.

Buvons à tire-larigot (1),
Chers amis, à la ronde.
Au dieu du vin soyons dévot ;
Il gouverne le monde.
Jadis nos ayeux
Prêchoient encor mieux
Cette morale sainte :
Mon père étoit broc,
Ma mère étoit pot,
Ma grand'mère étoit pinte.

J'eus pour parrain le dieu Bacchus ;
Ce fut sous une treille
Que de lui le nom je reçus
D'enfant de la bouteille.
Dès que je fus né
De ce jus sacré
J'eus la première atteinte.
Mon père étoit broc, etc.

La nourrice que je tétois
Me donnoit la bouillie ;
Mais à ce mets je préférois
Le vin de Malvoisie,
Enfant, je suçois,
Au lieu de hochets,
Un raisin de Corinthe.
Mon père, etc., etc.

Mais il est temps de revenir à nos deux translateurs du traité *de la Consolation*, dont il nous reste peu de chose à dire. Rien ne montre quel est celui à qui appartient l'honneur d'avoir été le premier. Il nous paroît certain, d'après l'examen le plus attentif auquel nous nous sommes livré, que ni l'un ni l'autre ne se sont copiés, bien que leurs versions commencent par les mêmes mots (1). Gabriel Pot a mis sur le titre de la sienne la date du jour et de l'année. Du Troncy, qui s'est borné au millésime, nous dit, dans sa dédicace, que le texte *la Consolation*, qu'il regardoit avec raison

(1) Feu M. Cochard, de lyonnoise et savante mémoire, prétendoit que toutes les étymologies que Ménage, Sallengre, Borel et *tutti quanti* ont donné de ce mot ou plutôt de cette expression proverbiale sont dénuées de fondement, et qu'elles doivent le céder à celle-ci, infiniment plus naturelle : « Odon Rigaud, » nous dit-il, né à Lyon, d'une famille riche et puissante, qui a laissé son nom » à un emplacement considérable où elle faisoit sa demeure, *La Rigaudière*, » aujourd'hui l'*Arsenal*, ayant été tiré du chapitre de Saint-Jean, pour occu- » per le siége archiépiscopal de Rouen, fit don à son église cathédrale d'une

comme un ouvrage apocryphe, lui a été envoyé de Venise, depuis peu de jours, par un M. Bernard, conseiller en la Cour du Parlement; un peu plus loin, il dit que Mandelot, connu de chacun pour très constant et très magnanime en toutes ses actions, fait peu de compte « de la tres dangereuse blessure qu'il a receue à l'expugnation de La Mure, pour lors occupée et défendue par les rebelles à sa majesté, etc. » Chorier, *Hist. du Dauphiné*, II, 703, parle du siége de La Mure; il place Mandelot parmi les assiégeans, mais il ne dit pas qu'il y fut blessé. Ce siége eut lieu, je crois, en 1580. Enfin, du Troncy rappelle la mort du fils de Mandelot, mais il ne donne pas la date de cette mort. On ne peut rien conclure de tous ces faits, et, pour en finir, nous dirons que nous sommes porté à croire que les deux versions virent le jour en même temps.

A. Pericaud.

» grosse cloche fondue en 1282, et qui fut appelée de son nom, *La Rigaud*. » Le prélat, ajoute-t-il, acheta une vigne, et en appliqua le produit à faire » boire ceux qui sonneroient la susdite cloche; de là vint le proverbe *boire à » tire la Rigaud*, ou *boire comme un sonneur*, etc.» *Arch. du Rh.*, I, 344.

(1) *Première phrase de du Troncy*: « Combien que les sages defendent de bailler remede aux recentes maladies: et qu'il n'aduienne aucune chose sinistre aux hommes durant la vie qui ne semble estre ou inopinée ou non attendue, si est ce pourtant que nous nous devons efforcer, par quelque moyen que ce soit, de nous guerir nous-mesmes, et subuenir à notre affliction particulière et domestique. Car, etc. — *Première phrase de G. Pot*: « Combien que les sages defendent de donner soudain remede aux maladies survenues de nouveau, et que nul malencontre n'a coustume d'escheoir aux hommes en leur vie qui semble venir à despourueu et non attendu: toutefois taschons si faire le pouuons par aucune maniere de nous medeciner nous-mesmes, et subuenir à la misere de nostre maison. Car, etc. »

Deux lettres de lord Spencer. — Bibliothèques Elci et Melzi.

La Biographie universelle a consacré un bon article au comte d'Elci, dont la belle collection d'éditions princeps est à Florence ; il en est question dans les Nouv. Rech. de M. Brunet, t. 1, p. 280. J'ai trouvé, dans un ouvrage anglais, une lettre que lord Spencer écrivit après l'avoir examinée; il avoit entretenu, avec le comte, pendant longues années, une correspondance suivie, et qui ne rouloit guère que sur des points de bibliographie. Placé au premier rang des hommes d'Etat, Spencer remplit avec distinction les places épineuses de chef de l'amirauté et de ministre de l'intérieur ; mais les livres furent toujours pour lui l'objet de la passion la plus vive, et son immense fortune lui permit de réunir une foule de raretés des plus précieuses, qu'il paya souvent au poids de l'or. Il est douteux qu'on revoie de longtemps un amateur aussi ardent et aussi instruit; en attendant, voici un extrait de sa lettre; elle donnera quelque idée de la bibliothèque d'Elci à ceux qui n'ont pas le temps d'aller à Florence.

« Cette collection est certainement la plus intéressante que j'aie » jamais vue, quoique d'autres puissent contenir quelques volumes » isolés d'une plus grande beauté ; mais, comme réunion d'éditions » princeps faite avec une parfaite entente de la chose, et grâce à » des occasions d'acheter qui ne reviendront jamais, il n'y a rien » qui puisse procurer plus de plaisir à l'amateur qui s'occupe de » ces objets-là. Je crois qu'il ne lui manque aucune édition origi- » nale des classiques grecs ; la seule que j'aie eu le temps de bien » examiner est la Bible grecque d'Alde, 1518, exempl. non rogné, » et, je crois, sur grand papier. En fait de classiques latins, il est » extrêmement riche en *Térence* et en *Juvénal*. Il a, de ce der- » nier, l'édition formant un vol. pet. in-4, imprimé avec le carac- » tère dont Ulrich Han a fait usage dans son *Cicero*, *de Oratore ;* » c'est, sans doute, la véritable première édition, et on ne connoît » que cet exempl. et celui du duc de Cassano, à Naples (que Spen- » cer acheta plus tard).

» Ses deux *Virgile*, par Sweynheym et Pannartz, ont eu be- » soin d'être réparés ; ils n'ont pas bonne mine ; il a un bel exempl. » sur vélin du *Virgile* de Vindelinde Spire, 1470, et un autre sur » papier dont les dimensions sont d'une grandeur surprenante. Son » *Ovide* d'Azzoguidi seroit très beau s'il n'y manquoit quelques feuil- » lets. Il possède un magnifique exemplaire de la Bible de Soncino, » 1488, et de la Polyglotte de Ximenez. Il s'enorgueillit d'un An- » cien Testament hébreu, sans date, imprimé, à ce qu'il croit, » vers 1476, qu'il regarde comme ce qu'il a de plus rare et comme » unique. Tous ces ouvrages sont, à très peu d'exceptions près, d'une » condition admirable, et reliés à Vienne d'une façon assez satis-

» faisante. Son plan étoit d'avoir toutes les premières éditions douteuses et toutes celles qui ont une date, et il l'a exécuté avec un » succès étonnant. Il est vrai que les circonstances l'ont servi à » souhait; il a écrémé les bibliothèques monastiques à mesure » qu'elles étoient dispersées, et son crédit à la cour de Vienne lui » avoit fait obtenir l'autorisation de faire des échanges avec les dépôts publics de l'Autriche. »

Dans une autre lettre, lord Spencer parle de la bibliothèque du comte Melzi, à Milan. « Il y a, » dit-il, « quelques beaux volumes » du xve siècle; je remarquai une édition des Epîtres d'Ovide, » in-4, sans date, caractères de Laver, à Rome; elle me manque. » (Melzi eut la malice de m'en montrer deux exemplaires, me disant » qu'il m'en céderoit un s'il ne l'avoit déjà promis au comte » d'Elci); *Claudien*, *de Raptu Proserpinæ*, caractère du *Lucrèce* » de Ferandus; *Juvénal*, imprimé par Jacques Fivizanus; *Euripide*, édition en lettres majuscules; Florence; non rogné; *Tite-Live*, par V. de Spire, sur vélin; *Biblia italica*, 1471, magnifique » exemplaire sur vélin; le *Virgile* d'Alde, 1505, sur vélin; *Cicéron*, Epist. famil., Alde, 1540, sur vélin; le *Decameron*, véritable édition de 1527, grand papier; *Dante*, 1487, 20 gravures. » Il a acheté récemment un bel exempl. du premier *Virgile* de » Sweynheym et Pannartz, et un superbe *Lucrèce*, édition de » Brescia, vers 1473. Il a, d'ailleurs, une foule de raretés italiennes, et presque toutes les belles éditions des classiques sur » grand papier, faites en Angleterre, en Hollande et en France. »

La bibliothèque Melzi fut depuis achetée (à l'exception des livres italiens), par le libraire Payne, de Londres, et revendue à M. F. Hall Standish.

Avant de finir, citons une petite anecdote. Dès qu'il fut arrivé à Rome, lord Spencer n'eut pas l'idée d'aller à Saint-Pierre, ni au Colisée; du pape il n'avoit cure; il courut chez les bouquinistes; j'en aurois fait autant : *trahit sua quemque voluptas*. Il fut récompensé de son zèle; car, dans la première boutique où il entra, il trouva le rarissime *Martial* de Sweynheym et Pannartz, de 1473, qu'il n'avoit pu voir ni à Paris ni à Milan, et qu'il paya environ 500 fr. On n'en connoît que deux ou trois exemplaires; et, comme il en obtint depuis un autre, en achetant en bloc la bibliothèque du duc de Cassano Serra, il céda, par voie d'échange, à M. Van Praet, celui qu'un aussi heureux hasard avoit mis dans ses mains.

Richard Héber.

Un ouvrage dans le genre du *Bulletin* ne fait que s'acquitter d'une dette, en conservant une courte notice à la mémoire de ce célèbre bibliophile. Il se passera bien du temps, sans doute, avant qu'il ne se présente un second exemple d'un goût aussi vif et aussi persévé-

rant. Richard Héber a été bien connu à Paris, et quelques lignes, sur son compte, seront peut-être accueillies avec indulgence.

Le Boulard anglois (c'est l'expression du savant auteur du *Manuel du Libraire*) naquit le 5 janvier 1773; envoyé à l'Université d'Oxford, il se distingua par ses progrès; et, dès sa première jeunesse, il manifesta cette passion pour les livres qui devoit occuper sa vie. La mort de son père, survenue en 1805, le mit en possession d'une grande fortune; il en usa autrement pour satisfaire son penchant. En 1812 et 1813, aux fameuses ventes Roxburghe et Stanley, les prix énormes auxquels il poussa des raretés qu'il convoitoit excitèrent l'étonnement. La restauration vint; il se mit à parcourir l'Europe, ramassant ce qu'il trouvoit de curieux, et se formant de vastes dépôts de livres de Paris, Gand, Bruxelles, la Haye, etc. En 1821, après une élection vivement disputée, il fut envoyé à la chambre des communes par l'Université d'Oxford; il donna sa démission en 1825; assidu aux séances, travailleur dans les bureaux, il n'avoit jamais pris la parole. Il est mort le 4 octobre 1833; le trépas seul put arrêter son ardeur; car, la veille du jour fatal, il avoit passé chez un de ses libraires, et le matin même il donna des commissions pour des achats à l'étranger. Il avoit rassemblé près de 140,000 volumes, où l'on remarquoit une foule de raretés du premier ordre. L'ancienne poésie angloise, les romans de chevalerie, les langues du nord et de l'Amérique offroient, chez lui, des réunions que l'on n'auroit retrouvées nulle part. Il est vrai que l'on estime sa fortune à 150,000 liv. st. environ, et avec trois à quatre millions, il n'est pas difficile de fonder une bibliothèque sans rivale. Il avoit pour système de payer, sans marchander, les ouvrages rares dont il avoit envie; et, grâce à cette méthode coûteuse, il étoit sûr que ses pourvoyeurs habituels lui servoient exclusivement tout ce qu'ils rencontroient de digne de lui. S'écartant du goût de bien des bibliophiles, il ne vouloit jamais d'exempl. en grand papier.

Héber n'eut pas le temps de se marier; sa conversation étoit enjouée et spirituelle; son érudition immense et encyclopédique. Il avoit eu le projet de donner des éditions des poètes latins que Barbou a laissés de côté; Silius Italicus parut en 1792; Claudien fut imprimé, mais il ne le mit pas au jour, on ignore pour quel motif. Il est à regretter qu'il ne se soit livré à la composition d'aucun ouvrage; avec ses connoissances et les immenses ressources que lui offroit sa bibliothèque, il auroit pu rendre à la bibliographie et à l'histoire littéraire des services qui n'auroient jamais été oubliés. On pensoit qu'il ne voudroit pas laisser disperser une collection qui lui avoit coûté 40 ans de sa vie, des peines incroyables et des flots d'or; il n'en fut rien; trois mois après sa mort, son testament, que l'on avoit infructueusement cherché, fut trouvé derrière un tas de livres sur un rayon élevé; il n'y disoit rien de sa bibliothèque; ses parens se hâtèrent de la livrer aux enchères; la vente dura deux

ou trois ans, et fut loin de faire rentrer dans les sommes qui avoient été déboursées; le catalogue forme une douzaine de volumes et mérite l'attention des amateurs; malheureusement, il n'est point dans l'ordre des matières; chaque volume, à une ou deux exceptions près, offre un assortiment à peu près général; et le classement habituel en Angleterre, par ordre alphabétique et par format, rend les recherches extrêmement difficiles.

Héber restera toujours au premier rang des bibliomanes; et, quoiqu'il ne fût pas exempt d'*excentricity*, il conquit l'estime et l'attachement de tous ceux qui le connurent. Il fut intimement lié avec Walter Scott, qui, dans un de ses poèmes, fait de lui la mention la plus flatteuse.

Sur quelques éditions de la Bible.

Bible en arabe. Newcastle, 1812. Un exempl. de format in-fol. (il n'y en a que 12), 100 fr. *mar.* Courcelles, en 1834.

Biblia armenica. Petropoli, 1817, 24 fr. 50 c., *v.* Kieffer. 16 f. 50 c., *v.* Remusat.

Armenian bible. Serampore, 1817, 18 f. Kieffer.

Biblia bengalica. Calcutta, vers 1802, 2 vol. in-8. Héber (1) l'indique.

Bible en bohémien. Un exempl. de la 1re édit. de 1488, incomplet de 11 feuilles, s'est payé 60 fr. vente Courcelles. L'édition de 1506, in-fol. goth., fig. en bois, est à l'usage des Hussites, et de la plus grande rareté, ainsi que celle imprimée à Kralitz, en Moravie, 1579-93, 6 vol. in-4. Cette dernière offre, pour la première fois, la division habituelle en chapitres et en versets; elle fait autorité pour la fixation de la langue; d'ailleurs elle est hétérodoxe, ainsi que les éditions de 1596, in-8, et 1613 in-fol. (sans indication de lieu), et de Presbourg 1787, in-8. Un ex. de celle de 1596, 19 f. 50 c., *v.*, *t. d.* Canazar. Les éditions de Prague, 1613, in-fol.; 1769-71, 3 vol. in-fol. (traduction nouvelle); 1778-80, 2 vol. in-8; Konigsberg, 1816, in-8, sont mentionnées dans les catalogues. Celle de 1745 (Halle), in-8, est tellement incorrecte, qu'on ne peut en faire usage. Une édition de Berlin, 1813, in-8, fut payée 19 fr. Kieffer.

Bible en estonien. Pétersbourg, 1822, in-8, 20 fr., Kieffer. *Bible en finlandois. Pétersbourg*, 117, in-8, 36 f., *v.* Kieffer.

Bible en hongrois. Héber (n° 2264) en indique 8 éditions, depuis 1608 jusqu'à 1774. Une d'Utrecht, 1794, in-8; 10 f. vente Canazar.

(1) Héber, cité dans cet article, est le Bibliographe allemand.

Bible en irlandois, 1817, in-8, 16 f. 50 Kieffer et 16 f. Canazar. Les anciennes éditions de 1685 et 1690 fourmillent de bévues imputables au traducteur, et d'erreurs qui sont du fait de l'imprimerie.

Bible en juif allemand. Amst., 439 (1689), in-fol.; *Idem*, 447 (1697), *Praguæ*, 1765, in-4.

Bible en lapon. Hernosand, 1811, 3 vol. in-4, 23 f. Raetzel, 36 f. Canazar, 41 f. Kieffer, 70 R., en janvier 1836.

Biblia lettica. Riga, 1689 ; elle est descrite en détail dans l'ouvrage allemand de Brumgarten (notices sur des livres curieux, n° 2621); elle fut imprimée à 1,500 exempl. ; et, en 1709, une inondation, à Riga, en détruisit ou en abîma beaucoup. La réimpression de 1739, ayant été tirée au nombre de 8,000, est commune dans le pays.

Bible en lithuanien. Kœnisberg, 1735, in-8, 1755, in-8. — 1816, 2 vol. in-8, 45 f., *v.*, Kieffer.

On ne recherche guère les anciennes éditions des Bibles en flamand ou en allemand. Un exempl. sur vélin d'une édition d'Augsbourg, 1535, 2 vol. in-8, mar., s'est payée 120 fr. vente K., en 1836. La traduction allemande, faite par le chef de la secte Zinzendorf, a été imprimée en 1827, 2 vol. in-4 ; 1726 à 32, et 1730 à 42, en 8 vol. in-fol. Héber indique ces éditions comme rares et recherchées. Disons un mot de la version hollandoise, imprimée à Embden, 1563, in-4, à l'usage des Mnémonites. Selon plusieurs bibliographes, elle auroit été exécutée à bord d'un navire par des sectaires persécutés; il paroît que c'est un de ces petits contes qui se glissent dans l'histoire des livres, et qu'on répète sur parole. L'imprimerie dont elle sortit avoit pour enseigne un navire ; voilà tout.

Nous remarquons encore, sur le catalogue Kieffer, une Bible en grec ancien et moderne. *Moscou*, 1821, 4 tom. en 1 vol. in-4, qui fut poussée à 67 f. 50 c.

Sur quelques éditions du Psautier.

Psalterium græcum. Aldus (vers 1500), in-4, décrit en détail, Biblioth. Spens., n° 51; vendu 80 *m.* Chardin ; 51 Canazar.

Psautier en grec moderne. *Venise*, 1546, in-4. Un exempl. est marqué comme très rare au prix de 4 guinées sur un catalogue de Londres.

Un exempl. du Psautier, en arabe, imprimé au mont Liban (Manuel (t. III, p. 159) s'est vendu 60 f. Langlès ; il étoit fort beau. Il existe une édition dans la même langue, 1720 (sans indication

de lieu, mais à Londres), de 4 et 130 p. Elle se trouve difficilement; presque tous les exempl. ont été expédiés en Orient.

Psaumes en éthiopien. *Rome*, 1513, 19 *f.* Langlès.

——— en rima bernesa. *Ortes*, 1583, in-8, 8 f. Debure, et 10 f. Héber, exempl. médiocres.

Psalmos traducidos en romance castellanos, par J. Perez. *Venet*, 1557, in-8, 118 feuillets et 33 pag. Cette version est restée à peu près inconnue; elle est dédiée à Marie d'Autriche, sœur de Charles-Quint. Un avant-propos de 14 pages, en fort petit caractère, roule sur le fruit à retirer de la lecture des psaumes; il est fort bien écrit.

Psaumes en groenlandois. *Copenhague*, 1801, in-12, 26 f., d.-rel. Raetzel.

——— en créole. *Barby*, 1774, in-8, 25 f. Raetzel.

——— en russe. *Pétersbourg*, 1822, in-8, 15 f., d.-rel. Kieffer. Il y a d'anciennes éditions de Kiew, 1691, in-4, et 1743. *Moscou*, 7225 (1716), in-8. Une édition de Copenhague, 1711, in-4, 10 f. vente Anquetil-Duperron; une autre de Kiew, 1737, in-12, 7 f., même vente.

——— en langue rhétique. Héber mentionne une traduction en vers, 1762, in-12, et le catalogue d'Anquetil-Duperron porte une autre version en idiome de la vallée d'Engadine. *Basle*, 1606, in-8.

——— en bohémien. La première édition est de Prague, 1487, in-4, 100 feuillets non chiffrés; elle est très rare. Il existe une autre traduction, 1499, in-8, imprimée à Pilsen; 157 feuillets de 20 lignes; on n'en connoît qu'un seul ex.; il se trouve à la bibliothèque de Prague.

——— en allemand. La première édition, extrêmement rare, in-fol., sans lieu ni date (Strasbourg, vers 1477), 403 feuillets à 36 lignes, sans chiffres, réclames ni signatures. Les Allemands recherchent la première édition de la traduction de Luther, 1524, in-8.

——— en islandois. *Hoolum*, 1675, in-8. Je ne crois pas qu'il ait passé en vente publique à Paris.

——— en syriaque. Les édit. de 1610 et 1625 sont mentionnées dans le Manuel. Il y en a d'autres de *Rome*, 1584, in-12, très bien imprimées, avec de petites figures en bois (Dibden, æd. alth., t. 1, 98); de *Rome*, 1737, in-8, de *Halle*, 1768, in-8, édition soignée, par Dathe.

Psaumes en gallois. *Llundain*, 1711, in-8, indiqué par Héber. Lowdes n'en dit rien.

——— en vende. *Budissin*, 1703, in-8.

——— en juif allemand, pet. in-8. Zurich, 318 (1558), extrêmement rare. Lelong n'en parle pas dans sa Bibl. sacra, et Wolf (Bibl. hebraica, t. II, 202) l'indique d'après un exempl. où les premiers feuillets, jusqu'au douzième psaume, manquoient.

Il y a plusieurs éditions du Psautier en hébreu, faites en Hollande, dans le XVIIe siècle; elles ne sont ni bien rares, ni chères. Celle de Glascow, 1821, in-8, est belle et passe pour fort bonne.

Nous avons recueilli l'indication de quelques Catéchismes en différens idiomes qui méritent l'attention des bibliomanes; ils se trouvent difficilement; et, de nos jours, les ouvrages relatifs à la linguistique sont l'objet de recherches actives.

Catéchisme en singalois. *Colombo*, 1780, in-8, 13 f. 50 c., en 1812; 14 f. 50 c., Debure.

——— en maratte et portugais. *Rome*, 1778, in-12, 8 fr. Remusat.

——— en portugais et en brésilien. *Lisbonne*, 1800, in-8, 31 fr. Langlès.

——— en basque. *Bayonne*, 1759, in-12, 6 f. en 1809.

——— de Luther en groenlandois. *Copenhague*, 1756, in-8, 50 f. 50, cuir de Russie, Raetzel.

——— en virginien. *Stockholm*, 1696, in-8, 45, *m.* Raetzel, extrêmement rare.

——— en illyrien. *Rome*, 1617, in-12; en bohémien, *Prague*, 1636, in-12; en hongrois. Beezbé, 1615, in-12; en irlandois. *Anvers*, 1611, in-16; et *Bruxelles*, 1639, in-4 (catalogue Vandervelde. *Gand*, 1832.)

——— en valaque, servien et allemand. *Vienne*, in-8, 36 fr. Villoison.

——— en lapon. *Stochkolm*, 1619, in-4.

——— en dialecte d'Angola, portugais et latin. *Rome*, 1661, in-4.

——— en dialecte géorgien, pet. in-4, s. d.

——— en malois. *Amsterdam*, 1682, in-8.

——— en prussien (c'est à dire en lithuanien). *Kœnisberg*, 1545, in-4.

Catéchisme en langue ottomi, par le P. A. de Guadalape Ramizez. *Mexico*, 1785, in-4, 39 f., 50 f. Hulsmann, en 1837.

Un Bibliophile anglois.

Dans la dernière édition de son excellent ouvrage sur les éditions Aldines, M. Renouard parle (p. 434) du docteur Butler, directeur de l'école publique de Shrewsbury, comme d'un amateur qui réunit à de vastes connoissances une ardeur bibliomaniaque encore plus rare. Dibdin parle longuement, dans ses *Réminiscences* (1836) p. 959), des trésors littéraires qu'il a réunis, et l'on trouve, pag. 960, un facsimilé d'un fragment sur vélin, imprimé avec les caractères de Pfister, et tout à fait inconnu. Il possède quelques fragmens de plusieurs éditions de Donat, qui remontent peut-être à 1450. Il peut montrer avec orgueil la *Biblia pauperum*, l'*Apocalypse* et l'*Ars memorandi* (trois monumens xylographiques du plus grand prix), la *Polyglotte* de Ximenès, ex. non rogné, et celle de Walton, avec la préface républicaine. Il a chez lui les bibles latines et allemandes, de Mentelin (dont il y a à peine 3 exempl. en Angleterre), quelques collections de décrétales, sur vélin, un bel exempl. de la superbe édition du saint Jerôme, de 1468, auquel un saint Cyprien de Vindelin de Spire, non moins beau, tient compagnie. Il a donné, en mai 1836, à la vente Kloss., 36 liv. st., pour un exempl. des *Opuscula* de Melanchton, rempli de notes et d'additions de la main de l'auteur.

Sa réunion d'éditions des anciens classiques est aussi nombreuse que choisie; nous n'indiquerons que les éditions princeps de Quinte-Curce, Démosthènes, Eutrope, Horace, Homère, Justin, Tite-Live, Quintilien, Martial, les deux Pline, Tacite et Virgile; les Epistolæ ad Atticum, 1470, et les Offic. de Cicéron, 1465, sur vélin.

On peut citer, dans d'autres genres, le Dante de 1477, le Decor Puellarum, l'Etymologicon græcum, de 1499, le Ptolémée de 1482, sur vélin; le Terentianus Maurus de 1497, la première édition d'Eustathe, la Grammaire irlandoise de Louvain, 1728, in-12, dont on ne connoît que deux autres exempl. en Angleterre (1); les six premières éditions du Nouveau Testament grec d'Erasme; les quatre premières éditions in-fol. de Shakspeare; la Vie de sainte Catherine de Sienne, de Caxton, exempl. payé 5,900 fr. (231 liv. st.) à la vente Towneley, en 1816.

« Quant à la collection Aldine, ce seroit la première en Europe, » si celle de lord Spenser n'existoit pas. L'ardeur de Butler, en ce » genre, l'entraîne trop loin; je ne peux, parfois, la comprendre. » Voudriez-vous avoir pour compagnon de voyage un faussaire » avéré? non, sans doute; et cependant le possesseur de cette riche » bibliothèque est souvent revenu chez lui, sa voiture remplie de » contrefaçons lyonnoises. (Je traduis Dibdin.) »

(1) Deux exempl. de cette Grammaire ont été vendus à Paris, un à la vente Boulard, et un autre par moi à un amateur de Paris. J. T.

Deux mots seulement sur les principaux ouvrages en ce genre. Nous commencerons par la *Galéomyomachie*, sans date, dont il n'existe pas d'exemplaires en France, selon Renouard; nous nommerons ensuite le *Musée*, le *Lascaris*, le *Leonicenus*, les *Heures*, le *Théocrite* et le *Polyphile* (sur vélin), tous du xve siècle; les *Poetæ christiani*, 1501; le *Virgile* et le *Martial*, même date (de ce dernier deux exempl., un sur vélin, un sur papier fort), le *Dante*, de 1502, sur vélin; les *Rhéteurs grecs*, de 1508, superbe exempl.; le *Virgile*, de 1514, grand papier; le *Pétrarque*, même année, sur vélin; la *Bible grecque*, de 1518, papier fort; le *Pontanus*, 1518, grand papier; *Athénée* et *Pausanias*, premières éditions; *Hérodote*, grand papier; le *Concile de Trente*, 1564, grand pap. bleu; *Dudlæi oratio*, 1530, in-4; on n'en connoît qu'un autre exempl. Terminons cette nomenclature déjà trop longue, peut-être, en saluant quelques ouvrages sortis des presses d'André Toresani, le beau-père d'Alde; les Epîtres familières de Cicéron, 1483, et Sabellicus, historia Veneta, 1487, tous deux sur vélin; Alphabetum et Preces illyricæ, 1527, in-4, exempl. unique.

Comme érudit, comme bibliomane, la réputation de M. Butler est donc décidément sur vélin (c'est encore une expression de l'auteur anglois). Espérons que l'on verra quelques François marcher plus ou moins vivement sur ses traces; puissent ces détails les piquer d'honneur!

Gesta Romanorum.

L'édition latine de J. de Westphalie, *Louvain* (Manuel, t. II, p. 197), a été payée 33 liv. st. 12 sh., vente Goldsmid, en 1817; les Gestes romaines. *Paris*, M. Lenoir, 1515, in-fol., 120 fr., mar. Morel-Vindé. La première édition de la traduction angloise, in-4, sans date, imprimée par Wynkyn de Worde, est si rare, qu'on n'en connoît que deux ou trois exempl., dont aucun n'a passé en vente publique; elle a été réimprimée depuis une vingtaine de fois. J'ai sous les yeux une de ces éditions; et, pour donner une idée de l'ouvrage, je traduis la cinquième histoire des faits des empereurs de Rome.

Il y avoit une fois un puissant empereur qui régnoit à Rome, et qui se nommoit Frédéric; il étoit d'une grande sagesse et n'avoit qu'un fils qu'il aimoit beaucoup. Se voyant sur le point de mourir, il le fit venir et lui dit : « Cher fils, j'ai une boule d'or que je te donne; mais, sous peine de ma malédiction, ne manque pas de la remettre à l'homme le plus fou que tu pourras trouver. » Le fils répondit : « Mon père, comptez que vos intentions seront remplies. » Et, après la mort de l'empereur, il alla dans beaucoup de pays, et il trouva beaucoup de fous; mais cherchant toujours, il arriva enfin dans un royaume où une loi avoit été établie d'élire, chaque année, un roi qui ne pouvoit gouverner qu'un an, après lequel il

étoit déposé dans une île éloignée, pour y finir misérablement sa vie. Le fils de l'empereur, voyant élire avec beaucoup de pompe et de solennité un nouveau roi, alla le trouver, et, le saluant respectueusement, lui dit : « Seigneur, voici une boule d'or que mon père m'a chargé de vous remettre; » et le roi lui en demandant la cause, le fils de l'empereur lui dit : « Mon père, au lit de la mort, m'a recommandé de faire présent de cette boule au plus grand fou que je rencontrerais, et, après avoir vu bien du pays, je n'en ai trouvé aucun qui le fût autant que vous, puisque vous recherchez une dignité qui, vous le savez, ne doit durer qu'un an, et après laquelle vous serez envoyé en exil pour y périr tristement. Et le roi lui dit : « Vraiment, tu as raison; aussi, tant que je serai au pouvoir, je veux y envoyer de grands trésors, afin de pouvoir vivre et de me préserver du malheur, lorsque je serai exilé. » Et il fit comme il avoit dit; de sorte que, renvoyé du trône, il fut en mesure de mener une longue et paisible vie, avec ce qu'il avoit ramassé et envoyé à l'avance. Cet empereur est notre père céleste, etc.

Je vous fais grâce de l'explication morale; l'identité presque complète de ce petit récit, avec une des plus jolies fables de Florian, vous aura sûrement frappé. Malheureusement la naïveté du vieux langage, qui donne du charme à ce récit, ne se retrouve pas dans mon extrait. G. B.

Correspondance.

A M. l'Éditeur du Bulletin du Bibliophile.

NOTICE SUR L'ÉPOPÉE CHEVALERESQUE LA SPAGNA.

M. Brunet a consacré à cet ouvrage un article rédigé avec sa supériorité habituelle ; il indique comme première édition celle de Venise, 1488 : il en résulte que le poète (autant que poème il y a) est un des premiers qui aient chanté les guerres de Charlemagne contre les infidèles ; il a devancé non seulement l'Arioste, Boiardo et Pulci, mais encore les nombreuses productions sur le même sujet, que vit éclore la fin du xve ou le commencement du xvie siècle, et dont les auteurs sont restés inconnus à une postérité qui ne s'en occupe guère. On voit quel intérêt peut présenter ce livre, pour saisir, au début de leur publication, ces traditions chevaleresques qui enfantèrent alors tant de volumes, parmi lesquels un chef-d'œuvre a surnagé.

La dernière stance apprend le nom de l'auteur, Sostegno di Zinabi, de Florence : on n'a d'ailleurs aucun renseignement sur son compte. Ginguené porte sur sa production le jugement le plus rigoureux ; un critique anglais prétend, au contraire, que si l'on se reporte à l'époque où elle fut écrite, on reconnoîtra dans la *Spagna* beaucoup d'invention et un grand mérite poétique, un style toujours simple, sans enflure, sans affectation, parfois vigoureux.

C'est à l'autorité de Turpin qu'ont sans cesse recours Boiardo et l'Arioste ; mais Sostegno ne fait nulle part mention de la chronique attribuée à ce prélat, qu'il fait périr à Roncevaux avec les paladins.

Quarante chants, de cinquante octaves à peu près chaque, seize mille vers, cela est effrayant ; et ceux qui ont le loisir et la bonne volonté de vouloir prendre une idée de *la Spagna* aimeront peut-être autant jeter les yeux sur notre analyse, quoique bien imparfaite, que parcourir l'original. Il s'y trouve parfois des endroits obscurs, des archaïsmes, des expressions inusitées, et d'autres que nous croyons défigurées par de nombreuses erreurs typographiques.

Au début de l'ouvrage, nous sommes à Paris : Charlemagne y convoque, pour le jour de Noël, ses pairs et ses alliés ; il leur expose que, n'ayant pas de fils, c'est Roland qu'il considère comme son successeur, et qu'en le mariant avec Alda, sœur d'Olivier, il lui a promis la couronne d'Espagne. Il faut donc faire cette conquête. Tous les paladins applaudissent ; Salomon de Bretagne, Olivier de Vienne, Gan de Poitiers, Ogier le Danois réunissent leurs troupes ; le roi d'Écosse, le fils du roi d'Angleterre, Richard, duc de Normandie, et une foule d'autres princes y joignent les leurs ; et, pendant ce temps, Roland va à Rome implorer la bénédiction du pape. Sa Sainteté la lui donne très volontiers, et y joint le titre de Champion de l'Église. Le roi Marsile, de son côté, ne s'endort pas dans son palais à Saragosse ; des armées sont en marche pour l'aider à repousser l'invasion ; elles sont parties de l'Afrique, de la Perse, d'Alexandrie et de la Syrie.

C'est par le siége de Lazera, ville de Navarre, que s'ouvre la campagne ; et c'est alors que l'on fait connaissance avec le redoutable Ferragus, dont l'Arioste, Forteguerri et Boiardo ont si souvent parlé. Il veut provoquer Roland en combat singulier : Charles ordonne à Astolfe de le combattre ; celui-ci est renversé et reste prisonnier. Ogier, Othon, Gan, d'autres encore le remplacent et ne sont pas plus heureux. Enfin Roland vient les venger, et la nuit arrive sans qu'aucun des deux adversaires ne puisse l'emporter ; ils conviennent de recommencer la lutte le lendemain matin, et cette fois Ferragus est jeté à bas de son cheval ; mais Roland, qui a apprécié sa valeur, lui offre de combattre à pied, et cette journée finit comme la précédente. La troisième fois, ils s'attaquent à cheval : Ferragus reçoit un coup mortel au milieu d'une résistance acharnée. Il prie Roland de le baptiser ; le héros court chercher

de l'eau dans son casque, et lui confère le sacrement. Charles et toute son armée voient l'ame du nouveau converti monter au ciel entre deux anges, ce qui leur fait d'abord croire que c'est Roland qui a succombé. Le paladin prend le casque et l'armure de Ferragus : ainsi déguisé, il entre dans Lazera, visite les prisonniers chrétiens, et se donnant comme un Sarrasin, prodiguant promesses et menaces, il met à l'épreuve leur fidélité pour l'empereur; elle reste inviolable. Il se fait connoître, leur procure des armes, et se mettant à leur tête, attaque les infidèles, et favorise ainsi un assaut qui met Lazera au pouvoir des François. On met alors le siége devant Pampelune; il dure sept ans. Charles fait construire une tour de bois qui dépasse les murailles, mais elle est détruite, et cinq cents chevaliers y périssent. Roland, sans en prévenir son oncle, commande une attaque qui est repoussée, et qui coûte encore la vie à cinq cents chevaliers. Dans le nombre est Samson de Picardie, un des favoris de l'empereur, qui est exaspéré au point que, dès qu'il revoit Roland, il le frappe et lui met la figure en sang. Le paladin, furieux, tiroit son épée; on arrête son bras : il quitte l'armée, et, sous le nom de Leonazio, il traverse déguisé le pays des Maures, et s'embarque pour l'Orient. Après beaucoup de circonstances pénibles, il délivre une jeune beauté qui étoit au moment d'être mariée de force à un vieillard, et elle lui fait cadeau d'une superbe armure. Presque aussitôt, passant toujours pour musulman, il est mis à la tête des troupes du sultan de la Mecque, et il assiége Jérusalem. Tout à coup arrive son cousin Hugo, envoyé en Palestine avec une suite nombreuse, par Alda : inquiète de la longue absence de son époux, elle en fait partout demander des demandes. Hugo s'unit au roi Machidante pour défendre la ville sainte. Dans un combat livré au pied des murs, Roland, le reconnoissant pour un chrétien, lui demande son nom; et, soupçonnant une fraude, il lui dit : C'est en vain que tu continuerois de courir sur les traces de ce Roland que tu cherches, il y a un an que je l'ai tué : si tu en veux une preuve, vois son épée; je la lui ai arrachée à son dernier moment. Hugo la reconnoît, il veut venger la mort de son parent; il porte des coups terribles à Roland, qui se borne à les parer, et qui feint de prendre la fuite. Par ce stratagème, il attire Hugo dans un lieu écarté, se fait reconnoître, et ils s'embrassent avec transport. Cet épisode ingénieux est narré d'une façon à la fois touchante et enjouée.

Le sultan entre en vainqueur à Jérusalem, et prend la résolution soudaine, que rien n'explique, d'embrasser le christianisme; toute son armée en fait autant. Hugo décide Roland à revenir vers son oncle : ils partent accompagnés de Sansonnet, fils du soudan, et de Pilago, autre païen converti. En traversant, à cheval, une rivière profonde, ce dernier, par un reste de mauvaise habitude, invoque l'assistance de Mahomet, et de suite il va au fond de l'eau. Échappé à ce péril, il rencontre un géant qui le tue. Roland

trouve Charles découragé et au moment de lever le siége de Pampelune; il en reçoit le meilleur accueil. Pendant ce temps, Macaire, neveu de Ganelon de Poitiers, a intercepté toutes les lettres écrites en France : il est à Paris; il aspire à se saisir du trône, il répand le bruit de la mort de Charles; il veut décider l'impératrice à consentir à l'épouser. Par bonheur, Roland a reçu du sultan de la Mecque un livre en caractères magiques, tel que celui de Malagigi dans Boiardo, et d'Atlante dans l'Arioste; il s'en sert pour conjurer mille démons, et, bien au fait de ces perfides menées, il se fait donner par les esprits de ténèbres une espèce de *cheval de bronze* (parent, sans doute, de celui de l'Opéra-Comique). Charles, déguisé en pélerin, monte dessus; en une nuit, il est transporté à Paris; mais, au moment d'arriver, il rend grâces au Sauveur. Sa monture infernale le jette rudement sur les escaliers du palais : il avoit faim; il va d'abord aux cuisines, et rosse les marmitons qui veulent le mettre à la porte. Le jeune Gion, fils de Salomon, roi de Bretagne, apprenant que ce pélerin apporte des nouvelles d'Espagne, le mène à l'impératrice. Un chien, que Charles aimoit beaucoup, manifeste, dès qu'il le voit, la joie la plus vive, et le comble de caresses. L'empereur est reconnu, il saute au cou de sa femme; tous deux se roulent par terre, et Gion, qui entre en ce moment, est extrêmement surpris, et tombe sur Charles à coups de bâton.

L'empereur punit les conspirateurs, retourne à Pampelune et s'en empare enfin, grâce au roi Desiderio qui vient à son aide avec trente mille Toscans et Lombards. Mazagiri et son fils se font baptiser; Charles envoie Gion en ambassade à Saragosse : à son retour, il est attaqué par deux cents Maures; avec l'assistance de la Vierge, il les met en fuite; mais, criblé de blessures, il tombe de cheval, et expire en achevant de répéter à l'empereur l'insolent défi que, pour réponse, a donné le roi Marsile. Sa mort est bientôt vengée. Combat de Roland avec Serpentino, qui succombe, quoique protégé par une armure enchantée.

Marsilio, effrayé de ses défaites, propose de payer un tribut immense et de se faire baptiser ainsi que tout son peuple, pourvu que les chrétiens rentrent en France. Son offre est accueillie; Ganelon est envoyé pour traiter avec lui. Ce traître médite de livrer aux Maures l'armée de l'empereur. Marsile le fait asseoir à son côté, et le trône se brise aussitôt sous eux : ils passent dans le jardin. On convient que, lorsque Roland formera l'arrière-garde avec vingt mille hommes, ce petit nombre de François sera attaqué successivement par trois armées, chacune de cent mille Sarrasins. Les deux premières seront exterminées, mais la troisième écrasera une poignée de héros affoiblis par leur succès. Au moment où ce pacte infame est conclu, l'eau de la fontaine du palais se change en sang.

Ganelon revient assurer Charles de la bonne foi de Marsile, qui

doit se rendre à Paris avec sa cour pour recevoir le baptême ; Roland, Olivier et les autres paladins restent à Roncevaux avec vingt mille six cents hommes pour l'escorter. Ils sont bientôt attaqués par des masses d'infidèles. Turpin harangue les François ; au point du jour, l'action s'engage ; à midi, on peut compter cent mille Sarrasins étendus sur le champ de bataille; leur première armée a péri, mais neuf mille chrétiens ont succombé et deux mille sont blessés. Le récit que Zinabi fait de ce combat mémorable offre de l'intérêt et quelque lueur de talent ; mais nous ne voulons pas prolonger notre analyse. Il ne reste plus que six paladins, et le roi de Barbarie conduit contre eux huit mille hommes de troupes fraîches, derrière lesquelles se déploient des réserves nombreuses. Bientôt Roland, Turpin et Olivier seuls respirent encore. Ce dernier tombe à genoux, et expire en faisant une prière. Le récit de cette mort est élevé et pathétique. Le courageux archevêque perdoit tout son sang ; il succombe. Roland essaie en vain de briser son épée Durlindana sur les rochers ; ils volent en éclats sous ses coups ; le héros sonne trois fois du cor, et meurt en louant Dieu. Charles accourt trop tard à son secours; cependant, pour qu'il arrivât plus vite, le chemin à travers les Pyrénées était miraculeusement devenu uni comme une plaine. Livré au désespoir, il embrasse le corps de Roland, qui, merveille inouïe, se relève soudain, rend à l'empereur l'épée qu'il en avoit reçue, et retombe immobile. Les autres romanciers racontent que le héros jeta cette fameuse épée dans une rivière, ou qu'il parvint à la rompre. Il nous semble que le récit de Zinabi est plus grandiose. Les Sarrasins sont battus, Marsile est forcé de se jeter du haut d'une tour, et Charles revient à Paris avec les cadavres des paladins. On leur fait des funérailles somptueuses ; elles sont marquées par une circonstance à la fois touchante et empreinte du merveilleux, accessoire obligé de ce genre de compositions. La veuve de Roland, l'inconsolable Alda, supplie le ciel de lui laisser entendre encore une fois la voix de son époux. Dieu permet que son frère Olivier lui réponde : Chère sœur, dit-il, nous sommes en paix dans la gloire de notre Sauveur. Alda sent alors avec bonheur que sa fin approche ; elle tombe entre les cercueils de son frère et de son mari, et son ame va les rejoindre. Tel est le dénouement du poème. On apprendra avec plaisir que Ganelon a déjà été écartelé.

NOTE SUR UNE PRODUCTION XYLOGRAPHIQUE DES PLUS ANCIENNES.

C'est Heller qui, dans son Histoire de la gravure sur bois (en allemand, Bamberg, 1823, p. 379), a fait connoître cet ouvrage, qu'il dit inconnu à tous les bibliographes. Il donne un *facsimilé* de la première page, qui représente un religieux debout derrière un saint à genoux devant un autel, sur lequel le Sauveur est vu à mi-corps. Ce livre précieux se compose de 16 feuillets in-8, et c'est le seul ouvrage xylographique de ce temps que l'on puisse citer de ce format.

Chaque page renferme une figure, et au dessous quelques lignes en allemand. Nous allons indiquer rapidement le sujet de ces figures, laissant de côté le texte, qui est sans intérêt. Après l'image dont nous venons de parler, on voit l'enfant Jésus tenant un marteau, avec lequel il va frapper sur une cloche (de là vient le titre de la Cloche du temps, *Zeitglocklein*, donné à ce livre).

Feuillet 2. Jésus à table avec sept apôtres et le lavement des pieds.
3. La Cène et Jésus au Jardin des Olives.
4. Jésus est saisi par les soldats; il paraît devant Anne.
5. Saint Pierre renie Jésus; Jésus devant Caïphe.
6. Les soldats insultent Jésus; Jésus devant Pilate.
7. Jésus mené à Hérode; renvoyé à Pilate avec une robe blanche.
8. L'enfant Jésus tirant une cloche à deux mains. La flagellation.
9. Le Couronnement d'épines; Jésus présenté au peuple.
10. Pilate se lavant les mains; Jésus portant sa croix.
11. Jésus élevé en croix, insulté par le peuple.
12. Jésus sur la croix, à côté, Jean et Marie; Longin lui perce le côté d'un coup de lance.
13. La Descente de croix et les saintes femmes pleurant autour du corps de Jésus.
14. Jésus est mis au sepulcre, et saint François recevant les stigmates.

Les feuillets 15 et 16 renferment des prières en allemand. — Peut-être cet exemplaire n'est-il pas complet; il paraît être unique, et se trouve dans la bibliothèque publique de Bamberg.

Heller indique d'autres ouvrages xylographiques, dont il nous sera peut-être permis de faire mention en peu de mots. Il n'en connoît qu'un seul exemplaire.

Confessionale, ou Examen de conscience sur le Décalogue (en allemand), petit in-4, 8 feuillets, sans chiffres, réclames ni signatures. La première page offre une figure sur bois de l'*Ecce Homo*, que l'on retrouve à la fin de cet opuscule. La seconde page est blanche; le texte remplit les six feuillets suivans, qui contiennent vingt ou vingt et une lignes. Livret inconnu à tous les bibliographes; un exemplaire passa en vente publique à Bamberg au mois de juin 1823.

Symboli Apostolorum. Douze feuillets imprimés d'un seul côté; texte au dessous des figures. Se trouve à la bibliothèque de Munich, bibliothèque d'une richesse remarquable en ce genre, puisqu'elle possède plus de soixante ouvrages xylographiques des premiers temps. Il y en a de tout à fait inconnus, dont ni Panzer, ni Heinecken ne soupçonnoient l'existence. Malheureusement on en attend encore une bonne description.

DE LA LANGUE PROPRE AUX INSCRIPTIONS,

ET

DE L'ARGOT PROPRE AUX MÉDECINS.

Personne n'ignore dans l'univers que M. Regnier, du Théâtre-François, vient de rappeler l'attention publique sur un certain Molière, dont on ne se souvenoit plus à Paris, en proposant aux tripoteurs de souscriptions de lui élever, dans un coin de rue, une borne-fontaine monumentale, et probablement expiatoire, si l'on a égard aux outrages qu'on lui fait subir hebdomadairement dans un bâtiment voisin. La question est de savoir maintenant si l'inscription du monument ou de la borne sera écrite dans le françois de M. Regnier ou dans le latin du *Malade imaginaire*, car il n'y a point d'autre alternative, par la littérature officielle qui court. Les gens qui savent ce que sera le monument disent que le monument sera bon pour l'inscription, et les gens qui savent ce que sera l'inscription disent que l'inscription sera bonne pour le monument. Il n'y aura là dedans de lésé, après les souscripteurs, qu'un grand homme travesti en caricature, comme le Napoléon de la colonne, et peut-être, si l'on donne à la statue de Molière une autre inscription que son nom, la syntaxe et l'orthographe. En attendant, voici un médecin de Paris, M. le docteur Belliol, que les lauriers épistolaires de M. Regnier, du Théâtre-François, ont empêché de dormir, et qui daigne nous apprendre, par une lettre du 16 mai, insérée dans *le Temps*, qu'il n'est pas de l'opinion de Racine et de Boileau sur la langue aux inscriptions, mais de celle du gros Charpentier, qui a laissé une réputation assez facétieuse en littérature. Nous nous garderons bien d'exprimer notre avis personnel sur une difficulté si importante, et nous nous contentons de la renvoyer, avec les pièces ci-jointes, aux orientalistes de l'Académie des Belles-Lettres, seuls compétens aujourd'hui dans cette illustre compagnie, pour décider une question de littérature latine ou françoise.

A M. le Rédacteur du Temps.

« Monsieur,

» Lorsqu'on élève un monument à la mémoire d'un grand homme ou au souvenir d'une action mémorable, ce n'est pas dans le but seul de rendre un hommage au savoir, au courage ou au dévouement; on veut encore offrir à ses concitoyens, au peuple, à la pos-

térité, un grand et noble exemple à suivre; c'est donc à tort qu'on recouvre tous nos monumens d'inscriptions latines, qui, n'étant comprises que de quelques uns, manquent nécessairement le vrai but qu'on devoit se proposer, et, pour ne citer qu'un exemple, la colonne de la place Vendôme, ce monument éminemment national, destiné à perpétuer la gloire de nos armées et à exalter nos courages par le souvenir de l'immortelle campagne de 1805, ne porte-t-il pas une inscription inintelligible pour le peuple, et qui n'est peut-être pas comprise par la millième partie des trois cent mille hommes dont se compose notre armée. Les classes riches et élevées, ou celles qui ont reçu les bienfaits d'une haute éducation, n'ont-elles pas assez de priviléges *sans vouloir leur donner* (sic) encore celui de pouvoir seules apprécier et honorer le génie ou l'humanité? Le peuple, lui aussi, ne sait-il pas comprendre les grandes et nobles actions? si vous voulez l'éclairer et l'instruire, sachez donc les lui traduire dans son langage national. Cette singulière manie des inscriptions latines, pour nous François, n'est-elle pas tout ce qu'il y a de plus ridicule au monde, n'est-ce pas là une vanité mal placée de nos académiciens, dont peut-être ferait justice le Romain le moins éclairé s'il revenait parmi nous; et d'ailleurs, les Romains d'autrefois ne trouvoient pas leur langue vulgaire indigne de rappeler les noms de leurs grands hommes? Tout ceci, Monsieur, est à propos du monument qu'on se propose d'élever à Molière. Je désirerois, et sans doute beaucoup le désirent comme moi, que l'inscription qui décorera ce monument *soit* (sic) écrite en françois : il faut que l'homme de génie sorti du peuple puisse être honoré par le peuple, et serve d'exemple au peuple. Je désire que mon vœu trouve un écho, et que l'immortel auteur du *Tartufe* et du *Misanthrope* puisse être reconnu quand on s'arrêtera au pied de sa statue.

« Agréez les témoignages de ma considération distinguée,

« Docteur Belliol. »

La lettre remarquable que nous venons de transcrire a suggéré à l'un des malades de M. le docteur Belliol la lettre suivante, qui est exactement calquée sur la première, et qui nous paroît digne d'être adressée comme renseignement à la commission du *Codex medicamentarius*, si la Chambre des députés le juge à propos dans sa sagesse :

« Monsieur,

» Lorsqu'on assiste à une consultation de médecins ou qu'on s'assied au chevet d'un malade, ce n'est pas dans le seul but de prouver qu'on a lu la grammaire de Clénard, et qu'on a appris par cœur, au collége ou ailleurs, le *Jardin des racines grecques;* on doit surtout se faire entendre de l'homme qui souffre et qui attend sur son état des lumières ou des consolations. C'est donc à tort qu'on n'emploie dans les consultations et dans les livres spéciaux de mé-

decine qu'un mauvais jargon mal construit du grec, qui, n'étant compris que de quelques uns, même parmi ceux qui s'en servent tous les jours, manque nécessairement le vrai but qu'on devoit se proposer, et, pour ne citer qu'un exemple, ce *deutoxide* meurtrier, qui tue tant de monde tous les ans, ne porte-t-il pas une inscription inintelligible pour le peuple, et qui n'est peut-être pas comprise par la dixième partie des trente mille hommes dont se compose l'honorable corps des apothicaires? Les classes privilégiées, brevetées, *doctorifiées*, ou celles qui ont reçu le droit de tailler et de trancher à tort et à travers dans l'humanité malade, ne sont-elles pas assez à leur aise pour expédier leurs clients *sans vouloir leur donner* encore la facilité de les dépêcher avec des armes secrètes? Les malades aussi n'ont-ils pas besoin de savoir de quelle maladie ils sont malades, et avec quels remèdes on les guérit, quand on parvient à les guérir? Si vous connoissez réellement ces maladies et ces remèdes, sachez donc les nommer dans le langage national. Cette singulière affectation de nomenclature grecque, pour nous malades françois, n'est-elle pas tout ce qu'il y a de plus ridicule au monde, n'est-ce pas là une vanité mal placée de nos docteurs ou une habile précaution de nos charlatans, dont le moindre des carabins de Jean Fernel et de Laurent Joubert feroit justice s'il revenoit parmi nous; et d'ailleurs les médecins d'autrefois ne trouvoient pas leur langue vulgaire indigne du style des consultations et des ordonnances. Tout ceci, Monsieur, est à propos de l'inscription que je lis ce matin sur la boîte de mes pilules. Je désirerois, et sans doute beaucoup de pauvres diables le désirent comme moi, que l'inscription qui décore la boîte de mes pilules fût écrite en françois : il faut que le peuple sache ce qu'il avale quand on lui propose d'avaler une drogue qui peut le faire crever. Je désire que mon vœu trouve un écho, et que les mortelles préparations du sublimé, de l'arsénic et de l'opium, dont tout le monde connoît les propriétés, puissent être reconnues par tout le monde quand on lira l'inscription d'une boîte de pilules.

« Agréez les témoignages de ma considération distinguée.

Pour copie conforme : « Malade ARGAN. »

NOUVELLE BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous recevons une lettre de M. Evans, amateur et libraire de Londres, où nous lisons le passage suivant :

« Mardi dernier, j'avois un volume de Montaigne, trad. en anglois, 1603. Ce livre en lui-même ne valoit pas plus de 10 schellings; mais le livre contenoit l'autographe de Shakspeare; je l'ai vendu 100 liv. sterl. Vive la bibliographie!.... »

N. B. Les journaux anglois et françois se trompent en annonçant cette édition in-fol. comme la première édition de Montaigne. Cela est impossible, quelle que soit sa date. L'édition originale des *Essais* est in-8. C'était une traduction de Montaigne, comme l'annonce la lettre de M. Evans.

Bulletin du Bibliophile,

OU

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 4. — Mai 1838.

362 Abrégé *de l'Histoire de l'ancienne* ville de Soissons, contenant vne sommaire déduction genealogique des comtes dudit lieu. Extrait des mémoires de Melchior Regnault. *Paris*, *Pierre Menard*, 1633, in-8, parch. . . . . 4— »

363 Aigrefeuille (Charles d'). Histoire de la ville de Montpellier, depuis son origine jusqu'à notre temps, avec un Abrégé historique de tout ce qui précéda son établissement, à laquelle on a ajouté l'Histoire particulière des juridictions anciennes et modernes de cette ville, avec les statuts qui lui sont propres. *Montpellier*, *Jean Martel*, 1737, 2 vol. in-fol., figures, v. f. . . . . 28— »

364 Annalivm et Historiæ Francorvm, ab anno Christi DCCVIII, ad ann. DCCCCXC, scriptores Coætanei XII nunc primum in lucem editi ex bibliotheca P. Pithæi. *Parisiis*, *Clavdivs Chappelet*, 1588, in-8, parch. . . . . 12— »

Exempl. chargé de notes et additions manuscrites en latin; belle écriture du XVIe siècle.

365 **Antiqvitez (les)** et Recherches des villes, chasteavx et places plvs remarqvables de toute la France (par Duchesne). *Paris, Jean Petit-Pas*, 1624, in-8, d.-rel. . . . 9— »

Ouvrage utile et recherché.

366 **Arrest du parlement de Paris** contre Charles II, duc de Lorraine, et autres complices et accusez, le 1er iour d'aoust 1412, avec une commission de la cour du mesme iour pour l'entière execution dudit arrest; et les remarques qu'en a fait Jean Jvvenal des Vrsins. Le tout tiré du greffe criminel de la Cour. *Paris, Jacques Villery*, 1634. — Recueil de plusievrs pièces des sieurs de Pibrac, d'Espeisses et de Bellièvre, chancelier de France, non encore imprimées. *Paris, P. Blaize*, 1635. — Discours latin de messire Pompone de Bellieure pour Henry IV. *Paris*, 1635, en 1 vol. in-8, v. m. (*Exempl. aux armes de Richelieu*). . . . . 10— »

367 **Avrelius Victor (sexti)** historiæ romanæ breviarium. *Antverpiæ*, 1579, in-8, v. br., fig. de médailles.. . . . . 3— »

Un exempl. en mar. rouge, t. d..... 6— »

368 **Baudoin (J.)**. Histoire des chevaliers de l'ordre de St-Jean de Hierusalem, enrichie d'un grand nombre de figures par Naberat. *Paris, J. d'Allin*, 1659, in-fol., v. br. . 18— »

Volume orné d'un grand nombre de portraits, et assez rare; en bon état.

369 **Bie (Iacques de)**. La France métalliqve, contenant les actions célèbres, tant pvbliques qve privées, des Rois et Reynes, remarqvées en levrs médailles d'or, argent et bronze. *Paris, Jean Camusat*, 1636, in-fol., v. f., figures. . . .

370 **Bilibaldus**. Priscorum nvmismatum ad Nvrembergis monetæ valorem facta æstimatio. *Tubingæ*, 1583, in-8, rel. en bois du temps, fers à froid. . . . . .

371 **Bizot**. Histoire métallique de la république de Hollande. *Paris, Daniel Horthemels*, 1689, in-fol., figures dans le texte. 15— »

372 **Blondellus (David)**. Genealogiæ francicæ plenior assertio, vindiciarum hispanicarum, novorum luminum et lampadum historicarum, à Joanne Jacobo Chifflletio, male concinnata-

rum omnimoda eversio, Carolini sanguinis in Capetinam familiam per annos 800 continuus influxus. *Amstelodami, Joannes Blaeu*, 1654, 2 vol. pet. in-fol., veau brun, planches chronologiques. . . . . 24— »

373 **Bonneville** (**P.-Frédéric**). Traité des monnaies d'or et d'argent qui circulent chez les différens peuples, examinées sous les rapports du poids, du titre et de la valeur réelle, avec leurs diverses empreintes. *Paris*, 1806, 1 vol. in-fol., v. éc., f. d., tr. dorée. . . . . 75— »

Très bel exemplaire avec le supplément.

374 **Bontovs** (**le R. P. J.-J.**). L'avgvste piété de la royale maison de Bourbon, sujet de l'appareil fait à Avignon povr la réception de monseigneur le duc de Bourgogne et de monseigneur le duc de Berry, durant le consulat du marquis de Sade, etc. *Avignon*, 1701, in-fol., fig., v. brun. (*Rare*). . 10— »

375 **Borrichius** (**Olaus**). Docimastice metallica, clare et compendiario tradita. *Hafniæ*, 1677, in-4, v. r. . . . 3— »

376 **Bucelinus** (**Gabriel**). Germania topo-chrono-stemmato-graphica sacra et profana, in qua brevi compendio regnorum et provinciarvm eivsdem amplitudo, sitvs et qualitas designantur. *August.-Vindelicorum*, 1655, 2 v. in-fol., v. br. 18— »

Le premier volume est orné de plusieurs planches au nombre de 42, et le second n'est composé que d'une table généalogique-héraldique.

377 **Bvlevs** (**Cæsar Egassius**). Historia Vniversitatis Parisiensis. ipsivs fvndationem, nationes, facvltates, magistratvs, decreta, censuras et judicia negotiis fidei, priuilegia, comitia, legationes, reformationes; item antiquissimas Gallorum Academias aliarum quoque Uniuersitatum et Religiosorum ordinum, qui ex eadem communi matre exierunt; institutiones et fundationes, aliaque id genus cum instrumentis publicis et authenticis, à Carolo Magno ad nostra tempora ordine chronologico complectens, etc. *Parisiis*, *Fr. Noël*, 1665, 5 vol. in-fol., v. br. . . . . 45— »

378 **Bullet** (**J.-B.**). Mémoires sur la langue celtique, contenant l'histoire de cette langue, une description étymologique des villes, rivières, montagnes des Gaules, et un Dictionnaire celtique. *Besançon*, 1754-1760, 3 vol. in-fol., v. m. 75— »

Très bel exemplaire.

379 **Calmet** (dom **Augustin**). Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible, enrichi de plus de 300 fig. *Paris*, 1730, 4 vol. in-fol., v. br. 80—»

Mutleen édition.

380 **Carte** ov liste contenant le prix de chacun marcq, once, estrelin et as par poids de troyes, de toutes les espèces d'or et d'argent deffendues, legieres ou trop usées, et moyennant ce, déclarées pour billon, comme les maistres des monnoyes et changeurs sermentez sont tenuz d'en payer pour icelles, selon l'ordonnance de Sa Maiesté, faicte par les generaulx des monnoyes au mois de mars 1627, avec les figures desdictes espèces. *En Anvers, chez Hierosme Verdussen*, 1627, in-4, v. br. . . . . 9—»

381 **Catalogue** des livres et manuscrits de la Bibliothèque du Roi. 1739-1750, 10 vol. in-fol., v. m., fil., tr. dor. 110—»

Très bel exemplaire aux armes.

382 **Chalard** (**Joachim** dv). Sommaire exposition des ordonnances dv roy Charles IX, sur les plaintes des trois Estats de son royaume, tenuz à Orleans l'an mdlx. *Paris, Lucas Brayer*, 1568, in-8°, parch. Bel ex. . . . . 10— »

Voy. la note sur cet ouvrage, bulletin n° , première série.

383 **Chausse** (**Michael Angelus Causei** de la). Romanum Museum sive Thesaurus eruditæ antiquitatis in quo proponuntur ac dilucidantur gemmæ, idola, insigna sacerdotalia, etc. *Romæ, Faust. Amid.*, 1746, 2 vol. in-fol., figures, v. f., fil., tr. dor. . . . . 45— »

Très bel exemplaire relié par Derome.

384 **Collection** complète des tableaux historiques de la Révolution française, composée de cent treize numéros en trois volumes. *Paris*, an xiii, 4 vol. in-fol., cart. non rog., papier vélin. (*Belles épreuves*). . . . . .

385 **Cvrionis Avgvstini Cælii** sarracenicæ historiæ libri tres, ab autore in numeris locis emendati atque exponiti. In qvibvs Sarracenorum, Turcarum, aliarumque gentium origines et res per annos septuagentos gestæ continentur. Hic accessere Wolfgangi Dreschsleri, earumdem rerum chronicon. Item, Cœl. Avgvst. Cvrionis Marochensis regni in Mauritania nobilissimi a Sarracenis conditi descriptio, nunquam antea edita. Cœlii secvndi Cvrionis de Bello melitensi

à Turcis gesto, historia nova. Cum rerum et uerborum in hisce præcipue memorabilium copioso indice. *Basileæ, ex officina Oporiniana*, 1568, in-8. Bel exemp. . . 7— »

386 **Deffense** des dissertations sur l'origine de la maison de France et sur la mouvance de Bretagne, par rapport au droit que les ducs de Normandie y prétendoient. — Réponse aux mémoires de Trevoux. — Éclaircissement sur l'élection des anciens rois de France. — Lett. à l'abbé de Vertot, *id. Paris*, 1713, in-12, v. m. . . . . 5— »

387 **Descente** généalogiqve d'Estienne Porcher, habitant de la ville de Joigny, avec ses lettres d'annoblissement, du mois de juin 1364, etc. *Paris*, 1650, pet. in-4, parch. . 6— »

388 **De Stirpe** et Origine Domvs de Covrtenay, quæ cœpit a Ludouico Crasso huius nominis sexto Francorum rege, sermocinatio. *Parisiis*, 1607, in-8, v. b. . . . . 40 — »

Ouvrage fort rare, contenant vingt et une parties.

389 **Discorso di M. Sebastiano Erizzo**, sopra la medaglia de gli Antichi. Con la dichiaratione delle monete consulari, et delle medaglie degli imperatori Romani, etc. *Vinegia, G. Varisco*, 1571, 2 vol. in-4, v. rouge, fig. dans le texte. . . 9— »

390 **Discours généalogique**, origine et généalogie de la maison de Bragelongne. *Paris*, 1699, in-8, v. b. . . . . 5— »

391 **Dissertation historique** sur une médaille d'Hérode Antipat. *Paris*, 1689, brochure in-4. . . . . 3— »

392 **Dv Chesne (André)**. Histoire de la maison de Chastillon-sur-Marne. *Paris*, 1621, 1 vol. in-fol., v. brun, 14 fr.; — de la maison de Montmorency et de Laval. *Paris, Cramoisy*, 1624, 1 vol. in-fol., v. br. *idem;* — des maisons de Gvines, d'Ardres, de Gand et de Coucy. 1631, 1 vol. in-fol., veau brun, *idem;* — de la maison de Bethune. *Paris*, 1639, in-fol. v. b., *avec notes manuscrites*. 18 fr.; — de la maison des Chasteigniers, seigneurs de la Chasteigneraye, de la Rochepozay, de Rexe, etc. *Paris, Seb. Cramoisy*, 1634, 1 vol. in-fol., v. b., 14 fr.; — de la maison royale de Dreux. *Paris, Seb. Cramoisy*, 1631, 1 vol. in-fol., v. b. . . . . 15— »

393 **Du Chesne (François)**, fils d'André Du Chesne. Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France, distingués par les règnes de nos monarques, depuis Clovis jusqu'à Louis XIV. *Paris*, 1680, in-fol., v. br. (*avec un grand nombre d'armoiries dans le texte*). . . . . 12— »

Un très bel exemplaire..... 20—»

394 **Duclos**. Histoire de Louis XI. *Paris*, 1746, 4 vol. in-12, v. j., portrait. (*Belle et bonne édition*). . . . . 12— »

395 **Entrée (l')** triomphante de levrs maiestez Lovis XIV et de Marie-Thérèse d'Avstriche son espovse, dans la ville de Paris, enrichie de plusieurs fig., harangues, et de diverses pièces considérables pour l'histoire. *Paris*, 1662, in-fol., v. b., figures. . . . . 12— »

396 **Excellence (de l')** des Roys et dv royavme de France, traitant de la preseance, premier rang et prérogatives des Roys de France par dessus les autres, et des causes d'icelles; par H. B. (Hierosme Bignon). *Paris*, *H. Drovart*, 1610. — Bibliothèque des avthevrs qui ont escript l'histoire et topographie de France (par Duchesne). *Paris*, *Seb. Cramoisy*, 1618. — Abrégé de l'histoire des roys de France, avec les effigies, depvis Pharamond ivsques au roy Lovys XIII. *Roven*, *chez Daniel Covstvrier*, 1626, in-8. Ces trois ouvrages en un vol., rel. en vél. . . . . 8— »

397 **Fables choisies** de J. de La Fontaine avec figures d'Oudry. *Paris*, 1755, 4 vol. in-fol., v. éc. f., t. d. . . . . 70— »

398 **Favyn (André)**. Histoire de Navarre, contenant l'origine, les vies et conquestes de ses rois depuis leur commencement jusqu'à présent. Ensemble ce qui s'est passé de plus remarquable durant leurs règnes en France, Espagne et ailleurs. *Paris*, 1612, 1 vol. in-fol., v. f. . . . . 25— »

399 **Fer (de)**. L'Atlas curieux ou le monde représenté dans des cartes générales et particulières, orné par des plans et descriptions des villes capitales et principales, et des plus superbes édifices qui les embellissent, comme sont les églises, les palais, les maisons de plaisance, les jardins, les fontaines, etc. *Paris*, 1704, in-fol., obl., fig., v. b. . . . . 20— »

400 **Frizon (Petrus)**. Gallia pvrpvrata qva cvm svmmorvm Ponti-

ficvm tvm omnivm Galliæ cardinalivm, qvi hactenvs vixere, res præclare gestæ continentvr, adiectæ sunt Parmæ et earumdem descriptiones, etc., etc. *Lvtetiæ-Parisiorvm*, 1638, 1 vol. in-fol., fig., v. b. . . . . 12— »

401 **Galland** (**Avgvste**). Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre. *Paris*, *Mathiev Gvillemot*, 1698, in-fol., v. m. 14— »

402 **Gaya** (**de**). Histoire genealogique et chronologique des Dauphins de Viennois, depvis Gvigves Ier ivsqves à Lovis V, fils du roy Louïs le Grand, embellie d'arbres généalogiques et de blasons. *Paris*, *Estienne Michallet*, 1683, in-12, dem.-reliûre. . . . . 3— »

Un exempl. en maroquin rouge, armes de Mesdames.... 9— »

403 **Genealogie** de la maison de Belloy, dressée sur des titres originaux et sur des manuscrits de la Bibliothèque du Roy, etc. *Paris*, *Thiboust*, 1747, pet. in-fol., d.-rel. . . 7— 50

404 ——— historique de la maison de Rivoire. *Paris*, 1819, brochure, in-8. . . . . 2— »

305 **Gesnerus** (**Jacobus**). Adpendicvla ad nvmismata Græca popvlorvm et vrbivm, tabvlis æneis repræsentata opera et stvdio Aloysii, etc. *Viennensis*, 1769, in-4, fig., d.-rel. (*rare.*) 7— »

406 **Gingins-Lassaraz** (**le baron Fred. de**). Essai historique sur la souveraineté du Lyonnais au xe siècle et sur la prétendue cession de la cité de Lyon, comme dot de Mathilde, fille de Louis IV dit d'Outremer, roi des Français. *Lyon*, 1835, brochure in-8. . . . . 3— 50

407 **Girard** (**Bernard de**). L'histoire de France, reveve et avgmentée depvis les précédentes impressions faictes tant en ce royaume qu'aux pays étrangers. *Paris*, *P. l'Huillier*, 1585, 3 vol. in-8, vélin bien conservé. . . . . 15— »

Chacun des vol. contient plus de 1,000 pages, et ils sont parfaitement imprimés.

408 **Girard**. Nouveau traité de la perfection sur le fait des armes, orné de figures en taille-douce. *Paris*, 1737, in-4 obl., v. br. . . . . 15— »

Manière de combattre avec l'épée, l'espadon, les piques, hallebardes, etc.

409 **Hermite de Soliers (Jean-Baptiste l')**. Généalogie de l'illustre et noble maison de Dvlavrens, originaire de Naples, etc. *Arles, Fr. Mesnier*, 1 vol. pet. in-4, parch. . . . . 7— »

410 **Hermite de Soliers (J.-B. l')**, dit Tristan. La Toscane françoise, contenant les éloges historiques et généalogiques des princes, seigneurs et grands capitaines de la Toscane, lesquels ont esté affectionnez à la couronne de France, ensemble leurs armes gravées et blazonnées. *Paris*, 1666, in-4, v. m. . . . . 6— »

411 ——— Les éloges de tovs les premiers présidens dv parlement de Paris, depvis qv'il a été rendv sédentaire ivsques à présent; ensemble leurs genealogies, épitaphes, armes et blazons, en taille-douce. *Paris, Cardin Besongne*, 1695, in-fol., v. f. . . . . 14— »

312 **Histoire de Charles VIII**, roy de France, par G. de Jaligny, André de La Vigne, et autres historiens; recueillie par Godefroy. *Paris, Impr. royale*, 1684, 1 vol. in-fol., v. r. 18— »

413 ——— des persécvtions et martyrs de l'Eglise de Paris, depuis l'an 1557 iusques au temps du roy Charles IX. *Lyon*, 1563, pet. in-8, vélin. (*Rare.*). . . . . 15—»

414 ——— générale des troubles arrivez en France sous les règnes des rois très chrestiens Henry III, Henry IV et Lovys XIII, etc. (*par Malingre*). *Paris, Jean Petit-Pas*, 1622, in-4, parch. . . . . 12— »

415 **Hozier (Pierre d')**. Généalogie de la maison des sieurs de Larbovr, dicts de Combavld, sortie autrefois, puis née de l'ancienne race de Bovrbon non royalle. *Paris, Claude Percheron*, 1628, in-4, dem.-rel., non rogn. . . 9— »

416 ——— Généalogie des seignevrs de la Dvfferie, sortis d'un puisné de l'illustre maison des Baglions ou Baglioni, seigneurs souverains de Perouse, en Italie. *Paris, Claude Cramoisy*, 1662, in-fol., d.-rel. . . . . 9— »

417 **Imperatorvm romanorvm** libellvs vnà cum imaginibus, ad uiuam effigiem expressis, *Wolfgangvs Cæphalivs Argentinæ svo ære et impensis excvssit anno salutis*, 1525, in-8, parch., fig. en bois. . . . . 5— »

Avec notes manuscrites du temps de l'impression.

418 **Indicateur nobiliaire**, ou Table alphabétique des noms des familles nobles, qui, ayant prouvé légalement leur noblesse, sont susceptibles d'être enregistrées dans l'Armorial général de France, continué par M. d'Hozier, 1818, in-8, br. 6— »

419 **Jablonski (P.-L.)**. De Memnone Græcorvm et Ægyptiorvm hvivsqve celeberrima in Thebaide statva Syntagmata II cvm figvris æneis. *Francofurti ad Viadrum*, 1753, in-4, v. br. . . . . 5— »

420 **Kircheri (Athanasii)** Fvldensis, Mvsvrgia vniversalis sive Ars magna consoni et dissonii. *Romæ*, *Grignani*, 1650, 2 vol. in-fol., fig., veau brun. . . . . 30— »

Ouvrage très curieux et très important pour l'histoire de la musique.

421 **La Croix-Du-Maine et Duverdier**. Bibliothèques françoises. Edition revue par Rigolet de Juvigny. *Paris*, *Nyon*, 1772, 7 vol. in-4, dem.-rel. . . . . 24— »

Un bel exempl. en veau éc., fil., t. d. . . . . 36— »

422 **Launoy**. Lettre sur un point littéraire. *Lyon*, 1828, broch. in-8. . . . . 1— 25

423 **Liebe (Sigis.)**. Gotha nvmaria sistens Fredericiani nvmismata antiqva avrea, argentea, ærea e ratione descripta vt generali eorum notitiæ exempla singularia subiungantur. *Amstelodami*, *apud Wetstenios et Smithium*, 1730, in-fol., fig. de médailles, v. f. (*Bel ex.*). . . . . 20— »

424 **Le Lievre (Jean)**. Histoire de l'antiquité et saincteté de la cité de Vienne en la Gavle Celtiqve. *Vienne*, *J. Poyet*, 1623, in-8, dem.-rel. . . . . 7— »

425 **Ligniville (Eugène-François, marquis de)**. Abrégé de l'histoire généalogique de la maison de Lorraine. *Commercy*, 1743, 1 vol. in-8, bas. m. (*Rare*). . . . . 7— »

426 **L'Ouvreleul (R.-P.)**. Mémoires historiques sur le pays de Gevaudan et sur la ville de Mende, qui en est la capitale. *A Mende*, *chez la veuve de Jacques Roy* (s. d.) pet. in-8, v. m. (*Rare*). . . . . 9— »

427 Un exempl. nouvelle édition, 1825, in-8 br. . . . 4— »

428 **Maichin (Armand).** Histoire de Saintonge, Poitov, Avnix et Angovmois, contenant la description de l'ancienne Gaule, et ce qui s'est passé de plus remarquable dans la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre. *Saint-Jean-d'Angely*, 1671, in-fol., v. br. (*Fort rare*). . . . 25— »

429 **Mariny.** Relation novvelle et cvrievse des royaumes de Tvnqvin et de Lao. *Paris*, *G. Clouzier*, 1666, in-4, v. b. 7— »

430 **Martinus Martinius.** De Bello tartarico historia. *Antverpiæ*, 1654, in-8, parch. . . . . 6— »

431 **Massoni opera**, seu Descriptio fluminum Galliæ qva Francia est nunc primum in lucem edita. *Parisiis*, *Jacobus Qvesnel*, 1618, in-8, parch. . . . . 7— »

432 **Mémoire** concernant la forêt de Chambaran de Roybon, présentant les bases d'une transaction dans l'intérêt de tous les ayant-droit. *Grenoble*, 1824, in-4, br. — Réponse pour le duc de Clermont. . . . . 9— »

433 ——— généalogique de la maison de l'Escal, de Vérone, dont une branche a fait souche, à Paris, sous le nom de l'Escalopier (1763), in-8, dem.-rel. . . . . 6— »

434 ——— de Condé, servant d'éclaircissements et de preuves à l'histoire de M. de Thou. *Londres et Paris*, 1743, 6 vol. in-4, portraits, v. m. . . . . 36— »

435 ——— pour la commune de Roybon, contre MM. de Tonnerre, de La Tourette et de Menon. *Grenoble*, 1828, broch. in-8. . . . . 2— »

436 **Mémorial** de chronologie, généalogique et historique, pour servir de guide dans la lecture de l'histoire tant ancienne que moderne. *Années* 1752-1753-1754, 4 vol. in-12, v. r. f., t. d. . . . . 5— »

437 **Ménage.** Histoire de Sablé. *Paris*, *Pierre-le-Petit*, 1683, in-fol., dem.-rel., v. f., n. rog. (*Très bel ex. de ce livre devenu rare.*) . . . . . 36— »

438 **Muratorius.** Rerum italicarum Scriptores, collegit Lud.-Ant.

Muratorius. *Mediolani*, 1723-1751, 25 tom. en 28 vol. in-fol., figures, dem.-rel. . . . . 500—»

Collection complète et fort rare.

439 **Museum** cortonense in quo vetera monumenta comprehenduntur anaglypha, thoreumata, gemmæ inscalptæ, insculptæque, quæ in Academia Etrusca cæteris que nobilium virorum domibus adservantur in plurimis tabulis æreis distributum, a Francisco Valesio Romano, Fr. Gosio, Venuti Cortonense. *Romæ*, 1750, in-fol., fig., mar. citr., t. d. (*Superbe ex. rel. par Derome.*) . . . . . 40— »

Un exempl. br. . . . . 15— »

440 **Nicero** (**J.-F.**). Thavmatvrgvs opticvs. *Lutetiæ-Parisiorum*, 1646, 1 vol. in-fol., fig., v. f. (*Très bel ex. de Thou.*) 15—»

441 **Notice** des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive. Brochure in-8. . . . . 3— »

442 **Novvelle allégoriqve**, ou Histoire des derniers trovbles arrivez av royavme d'éloqvence (par Furetière). *Paris*, *Gvillavme de Luyne*, 1668, in-8, parch. (avec la figure allégorique qui représente les camps de chaque parti). . 5— »

443 **Œvvres poétiqves du sievr de Saint-Amant.** *Roven, Jacques Besongne*, 1651, in-8, parch. . . . . 4— »

On lit sur le titre que cette édition contient de plus, le Soleil levant, la Solitude, la Gazette du Pont-Neuf, la Naissance de Pantagruel, le Poète crotté, les Goinfres, etc., etc.

444 **Opoix.** L'ancien Provins, antiquités et origine de la haute ville de Provins, l'époque de sa fondation, etc. 1818, in-12. Broché. . . . . 3— »

445 **Ordonnance** et placcart du Roy sur le faict des monnoyes, contenant les espèces, prix et poidz des monnoyes d'or, d'argent et de cuyure qui doresnauant pourront seulement auoir cours es pays de Sa Maiesté. *En Anvers, chez Hierosme Verdussen*, 1622, in-4, non rel. (*Empreintes des monnoies dans le texte.*) . . . . . .

446 **Pignorius** (**Laurentius**), Patavinus. De servis, et eorum apud veteres ministerijs commentarius, in quo familia tum urbana, tum rustica, ordini producitur et illustratur. *Augustæ-Vindelicorum*, 1613, in-4, fig. dans le texte, maroq. rouge, tr. doré. . . . . 10— »

447 **Prade** (**de**). Histoire de la véritable origine de la troisième race

des rois de France. *Paris*, *S. Cramoisy*, 1680, pet. in-8, v. br. . . . . 4— »

448 **Polluche.** Description de la ville et des environs d'Orléans, avec remarques historiques. *Orléans*, 1736, in-8, figures et plans, v. m. . . . . 10— »

Ce volume a, en outre, la description de l'Entrée des evesques d'Orleans et des cérémonies qui l'accompagnent. — Discours sur l'origine des priviléges des evesques. — Dissertation sur l'offrande de cire appelée *gouttière*, et autres usages.

449 **Recherches (les)** dv sievr Chorier svr les antiqvités de la ville de Vienne, métropole des Allobroges. *Lyon*, 1659, pet. in-12, v. br. . . . . 5— »

450 **Recueil** de titres de la maison d'Estouteville, 1741, in-4, bas. . . . . .

Recueil composé de 62 pièces qui toutes ont une pagination séparée.

451 **Refvge (de).** Geographie historiqve, vniverselle et particvliere, avec un Traité de la preseance du roy de France contre celui d'Espagne, mise en lumiere par Charles Dv Boisgamatz, sievr de la Gaudinière. *Paris*, *G. Clovsier*, 1658, in-8, parch. (*Ex. de Secousse, piqué*). . . . . 3— »

452 **Renesse Breidbach (le comte de).** Histoire numismatique de l'évêché de Liége, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réunion de ce pays à la République française; enrichie de dessins des principaux médaillons, jetons et monnoies. *Bruxelles*, 1831, 2 vol. in-8, dont un atlas, br. 15— »

453 **Réponse** pour M. le duc de Clermont-Tonnerre, pair de France, et M. le marquis de La Tourette à un écrit intitulé: Représentations adressées à M. le préfet de l'Isère par les habitans de la commune de Roybon. *Grenoble*, 1827, in-4, broché. . . . . 3— »

454 **Reueil-matin (le)**, fait par monsieur Bertrand pour reueiller les prétendus sçavans matematiciens (*sic*) de l'Academie de Paris. *Hambourg*, 1674, in-8, fig., cart.

Dans le même volume: Le Monde désabusé, ou la démonstration des deux lignes moyennes proportionnelles, par

Bertrand de la Coste. *Hambourg*, 1675. — Ne trompez plus personne, ou Suite du Reveil-matin, etc. — Ce n'est pas la mort aux rats ny aux souris, mais c'est la mort des mathematiciens de Paris, etc. *Hambourg*, 1676, in-8, cart., port. et fig. . . . . 15— »

Rare et singulier.

455 **Roman de Fierabras**, en provençal; publié par Immanuel Bekker. *Berlin*, 1829, in-4, br. (*Devenu rare.*) 15— »

456 **Rovillard (Sebastien) de Melun.** Le grand-aulmonier de France. *Paris*, *David Dovcevr*, 1607, in-8, parch. 3— »

457 **Sainctes (Claude de).** Discours sur le saccagement des eglises catholiques par les hérétiques anciens et nouveaux calvinistes, en l'an 1562. *Paris*, *Cl. Freny*, 1563. — Manifeste et nécessaire approbation de l'adoration de Jesus-Christ, Dieu et Homme, en l'hostie sacrée, tant en la messe que en tout autre lieu, auquel elle est présentée aux chrestiens. *Paris*, *G. Chaudière*, 1566, in-8. (*Rare*). . . . . 10— »

458 **Saint-Alais (de).** Etat actuel de la noblesse en France. *Paris*, 1816, in-12, br. . . . . 3— »

459 **Saint-Marthe.** Histoire généalogiqve de la maison de La Tremouille. *Paris*, *Simeon Piget*, 1668, in-12, v. br. 4— »

460 **Sommersberg (Frider. Wilh. de).** Silesiacarum rerum scriptores aliquot, ad huc inediti accedunt codicis Silesiæ diplomatici specimen, et diplomatarium Bohemo-Silesiacum, quibus est historia ab origine gentis usque ad imperium augustissimi invictissimi Caroli VI ducta, etc. *Lipsiæ*, 1729, 2 vol. in-fol., figures, v. m. . . . . 30— »

461 **Sorbin (dit de Saincte-Foy).** Histoire contenant un abrégé de la vie, mœvrs et vertvs dv roy tres chrestien et debonnaire Charles IX. *Paris*, *Guill. Chaudière*, 1574, in-8, vél. (*Rare*). . . . . 15— »

462 **Sylvæ regiæ Balthasaris.** De Vias nobilis Massiliensis ad Ludovicum justum, quibus selecti Francorum Annalium et politioris litteraturæ flores inseruntur. *Lvtetiæ*, *Nicolaus Buon*, 1623, in-4, v. rouge, fil., t. d. . . . . 6— »

463 **Stephanus (Henr.).** Thesavrvs Græcæ linguæ. *Henr. Stephani Oliva*, 1572, 5 vol. in-fol., veau marbre. (*Bel exemplaire bien complet*). 150

464 **Stephanus (Rob.).** Thesaurus linguæ latinæ; editio nova prioribus auctior et emendatior. *Londini*, 1734-35, 4 tomes en 2 vol. in-fol., v. mar. (*Bel ex. gr. pap.*). . . . . 40— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

465 **De la Fouchardière (M.-A.).** Remarques historiques et littéraires sur quelques poésies vulgaires du Poitou au xvie siècle. *Paris*, 1838, in-8, br. . . . . 2— 50

466 **Dépucelage** de la ville de Tournay, avec les pleurs et lamentations obstant sa deploration. 21 septembre 1513, br. in-8. *Valenciennes*, 1838. . . . . 3— »

Cette brochure, tirée à part à 25 exempl., a été publiée par les soins de M. Arthur Dinaux, qui l'a acompagnée des notes historiques.

467 **Dissertations** sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire, par Paul-L. Jacob, bibliophile. *Paris, Techener*, 1838, in-8 de 37 pages. . 4— »

Elles contiennent un extrait du rapport lu par l'auteur au comité des Chartes, chroniques et inscriptions, *sur la Bibliothèque historique de la France, par le P. Lelong, publiée par Février de Fontette, Barbeau de La Bruyère, Hérissant*, etc.

Ces Dissertations, dont le nombre n'est pas limité, ne seront tirées qu'à 50 exemplaires *numérotés*, et à 5 exempl. sur *papier de Chine*.

468 **Fontenelle de Vaudoré (de la).** Les Arts et Métiers à Poitiers pendant les xiiie, xive et xve siècles. *Poitiers*, 1837, brochure in-8. . . . . 2— »

Cette brochure, ainsi que les suivantes, du même auteur, n'ont été tirées qu'à un très petit nombre d'exemplaires à part de la Revue anglo-françoise. (*Voyez* cet article.)

469 ——— La Fronde en Poitou. *Poitiers*, 1825, br. in-8. 1— 25

470 ——— Le Siége de Parthenay en 1419, br. in-8. 1— »

471 ——— Philippe de Comynes en Poitou. *Douai*, 1835, broch. in-8. . . . . 2— 50

472 **Fontenelle de Vaudoré (de la)** Prise de Bressuire par Du Guesclin en 1371. *Poitiers*, 1837, broch. in-8, fig. 1—25

473 ——— Recherches sur les chroniques du monastère de St-Maixent, en Poitou. *Poitiers*, 1838, brochure in-8. 2— 50

474 ——— Recherches sur les peuples qui habitaient le nord de l'ancien Poitou sur la Loire et la mer lors de la conquête des Romains et de l'introduction du Christianisme. *Poitiers*, 1835, brochure in-8. . . . . 1— 50

475 **Leroux de Lincy.** Notice sur le livre rouge conservé aux archives de la mairie de la ville d'Eu. 1838, broch. in-8. 1— 25

476 **Pericaud.** Variétés historiques, biographiques et littéraires. *Lyon*, 1836-37, in-8, broché. . . . . 5— »

Ce volume, ainsi que les brochures suivantes, ont été tirés à un très petit nombre d'exemplaires.

477 ——— Calendrier des Muses, dans lequel on trouve à chaque jour la date de la mort d'un poète. *Mont-Parnasse*, 1832, brochure in-8. . . . . 1— »

478 ——— Essai sur la vie et les écrits de Du Cerceau. *Lyon*, 1828, br. in-8. . . . . 1— 50

479 ——— Essai sur Martial, ou Épigrammes choisies de ce poète, imitées en vers françois, suivies de quelques autres pièces. *L'an de Rome* MMDLXIX, in-8, portr. . . . . 4— »

480 ——— Molière à Lyon, 1653-1657, brochure in-8. 1— 25

481 ——— Nécrologe lyonnais, par MM. B. et P., 1826-1835. *Lyon*, 1836, brochure in-8. . . . . 1— 50

482 ——— Notes et Documens pour servir à l'histoire de Lyon, depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'année 1349. *Lyon*, 1838. (*Tiré à 25 exemplaires.*) . . . . . 4— »

483 ——— Notice sur la bibliothèque de la ville de Lyon, extraite des archives historiques et statistiques du département du Rhône. *Lyon*, 1828, brochure in-8. . . . 1— 25

484 ——— Notice sur l'ancien autel d'Avenas, in-8, br. 1— 25

485 **Pericaud (Ant.).** Notice sur Leidrade, Agobard et Amolon, archevêques de Lyon. *Lyon*, 1825, brochure in-8. 1—50

486 ——— Notice sur Saint-Jubin, archevêque de Lyon. *Lyon*, 1826, br. in-8. . . . . 1— »

487 Notice sur S.-Nizier, archevêque de Lyon au vi^e siècle. *Lyon*, 1830, broch. in-8. . . . . 1— 50

488 ——— Notice topographique sur la ville de Lyon. *Lyon*, 1832, brochure in-8. . . . . 1— »

489 ——— Octavius (l') de Minutius Félix; nouvelle traduction avec le texte et des notes en regard. *Lyon*, 1823, 1 volume in-8 broché. . . . . 6— »

490 ——— Philosophes en contradiction; discours satirique d'Hermias, trad. du grec. *Lyon*, 1831, broch., in-8. 1— 50

491 ——— Plaidoyer pour Servius Sulpicius contre L. Murena, composé en latin par Annius Palearius, et trad. pour la première fois en françois. *Paris*, 1826, in-8, broch. . 4— »

492 ——— Précis de l'histoire de Lyon depuis 1600 jusqu'en 1643, publié d'après un manuscrit. *Lyon*, 1835, br. in-8. 1— 50

493 ——— Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de Lyon pendant le xixe siècle. *Lyon*, 1833, in-8, br. 1— 25

494 ——— Séjour de Cagliostro à Lyon, 1784-1785. *Lyon*, brochure in-8. . . . . 1— »

495 ——— Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville de Lyon, 1789-1800. *Lyon*, 1831, in-8 br. 2— 50

Notices contenues dans le quatrième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 2e série.

Heures de monseigneur le duc d'Orléans.
Centième anniversaire de la vente de la bibliothèque de M. Charles Henry, comte de Hoym.
Variétés bibliographiques.
Correspondance.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Eperon, n° 7. — Mai 1838.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 5. — 3e SÉRIE.

(Tome V (4e))

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, N° 12.

JUILLET 1838.

RAPPORT

A

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

SUR LES ANCIENNES TRADUCTIONS DE LA BIBLE EN LANGUE VULGAIRE.

Monsieur le Ministre,

D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous m'autorisez à rechercher dans les manuscrits des différentes Bibliothèques de Paris, les anciennes traductions françaises des saintes Écritures, et à vous adresser un rapport à ce sujet, je me suis empressé d'examiner chacun de ces manuscrits.

Voici le résultat de mon travail :

Bibliothèque royale.

La Bibliothèque royale possède plus de soixante manuscrits contenant le texte français d'une partie ou de la totalité des saintes Écritures. Le plus grand nombre de ces textes est antérieur au xve siècle. On peut les diviser en trois classes : 1° les textes traduits, sans commentaires ; 2° les textes mis en vers françois, et généralement abrégés ; 3° les textes commentés, parmi lesquels il faut distinguer le travail célèbre de Pierre Comestor, traduit par Guiart Desmoulins. Ces trois grandes classes peuvent elles-mêmes se diviser en plusieurs : ainsi, parmi les textes traduits, sans commentaires, il faut séparer les traductions littérales complètes, qui sont assez rares, des traductions abrégées, en forme d'histoire, qui sont assez communes.

Après avoir pris connoissance de ce que renfermoit chaque volume, et de l'époque à laquelle il avoit été écrit, je me suis appliqué à l'examen des manuscrits qui m'ont paru les plus remarquables par leur ancienneté. J'ai distingué principalement ceux-ci :

1°. N° 1152[2] *Sup. Franc.* Un volume in-folio maximo, vélin, relié en veau fauve, à l'N couronné sur le dos. Il contient les *Psaumes de David.* Le texte est écrit sur cinq colonnes : on trouve sur la première, une version latine, suivant le texte hébreu ; sur la deuxième, une autre version latine, suivant le rite romain ; sur la

quatrième, une version latine, suivant le rite gallican. La troisième et la cinquième colonne renferment des interprétations et des commentaires. La traduction françoise est à la première colonne, au dessus de la version suivant l'hébreu. Le volume contient cent soixante-quinze feuillets. Les Psaumes n'y sont pas tous; le dernier qui s'y trouve, avec la traduction françoise, est le Psaume 95.

Ce manuscrit, dont les premières miniatures paroissent de la fin du XIIe siècle, doit avoir été écrit à cette époque. Il est orné de cent cinquante-trois miniatures fort curieuses, ayant environ 6 pouces de hauteur sur 8 de largeur : elles sont toutes exécutées sur un fond d'or. Jusqu'au feuillet 80, ces miniatures semblent appartenir à l'époque où le volume a été écrit; mais, depuis ce feuillet jusqu'au dernier, elles sont d'une date postérieure, c'est à dire de la fin du XIIIe siècle, environ.

Sur l'un des premiers feuillets qui précèdent le texte, on trouve une notice sur les Psaumes de David. Je citerai plus bas le premier Psaume en françois, d'après ce manuscrit, que j'ai dû m'attacher à bien faire connoître, pour me conformer aux instructions consignées dans la lettre que M. le ministre m'avoit fait l'honneur de m'écrire.

Je passe à la description des trois autres manuscrits :

N° 2. — Colbert, n° 278 latin. Un volume in-folio parvo, relié en maroquin rouge. Il contient les Psaumes de David, en latin et en français; le texte est sur deux colonnes, la première latine, la seconde françoise; mais le texte françois ne se trouve plus qu'à partir du folio 49 verso, le commencement ayant été gratté avec soin. Le volume étoit orné de quelques miniatures et d'initiales en couleur, qui sont aujourd'hui coupées.

Cette ancienne traduction a été connue de plusieurs savans, de l'abbé Lebeuf, entre autres; mais tous lui ont assigné une date trop reculée. Un calendrier, qui commence le volume, peut servir de règle à cet égard. Saint Thomas de Cantorbéry, dont la canonisation est de l'année 1170, se trouve au nombre des saints du mois de décembre; ainsi ce volume n'a pu être écrit qu'à la fin du XIIe siècle. Quoi qu'il en soit, la traduction françoise paroît antérieure à cette époque : elle peut servir à compléter le texte du volume précédent, qui ne va que jusqu'au Psaume 95.

N° 3. n° 7013. Un volume petit in-folio vélin, à deux colonnes, relié en maroquin rouge. Il contient une version françoise de l'Apocalypse, avec un commentaire. Chaque page est ornée d'une miniature de 5 pouces environ; ces miniatures sont au nombre de quatre-vingt-dix. On peut considérer ce volume comme appartenant à la fin du XIIe siècle. Voici le début de la traduction :

« Je Jehan vostre frere et parcener en tribulatiun, et regne et
» pacience en Jesu crist; fu en ile que est apelée Pathmos, por la
» parolle Deu e tesmoigne Jhesu Crist : et fu en espirite par un Di-
» maine; et oï après moi une grant voiz, ausi come de bosine, ki

» me dist : escrivez en livre ceo ke vos veez, et envaiez au set » yglises de Asye, ceo est à saver : à Efesie, et Smirne, et Pargame, » et Thiatere, et Sarde, et Philadelfe, et Laodice. »

N° 4. n° 210 *bis*. Notre Dame. Un volume petit in-quarto sur vélin, relié en parchemin, formant cent quatre-vingt-quatre feuillets. On y trouve, 1° Moralités sur le Livre de Job; 2° les quatre Livres des Dialogues de saint Grégoire; 3° Sermon sur la Sagesse.

Les Moralités sur le Livre de Job, qui seules sont de notre sujet, occupent les cinquante premiers feuillets. L'écriture et le langage sont du XIIe siècle.

Les manuscrits plus modernes, c'est à dire ceux des XIIIe, XIVe et XVe siècles, sont beaucoup trop nombreux pour qu'il me soit possible de décrire ici même les plus importans. Je signalerai seulement les numéros 7330, 7268 2. 2., 7534, 7986, et les deux Bibles en figures du XIVe siècle, ornées chacune de plus de trois mille miniatures. Je citerai encore plusieurs beaux exemplaires de la Bible traduite ou commentée, appartenant à la fin du XIVe, ou aux premières années du XVe siècle.

Bibliothèque de l'Arsenal.

Parmi les manuscrits conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, on en compte vingt-six environ qui contiennent la version française de la totalité ou d'une partie des saintes Ecritures. Ces manuscrits sont catalogués sous les numéros 1 à 22, Théologie françoise. Excepté les numéros 4 et 6, dont je vais donner la description, les autres ne présentent rien de plus remarquable que les manuscrits du même genre qui sont à la Bibliothèque Royale. Sous les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, on trouve des parties de la Bible traduites le plus généralement au XIVe siècle.

Les numéros 10, 11, 12, 13 contiennent la Bible avec les commentaires de Pierre Comestor, traduite en françois par Guiart Desmoulins.

Les numéros 14, 15^a, 15^b, 15^c se composent de livres écrits d'après certaines parties de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme *la Vie et la Naissance de Moïse* (n° 15^a), *les Exemples des bonnes femmes et des mauvaises, que nous lisons en la Bible.*

Les numéros 16^a, 16^b, 17, renferment la vie de Jésus-Christ; les numéros 18, 19, 20, l'histoire de sa Passion; le numéro 21, une explication des prophéties d'Ezéchiel; le numéro 22, une représentation des Bêtes de l'Apocalypse.

Je passe à la description des numéros 4 et 6.

Le numéro 4 est un volume grand in-quarto écrit sur papier; il a cinq cent soixante pages et quatre feuillets préliminaires. Au recto du troisième de ces feuillets, on lit la note suivante :

« *Préface ou notice de ce manuscrit.*

« Ce manuscrit est très prétieux ; on ne conoit que cet exemplaire » qui est dans la bibliothèque des RR. PP. cordeliers de Paris.

» C'est un grand in-folio écrit sur vélin, à deux colonnes.

» Le caractère est au moins du XIIe siècle. Les titres, qui sont en » lettres onciales, annoncent une très haute antiquité : ces caracteres ont été totalement abandonez dans le XIIe siècle.

» Il contient, 1° une traduction des quatre Livres des Rois;

» 2°. Une traduction des deux Livres des Machabées.

» Le traducteur des quatre Livres des Rois n'a pas suivi le texte » latin bien exactement; il a entremêlé sa traduction de plusieurs » observations des saints Pères, comme de saint Jérôme, de saint » Augustin et autres, et il a aussi mis quelques notes de lui.

» Celuy qui a traduit les deux Livres des Machabées n'a pas suivi » exactement le texte latin ; il a passé plusieurs endroits, et cette » omission nous fait juger qu'il n'entendoit pas ces endroits.

» Quoique l'écriture de ce manuscrit ne paroisse être que d'en- » viron le XIe siècle, on peut moralement assurer que cette traduc- » tion est plus ancienne, et qu'elle doit son existence au concile » tenu à Tours en 813, et à celui d'Arles, tenu en 851. Voyez ce » que j'en ai dit dans un livre intitulé l'Ordène de Chevalerie, » imprimé chez Hérissant, rue Neuve-Notre-Dame. Cette traduction » des quatre Livres des Rois est entremêlée de vers, quoiqu'ils pa- » roissent écrits comme de la prose, et cela est très fréquent. Voy. » aussi la préface des Fabliaux imprimez chez Vincent, rue Saint- » Severin.

» Le langage de ce manuscrit annonce aussi une haute antiquité; » c'est un latin corrompu.

» La lettre D est presque toujours mise pour le T; l'U est toujours » pour ou, *vrer* pour *orer*, *vreisun* pour *oraison*. Ce langage est très » difficile à entendre ; et, pour en faciliter l'intelligence, il y a, à » la fin de cette copie, un ample vocabulaire qui mettra le lec- » teur à portée de juger de ce langage. »

Cette note est de la main de Barbazan, littérateur du XVIIIe siècle, connu par ses différentes publications d'anciennes poésies françoises, et principalement par un recueil de fabliaux, imprimé de nouveau en 1808. Dans cette note, et principalement dans le passage de sa dissertation sur l'origine de la langue françoise auquel il renvoie, Barbazan exagère évidemment l'ancienneté de cette traduction ; cependant il devine juste quand il la considère comme le résultat des ordonnances rendues dans les conciles de Tours et d'Arles, tenus au IXe siècle. On ne peut douter que cette traduction n'ait été faite pour être lue aux fidèles ; le commentaire fort curieux qui l'accompagne le prouve certainement. Plusieurs con-

ciles tenus aux xe et xie siècles renouvelèrent l'ordre qui avoit été donné aux évêques dans les conciles tenus à Tours en 813, et à Arles, en 851, de traduire aux fidèles qui ne les comprenoient plus en latin, les parties de l'Ecriture sainte récitées dans les offices divers de l'Eglise.

Je vais citer un passage du premier Livre des Rois, extrait de notre manuscrit, qui prouve que cette traduction étoit récitée aux fidèles.

« Dunc respundi li evesche Hely : va, bonne feme, as veies Deu. » Deus ki de tut bien faire ad poesté, furnisse en grasse ta volenté, » la dame haïtée, s'en parti; la chère puis ne li chaï.

» Od sun Seignur, le matin, Deu aurat, puis à sa maisun retur- » nad. Deus out sun ancele en remembrance, tost concéust e out » enfant; graces rendit à l'enfanter, e Samuel le fist numer. »

Glose. « *Fedeil Deu*, entend l'estorie, asez est clere. E semble » nue, mais pleine est de sens et de meule. L'estorie est paille, le » sen est grainz; le sen est fruit, l'estorie ramis. Cist livres est cum » armarie des secreiz Deu; plein est de figure e de signefiance, e » voil ici un peu tucher que par tut des ore le tienges chier (1). » Helcana ço est la possessiun Deu; e segnefie le fiz Deu qui dist » de sei : Deus, mis peres me tint en sa possessiun cun sun fiz al » cumencement de ses veies et de ses oures. »

Tel est ce curieux monument de notre vieux langage, qui, s'il n'est pas aussi ancien que l'ont cru quelques savans du dernier siècle, appartient, sans aucun doute, aux premières années du xiie siècle.

Barbazan a écrit tout ce volume, et il l'a terminé par un glossaire assez complet des mots aujourd'hui hors d'usage. J'ai vainement cherché l'original dans les manuscrits provenant des Cordeliers, qui se trouvent à la Bibliothèque Royale (2). Aux renseignemens que donne la note citée plus haut, j'ajouterai que si la copie de Barbazan est complète, l'original se composoit de cent quatre-vingt-quatorze feuillets.

Le numéro 6 est un volume petit in-folio, sur vélin, de trente-six feuillets; il est écrit sur deux colonnes, et contient l'Apocalypse en français avec un commentaire. Le volume est orné de soixante-neuf grandes miniatures d'un art très grossier qui retracent les différentes visions de saint Jean : ces miniatures varient entre 2 et 5 pouces de hauteur.

Le langage dans lequel est écrite cette traduction est évidemment plus ancien que le manuscrit qui la renferme. Elle est, je crois, de la fin du xiie siècle, et quelque peu antérieure à celle de l'Apocalyse (no 7013, Bibliothèque royale) dont j'ai parlé plus haut.

(1) Et je veux un peu te démontrer ici que je le tiens cher sur toutes choses.

(2) *Relativement à ce manuscrit original, voyez la description des manuscrits de la bibliothèque Mazarine*, à la page suivante.

Dans tous les cas, ces deux traductions, ainsi que le commentaire qui les accompagne, sont différentes. Voici les premières lignes de ce manuscrit :

« Johan vostre frere, e parcener en tribulaciun e regne e pa-
» cience en Jhesu Crist ; fu en un yle ke est apelé Pathmos pur la
» parole Deu e testimoine Jhesu Crist. E fu en espirit par un Di-
» meine; e oy apres moy, un grant voyz com de busine, e dyseit :
» escrivet en livere ce ke vous véez, et l'enveyet au set eglises de
» Asye, à saver : à Effesye, e à Smyrnie, e Pergame, e Tyriatire,
» e Sarde, e Philadelfe, e Laodice. »

Quant au manuscrit, il ne paroît pas antérieur à la première moitié du XIVe siècle.

Bibliothèque Mazarine.

On trouve à la Bibliothèque Mazarine environ six manuscrits qui contiennent des parties de la Bible traduites en françois, avant la fin du XVe siècle. Trois sont sur papier, trois autres sur vélin : parmi ces derniers, j'ai surtout remarqué celui qui est, sans aucun doute, l'original de la copie faite par Barbazan et décrite plus haut.

No T, 70. *Les Livres des Rois et des Machabées*, en françois du XIIe siècle. C'est un volume petit in-folio, sur vélin, écrit avec beaucoup de soin, sur deux colonnes. Il est composé de cent quatre-vingt-quatorze feuillets, et recouvert d'une ancienne reliûre en bois, en assez mauvais état. Sur le premier feuillet, est une lettre ornée d'une miniature de 3 pouces à peu près. Au bas de ce premier feuillet, on lit : *Ex Bibliotheca Fratrum Minorum magni conventus parisiensis*, 1717 (les cordeliers de Paris).

Et plus bas :

Écriture du XIIe *siècle.* Lebeuf.

Sur le dernier feuillet verso, on trouve quelques vers d'une chanson ; cette écriture est du XIVe siècle. Plus bas, on lit en caractère du XIVe siècle aussi, mais beaucoup plus fort : *Madame Blanche.*

Madame suer Blanche, fille du roy de France.

Blanche.

Au haut de chaque feuillet, on lit en lettres onciales, à l'encre rouge : *li Livres des Reis.* La marge de presque tous les feuillets de la traduction des quatre Livres des Rois est chargée de rubriques qui indiquent le sujet de chaque chapitre et le nom des auteurs cités dans le commentaire.

Ce volume contient, 1° les quatre Livres des Rois, avec un commentaire ; 2° les deux Livres des Machabées, sans commentaire.

Quelques circonstances omises par Barbazan, dans la description qu'il a faite du manuscrit des Cordeliers de Paris, description que j'ai donnée plus haut, dans ce rapport, m'ont empêché de recon-

noître de suite le volume; mais, après l'avoir comparé avec la copie de Barbazan, je me suis bientôt convaincu que le manuscrit conservé à la Mazarine étoit l'original. Les lignes suivantes, copiées d'après ce manuscrit, en sont la preuve :

« Dunc respundi li evesche Hely : va bone feme as veies Deu. » Deu ki de tut bien faire ad poesté, furnisse en grace ta volenté. La » Dame haïtée s'en parti ; la chère puis ne li chaï. Od sun seigneur » le matin Deu aurat, puis à sa maisun returnad. Deus out sa an- » celle en remembrance ; tost conceust et out enfant ; graces rendit » al enfanter et Samuel le fist numer. Rubrique : *entendez com que* » *ci ad.* Fedeil Deu, entend l'estorie : asez est clere e senble nue, » mais pleine est de senz et de meule. L'estorie est paille, le sen » est grains ; le sen est fruit, l'estorie ramis, etc., etc. »

En comparant ce passage avec celui que j'ai donné plus haut, on reconnoîtra l'identité des deux manuscrits (1).

(1) Depuis que ce rapport a été lu au comité, j'ai retrouvé, parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale, une copie des quatre Livres des Rois, faite sur l'original, et ayant appartenu à M. de Sainte-Palaye. Comme la description du volume qui renferme cette copie complète les renseignemens relatifs au manuscrit original, je crois devoir ajouter ici cette description :

Un vol. in-4 sur papier, écriture du XVIIIe siècle. Il porte aujourd'hui le numéro *Mouchet* 9, et contient, 1° les quatre Livres des Rois ; 2° les deux Livres des Machabées. Sur le folio primo recto, on lit : *Mouchet* 9. Ancienne traduction françoise des quatre Livres des Rois et des deux Livres des Machabées. — Copiée sur le manuscrit des Grands-Cordeliers, de Paris, in-fol., parchemin.

Sur les fol. 2 et 3 on lit : *Notice de cette ancienne traduction françoise des quatre Livres des Rois et des deux Livres des Machabées, contenant des choses qui se trouvent ajoutées au recto du premier folio, et au verso du dernier, d'écritures différentes du manuscrit même.*

Au bas du fol. 1, *recto, on lit d'une écriture moderne* : Ex bibliotheca Fratrum Minorum magni conventus parisiensis, 1717.

Écriture du XIIe *siècle.* Lebeuf.

Au fol. 194 verso, et dernier, on trouve les vers suivans, d'une écriture effacée et très difficile à lire :

Quant voy la glaye meure
Et le rosier espanir
Et par la belle verdure
La rosée resplendir
Lors sospir
Pur celi qui tan desir
Et ayme utre mesure,
Tut ensi cume l'arsure
Fait quanqu'ele ataint bruir
Fait mun vis taindre et palir
Sa simple regardéure
Qui occire me vient.

Ces vers sont tirés du commencement d'une chanson de messire Raoul, de Soissons, qui se trouve dans mon Recueil des anciennes poésies ou chansons, avant 1300. Ms. du Vatican, n° 1490, fol. 29 recto.

Voici quelques notes relatives à la version des quatre Livres des Rois.

Le texte latin qui a servi de modèle au traducteur est celui de saint Jérôme. Le traducteur a généralement abrégé le latin ; quelquefois il n'a pas rendu le verset tout entier; mais, en récompense, il a développé certains passages, en y ajoutant de courtes explications copiées dans différens auteurs ecclésiastiques, tels que saint Augustin, saint Jérôme, saint Isidore de Séville, l'historien Flavius Joseph, Cassiodore, Bède et saint Grégoire le Grand. Ces explications sont indiquées par une rubrique placée à la marge et appelée : AUCTORITAS.

La traduction du premier Livre des Rois présente une particularité. Depuis le verset 13 du chapitre Ier, cette traduction est tantôt en vers, tantôt en prose. J'ai remarqué que généralement les vers étoient employés pour rendre les discours, ou bien les situations grandes et pathétiques. Peut-être l'idée de mettre en vers certains passages a-t-elle été inspirée au traducteur par le texte qui lui servoit de modèle. Ce texte étoit celui de saint Jerôme, ainsi que nous l'avons dit plus haut. On sait que ce père croyoit que les cantiques et les psaumes, qui se trouvent dans les différentes parties de l'Écriture, étoient en vers; et dans l'édition des œuvres de saint Jérôme, publiée en 1693 par les religieux Bénédictins de la congrégation de saint Maur, le cantique d'Anna est imprimé comme s'il étoit en vers (1), dans l'original hébreu.

Ces vers, qui nous font connoître l'état de la poésie françoise à sa naissance, offrent d'autant plus d'intérêt qu'ils sont composés d'a-

Plus bas on lit d'une écriture moins ancienne que le Ms.

Madame Blanche.

Madame suer Blanche, fille du roy de France. BLANCHE.

Et à la marge, vis à vis de ces derniers mots, il y a, d'une écriture très moderne : *Blanche, fille de Philippe le Bel; elle mourut l'an* 1358, *et le* 26 *avril.*

Au bas de ce même feuillet on lit, d'une écriture très difficile à lire, les vers suivans :

Au nouveau temps quant yver frait et brise
Li roseiniol chantent et main et soir
De bien.....

qui sont le commencement d'une pièce sans nom d'auteur qui se trouve à la page 40, pièce 20, de mon Recueil des anciennes poésies et chansons avant 1300, Ms. en 4 vol. Ici M. de Sainte-Palaye, auteur de cette note, répète le couplet entier de la chanson.

Enfin, après deux feuillets blancs, commence la copie des Livres des Rois. Elle est d'une écriture assez lisible ; mais il y a beaucoup de fautes : un grand nombre de ces fautes ont été corrigées à la marge, au crayon rouge et à l'encre, par des mains différentes. Tous les mots aujourd'hui hors d'usage ont été soulignés et expliqués à la marge, ou au dessus du texte. On trouve parmi ces notes quelques observations philologiques ; elles sont, je crois, de Mouchet.

(1) *Voyez* la page suivante.

près certaines règles aujourd'hui assez ignorées ; ils riment souvent par ASSONANCE (1).

Le premier Livre des Rois est jusqu'à présent le modèle le plus complet de cette forme de versification : elle ne fut pas usitée plus tard que la fin du XIIe siècle ; ainsi on en voit des exemples fréquens dans le poème sur la mort de Roland (2), publié par M. F. Michel, et dont la composition est de la fin du XIIe siècle. De même, un fragment de poème sur sainte Eulalie, découvert récemment, et publié à Gand par MM. Hoffmann de Fallersleben et Willems (3), rime presque toujours par assonance : ce fragment date du IXe siècle. Je suis parvenu avec assez de peine à retrouver les vers au milieu du texte, parce qu'aucun signe ne les distingue dans le manuscrit original.

Il existe encore, dans ces anciennes rimes, une autre règle également signalée par le savant M. Raynouard. Cette règle consiste à ne pas compter l'E muet de la quatrième syllabe du vers de cinq pieds, ni celui de la sixième syllabe du vers de six pieds.

On ne trouve ces passages versifiés que dans la traduction du premier livre des Rois ; les autres livres n'en offrent aucun exemple. On peut bien y remarquer quelques rimes, mais il faut les attribuer à la manière dont le traducteur construit habituellement sa phrase, et à un certain rapprochement du même son, qu'il se plaisoit à rechercher. Voici la traduction du cantique d'Anna. J'ai placé en regard le latin, d'après saint Jérôme, et comme on le trouve dans l'édition des œuvres de ce saint, donnée par les Bénédictins :

Mis quers est esleezciez,	Exultavit cor meum in Domino,
E mis fiz en Deu eshalciez.	Et exaltatum est cornu meum in Deo meo.
Ma parole est eslargie sur mes enemis	Dilatatum est os meum super inimicos meos ;
Kar esleescie sui el saveur.	Quia lætata sum in salutari tuo.
Nul n'est si sainz cume li sires,	Non est sanctus, ut est Dominus :
E nulz n'est altres ki ne change,	Neque enim est alius extra te,
E nulz n'est de la force nostre Deu.	Et non est fortis sicut Deus noster.
Laissez des ore le mult parler en podnee ;	Nolite multiplicare loqui sublimia, gloriantes :
Par glorie male parole n'en isse de voz buches.	Recedant vetera de ore vestro :
Kar Deu est de science sires,	Quoniam Deus scientiarum, Dominus est,
E à lui sunt apresté li pensed.	Et ipsi præparantur cogitationes.
Li arcs des forz est surmuntez,	Arcus fortium superatus est,
E li feble sunt esforciez ;	Et infirmi accenti sunt robore.
Ki primes furent saziez	Saturati prius pro pane se locaverunt :
Ore se sunt pur pain luez ;	Et famelici saturati sunt,
E li fameillus sunt asaziez,	Donec sterilis peperit plurimos :
Puis que la baraigne plusurs enfantad,	Et quæ multos habebat filios, infirmata est.

(1) *J'appelle* ASSONANCE *dans l'ancienne poésie françoise, a dit à ce sujet M. Raynouard, la correspondance imparfaite et approximative du son final du dernier mot du vers avec le même son du vers qui précède ou qui suit, comme on a appelé* RIME *la correspondance parfaite du son identique final de deux vers formant le distique.* (Journal des Savans de juillet 1833.)

(2) *La chanson de Roland ou de Roncevaux, du* XIIe *siècle, publiée pour la première fois, d'après le manuscrit de la bibliothèque Bodleienne, à Oxford, par Francisque Michel. Paris,* 1837, *in-8. Silvestre.*

(3) *Elnonensia. Monumens des langues romane et tudesque, dans le* IXe *siècle, contenus dans un manuscrit de l'abbaye de Saint-Amand, conservé à la bibliothèque de Valenciennes, publiés par Hoffmann de Fallersleben, avec une traduction et des remarques par J.-F. Willems. Gand,* 1837, *in-4 de* 34 *pages.*

E cele ki mulz out enfanz afebliad.
Li sires mortifie e vivifie,
E en enfer meine e remeine.
Li sires fait povre e fait riche,
Orguil depriemt, le humble esleive.
Le mesaise esdrezsce del puldrier,
Le povre sache del femier,
Od les princes le fait sedeir,
Chaere de glorie li fait aveir.
Al seignur sunt les quatre parties del mund,
E en chescune ad planté
Le son pople qu'il ad levé.
Les piez as seinz guvernerad,
E en tenebres li fel tenrad,
E nul par sei force n'aurad.
Ses adversaries le criendrunt,
E sur els del ciel tunerad;
E tute tere jugerad,
E sun rei eshalcerad.

Dominus mortificat et vivificat,
Deducit ad infernum et reducit.
Dominus pauperem facit et ditat,
Humiliat et sublevat.
Suscitat de pulvere egenum.
Et de stercore elevat pauperem:
Ut sedeat cum principibus,
Et solium gloriæ teneat.
Domini enim sunt cardines terræ,
Et posuit super eos orbem.
Pedes sanctorum suorum servabit,
Et impii in tenebris conticescent:
Quia non in fortitudine roborabitur vir.
Dominum formidabunt adversarii ejus,
Super ipsos in cœlis tonabit:
Dominus judicabit fines terræ,
Et dabit imperium regi suo,
Et sublimabit cornu Christi sui (1).

Ce monument de notre vieux langage est tout à fait digne de fixer l'attention; et je ne saurais trop insister sur l'intérêt que présentera la publication entière des quatre Livres des Rois. Outre l'importance du sujet en lui-même, il est d'une assez grande étendue pour servir de texte à des études philologiques complètes qui doivent jeter une grande lumière sur les origines de la langue française. Il m'est impossible de consigner ici, même en les abrégeant, les observations curieuses que j'ai déjà recueillies; je puis dire seulement que les règles principales et peu nombreuses observées dans ce vieux langage furent empruntées à la grammaire latine, et que le travail publié, il y a quelques années, par M. Raynouard, au sujet de ces règles (2), est justifié par le texte renfermé dans ce curieux manuscrit. Pour compléter les recherches relatives à ce manuscrit, il me reste à faire connoître quelles furent les personnes auxquelles il a appartenu, et quel jugement portèrent, à son égard, les littérateurs ou les savans qui en avoient eu connoissance. Quant aux propriétaires, je suis parvenu à les connoître depuis le XIVe siècle environ.

Dans les différentes notices données plus haut, on a remarqué cette inscription : *Madame suer Blanche, fille du roy de France.* Or cette ancienne propriétaire du manuscrit n'est autre que Blanche, dernière fille du roi Philippe le Long. Cette princesse devint religieuse au couvent de Longchamp, près Paris, et elle y mourut au mois d'avril 1358. Ce manuscrit devint la propriété du couvent, et c'est là que plusieurs savans des XVIIe et XVIIIe siècles, et entre autres Jean de la Haye, ont pu le consulter.

Il resta probablement dans la communauté des religieuses de Longchamp jusqu'à l'année 1717, où il passa dans le couvent des Frères Mineurs ou Cordeliers de Paris. C'est là que MM. Barba-

(1) Tome I, col. 328. — *De sancti Hieronymi Stridonensis presbyteri divina Bibliotheca ante hac inedita, complectens translationes latinas Veteris ac Novi Testamenti, etc., etc.* Parisiis, 1693, in-fol.

(2) *Observations philologiques et grammaticales sur le roman de Rou, et sur quelques règles de la langue des Trouvères au* XIIe *siècle, par Raynouard, in-8, 182 , Rouen.*

zan et Sainte-Palaye le virent et purent faire les copies que nous avons examinées plus haut. Il fut, en 1789, déposé à la ville et donné, par la municipalité, à la bibliothèque Mazarine, où il est resté depuis cette époque.

Quant aux savans qui en ont parlé, le premier en date, que je connoisse, est Jean de la Haye, frère mineur et auteur d'une édition critique de la Bible, en 19 volumes in-fol. Dans ses Prolégomènes, il dit quelques mots de notre manuscrit, qu'il regarde comme si ancien, qu'il a peine à comprendre le langage dans lequel il est écrit (1).

Jacques Lelong, dans sa *Bibliothèque sacrée*, a aussi fait mention de notre manuscrit, mais beaucoup plus en détail; il en a même cité quelques lignes. Il dit avec beaucoup de justesse que cette version fut faite à la fin du XIe ou dans les premières années du XIIe siècle (2).

Enfin dom Rivet, auteur d'un avertissement très curieux, qui commence le tome VII de l'*Histoire littéraire de la France*, a écrit, au sujet de notre volume, les lignes suivantes :

« Un manuscrit appartenant autrefois aux religieuses Cordelières » de Longchamp, près Paris, et maintenant à la bibliothèque des » Cordeliers de cette ville, nous fournit une traduction des quatre » Livres, avec quelques explications en la même langue, insérées » de fois à autres dans le texte même. Deux raisons nous autori- » sent à donner cette traduction comme faite dans le cours du » XIe siècle, si même elle n'est encore plus ancienne. C'est ce » qu'attestent et la beauté du manuscrit, tant pour le caractère » que pour le vélin, et la grossièreté du langage. Les bons con- » noisseurs ne font point difficulté de reconnoître le manuscrit pour » être de la fin du même siècle, ou au moins des premières années » du suivant; et quiconque se connoît un peu en romancerie, et » voudra se donner la peine de lire quelque chose du texte, y re- » connoîtra notre romance dans le premier âge de sa forma- » tion (3). »

Lebeuf, Barbazan, Gabriel-Henri Roquefort ont aussi parlé du manuscrit des quatre Livres des Rois; et les uns comme les autres

(1) *Mitto etiam francicam veterem seu germanicam cujus manuscriptus exemplar habeo antiquissimum; sed solum in libros reges et Paralipomenos. Ita antiquum est illud idioma, ut vix intelligi queat.*

J. de la Haye. Biblia maxima, 1660, 19 vol. in-fol., t. 1, sect. 21, cap. 1, Prolegomen.

(2) *Libri quatuor regum quibusdam explicationibus identidem in ipso textu insertis illustrati, lingua veteri gallica. Codex in-fol., membranaceus, elegantissime scriptus ante quingentos annos, sententia virorum dignoscendis codicibus Ms. maxime peritorum, proinde vel exeunte sæculo* XI, *vel ineunte* XII. *fuit olim conventus sororum S. Claræ urbanissimorum, dictis de Longo Campo, prope Lutetiam, nunc autem asservatur Parisiis, in bibliotheca Minoritarum.*

J. Lelong. Bibliotheca sacra, t. 1, p. 522.

(3) *Histoire littéraire de la France, t.* VIJ, p. LIV.

ont considéré ce monument comme le plus ancien de la langue françoise (1).

Je dois encore signaler, parmi les manuscrits de la bibliothèque Mazarine, celui qui porte le numéro T. 798.

C'est un petit volume in-18 (4 pouces) écrit sur vélin, et relié en bois, couvert d'une toile bleue. Il est écrit en lettres de forme du XIVe siècle, et contient les Psaumes de David et différentes prières en françois lorrain de cette époque.

Sur le premier folio de ce manuscrit on lit : Ce manuscrit qui contient les Pseaumes en langage lorrain, a esté donné à la Bibliothèque de l'Oratoire par M. Nicolas, advocat au parlement de Metz.

Sur le dernier folio recto :

Nicolas, advocat au parlement de Metz, 1701.

Ecrit et traduit en 1368.

Ce qu'il y a de remarquable dans ce volume, c'est une préface dans laquelle le traducteur rend compte de son travail; nous en donnerons ici les premiers feuillets.

« Cilz qui ait cest psaultier de latin translateit en romans, prie et requieirt à touz ceulz qui lou vorront transcrire et copier, que il metient, ou faicent mettre tout devant lou psaultier, ceste préfaice et prologue qui s'ensuit, pour entendre plus clérement tout lou romans trait dou latin, au moins ceu queus en puet entendre. Et pour savoir auci queil peril est de translateir la Saincte Escripture en romans, et queil profit puet venir à celui qui devotement se welt acostumeir à dire lou psaultieir, soit en romans, pour les gens laye, soit en latin, pour ceulz qui l'entendent. » (*Écrit en rouge.*)

Vez ci lou psaultier dou latin trait et translateit en romans, en *laingue lorenne*, selonc la veriteit commune, et selonc lou commun laingaige, au plus près dou latin qu'en puet bonnement; aucune foiz de mot à mot, aucune foiz sentence pour sentence, aucune foiz un mot et une parolle pour une autre, à ce meismes sens pour donneir l'entendement des parolles que on dit.

Quar pour tant que *laingue romance et especiaulement* de *Lorenne*, est imperfaite et plus asseiz que nulle aultre entre les langaiges perfaiz, il n'est nulz, tant soit boin clerc ne bien parlans romans, qui lou latin puisse translateir en romans, quant à plusour mos dou latin, mais convient que per corruption et per diseite des mos

(1) LEBEUF. *Recherches sur les plus anciennes traductions en langue françoise.* — *Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t.* XXI. — BARBAZAN. *Préface de l'Ordène de chevalerie, in-12,* 17 . — *Fabliaux et Contes des Poètes françois, etc., etc. nouvelle édition,* 4 *vol. in-8. Paris,* 1808. *T.* III, *p.* 4. — GABRIEL-HENRI, *Histoire de la Langue françoise. Paris,* 1812, 2 *vol. in-8. T.* I, *pag.* 111. — ROQUEFORT. *Glossaire de la langue romane, etc., etc.* 2 *vol. in-8. Paris,* 1808, *in-8, t.* II, *p.* 778. — *Etat de la poésie françoise dans les* XIIe *et* XIIIe *siècles. Paris,* 1815, *in-8. P.* 42 *et* 66.

françois que en disse lou romans selonc lou latin, si com *iniquitas*, *iniquiteit*. *Redemptio*, *redemption*. *Misericordia*, *misericorde*, et ainsi de mains et plusours aultres telz mos qu'il convient ainsi dire en romans, comme on dit en latin. Aucune fois, li latins ait plusours mos que en romans nous ne poions exprimeir, ne dire proprement, tant est imperfaicte nostre laingue : si com on dit ou latin : *erue*, *eripe*, *libera me*, pour les quelz .III. mos, en latin, nous disons un soul mot en romans : *delivre-moi*. Et ainsi de maint et plusours aultres telz mos, des quelz je me toise quant à present, pour cause de briefteit. Aucune fois, li latin warde ses rigles de gramaire et ses congruiteiz et ordonances en figures, en qualiteiz, en comparison, en personnes, en nombres, en temps, en declinesons, en causes, en muef et en perfection, que, ou romans ne en françoiz, on ne puet proprement wardeit, pour les varieteiz et diversiteiz des lainguaiges, et lou deffault d'entendement de maint et plusours qui plus souvent forment lour mos et lour parleir à lour guise que à veriteit et au commun entendement. Et pour ceu que nulz ne tient en son parleir, ne rigle certeine, mesure, ne raison, est langue romance si corrompue qu'à poinne li uns entendent l'aultre ; et à poinne puet-on trouveir à jourdieu persone qui saiche escrire, anteir, ne prononcieir, en une meismes semblant menieire, mais escript, ante, et prononce li uns en une guise et li aultre en une aultre.

Auci est-il à savoir que li latins ait plusour mos que nullement ou roumans on ne peut dire, mais quès par circonlocution et exposition; et qui les vorroit dire solonc lou latin en romant, il ne dit ne latin boin, ne romans, mais aucune foiz moitieit latin, moitieit romans, et per une vainne curiouseteit et per aventure, per ignorance wellent dire lou romans selonc lou latin, de mot à mot, si com dient aucuns *negocia ardua*, *negoces ardues*, et *effunde frameam* et *conclude adversus eos*, *effunt ta frame et conclut encontre eulz*. Si n'est ne sentence, ne construction, ne parfait entendement ; et quant nostres sires dit en l'Evangeile saint Jehans : *Nisi palmes manserit in vite*, qui diroit lou romans selonc lou latin de mot à mot, il diroit ainsi : *Se li palme ne demort en la vis*. Et si n'ait point de vrai, ne de parfait entendement, selon lou senz de la lettre. Quar si mot si *palme* signifie plusour chose, quar ou *la palme* de la main ou l'*arbre dou paumieir*, ou *lou getons* et *rains de la vigne*, ou de chescun aultre arbres. Et tout ainsi puet-on dire de ce mot *vis* qui signifie plusour choses, ou *vigne* ou *visaige*, ou une *vis tournant*. Et tout ainsi puet-on dire de ce mot *fornication* que aucune foiz signifiet lou *pechiet de luxure* ou en fait, ou en consentement ; aucune foiz *ydolatrie*, selon ce qu'il est escript : *Fornicans fornicabitur terra à Domino* ; et David : *Fornicati sunt in adjuventionibus suis*; et en une aultre lieu, dit l'Escripture : *quo modo tu dicis : non sum fornicata cum ydolis*, *et post Baalim non ambulavi*. Et com il soit fornication esperitueile et corporeile. Il apert dont asseiz cleirement que aucune foiz dire lou romans mot à mot, selonc lou

latin, est chose corrompue et imperfaite. Et que teile translation aucune foiz faulce la sentence et destruit l'entendement des parolles, et mue et chainge l'entention de la lettre et dou texte. Et pour ceu dont est ce trop perillouse chose de translateir la sainte Escripture dou latin en romans; quar li Escripture sainte est si plainne de plusours sens et de plusours entendemens que qui la velt metre de latin en romans, se il n'i ait lonc temps estudieit et se il n'ait l'usaige et l'entendement de li, il ne la puet veritablement translateir, senz erreir; dont il avient plusour foiz que, en metant un mot ponr un aultre, ou une lettre pour une aultre, ou une personne pour une aultre, ou un adjectif pour un substantif, li sens et l'entendement de l'Escripture est fauceiz et corrompus; et pervertie est l'intention dou Sainct Esperit per queil inspiration et enseignement li sains prophètes et apostres et evangelistes ont eut parleit en sainctes Escriptures. Et contient teile translacion, errour et hérésie. Et en ceu git li peril de ceulz qui s'entremectent de translateir escripture de latin en roumans, especiaulment la saincte Escripture et les dis des Sains. Quar nulz purs gramariens ne aultre clers, ja soit ceu que des simple gens laies et mondaines, soit reputeiz boins clers et bien apers, ou qu'en aucune science soit bien fondeiz, pour ceu n'ait-il mie graice ne science de translateir, quar c'est doins especial dou Sainct-Esperit qui n'est mie à touz donneit, mais à bien poc de gent.

Toutes ces choses ai-je dit pour tant que combien teil graice, ne teil dons ne soit mies en mi, ne n'en suis mie digne, toute voie de ma presumption et de mon outraige, j'ai translateit cest psaultier de latin en romans, au plus près, à mon avis, que j'ai peut, selonc la veriteit dou latin, au plus près de la sentence, selonc la lettre et selont la gloze et de la veriteit des Hebreu, selonc la translation saint Jerome. Et au plus commun entendement que j'ai peut; ne riens n'i ai mis ne ajosteit dou mien. Bien est voir que li psaultier qui est obscurs en son senz, et malaisieit à entendre en maint et plusour psaulmes, pour la hautesse des mysteires et des propheties que il contieint, tout ainsi com li latin demonstre son obscuriteit, ainsi convient-il que li romans lou contiengue, quar en aucuns lieus il parle de Jhesu Crist cleirement, et en aucun lieu bien obscuremant. . . . . .

. . . . . .

En vous donnant, monsieur le Ministre, la description de ces différens manuscrits qui tous remontent à une époque assez ancienne, j'ai eu l'intention de vous indiquer les textes principaux qui peuvent servir à composer un tableau chronologique de la prose françoise, depuis le XIIe jusqu'au XVe siècle.

Adoptant, pour composer ce tableau, le plan proposé par le comité des lettres, et me soumettant aux idées que monsieur le président de ce comité a bien voulu me faire connaître à ce sujet, voici comment je proposerais de diviser le travail.

Dans la première partie, je donnerois plusieurs tableaux destinés à faire connoître l'état de la prose françoise aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Chacun de ces tableaux présenteroit, sur trois colonnes imprimées en regard les unes des autres, un fragment plus ou moins considérable des saintes Ecritures, en françois.

Pour obtenir les formes différentes de notre vieux langage, j'aurois soin de varier le sujet de chacun de ces tableaux : ainsi les psaumes de David nous offriroient le modèle de la prose élevée, poétique ; le premier livre des rois, celui de la prose narrative et historique ; le Deutéronome, celui de la prose législative et grave ; enfin quelques parties de l'Evangile nous feroient connoître la prose simple et populaire, si je puis dire.

A toutes ces versions des saintes Ecritures, il seroit nécessaire de joindre un exemple de la prose parlée, et non traduite du latin; un fragment de l'Apocalypse, dont presque toutes les traductions sont accompagnées d'un commentaire, serviroit à cette partie du travail.

Il pourroit arriver que, pour un ou deux de ces tableaux, nous n'ayons pas de traductions du XIIe siècle à citer ; ainsi je ne connois aucune version du Deutéronome, ni des Evangiles appartenant à cette époque. Dans cette hypothèse, je proposerois d'étendre jusqu'au XVe siècle les modèles de notre vieux langage, et de remplir ainsi les tableaux incomplets.

J'aurois le soin de choisir, parmi les nombreux manuscrits dont j'ai parlé plus haut, des textes qui n'aient pas été copiés les uns sur les autres, mais des versions différentes et appartenant à chaque siècle, dont elles devroient nous faire connoître la langue. Malgré cela, certaines formes de langage, certaines phrases identiques se retrouveront dans les différens siècles. Ces similitudes sont le résultat nécessaire d'une traduction du même texte, pour laquelle il devoit y avoir beaucoup d'expressions consacrées.

Je donnerai ici comme spécimen la traduction du premier psaume de David, celle du premier chapitre des Machabées, et le commencement de l'Apocalypse.

XIIe SIÈCLE.	XIIIe SIÈCLE.	XIVe SIÈCLE.
Beone uret li hom qui ne alat el conseil de feluns, en la veie de pecheurs ne stout, e en la chaere des escharnisus ne sist ;	Beneit soit le bier qu i ne forcie el conseil des engrès, et ne estuet en voie de pecheours, et ne siet en la chaiere de pestilence;	Beneuré est li homs qui n'ala pas ou conseil des felons, et qui ne stut pas en la voie des pecheurs, et qui ne sist pas en la chaiere de pestillence ;
Mais en la lei del Seinur la voluntet de lui ; e en la lei de lui penserat par jure par nuit.	Mais sa volenté fust en la volenté de nostre seignor ; et il pensera en la lei et par jour et par nuit.	Mais sa voulenté est en la loy Nostre Seigneur; et en la loy d'icellui pensera par jour et par nuit.
E iert ensement com fust tresplantet dejuste	Et il sera si com arbre que plantée est juste le	Et il sera comme li fust qui est plantés de costé le

le ruisals des ewes, lequel sun fruit durrat en sun tens.	cours des eawes, le quel donra son fruit en temps sesonale.	decourement des yaues, qui donra son fruit en temps.
E la foille de lui ne decurrat; e tuit ceo que il ferat serrat fait propre.	Sa foille ne cherra; et totes choses qeeunque il fera, tut dis en prosperunt.	Et sa fueille ne cherra pas; et tout ce que il fera sera touz jours en prosperité.
Nient issi felun, mais ensement cume puldre lequel degetet u venz.	Ne mie issint sont les engrees, mais si com le poudre que le vent degette de la face de terre.	Les félons ne seront mie en telle manière, mais si comme la pouldre que le vent lieve de la face de la terre.
Pur ceo ne resurdront li felun el juise, ne li pecheur en la assemblée des justes.	Por ceo ne leveront les engrées en judgement, ne les peccheours el conseil des justes.	Pour ce ne ressourdront pas les felons en jugement, ne les pecheurs au conseil des justes.
Kar cuneut li sires la veie des justes; et l'eire des feluns perirat.	Qar Nostre Seignor conust la voie des justes; et le chemin des engrées perira.	Pour ce à congneu nostre sire la voie des justes, et la voie des felons perira.

Ces trois textes ont entre eux quelque ressemblance; cependant celui du XIIe siècle est copié dans le manuscrit de la Bibliothèque royale, dont j'ai parlé plus haut, n° 1152 *bis*, Sup. Franc. Le texte du XIIIe siècle est extrait d'une Bible évidemment de cette époque, et celui du XIVe est emprunté à un manuscrit daté de 1391.

Peut-être il seroit curieux de suivre, dans un des tableaux, la formation complète de notre langue; alors il faudroit ajouter deux colonnes, une pour le XVe siècle, une pour le XVIe. Voici le premier psaume d'après un manuscrit du XVe siècle, et d'après un psautier imprimé et traduit en 1597, mais excessivement rare.

XVe SIÈCLE.	XVIe SIÈCLE.
Benoist est l'onme qui ne va ou conseil des mauvais, et ne se tient en la voie des pecheurs, et ne sist ou jugement de faulceté;	Heureux celuy qui ne s'est retiré au conseil des meschans, et n'a cheminé par la voye des pecheurs, et ne s'est assis en la pernicieuse séance des moqueurs et contempteurs de Dieu;
Mais sa voulonté est en la loi de nostre sire; et en sa loy pensera par jour et nuict.	Mais a mis son desir en la loy du Seigneur; et pense en icelle, nuict et jour.
Et il sera comme l'arbre qui est planté jouxte le cours des eaues, qui son fruit donnera en tout temps.	Il sera comme l'arbre planté le long des eaux courantes, qui rend son fruict en sa saison.
Et sa fueille ne descherra; et toutes choses que le juste fera tousjours prospereront.	Ses fueilles ne tomberont point; et tout ce qu'il produira viendra à souhait.
Ainsi ne font mie les mauvais, mais come la pouldre que le vent gecte de la face de terre.	Les meschans ne seront pas ainsi, mais comme la poussière que le vent souffle sur la plaine de la terre.
Pour ce ne ressusciteront poinct les mauvais en jugement, ne les peschcurs ou conseil des justes,	Doncques les meschans ne se releveront en jugement, et ne pourront subsister entre les gens de bien.
Car Nostre Seigneur congnoist la voie des droicturiers; et le chemin des pecheurs périra.	Car le Seigneur recognoist la voye des justes; mais le train et conduicte des meschans perira.

Voici le commencement du premier livre des Machabées, d'après le manuscrit de Barbazan, pour le XIIe siècle, et pour les XIIIe et XVe siècles, d'après les mêmes manuscrits que ceux dans lesquels j'ai copié le premier psaume de David. Quant à l'Apocalypse, j'ai suivi, pour le XIIe siècle, le manuscrit de l'Arsenal, n° 6, pour les siècles suivans, deux manuscrits de la Bibliothèque royale, exécutés à la fin des XIIIe et XIVe siècles. (N° 6330. — N° 6828.)

Machabées.

MACHABÉES.

Il avint puis que Alixandres, filz de Philippe de Macedone, qui primers regna en Grèce, issanz de la terre de Cethim, out oscis Daire, lo rei de Perse e de Medie, si fist plosors batailles, e prist les garnisons de toz, e oscit les rois de la terre, e ala jusque en la fin de la terre, et gaigna toz les trezorz des genz; e la terre fu en pais devant lui. E assembla grant force e grant ost trop. E sis cuers fu essaucez e enorgoilliz; e prist totes les terres e les signories; e tuit li rendirent treud. E après ceo, si chay en maladie, e s'apereeut que il se moroit; e apela ses nobles barons qui estoient norri od lui, de s'enfance; et si lor departi son reaume dementiers que il vivoit. E regna Alixandres .XII. anz e muri soi. E chevalier ourent sun regne, chascun en son leu. E tuit se firent coronier après sa mort; e lor fil en après eaus, e par mainz aus, e li mal furent acreu en la terre et issi de lor racine de peeché. Antiochus li gentil filz del roy Antiochi qui fu à Rome en ostages, e regna en l'an de c.xxx.VII. del regne des Gries.

... Puis que Alex, fil de Phelipp Macedo, le quel regna primes en Grece, cil s'en vint hors de la terre de Sechim contre Darie, roi des Perses et des Medes, et establist mult des batailles, et out les garnestures de trestous, et out occis les rois de la terre et out passee canques as fyns de la terre et eust pris les despoilles de multitude de gentz; et la terre, si la tint en pees, en son regard. Et eust quilli mult grant vertue des hostz, et son quer fust enhaucée et suslevée; et aist les regions des gentz et les tirrantz; et cil sont fait à lui en tribuit. Et après ceo chaï il jus, en son lyt, et conust qu'il moirroit; et cil apella a lui les nobles enfanz que furent o li norriz de lour jovente, et departi à eux sa region, si com il vesquist unquore. Et Alex. regna par douze ans et est mort. Et si fil avoient la region, chascun en son lieu, et trestouz cil mistrent à soy de ademes, après sa mort, et lour filz après eux, ou moult des ans. Et maus sont multipliés en terre et hors de eux s'en issi une racine de pechee. Anthiochus le noble, le filz del roy Anthiochi que out (esté) hostage de Rome, et cil regna el centisme et vint et septisme ans de la regioum des Grius.

Après che que li fors rois Alixandres de Macedoine, fieus le roi Phelippe qui premiers regna en Grece, fu issu de la terre Sethim, et eut conquis Daire, le roi de Pierse et de Mede, il fist mult de grans batailles et prist les forteresches de toutes gens, et ochist les rois des terres, et passa tressi en la fin de toutes les terres et conquist les richoises de toutes les gens; ne nus ne fut si hardi qu contre lui osast parler : et assambla à grand pooir, et trop grant ost; et fu son cuer esleveis et essauchiés en grant orguoil, et prist et conquist toutes regions, et tous les puissants hommes du monde qui tous li rendirent treu par tout le monde, si grant com il est. Et après chou le prist grant maladie par venin, si sent qu'il li convient mourir. Si apela sa gent, et ses maisnies et les nobles et les poissans de ses ost qui avecques lui estoient, et avoient esté nourri dès s'enfanche. Si leur departi leurs regnes en sa plaine vie. Et regna Alexandres .XII. ans et nient plus et mourut et ses nobles eurent et tindrent les regnes, ensi qu'il leur avoit departi, cascuns en son lieu; et mirent couronnes sur leur chief, et leur enfant après aus par mout d'ans, multiplierent li mal de terre et issi d'aus une rache pecheresse et malvaise. Anthiocus li noble fieus le roi Anthiocus Philopator, le quel Anthiocus le noble fu en ostage à Rome; et regna chil Anthiocus la noble. el c. et xxxvij ans du regne des Grieus.

APOCALYPSE.

Johan vostre frere e pareener en tribulaciun, e regne, e paeience, fu en un yle ke est apelé Pathmos, pur la parole Deu e testimoine Jhesu Crist. E fu en espiryt par un Dimeine; et oy après moy, une grant voyz, com de busine, e dyseit : eserivet en livre ce ke vous véez, e l'enveyet au set eglises de Asye et à saver : a Effesie, e à Smyrne, e Pergame, e Tyriatire, e Sarde, e Philladelfe, e Laodice.

E je me returnay pur ver la voiz ke parla od moy; e je vi set chandelabris : un ke séoit e resembleyt le filz de la Virgine ke estoyt vestu de aube deke à terre, e ceint de une ceinture de òr, as mameles. Sun chief e ses eheveus estoient blancs com neif, e ses oylz com flambe de fu. E ses pez resembleient à orcal en forneys ardant. Sa voiz esteyt autel com voiz de mult ewes; e il aveit en sa destre set esteiles. E de sa buche issi un epée trenchant de amb pars. E sa face esteit autel com solail, quant plus cler lust.

Je Jehans vostres frères et parconniers en painne, et en tribulaeions, et el reigne où nous serons, et en pascience en Jhesu Crist, Nostre Sauveor. Foui en une ille qui est apelee Pathmos, por la parole de Dieu, et por le tesmoignage de Nostre Seigneur Jhesu Crist. Et fu en esperit ausint eome en vision, et un jor de Diemanehe; et oï derieres moi une grant voiz, ausint eome d'une buisine, qui disoit e me comanda: Ce que tu voiz escri en livre, et l'envoie à sainte Eglise, à Ephese, à Smyrne, à Pargamum, à Thyathyram, et Sardis, et à Philodelphyam, et à Laodeeion.

Et quant ge oï ee entendu, si m'en tornai por veoir la voiz qui parloit à moi. Et quant je fui retornez, si vi .vii. chandelabres d'or samblanee dou fill de la Virge vestu de mult riehe vesteure, et eeint as mameles d'une ceinture d'or. Et si ehief et si cheveil estoient blane, si comme layne blanehe et comme noif. E estoient si oeil ausint come flame de feu et si pié autresint comme une manière de metal et comme il fussent en une fornaise ardant. Et sa voiz estoit ausint comme la voiz de mult d'aigues. Et avoit à sa destrie .vii. estoilles et de sa bouehe issoit une espée ague de .ii. parz. Et ses visages estoit ausint come li soulaux, quant il luit en sa plus grant vertu.

Je Jehans vostre frère, qui sui parsonnier et compaignon en tribulaeion et ou royanme, et en pascienee en Jesu Crist. Fui en l'ille qui est apellée Pathmos, pour la parole de Dieu, et pour le tesmoignage de Jhesu Crist. Je fui en esprit, un jour de Diemenehe, et oy après une grant voix, eomme d'une buisine : dis à moi ce que tu verras ou livre et l'envoye aus vii Esglises qui sont en Aisie, en Ephese, en Cirenee, en Pagame, en Tyatyre, en Sardé, en Philadelphie, en Laodiphie.

Et je me tournay que je véisse cesti qui parloit moy, et je vi .vij. candelabres d'or semblables aux fils d'omme, vestu de pourpre et sainetes aux mamelles de saincture d'or. Son chief et ses eheveux etoyent blancs comme laine blanche et eomme noif. E si œil eomme flambe de feu et ses piés samblables à archal, quant il est (ou) feu ardant. Et sa voix estoit comme tumulte de moult d'eves. Et il avoit en sa main dextre .vii. estoilles. Et une espée tranchent de deux part, issoit de sa bouche. Et sa faee estoit clerc com solail en droit midi.

Les monumens en prose françoise du xiie siècle sont trop rares pour ne pas être recueillis avec le plus grand soin. C'est pourquoi, après les différens tableaux comparatifs de notre vieux langage, je

proposerois de publier la partie des textes françois du XIIe siècle, qui n'auroit pu entrer dans ces tableaux, 1° la fin des psaumes de David, d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, n° 1152 *bis*, S. F. et n° 768 latin, fonds Colbert; 2° le manuscrit de l'Arsenal écrit par Barbazan; 3° la fin de l'Apocalypse, dont la première partie se trouveroit dans l'un des tableaux comparatifs. Le commentaire sur Job, du n° 210 *bis*, *Notre Dame*, formeroit le complément de cette seconde partie de mon travail.

Il seroit terminé par un Glossaire de tous les mots, dans lequel j'aurois soin d'indiquer tous les exemples de chacun de ces mots; les plus usités se retrouvant plusieurs fois, il seroit facile d'en constater les différentes formes.

Les tableaux comparatifs, les divers textes du XIIe siècle et le glossaire feroient la matière d'un volume in-4 de six cents pages environ.

Je suis avec respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

LE ROUX DE LINCY.

15 février 1838.

Copie de la lettre adressée à M. Le Roux de Lincy par le Ministre de l'instruction publique.

Paris, 24 avril 1838.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous prévenir que, sur la proposition du comité historique de la langue et de la littérature françoises, et par arrêté en date de ce jour, je vous ai chargé de publier, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, un RECUEIL DE FRAGMENS DE LA BIBLE, TRADUITS A DIVERSES ÉPOQUES EN LANGUE VULGAIRE.

Cette publication, qui ne devra point dépasser un volume, sera divisée en deux parties; la première comprendra le manuscrit de Barbazan, c'est à dire les quatre livres des Rois avec le texte latin et le commentaire en langue vulgaire. Dans la seconde partie, les spécimens des versions successives seront réunis synoptiquement.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne fassiez tous vos efforts pour justifier la preuve de confiance que vient de vous donner le comité de la langue et de la littérature françoises. Je vous invite à vous mettre immédiatement à l'œuvre, et à me tenir avec exactitude au courant de vos travaux.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'instruction publique,

SALVANDY.

MÉMOIRES

DU COMTE D'ONGNIES.

1665.

Si l'amour passionné des livres est une foiblesse, c'est de toutes la plus innocente, et je dirai la plus respectable; car, dégagée d'un grossier matérialisme, elle suppose une préoccupation de l'intelligence pour l'intelligence, un culte que la pensée se rend à elle-même. L'homme qui vit dans sa bibliothèque ne songe d'ailleurs ni à renverser les trônes ni à trahir ses amis. Il doit paroître un peu niais aux avocats qui gouvernent le monde, aux épiciers qui l'exploitent; mais, en rendant à la politique, aux chemins de fer et aux banques l'hommage qui leur appartient, en reconnoissant leur incontestable supériorité, ne peut-on pas regarder sans trop de mépris la satisfaction candide du possesseur d'un certain nombre de bouquins inconnus, la joie enfantine de ces Oldbuch, fiers d'avoir découvert quelque rareté que les Brunet et les Van Praet n'avoient point soupçonnée?

Il seroit cruel, à notre époque de bouleversemens continus et de luttes incessantes, de condamner sans pitié les personnes simples qui ont élevé, entre leur modération et les violences des partis, entre leur humble obscurité et les ambitions rivales, un rempart de livres derrière lequel elles ont trouvé du repos et de la sécurité.

Il seroit affreux, dans tous les temps, d'interdire à des êtres inoffensifs d'égayer, par d'honnêtes distractions, cette froide plaisanterie qui a nom la vie humaine.

Mais, au lieu de demander grâce pour la bibliomanie, je devrois plutôt réclamer pour elle des applaudissemens et des respects, si jamais j'avois su faire usage de ce droit de pétition, écrit en lettres d'or dans nos chartes, et qui, chaque jour, comme on sait, corrige et redresse tant d'abus.

Quoiqu'un bibliomane ne puisse, à aucun titre, entrer en comparaison avec un sous-commis des finances, un conducteur de locomotive ni un journaliste, il me semble qu'à la suite de ces agens supérieurs de la civilisation progressive, *longo sed proximus intervallo*, on ne sauroit, sans injustice, lui refuser une place honorable.

Je n'appelle point bibliomanes ces avares qui enfouissent leurs

trésors, et dont la jalouse inquiétude oublie que des richesses retirées de la circulation sont un capital sans intérêt; ces amateurs prétendus, qui affichent, par vanité, un goût qu'ils n'ont point, et qui, de sens rassis, se font ridiculement enthousiastes; ces Turcarets de la librairie, persuadés que le velours, le maroquin et le tabis constituent tout le mérite d'un livre, et qui ont autant de dédain pour le cartonnage roturier et pour l'économique vélin, qu'un noble baron, frappé tout à l'heure à la monnoie ou à la bourse, en témoigne naturellement pour un duc et pair de l'ancien régime.

Je refuse enfin ce titre à ces brocanteurs qui, la plupart ignorans et hargneux, contractent, par un frottement journalier, une parfaite ressemblance avec leurs poudreux volumes; de sorte qu'on les prendroit, à la première vue, pour des infortiats rongés par les souris, souillés par des doigts crasseux, et qui, dépouillés de leurs fermoirs, tiennent à peine dans leur reliûre éraillée, rabrougrie, moisissante.

Un vrai bibliomane, un bibliomane selon mon cœur, est un homme de mœurs douces et modestes, d'une moralité sévère, d'un caractère sûr et uni, d'un esprit cultivé et de quelque étendue : c'est un livre sagement pensé, simplement et purement écrit.

Celui-là aime les livres d'un amour sincère; il les dépiste avec sagacité, les sauve soigneusement de la destruction, les restaure, les rend accessibles aux savans, en apprécie les côtés faibles ou forts, en exprime le suc et en connoît le signalement, la valeur et l'histoire.

On voit que, dans la bibliographie, il y a presque autant de choses que dans un ballet, et que l'exclamation du danseur Marcel ne viendroit pas à contre-sens. Aussi la bibliomanie n'est-elle pas sans attrait pour les capacités les plus élevées qui lui ont fait plus d'un sacrifice.

Il est un écrivain qui manie la langue avec un art merveilleux; habile dupeur d'oreilles, séducteur adroit des imaginations les plus rebelles, il sait donner à la fiction un tel air de vérité, qu'il croit tout permis à ses ingénieux mensonges. Romancier, historien, critique, métaphysicien, lexicographe, botaniste, poète même, il semble que rien ne manque à sa renommée. Eh bien! il la troqueroit volontiers tout entière contre celle d'un Debure ou d'un Saint-Léger, et chez lui le bibliothécaire de l'Arsenal prime de bien haut le membre de l'Académie françoise.

On devine que je veux parler de Charles Nodier, qui adore avant tout les petits livres. Quant à moi, j'ai de meilleures raisons encore pour m'y attacher : je respecte les in-folios, mais ils m'apparoissent comme le Mont-Blanc, dont je n'ose essayer de gravir le sommet neigeux, tandis que les formats de moindre proportion me représentent un de ces rians vallons où je me promène sans fatigue. Il est tout simple, au reste, de préférer les choses à sa taille.

Or, c'est d'un petit livre que je veux vous entretenir; d'un pe-

tit livre si rare, que feu Van Hulthem ne l'avoit jamais rencontré, et n'avoit jamais pu dire, avec son accent inimitable : *Je l'aï.*

Vous avez tous connu Théodore Dotrenge, ce conteur excellent, ce gastronome intrépide, ce parfait railleur, qui ébranla à coups d'épigrammes le gouvernement dont il embrassa depuis chaudement la cause. Il laissa en mourant une bibliothèque, image de son esprit; collection pleine de choses curieuses dans tous les genres, mais où rien n'étoit complet ni systématique.

La vente de son cabinet a été un combat où tous les bibliophiles du pays se sont trouvés sous les armes. Pour ma part de butin, j'en ai rapporté les *Mémoires du comte d'Ongnies!*

Ils forment un mince in-32, sans indication de lieu ni de date, et composé de 117 pages numérotées, indépendamment de 8 autres pages consacrées au titre, à la dédicace et à l'avertissement. L'avant-propos qui vient après rentre dans la pagination générale.

Ces Mémoires ont été rédigés vers l'année 1665; ils ne brillent ni par la correction, ni par l'élégance, mais sont écrits d'un ton cavalier qui sent son gentilhomme, et plaît davantage qu'un style étudié et à prétention.

Voilà pour la forme. Quant aux faits, à l'exception des détails de famille, ils n'en contiennent guère qu'un seul, lequel mérite, toutefois, l'attention des historiens : ils attestent d'une manière énergique l'état permanent de suspicion dans lequel le gouvernement espagnol tenoit injurieusement les Belges, et la déplorable ineptie de l'administration de *par-delà.*

Ne diroit-on pas que de pareilles humiliations ont été réservées de longue main à ce peuple sensé et brave, à qui l'on a si longtemps refusé le droit de se gouverner lui-même, vieil enfant condamné à une interminable minorité et garrotté de lisières par ses menins impertinens?

Le comte d'Ongnies sentoit couler dans ses veines un sang généreux; entouré d'étrangers qui faisoient sonner emphatiquement leurs noms et leurs titres, il relevoit fièrement la tête vers l'écusson de ses ancêtres; son épée brûloit à son côté; il avoit prouvé qu'il savoit s'en servir, et pourtant il restoit forcé à l'inaction ou confondu dans la foule. L'ulcération que lui causoit cette injustice, l'impatience d'un tel outrage mirent une plume dans la main qui ne demandoit qu'à brandir un glaive, et après environ cent soixante-treize ans, il a fallu qu'un homme plus disposé à dénigrer sa race qu'à la défendre vînt à mourir, pour que son indignation trouvât de l'écho, pour que sa vengeance éveillât quelque sympathie.

Même en faisant la part de la mauvaise humeur, du reste bien légitime, de l'écrivain, on ne sauroit s'empêcher d'avoir pitié de cette pauvre cour de Bruxelles, au XVIIe siècle.

« J'en cognois, dit-il, qui n'ont sceu ou voulu garantir leur père,
» mère, frère, tante et sœur, d'aucune oppression et d'accidens qui
» leur sont arrivez.

» D'autres qui, se destruisant volontairement d'eux-mêmes, ont » profité généreusement de tous ces désordres.

» D'autres qui, ne sachant ce qu'ils font, ce qu'ils sont, ny de » quoy ils se trouvent capables, s'ingèrent néantmoins en toutes » choses dont ils font particulière profession.

»Il en est de ceux qui, à peine gentilshommes, ne se contentans » point d'estre faits princes, comtes et marquis, y voudroient en- » core adjouster des gouvernemens de province, des clefs dorées » et des toisons d'or.

» Bref, c'est la vraie cour du roy Pétaut que la nostre, où cha- » cun veut estre le maistre. »

Mais les seuls qui réussissent à l'être étoient les courtisans, les parvenus, et surtout les nouveaux débarqués. En vérité, il y avoit de quoi se dépiter et donner tête baissée dans la satire.

Les évènemens qui s'accomplissoient en Europe sembloient appeler à la tête des armées, ou au timon des affaires, les hommes les plus capables. Les destinées de l'Espagne se jouoient en Belgique; par nos provinces, ce royaume, que la nature a, pour ainsi dire, isolé, se rattachoit aux grandes questions de la politique générale; la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les Provinces-Unies y débattoient leurs intérêts les plus chers, et cependant tout y étoit, par une imprévoyance ou un calcul incompréhensible, abandonné à l'incapacité, à l'intrigue, à de basses jalousies, à de frivoles vanités. Si, par ci par là, quelques hommes habiles se frayoient une voie, c'étoit pure distraction du pouvoir.

Le comte d'Ongnies lui-même, que ces petitesses révoltoient, n'apprécioit pas toujours le véritable mérite; et, ayant eu l'occasion d'invoquer l'exemple de Molière, il a soin de faire remarquer aussitôt qu'il n'y a nulle comparaison entre un homme comme lui et ce comédien.

Laissons-le, au surplus, se mettre en scène.

Quoique les Espagnols multipliassent tous les jours les anoblissemens d'une manière scandaleuse, une haute naissance demeuroit un titre à la considération; les vieilles races, surtout quand leur illustration étoit soutenue par la fortune, continuoient à exercer sur le peuple une influence considérable, comme elles l'exercent encore aujourd'hui, malgré nos théories d'égalité et nos Barêmes politiques.

Le comte d'Ongnies commence donc par s'étendre sur son extraction et sur les richesses de sa famille.

Il étoit, en effet, de grande maison. Son père, Richard de Mérode, fils d'un autre Richard, seigneur de Trente, celui-là même qui eut une querelle célèbre avec Don Rodrigue de Benavidès (1), avoit

(1) Sa justification, translatée de l'italien en françois, et imprimée à Mantoue, en 1580, est aussi une curiosité bibliographique; elle vient d'être vendue 41 fr. 80 à la vente de la bibliothèque de M. Le Candele de Gyseghem, à Bruxelles.

épousé Hélène de Montmorency, fille du seigneur de Beuvry et de Jeanne de Saint-Omer (1). Un roi d'armes auroit eu mauvaise grace de chicaner sur une pareille généalogie.

Peut-être n'eût-il pas admis sans contestation ce que dit le comte d'Ongnies, quand il ajoute que sa famille étoit une des familles patriciennes venues, du temps de l'empereur Trajan, de Rome en Germanie, pour se fixer à Cologne. Mais ces fables ne messiéent pas à une illustre noblesse, et prouvent déjà son antiquité. C'est ainsi que les Dalberg descendent du centurion Longis; que les Levis se disent cousins de la Vierge (2), et que les Croy ont sauvé leurs titres dans l'arche (3).

Le comte d'Ongnies rappelle ensuite *un certain Werner de Mérode* (4), qui s'en alla servir le roi d'Arragon contre les Sarrasins, en épousa la fille Aleyda, dont, par malheur, il n'eut point d'enfans; puis, de retour dans sa patrie, s'unit à une demoiselle de la maison de la Marck. C'est de là, ajoute-t-il, que les Mérode portent les armes d'Arragon. Nous ne nions ni n'admettons ce fait, autrement raconté dans les *Souverains du monde* (5), et sur lequel l'histoire ne nous fournit pas de renseignemens positifs, nous contentant de dire que notre auteur, pour le démontrer, transcrit un certificat de Frédéric-Henri, prince d'Orange, qui déclare avoir eu entre les mains deux lettres originales de l'année 1384, où le roi d'Arragon, en envoyant son ordre au seigneur de Mérode, l'appelle son cher parent. Or, en 1384, le roi d'Arragon étoit Pierre II, le Cérémonieux, lequel épousa quatre femmes, dont aucune, à s'en référer uniquement à l'histoire, souvent en contradiction avec l'héraldique, n'a porté le nom d'*Iolente*, que l'une des pièces alléguées donne à la reine. Si l'on objectoit qu'*Iolente* est mise pour *Éléonore* ou *Léonore*,

(1) A. Du Chesne, *Hist. de la maison de Montmorency*, pag. 339. — J'ai inséré, dans le bulletin de l'Académie de Bruxelles des 7 et 8 mai 1835, p. 155-160, une notice sur un Album qui avoit appartenu à *Hélène Mancie, franche baronnesse de Mérode et Petersem, comtesse d'Oellen*, née au château de Petersem, le 4 juillet 1573. Il existe, sur cette branche de Petersem, la maîtresse-branche du chêne séculaire, une brochure presque introuvable, et que le hasard nous a fait trouver; elle est intitulée : *Principatus sublimitas serenissimo Maximiliano Henrico episcopo et principi pro ecclesia Leodiensi aperta in territorium de Petershem, anno* 1673, in-4 de 135 pag. de texte et de 127 de pièces justificatives. Il s'agit d'un différend entre Maximilien de Mérode, marquis de Westerloo, et l'évêque de Liége, qui prétendoit être seigneur dominant et immédiat de Petersem.

(2) On raconte qu'un duc de Levis, chaque fois qu'il alloit à Notre-Dame, crioit à son cocher : *Chez ma cousine*.

(3) La généalogie des Croy, depuis Adam, se voyoit dans l'église des Célestins, à Héverlé. Abraham Golnitz la signale, et quelques auteurs assurent que Juste-Lipse n'y a pas été étranger. (Voyez *la Charlatanerie des Savans*, édition françoise de 1721, pag. 160.)

(4) J'ai rapporté, dans mes *Archives philologiques*, II, 185-187, une pièce inédite en latin, relative à la fondation du monastère du Val-lez-Saint-Mathieu, par un Werner de Mérode, en 1340.

(5) II, 543-44.

nous répondrions que ces princesses avoient cessé d'exister longtemps avant 1384, et qu'à cette époque la reine régnante n'étoit autre que Sibylle de Fortia. Quant à l'ordre d'Arragon, c'est une circonstance moins suspecte : il y avoit en Arragon des chevaliers de la Mercy, des chevaliers de Montesa qui datoient de 1361, des chevaliers d'Alfama institués en 1201, etc. Si leurs ordres étoient religieux, le roi, qui n'en possédoit pas la grande-maîtrise, n'en portoit pas non plus les insignes; mais il pouvoit, à la rigueur, porter ceux de Saint-Sauveur de Montréal. Le prince Frédéric-Henri, occupé à fixer le sort d'un Etat naissant, manquoit du loisir nécessaire pour vérifier et passer à l'étamine ces historiettes héraldiques.

Anne-François de Mérode, comte d'Ongnies, qui pouvoit aisément s'en passer, n'en étoit pas moins un seigneur considérable. Excellent gentilhomme, il eut le bonheur d'être riche, et l'on sait que l'or encadre parfaitement un blason (1).

Né à Douai, et admis dès l'enfance dans l'ordre de Calatrava, il fut envoyé à Courtray pour apprendre le flamand. Son père ayant été tué en 1622, devant Berg-Op-Zoom, il vint à Bruxelles servir de *minime* ou d'enfant d'honneur à la sérénissime infante Isabelle. Pendant ce temps, il achevoit ses études au collége des Jésuites et recevoit l'épée des mains du duc de Neubourg, au nom de l'infante.

Après avoir terminé sa philosophie à Pont-à-Mousson, ville célèbre par la plus détestable des Universités des quatre parties du monde, il se mit à voyager en France et en Italie sous la conduite d'un gouverneur françois, nommé Bienville, qui avoit fait l'éducation des jeunes ducs de La Rochefoucauld. Porteur de lettres de recommandation de l'archiduchesse pour les souverains d'Italie, il fut partout accueilli avec distinction; mais ces régals étoient fort chers, et il lui en coûtait dix fois plus à donner, à ceux qui le servoient dans le palais des princes, la *bona mancha*, qu'il n'eût dépensé dans les meilleures hôtelleries. L'argent vint donc à lui manquer. Dans cette extrémité, il eut recours à un papier scellé, espèce de talisman que lui avoit remis son oncle Florent de Montmorency, provincial des jésuites, et qui devoit lui ouvrir toutes les jésuitières. Cependant le recteur du collége de Florence, loin d'en faire état, lui offrit malhonnêtement quelques jules et lui ferma la porte sur les talons.

(1) A la page 14, on lit ce qui suit :

Epitaphium Walteri de Merode cardinalis, quod legitur Romæ in Basilica sancti Petri. Obiit ann. 1300.

Julius ardebat, currebant mille trecenti,
Cum Brabantinus Merode ab origine dictus,
Cardo Sabineus, mortis prosternitur ense,
Virque bonis bonus, improbis onus, ipse pudicus,
Walterum, lector, plora; titulo decoratus,
Pro meritis maris cœli migravit in orbem.

Son tuteur, le seigneur d'Estaires, depuis prince de Robecque, voulut qu'il achevât ses exercices à Paris, à l'Académie de Poitrincour, où il eut querelle, se battit et *fut fouetté d'importance*, suivant le système d'éducation de ce temps-là, lequel ne ressembloit ni à celui de l'*Émile* ni à l'*enseignement universel*, ces merveilleuses conquêtes de nos générations perfectionnées.

Malgré les marques récentes des étrivières, il fut question alors de marier le jeune cavalier : il eut la sagesse de se croire trop novice pour s'engager ainsi, et obtint, en 1629, la permission de se rendre au secours de Bois-le-Duc, investi par le prince Henri. On le *mit de camarade* (comme on parloit aux Pays-Bas) avec le prince de Barbançon, c'est à dire dans son régiment.

Il continua de servir sous les gouvernemens successifs du marquis d'Aytona, du cardinal infant, du comte de Mello, du marquis de Castel-Rodrigo et de l'archiduc Léopold. Aucun ne lui accorda des fonctions importantes ; seulement, le 2 février 1647, le roi Philippe IV érigea en comté sa terre d'Ongnies, en Artois, avec union de quatre autres (1).

Quand il débuta dans cette carrière des armes, la discipline n'étoit pas aussi relâchée qu'elle le fut par la suite. Dans ce temps, dit-il, on reconnoissoit un gendarme ou un chevau-léger à sa cuirasse et à ses bottes, tandis qu'au moment où il écrivoit, les généraux permettoient de ne les point porter, et souffroient d'être accompagnés de leurs officiers en bas de soie, comme s'ils alloient jouer à la longue paume ou danser une chaconne.

De tous les gouverneurs des Pays-Bas, le plus nul fut l'archiduc Léopold qui, au jugement du comte d'Ongnies, n'étoit bon que pour le cloître ou pour le collége, et auroit mieux figuré comme général des jésuites que comme prince. On sent que le brave mestre-de-camp gardoit sur le cœur le mauvais accueil du recteur de Florence.

Quoique protégé par ses oncles, membres très influens de la société, il ne put trouver grâce devant elle, ni réussir à être nommé gentilhomme de la chambre de l'archiduc. Les gens en crédit faisoient fort les précieux à propos du choix des personnes destinées à donner à boire à Son Altesse et à lui trancher sa viande ; ils auroient fait moins de façon s'il eût été question de la garde d'une de ces forteresses d'importance, pour lesquelles on sollicitoit l'agrément du roi.

Éconduit de ce côté, il se retourna d'un autre et brigua le grade de sergent de bataille. Le comte de Fuensaldana le paya d'excuses frivoles et l'excéda par de continuelles remises. Poussé à bout, d'Ongnies lui répondit avec une hardiesse dont on avoit perdu l'habitude, quoiqu'en pleine Belgique. Pour achever de le perdre, il arriva qu'ils tombèrent amoureux, le ministre et lui, de la même

(1) Nobiliaire des Pays-Bas, pag. 289.

femme, « de sorte, remarque-t-il en style de soudard, que, pen- » dant qu'il me tournoit le dos, elle.... » je n'ose répéter cette gaillarde antithèse.

Fuensaldana ne s'en tint pas là ; il chargea outre mesure les terres de son rival, et l'écrasa de logemens militaires. D'Ongnies adressa des remontrances à l'archiduc. Se plaindre, et se plaindre légitimement, quel crime abominable! Le plaignant se vit atteint et convaincu de lèse-majesté au premier chef; le père Chiega, de la compagnie de Jésus, confesseur de l'archiduc, saisit cette occasion pour le traiter en ennemi, alléguant que saint Ignace, lui-même, avoit été sensible aux offenses, et, pour conclusion, notre narrateur se vit confiné dans le château de Vilvorde, ensuite à la citadelle d'Anvers. Son arrestation s'opéra vers l'année 1654; une sentence très irrégulière le bannit du pays, et il ne fut rappelé que par Don Juan. Caracena dirigeoit alors le gouvernement. D'Ongnies, malgré l'appui du prince de Condé, ne fut, avec ce ministre, ni bien ni mal. On lui rendit néanmoins sa compagnie d'hommes d'armes.

A travers le récit dénué de particularités remarquables, triste pâture pour un cerveau romantique, auquel il faut des femmes échevelées, délirantes, des hommes vaporeux, mélancoliques et sans frein, sont jetés beaucoup de noms de notre connoissance : le capucin Charles d'Aremberg, , qui, dans le cloître, se piquoit d'être un profond généalogiste, Spinola, La Motterie, Schwartzenberg, don Carlos Coloma, le comte Henri de Berghes, les comtes de Boussu et du Rœulx, le vicomte d'Esclay, Moriamé, Bernage, Flammartin, Brouay, Chimay, Trélon, Ribaucourt, Mercy, le comte de Grammont, cousin du comte d'Ongnies, et dont la famille, où l'esprit d'Hamilton n'a pas été un héritage improductif, devoit contracter plus tard avec un des arrière-neveux une intime et étroite alliance (1).

Le fils du marquis de Castel-Rodrigo, ayant succédé à Caracena, en 1664, d'Ongnies conçut l'espoir d'obtenir justice ; il adressa ses mémoires au nouveau ministre, en lui donnant à entendre que, si l'on s'obstinoit à le tenir à l'écart, il iroit siéger aux états d'Artois, où le roi de France venoit de le convoquer.

Nous n'apprenons pas que cette menace ait eu grand succès, et nous avons tout lieu de penser que les Mémoires susdits auroient suffi pour provoquer la disgrace de l'auteur. La franchise maladroite et essentiellement belge, la loyauté héréditaire qui s'y trahissent à chaque page, ne pouvoient être comprises par les courtisans de Madrid et d'Aranjuez. Aussi le descendant des Mérode avoit-il choisi pour devise ces mots, qui valoient tout le latin de Pont-à-Mousson : *Illustrat dum vexat* (2). DE REIFFENBERG.

(1) Madame la comtesse Félix de Mérode est une Grammont.

(2) M. le comte Henri de Mérode, dont les connoissances sont très étendues, prépare en ce moment les mémoires du feld-maréchal Jean-Philippe-Eugène de Mérode. Nous essaierons, de notre côté, de publier, comme un pendant modeste, ceux du feld-maréchal prince de Ligne.

NOUVELLE BIBLIOGRAPHIQUE.

Lyon, si recommandable, entre toutes les villes où l'on s'occupe de bonne littérature, par ses Péricaud, ses Bughot, ses Montfalcon, ses Terrebasse, par une douzaine d'autres bibliographes ingénieux qui ont ressuscité, sur ce point de la France, le goût des saines études philologiques, vient de nous envoyer une brochure de 124 pag., intitulée *Matanasiennes*, dont l'auteur ne s'est point nommé. Je respecterai son anonyme, puisqu'il veut cacher sous le boisseau tant de titres à l'estime et à la reconnoissance des gens de lettres; mais je me réserve de faire connoître, avec un peu de détails, ces charmans analectes dont il faut bien donner une idée, puisque l'édition ne suffira certainement pas aux vœux des amateurs. Elle n'est tirée qu'à *vingt-cinq exemplaires*. Je dois dire, à ce sujet, qu'il n'y a rien de mieux, sans doute, que de tirer à fort petit nombre la réimpression de certaines raretés dont la rareté fait tout le mérite, comme la plupart des facéties dont se sont emparés tour à tour, à la suite de Caron, M. le baron de Montaran, M. Techener, M. Giraud, M. Silvestre. De pareilles livres sont essentiellement réservés pour les bibliothèques curieuses, et ce seroit beaucoup hasarder que de compter vingt-cinq bibliothèques curieuses en France; mais pourquoi renfermer dans les limites de ce tirage étroit d'excellentes productions aussi agréables à lire qu'utiles à consulter, et qui, n'en déplaise à la perfectibilité rétrograde de l'époque, pourroient compter encore, sans effort, de plus nombreux lecteurs dans le pays? Est-ce modestie ou fierté? l'anonyme sauve assez, ce me semble, cette pudeur du savant et de l'homme d'esprit qui a peur de se confondre avec les gens de lettres de profession, et de se voir un jour colloqué dans les rangs d'une association d'écrivains, sous la raison commerciale d'une communauté. Est-ce épigramme? elle seroit d'assez bon goût, mais un peu hyperbolique. Je connois une soixantaine de personnes, à Paris et dans les provinces, qui liroient les *Matanasiennes* avec plaisir et avec fruit. Un homme plus répandu que je ne le suis iroit peut-être jusqu'à cent, et on trouveroit dans sa liste des bibliothécaires, des professeurs, des académiciens, et jusqu'à des gens de lettres. Je sais bien que

la France éminemment éclairée du XIXe siècle n'épuiseroit plus en huit jours la quinzième édition des *Colloques d'Érasme*, imprimée à vingt-quatre mille exemplaires, comme cela est arrivé pour celle de Simon de Colines; mais restreindre à *vingt-cinq exemplaires* l'édition de ces délicieuses *Matanasiennes*, c'est se moquer de l'Institut et de l'Académie de Lyon. On en jugera dans un prochain article.

CH. NODIER.

Bulletin du Bibliophile,

OU

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 5. — JUILLET 1838.

496 ABÉCÉDAIRE, Livre élémentaire, imprimé avec le type, attribué à *Laurent Coster*, vers 1441, pet. in-32, 8 pages imprimées d'un seul côté, et collées l'une avec l'autre. 25— »

497 ACCORD (L') PASSÉ ET CONCLVD, touchant la matière des sacremens, entre les ministres de l'église de Zurich et maître Jehan Caluin, ministre de l'église de Geneue. *Geneue*, 1551, pet. in-8, dem.-rel., v. f., n. r. (*Kœhler.*). . . . 15— »

498 ALLOU (C.-N.). Description des monumens des différens âges observés dans le département de la Haute-Vienne, avec un Précis des Annales de ce pays. *Limoges*, 1821, in-4, br. 9—»

499 ARREST DE LA COURT DE PARLEMENT (suyuant les lettres-patentes du roy) sur la declaration des estats et offices vacans et impetrables de ceux de la nouuelle pretendüe religion de quelque estat, qualité ou condition qu'ilz soient. *Paris, G. Niuerd*, 1569, pet. in-8, v. br. (*Antiqué.*). . . . . 6—»

500 AVENTURES (LES) POLITIQUES DU PÈRE NICAISE, ou l'Anti-fédéraliste. *Paris*, 1793, pet. in-12, v. f., n. r. (*Kœhler.*) 6— »

501 * **Avrigny** (le père d'). Mémoire pour servir à l'Histoire universelle de l'Europe, depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réflexions et remarques critiques. *Nîmes*, 1783, in-8, 2 vol., au lieu de 16 fr. . . . . 3—50

Ces 2 forts vol. de 504 et 638 pages, avec une bonne table des matières, sont un véritable répertoire des évènemens du temps. Si ce n'est le *Moniteur officiel*, ce sont du moins les faits rangés chronologiquement, avec méthode pour faciliter l'étude et les recherches de l'histoire.

502 **Bertrandi.** Les gestes des Tholosains et d'aultres nations de l'environ, premièrement escriptz en langaige latin par maistre Nichole Bertrandi, et après translatez en françoys. *Item* les ordonnances royaulx du pays de Languedoc. *Impr. à Lyon, par Oliv. Arnolet*, 1527, non sig., in-4 goth., avec fig. Bel exempl. en mar., tr. d. . . . . 250— »

Cet ouvrage est, avec l'Histoire tolosaine d'A. Noguier (*voy.* le Bulletin, 1re série, n° 994), la chronique la plus curieuse qu'on ait publiée sur l'histoire du Languedoc. Il se termine par un petit traité séparé qui commence ainsi : « S'ensuyt ung œuvre extraict des livres de la maison commune, à Tholose ; c'est assavoir ladvenement du Charles, roy de France en Tholose, de la Translation du Saint Suayre, du nombre des Capitolz, et de la mutation et couleur de leurs robes, et comment le parlement fut recouvert de Montpellier à Tholose, et d'aultres gestes, etc.»

503 **Bref et vtile discovrs** svr l'immodestie et superfluité d'habits, auec vne fidelle traduction françoise de deux oraisons latines prises de Tite-Liue : l'une de M. Portius Cato, consul rommain ; l'autre de L. Valerius, tribun du peuple, par M. H. D. C. P. A. L. Sur la fin est mise la declaration du roy sur la reformation d'habits. *A Lyon, par Ant. Gryphius*, 1597, in-4, v. f., t. d. (*Muller.*). . . . . 12—»

504 **Boillot Lengrois** (Jos.) Nouveaux portraitz et figures de termes pour user de l'architecture, composez et enrichiz de diversité d'animaulz, representez au vray selon l'antipathie et contrariété naturelle de chacun d'iceulx. *Lengres, Jehan des Prey* (1592), 1 vol. pet. in-fol., cart., chaque page de ce vol. contient la fig. d'animaux divers disposés en termes ou pilastres, surmontés de chapiteaux, et dont le pied est entouré d'objets reconnus comme les antipathies de chaque animal. Ces figures sont remarquables par la physionomie bien saisie du caractère de ces animaux.

505 **Bouche.** Essai sur l'Histoire de la Provence, suivi d'une notice

* Les articles marqués d'un astérisque existent à plusieurs exemplaires.

des Provençaux célèbres, précédé de réflexions historiques sur la langue provençale, ancienne et moderne, etc. *Marseille*, 1785, 2 vol. in-4, gr. pap., br. . . . . 16— »

506 **Bourignon.** Recueil des Œuvres mystiques d'Antoinette Bourignon. *Amsterdam*, 1676-84, 25 vol. pet. in-8, v. f. 100—»

Bel exempl. uniforme. *Recueil* très rare, ainsi complet, en voici le contenu :

1°. La Vie de Damoiselle Ant. Bourignon, écrite partie par elle-même, partie par une persoune de sa connaissance, 1683, 2 vol.;

2°. L'Appel de Dieu et le refus des hommes, première et seconde partie, avec un traité de la vie solitaire. — Confusion des ouvriers de Babel, 1682-84, 3 part. en 1 vol.

3°. La Lumière née en ténèbres, 1684, 4 part. en 1 vol.

4°. Le Tombeau de la fausse théologie, 1679-80, 4 part. en 2 vol.

5°. Avertissement d'Ant. Bourignon, adressé au peuple contre la secte des Trembleurs, 1681, 1 vol.

6°. Traité admirable de la solide vertu. 1676-78, 2 part. en 1 vol.

7°. La Lumière du monde, récit très véritable d'une pélerine voyageant vers l'éternité, 1679-81, 3 part. en 2 vol.

8°. L'Académie des sçavans théologiens, 1681, 3 part. en 1 vol.

9°. Le témoignage de vérité opposé aux mensonges de deux libelles intitulés, Vrai portrait d'Ant. Bourignon, première partie. deuxième partie contenant la déduction de la conduite de feu mademoiselle Ant. Bourignon dans le Holstein. — L'Innocence reconnue par la justification de M. Chrestien de Corte, 1682-84, 3 part. en 2 vol. gr. in-8.

10°. Recueil de quelques uns des témoignages publics et particuliers rendus à la personne de mademoiselle Ant. Bourignon, 1682, 1 vol. gr. in-8.

11°. La pierre de touche pour connoître l'or de la vraie charité; hors du métail du cuivre doré de la charité apparente, 1679, 1 vol.

12°. L'Aveuglement des hommes de maintenant, 1679, 2 parties en 1 vol.

13°. L'Anté-christ découvert, qui montre comment le diable a le domaine sur l'esprit des hommes, 1681, 3 part. en 1 vol.

14°. Le nouveau Ciel et la nouvelle Terre, contenant des merveilles inouïes jamais vues ni déclarées de personne, 1679, 1 vol.

15°. La sainte visière, avec laquelle on peut voir en quel état sont tous les hommes au regard de leur salut éternel. — La dernière miséricorde de Dieu, 1681-82, 1 vol.

16°. Le Renouvellement de l'esprit évangélique, 1679-82, 3 part. en 2 vol.

17°. Les pierres de la nouvelle Jérusalem, 1683, 1 vol.

18°. La Persécution des Justes, 1684, 1 vol.

19°. L'Etoile du Matin, 1684, 1 vol.

20°. Avis et instructions salutaires à toutes sortes de personnes, 1684, 2 part. en 1 vol.

507 **Burmeister (Dr. Hermann).** A Manual of Entomology translated of the German by W.-E. Shuckard, with additions by the

author, and original notes and plates by the translator. *London*, 1836, in-8, d.-rel., mar., n. rog., rempli de pl. noires et color. . . . . 40— »

508 **Cabale (la) des reformez**, tirée novvellement du Puits de Democrite, par L. D. C. *A Mompeillier*, chez le Libertin, imprimeur iuré de la saincte Reformation, 1599, Ridentem dicere vervm qvid vetat? — Apologie de Reboul sur la cabale des Reformez, 1599. — Les Actes du synode vniversel de la Saincte Reformation. *Mompelier*, le Libertin, 1600. 18— »

Ces satires contre les réformés du midi de la France se recommandent aux amateurs par plusieurs pièces en patois languedocien, et à tout le monde, par l'esprit et le sel dont elles sont remplies. Elles sont l'ouvrage de Reboul, protestant converti. Reboul avoit un si malheureux penchant à la satire, qu'après l'avoir si bien exercée contre les réformés, il s'en servit contre le pape, dans un voyage qu'il fit à Rome; mais cette fois il le paya cher; on l'arrêta et il fut puni de mort, en 1611. Cet écrivain remarquable est omis dans la Biographie universelle.

509 **Caii Julii Cæsaris** quæ exstant. *Londini, typis Brindley*, 1744, 2 vol. pet. in-12, mar. v., large dent., t. d., doublés de tabis. . . . . 15— »

510 **Chaine (la) dv Hercvle gavlois**, ou les Essays continvs chrestiens, généalogiques, historiques, politiques et moraux, sur quelques importans points et inconuéniens du temps, auec les fig. et éloges des princes et princesses, et quelques illustres et vertueuses personnes de ce siècle, de l'un et de l'autre sexe. Ensemble le liure adjoint intitulé l'Estat de la Grande-Bretagne restably en gloire, ou, etc., auec les trois tailles-douces qui représentent les trois chambres du parlement d'Angleterre, 1651, in-4, v. br. . . . . 10— »

511 **Champollion-Figeac.** Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France, et en particulier sur ceux du département de l'Isère, suivies d'un essai de littérature dauphinoise et d'un appendix contenant des pièces en vers ou en prose peu connues, des extraits de manuscrits inédits, et un vocabulaire. *Paris*, 1809, in-8, d.-rel., v. à nerfs, n. r. 4—50

Exempl. papier ordinaire, br. . . . . 2—50
Exempl. grand papier, dem.-rel., v. à nerfs, n. rog. . . . . 8— »

512 **Chevilles (les) de maitre Adam**, menvisier de Nevers. *Paris, Tovssainct Qvinet*, 1644, in-4, mar. cit., fil., port., tr. d. (*Belle ancienne rel. Ex. Mac-Carthy.*). . . . . 45— »

513 * **Chrestomathia Platoniana.** *Turici, Heideggerus et Socii*, 1756, in-8, br. (*Texte grec avec traduction latine à la fin.*) 5—»

514 * Conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisis, suivis de l'Introduction générale à l'étude des sciences et belles-lettres (par Formey), édition augmentée par M. de La Martinière. *Berlin, Haude et Spener*, 1756, in-12, br. . . . . 3— »

En tête se trouve une liste des divers ouvrages de Formey.

515 Copie d'vne lettre envoyée av sievr de la Bonde, gentilhomme béarnois, contenant vn cas effroiable et aduenture estrange, aduenue à vn laquais du Louure, le dix-neufiesme iour de mars mil cinq cens soixante et dix huict. *A Orleans, par Eloy Gibier et Saturnin Hotot* (s. d., 1578), in-8, v. br. (*Antiqué.*) 8— »

516 Cornelius Nepos, excellentium imperatorum vitæ. *Londini, typis J. Brindley*, 1744, pet. in-12, mar. vert, large dent., t. d., doublé de tabis. . . . . 5— »

517 Crvavte plvs qve barbare et inhvmaine de trois soldats espagnols contre vne ieune damoiselle flamande, lesquels apres luy auoir rauy par force sa virginité, luy firent violemment sentir la mort. Ensemble la Iuste punition de ces rauisseurs meurtriers en face de l'armée espagnole. *Paris, Denis Binet* (s. d.), in-8, v. br. (*Antiqué.*). . . . . 15— »

518 Cy ensuyt une chanson moult pitoyable des grievouses oppressions qe la povre commune de Engletere souffre soubz la cruelte des justices de Trayllbastun; par lesquels justices les pointz de la graunt Chartre et des aultres ordinances et estatutz faitz pur profit du comune poeple par nostre seignour le roy et ses nobles progenitours sunt enblemiz en moltz des maneres, au graunt peril et esclaundre de nostre dist seignour le roy et daumage de son foial poeple. — Cy ensuyt le dit de la Gageure. Comment ung esquyer ot sa volente de sa mie, neentobstant qe la feme soun seignour volut le eschernir et gausser, etc. — Cy commence le flabel du jongleur de Ely e de monseignour le roy de Engletere, etc. — Chaunt qui fust fet sur la mort de Symon de Mountfort. 4 pièces fort curieuses en 1 volume in-4, d.-rel. *Imprimé à Londres et tiré à 25 exemplaires.* . . . . . 75— »

519 Cy est le cheualier aus dames, de grant leautez et prudence, qui pour les garder d' to' blasmes fait grant prouesse et grāt vaillāce. *Imprime à Mets, par maistre Gaspart Hochfeder la Vigille de Sainte-Agathe, l'an mil* v^c et xvie, pet. in-4 goth., mar. vert. . . . . 200— »

Livre extrêmement rare, mais avec la dernière page habilement refaite à la plume.

520 **Defos (David).** Traicté du comté de Castres des seignevrs et comtes d'icelvy. Ensemble, des Hommages, et recognoissances et autres droicts feodaux et seigneuriaux que Sa Maiesté a accoustumé d'y prendre et lever, suiuant les uz et coustumes, par lesquelles le dit comté est regy et gouuerné, etc. *A Tolose, Arnavd Colombiez*, 1623, in-4, v. b. . . . . 8— »

521 **Delie.** obiect de plvs havlte vertv. *Paris, N. du Chemin*, 1564, pet. in-12, mar. bl. (*Elég. rel. de Beauzonnet*). Bel ex. 45—»

522 **Dictionnaire d'Amour**, étrennes pour 1789 (par Sylvain Maréchal), 2 part. en 1 vol. pet. in-12, fig., d. r., v., n. r. (*Kœhler.*). . . . . 6— »

523 **Dictionnaire** de la Provence et du comté-venaissin, contenant l'histoire des Hommes illustres de la Provence (par ordre alphabétique), par une société de gens de lettres. *Marseille, Jean Mossy*, 1787, 2 vol. in-4, br. . . . . 15—»

524 ——— géographique portatif de la France, où l'on donne une connoissance exacte des provinces, gouvernemens, villes, bourgs, villages, fleuves, rivières, abbayes, etc. *Paris*, 1765, 4 vol. in-8, v. m. . . . . 12— »

525 ——— historique de Pierre Bayle, nouvelle édition augmentée de notes extraites de Chaufepié, Joly, La Monnoie, L.-J. Leclerc, Le Duchat, Prosper Marchant, etc., etc. *Paris, Desoër*, 1820, 16 vol. in-8, d.-rel., v. à nerfs, n. rog. 120—»

526 **Diverses (les) leçons de Pierre Messie**, gentilhomme de Séviile, contenant la lecture de variables histoires et autres choses mémorables : augmentées du quatrième livre, le tout mis en françois, par Cl. Gruget. *Paris, V. Sartenas*, 1556, in-8. mar. r., comp., tr. d. (*Belle anc. rel.*). . . 25— »

527 **Dreux-du-Radier**, Bibliothèque historique et critique du Poitou, les Vies des savans de cette province, depuis le IIIe siècle jusques à présent, une notice de leurs ouvrages, avec des observations pour en juger, la suite historique et chronologique des comtes héréditaires, et celle des évêques de Poitiers, depuis saint Nectaire. *Paris, Ganeau*, 1754, 5 vol. in-12, br. (*Rare.*). . . . . 15—»

528 **Drurys.** Illustrations of exotic entomology, containing upwards of six hundred and fifty figures and descriptions of foreing insects, interspersed with remarcks and reflexions and their nature and properties. A new edition, brougth down to the present state of the science, with the systematic charac-

ters of each, species, synonyms, indexes, and other additionnal matter, by J. D. Westwood. *London*, 1837, 3 vol. in-4, d.-rel., mar. . . . . 175—»

529 **Dulaure** (J.-A.). Description des principaux lieux de la France. *Paris, Lejay*, 1789, 6 vol. in-18, br. . . 12—»

530 *Dutens (L.). Origine des découvertes attribuées aux modernes, où l'on démontre que nos plus célèbres philosophes ont puisé la plupart de leurs connoissances dans les ouvrages des anciens, et que plusieurs vérités importantes ont été connues des sages du paganisme, 4e édition. *Paris*, 1812, 2 vol. in-8, br. 14 fr. net. . . . . 5— »

531 **Facetieux (le) Resueil-Matin des esprits mélancoliqves**, ou Remede preservatif contre les tristes, auquel sont contenües les meilleures rencontres de ce temps, capables de resjouir toutes sortes de personnes et diuertir les bonnes compagnies. *A Leyde, David Lopez De Haro (édit. elzevirienne)*, 1643, pet. in-12, vél. . . . . 25— »

Autre exempl. en mar. . . . . 36—»

532 **Fleury**. Histoire ecclésiastique. *Paris*, 1724-58, 40 vol. in-12, v. j. Très bel exempl. bien uniforme. . . . . 80— »

533 **Fovillovx (du)**. La Venerie de Iacqves Dv Fovillovx, seignevr dvdit liev, gentilhomme dv pays de Gastine, en Poictov. *Paris, Cl. Cramoisy*, 1628. — La Favconnerie de Iean de Franchieres, grand prievr d'Acqvitaine, avec tous les autres autheurs qui se sont peu trouuer traictans de ce suject. *Paris, l'Angelier*, 1628, in-4, mar. v. à nerfs, tr. d. (*Très bel exempl.*) 50— »

534 **Fustèr (D. Justo Pastor)**. Bibliotheca Valenciana de los esxitones que Florecieron hasta nuestros Dias. Con adiciones y enmiendas à la D. Vicente Ximeno. *Valencia*, 1827-30, 2 vol. in-fol., br. . . . . 40— »

535 **Gandelot**. Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités. *Dijon, N. Frantin*, 1772, 1 vol. in-4, fig., br. . . 6— »

536 **Genealogies (les)**, Effigies et Epitaphes des roys de France, recentement reuues et corrigees par l'autheur mesmes : auecq' plusieurs aultres opuscules ; le tout mis de nouueau en lumiere par le dict autheur, comme on pourra veoir en la page suyuante. *On les vend à Poictiers, en la bouticque de Iacques Bouchet, près les Cordeliers, et à l'enseigne du Pelican, par Iehan et Enguilbert de Marnef*, 1545, in-fol., mar. b., d. s. tr. 50— »

537 **Grandidier (l'abbé)**. Histoire ecclésiastique militaire, civile et

littéraire de la province d'Alsace. *Strasbourg*, 1787, 2 parties en 1 vol. in-4, cart. . . . . 10— »

Les pièces justificatives se composent d'une table chronologique, historique et généalogique des diplômes, chartes, titres, actes concernant la province d'Alsace.

538 **Godeffroy de Boulion.** La genealogie auecques les gestes et nobles faitz darmes du tres preux et renomme prince Godeffroy de Boulion et de ses cheualereux freres Beaudouin et Eustace : issus et descendus de la tres illustre lignee du vertueux cheualier au Cyne, auecques aussi plusieurs autres croniques et histoires miraculeuses, tant du bon roy sainct Loys, comme de plusieurs autres puissans et vertueux cheualiers. *Imprime à Paris par Michel le Noir*, 1511, pet. in-fol., mar. r., comp. à nerfs, large roulette, d. s. t. (*Superbe rel. de Beauzonnet.*). . . . . 480— »

539 **Grosson (J.-B.-B.).** Recueil des antiquités et monumens marseillois qui peuvent intéresser l'histoire et les arts. *Marseille*, 1773, in-4, br. (*41 planches représentant d'anciennes médailles, monnoies et autres objets d'antiquités*). 14— »

540 **Hartshorne (the Rev. C.-H.).** The Book rarities in the university of Cambridge illustrated, by original letters and notes biographical, literary, and antiquarian. *London*, 1829, 1 vol. grand in-8, pap. vél. fort, cart. en toile. . .. . 36— »

Ouvrage tiré à très petit nombre, imprimé avec luxe, et vignettes en bois d'une très belle exécution.

541 **Hedelin (F.).** Des Satyres, brvtes, monstres et démons; de levr natvre et adoration, contre l'opinion de ceux qui ont estimé les Satyres estre une espèce d'hommes distincts et séparés des adamicques. *Paris*, *N. Bvon*, 1627, in-8, vél., t. d. 10— »

542 **Histoire d'Hérodote**, traduite du grec, avec des remarques historiques et critiques, un Essai sur la chronologie d'Hérodote, et une Table géographique. *Paris*, *an* XI (1802), 9 vol. in-4, en pap. vél., br. . . . . 50— »

543 ——— de la Glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs vallées, par H. Arnaud, 1710, pet. in-8 rel. en beau vélin. 68— »

Voir, sur ce vol. excessivement rare et très recherché, le Bulletin de 1837, pag. 465, en disant qu'un exempl. mal conditionné avoit été vendu 140 fr.

544 ——— des Vaudois, divisée en 3 parties, par Jean-Paul Perrin. *Genève*, 1618, pet. in-8, rel. en parch., avec quelques lignes d'envoi, et la signature de l'auteur.

Bien plus curieux que le précédent, parce qu'il renferme des étymologies de la langue romane. . . . . 40— »

545 **Histoire** (l') et Recueil de la triumphante et glorieuse victoire obtenue contre les seduyctz et abusez lutheriens mescreans du pays Daulfays (d'Austrasie) et autres, par très hault et très puissant prince et seigneur Anthoine, par la grace de Dieu, duc de Calabre, de Lorraine et de Bar, etc., en deffendant la foy catholique, nostre mere l'Eglise, et vraye noblesse, à l'utilite et prouffit de la chose publicque. *Paris, Anth. Jos.*, 1526, in-fol. goth., v. f., t. d., fig. en bois. . . 70— »

546 ——— littéraire de la Congrégation de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît, où l'on trouve la vie et les travaux des auteurs qu'elle a produits depuis son origine, en 1618, jusqu'à présent, avec les titres, l'énumération, l'analyse, les différentes éditions des livres qu'ils ont donnés au public, etc. *Paris*, 1770, in-4, basane. Exempl. en gr. pap., non rog. 18— »

547 ——— ou Description galante de la ville de Soissons, avec un Recueil de pièces fugitives; dédiée aux dames. *La Haye*, 1744, in-8, d.-rel., v. f., à nerfs, n. rog. (*Kœhler.*). . 4—50

548 **Historial** (l') **du Jongleur**, Chroniques et Légendes françaises, publiées par MM. Ferdinand Langlé et Emile Morice, ornées d'initiales, vignettes et fleurons en or et en couleur, imités des manuscrits originaux. *Paris, F. Didot*, 1829, in-8 goth., cartonné. . . . . 24— »

549 **Incomincia** la passione de Christo historiata in rime uulgari secondo che recita e representata de parola in parola la dignissima Compagnia de lo Confallone di Roma la venerdi santo in lo loco ditto coliseo dice langelo. *Stampata, per M. Silber alias Franck in Roma*, 1515, *pet. in-4*. . . . 35— »

Vol. que je ne trouve cité nulle part, mais dont l'un des auteurs, Juliano d'Asti, est mentionné dans le supplément de Brunet pour un un autre ouvrage.

550 **Irail** (l'abbé). Histoire de la Réunion de la Bretagne à la France, où l'on trouve des anecdotes sur la princesse Anne, fille de François II, dernier duc de Bretagne, femme des rois Charles VIII et Louis XII. *Paris*, 1764, 2 vol. in-12, d.-rel., 8— »

551 **Juvenal** (**Decius Junius**) et A. Persius Flaccus. Satiræ. *Londini, typis J. Brindley*, 1744, pet. in-12, mar., large dent., doublé de tabis, tr. d. . . . . 5— »

552 **Laudivius**. Epistole Thurci P. Laudiuium Hierosolimitanum equitem aggregate. *Impresse Lugduni, per Joan. Marion*,

sumptibus et expensis Romani Morin bibliopole ejusdem civitatis, 1520, pet. in-4 de 40 pages, gravures en bois à chaque page. Bel ex. rel. en mar. bl. . . . . 45— »

Je n'ai point trouvé citée cette jolie édition dans les bibliographes.

553 **Lebeuf** (l'abbé). Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissemens à l'histoire de France et de supplément à sa Notice des Gaules. *Paris, Barrois*, 1738, 2 vol. in-12, d.-rel., v. à nerfs, n. rog. (*Kœhler.*) . . . . . 12— »

Parmi les dissertations fort curieuses qui composent ces deux volumes, l'on remarque les suivantes : Sur le lieu de bataille donnée par les troupes de Chilpéric, en 583. — Eclaircissement sur celle donnée en 596 et 600. — *Idem* sur celle de Fontenay, 841. — De l'état des sciences dans les Gaules, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du roi Robert. — Etat de la poésie, etc. — Sur la position du Metiosedum, lieu voisin de Paris. — *Sur Vellaunodunum* et *Genabum*. — Remarques sur les dons faits aux rois de France et sur des livres offerts à la bibliothèque de Charles V, et ceux donnés en étrennes au duc de Berri, etc.

554 **Le Gendre**. Les Mœurs et Coutumes des François dans les premiers temps de la monarchie. *Paris*, 1753, in-12, br. (*Avec une bonne table des matières.*). . . . . 2— »

555 **Libri Philomusi panegiri** ad regem tragœdiam de Thurcis et Suldano dialog. de heresiarchis. *Argentinæ, Gruninger*, 1497, pet. in-4, fig. en bois, mar. br. Très bel exempl. 45— »

Volume composé de 52 feuillets, sig. A. L., gravures en bois en fort grand nombre, quelques unes très singulières ; je ne l'ai pas vu cité dans les bibliographes.

556 **Livre** (le) **des presaiges dv divin Hyppocrates**, diuisé en troys parties. *Item* la Protestation que le dict Hyppocrates faisoit faire à ses disciples. Le tout nouuellement translaté par maistre Pierre Vernei. *A Lyon, chés Estienne Dolet*, 1542, in-8, v. f., d. s. t. (*Muller.*). . . . . 20— »

557 **Lyon Marchant**. Satyre françoise sur la cōparaison de Paris, Rohan, Lyon, Orleans, et sur les choses memorables depuys lan mil cinq cens vingt-quatre. Soubz allegories, et enigmes par personnages mysticques iouée au collége de la Trinité, à Lyon. *Lyon, par Pierre de Tours*, 1542, in-8, mar. violet, comp., d., n. r. (*Réimpression tirée à 40 ex.*). . . 30— »

558 **Jesvs-Maria** (R. P. **Ignace de**). La Vie et éminentes vertus de saint Maur, abbé. *Paris*, 1640, in-8, d.-rel. . 6— »

Ce volume traite de plusieurs antiquités de l'ordre de Saint-Benoît ; de la sainte vie des premiers bénédictins de France ; de la fondation de leur premier monastère, et de celui qui est à deux lieues de Paris, etc. ; et ensuite de quelques miracles récens de ce grand saint ; la fondation de la chapelle de Notre-Dame.

559 * **Mabillon (Dom Jean).** Histoire des contestations sur la diplomatique, avec l'analyse de cet ouvrage. *Naples, Jean Gravier*, 1767, in-8, br. . . . . 3— »

560 **Mabillon (Dom J.) et Dom M. Germain.** Iter italicum litterarium annis M.D.C.LXXXV et M.D.C.LXXXVI. *Lutetiæ-Parisiorum*, 1687, in-4, rempli de figures, veau antiqué, rel. neuve. (*Ex. chargé de notes manuscrites*). . . . . 10— »

A joindre au Voyage littéraire des deux bénédictins.

561 **Maillot (J.).** Recherches sur les costumes, les mœurs, les usages religieux, civils et militaires des anciens peuples, d'après les auteurs célèbres et les monumens antiques; publiées par J. Martin. *Paris*, an XII (1804), 3 vol. in-4, v. r. 286 planches. (*Bon ex.*). . . . . 65— »

562 **Marguerite de la Marguerite des princesses**, très illustre royne de Navarre. *Paris, B. Preuost*, 1554, 2 tomes en 1 vol. pet. in-12, mar. . . . . 65— »

563 **Marguerite de la Marguerite**, princesse très illustre, reine de Navarre. *Lyon, J. de Tournes*, 1547, 2 tomes en 1 vol., pet. in-8, mar. vert. Très bel exemp. (*Elégante reliûre de Beauzonnet.*). . . . . 140— »

564 **Marsden (William).** The history of Sumatra, containing an account of the government, laws, customs and manners of the native inhabitants, with a description of the natural productions, and a relation of the ancient political state of that island. third edition with additions and plates. *London*, 1811, in-4, d.-rel., mar. . . . . 32— »

565 * **Mayer (de).** Galerie philosophique du XVIe siècle. *Paris*, 1783, 2 vol. in-8, brochés. . . . . 10— »

Cet ouvrage, qui n'est pas clairement expliqué par son titre, renferme des recherches curieuses sur l'histoire du XVIe siècle. Une bonne table des matières, à chaque volume, en facilite les recherches. On y remarque beaucoup de pièces originales, entre autres sur la duchesse d'Etampes; — sur un arrêt rigoureux contre les protestans; — Banque de Lyon; — la Barbe sous François Ier; — Brusquet, fou du roi; — lettre de félicitations du cardinal de Lorraine sur la Saint-Barthélemy; — on coucha sans chemise jusqu'à Henri III; — réformes dans les banquets et festins; — luxe des femmes; — sur les massacres de Vassy, Sens, Tours; — les Tournois; — et enfin une foule d'articles intéressans et curieux.

566 **Mémoires** historiques et critiques pour l'histoire de Troyes (par

Groley). *Paris*, 1774, 3 vol. in-8, v. m., ornés de plusieurs planches. . . . . 15— »

567 **Mémoire** pour le procureur général au parlement de Provence, servant à établir la souveraineté du roi sur la ville d'Avignon et le comtat Venaissin. 1769, 2 vol. in-8, rel. (*Rare*). 28— »

Ouvrage généralement attribué au procureur général Monclas, disent les continuateurs de Lelong, tome IV, pag. n° 38324; il est plein de pièces historiques, et très rare.

568 **Mémorial portatif* de chronologie, d'histoire industrielle, d'économie politique, de biographie, etc. (par M. de l'Aubepin). *Paris*, 1829, 2 forts vol. in-12, br. de 1325 pages. 10—»

Petite encyclopédie historique contenant :

1°. Les dates des évènemens et des faits les plus remarquables de l'histoire générale, considérée spécialement sous les rapports religieux, politique, scientifique et littéraire;

2°. Des détails étendus sur l'origine et la succession des inventions ou procédés les plus généralement employés dans les diverses branches d'industrie; de nombreux renseignemens sur les traditions, superstitions, cultes et croyances, mœurs, usages, costumes, théâtres, établissemens scientifiques, industriels et d'humanité des principales nations du monde;

3°. Des particularités historiques sur les phénomènes les plus extraordinaires arrivés dans tous les pays, comme les *chutes d'aérolithes*, les *apparitions de comètes*, les *longévités*, les *pestes*, *épidémies*, *maladies contagieuses*, etc.;

4°. Un grand nombre de faits statistiques, philanthropiques, économiques, de toute nature; des tableaux présentant : la puissance comparative des principaux états, leur population, leurs dettes, leurs revenus, leurs armées et leur marine; le nombre et la nature des condamnations prononcées par les tribunaux françois; la population, la mortalité moyenne et la dépense des hôpitaux et hospices civils; enfin des relevés de divers genres, spéciaux aux villes de Paris, de Londres, etc.;

5°. Plusieurs actes politiques importans publiés depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours;

6°. Une *table biographique* donnant les dates de la naissance et de la mort d'un grand nombre de personnages célèbres dans la politique, les sciences, les lettres et les arts;

7°. Enfin une *table alphabétique* très détaillée de toutes les matières contenues dans l'ouvrage.

569 **Ménestrier** (François). De la chevalerie ancienne et moderne, avec la manière d'en faire les preuves, pour tous les ordres de chevalerie. *Paris*, 1683, in-12, v. f. (Muller.) . . 12— »

570 ——— Le véritable art du Blason et de l'origine des armoiries. *Lyon*, *Benoist Coral*, 1671, in-12, v. f. (Muller.). 12— »

571 **Messance**. Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques provinces et villes du royaume, avec des réflexions sur la valeur du blé,

tant en France qu'en Angleterre, depuis 1674 jusqu'en 1764. *Paris*, *Durand*, 1766, 1 vol. in-4, br. . . . 5— »

572 * **Millin** (A.-L.). Dictionnaire des beaux-arts. *Paris*, 1806, 3 vol. in-8 de 819—742, et 826 pages à 2 colonnes, publiés à 45 fr. . . . . 15— »

Cet ouvrage fait partie de ceux adoptés par le gouvernement.

573 **Moreau de Beaumont.** Mémoires concernant les impositions et droits en Europe, avec des supplémens, tables alphabétiques et chronologiques, par Poullin de Viéville. *Paris*, 1787, 5 parties, in-4, v. m. . . . . 25— »

Ouvrage rempli de recherches importantes sur l'histoire ancienne et moderne, sur l'origine de la gabelle en France. — Des Ordonnances du roi Jean, de Charles V et Charles VI, Louis XII, François Ier et Henri II. — Origine et définition des Aides, etc.

574 **Nummo (de) Pantheo Hadriani** Imperatoris, ad illustrissimum sphanhemiun dissertatio, in qua præter nonnulla de consecrationibus veterum, illarumque origine, peculiaris quædam instituitur comparatio inter Hadrianum, Alexandrum M. multaque illis communia demonstrantur. *Lugduni-Anissonios*, *Joan. Posuël et Cl. Rigaud*, 1690, in-4, v. ant. rel. neuve, fig. dor. (*Le texte*). . . . . 7— »

575 **Ogier le Dannoys**, duc de Dannemarche, qui fut lung des douze pers de France, le quel auec le secours et ayde du roi Charlemaigne, chassa les payens hors de Rome, et remist le pape en son siège, et fut longtemps en France, puis reuint comme vous pourres lyre cy apres. *A Paris*, *par Nicolas Bonfons*, (s. d.) in-4, fig. en bois, v. f. (*très rare*), un peu piqué. . . . . 190— »

576 **Œuvres (les) et mélanges poétiques** d'Estienne Jodelle. *Paris*, *Robert Le Fizellier*, 1583, in-12, mar. r., cor., dent., tr. dorée. . . . . 25— »

577 * **Origine (de l')**, des usages, des quantités et des mélanges de la raison et de la foi (par Dutoit Mambrini, ministre protestant). *Paris*, (*Lausanne*), 1790, 2 vol. in-8, br. 4— »

578 **Pandora.** Iani Oliverii Andivm hierophantæ. *Lugduni*, *apud Step. Doletum*, 1541, in-4, v. f, d. s. t. (*Muller*). 18— »

579 **Papin.** Histoire générale de la Provence. *Paris*, *Moutard*, 1777, 4 vol. in-4, d.-rel., n. rog. . . . . 38— »

580 **Passe-temps (le) du sexe**, contenant un recueil de contes

libres et gaillards; ouvrage nouveau par M. Libertinus. *Cythère*, 1777, in-8, d.-rel, v. f. à n. n. r. (*Kœhler*). 10 — »

581 **Pichler** (**P.-Jos.**). Historia Imperatorum romano-germanicorum in Universitate viennensi methodice tradita, sæculum I imperatores Carolingi. *Viennæ-Austriæ*, 1753, pet. in-8, de 832 pages, br. . . . . 6— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

582 **Bibliotheca hulthemiana**, ou Catalogue méthodique de la riche et précieuse collection de livres, et des manuscrits délaissés par Charles Van Hulthem, collection qui forme aujourd'hui la bibliothèque royale de Bruxelles. *Gand*, 1836-38, 5 vol. in-8, très forts, br. . . . . 50— »

583 **Catalogue analytique** des archives de M. le baron de Joursanvault, contenant une précieuse Collection de manuscrits, chartres et documens originaux, au nombre de plus de quatre-vingt mille, concernant l'Histoire générale de France, l'Histoire de la Noblesse et l'Art héraldique, avec un grand nombre de chartes anglo-françaises et de pièces historiques sur la Belgique, l'Italie et quelques autres États de l'Europe. *Paris*, 1838, 2 beaux vol. in-8 br., avec facsimilés de manuscrits. . . . . 10— »

584 **Caumont** (**de**). Histoire sommaire de l'architecture religieuse, civile et militaire au moyen-âge. 1838, 1 vol. in-8, et atlas in-4 oblong, br. . . . . 15— »

585 **Chroniques** (**les grandes**) **de France**, selon que elles sont conservées dans l'église de Saint-Denis, en France (publ. par M. Paulin Paris, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres). *Paris*, 1828, tome IIIe, pet. in-8, cart. à l'anglaise. . . . . 6—60

Cette excellente publication se poursuit avec rapidité; le tom. IV sera publié au mois d'août prochain.

586 **Chronique des ducs de Normandie**, par Benoît, trouvère anglo-normand du XIIe siècle, publiée pour la première fois d'après un manuscrit du Musée britannique, par Fr. Michel. *Paris, impr. roy.*, 1837-1838, 2 vol. in-4, br. (*Publication du gouvernement.*). . . . . 24— »

587 **Combes et Tamisier**. Voyage en Abyssinie, dans le pays des

Galla, de Choa et d'Ifat, précédé d'une Excursion dans l'Arabie-Heureuse et accompagné d'une carte de ces diverses contrées, 1835-37. *Paris*, 1838, 4 vol. in-8, br. . 32— »

588 **Essai sur les Fables indiennes** et sur leur introduction en Europe, par A. Loiseur-Deslongchamps, suivi du Roman des Sept Sages de Rome, en prose, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la Bibliothèque royale, avec analyse et des extraits du Dolopathos, par Le Roux de Lincy, fort vol. in-8, avec facsimilé. *Paris*, 1838. . . . . 10— »

Papier vélin, tiré à 20 exempl. . . . . 20— »
Ouvrage pour servir d'introduction aux fables des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiées par M. Robert.

589 **Francisque Michel.** Lettre à mademoiselle Louisa Stuart Costello sur les Trouvères français des XIIe et XIIIe siècles. *Londres, C. Whittingham*, brochure in-8. . . . 6— »

Cette pièce, non destinée au commerce, n'a été tirée qu'à un très petit nombre d'exempl.

590 **Golfridi de Monemuta vita Merlini.** Vie de Merlin attribuée à Geoffroy de Monmouth; suivie des prophéties de ce barde tirées du IVe livre de l'histoire des Bretons; publiée d'après les manuscrits de Londres, par Francisque Michel et Thomas Wrigth. *Paris*, 1837, grand in-8, br. . 12—»

591 **Inventaire des archives de la chambre des comptes**, précédé d'une notice historique sur les anciennes institutions; publié par ordre du gouvernement sous la direction de M. Gachard, archiviste général. *Bruxelles*, 1837, in-fol., tom. Ier, cart. 25— »

592 **Lacroix Jacob (P.)**, bibliophile. Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire. *Paris*, 1838, brochures in-8 (*tirées à 50 ex. numérotés*).

N°s 1. Sur la mort tragique de la comtesse de Chateaubriand. . . 8—»
2. Evocation d'un fait ténébreux de la Révolution française. 6—»
3. Sur la bibliothèque historique du P. Lelong. . . . . 4—»
4. *Idem, idem*. . . . . 4—»

593 **Langlois (L.-H.)** du Pont-de-l'Arche. Stalles de la cathédrale de Rouen, avec treize pl. gravées. *Rouen*, 1838, in-8, br. (*D'une charmante exécution.*). . . . . 7— »

594 **Marion du Marsan.** Histoire du cabinet des médailles antiques, et pierres gravées, avec une notice sur la bibliothèque royale, et une description des objets exposés dans cet établissement. *Paris*, 1838, in-8, br. . . . . 3—50

595 **Moreau-Christophe** (M.-L.-M.). De la Réforme des prisons en France, basée sur la doctrine du système pénal et le principe de l'isolement individuel. *Paris,* 1838, in-8, br. 7— »

596 **Reiffenberg** (le baron de). Chronique rimée de Philippes Mouskes, évêque de Tournay au XIIIe siècle, publiée pour la première fois, avec des préliminaires, un commentaire et des appendices. *Bruxelles,* 1838, in-4, fig., tom. IIe, qui vient de paraître. . . . . 30— »

Ce volume commence par une introduction de 321 pages; le texte, y compris la table, le glossaire, 880 pages, 2 fig. d'après le manuscrit, dont l'une représente la mort de Charles le Chauve, et l'autre Pierre l'Hermite exhortant les Croisés à délivrer le temple de Jérusalem.

Nous aurons occasion de parler plus amplement de cette excellente publication.

597 **Roman** (le) **de brut**, par Wace, poète du XIIe siècle, publié pour la première fois sur le *Mss.* de la bibliothèque de Paris, avec un commentaire et des notes par Le Roux de Lincy. *Rouen,* 1838, tom. IIe in-8, br. . . . . 10— »

Papier vélin. . . . . 20— »

Cet ouvrage, qui vient d'être terminé, se compose de 2 vol. in-8 et de la description des *Mss.*, 1 vol. mince.

598 **Trois lettres d'Alix de Champé**, dame de Vendières, au duc de Lorraine, Raoul le Vaillant, M.CCC.XXXIV-M.CCCXI.VI; et de l'abbaye de Beaupré; sépulture ducale. *Nancy,* 1838, in-4, cart., fig. dans le texte. . . . . 6— »

Tiré à cent exemplaires.

Notices contenues dans le cinquième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 3e série.

Rapport à M. le Ministre de l'instruction publique sur les anciennes traductions de la Bible en langue vulgaire.

Mémoires du comte d'Ongnies.

Nouvelle bibliographique.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Eperon, n° 7. — Août 1838.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 6. — 3e SÉRIE.

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

AOUT 1838.

VERSION

DE LA

LÉGENDE DE JOURDAIN DE BLAYE,

ATTRIBUÉE A UN BELGE,

par

LE BARON DE REIFFENBERG,

Membre de l'Académie royale de Bruxelles, de l'Institut de France, des Académies de Berlin, Turin, Batavia, Rhode-Island, etc.

Dans la séance du 9 mai 1837, j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie d'un manuscrit de la bibliothèque de Tournay, contenant une de ces légendes épiques du moyen-âge, que la philologie moderne recherche avec un empressement si légitime. M. Arthur Dinaux, qui a publié sur les trouvères du nord de la France un ouvrage remarquable, et qui en prépare un autre sur les anciens poètes de la Belgique, ayant vu ce volume, a bien voulu m'avertir qu'il pensoit que je l'avois décrit d'une manière incomplète, attendu qu'il doit renfermer, à son avis, le roman d'*Amiles et d'Amis* (1) avec celui de *Jourdain de Blaye*, et non pas seulement ce dernier, ainsi que je l'avois avancé. La vérité est cependant que le précieux *Codex* présente exclusivement les aventures de Jourdain, dont la naissance est racontée dès le second feuillet. Ce qui a pu induire en erreur ceux qui ne l'ont pas lu tout entier, c'est ce passage du commencement :

> Doon ot XII fieux de se feme engenrés,
> Et s'ot autant de filles où moult ot de biautés.

(1) Sur la légende d'Amiles et d'Amis, outre MM. Mone et Piers, que nous avons cités ailleurs, on consultera De Klerk, *Brab. Yeesten, tweede boek*, v. 23-632; *Acta sanct.*, octob., VI, 124; De la Rue, *Essai sur les Bardes*, I, 94-95.

De l'une de ces filles yssy en vérités
Cieux de qui che romant d'Amiles est fondés (1).

Mais ce qui suit dissipe immédiatement l'illusion.

Le roman de Jourdain, *de la geste de Doon de Maienche*, appartient aux traditions du midi de la France. Il ne paroît pas que nos vieux rimeurs flamands, qui travailloient si volontiers sur des textes françois, se soient exercés sur ce sujet, du moins ne trouvons-nous aucune trace d'imitation ou de traduction parmi les fragmens recueillis ou mentionnés par MM. Willems, Mone, Hoffmann de Fallersleben et L.-P.-C. Vanden-Bergh. Cependant il est possible que la Belgique romane s'en soit préoccupée. Comme la plupart des grandes légendes populaires qui étaient moins la propriété d'un individu que celle d'une époque, les faits de Jourdain n'ont pas été célébrés, en françois, dans une rédaction unique. Le texte de Tournay est, en effet, différent de celui de Paris pour le rhythme et même pour le fonds. Voici le début du manuscrit que M. Fr. Michel nous a fait connoître :

Oiez, seignor, que Dex vos bénéie,
Li glorioz, li fiz sainte Marie,
Bonne chanson qui est vielle et antie;
Elle est molt bonne, si fait très bien à dire
D'Ami défine et dou preu conte Amile, etc. (2).

Il suffit de comparer ce passage avec les vers dont vous avez entendu la lecture, pour vous convaincre de la disparité des deux poèmes. Celui de Tournay, à en juger par la sobriété du merveilleux, par la marche historique de la composition, ainsi que par le dialecte, me semble appartenir à la Belgique, je ne dis pas à la Belgique d'aujourd'hui, que la politique et la guerre ont si cruellement morcelée, mais à cette vaste Belgique d'autrefois, qu'on n'a pu mutiler sans préparer au monde d'interminables dissentions. Qui sait même si le fécond Adenez (3) n'est pas pour quelque chose dans cette œuvre de longue haleine?

On a droit de s'étonner que, dans un temps où la langue n'étoit pas fixée, elle se divisât en une foule de dialectes distincts les uns des autres. Il semble qu'alors tout ait été confusion, arbitraire, et pourtant des nuances quelquefois délicates, imperceptibles à notre finesse d'analyse, caractérisaient les langages des diverses provinces gallicanes. Quènes de Béthune n'écrit-il pas :

(1) *Bulletins de l'Acad.*, t. IV, n° 5, p. 246, notice tirée à part, p. 4; *Phil. Mouskes*, II, CCLVIII.

(2) Préliminaires de la *Chanson de Roncevaux*, p. XXXI. Raynouard, *Journal des Savans*, juillet, 1833, p. 389.

(3) M. Ferd. Wolf s'afflige de voir un écrivain comme Millevoye ranger Adenez parmi les *troubadours*. *Uber die neuesten Leistungen der Franzosen fuer die Herausgabe ihrer National-Heldengedichte*, Wien, 1833, in-8, p. 64.

Encoir ne soit ma parole *françoise*,
Si la puet-on bien entendre en *françois*,
Ne cil ne sont bien appris ne cortois
Qui m'ont repris, se j'ai dit mot d'*Artois*,
Car je ne fus pas norriz à Pontoise (1).

Un passage d'*Anséis de Carthage* permet d'affirmer que le roman parlé dans le Hainaut, par exemple, étoit considéré comme une langue à l'égal du *roman françois* proprement dit, et ayant son existence individuelle. Le roi sarrasin Marsile se dispose à envoyer à Charlemagne deux des siens, qui savoient toutes les langues parlées dans les Gaules :

L'uns est Faburs, li preus est li courtois,
L'autres a non matifiers li bon rois :
Bien savent tuit et Flamenc et François,
Normant, Breton, *Hainuier* et tiois (2).

Or c'est dans le dialecte *hainuier* que semble rédigée la version de Jourdain, dont je parle. Ce roman confirme les observations suivantes, qui se déduisent de l'étude des plus anciens poèmes en langue d'*oïl :*

1°. Le caractère affecté par ces épopées primitives est historique ;

2°. Le merveilleux y est employé avec ménagement et comme moyen subalterne ;

3°. L'amour n'y joue qu'un rôle accessoire et ne s'y montre jamais empreint de cette exaltation, de ce spiritualisme ni de cette rêverie que nous prêtons à une chevalerie imaginaire et convenue ;

4°. On n'y trouve pas de vestiges de ces origines troyennes par où débutent avec orgueil nos vieilles chroniques, et auxquelles font allusion les *sagas* du nord ainsi que le poème latin d'Attila et de Waltharius, composition que F.-C.-J. Fischer et Fred. Molter avoient crue du VIe siècle, tandis que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* la placent au Xe, et qui est évidemment une transformation d'une légende teutonique antérieure (3). On y lit :

Nobilis hoc Hagano fuerat sub tempore tyro
Indolis egregiæ, veniens DE GERMINE TROJÆ.

(1) *Romancero*, p. 83. De Sinner, qui a publié avec assez d'incorrection, mais, en 1759, des extraits de diverses poésies des XIIe, XIIIe et XVIe siècles, y cite le *Ms.* de Berne, no 389, où se trouvent des chansons de Cuno de Béthune, Jean Charpentier et Moniot d'Arras, Jacques de Cambrai, Audefroi le Bâtard, du duc de Brabant, et de *Pierre de Gand.* Il remarque que Fauchet (appelé par erreur le père Fauchet dans la *Revue rétrospective*, février 1837, p. 313) cite quelques vers de *Cuno* ou *Quènes de Béthune*, en les attribuant au châtelain de Coucy.

(2) *Ms.* de la Bibliothèque royale de Paris, no 169.

(3) *Ph. Mouskes*, II, 656.

Pour le dire en passant, ces origines troyennes, indépendamment des traditions qui font aborder dans les Gaules des colonies sorties d'Ilion, ne pourroient-elles pas avoir pris leur source ou leur développement dans cette circonstance que, vers la fin du 1er siècle, Trajan établit, dans le pays où les Sicambres soumis par Tibère avoient été déportés, une colonie appelée *Trajana* à cause de lui, et dont le nom a été changé depuis en *Trojana?* Or, cette colonie n'est autre chose que Santen, la capitale de Sigemunt, roi des Pays-Bas, dans les *Nibelungen*, le berceau des fables épiques allemandes :

Do wühs in Niderlanden eins vil edelen chuneges chint,
Des vater der hiez Sigemunt, sin' müter Sigelint,
In einer richen bürge, witen wol bechant,
Nidene bi dem Rine, din was ze SANTEN *genant.*

Busching cite des médailles des XIe et XVe siècles où Santen est effectivement appelée *Troja* (1).

Je transcris ici de nouveaux fragmens du roman de *Jourdain de Blaye*, pour prouver ce que j'ai allégué tout à l'heure :

F° IJ V. Assis sont au souper en le salle pavée,
Et quant eurent mengiet tout à leur destrée,
Les napez ont osté la mainsnie privée.
Evous le mal de coy mainte dame est pénée,
5 Qui saizi Ermengart, la contesse senée.
Se lui aide tant Dieux et sa virge loée
Qu'au plaisir de Dieu fu d'un biau fil délivrée,
Dont le dame fu moult au cuer espoentée,
Car li enfés avoit (c'est vérité provée),
10 Une gambe plus blanc que n'est la flour en prée,
Vermeille et noire est l'autre com couleur affinée.
Dont Ermengart estoit moult tristre en sa pensée,
Que petit s'en faly qu'elle ne fu finée.
Mais sur l'espaule avoit asize et ordenée
15 ij crois dont cascune est vermeille et coulourée.
De chou fu la ducoise assés resconfortée
F° IIJ r. Et l'en revint liesse c'ou cuer li est entrée.

. . . . . .

F° IIIJ V. Or eult li fieux Gérart au corage aduré
Batesme rechéut au plaisir Dame-Dé,
20 Et ot à non Jourdain, li perfais en biauté,

(1) Moke, *Des principales branches de la race germanique* dans les *Nouv. Arch. hist.*, oct. 1837, p. 368.

VERS 1 *Pavée*, voy. v. 39, *salle voutie*, etc.

2 *Destrée*, *destrcée*, appétit. *Destrar*, dit Roquefort, signifie *mesurer*. *Destraée*, *destréée*, seroit ici la mesure de l'appétit.

16 *Ducoise*, appelée *contesse* au vers 5. Ces dignités étoient souvent prises l'une pour l'autre.

17 *L'en*, pour *lui en*.

18 *Aduré*. Garin, I, 65 :

Fromons, Guillaumes et Bégons l'*adurés*.

Dont li pères eult moult le cuer resconforté.
Et li contes Reniers, qui ot le poil mêlé,
Et la gente Erenbours, sa feme au cuer sené,
L'ont en ung rice drap de soie envolepé
25 C'un (*c'on*) avoit d'un hermin outremarin fouré,
Puis li ont fait un bierch moult ricement doré,
Les pières qui y sont valent une cyté,
Et en une litière ont l'enfanchon posé,
Et puis ont à Gérart le congiet demandé
30 Et à dame Ermengart au gent cors naturé.
F° v. r. Et y leur ont donné volontiers et de gré,
Non pour quant qu'Ermengart a grant deul demené
Pour l'enfant qu'on li a sy jouvenet osté.
Mais li contez Gérart l'a biel resconforté
35 Et chou que Dieux l'avoit par son angele (*ange*) mandé
C'on éuist de l'enfant la dame délivré
Et au conte Renier et quergiet et donné.
Chou a fait que le dame a son grant deul cessé.
Et Reniers est venus en son palais pavé.
40 A Vautanus sur mer, le castiel bien fremé,
S'a le petit Jourdain moult ricement gardé
Avoec j sien enfant Gérardin le sené,
C'on tenoit de Jourdain i tout seul mois aisné.
Moult sont ly doy enfant plain de très grant biauté,
45 Gérardins et Jourdains sont tous doy d'un aé.
Et tant les eut Reniers et la dame gardé,

22 *Le poil mêlé*, Ph. Mouskes, vcés 15637, et *Gloss. roman*, II, 853 au mot *menlée*.

24 *Envolepé*, Ph. Mouskes, vers 8007 et 11425. Cette forme est plus près du radical *involvere* qu'*enveloppé*.

26 *Bierch*, parmi d'anciens surnoms et sobriquets donnés jadis aux villes et villages de Flandre, et recueillis par MM. Mone et J. de Saint-Génois, on remarque *kindre* ou *kinderen van Yperen*, les enfans d'Ypres. Ce dicton rappelle ce passage du Renard latin, Mone, page 214, III, 1741 :

Non mea me mater *calatho* incunavit *iprensi*.

Grimm explique *calatho iprensi* par la molle éducation que l'on donnoit aux enfans à Ypres (Reinart, LXXXII). M. Bormans (*Notæ*, p. 284) dit : « *Calathus* de lanificio intelligendus... Yprenses sec. XII lanificio celebres. » Ces deux explications ne pourroient-elles pas se concilier, et ne dit-on pas encore aujourd'hui d'un jeune homme efféminé : *il a été élevé dans du coton?* Cependant on ne tarde pas à se rendre à l'interprétation de M. Bormans en examinant tout le passage :

Quid vero typicat quod non mihi vellera prosunt,
Me nisi lanifica non fore matre satum?
Non mea me calatho, etc.

Le sens est : qu'y a-t-il d'étonnant que je n'aime pas la laine? ma mère n'étoit pas une fileuse et ne m'a point bercé dans sa corbeille. Sur la signification propre de *calathus*, M. Bormans renvoie à Silius Italicus, II, 70, et à Catulle, *Nupt. Pelei*, 819.

37 *Quergiet*, dans le sens du vieux mot *encharger*.

39 *Pavé*, voy. v. I ; *palais marbrin*, etc.

40 *Vautanus*, ce nom a-t-il quelque rapport avec le *Vauvenice* de *Parise la Duchesse*? Cela n'est pas probable. *Fremé*, voy. vers 125.

Que cascuns ot iiij ans. Moult sont sage et sené
Et de l'escolle apris, duis et endoctriné,
Si très parfaitement qu'il ont latin parlé
50 Et qu'il sont hautemeut de leur âge letré.
Reniers les voit jouant, se a joie mené
Et sa femme Erenbors, la bielle au cors molé.
Et ont pris un conseil qu'à ce premier esté
Menroient Jourdainet à Blave le cité,
55 Pour son père véoir qui l'avoit engenré,
Et sa mère Ermengart, celle qui l'eut porté.
Mais il aront leur dis à brief tans retourné
(*Et*) déduit en tourment garnit d'aversyté
Que jà ne leur faura en jour de leur aé,
60 Se aront fain et froit et mainte povreté,
Et mainte grief prison et yvier et esté,
Dont ne seront vengiet en jour de leur aé,
Se ce n'est pas Jourdain au poil reciercelé :
Cieux fera leur vengance de bonne volenté.
F° v v. 65. Signeur, or faitez pais pour Dieu le tout poissant,
S'orez bonne canchon d'estore soufissant,
Dont li histoire est vraie et li vier sont pleisant;
C'est ensy que Reniers de Vautanus le grant,
Par dedens Vautanus garda Jourdain l'enfant
70 Et Gérardin, son fil, qui moult par fu vaillant.
A icet tamps, signeur, que je vous conte j quant
Y avoit en Bordiaux, une cité poissant,
Y avoit j traître, cuviert et soudoiant,
Fromont l'*eskaitivet* l'apiellent li auquant.
75 Ce ne fu point Fromont de Lens, je vous créant,
Qui ghéria Gierbiert ne les Lohorains tant,
Car ci au tans le roy Pepin furent manant,

59 *Aé*, âge, vie, *ævum*.
63 *Reciercelé*, bouclé, frisé, *in circulum*. Ce mot, employé dans le *Roman de la Rose*, l'est aussi dans *Parise la Duchesse*, éd. de M. de Martonne, 101 :

Gros fu par les espaules, graille par le baudré,
Il ot blonde le poil, menu, *recercelé*.

Le premier de ces vers se trouve dans *Garin le Loherenc*. *Voy*. ci-contre au vers 95. Cette épithète *reciercelé* n'est peut-être pas sans rapport avec les contumes des Francs, sous la première race, et leurs héros chevelus.
67 *Dont li histoire est vraie*, cette protestation de véracité est commune dans les trouvères. Au début d'*Anséis de Carthage*, nous lisons :

Seignour, oiés que diex vous béneie,
Li glorieus, li fiés Sainte Marie,
Canchon mult bonne et de grant seignorie.
Elle n'est pas faite de gaberie,
Ains est d'estoire de vielle anchiserie, etc.

Voy. l'analyse de ee roman par Le Roux de Lincy, *Revue françoise et étrangère*, avril, 1837, p. 30.
74 *L'eskaitivet*, *chaitif* ou *caitif* venant de *captivus*, *eskaitivet* ne signifieroit-il pas sorti de l'esclavage ?
76 *Ghéria*, guerroya ; *Lohorains*, ainsi dans le MS pour *Loherains*.

Et cy Fromons de coy icy vous vois contant,
Reigna au tamps Karlon, l'emperéor poissant;
80 Et sy parent sy furent, pour voir le vous créant,
Et Hainfroy et Heudry, cil doy félon tirant,
Qui furent fiz la serve, un mauvais convenant.
Cieux Fromons dont je vois l'istore prononchant,
Estoit dedens Bordiaux, en son palais plns grant;
85 Avec lui Aubewin, le cuviert soudoiant,
Aton et Berengier, Asselin et Hermant;
Que vous iroie-jou leplait plus alongant?
Bien furent iiij^{xx} du linage tirant.....

. . . . . .

F° VIII r. Moult fist li quens Gérart grant joie et envoisie,
90 Quant il seut que Fromons, que Dame-Dieu maudie,
L'estoit venus véoir par mer, en sa navie,
De Bordiaux, sa cité, en telle compaignie
Qu'à xx^{m} Bordelois du mieux de sa maisnie.
Dame-Dieu en loa et sa mère en grassie.
95 Aussy fit Ermengart, la bielle, l'eschevie.

82 *Qui furent fiz la serve*; *Berte*, éd. de M. P. Paris, 85 :

Bien avez oy dire que nommés fu Rainfrois
Li premiers enfés qu'eut en la serve li rois :
Li autres ot non Heudri; faus furent et renois.

84 *Bordiaux*, Garin, I, 288 :

A deux luettes de *Bordelle* la cit.

85 *Aubewin*, en latin *Alboïnus*. — *Cuviert soudoiant*, Ph. Mouskes, *Gloss.* II, 832. *Soudoiant*, qui reçoit *soudée*, est pris ici dans le sens méprisant de *mercenoire*.

86 Dans une version flamande d'*Oger-le-Danois*, Berenger et Hardré sont appelés *Herdreyd* et *Begegere*. F. J. Mone *Uebersicht der Nord-Volks literatur*, p. 39.

88 *Tirant*, Pezron, *Antiq. celt*, p. 419, tire ce mot du celtique *teyrn*, roi, *teyrnos*, royaume, *teyrnassu*, règne, expressions dont se servent encore les Gallois. Boxhorn, *Lex. ant. Brit.*, donne *mechdeyrn* pour celui qui commande souverainement. Cf. Wachter, *Gloss. Germ.*, col. 1732, Du Cange, VI, 1365. Dans le Renard latin, le roi de France est appele *Francus tyrannus*, liv. IV, vers 1239.

95 *L'eschevie* : à la taille svelte. Garin, I, 85 :

Aubris fu biaus, *eschevis* et molés,
Gros par espaule, graisles par le baudré.

Le second vers se retrouve dans *Parise la Duchesse*, p. 101 :

Gros fu per les espaules, grailles par lo baudré.

et II, 13 de Garin :

Gent ot le cors, molé et eschevé.

Enfin dans la *Chanson de Roland* :

Heingre ont le cors e graisle et *eschewid*.

Les miniatures des anciens manuscrits et la statuaire de la même époque

Par Blavez a mandé se gentieux bourgesie,
Et fait apareillier sa grant cevalerie,
Et fait pourtendre dras par sa cyté garnie,
Et puis se sont montez ès destriers d'Orquanie,
100 A plains cars sont yssus, s'ont leur voie acueillie
Et vont contre Fromons à le barbe florie,
Qui jà estoit montez au destrier de Surie
Droit sur le savelon et contre le maisnie.

. . . . . .

F° VIIJ J. Or est li quens Gérars dedens sa ville entrés
105 Entre lui et Fromons dont petit fu amés.
Moult fu li vieux Fromons des bourgois honnourez,
Vers le palais s'en vont anbedoy lés à lés
Et montent au dongon les marberins degrés.
Et li autre s'en vont pour prendre les hostez.
110 Moult fu li vieux Fromons conjoïs et fe festez
De la france ducoise, et très bien hounourés.
Ensy s'est cascuns d'iaux déduis et déportez
F° IX r. Jusques à tant qu'il fu le mengiez aprestés;
De tables fu pourpris li grans palais listez,
115 La viande fu preste et li souper cornés.
Cieux Fromons et Gérars sont assis lez à lés
Et la ducoise oussy et li autres barnés.
Ricez fu li mengiers qui là fu dispensés,
Que vous seroit de moy tous li faiz deviser?
120 Quant yl orent mengiet largement et assez,
Les napez sont ostiez, li digners est finés.
Fromons, qui ains ne fu de mal faire lassés,
A apellé Gérart et dit : « or m'entendés,
Gérart, biaux doux cousins; il est bien vérités
125 Que li contez de Fois est envers moy tourblés,
Et kalenge ma tière environ de touz lés
Et voet c'un denier soit de moi à lui dounés

confirment cette manière de comprendre la beauté et la grace. Dans *Garin de Montglave*, Ph. Mouskes, II, CCXL, vs. 49 :

Cil fu grans par espaules et membrés et qnarrez.

M. P. Paris, qui avait d'abord expliqué, dans *Berte*, le mot *eschevis* par *chevelu*, se prononce, dans *Garin*, pour *élancé* (*voy.* vs. 63).

98 *Et fait pourtendre dras*, coutume belge.

101 *Contre* répond au latin *obviam*.

107 *Lés à lés*, côte à côte.

114 *Listez.*, M. de Martonne renonce à donner une explication adéquate de ce mot, *Parise la Duchesse*, p. 50. Il est disposé à admettre que *palais listé* signifie palais dont le pavé est divisé par compartimens ; mais comme on disoit aussi *écu listé*, cette explication lui paraît insuffisante. Dans la *Chanson de Roncevaux*, p. 122, on lit :

Pent à son col un soen grant escut let :
D'or est la bucle et de cristal listet,

et dans le *Glossaire*, p. 194, M. F. Michel traduit *listet* par *à bandes*.

125 *Tourblés* pour *troublés*, comme *fremé* pour *fermé*, vs. 40.

127 *Denier*, dans l'original il n'y a qu'un *d*.

Cascun en a kavage de mes grans hiretez,
Mais trop mieux ameroie à estre desmembrez.
130 Or vous demant, biau nyez, se vers lui m'aiderez.....
. . . . . .

Dans ces fragmens on remarquera peut-être l'éducation donnée à Jourdain et à Gérardin, à qui l'on enseigne le latin dès l'âge le plus tendre et comme une connoissance essentielle. On ne laissera point passer non plus l'allusion au roman des Lorrains, que je considère comme une fable historique d'origine austrasienne (1) et qui, par conséquent, a dû être rappelée de préférence par un barde des mêmes contrées.

Les savans qui retrouvèrent Rome et Athènes sous les débris amoncelés par dix siècles se dépêchèrent bien vite de répudier leurs traditions nationales, et comme ils ne méprisoient pas moins les langues modernes, ils ne s'avisèrent même pas de l'intérêt philologique que pouvoient offrir les chants de leurs poètes (2).

Les modèles de l'antiquité, l'esprit philosophique, les voies nouvelles ouvertes à l'intelligence et même les tendances religieuses réduisirent donc au néant cette littérature des trouvères, on en rougit, on l'oublia, et il a fallu une époque de réaction, une époque où la disette du présent force à fouiller profondément dans le passé, pour exhumer ces reliques du moyen-âge.

128 *Kavage*, tribut, signe de vassalité. Quant au mot *vassal*, j'ai déjà montré, avec M. Granier de Cassagnae, qu'il appartenoit à la législation romaine la plus reculée. Dans Ennius se trouvoient les mots *vas* et *subvas* que le jurisconsulte d'Aulugelle croyoit empruntés au droit des *aborigènes* et des *Faunes* (non pas des *Francs*, comme on l'a erronément imprimé). *Ph. Mouskes*, II, 875.

(1) *Ph. Mouskes*, II, CCLXXIII.

(2) 4e *Mémoire sur les premiers siècles de l'Université de Louvain*, p. 96; on y cite un passage de Vivès.

SINGULIÈRE RELIQUE!

Il existe un petit livre de prières, imprimé en Italie au XVIIe siècle, qui est fort rare, car je ne l'ai vu annoncé dans aucune bibliographie ni dans aucun catalogue de bibliothèques. Ce n'est pas que le sujet soit extraordinaire, car c'est tout bonnement une SEMAINE SAINTE. Mais ce qui doit le faire rechercher, c'est un passage relatif à deux objets présentés comme merveilleux par la dévotion du temps, et dont l'un surtout est des plus singuliers et des plus bizarres. Rapportons d'abord le titre de l'ouvrage, nous donnerons ensuite le passage copié textuellement, avec la traduction. Ce petit livre de dévotion est intitulé :

OFFICIUM HEBDOMADÆ SANCTÆ *justa formam missalis et breviarii romani, Pie V. P. M. jussu editi, ad fidelium devotionem excitandam, adjunctis italico sermone declarationibus multarum rerum quæ sunt et dicuntur in earum recitatione. Per magistrum Hieronymum Joaninum è Capugnano, Bononiensem, instituti prædicatorum. Et in fine psalmis pœnitentialibus et orationibus : aggiuntovi un breve esame della conscienza, per bene e perfettamente confessarsi.* Venetiis, apud Petrum Turrinum, 1636, *pet. in*-12 *de* 334 *pag.* C'est à dire : « OFFICE DE LA SEMAINE SAINTE, selon la forme du missel » et du bréviaire romain, publié par ordre de Pie V, souverain » pontife, pour exciter la dévotion des fidèles, avec des détails, en » italien, de beaucoup de choses qui existent et qui y sont racon- » tées, par maître Jérôme Joannini de Capugnano, Bolonnois, » de l'ordre des frères prêcheurs. Et à la fin, aux psaumes péni- » tentiaux et aux prières est ajouté un court examen de conscience » pour se bien et parfaitement confesser. *A Venise, chez Pierre* » *Turrin*, 1636, *pet. in*-12 *de* 334 *pag.* »

Tel est le titre de ce livre rare, comme nous l'avons dit, et d'autant plus rare que le savant P. Jacques Echard, dans ses *Scriptores ordinis prædicatorum*, etc., Parisiis, 1719-1721, 2 *vol. in-fol.*, ne le cite (tom. II, p. 356, col. 2) que sur la foi d'autrui, et il avoue qu'il ignore en quelle langue sont écrites les explications du P. Joannini. Cette notice-ci sert donc à rectifier et à compléter l'article du P. Echard, l'un des meilleurs bibliographes professionnaux que nous possédions.

Quant à l'imprimeur-libraire, Pierre Turrin, il avoit pour enseigne parlante, selon l'usage du temps et conformément à son nom, une tour fortifiée, du sommet de laquelle s'élance à mi-corps une renommée.

Passons maintenant à l'objet de cette notice, c'est à dire à l'article singulier de ce livre, qui va nous prouver à quel point de crédulité on en étoit encore au XVIIe siècle. Il porte : 1° sur le *palmier* qui a fourni les rameaux qne l'on a répandus sur le chemin, lors de l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem, lequel palmier existe toujours et est aussi vert qu'au temps de la Passion; 2° sur la *queue de l'ânesse ou de l'ânon*, dont l'un porta et l'autre accompagna le Sauveur, lors de ladite entrée; laquelle *queue* est conservée précieusement chez les RR. PP. dominicains de Gênes. Voici le passage tel qu'il se trouve dans le petit livre en question, pages 11 et 12, sur le dimanche des Rameaux, *la Domenica dell' Olivo*; on lit:

Dalla parte d'Oriente stava il monte Oliveto, da Gierusalemme distante duo terzi di miglio, et in mezzo loro si vedeva la valle di Cedrone, allo quale avvicinandosi il signore le turbe vennero ad incontrarlo quattro giorni prima del giovedi seguente. La Palma da cui presero i rami hoggi le turbe, per far a iddio un testimonio degno di cosi nobil trionfo, volse che per li motti secoli dapoi ancora verdegiante si vedesse nel solito luogo chiamato faringe, quantunque tutti gli altri alberi quivi tagliati fossero, e svelti affatto, fin alle radici, mentre Gierusalemme da Tito attorniata fù con l'asseduo, e distrutta.

Degno è ancora di sapere come la coda d'uno di quei due animali, in questo atto adoperati dal signore, senza arte humana incorrutibile si conserva oggidi in genoa presso i miei padri di san Domenico, facendo pia rimenbranza della humilità c'hebbe il figliuol d'iddio per noi in questa entrata, etc. C'est à dire : « Du côté de l'Orient étoit » le mont Olivet, éloigné de Jérusalem de deux tiers de mille. La » vallée de Cédron est située entre la ville et la montagne. Ce fut » près de cette vallée que la multitude vint au devant du Sei- » gneur, quatre jours avant le jeudi suivant. Le palmier qui » fournit les rameaux dont on fit usage ce jour-ci pour rendre le » triomphe plus éclatant, Dieu a voulu que, depuis cette époque, » il ait conservé pendant tant de siècles et qu'il conserve encore » sa verdure, dans le lieu appelé *faringe*, quoique, pendant le » siége et après la destruction de Jérusalem par Titus, tous les » autres arbres eussent été non seulement abattus, mais même » déracinés.

» Il est encore bon de savoir que la queue de l'un de ces deux » animaux employés par Notre-Seigneur dans cette cérémonie se » conserve encore aujourd'hui incorruptible, sans aucun artifice » humain, à Gênes, chez mes pères de Saint-Dominique, pour » nous rappeler le pieux souvenir de l'abaissement auquel se sou- » mit pour nous le fils de Dieu dans cette entrée, etc.

On avouera que voilà une singulière relique, et que les bibliologues, assez enclins au sérieux dans leurs arides recherches, doivent savoir gré au R. P. Joannini de leur avoir fourni l'occasion

de sourire en leur racontant de pareilles drôleries. Heureusement la piété et la foi ne sont nullement compromises dans ces élucubrations monacales qui édifioient jadis les vieilles dévotes de la superbe Venise.

Ce bon dominicain Joannini est encore auteur de plusieurs ouvrages latins et italiens dont Echard nous a donné la liste, dans la bibliothèque des écrivains de son ordre, *loco citato*. Nous apprenons également, par le même Echard, que ce Joannini a été choisi, en 1580, pour secrétaire du général des frères prêcheurs, et qu'après la mort de ce général, il fut nommé prieur d'une maison de son ordre, puis inquisiteur de la foi à Vicence, enfin, qu'il est mort en 1604.

Ne quittons pas la monture du Sauveur, lors de son entrée triomphante à Jérusalem, sans mentionner un ouvrage spécial dont elle a été l'objet; nous présumons que c'est le seul qui existe sur ce sujet, ou s'il y en a d'autres, ils sont peu nombreux, car nous n'en avons découvert aucun. Le livre en question a pour titre :

PHILOLOGEMA SACRUM *de asino Messiæ Christi in urbem Ierosolymam vectore, ex prælectionibus Johan. Benedict. Carpzovii excerptum à Johan. Lutke. Lipsiæ*, 1671, *in*-4; en françois : DISSERTATION sacrée sur l'âne, monture du Messie lors de son entrée à Jérusalem; tirée par J. Lutke, des écrits de J.-Ben. Carpzow. *Leipsick*, 1671, *in*-4.

N'ayant pas cet ouvrage à notre disposition, nous sommes obligé de nous borner à en donner l'intitulé; tout ce que nous pouvons dire, c'est que son auteur Jean-Benoît Carpzow, ministre protestant, né à Leipsick en 1639, est mort dans la même ville en 1699, a composé plusieurs dissertations singulières sur l'Écriture sainte, dont on trouvera la liste dans la bibliothèque sacrée du P. Lelong, entre autres, *de Chuppa Hebræorum*, Lips., 1680, in-4; *de Judæorum aurea simia*, Lips., 1681, in-4; *de sepulturâ Josephi patriarchæ*, Lips., 1697, in-4, etc., etc.

X**

SOTTISES INCROYABLES

DES ERRANS

TOUCHANT LA VIE DE L'AUTRE MONDE,

OU

OBSERVATIONS CRITIQUES DU PÈRE GARASSE, SUR LE PARADIS DE PAPIAS, DE MAHOMET, DE LUTHER, DE BRENTIUS, ETC. (1).

Le P. Garasse, dont la délicatesse du style, la douceur et la politesse ont passé en proverbe, s'est élevé fortement, dans sa *Doctrine curieuse*, contre ceux qui ont fait du paradis un lieu consacré aux plaisirs des sens. Il a intitulé la section où il traite de cet objet : *Sottises incroyables des errans touchant la vie de l'autre monde*, pp. 317—321 de son gros volume de la *Doctrine* (2). Il commence par exposer « qu'il vaudroit mieux dire et dogmatiser qu'il n'y » a point de paradis, que non pas le remplir d'ordures, et en faire » une estable d'Augias, au lieu que ce devroit estre *locus divinæ* » *amœnitatis*, comme parle Tertullian; et c'est la faute de quelques » errans qui n'ont pas eu le désespoir de mescroire le paradis et » l'enfer, de peur de contredire la raison, mais qui ont fait pis; » d'un athéisme, ils sont allés dans l'autre, et d'une sottise dans » la brutalité, et ont monstré par leurs extravagances que le plus » grand defaut d'esprit qui soit au monde consiste à se bander » contre une vérité cogneuë. »

Garasse rapporte l'opinion de plusieurs de ces *errans* sur le paradis; il cite, entre autres, Papias, Mahomet, Brentius, Luther, et il finit par les poètes, beaux esprits de son temps, qu'il traite avec sa réserve et son aménité ordinaires, comme on va en juger.

« Le premier, » dit-il, « qui remplit le paradis de plaisirs et

(1) Cet article est tiré d'un recueil manuscrit dans lequel on a réuni toutes les principales descriptions singulières, bizarres ou sublimes du paradis, telles qu'on les trouve dans les ouvrages de différens auteurs depuis le XIIe siècle.

(2) La Doctrine curieuse *des beaux esprits de ce temps ou prétendus tels*, etc., *par le P. François Garassus de la compagnie de Jésus*. Paris, Séb. Chappelet, 1624, *pet. in*-4° de 1025 pag., plus 54 pour la table.

» contentemens indignes de l'esprit humain, fut un certain Papias
» qui vivoit incontinent après les apostres (1), lequel n'ayant pas
» la capacité d'interpréter mystiquement, et suivant l'intelligence
» spirituelle, ce qui est dit du paradis dans l'Apocalypse, c. XXI (2),
» et en plusieurs autres endroits de l'Escriture (3), fut si grossier
» que de dogmatiser contre la vérité : que la félicité du paradis
» consistoit à boire et à manger; et pour cette ignorance, Sainct-
» Hierosme l'appelle *Hominem exigui sensûs*.

» Après luy, » continue le P. Garasse, « vint Mahomet, qui
» acheva de gaster la besongne d'autant qu'il posa dans le ciel
» tant d'ordures que ses religionnaires en ont quasi honte, nommé-
» ment quand il est question de faire évaporer les décoctions du
» boire et du manger hors du paradis; car il est vray qu'il dit que
» cela se fera par une transpiration insensible, qui fera exhaler le
» marc des viandes en des sueurs odoreuses et douces comme musc.
» Puis il adjouste qu'il y aura dans le coin du paradis des chaises
» percées et des lieux secrets pour vuider les ordures, comme en
» plusieurs endroits de Saxe et d'Allemagne, il y a dans les salles
» des seigneurs où ils prennent leurs repas, des cuves disposées
» aux quatre coins pour aller rendre sa gorge durant le disner,
» et puis retourner tout froidement à la besongne comme de-
» vant.....»

Des Turcs le bon père passe aux luthériens., et le premier qui

(1) Papias, évêque d'Hiéraples, en Phrygie, fut disciple de saint Jean l'évangeliste avec saint Polycarpe; il passe pour l'auteur de l'opinion des millénaires, qui prétendent que Jésus-Christ viendra régner sur la terre d'une manière corporelle, mille ans avant le jugement, pour assembler les élus, après la résurrection, dans la ville de Jérusalem. Ses *explications des discours du Seigneur*, dont il ne reste que des fragmens, ne donnent pas une idée avantageuse de sa critique et de son goût.

(2) Le chapitre 21 et une partie du chapitre 22 de l'*Apocalypse* présentent une description de la Jérusalem céleste. On y voit un ciel nouveau, un monde nouveau, une nouvelle Jérusalem avec toutes ses dimensions et ses richesses, la fin des maux, la récompense des saints et le supplice des méchans.

(3) Voici tous les versets de la Bible où il est question du Paradis (autre que l'Eden dont parle la Genèse), ou plutôt tous les versets où se trouve le mot *paradisus*:

.... et sicut aquæductus exivi de Paradiso. ECCLESIASTICUS, XXIV, *v.* 41.

Gratia sicut paradisus in benedictionibus. IDEM, XL, *v.* 17.

Timor Domini sicut paradisus benedictionis. ID. ID., *v.* 28.

Henoc placuit Deo et translatus est in paradisum. IDEM, XLIV.

In deliciis Paradisi fuisti..... *Ezech*, XXVIII, *v.* 13.

Cedri non fuerunt altiores illo in paradiso Dei..... Omne lignum paradisi Dei non est assimilatum illi.... IDEM, XXXI, *v.* 8.

Et æmulata sunt cum omnia ligna voluptatis, quæ erant in paradiso Dei. ID. ID., *v.* 9.

Et dixit illi Jesus : Amen dico tibi, Hodiè mecum eris in paradiso. LUC, XXIII, *v.* 43.

Quoniam raptus est in paradisum, et audivit arcana verba, quæ non licet homini loqui. PAULI *epist. II ad Corinth.*, XII, *v.* 4.

Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in paradiso Dei mei. APOCAL. II, *v.* 7.

lui tombe sous la main est un ministre nommé Brentius, « lequel, » en sa *recognition*, pp. 176 et 182, a dit que le ciel empyrée est » une chimère controuvée par les théologiens, et que s'il y a un » paradis, ce qu'il n'ose pas jurer, il y a là dedans, comme dans » une foire, non seulement les saincts avec Jésus-Christ et la » vierge Marie, mais encore les Turcs, les Barbares, les payens, » *quin etiam ipse infernus et omnes diaboli*..... Mahomet avoit dit » que dans le paradis il y avoit toutes sortes d'animaux contraires » en humeur, des chiens, des chats et des rats pesle-mesle (1), » mais que tout cela devoit estre en bonne intelligence comme durant » le déluge de Deucalion, duquel il fut dit : *Stat lupus inter oves*, » *fulvos vehit unda leones;* mais Brentius a bien fait pis lorsque dans » un même paradis il a posé Dieu et le diable tout ensemble. »

Après Brentius vient le tour de Luther (2); le fougueux jésuite ne l'épargne pas, il l'appelle quelque part *gros buffle, homme tout corporel et composé de lard;* il lui prodigue son épithète favorite d'athée, et cependant il l'accuse d'avoir voulu faire avec Dieu un marché d'épicurien par lequel il abandonnerait sa part du paradis moyennant cent ans de vie agréable dans ce monde. L'auteur entre ensuite dans quelques détails sur le paradis tel qu'il prétend que le concevoit le fameux réformateur ; et ces détails prouveront que Luther aurait pu faire le marché dont il vient d'être question sans beaucoup y perdre. Mais écoutons le révérend père :

« Luther, « dit-il, « estant parvenu à l'athéisme parfaict, pres- » cha un jour publiquement que Dieu, pour donner du plaisir » à ses élus, étoit résolu de créer, après le jugement final, des » petits chats et des petits barbets, *quorum cutis erit aurea, et pili* » *de lapidibus preciosis*, et qu'il en donnera à tous les bienheureux » pour leur servir de contenance, comme aux dames qui les met- » tent dans leur manchon. Il adjouste qu'il y aura des serpens, des » crapauds, des chenilles en paradis, mais qu'elles seront toutes » de fin or, de ducat, et, qui plus est, il y aura des fourmis, des » poux, des puces et des punaises en paradis ; mais elles seront » toutes de pierres précieuses, et sentiront beaucoup mieux que » la civette ; car voici ses paroles en termes exprès : *ibi formicæ* » *cyniphes et omnia fœtida, et malè olentia animalia, meræ delitiæ*

(1) Nous croyons le révérend père fort mal instruit de ce qui regarde les animaux admis dans le paradis de Mahomet. Il n'y a pas un petit marmot de la Mecque ou de Constantinople qui ne sache qu'il n'y a que dix animaux qui doivent entrer dans ledit paradis du prophète, savoir : la baleine de Jonas, la fourmi de Salomon, le bélier d'Ismaël, le veau d'Abraham, l'âne de la reine de Saba, la chamelle du prophète Saleh, le bœuf de Moïse, le chien des sept dormans, le coucou de Belkis, et la jument (al-Borack) du Prophète.

(2) A propos de Luther, nous dirons que les journaux de novembre 1837 ont annoncé que « le dernier descendant en ligne directe de ce célèbre réfor- » mateur, Joseph-Charles Luther, vivant misérablement en Bohême, vient » d'abjurer le protestantisme et de rentrer dans le sein de l'Église catho- » lique. »

» *erunt*, *et optimum odorem spirabunt* (1). Toute l'excuse que je » pourrois porter, pour excuser l'impiété de ce gros homme, c'est » que, disant et escrivant ces choses, il étoit yvre; car ce fut *in* » *sermonibus convivialibus*, *titulo de vita æterna*, pp. 454 » et suiv. »

Garasse finit ce chapitre par se plaindre gravement des beaux esprits prétendus, de son temps, qu'il met au dessous de Luther à cause de leurs blasphêmes. « Ils n'ont pas de honte, » dit-il, « de » coucher tout au long dans leurs rimailleries, qu'il n'y a point » d'autres ciels que le ciel de leur lit, autre paradis que le plaisir » brutal, autres soleils, ni autres flambeaux que les yeux de leur » dame; que pour eux, ils renoncent librement au paradis s'ils n'y » trouvent leur maîtresse, et que les anges, s'il y en a en paradis, » n'y adorent point plus parfaictement la divinité, qu'eux n'adorent » leur Clorinde, leur Philis, leur Isabelle.

» Esprits profanes et vilains, qui poseroient volontiers dans le » ciel un bordeau ou un cabaret, et qui ne se servent des anges et » des saincts que pour en tirer des allégories infames, et les faire » parler en ces termes de maquerellage et comme ils ont fait nom- » mément dans leur *Parnasse satirique*, imprimé l'an 1622 (2), eu » cette louange de l'amour qui commence en ces termes :

Sainct Augustin, instruisant une dame,
Dit que l'amour est ame de notre ame.

» Là dedans quels blasphêmes exécrables ne disent-ils pas contre » la vision et l'amour béatifique? Quelles profanations n'ont-ils » inventées sur la lumière de gloire? Quels instrumens de martyre » n'ont-ils appliqués à leurs maudites intentions? Ils ont ravy le

(1) Cela me rappelle le paradis des habitans de Camboyes, dans la presqu'île au delà du Gange. Tous les biens prodigués dans ce séjour délicieux ne sont pas seulement destinés aux ames des hommes vertueux, mais encore aux ames des bêtes, des oiseaux, des insectes et des reptiles qui, dans leur espèce, auront vécu conformément à l'instinct de la nature et à l'intention du Créateur.

(2) Cet ouvrage est attribué à Théophile Viaud, ainsi que le *Cabinet satirique*. Outre l'édition de Paris de 1622, faite du vivant de l'auteur, et trois ou quatre autres de la même époque, qui a été vivement poursuivi au criminel pour ce recueil obscène et impie, on en connaît deux données par les Elzevirs, l'une en 1660 et l'autre en 1666, *pet.* in-12; celle de 1660 est la plus recherchée, et se vend fort cher quand les exemplaires sont bien conservés. Voici les prix capitaux auxquels ce volume a été porté dans différentes ventes :

En 1813, mar. rouge, 44 fr.
En 1818, 49 fr.
En 1828, cuir de Russie, chez M. Sensier, 50 fr.
En 1829, m. r., chez M. Berard, 100 fr.
En 1829, mar. bleu, chez M. Renouard, 97 fr.
En 1833, m. bl., chez M. Bruyères-Chalabre, 51 fr.

Mais ordinairement 25 à 30 fr. Il est inutile de dire que ce petit volume ne doit sa réputation qu'aux presses des Elzevirs, et que ces hauts prix ne regardent que les exemplaires très rares par leur belle conservation et le luxe de leur reliûre.

» gril d'entre les mains de sainct Laurent pour en faire une armure
» complète à Cupidon leur tutélaire, le taureau à sainct Eustache,
» les flèches à saint Sébastien, la caverne à saincte Magdeleine, la
» roue à saincte Catherine, les cailloux à sainct Estienne, pour
» traduire tous ces sacrez meubles en matière d'impiété et de
» vilenie. »

Telle est la fin de la section où Garasse relève les absurdités débitées sur le paradis, mais où l'on s'aperçoit facilement qu'en les brodant à sa manière, il en a ajouté d'autres qui ne sont ni moins sottes, ni moins ridicules.

G. P.

BIBLIOTHEQUE

DE

M. GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT (1).

Cette magnifique bibliothèque, dont la réputation est européenne, nous sera bientôt connue par un catalogue raisonné et littéraire qu'on achève d'imprimer en ce moment. Nous savions déjà que M. G. de Pixérécourt possédoit des trésors dans tous les genres, notamment beaucoup de vieux poètes françois, de vieux auteurs françois et italiens, d'éditions elzéviriennes brochées, etc. On jugera bientôt avec quel goût et quel soin de bibliophile cette belle collection a été composée à grands frais. Ce catalogue, qui sort un peu de la ligne ordinaire des catalogues de ventes, a été rédigé, en partie, par le propriétaire de la bibliothèque et par un homme de lettres de ses amis. En outre, M. Charles Nodier et M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) ont ajouté un grand nombre de notes qui donnent un intérêt de plus à ce catalogue contenant plus de 2,300 articles, sans compter la *Collection révolutionnaire*, la plus nombreuse, la plus riche et la mieux classée qui ait été réunie jusqu'à présent. Nous citerons quelques articles à notes extraites de ce catalogue, qui méritera d'être placé dans les bibliothèques, comme celui de M. Renouard.

1. Biblia Sacra, Vulgatæ edit. *Parisiis, Vitré,* 1652, 8 tom. en 10 vol. in-12, l.-r. mar. bl., fil., t. d. *Padeloup.*

Superbe exemplaire de Longepierre.

Les reliûres de la bibliothèque de Longepierre, remarquables par les insignes de la Toison-d'Or, dont elles sont décorées, jouissent du même crédit auprès des amateurs que celles qui annoncent les livres de Groslier, du président de Thou, du comte d'Hoym, etc.

(1) Chez Techener, place du Louvre, 12. 1 vol. in-8..... 10— »

Elles sont, en général, d'une grande perfection dans leur simplicité, et cette bibliothèque, d'un choix admirable, ne paroissant pas avoir été jamais fort étendue, elles se présentent très rarement dans les ventes. CH. NODIER.

22. Prières de la messe. In-8, mar. bl. doré en plein, mors de mar., dent., tabis, t. d., enfermé dans un étui de mar. v. *Bozérian.*

Manuscrit sur vélin, du XVIIe siècle, composé de 46 feuilles, et dont toutes les pages sont encadrées d'une très jolie bordure surmontée d'un vase de fleurs. Il est orné de 14 miniatures, dont cinq, de la grandeur des pages, représentent de véritables tableaux d'une exécution admirable, ainsi que les camaïeux, les initiales et les ornemens. L'écriture, imitant l'impression, n'est pas signée de Jarry, mais elle est tout à fait digne de lui; c'est d'ailleurs le moindre mérite de ce charmant volume, qui est ce que nous connoissons de plus parfait en ce genre, sous le rapport de la miniature. Les délicieux *tableaux* dont il est enrichi, et l'on ne peut donner un autre nom à ces petits chefs-d'œuvre dont l'auteur n'est pas connu, sont nécessairement l'ouvrage d'un artiste du premier ordre. Je n'ose rien hasarder sur ce point, mais l'histoire anecdotique du XVIIe siècle nous apprend que Lesueur, marié en 1642, et sans autres ressources que son talent, vécut, pendant plusieurs années, du produit de ses travaux pour les libraires et pour les calligraphes. Si les peintures du manuscrit de M. Pixérécourt ne sont pas de Lesueur, il m'est impossible de dire à qui on pourroit les attribuer.

CH. NODIER.

Ce manuscrit ne porte pas, il est vrai, la signature entière de Nicolas Jarry, mais son chiffre est peint dans un cul-de-lampe au recto du folio 9.

35. L'Imitation de Jésus-Christ, trad. en vers par P. Corneille. *Rouen, Maurry*, 1656, in-4, fig. de *Chauveau*, v. br., fil.

Précieux exemplaire, qui porte, au verso du frontispice gravé, cette note d'envoi :

P. le R. P. D. Laurens Ballaud, Chartreux,
son très humble serviteur, CORNEILLE.

153. Les Conseils de la Sagesse, ou recueil des Maximes de Salomon (attrib. à Nic. Fouquet). *La Haye, Abr. Frojel*, 1682. — La suite des Conseils de la Sagesse, par le même. *La Haye, Abr. de Hondt, à la Sphère*, 1684, 2 vol. in-12, fig., *vélin*, avec témoins.

Ces deux volumes, qu'on ajoute à la collection elzévirienne, se trouvent rarement réunis. Cet admirable livre de morale, qui fut longtemps attribué au père Boutauld, jésuite, paroît avoir eu pour auteur le célèbre Fouquet, dont les papiers tombèrent, après sa mort, dans les mains du père Boutauld. On n'estime que cette édition qui n'est pas commune.

180. Ramassis (par le vicomte de la Rochefoucauld). (*Sens, Tarbé*), 1703, in-12, pap. de Holl., dem.-rel.

Tiré à très petit nombre. — Barbier donne la liste des pièces qui

doivent composer la rare collection de pièces morales imprimées successivement à Sens, de 1782 (et non 1783) à 1785, et réunies sous le titre de *Ramassis*. Mais il se trompe en disant que ces pièces doivent se diviser en trois volumes ; on ne peut douter qu'un seul ait été formé par les soins de l'auteur, avec un titre général et une table des matières, qui en font un ouvrage complet. Cet exemplaire, conforme à deux ou trois autres qui ont passé dans les ventes depuis quarante ans, ne contient pas les quatre traités suivans : *de la Discrétion*, *du bon Ton*, *de l'Amabilité* et *Lettres d'un oncle à son neveu*, cités par Barbier, d'après les indications de l'imprimeur ; mais on est autorisé à penser que ces traités ont été supprimés par l'auteur, puisqu'on ne les a jamais vus.

226. Le vrai Bonheur. In-12, mar. bl., fil., tabis, tr. d. *Derome*.

Ms. composé de 50 feuillets, et d'un portrait de Bouret, dessiné au crayon rouge. Ce célèbre financier inscrivoit le jour où il *avoit le bonheur* de recevoir le roi Louis XV ou les princes et princesses, à son *pavillon du Roi*, situé dans la forêt de Rougeaux : un joli plan de cette forêt (qui paroît être de l'habile géographe Denis) décore le frontispice de ce volume curieux.

Ce registre du *vrai Bonheur* peint au naturel la vanité du financier Bouret ; on doit regretter qu'un pareil trait de caractère ait été oublié par les auteurs de mémoires contemporains. Cependant les *Mémoires secrets de Bachaumont* renferment une foule de détails piquans sur Bouret, sur ses maîtresses, dites ses *berceuses*, et notamment sur la manière toute galante dont il recevoit le roi, la famille royale et la cour.

P. Lacroix.

277. Stiépan-Annibale d'Albanie à Frédéric Guillaume de Prusse, ou l'Alcoran des princes destinés au trône, trad. de la dixième édition italienne, par main de maître. *St-Pétersbourg, de l'impr. de l'Acad. impér.*, 1783, in-8, dos de v. f.

Non rogné. — Opuscule très rare.

On sait que cette formule, *par main de maître*, désigne les productions littéraires des souverains du Nord. Celle-ci est donc de Catherine II. Elle a échappé, par sa rareté, aux recherches de tous les bibliographes, et même à celles de M. Barbier.

Ch. Nodier.

327. Le Pastissier françois. *Amst., Louis et Dan. Elzev.*, 1655, pet. in-12, fig., mar. bl., fil. *Beauzonnet*.

Très rare.

Cet exemplaire est peut-être le seul qui existe avec toutes ses marges, et dans un état parfait de conservation. On conçoit l'extrême rareté de ce livre, qui est resté longtemps livré à d'autres mains que celles des bibliophiles, et qui ne devint digne d'être admis dans les bibliothèques qu'après avoir longtemps figuré dans les cuisines. Louis et Daniel Elzevier ne soupçonnoient pas, en répandant des milliers d'exemplaires de cet ouvrage usuel parmi le public des pâtissiers, qu'un jour viendroit où ce volume, qui ne coûtoit d'abord que quelques sous, seroit payé plus de 200 fr., et obtiendroit

une mention spéciale dans les catalogues de livres précieux. Au reste, le *Pâtissier françois* a partagé le sort du Viandier de Taillevent et des anciens Traités de la science culinaire, aussi rares aujourd'hui que le seront dans deux siècles les premières éditions du *Cuisinier royal.* P. Lacroix.

L'exemplaire vendu plus de 200 fr. en 1837 étoit bien inférieur au nôtre en condition; c'est le second qu'on a vu passer dans les ventes depuis quarante ans.

484. Livre de Musique, orné de lettres initiales en or et en couleur, pet. in-4, rel. en vélin doré.

Manuscrit de la fin du xve siècle, sur vélin, et composé de 198 feuillets; il est d'une jolie exécution et fort bien conservé.

Cet unique et très précieux volume renferme un grand nombre de chansons en langue françoise et italienne, excepté la première qui est en latin, et commence au verso du premier feuillet par ces mots : *Pulcherrima mulierum, surge.* Tous ces morceaux sont à trois et à quatre parties, de la composition de G. Dufay, d'Ant. Busnoys, de Jean Okeghem (maître de chapelle de Louis XI), de Firmin Caron, de Compère, et d'autres célèbres compositeurs du xve siècle, dont les œuvres sont malheureusement perdues, suivant le témoignage des meilleurs auteurs qui ont écrit sur cette matière.

L'existence de ce manuscrit comble donc une lacune immense dans la série des grands musiciens, et sa découverte a été regardée par les amateurs comme un évènement très important pour l'histoire de l'art.

M. de Pixérécourt possédoit depuis longtemps ce précieux recueil, lorsque, devenu directeur du théâtre royal de l'Opéra-Comique, il eut occasion de communiquer son manuscrit à M. Fétis, bibliothécaire du Conservatoire de musique, qui lui en fit connoître toute l'importance et tout le prix. Ce savant professeur a fait, à ce sujet, une notice autographe de 8 pages in-4, qui se trouve jointe au volume, et dont nous avons extrait une partie des détails ci-dessus.

563. Les Héroïdes d'Ovide, trad. en vers françois (par Jean de Cucé de Boisgelin, archevêque d'Aix). *Philadelphie* (*Paris, Pierres*), 1784, pet. in-8, pap. vél., dos de mar. citr.

Non rogné.— Edition tirée à très petit nombre. Notre exemplaire est conforme à la description donnée par M. Brunet, dans ses *Nouvelles Recherches*, tome II, page 527; mais il s'y trouve en plus un feuillet d'errata qui manque presque toujours.

564. Les mêmes (texte en regard), de la même traduction. *Philadelphie* (*Paris, Pierres*), 1786, un tome en deux vol. gr. in-8, pap. vél., mar. bl., fil., tabis, tr. d. *Derome.*

Cette belle édition, accompagnée du texte latin, est encore plus rare que la précédente. Le feuillet d'errata s'y trouve, et de plus un faux titre pour le discours préliminaire, et un titre pour le 2e vol., non signalés dans le *Manuel.* M. Brunet donne à ce livre la date de 1789 (peut-être n'est-ce qu'une faute d'impression); la description qu'il en fait est conforme à celle de notre exemplaire, sauf les légères différences ci-dessus mentionnées.

599. Poésies de Clotilde (de Surville), publiées par Ch. Vanderbourg. *Paris*, *Henrichs*, 1803, in-8, pap. vél., mar. bl., dent., tabis, t. d. *Bozérian*.

On a joint à cet exemplaire un portrait de Clotilde avant la lettre, et une jolie vignette.

Surville, non plus que Chatterton, n'a jamais révélé à personne le secret de son innocente supercherie : il a toujours donné ces poésies pour l'ouvrage de son aïeule. Au moment d'exposer sa vie dans l'entreprise désespérée où il mourut, il partagea le manuscrit entre MM. de Vanderbourg et de Longeville, ses camarades d'émigration. Ce dernier en eut la partie la plus faible et la moins élaborée, que j'ai publiée avec M. de Roujoux. Dans le recueil de Vanderbourg, la plupart des pièces étoient déjà *antiquées* et revêtues des archaïsmes de l'orthographe dont Surville avoit fait une étude approfondie. Malheureusement, Vanderbourg n'étoit pas si fort, et celles qu'il essaya de vieillir à sa manière trahissent partout l'inexpérience d'un écolier. Pour ne pas jeter une disparate trop choquante dans sa publication, M. de Roujoux, devenu propriétaire du second manuscrit, s'y soumit à l'orthographe hasardée du premier éditeur. Il n'y a plus de doute aujourd'hui sur la supposition de l'ouvrage tout entier ; mais ce seroit une erreur énorme que de l'attribuer à Vanderbourg, comme on l'a fait dans certains catalogues. J'ai entendu, dans mon enfance, de la bouche même de Surville, plusieurs de ces admirables pastiches.

CH. NODIER.

608. Chants royaulx, Oraisons et aultres petitz Traictez failtz et composez par feu de bonne memoire maistre Guillaume Cretin, en son vivant chantre de la Saincte Chapelle royale de Paris, avec privilége. *Paris*, *Galliot du Pré*, 1526, l.-r., mar. v., tr. d. *Padeloup*.

Précieux exemplaire, qui a appartenu au poète Victor Brodeau et à Marguerite de Navarre, sœur de François Ier. On lit sur le haut de la marge du titre : *A Brodeau, sieur de la Chastière*, et sur le dernier feuillet tiré des gardes de la couverture :

1527.
A Victor Brodeau.
Unum est necessarium.
De don de Monsieur Me François Charbonnier, qui en a faict premiere adresse à la royne de Navarre.

Cet exemplaire est surtout curieux par les noms de son donataire et de ses possesseurs. François Charbonnier, vicomte d'Arques, qui fut l'éditeur des poésies de son ami Guillaume Cretin, et qui dédia son édition à la reine de Navarre, offrit ce même exemplaire à cette savante princesse, toujours entourée de poètes et de savans. C'est à François Charbonnier que Cretin adressa sa plus fameuse épître en vers équivoques :

Filz, por escriptz jay sceu qu'ung jour a Han,
Feilz pareilz criz que homme qui souffre ahan...

Marguerite fit sans doute présent de cet exemplaire à son poète valet de chambre Victor Brodeau, connu par son épigramme : *De*

deux Frères mineurs, et par d'autres jolies pièces qui furent attribuées à Clément Marot. (Voyez les OEuvres de ce dernier.)

P. Lacroix.

615. OEuv. de Clément Marot. *Rouen*, *Thomas Maillard*, 1596, pet. in-12, v. ant.

Cette édition, qui est une des meilleures et des plus complètes, porte ordinairement le nom de *Raphaël du Petit-Val*, comme on le voit dans la liste des éditions de Marot, par Lenglet-Dufresnoy; car on ne peut supposer que deux éditions du même format et absolument identiques aient été faites à Rouen la même année. On trouve, dans cette édition, *le Baladin*, qui avoit été imprimé séparément à Genève, après la mort de Marot, et qui manque dans la plupart des éditions de ses œuvres.

516. Les mêmes. *La Haye*, *Ad. Moetjens*, *à la Sphère*, 1700, 2 vol. pet. in-12, mar. bl. *Beauzonnet*.

Non rogné.—Le papier de cet exemplaire, qui est de la bonne date, sans aucune falsification de millésime (Voy. la liste des édit. de Cl. Marot dans la dernière édit. in-8), me paroît beaucoup plus fort que celui de tous les exemplaires que j'ai eus entre les mains; le papier de l'édition de 1700, étant toujours très fin et très blanc, je crois donc à l'existence d'un papier de choix, ou du moins de deux tirages sous la même date. P. Lacroix.

659. OEuvres diverses du sieur D*** (de Blainville). *Paris* (*Holl.*), 1713, in-8, pap. de Holl., fig. de *Bernard Picart*.

Rare.—Ce volume semble avoir été disposé par l'auteur, de manière à faire croire qu'il contenoit les œuvres diverses de Boileau, dont la première édition parut en 1669 avec ce titre : *Satires du sieur D....* (Despréaux). On venoit de publier en Hollande une édition de Boileau, tout à fait conforme à celle des OEuvres diverses de Blainville, laquelle contient également 12 satires, 12 épîtres : aussi, plusieurs bibliographes ont-ils attribué ces œuvres anonymes au grand satirique, faute d'examiner les satires et les épîtres qui y sont rangées dans l'ordre de celles de Boileau.

660. Recueil de Poésies chrétiennes composées dans les horreurs de la Bastille de Paris, par Constantin de Renneville. *La Haye*, *A. Cordey*, 1715, in-12, fig.

Très rare, ces poésies ayant été supprimées avec soin quand elles parurent, en même temps que l'*Histoire de la Bastille*, par C. de Renneville, 5 vol. in-12, parce que la préface des deux ouvrages renfermoit de graves accusations contre Bernaville, gouverneur de la Bastille. On voit, dans la curieuse préface de ce recueil, comment les poésies qu'il contient ont été écrites par l'auteur dans les interlignes d'un Nouveau Testament, avec des plumes faites d'os et avec de l'encre composée de noir de fumée, de vin et de sucre. Il paroît que Renneville fut enlevé en Angleterre par la police de Voyer-d'Argenson, et réintégré dans une prison d'Etat en France, où il mourut misérablement.

787. Organt, poème en 20 chants (par Saint-Just). *Au Vatican* (*Paris*), 1789, 2 in-18, bas., rac.

Rarissime, l'édition ayant été détruite par l'auteur. La Bibliothèque du Roi même ne possède pas un exemplaire de ce poème, qui rappelle souvent la *Guerre des Dieux*, de Parny. La préface ne contient que ces mots : « J'ai vingt ans, j'ai mal fait : je pourrai mieux faire ! »

L'auteur de ce poème licencieux est le célèbre conventionnel qui partagea le sort de Robespierre, au 9 thermidor.

801. Fables et Œuvres diverses en vers, par Maximilien-Emmanuel-Charles Malon, marquis de Bercy, imprimées par son fils âgé de 11 ans. *Paris*, 1791, pet. in-4, tome 1 (et unique, contenant 4 livraisons), dos de mar. r.

Non rogné. — Ce recueil, qu'on dit avoir été tiré seulement à quelques exemplaires, par quatre pages, au moyen d'une petite imprimerie portative, est peut-être unique aujourd'hui; on n'en connoît pas, du moins, d'autre exemplaire que celui-ci, vendu 30 fr. en 1815, à la salle Silvestre. Mais, à cette époque, l'exemplaire ne se composoit que de trois livraisons que Brunet a décrites dans son *Manuel*. M. de Pixérécourt est parvenu à découvrir une quatrième livraison, dont l'existence n'étoit pas même soupçonnée par les bibliographes.

885. Langrognet aux enfers (par l'abbé Talbert de Nancray). *Antiboine, Pince-Filleux* (*Besançon, Charmet*), 1760, in-12, fig., mar. r., comp. *Thouvenin*.

Non rogné. — Très rare, surtout avec les six gravures. (Voy. la curieuse notice de M. Ch. Nodier, dans les *Mélanges d'une petite Bibliothèque*.) Cet exemplaire, qui est probablement unique de cette condition, lui a appartenu, et a été payé 80 fr. à sa vente. On ne trouve ordinairement que quatre gravures dans les cinq ou six exemplaires connus, parce qu'il y en avoit deux qui parurent un peu obscènes, et qu'on supprima au tirage. Cette satire fort spirituelle, mais d'un goût burlesque, étoit dirigée contre M. de Boynes, intendant de la province, et contre une partie du Parlement, qui lui étoit affidé. Les membres de cette coterie étoient connus sous le nom de *Filleux*. De là viennent les pseudonymes *Antiboine* et *Pince-Filleux*, que l'on a remarqués au titre. — L'abbé Talbert, homme de beaucoup d'esprit, qui avoit eu le malheur de vaincre J.-J. Rousseau pardevant l'Académie de Dijon, dans la fameuse question sur l'*origine de l'inégalité*, et qui n'en étoit pas plus fier, expia son pamphlet par trois ans de détention à Pierre-Encise. CH. NODIER.

906. Recueil de Pièces choisies rassemblées par les soins du cosmopolite (de Montcrif et le duc d'Aiguillon). *Ancône, Uriel B.* (*Verret*), 1735, in-4, v. f. *Padeloup*.

On y a ajouté une gravure libre, dans le genre de Carrache. — On sait que ce livre, imprimé par le duc d'Aiguillon, dans sa terre de Verret, n'a été tiré qu'à 7 exemplaires dont on n'a pas perdu la trace : celui de La Vallière a passé dans une bibliothèque d'Aix ; ce-

lui de Labey, dans une bibliothèque de Saint-Vandrille; celui de M. Châteaugiron appartient maintenant à M. Coste, à Lyon; celui de Duriez, à M. le duc de Rivoli; les trois derniers exemplaires sont ceux de MM. Bignon, Labédoyère et de Pixérécourt (1). L'épître dédicatoire est de Montcrif, qui n'a rien écrit de plus spirituel. Ce recueil infame conservera malheureusement une certaine importance dans les bibliothèques curieuses, comme un des plus déplorables monumens de la langue et de la littérature, parce qu'il renferme un certain nombre de pièces qu'on ne trouveroit pas ailleurs, et qui sont restées comme inédites à cause de sa rareté. J'ai cependant d'excellentes raisons de croire qu'il a été tiré à plus de sept exemplaires, car j'en ai vu quatre qui ne sont pas mentionnés dans la note précédente. Je me range donc à l'avis des bibliographes qui pensent que le tirage s'est élevé jusqu'à douze.

CH. NODIER.

907. Recueil de nouvelles Poésies galantes, critiques latines, françoises et bourguignonnes. *Londres*, s. d. (*vers* 1740), 2 part. en 1 vol. in-12, dos et coins de mar. r. *Thouvenin*.

Non rogné. — Recueil du même genre que le précédent, mais qui est infiniment moins rare, sans être commun. Il renferme aussi des pièces très curieuses qu'on ne rencontre pas ailleurs, et le choix paroît en avoir été fait par un homme d'esprit. Ce qui le recommande particulièrement, ce sont les pièces en patois bourguignon, qui sont charmantes, et qu'on attribue, à Dijon, au père d'Alexis Piron, honnête apothicaire, qui n'en étoit pas moins poète. Je ne crois pas qu'elles soient imprimées autre part. On peut savoir mauvais gré à Piron de n'avoir jamais parlé du talent poétique de son père. Le sien lui devoit certainement quelque chose.

CH. NODIER.

1020. Les Fables d'Ésope, comédie (par Boursault). *Paris, Th. Girard*, 1690, in-12, fig. — Le Pédant joué, comédie, par de Cyrano Bergerac. *Paris, Ch. Sercy*, 1664, in-12, 2 tom. en 1 vol., mar. r., comp., t. d. *Duseuille*.

La comédie du *Pédant joué* est imprimée telle que l'auteur l'a composée et telle que les comédiens la jouaient dans un temps où la licence effrénée du théâtre n'avoit pas encore été réprimée. Dans les éditions postérieures, un grand nombre de passages sont adoucis ou enlevés, notamment la fin du monologue de Granger, dans la scène III du premier acte; le dialogue de Gareau dans la scène III du deuxième acte, les allocutions de Granger, *pour l'amour*, dans la scène I du troisième acte, etc.

Ce volume rare est très curieux.

1171. Les Amours pastorales de Daphnis et de Chloé (trad. du grec de Longus, par Amyot). *Paris*, *Quillau*, 1718, pet. in-8, fig. gravées par *Audran*, d'après les dessins du *Régent*, mar. r. du Levant, riche dent., tabis, t. d. *Bozérian*.

(1) Un exemplaire existe aussi dans la bibliot. de M. P. Bertin.

Ce précieux exemplaire, de l'édition originale, a appartenu au fameux bibliophile J.-P.-G. Chastre de Cangé, qui y a mis sa signature et quelques notes bibliographiques.

Les marges de ce livre sont chargées de notes critiques du savant Lancelot qui en a fait usage dans l'édition de 1731, mais les particularités suivantes méritent encore plus d'attention :

1°. Un portrait d'Amyot, par Lemire, avant la lettre.

2°. Le dessin original, à la plume, de la gravure dite *les Petits-Pieds*, par le Régent.

3°. Un autre dessin du même sujet, avec quelques différences, exécuté également à la plume par Massé.

4°. L'eau-forte de la gravure faite par le comte de Caylus, en 1728, avec une contre-épreuve. Cangé a écrit derrière l'eau-forte : « *S. A. R. ne voulut pas permettre que l'on gravât l'estampe suivante.* »

5°. Une autre gravure du même sujet, qui n'a jamais été publiée.

6°. Enfin un feuillet in-4 autographe du Régent, contenant le premier projet des gravures qu'il vouloit ajouter à son édition, et qu'il n'a pas exécutées toutes. On lit derrière le feuillet ces mots de la main de Cangé : « *Projet écrit de la main de S. A. R., l'an* 1712. »

Ce volume unique a souvent excité l'envie des amateurs, qui ont offert plusieurs fois, à M. de Pixérécourt, 500 et 600 fr. pour l'acquéreur. Un pareil trésor figureroit avec honneur parmi les curiosités de la bibliothèque du roi, et nous pensons que les descendans de Philippe d'Orléans ne laisseront pas échapper l'occasion de rentrer dans la possession de ce monument de famille.

Variétés bibliographiques.

Recueil de la diversité des habits qui sont de present en usaige. *Paris,* 1562, in-8.

Il est fait mention, dans les *Nouvelles Recherches*, de M. Brunet, de cet ouvrage curieux. L'auteur des quatrains, mis au bas de chaque figure, Fr. Descerpz, étoit peut-être protestant; du moins ne laisse-t-il jamais échapper l'occasion d'égratigner les gens d'église. Voici quelques échantillons des épigrammes qu'il leur décoche:

LE DOCTEUR.

Voicy l'habit que porte le docteur,
Laissant le grave ainsi qu'il est notoire;
Lui ce dysant de la foi protecteur,
D'où vient cela, qu'on ne le veult plus croire.

LE CHARTREUX.

Voicy l'habit, pourtrait au naturel,
Dont est vestu le trop riche chartreux,
Qui d'amasser un grand bien temporel,
Sait le moyen faisant le marmiteux.

Ce pourtraict cy que voyez vous délivre
Du moyne au vif, ayant en main son livre;
Si d'adventure il n'ayme la vertu,
Pour récompense il est ainsi vestu.

Gras et refait n'est seulement un moyne
Fort bien nourri, bien couché, bien vestu;
Mais ainsi aise est le riche chanoine
Garny d'habits et non pas de vertu.

Le prieur se fait remarquer par son obésité et son menton à triple étage; le poète observe qu'endurer la faim *il n'en veut point.*

Le prêtre d'Egypte vient à son tour:

Qui du vrai Dieu n'a pas tant de soucy
Que de ces dons qu'au temple on lui présente.

Les costumes étrangers sont inventés à plaisir; il suffit, pour s'en convaincre, de regarder celui de l'*Arabien*, surchargé de plus de vêtemens que ni vous ni moi n'en voudrions porter à la fin de

décembre, au fond de la Sibérie, et celui de l'*Escossois*, affublé d'une paire d'immenses pantalons.

Encore deux quatrains :

Voy ceste femme avec son bavolet
C'est la Picarde esueillée et preste ;
Son parler plaist, son maintien n'est pas laid ;
Mais bien souvent elle a mauvaise teste.

Quand vous verrez la brave Lyonnoise
Vestue ainsi au plus près de vos yeux.
Mieux vault que prendre à Lyon noise
Parce qu'il est cruel et furieux.

Il paroît que, dès cette époque, une émeute à Lyon n'étoit pas affaire de rire. Vers le milieu du volume sont quatre figures, l'Evesque de mer, le Moyne de la mer, le Singe debout, et le Cyclope. Il est impossible d'imaginer des monstres plus bizarres ; et rien de plus étrange ne se trouve dans les in-folios des auteurs qui ont écrit, *ex professo*, sur ce sujet, dans Aldovrande, Lycosthène, Schenkius, Stengelius, Licetus, Sorbinus et autres gens en *us*, que peu de personnes ont lus, et que peu seront tentées de lire.

H. Hirbaïm, de typho humani generis, sive Scientiarum inani ac ventoso tumore, falsitate, incommodis et periculis. *Pragæ*, 1676, in-4, 12 et 448 p. Voght, en 1732, indiquoit déjà ce volume comme rare ; il est divisé en 41 chapitres, et tend à prouver que l'homme ne sait rien ; l'auteur prêche le pyrrhonisme sans s'en douter et sans le vouloir (il étoit moine). Dans le mot *Scientia*, il trouve les anagrammes, *init esca*, *iis necat*, *it e canis*, *iste Caïn*, *nescit A*, et 15 autres de cette force ; il les regarde comme de très bonnes raisons, et les délaie dans des distiques. Il se fatigue également à composer nombre de chronogrammes sur l'année 1676 ; le tout est enjolivé de petits contes de revenans. Brucker (*Hist. phil.*, t. IV, p. 543) fait mention de ce livre, tombé dans l'oubli le plus profond, et il nous a fallu, pour le parcourir, tout notre dévouement pour les ouvrages devenus rares.

Echave. Discursos de la antiquedad de la lengua bascongada. Mexico, 1607, in-4. Il n'est fait mention de ce volume ni dans les ouvrages de M. Brunet, ni dans la Bibliothèque américaine de M. Ternaux ; il a été payé 53 fr., cuir de Russie, vente Raetzel, en 1836, et 58 fr., mar., en janvier 1837.

Beaucoup d'ouvrages, il faut l'avouer, ont bien perdu de la haute valeur qu'ils avoient jadis; mais d'autres trouvent, de nos jours, des amateurs plus fervens que parmi nos pères; en voici deux exemples assez notables: *Le Tesoro de la lengua Guarini d'Ant. Ruiz* s'étoit vendu 8 fr. chez Falconet, en 1763. Un exempl. piqué s'est payé 161 fr. Raetzel, en 1836.

L'exempl. de la Moralité du Mauvais riche et du Ladre, à douze personnages, qui avoit été obtenu à 20 fr. vente La Vallière, en 1783, a été adjugé à 1,860 fr. Revoil, en 1835.

Le Manuel, les Nouv. Rech., et même la Biographie universelle se taisent sur le compte de Jean de la Gessée, qui n'est pourtant pas un de nos poètes les moins remarquables du XVIe siècle. On trouvera, dans la Bibliot. françoise de La Croix-du-Maine (t. IV, p. 424, édition de 1772) les titres de onze ouvrages de lui, dont deux en latin, publiés à Paris, de 1573 à 1589. La majeure partie de ces écrits a été réunie dans ses *premières œuvres*, imprimées à Anvers, chez Plantin, en 1582; 4 tomes réunis en 1 ou 2 vol. Cette édition est rare; elle a été payée 19 fr. vente Morel-Vindé, 24 fr. Boulard, et jusqu'à 104 fr., très bel exempl., mar. bl., en avril 1837.

Il vient de se former, à Bruxelles, par les soins de M. le baron de Reiffenberg, une *Société des bibliophiles belges*, à l'instar du *Roxburgh clubs* et des *Bibliophiles françois*.

Elle se composera de *quarante membres* effectifs et de *six associés*. La cotisation annuelle est fixée à 100 fr. Les sommes qui en proviendront seront employées à faire imprimer avec luxe des livres soit rares, soit inédits, ayant pour objet l'histoire ou la littérature de la Belgique. Les membres actuels sont MM. le prince de Ligne, Van de Weyer, ambassadeur à Londres, de Gerlache, premier président de la Cour de cassation, De Bonne, ancien magistrat, Van Praet, secrétaire du cabinet, le baron de Reiffenberg, conservateur de la bibliothèque royale, le vicomte Hippolyte Vilain XIV, le baron de Weckersloot, le baron de Tser Claes, secrétaire des affaires étrangères, l'abbé De Ram, recteur de l'Université catholique, le comte Amédée de Beauffont, le chev. Pieters, ancien directeur de la société du commerce des Pays-Bas, etc. Les associés seront choisis parmi les bibliophiles les plus distingués de la France et de l'étranger.

Pour paroître incessamment à la librairie Techener.

Bibliothèque historique de la Belgique, ou Répertoire raisonné, 1° par ordre alphabétique, du nom des auteurs ou des titres des ouvrages; 2° par ordre méthodique des matières, contenant l'indication des écrits soit inédits, soit publiés, relatifs à la Belgique, considérée sous le triple rapport du pays, de l'homme et de la société, avec des discours sur l'histoire et des notes biographiques, bibliographiques et littéraires, par le baron DE REIFFENBERG. *Bruxelles*, *Hauman*, 2 gros vol. grand in-8, à 2 colonnes.

Cent exemplaires seront tirés sur format in-4 pour être joints à la *Collection des Chroniques belges*, à laquelle cette bibliothèque servira d'introduction. Les personnes qui en désirent sont invitées à se faire inscrire d'avance, ces exemplaires étant déjà retenus pour la plupart.

Bulletin du Bibliophile,

OU

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 6. — Aout 1838.

599 Absolvto (de) e probationis decreto, versio ex anglico. *Amstelodami*, *Blaeu*, 1640, in-12, v. f. (*Ex. de Thou*). 10— »

600 Advis fidelle aux veritables Hollandois, touchant ce qui s'est passé dans les villages de Bodegrave et Swammerdam, et les cruautés inouies que les François y ont exercées, avec un mémoire de la dernière marche de l'armée du roy de France en Brabant et en Flandre. (*A la sphère*), 1673, pet. in-12, vél. (4 *pouces* 10 *lig.*). . . . . 12— »

601 Alcoran (l') de Mahomet, translaté d'arabe en françois, par le sievr dv Ryer. *Paris*, *Ant. de Sommaville*, 1649, petit in-12, v. éc., f., t. d. . . . . 12— »

602 Ambassade de Bassompierre en Espagne l'an 1621, *Cologne*, 1668. (*A la sphère*), 2 vol. pet. in-12, v. m. (4 *p.* 11 *l.*). 12— »

603 Annibal et Scipion ou les grands capitaines, avec les ordres et plans de batailles, et les annotations, discours et remar-

ques politiques et militaires de M. le comte de Nassau. *La Haye* (*D. Elzevier*), 1675, pet., in-12, vél. figures. 10— »

604 **Aretino**, **Capricciosi** et Piacevoli Ragionamenti di Pietro Aretino. *Cosmopoli* (*Elzevir*), 1660, pet. in-8, cuir de Russie. 65— »

La Puttana errante, 38 pages. Exempl. un peu taché.

605 **Arnaud d'Andilly**, Lettres (*jouxte la copie*). *Paris*, *Pierre le Petit* (*Hollande*), 1662, pet. in-12. (*Rare*). . . 12— »

606 **Aubery**. (*Voy. mémoires de Richelieu.*)

607 **Augustinus** (**D. Aur. Sanct.**), confessionum ad tres *Mss* exempl. emendati opera et studio R. P. H. Sommalii. *Lugd.-Batav.*, *D. Elzevirius*, 1675, pet. in-12, m. v. f., t. d. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 18— »

608 **Augustus Cyriaci Lentuli**, sive de convertenda in monarchiam republica; juxta ductum et mentem Taciti. *Amst.*, *Lud. Elzevirius*, 1645, pet. in-12, vél. (4 *p.* 7 *l.*). 10— »

609 **Autores rei Venaticæ**, antiqui, cum commentariis Jani Ulitii ad Christinam Augustam. *Lugd.-Bat.*, *Elzevirii*, 1653, pet. in-12, m. v., t. d. (4 *p.* 11 *l. et dem.*). . 10— »

610 **Aulus Gellius**, Noctes atticæ. *Amstelodami*, *Lud. Elzevir.*, 1651, pet. in-12, v. f. f. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 18— »

611 **Barclaii** (**Io.**) **Argenis** editio novissima, cvm clave, hoc est nominum propriorum elucidatione hactenus nondum edita. *Lvgd.-Batav.*, *ex off. Elzeviriana*, 1630, pet. in-12, v. f. f., t. d. (4 *p.* 7 *l.*). . . . . 15— »

612 **Baudi** (**Dominicii**) epistolarum centuriae tres; lacunis aliquot suppletis, accedunt ejusdem orationes., *Amstel.*, *J. Janssonii*, 1647, pet. in-12, cuir de R., t. d. (4 *p.* 11 *l.*). 8— »

612 *bis*. **Boccace**. Il Decameron. *Amst.*, 1666, in-12, d.-rel. (5 *p.* 6 *l.*) 48— »

613 **Brèboeuf** (**de**). La Pharsale de Lvcain, ou guerres civiles de Cesar et de Pompée, en vers françois. *Leyde*, *J. Elzevier*, 1658, pet. in-12, v. f. de t. d. . . . . 16— »

614 **Cabinet satyrique** ou recveil parfait de vers piquans et gail-

lards de ce temps. (*A la sph.*), 1666, 2 vol. pet. in-12, v. v. f., t. d., *court* de marges. . . . . 38 — »

615 **Celsus** (**A. Corn.**), de medicina Libri octo ex recognitione Joh. Antonidæ Vander Linden. *Lvgdvni-Batav.*, *apud Johannem Elzevirivm*, 1657, pet. in-12, c. de R. (4 *p.* 10 *l.*), (*Rare.*). . . . . 25 — »

616 **Chambre** (**de la**). L'art de connoistre les hommes. *Amsterdam, Jacques le Jeune*, 1660, pet. in-12, v. d. . 8—50

617 ——— Les charactères des passions. *Amsterdam*, *Ant. Michel*, 1658, 4 tom. en 2 vol. pet. in-12, vél. Bel exemp. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 25 — »

618 **Chapelain.** La Pucelle, ou la France delivrée, poëme heroïque, *suivant la copie imprimée à Paris*, 1656, pet. in-12, figures, vél. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 35 — »

619 **Ciceronis** (**M. Tullii**) Opera omnia, cum optimis exemplaribus accurate collata. *Lugduni-Batavorum*, *ex off. Elzeviriana*, 1642, 10 vol. pet. in-12, v. ant., fers à f., d. s. t. (4 *p.* 10 *l.*) 1 *vol. raccomm.* . . . . . 135 — »

620 **Claudiani** (**Cl.**) qvæ exstant, Nic. Heinsius notas addidit; accedunt quædam hactenus non edita. *Lvgdvn.-Batavorvm*, *ex off. Elzeviriana*, 1650, pet. in-12, v. f. f., t. d. (4 *p.* 11 *l.*). . . . . 15 — »

621 **Comte** (**le**) **de Gabalis**, ou Entretiens sur les sciences secretes. *Amst.*, *Jacques le Jeune*, 1671, *à la sphère*, pet. in-12, mar. r., fil., t. d. (*Beauzonnet*). . . . . 35 — »

622 **Conciones et orationes**, ex historicis latinis excerptæ. *Amstelodami*, *ex off. Elzeviriana*, 1662, pet. in-12, v. f., t. d. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 15 — »

623 **Connaissance** (**de la**) des bons livres, ou examen de plusieurs autheurs. *Amsterdam*, *H. et Th. Boom*, 1672, pet. in-12, vél. (4 *p.* 8 *l.*). . . . . 10 — »

624 **Corvinus.** Opera omnia. *Amstelodami*, *apud Elzevirios*, 1658-1680, 6 vol. pet. in-12, v. rose. . . . . 60 — »

Chaque vol. séparément, savoir :

1°. Jurisprudentia romana H. Vultei contracta. *Amst.*, *Elz.*, 1658, 1 vol. . . . . 8 — »

2°. Definitiones juris, 1659 ..... 8— »
3°. Institutiones imperiales, 1664 ..... 8— »
4°. Digesta, 1664 ..... 8— »
5°. Jus canonicum, 1672 ..... 15— »
6°. Jus feudale, 1700 ..... 5— »

625 **D'Assoucy.** Ovide en belle hvmevr. *Paris,* 1651 (*à la sphère*), pet. in-12, m. r. d., t. d. (*Court.*). . . . . 30— »

626 **Dv Movlin (Pierre).** Anatomie de la messe, où est monstré par l'escrite saincte, et par les tesmoignages de l'ancienne eglise, que la messe est contraire à la parole de Dieu et eloignée du chemin du salut. *Leyde, Bonav. et Abrah., Elzevier*, 1638, pet. in-12, m. bl., f. t. d. (*Bel ex.*). 25— »

627 **Epistolica** dissertatio de principiis ivsti et decori, continens apologiam pro tractatu clarissimi Hobbæi de cive. *Amstelodami, Lud. Elzevirius*, 1651, pet. in-12, m. r. à nerfs, f. t. d. (4 *p.* 7 *l.*). . . . . 15— »

628 **Eschole (l')** de Salerne en vers burlesques, et duo poemata macaronica: de Bello huguenotico, et de Gestis magnanimi et prudentissimi Baldi. *Paris*, 1651 (*à la sphère*), pet. in-12, m. r. d., t. d. (*Très rare, mais court.*). . . . 40— »

629 **Essais (les)** de Michel de Montaigne, novvelle edition exactement pvrgée des defavts des précédentes, selon le vray original, etc. *Brvxelles, F. Foppens*, 1659, 3 vol. in-12, m. r. large, dent., doublés de moire, tr. d. (5 *p.* 9 *l.*). 100— »

630 **Estat** présent du royaume de Perse. *Paris*, 1694, in-12, v. f., t. d., figures. . . . . 7— »

631 **Fienus (Th.).** De viribus imaginationis Tractatus. *Lugd.-Batavorum, ex off. Elzeviriana*, 1635, pet. in-32, v. f. 6— »

632 **Firmianus (Petrus).** Gyges Gallus. *Parisiis, D. Thierry*, 1659, pet. in-12, v. j. . . . . 3— »

633 ——— Sæculus Genii. *Parisiis*, 1653, pet. in-12, v. b. 4— »

634 **Florus (L. Annævs).** Cl. Salmasius addidit Lvcivm Ampelivm e cod. mss. et nunquam antehac editum. *Lugd.-Batav., apud Elzevirios*, 1638, pet. in-12, m. r. comp. à nerfs, t. d. (*Deseuil*). . . . . 18— »

635 **Force (Louis de la).** Traitté de l'esprit de l'homme, de ses

facultez et fonctions, et de son union avec le corps, suivant les principes de René Descartes. *Amsterdam*, *Wolfgang*, pet. in-12 (4 *p.* 11 *l.*), fig. dans le texte, vél. . 10— »

636 **Forstnerus** (**Christ.**) Austrius, ad libros sex priores Annalium C. Cornelii Taciti notæ politicæ, quibus pleraque omnia, quæ reliquis quoque Taciti libris continentur, suis quæque locis explicantur; adjuncta est, in fine, ejusdem Oratio, etc. *Lugd.-Bat.*, *Franç. Mayardus*, 1655, petit in-12, vél. (4 *p.* 8 *l.*). . . . . 25— »

637 **Fortin** (**P.**), sieur de la Rochette. Testament ou conseils fidels d'un bon père à ses enfans, où sont contenus plusieurs raisonnemens chrestiens, moraux et politiques. *Leyde*, *J. Sambix* (*à la sphère*), 1653, pet. in-12 (4 *p.* 9 *l.*). 5— »

638 **Galardi** (**de**). La tyrannie heureuse, ou Cromwell politique, avec ses artifices et ses intrigues dans tout le cours de sa conduite. *A Leyde*, *Jean Pawels*, 1671 (*à la sphère*), petit in-12, m. bl., f. t. d. . . . . 15— »

639 **Geslin** (**P.**). La saincte chorographie, ov description des lievx où reside l'eglise chrestienne par tout l'vniuers. *Amsterdam*, *Louys Elzevier*, 1641, pet. in-12, dem.-rel., non rogné. 8— »

640 **Golnitzius** (**Abrah.**). Vlysses Belgico-gallicvs, fidus tibi dvx et achates per Belgivm hispan. : regnvm Galliæ, dvcat. Sebavdiæ tvrinvm usq. Pedemont. metropolit. *Amstelod.*, *ex off. Elzevir.*, 1655, pet. in-12, v. r. f., t. d. (4 *p.* 9 *l.*). 8— »

641 **Grotius** (**Hugo**). Annales et historiæ de rebus belgicis. *Amst.*, *Joan. Blaew*, pet. in-12, vél. (4 *p.* 10 *l.*). . . . 8— »

642 ——— Epistolæ ad Gallos nunc primum editæ. *Lugd.-Batav.*, *ex off. Elzeviriana*, 1648, pet. in-12 (4 *p.* 8 *l.*). 15— »

643 **Hardouin de Péréfixe**. Histoire de Henry le Grand. *Amsterdam*, *D. Elzevier*, 1661, pet. in-12, v. f. f., t. d. Bel ex. (5 *p.* 3 *l.*). . . . . 15— »

Autre édition elzév., 1664, cuir de Russie, f., t. d. (4 *p.* 7 *l.*) 18—»

644 **Heliodori Æthiopicæ**. *Lugd.-Bat.*, *G. Vander Marse*, 1637, pet. in-12, m. r., f. t. d. (4 *p.* 6 *l.*). . . 8—50

645 **Heinsius.** Notæ in sex libros pastorum Ovidii Nasonis, in metamorphoses, in heroidas, etc. *Elzevir.*, *s. d.*, 3 vol. pet. in-12, d.-rel. (4 *p.* 8 *l.*).

A joindre à l'Ovide, n° 690, rel. uniforme.

646 ——— Orationum editio nova prioribus auctior; accedunt dissertationes aliquot, cum nonnullis præfationibus. *Amst., ex off. Elzevir.*, 1657, pet. in-12, m. r., f. t. d. (*Bozérian aîné*). (4 *p.* 8 *l.*). . . . . 10— »

647 ——— Poematvm editio nova; accedunt, præter alia, libri de contemptu mortis antehac vna non editi. *Lugd.-Bat., Elzev.*, 1621, pet. in-12, v. v., f. t. d. . . . 18— »

648 **Histoire** (l') d'aucuns favoris, par feu M. P. D. P. *Amsterdam, Ant. Michiels*, 1660, pet. in-12, v. f. . 10— »

649 **Hippolytus** redivivus, id est remedium contemnendi sexum muliebrem, autore S. I. E. D. M. W. A. S. *S. L.* 1644, pet. in-12, v. f. . . . . 6— »

Un exempl. broché. . . . . 10— »

650 **Horatius Flaccus** (**Quintus**). Accedunt nunc D. Heinsii de Satyra horatiana libri duo, in quibus totum poetæ institutum et genius expenditur cum ejusdem in omnia poetæ animadversionibus longe auctioribus. *Lugd.-Bat., ex off. Elzev.*, 1629, 3 tom. en 1 vol. pet. in-12, m. r., f. t. d. . 25— »

651 **Histoire** de la paix sur la frontière de France et d'Espagne entre les deux couronnes, l'an 1659, avec vn recueil de diverses pieces concernant le sieur duc de Lorraine. *Cologne, P. de la Place*, 1667, pet. in-12, vél. . . . . 5— »

652 ——— des amours de Henry IV, avec diverses lettres escrites à ses maistresses, et autres pieces curieuses. *Leyde, J. Sambix* (*à la sphère*), 1664, pet. in-12, m. v., f. t. d., anc. rel. . . . . 25— »

653 ——— de l'admirable Don Quixotte de la Manche, *suivant la copie imprimée à Paris, Cl. Barbin*, 1681, 4 vol. petit in-12, vél., figures. (*Taché.*). 35— »

653 *bis*. ——— du traitté de la paix conclüe sur la frontière d'Espagne et de France entre les deux couronnes en 1659, aussi un recueil de diverses matieres concernantes le sieur duc de Lorraine. *Cologne, P. de la Place*, 1665, pet. in-12, vél. . 5— »

654 **Histoire** prodigieuse et lamentable de Jean Fauste, grand et horrible enchanteur, avec sa mort espouvantable. *Roven, Cl. Malassis*, 1667, pet. in-12, v. f., t. d. (*Un peu taché.*) 25— »

655 **Imaginaires** (les), ou Lettres sur l'hérésie imaginaire, par Nicole. *Liège, Ad. Beyers*, 1667, 2 vol. pet. in-12, vél. (4 *p.* 11 *l.*). . . . . 15— »

656 **Itinerarium** (D.) **Beniaminis** cum versione et cum notis Constantini l'Emperevr, ab Oppyck, etc. *Lvgdvni-Batavorvm, ex off. Elzeviriana*, pet. in-8, dem.-rel. (*A peine ébarbé.*) . . . . . 16— »

657 **Jardinier** (le) **françois**, qui enseigne à cultiver les arbres et herbes potageres, avec la manière de conserver les fruicts, et faire toutes sortes de confitures, conserves et massepans. *Amsterd., Jean Blaew*, 1660, pet. in-12, dem.-rel., figures. (4 *p.* 9 *l.*). . . . . 15— »

658 **Ivlii Cæsaris** (C.) quæ exstant, ex emendatione Ios. Scaligeri. *Lvgdvni-Batav., ex off. Elzevir.*, 1635, pet. in-12, v. f. (4 *p.* 6 *l.*). . . . . 25— »

659 **Kempis** (Th.-A.) de imitatione Christi libri quatuor, cum vita ejusdem Thomæ, ex recens. Hereberti Rosweidii. *Antverpiæ*, 1634, pet. in-32, vél. . . . . 6— »

660 ——— *Lvgd., Elzevir., s. d.*, pet. in-12, mar. bleu, fil., t. d. *Bel exemplaire.* (4 *p.* 9 *l.*) . . . . . 55— »

661 **Kirchmannus** (Johan.). De funeribus Romanorum libri quatuor cum appendice, nitidissimis figuris illustrati; accessit et funus parasiticum Nicolai Rigaltii. *Lugd.-Bat., apud Hackios*, 1672, pet. in-12, vél. (4 *p.* 9 *l.*). . . 15— »

662 **Lampe** (Frid. Adolphi) de cymbalis veterum libri tres, in quibus quæcumque, in totum ad nomina, differentiam, originem, historiam, ministros, ritus pertinentia, elucidantur, cum figuris æneis. *Trajecti ad Rhenum*, 1703, pet. in-12, vél. . . . . 10— »

663 **Lejolle**. Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, selon la visite de six jours d'une semaine. *Amsterdam, Jacques le Curieux*, 1666, pet. in-12, v. f., t. d. (4 *p.* 8 *l.*). . . . . 12— »

664 **Mainbourg**. Histoire du calvinisme. *Paris, S. M.-Cramoisy* (*à la sphère*), 1682, in-12, broché. — Histoire des Croisades, pour la délivrance de la Terre-Sainte. *Paris, Seb. Ma-*

bre-Cramoisy (*à la sphère*), 1682, in-12, dem.-rel., non rogné. . . . . 25— »

665 **Mainbourg**. Le traité historique de l'établissement et des prérogatives de l'eglise de Rome et de ses evêques. *Paris*, *Seb. Mabre-Cramoisy*, 1685 (*à la sphère*), pet. in-12, vél. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 10— »

666 **Meliton**. L'Apocalypse de Meliton ou revelation des mystères cenobitiques. *A Sainct-Leger*, *chez Noël et Jaques Chartier*, 1665, pet. in-12, vél. . . . . 5— »

667 **Memoires** de feu monsieur le duc de Guise. *Cologne*, *P. Marteau*, 1669, 2 t. en 1 vol. pet. in-12, vél. (4 *p.* 9 *l.*). Très bel exempl. . . . . 25— »

668 ——— de messire Philippe de Comines, sieur d'Argenton. *A Leyde*, *Elzeviers*, 1648, pet. in-12, m. r., f., d. s. t. (4 *p.* 8 *l.*). . . . . 35— »

669 ——— de M. de Lyonne au roy, interceptez par ceux de la garnison de Lille, la campagne passée, le sieur Heron, courrier du cabinet, les portant de l'armée à Paris. *S. L.*, 1668, pet. in-12, dem.-rel. (4 *p.* 7 *l.*). . . . . 10— »

670 ——— de M. le marquis de Montbrun, enrichis de figures. *Amst.*, *Nicol. Chevalier et Jacques Tirel*, 1701, pet. in-12, dem.-rel. . . . . 5— »

671 ——— de M. de Montresor, diverses pieces durant le ministère du cardinal Richelieu, relation de M. de Fontrailles, affaires de messieurs le comte de Soissons, duc de Guise et de Bouillon. *Cologne*, *J. Sambix* (*à la sphère*), 1664, pet. in-12, 2 vol., dem.-rel. (4 *p.* 9 *l.*). . . . . 16— »

672 ——— du duc de Rohan, sur les choses advenues en France depuis la mort de Henry le Grand jusques à la paix faite avec les reformes au mois de juin 1629. (*A la sphère*), 1640. — Discovrs politiqves dv dvc de Rohan. (*A la sphère*), 1646. — Veritable discovrs de ce qui s'est passé en l'assemblée politique des eglises reformées de France, tenue à Saumur, par la permission du roy, l'an 1611, servant de supplément aux mémoires du duc de Rohan. (*A la sphère*), 1646, 1 vol. pet. in-12, dem.-rel. (*Bel exemp.*) (4 *p.* 8 *l.*). 18— »

673 **Mémoires** du mareschal de Bassompierre, contenant l'histoire de sa vie et de ce qui s'est fait de plus remarquable à la cour de France pendant quelques années. *Cologne*, *P. Marteau*, 1665, 2 vol. pet. in-12, vél. (5 *p.*). . . . . 18— »

674 ——— du marquis de B***, concernant ce qui s'est passé de plus memorable sous le regne de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar. (*A la sphère*), pet. in-12, vél. . . . 6— »

675 ——— du voiage de M. le marquis de Ville au Levant, ou histoire curieuse du siege de Candie. *Amsterdam*; *Henry et Théodore Boom*, 1671, 2 vol. pet. in-12, v. ant. f. 25— »

676 ——— pour l'histoire dv cardinal duc de Richelieu, recueillis par Aubery. *Cologne*, *P. Marteau*, 1667, 5 vol. petit in-12. — L'histoire du cardinal duc de Richelieu, par Aubery. *Cologne*, *P. Marteau*, 1666, 2 vol. pet. in-12. — Histoire dv ministere d'Armand Jean du Plessis, cardinal duc de Richelieu, sous le regne de Louys le Juste XIIIe du nom, avec des reflexions politiques et diverses lettres contenant les négociations des affaires de Piémont et du Montferrat, 1650, 4 tomes en 2 vol. pet. in-12. — Journal de M. le cardinal duc de Richelieu, qu'il a fait durant le grand orage de la cour, ès années 1630 et 1631, tiré des memoires écrits de sa main, avec diverses autres pieces remarquables concernant les affaires arrivées de son temps, 1664, 2 part. en 1 vol. pet. in-12. — Le politique tres chrestien ou discours politiques sur les actions principales de la vie de feu monseigneur l'eminentissime cardinal duc de Richelieu, 1645, pet. in-12.—Testament politique d'Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu, 1688, 2 tom. en 1 vol. petit in-12. — Ensemble 16 tom. en 12 vol. pet. in-12, v. f., à nerfs, fil., t. d. uniforme. (*Bel ex., rare, complet.*) 80— »

677 **Memorial** presenté au roy d'Espagne, pour la deffense de la reputation, de la dignite et de la personne de l'illustriss. et réver. D. Bernardino de Cardenas, contre les religieux de la compagnie de Jesus, et pour repondre aux memoriaux presentés à la dite majesté, par le P. Julien de Pèbracà, trad. de l'espagnol. (*A la sphère*), 1662, pet. in-12, vélin. 12— »

678 **Mercure** (le) **hollandois**, contenant les choses les plus remarquables de toute la terre, arrivées en l'an 1676 jusqu'à l'an 1679. *Amsterdam*, *Henry et Th. Boom*, 1678-79, 3 vol. pet. in-12, v. b. . . . . 6— »

679 **Morale galante (la)**, ou l'Art de bien aimer, dedié à monseigneur le Dauphin. *Paris*, 1669 (*à la sphère*), pet. in-12, vél. (4 *p.* 11 *l.*). . . . . 15— »

680 **Morale pratique (la)** des jesuites, representée en plusieurs histoires arrivées dans toutes les parties du monde, extraitte ou de livres tres autorisez et fidellement traduits, ou de memoires tres seurs et indubitables. *Cologne*, *G. Quentel*, 1669, pet. in-12, v. b. (4 *p.* 11 *l.*). . . . . 6— »

681 **Moyen (le) de parvenir.** Ouvrage contenant la raison de tout ce qui a été, est et sera, avec demonstrations certaines et necessaires, selon la rencontre des effets de la vertu. *Imprimé cette année*, pet. in-12, v. f., t. d. . . . . 15— »

Un exempl. de l'édition de 1757, 2 vol. pet. in-12, mar., t. d., anc. rel. . . . . 20— »

682 **Moyse** sauvé, idylle heroïque du sieur de Saint-Amant à la serenissime reyne de Pologne et de Suede. *Amsterdam*, *Pierre le Grand*, 1664, pet. in-12, vél. (4 *p.* 10 *l.*). (*Bel exemp.*) . . . . . 25— »

683 **Muret**, ceremonies funebres de toutes les nations. *Paris*, *Est. Michallet* (*à la sphère*), 1679, pet. in-12, vél. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 10— »

684 **Negociations (les)** du président Jeannin. *Jouxte la copie*, *chez Pierre le Petit*, 1659, 2 vol. in-12, v. ant. f., t. d. Bel exemp. (5 *p.* 3 *l.*). . . . . 35— »

685 **Nepotisme (le)** de Rome, ou relation des raisons qui portent les papes à aggrandir leurs neveux du bien et du mal qu'ils ont causé à l'église depuis Sixte IV jusqu'à present, etc. *A la sphère*, 1669, pet. in-12 (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 15— »

686 **Neuhusius (Reinerus).** Epistolarum familiarum Centuriæ quatuor novæ. *Amst.*, *ex off. Jans. Waesberg.*, 1678, pet. in-12, vél. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 5— »

687 **Nicole (le président).** Recueil de diverses pièces choisies d'Horace, Ovide, Martial, Catulle et Anacréon, aussi la traduction du 1er chant de l'Adonis du chevalier marin. *Jouxte la copie de Paris*, *Ch. Sercy* (Elzévir), 1666, pet. in-12, dem.-rel. . . . . 20— »

688 **Nouvelles (les) lumières** politiques pour le gouvernement de l'eglise, ou l'Évangile nouveau du cardinal Palavicin, revelé par luy-meme dans son histoire du Concile de Trente, *suivant la copie imprimée à Paris*, *J. Martel*, 1676, pet. in-12, vél. bl. (4 *p.* 8 *l.*). . . . . 10— »

689 **Œuvres** (les) de M. Le Baron. *Paris*, *Th. Guillain*, *à la sphère*, 1694, pet. in-12, vél., figures. (5 *p.* 1 *l.*). 6— »

690 **Ovidii Nasonis** (P.) Opera, D. Heinsius textum recensuit; accedunt breves notæ ex collatione codd. Scaligeri et Palatinis, Jani Gruteris. *Ludg.-Bat.*, *ex off. Elzeviriana*, 1629, 3 vol. pet. in-12, m. r., f. t. d. Bel exemp. (*Anc. rel.*) 40— »

691 **Ovidii** (Publii) **Nasonis** Operum editio nova, Nic. Heinsius recensuit et notas addidit. *Amstelodami*, *ex off. Elzeviriana*, 1661, 3 vol. pet. in-12, d.-rel. (4 *p.* 10 *l.*). 20— »

692 **Pastissier** (le) **françois**, où est enseigné la manière de faire toute sorte de pastisserie, très utile à toutes sortes de personnes. Ensemble le moyen d'apprester toutes sortes d'œufs pour les jours maigres, et autres, en plus de soixante façons. *Amst.*, *L. et D. Elzevier*, pet. in-12, vél. bl., à comp., t. d. (*Bel ex. rare*). . . . . 200— »

692 *bis*. **Parnasse** (le) **satirique**. (*Holl.*). Ex., 1666, pet. in-12, v. court. 35— »

693 **Platinæ** (B.) de vitis ac gestis romanorum pontificvm ad Sixtvm IV, annon M. CCCC. LXXIV. alterum anno M. DXXIX. *S. L.*, 1645, pet. in-12 (*Elzevir.*), vél. (5 *p.* 1 *l.*). (*Exemp. avec témoins*). . . . . 15— »

694 **Plautus** (M. Acc.). Comœdiæ superstites XX, ad ultimam editionem J. F. Gronovii. *Amstelodami*, *R. et G. Wetstenii*, 1721, pet. in-12, dem.-rel., non rogné. 10— »

695 **Plinii** (C.) Secvndi historiæ naturalis Libri XXXVII. *Lugdvni-Batavorvm*, *ex off. Elzeviriana*, 1635, 3 vol. pet. in-12, vél. (4 *p.* 9 *l.*). Bel ex. . . . . 60— »

696 ——— epistolarum Libri decem et panegyricvs, accedunt variantes lectiones. *Lugd.-Bat.*, *ex off. Elzev.*, 1640, pet. in-12, m. r., anc. t. d. . . . . 15— »

697 **Polydorus Vergilius**; de inventoribvs rervm Libri VIII et de prodigiis Libri III, cum indicibus locupletissimis. *Amst.*, *Dan. Elzev.*, 1671, pet. in-12, m. r., fil., anc. rel., t. d. (*Bel ex.*) . . . . . 15— »

698 **Postel** (G.). Abrahami patriarchæ Liber Jezirah, sive formationis mundi patribus quidem Abrahami tempora præcedentibus reuelatus, sed ab ipso etiam Abrahamo expositus Isaaco, et per prophetarum manus posteritati conservatus,

ipsis autem 72 Mosis auditoribus in secundo diuinæ veritatis loco, hoc est in ratione, quæ est in posteriori authoritate, habitus; vertebat ex hebræis et commentariis illustrabat 1551, ad Babylonis ruinam et corrupti mundi finem. *Parisiis*, 1552, pet., in-16, v. f. (*Muller*). . . . . 18— »

699 ——— Description et charte (carte) de la Terre-Saincte, qui est la propriété de Iesus Christ, pour y veoir sa peregrination, et pour inciter ses tres chrestiens ministres à la recouvrer pour y replanter son Empire. 1553, petit in-16, v. f. f. (*Muller*). (*Avec carte de la Terre-Sainte.*) Très rare. . . 24— »

700 ——— Divinationis sive divinæ svmmæque veritatis discvssio, qua constat quid sit de clarissima inter christianos et ismaelitas victoria futurum atque ubinam gentium et locorum contingere debeat, et quamobrem. *Parisiis*, 1571, petit in-16, v. f. (*Muller*). . . . . 15— »

701 ——— Euersio falsorum Aristotelis dogmatum, authore D. Justino martyre, qui Helij Hadriani Cæsaris temporibus uixit, et ad eum pro christianis doctissime scripsit. *Parisiis*, *S. Nivellius*, 1552, pet. in-16, v. f. (*Muller*). . . 15— »

701 *bis*. Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau-Monde, et comme elles doivent à tout le monde, par raison, commander, etc., etc. *Sur l'imprimé*, *Paris*, *Jehan Ruelle*, 1553, in-12, mar. r. (*Anc. rel.*) . . 18— »

702 ——— La doctrine dv siècle dore ou de l'Evangelike regne de Iesvs roy des roys. *Imprimé à Paris*, *par Iehan Ruelle*, 1553, petit in-16, v. f. (*Muller*). . . . . 20— »

703 ——— Liber de Cavsis sev de principiis et originibus naturæ vtrivsque, in quo ita de eterna rerum veritate agitur, ut et authoritate et ratione non tantum vbiuis particularis Dei providentia, sed et animorum et corporum immortalitas ex ipsius Aristotelis verbis rectè intellectis et non detortis demonstrantur clarissime, contrà atheos et huius Laruæ babylonicæ alumnos, qui suæ fauent impietati ex magnorum authorum perversione ad finem autem potissimum Aristotelis authoritas est adscripta. *Parisiis*, *apud Seb. Niuellium*, 1562, petit in-16, v. f. (*Muller*). . . . . 18— »

Pour la loi salique, *voy*. n° 1518 du Bibliophile, 2e série.

704 **Poullin de Lumina.** Usages et mœurs des François; ouvrage où l'on traite de l'origine de la nation, de l'établissement de la monarchie et de son gouvernement politique, civil, militaire et ecclésiastique. *Lyon et Paris*, 1769, in-12, br. 3—50

705 **Premières (les) oevvres de Philippe Desportes** au roy de France et de Pologne. *A. Annecy, par Iaques Bertrand, chanoine honoraire*, LXXVI, in-8, *mar. rouge*, fil. à nerfs, d. s. t. (*Thompson*). Bel exemplaire d'une édition très rare. . . . . 30— »

706 **Priolus (Benj.)**. Historiæ Galliæ Libri XII. *Ultrajecti, ex off. Elzeviriana*, 1669, pet. in-12, vél. (4 *p.* 11 *l.*). 15— »

707 **Privileges des foires de Lyon** octroyez par les roys très chrestiens, aux marchands françois et etrangers y negocians sous les dits privileges, ou résidens en ladite ville. *A Lyon, par Gvillavme Barbier*, 1649, in-4, parch. . . . 7— »

708 **Provinciales (les)**, ou lettres escrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis, et aux RR. PP. jesuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces Peres. *A Cologne, chès Pierre de la Vallée*, 1657, pet. in-12, m. r., t. d. (*Bozérian*). (4 *p.* 8 *l.*) . . . . . 20— »

709 **Prudentii (Aurelii) Clementis** quæ exstant, Nicol. Heinsius ex vetustissimis exemplaribus recensuit, et animadversiones adjecit. *Amstelodami, apud Danielem Elzevirium*, 1667, pet. in-12, vél. (4 *p.* 10 *l.*). . . . 12— »

710 **Quinault**, Théâtre. *Amsterdam, Schelte*, 1661-62, 2 vol. pet. in-12, v. f. à nerfs, f. t. d. Bel ex. (4 *p.* 9 *l.*). (*Rare.*). 30— »

711 **Qvintvs Cvrtius Rvfvs**. Historiarum Libri accuratissime editi. *Lvgd.-Batavorvm, ex off. Elzeviriana*, 1633, pet. in-12, mout. bl., f. t. d. (4 *p.* 6 *l.*). . . . . 5— »

712 **Racine**, OEuvres de Racine. (Voy. *Théâtres.*)

713 **Raoul-Rochette**. Lettres sur la Suisse écrites en 1819-20-21, 3e édition, ornées de figures d'après König et autres paysagistes célèbres. *Paris*, 1823, 6 vol. in-18, d.-rel., mar. à nerfs, n. r., figures coloriées. (*Joli exemp.*). . 30— »

Nota. Les peintures antiques, du même, etc., 1 vol. in-4, dont il ne reste que quelques exemplaires élégamment cartonnés, avec 14 fig. *coloriées*, sont réduites de 40 fr. à 25 fr.

714 **Recueil** de pièces servant à l'histoire de Henry III, roy de France et de Pologne. *Cologne, P. Marteau (à la sphère)*, 1666, pet. in-12, v. f. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 25— »

715 ——— de quelques pièces curieuses servant à l'esclaircissement de l'histoire de la vie de la reyne Christine, ensemble

plusieurs voyages qu'elle a faits. *Cologne, P. Marteau*, 1668, petit in-12, v. f., f., t. d. . . . . 15— »

716 **Recueil** des operas, des balets et des plus belles pièces en musique, qui ont été representées depuis dix ou douze ans jusques à present devant Sa Majesté. *Amsterdam, Ab. Wolfgang*, 1690-1700, 7 vol. pet. in-12, dem.-rel., figures. 35— »

717 ——— des défenses de M. Fouquet, sur tous les points de son procez. *A la sphère*, 1665-68, 14 vol. pet. in-12, v. brun. 30— »

718 ——— historique contenant diverses pièces curieuses de ce temps. *Cologne, Van-Dyck*, 1666 (*à la sphère*), v. r., f. t. d. 10— »

719 **Refuge** (du). Traicté de la Covr ou instruction des courtisans, dernière édit. *Amsterdam, Elzeviers*, 1656, pet. in-12 (4 *p.* 10 *l.*), vél. . . . . 10— »

720 **Relation** de la cour de Rome faite l'an 1661 au conseil du Pregadi par l'excellentissime seigneur Angelo Corraro. *Leyde, Lorens*, 1663 (*à la sphère*), pet. in-12, vél. (4 *p.* 9 *l.*). 5— »

721 **Relation** de l'estat de la religion, et par qvels desseins et artifices elle a esté forgée et gouuernée en diuers estats de ces parties occidentales du monde, tirée de l'anglois d'Edwin Sandis. *Amsterdam, Louis Elzevier*, 1641, pet. in-12, mar. v. à nerfs, fil., t. d. (*Bel exemp.*). 18— »

722 **Ricaut.** Histoire de l'état present de l'Empire ottoman, contenant les maximes politiques des Tvrcs, les principaux points de la religion mahometane, ses sectes, ses héresies, et ses diverses sortes de religieux, leur discipline militaire, avec une supputation exacte de leurs forces par mer et par terre, et du revenu de l'État; traduite de l'ang. par M. Briot. *Amst., Ab. Wolfgank*, 1671, pet. in-12, vél., rempli de figures. (4 *p.* 11 *l.*). . . . . 20— »

723 **Richelieu.** (Voy. *Mémoires.*)

724 **Saint-Martin** (de). OEuvres posthumes. *Tours*, 1807, 2 vol. br. in-8. . . . . 9— »

Parmi les OEuvres posthumes de Saint-Martin, l'on remarque ses pensées sur la Mort. — Recherches sur la doctrine des Théosophes (1).

(1) *Voy.*, pour d'autres ouvrages de Saint-Martin, le no 20, 2e série du Bibliophile.

— La Fable de l'Oiseau libre. — Le Cimetière d'Amboise. — Les Voies de la Sagesse. — Sur l'Histoire en général et sur les devoirs des historiens, etc.

725 **Saint-Martin.** Tableau des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers. *Édimbourg*, 1782, 2 vol. in-8, br. 6 — »

726 **Sallvstivs (C.) Crispvs,** cum veterum historicorum fragmentis. *Lvgdvni-Bat., ex off. Elzeviriana*, 1634, dem.-rel. (4 *p.* 6 *l. et dem.*).

727 **Satyræ** elegantiores præstantium virorum quarum titulos versa pagella exhibebit. *Lugduni-Bat., Io. Maire*, 1655, 2 vol. pet. in-12, vél. (4 *p.* 11 *l.*). (*Bel exemp.*). . 15 — »

728 **Satyre** menippée de la vertv du catholicon d'Espagne; et de la tenüe des estats de Paris, à laquelle est adiousté un discours sur l'interpretation du mot de Higuiero d'Infierno et qui en est l'autheur, etc. *Ratisbonne, Mathias Kerner*, 1664, pet. in-12, vél., fig. avec et avant la lettre. Bel exemp. (4 *p.* 8 *l.*). . . . . 25 — »

729 **Scarron**, OEuvres. *Amst., Abraham Wolfgang* (*Elz.*), 8 vol. pet. in-12, v. f., t. d. — Contenant, Virgile travesti. 1668, 2 vol. — Romant comique. 1678, 3 p. en 1 vol. — OEuvres diverses. *Amst.*, 1693, 2 vol. — Nouvelles et dernières œuvres, 2 vol. — Don Japhet, 1 vol. — Recueil burlesque, 1 vol., etc. . . . . 30 — »

730 **Schoockius (Martinus).** Belgium federatum, sive distincta descriptio Reip. federati Belgii, etc. *Amstelodami, P. Vanden Berge*, 1665, pet. in-12, vél. (*Piqué.*) 6 — »

731 **Senavlt (L. R. P. J. F.)**, de l'vsage des passions. *Leyde*; *J. Elzevier*, 1658, pet. in-12, d.-rel. (4 *p.* 10 *l.*). 15 — »

732 ——— l'Homme chrestien, ou la Reparation de la nature par la grace. *Amst., P. le Grand*, 1665, pet. in-12, v. b. — L'homme criminel ou la corruption de la nature par le passé selon les sentimens de Saint-Augustin. *Amst. P. le Grand*, 1665, pet. in-12, v. br.; les 2 vol. 15 — »

733 **Senecæ (L. Annæi)** philosophi Opera omnia ex ult. I. Lipsii emend., et M. Annæi Senecæ rhetoris quæ exstant ex And. Schotti recens. *Lugd.-Batav., Elzevirii*, 1640-49, 4 vol. pet. in-12, R., t. d. . . . . 35 — »

734 **Sevenet (Louis-Alp.).** Coutume du bailliage de Melun. *Sens*, 1768, in-4, v. b. . . . . 8 — »

735 **Sinner.** Essai sur les dogmes de la métempsichose et du purgatoire, enseignés par les bramins de l'Indostan, suivi d'un

récit abrégé des dernières révolutions et de l'état présent de cet empire. *Berne*, 1771, in-8, br. (*Rare.*). . . 3— »

736 * **Smith (Adam)**. Théorie des sentimens moraux ou essai analytique sur les principes des jugemens que portent naturellement les hommes, d'abord sur les actions des autres, et ensuite sur leurs propres actions, suivi d'une dissertation sur l'origine des langues, traduit de l'anglais par madame S. de Grouchy (Mse de Condorcet) : elle y a joint huit lettres sur la sympathie. 2e *édition*. *Paris*, 1830, 2 vol. in-8, br. Publié à 15 fr. . . . . 6— »

737 **Solier (R. P. François)**. Le martirologe romain, distribué povr tovs les iovrs de l'année svivante; la novvelle reformation du kalendrier, mis en lumière par le commendemant de feu N. S. P. le pape Grégoire XIII. *Douai*, *de l'imprimerie de Balthasar Bellere*, 1600, in-8, parch. . . . . 4— »

738 **Sorbière**. Relation d'un voyage en Angleterre, où sont touchées plusieurs choses, qui regardent l'estat de la science de la religion, et autres matières curieuses. *Cologne*, *P. Michel* (*à la sphère*), 1667, pet. in-12, vél. (4 *p.* 9 *l.*). 8— »

739 **Spon et Wheler**. Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant. *Amsterdam*, *H. et Th. Boom*, 1679, 2 vol. pet. in-12, figures, v. f., f. t. d. *Bel exemp.* . . . 30— »

740 **Stradæ (Fam.)** de Bello belgico decas secvnda ab initio præfecturæ Alexandri Farnesii Parmæ Placentiæque ducis III, ab anno 1578 usque ad annum 1590. *Romæ*, *apud hæredes Fr. Corbelletti*, 1648, pet. in-12, vél., portraits dans le texte. (5 *p.*). . . . . 10— »

741 ——— de Bello belgico, ab excessu Caroli V, imp., vsqve ad initia præfecturæ Alexandri Farnesii, Parmæ ac Placentiæ ducis III, additis hominvm illustrium ad historiam præcipue spectantium imaginibvs, ad vivvm expressis. *Ratisbonæ et Viennæ*, 1754, 2 vol. in-fol., n. r., d.-rel., grand nombre de portraits. . . . . 18— »

742 ——— Epitome thesavri antiqvitatvm, hoc est impp. rom., orientalivm et occidentalivm iconum, ex antiquis numismatibus, quàm fidelissime delineatarum. *Tiguri*, *Andræas Gesnervs*, 1557, in-8, v. br. . . . . 10— »

D'une belle exécution et rempli de médailles ; à la fin se trouve un petit traité intitulé : *Numis. aliquot rariora Augustorum, Tetrici seniores Patrii Aureliani*, etc., *a Joan. Harduino, Lux.* 1700.

743 **Svlpitivs Severvs.** Historia sacra, cvm optimis primisque editionibus accurate collata et recognita. *Lugd.-Bat., ex off. Elz.*, 1643, pet. in-12, vél. (4 *p.* 9 *l.*). . . . . 10— »

Opera omnia quæ exstant ex optimis editionibus accurate recognita. *Lugd.-Bat.*, 1635, pet. in-12, cuir de Russie, d. t. d. 15—»

744 **Svvedenborg (Emmanuel).** Exposition sommaire de la nouvelle eglise, qui est entendue dans l'Apocalypse par la nouvele Jérusalem. *Paris, an* v (1791), in-8, br. 2—50

745 **Tableav (le)** des piperies des femmes mondaines, où par plusieurs histoires se voyent les ruses et artifices dont elles se servent. *Cologne, P. Marteau*, 1685, pet. in-12, v. v., f. t. d. . . . . 25— »

746 **Tacitvs (C. Corn.)** ex I. Lipsii editione, cum notis et emend. H. Grotii. *Lvgdvni-Batav., ex off. Elzeviriana*, 1640, petit in-12, m. r., larg. dent., fil., t. d. (4 *p.* 9 *l.*) 30— »

747 **Taureau** bannal de Paris. *Cologne, P. Marteau (à la sphère)*, 1689, pet. in-12, v. b. (5 *p.*). (*Très rare.*) . . 25— »

748 **Tennevrii (Iacobi Alexandri)** Veritas vindicata adversvs Ioan. Iac. Chiffletii vindicias hispanicas, lumina noua et lampades historicas, qva relictis variis arcanis, salicis, historicis genealogicis, christianissimorvm regum jvra, dignitas, prærogativæ demonstrantvr. *Parisiis, Ioannes Billaine*, 1651, p. in-fol., v. f. . . . . 14— »

749 **Terentii** Comœdiæ sex. *Londini, typis J. Brindley*, 1774, petit in-12, mar. vert, large dent., t. d., doublé de tabis. . . . . 5— »

750 **Terentius (Publius).** Comœdiæ sex, ex recensione Heinsiana. *Lvgd.-Batav., ex off. Elzeviriana*, 1635, pet. in-12, m. r., t. d. (4 *p.* 7 *l.*). . . . . 25— »

751 **Théatre** de J. Racine. *Jouxte la copie à Paris*, 1678, 2 vol. pet. in-12, fig., v. f., f. t. d. *Bel exempl.* . . 30— »

752 **Titi Livii** Patavini historiarvm ab vrbe condita. *Lugd.-Batav., ex off. Elzev.*, 1644-45, 4 vol., pet. in-12, vél. (5 *p.*). Bel exempl. . . . . 50—»

753 ——— historiarum quod exstat, ex recensione L. F. Gronovii.

Amst., *D. Elzevir.*, 1678, pet. in-12, vél. *Bel exemp.* 36— »

754 **Thomas (D.)**. Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon pendant la Ligue, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans le Lyonnais depuis l'année 1568 jusqu'à la fin de 1594. *Lyon* (*s. d.*), in-8, broché. . . . . 4— 50

755 **Tomassinus (J. Ph.)** de tesseris hospitalitatis Liber singularis, in quo jus hospitii universum, apud Veteres potissimum, expenditur. *Amstelodami*, *Frisius*, 1670, pet. in-12, vél., fig. (4 *p.* 9 *l.*). . . . . 5— »

756 **Tombeau (le)** des amours de Louis le Grand et ses dernières galanteries. *Cologne*, *P. Marteau* (*à la sphère*), 1695, pet. in-12, m. bl., d. t. d. . . . . 15— »

757 **Traduction de la lettre d'Eusèbe romain (J. Mabillon)**, à Théophile-François, sur le culte des saints inconnus. *Paris*, *J. Musier*, 1698, in-12, v. b. antiq. . . . . 4—50

758 **Traitté** de la politique de France, par M. P. H., marquis de C. *Utrecht*, *P. Elzevier*, 1670, pet. in-12, v. t. d. (4 *p.* 8 *l.*). . . . . 12— »

759 **Tristan (Jean)**. Traicté du lis, symbole divin de l'espérance, contenant la juste defense de sa gloire, dignité et prerogative, ensemble les preuues irréprochables que nos monarques françois l'ont toujiours pris pour leur deuise en leurs couronnes, spectres et vestements, iusques à présent, enrichy de figures en taille-douce. *Paris*, 1656, in-4, v. b. (*Rare*). . . . . 10— »

760 **Trovillart (Pierre)**. Mémoires des comtes du Maine. *Au Mans*, 1643, in-12, parch. (*Rare.*). . . . . 10— »

De l'origine des Manceaux et description de la province. — Estat du pays sous le regne des Gaulois, etc., etc. Petit abrégé fort curieux. 5— »

761 **Tvlpivs (Nicolavs)**. Observationes medicæ, editio nova libro quarto auctior et sparsim multis in locis emendatior. *Amstelodami*, *apud Lud. Elzevirium*, 1652, in-12, vél., fig. dans le texte. 6— »

762 **Valere le Grand**, en françoys, ov sont comprins les faictz et ditz dignes de mémoire, tant des vertueux personnaiges que des vitieux, afin que les hommes, par la splendeur et beaulté des vertus, soient enflammez à les ensuiuir; pareillement,

par la turpitude et reproche des vices, soient incitez à fuir et auoir horreur d'iceux. Ensemble le dixiesme liure dudict Valere, qui auparavant n'avait esté en lumière. Translaté nouuellement de latin en françoys, par maistre Jehan le Blond. *Paris, les Angeliers*, 1548, in-fol., v. br. fers à froid, rel. du temps. Un peu taché. . . . . 15— »

763 **Vera** (**Don Jean-Antoine de**). Histoire de l'empereur Charles V, traduite de l'espagnol par Du Perron Lehayer. *Bruxelles, F. Foppens*, 1663, pet. in-12, vél. (4 *p.* 8 *l.*). 10— »

764 **Vie** (**la**) du prince Eugène de Savoie, marechal de camp, general des armées de l'Empereur. *La Haye, Moetjens*, 1702, pet. in-12, m., port. . . . . 5—»

765 ——— du roy Almansor, ecrite par le vertueux capitaine Aly Abencufian. *Amst., D. Elzevier*, 1671, pet. in-12, m. r., d. f., t. d. (4 *p.* 10 *l.*). . . . . 25— »

766 ——— et les faits memorables de Christofle Bernard Van Galen, tirez d'excellens manuscrits et de quelques autres originaux par M. G. *Leyde, J. Mortier, s. d.* (*Elz.*), petit in-12, vél., fig. (*Exem. avec témoins.*) . . . . 5— »

767 **Ville** (**la**) et la republique de Venise, par le sieur T. L. E. D. S. de Saint-Didier. *Amst., Daniel Elzevier*, 1680, petit in-12, v. bl., f. t. d. (5 *p.* 1 *l.*). . . . . 10— »

768 **Vignet** (**Nicolas**). Histoire de la maison de Lvxembovrg, nouvellement mise en lumière, auec autres pièces sur le mesme sujet, par André Dv Chesne, Tourangeau. *Paris, Samvel Thiboust*, 1617, in-8, d.-rel. . . . . 7— »

769 **Virgile**, prince des poètes. L'Eneïde, translatée de latin en françois par Louis Des Masvres, Tovrnisien. *A Lyon, par Iean de Tournes*, 1560, in-4, parchemin. 14— »

Imprimé en italique avec fig. en bois.

770 **Vraye** (**la**) histoire comique de Francion, composée par Nicolas de Moulinet, sieur du Parc, soigneusement reueue et corrigée par Nathanaël Duëz. *Leyde et Rott., chez les Hackes*, 1668, 2 vol. pet. in-12, d.-r., d. t. d. (4 *p.* 9 *l.*). 25— »

771 **Vrayes** (les) centuries et propheties de maistre Michel Nostradamus où se void representé tout ce qui s'est passé, tant en France, Espagne, Italie, Allemagne, Angleterre, qu'autres parties du monde. *Amst.*, *J. Jansson*, 1668, petit in-12, m. r., f. t. d. (*4 p. 8 l.*). . . . . 25— »

772 **Walpole** (**Horace**). Progrès de l'art des jardins. *Lausanne*, 1788, petit in-12, d. r., v. n. r. (*Kœhler*). . . 3—56

PUBLICATIONS NOUVELLES.

773 **Cavalcade religieuse**, à l'occasion du jubilé de 850 ans, célébré avec grande pompe, en l'honneur de Notre-Dame d'Hauswyck, à Malines, pendant la dernière quinzaine du mois d'août. Atlas oblong composé de 20 planches, plus un vol. in-12, donnant la description de la Cavalcade et des Fêtes publiques qui auront lieu à l'occasion du jubilé. Prix en noir : 9— »
Et colorié.

774 **Essai** sur la vie et les ouvrages du P. Daire, par M. de Cayrol, avec les Epîtres farcies, telles qu'on les chantoit dans les Eglises d'Amiens, au XIIIe siècle, etc. *Amiens*, 1838, in-8, br. 3— »

Notices contenues dans le sixième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 3e *série*.

Version de la Légende de Jourdain de Blaye, attribuée à un Belge, par le baron de Reiffenberg.
Singulière Relique.
Sottises incroyables des errans, touchant la vie de l'autre monde.
Bibliothèque de Guilbert de Pixérécourt.
Variétés bibliographiques.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Eperon, n° 7. — Août 1838.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 7. — 3e SÉRIE.

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

SEPTEMBRE 1838.

Rapport à M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.
Origine du petit Cochon de saint Antoine.
Correspondance.
Variétés bibliographiques.
Nouvelles bibliographiques.

RAPPORT

A M. DE SALVANDY,

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Monsieur le Ministre,

Dans un rapport adressé, le 10 mars 1837, à M. Guizot, votre prédécesseur, j'ai exposé le plan adopté par moi pour les travaux du *Recueil des Monumens inédits de l'histoire du tiers-état*, dont la direction m'est confiée. J'ai dit que ce Recueil devoit se composer de quatre séries ou collections distinctes, savoir :

1°. Collections des documens de toute espèce relatifs à l'organisation municipale et à l'état des villes, bourgs et paroisses de l'ancien royaume de France et des provinces dont la réunion a formé la France actuelle (1).

2°. Collection des documens relatifs à l'état de la bourgeoisie considérée dans ses diverses corporations (2).

(1) Chartes de communes concédées par les rois ou les seigneurs; — Statuts municipaux des villes; — Ordonnances, Lettres, et Actes quelconques qui, à diverses époques, ont accru, modifié ou aboli, dans les différentes localités, les droits et les priviléges communaux; — Actes royaux ou seigneuriaux relatifs au redressement de certains abus et à l'exception de certaines redevances, tailles ou péages en faveur de telle ou telle ville, bourgade ou paroisse de France; — Actes relatifs à la réunion des villes ou communes au domaine royal; — Anciens comptes des villes, traités des villes et des communes entre elles ou avec leurs seigneurs; — Actes relatifs à l'organisation des milices bourgeoises, à la fondation et à l'entretien des établissemens d'instruction publique placés sous la dépendance de l'autorité municipale; — Concessions de foires et de marchés faites par les rois ou les seigneurs suzerains aux villes, communes, bourgades, abbayes, églises et seigneuries de leurs domaines; — Priviléges accordés aux marchands étrangers, dans les villes françoises, et à des marchands françois dans les pays étrangers.

(2) Statuts consécutifs des anciens corps d'arts et métiers; — Actes et règlemens relatifs aux maîtrises et aux jurandes, aux conseils de prud'hommes et aux consulats du commerce; — Actes relatifs à l'établissement ou au maintien des *hanses*, *gildes* et autres associations commerciales; — Ordonnances royales ou municipales concernant la pratique des lois, le barreau, la médecine et la chirurgie, l'exercice de toutes les professions lettrées ou non lettrées, libérales ou industrielles.

3°. Collection des actes relatifs à la convocation et à la tenue des Etats provinciaux et des Etats généraux du royaume; au mode d'élection des députés du tiers-état, à leur nombre, à leurs prérogatives et à leur manière de délibérer.

4°. Collections d'actes relatifs à l'état des personnes roturières, soit de condition serve, soit de condition libre; affranchissemens de familles ou d'individus; concessions royales ou seigneuriales du titre et des droits de bourgeoisie.

J'ai annoncé, dans le même rapport, que je m'occupois exclusivement de la mise en œuvre des deux premières séries; c'est à dire de la recherche et de la transcription des documens inédits relatifs à l'existence municipale et aux corporations d'arts et métiers, et que je dirigeois vers ces deux points tout le travail préparatoire. Voici quels étoient, il y a un an, les résultats de ce travail :

Le dépouillement des grandes collections manuscrites de la Bibliothèque royale et celui des registres du Trésor des chartres aux archives du royaume, section historique, avoient fourni ensemble 2,287 bulletins contenant chacun le titre, la date et l'analyse sommaire d'une pièce présumée inédite et relative, soit à l'histoire des communes, soit à celle des corporations d'arts et métiers. Mes relations avec les correspondans de votre ministère, et, au moyen de ces relations, mes recherches dans les archives municipales et les bibliothèques de province s'étoient étendues à 34 départemens. De nombreuses lettres m'avoient procuré l'indication de 739 pièces inédites dont j'avois demandé copie : une centaine environ de ces pièces m'étoient parvenues.

Aujourd'hui, monsieur le Ministre, toutes les branches de la vaste exploration que j'ai entreprise offrent un bien autre développement. Le dépouillement des manuscrits de la Bibliothèque royale, exécuté par MM. Delpit, Bernhard, Guessard et Yanoski, a produit 13,184 bulletins. Celui de la section historique des archives du royaume, exécuté par M. Teulet, employé à ces mêmes archives, a donné 2,060 bulletins; enfin celui de la section judiciaire, commencé il y a six mois par M. Duclos, a déjà fourni 1,730 indications de pièces d'autant plus précieuses qu'elles sont toutes des originaux. Quant à la correspondance que j'entretiens, par l'intermédiaire de vos bureaux, elle a continué d'être à la fois active et fructueuse. J'ai fourni les programmes de 315 lettres qui se sont réparties entre 56 départemens; mes demandes de copies se sont élevées à 3,250, et j'ai déjà reçu 1,248 pièces collationnées, et quelquefois annotées avec un grand soin. De plus, j'ai fait copier moi-même environ 150 pièces très volumineuses dont les originaux m'avoient été transmis en communication par les maires de plusieurs villes. Je citerai entre autres le registre des statuts de corporations d'arts et métiers d'Abbeville, un pareil registre appartenant à la ville de la Rochelle; les chartes des villes de Falaise, Aubenas, Joyeuse, Bouglon, Castel-Jaloux, Sury-le-Comtal, Saint-

Bonnet et Saint-Germain-Laval; les statuts municipaux de Périgueux; un recueil de pièces relatives aux priviléges et à l'ancienne constitution de la petite ville de Saint-Avold, en Lorraine; les statuts des chirurgiens d'Aix, ceux des orfèvres de Rouen; les inventaires raisonnés des archives de Sens, de Poitiers, de Nevers, de Périgueux, etc., etc.

Les 13,184 bulletins relevés à la Bibliothèque royale l'ont été en majeure partie sur les grandes collections de pièces relatives à l'histoire de France, dont le dépouillement avoit commencé l'année dernière. Ces collections portent en général pour titre le simple nom des savans qui les ont rassemblées. La plupart manquent de table, et ne figurent sur aucun catalogue (1). A celles que j'ai énumérées dans mon précédent rapport, savoir : Bréquigny, copies faites à la tour de Londres (103 vol. in-fol.); Dupuy (957 vol.); Duchesne, Audiguier et Oihenart (121 vol.); Decamps (125 vol.); Desnans, pièces sur les Pays-Bas (210 vol.); Godefroy, inventaire des chartes de Flandre et d'Artois (6 vol.), il faut joindre les suivantes, qui ont été vues à fond dans le cours de cette année : 1° Mélanges de Colbert, 50 vol.; 2° cent quatre-vingt-deux de Colbert (182 vol.); 3° cinq cents de Colbert (500 vol.); 4° Béthune, Baluze et Gaignières (150 vol. environ, que le catalogue particulier de ces collections indiquoit comme utiles à consulter); 5° Fontanieu (environ 500 portefeuilles); 6° la collection des copies de pièces envoyées de différens points de la France au cabinet des chartes, dirigé par Moreau de Bréquigny : collection très importante due, en grande partie, aux travaux des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; 7° enfin 976 recueils moins considérables, mais formant ensemble plus de 2,000 volumes.

Aux archives du royaume (section historique), les 2,060 bulletins relevés jusqu'à ce jour proviennent de l'examen complet, 1° des titres I, II, VI, VII et VIII de la série K, comprenant : cartons des rois (168); copies de chartes diverses (49 cartons); chartes relatives aux villes et provinces de France (365 cartons); 2° de la collection intitulée : *Layettes*; 3° des 102 premiers registres du Trésor des chartes et de tout le supplément à cette vaste collection : ensemble 1,699 registres ou cartons contenant plus de 100,000 pièces. Je puis dire, à la louange de ce travail de dépouillement, qu'il a paru précieux comme catalogue pour les archives elles-mêmes, et que le vénérable et savant directeur de cet établissement en a fait faire un double.

La section judiciaire des archives du royaume, c'est à dire l'immense dépôt de la Sainte-Chapelle, peu connu et peu exploré jusqu'ici, mérite, Monsieur le Ministre, que je vous en parle plus longuement. En effet, bien que spécial pour la conservation des

(1) C'est pour elles que s'exécutent, en ce moment, les travaux d'inventaire dirigés par M. Champollion-Figeac.

actes de jugement et de procédure, ce dépôt contient une foule de documens pour l'histoire des villes, des communes rurales et des corporations industrielles. C'est là que sont rassemblés tous les registres du parlement de Paris, dont la juridiction, avant la création des parlemens provinciaux, s'étendoit à tout le royaume, et qui, depuis cette époque, est souvent intervenue dans le jugement des procès soutenus par les villes les plus éloignées de la capitale à cause des appels au conseil privé, au grand conseil, au Châtelet, à la Cour des monnoies et à celle des aides. Les registres du parlement sont de plusieurs sortes; ils comprennent : 1° les *lettres-patentes et ordonnances;* 2° les *registres civils et criminels;* 3° les *accords.*

Les lettres-patentes et ordonnances sont le recueil des édits rendus par les rois, soit sur les affaires publiques, soit pour le réglement d'intérêts particuliers. Ceux de ces édits qui intéressent directement l'histoire du tiers-état ont pour objet la concession ou la suppression du droit de commune, l'élection des maires et échevins, les priviléges octroyés à des villes ou bourgades, les constitutions municipales, les statuts organiques des corporations d'arts et métiers, les capitulations des villes réunies au domaine royal, les concessions de foires et marchés, l'établissement de la juridiction consulaire, les ordonnances et réglemens relatifs à l'exercice des professions libérales et industrielles.

Les registres civils et criminels forment trois séries : le *conseil,* les *plaidoiries*, les *jugés*, qui toutes renferment des actes concernant les communes. Ces actes éclairent l'histoire municipale sous différens points de vue. Dans le *conseil*, collection qui s'étend de 1364 à 1789, les habitans de certains bourgs ou villages se présentent en justice contre leurs seigneurs; ils exposent leurs droits et leurs franchises; la Cour prononce sur le rapport d'un conseiller. Dans les *plaidoiries* (de 1395 à 1789), les longs discours des avocats, fidèlement reproduits, offrent des renseignemens curieux, tant sur l'antiquité et l'étendue des priviléges municipaux que sur la fondation et les accroissemens successifs d'un grand nombre de villes et de bourgades. Dans les *jugés*, collection qui commence par les célèbres *olim*, et qui s'étend de 1250 à 1789, on trouve de nombreux documens sur les octrois de communes, les bourgeoisies, les affranchissemens, etc. : là sont enregistrées toutes les causes des villes venues par rappel au parlement de Paris. Ces causes sont d'ordinaire longuement exposées, et presque toutes fournissent des éclaircissemens, soit sur l'administration et la police intérieure des villes, soit sur les débats d'intérêts des différentes classes de la population entre elles ou avec les seigneurs du lieu.

Enfin, la collection dite *des accords* s'étend de l'année 1300 à l'année 1642; elle contient les transactions homologuées au parlement de Paris sur tous les différends élevés entre des corps de ville ou de simples particuliers. Il s'en trouve un grand nombre par

lesquels des communes transigent et s'accommodent, soit entre elles, soit avec leurs seigneurs, sur les priviléges locaux, la police des rues et des chemins, la propriété litigieuse de certains terrains, et les droits d'usage ou de pâture.

Je puis nommer encore plusieurs collections non moins intéressantes pour l'histoire municipale et pour celle des corporations bourgeoises : ce sont les *registres-bannières* du Châtelet, qui s'étendent de 1330 à 1700, et dans lesquels se trouvent rassemblés des actes relatifs aux corps d'arts et métiers, à la police de Paris, à son commerce et à son administration; les registres de la Cour des monnoies (de 1315 à 1789) : cette cour avoit, dans toute l'étendue de la France, droit de juridiction sur tous les artisans et ouvriers travaillant la monnoie et les métaux; les registres de la Cour des aides (de 1387 à 1789); ceux du grand conseil depuis l'année 1500; ceux du bureau de la ville de Paris depuis l'année 1380. Le dépouillement méthodique de ces vastes collections étoit d'autant plus important pour le recueil des monumens de l'histoire du tiers-état, qu'il n'en existe ni catalogues, ni inventaires, et que les matériaux qu'il doit fournir sont d'une authenticité incontestable.

Comme je l'ai annoncé l'année dernière, Monsieur le Ministre, je me propose de faire marcher, avant tout, les travaux de la collection de chartes de communes; je diviserai cette collection en séries correspondantes à cinq régions du sol municipal de la France, et je commencerai la publication par les documens relatifs à la cégion de l'extrême nord (provinces de Flandre et d'Artois, départemens du Nord et du Pas-de-Calais, avec portion de celui de la Somme). C'est là qne je tends; et, pour y parvenir le plus promptement possible, j'ai concentré le dépouillement à fond des manuscrits de la Bibliothèque royale sur les recueils mixtes qui renferment pêle-mêle des documens relatifs à toutes les anciennes provinces, et sur les recueils exclusivement spéciaux pour les provinces du Nord. Le travail sur les collections mixtes avance rapidement, et, quand il sera achevé, il ne restera plus à examiner que les recueils spéciaux, dont le nombre s'élève seulement à deux cent quarante-sept, et qui sont peu volumineux. Dès qu'ils auront été vus, tout sera terminé pour les manuscrits de la Bibliothèque royale, et l'on s'occupera des bibliothèques de Paris, des archives de la couronne et des dépôts particuliers, dépôts de peu d'importance, dont l'exploration complète exigera à peine quelques mois. Dans un an, selon toute apparence, le travail de recherches et de dépouillement sera complet à Paris, dans les bibliothèques et dans les archives, et alors commencera, par la transcription et l'annotation des textes, la mise en œuvre du tome 1er de la collection des chartes de communes et des statuts municipaux.

Mais alors aussi une dernière exploration sera nécessaire; il faudra que les archives locales de la frontière du Nord soient visitées par deux au moins des personnes qui travaillent sous ma direction,

afin que je m'assure par leurs yeux, qui sont les miens, que rien n'a été omis dans les informations des correspondans. Elles auront pour mission de glaner dans les grands dépôts où une ample moisson aura déjà été faite, et de parcourir les communes dont les archives plus pauvres, mais plus ignorées, offriroient encore des chances de découvertes inattendues. Cette tournée finie, je pourrai passer à l'impression, sans crainte de me jeter dans les hasards d'une publication prématurée, publication qui manqueroit son but, et nécessiteroit, peut-être, pour chaque volume de texte, un demi-volume de supplément

Je dois, en terminant, Monsieur le Ministre, rappeler à votre attention le zèle et les services des collaborateurs qui m'ont été adjoints officiellement, et vous nommer les personnes éclairées qui, des différens points de la France, ont concouru au travail de cette année par des recherches, des communications et des informations officieuses.

M. Delpit, le plus ancien de mes collaborateurs, chargé de la surveillance des travaux qui s'exécutent sous ma direction, justifie de plus en plus cette marque de confiance dont l'a honoré le précédent ministre. Outre la part qu'il prend, avec une sagacité remarquable, à l'exploration des recueils manuscrits de la Bibliothèque royale, il m'assiste dans la lecture et le dépouillement hebdomadaire des lettres de vos correspondans, et fait pour moi les recherches qu'exigent les réponses que je leur adresse. C'est sur lui que je me repose du soin de classer et d'inventorier toutes les pièces qui me sont envoyées, et de diriger les travaux de copie que je fais exécuter. Son esprit d'ordre, sa clairvoyance et sa parfaite ponctualité me sont d'un grand secours dans la conduite d'une entreprise où les soins de détail se multiplient et exigent de ma part une attention de plus en plus minutieuse.

MM. Bernhard, Guessard et Yanoski montrent, dans le travail d'inventaire qu'ils font à la Bibliothèque royale, soit sur les documens originaux, soit sur des recueils de copies plus ou moins anciennes, une complète intelligence de tout ce qui se rapporte à l'objet, à l'esprit, à toutes les conditions essentielles du grand recueil auquel ils coopèrent. Aux connoissances de l'archiviste et du paléographe, chacun d'eux joint quelque aptitude particulière que je mettrai à profit à une époque plus avancée du travail. M. Bernhard, a de la langue germanique, une habitude qui me sera bien précieuse pour la collection et l'annotation des chartes flamandes et allemandes des villes du Nord et de l'Est. M. Guessard, élève de l'illustre M. Raynouard, a été formé par lui dans la philologie du moyen-âge. M. Yanoski a puisé dans de fortes études, à l'Ecole normale, une science de l'histoire qui trouvera largement son emploi dans la rédaction des notices dont sera précédée chaque série d'actes relatifs à une ville, bourgade ou commune de France.

Dans le dépouillement de la section historique des archives du

royaume, M. Teulet, déjà connu par des travaux distingués, apporte un esprit de méthode et une rectitude d'exécution dignes de tous mes éloges. Pour le dépouillement de la section judiciaire, j'ai trouvé dans M. Duclos tout ce qu'une longue expérience peut donnar d'habileté dans ce genre de travail, car il est, depuis dix-neuf ans, employé à la conservation et au classement du dépôt de la Sainte-Chapelle. C'est un homme instruit autant que modeste, avide pour lui-même de recherches studieuses et que ne rebutent ni l'insupportable poussière des parchemins roulés depuis des siècles, ni la fatigue de courses continuelles à travers des archives entassées sur plusieurs étages, qui n'ont entre eux d'autre communication qu'un étroit escalier de clocher.

Enfin, Monsieur le Ministre, je n'ai cessé de rencontrer le concours le plus actif dans votre bureau des travaux historiques, où se fait le triage des lettres qui vous sont adressées pour moi et où mes programmes de réponses se transforment pour les correspondans en lettres écrites sous votre nom. Je dois des remercîmens particuliers au chef de ce bureau, M. Herbet, dont l'empressement à me seconder par tous les moyens possibles ne s'est jamais démenti.

J'arrive aux personnes que le pur zèle de la science a liées d'une façon plus ou moins intime, plus ou moins constante, à mon travail de cette année. La liste en est longue, mais je me ferais scrupule d'omettre un seul nom.

M. Leglay, archiviste général du département du Nord, s'est montré, comme l'année dernière, l'un des plus zélés parmi vos correspondans; il m'a communiqué les tomes V et VI de l'inventaire des archives des comtes de Flandre, qu'il a rédigé avec les notes laissées par Godefroy, en complétant le travail de son savant prédécesseur. Je lui suis redevable, en outre, d'un assez grand nombre de copies de pièces, de plusieurs notices ou analyses pleines de renseignemens précieux. M. Tailliar, conseiller à la Cour royale de Douai, auteur d'un mémoire très remarquable sur l'*Affranchissement des communes dans le nord de la France*, m'a procuré la copie complète des statuts municipaux de la ville d'Hesdin, et beaucoup d'indications de pièces ou de recueils intéressans. MM. Dusevel et Rigollot, correspondans à Amiens, m'ont envoyé plusieurs copies de pièces relatives à l'histoire municipale de la province de Picardie; ils ont entrepris et presque achevé la transcription du volumineux registre de l'hôtel-de-ville d'Amiens, qui contient le texte de tous les statuts des anciennes corporations d'arts et métiers de cette ville. MM. Louandre père et fils ont fait le dépouillement complet des archives de la mairie d'Abbeville, et m'ont envoyé deux cent quarante-huit bulletins et vingt copies de pièces utiles à la collection des chartes municipales.

M. Delaplane a exploré avec une grande sagacité les archives de la ville de Sisteron, et m'a envoyé cent trente-sept copies de pièces qui présentent un tableau de l'existence municipale de cette ville,

depuis le XIIe siècle jusqu'en 1789. MM. Balasque et d'Aguerre d'Ospital, à Bayonne, ont entrepris, par amour pour l'histoire de leur ville natale, de classer et d'inventorier ses archives, qui sont très riches, mais dans un déplorable état de désordre et de confusion; ils m'ont transmis, comme premier résultat de leur travail, des catalogues raisonnés de toutes les chartes qui leur ont paru de nature à prendre place dans le recueil des monumens de l'histoire du tiers-état : j'y ai trouvé l'indication de plus de deux cents pièces importantes dont je leur ai demandé copie. M. Chambaud, archiviste du département du Vaucluse, a continué la visite des archives communales de ce département et exposé les résultats de son inspection dans plusieurs rapports qui complètent les renseignemens curieux qu'il avoit déjà donnés sur l'ancienne organisation municipale des villes du comtat Venaissin. M. de Courson, correspondant à Saint-Brieuc, a parcouru toute la Basse-Bretagne pour rechercher les documens relatifs à l'histoire du tiers-état, qui ont échappé à la destruction presque entière des archives publiques de cette province. Ses voyages m'ont procuré la connoissance d'un grand nombre de pièces conservées dans les manoirs ou dans des collections particulières. Les notices qu'il a envoyées sur les archives municipales de Quimper, Saint-Brieuc et Saint-Malo ont amené, de ma part, la demande de beaucoup de copies qu'il s'est chargé de faire.

M. Hubert, professeur au collége de Charleville, a parcouru de même, dans l'intérêt de la collection des monumens de l'histoire du tiers-état, une grande partie du département des Ardennes. Ses rapports au Ministre contiennent l'indication d'une foule de pièces utiles à mon travail, et déjà il m'a envoyé les copies de soixante de ces pièces. M. Clément Compayré, à Albi, m'a fourni des notices détaillées sur les archives de plusieurs villes de l'ancienne province de Languedoc. Je lui dois de plus un assez grand nombre de copies de chartes en langue romane du Midi, qu'il a bien voulu transcrire lui-même et annoter avec le plus grand soin. M. Maillet, bibliothécaire de Rennes, m'a envoyé les copies de cent trente-sept pièces relatives aux priviléges de cette ville. M. Redet, archiviste à Poitiers, m'a transmis plusieurs inventaires détaillés de pièces concernant l'organisation municipale des villes du Poitou, et plusieurs copies de statuts des anciennes corporations industrielles. M. Ollivier, juge au tribunal civil de Valence, m'a envoyé les copies d'un certain nombre de chartes municipales du Dauphiné, et l'inventaire complet des chartes conservées aux archives de la mairie de cette ville. Il fait transcrire toutes celles de ces pièces qui doivent prendre place dans le recueil des monumens de l'histoire du tiers-état, et les accompagne de notes et d'éclaircissemens historiques.

MM. Jollibois, correspondant à Chaumont-sur-Marne; Godin, à Arras; Morand et Louis Cousin, à Boulogne; Brun-Lavaine, à Lille; Samazeuilh, à Nérac; Lagarde, à Tonneins; Cassany-Ma-

zet, à Villeneuve-d'Agen; Yung, à Strasbourg; Sommer, à Colmar, Belhomme, à Toulouse; Delalo, à Mauriac, ont envoyé des travaux remarquables, soit en inventaires d'actes relatifs à l'organisation municipale, soit en copies de pièces inédites, soit en renseignemens de tout genre.

MM. Hermann, Legrand et de Givinchy, à Saint-Omer; Lebeau, à Avesnes; Auguste Le Prévot, à Évreux; de Formeville, à Caen; Deville et Floquet, à Rouen; Canel, à Pont-Audemer; Fransquin, à Marville; La Teyssonnière, à Bourg; Lottin et Fleury, à Orléans; Faunié-Duplissis, à Angoulême; Henri, à Perpignan; Gautier, à Gap; Monnier, à Lons-le-Saulnier, ont procuré des copies de pièces concernant ces différentes villes et des indications puisées dans les archives départementales ou municipales.

MM. Lappenberg, archiviste de la ville libre de Hambourg; Dufaytelle, à Calais; Lequien, à Béthune; Gérard et Abo de Bazinghen, à Boulogne; Arthur Dinaux, à Valenciennes; Bouthors, à Amiens; Lemasle, à Saint-Quentin; Fernel père, à Neufchâtel; Galeron, à Falaise; Pesche, au Mans; Journal Rouquet, à Nantes; de La Fontenelle de Vaudoré, à Poitiers; Duvivier, à Mézières; Louis Paris, à Reims; Soyer Villemel et Noël, à Nancy; Dumont, à Saint-Mihiel; Buzy, à Gérardmer; Quantin, à Auxerre; Tarbé, à Sens; Louis Raynal, à Bourges; Moreau, à Saintes; Delayant, à la Rochelle; Aymar, au Puy; Petgues, à Gannat; Arnoul et Maurice Ardant, à Limoges; Péricaut, à Lyon; Chaudruc de Crazannes, à Montauban; Platelet, à Agen; Masson, à Lectoure; Germain, à Nîmes; Jules Renouvier, à Montpellier; Boudard et Reclus, à Béziers; Crozet, à Grenoble; Clair, à Arles; Porte, à Aix; Ricard, à Marseille; Lejeune, à Chartres; Henri de Gastebois, à Eymet; Marquis, à Clermont-Ferrand; Tournal, à Narbonne, ont envoyé ou des notices, ou des copies de chartes, ou des manuscrits en communication.

Les fonctionnaires de l'ordre administratif qui ont répondu par des envois de pièces originales ou par des informations effectives aux deux circulaires adressées en votre nom, sont: M. le baron Méchin, préfet du département du Nord; M. Charles Dunoyer, préfet de la Somme; M. Bellon, préfet de l'Oise; M. le comte d'Arros, préfet de la Meuse; MM. Nau de Champlouis, préfet du Pas-de-Calais, et Amédée Thierry, préfet de la Haute-Saône, qui ont tous deux institué des commissions spéciales pour la recherche des documens historiques; M. le vicomte de Bondy, préfet de l'Yonne; M. le baron Siméon, préfet du Loiret; M. Faye, préfet de la Sarthe; M. Romieu, préfet de la Dordogne; M. Saladin, préfet de la Drôme; M. Scipion Mourgues, préfet des Hautes-Alpes; M. Larreguy, préfet de la Charente; M. de Crèvecœur, préfet du Tarn; M. Brun, préfet de Lot-et-Garonne; M. Decourt, préfet des Hautes-Pyrénées; M. Mancel, préfet de la Vienne; M. de La Châtre, sous-préfet à Issoudun; M. Champagnole, sous-préfet à Lombez;

M. Jacques Leveir, maire de Calais; M. Copet, maire de Crécy; M. Béconnet, maire de Béthune; M. Dollez, maire de Landrecies; M. de Marcillac, maire de Périgueux; M. le comte Raymond, maire d'Agen; M. Cabanès, maire de Moissac; M. Lesur, maire de Guise; M. César Parent, maire de Lannoy; et M. Tricart, maire de Molliens-le-Vidame.

Enfin j'ai reçu, à part de la correspondance, diverses communications de quelques personnes résidant à Paris : M. Lacabane, employé de la Bibliothèque royale; M. Bernard, auteur de l'*Histoire du Forez;* M. Charles Labitte; M. Douet d'Arcq, ancien élève de l'école des chartes; MM. Géraud, Clairfond, Valette et Marchegay, élèves actuels de la même école.

Ce concours d'efforts dirigés de tant de points vers un centre unique, ces travaux libres, cet empressement désintéressé offrent, si je ne m'abuse, quelque chose d'imposant. Toutefois, Monsieur le Ministre, je dois l'avouer, et je le dis avec un profond regret, la France n'est pas là représentée tout entière; trente départemens ont fait défaut. Votre appel comme le mien a été nul pour eux; il n'en est sorti ni une lettre, ni un envoi, ni un indice quelconque. Dans beaucoup de préfectures, nos circulaires sont allées simplement grossir l'amas des papiers de rebut. Et pourtant, quoi de plus digne de la sollicitude des magistrats de la France nouvelle que les nobles efforts qui se font de toutes parts pour recueillir et enregistrer les souvenirs d'un passé qui n'existera plus désormais que dans la mémoire des hommes? Il faut que le pieux effroi qui a saisi quelques ames à la vue de l'imminente destruction de nos monumens nationaux devienne un sentiment public; il faut que chacun se fasse conservateur de cet héritage de nos aïeux comme il l'est de la fortune de l'État et de sa fortune particulière. A cet égard, Monsieur le Ministre, l'exemple que vous donnez devrait être une leçon et une loi pour tous.

Dans le rapport que vous avez fait au roi sur le budget de votre ministère, vous avez eu la bonté de mentionner le recueil que je dirige, en l'appelant un vaste travail. J'espère que les résultats obtenus depuis un an ne paraîtront point démentir cette expression flatteuse. J'ai rassemblé, soit en copies textuelles, soit en bulletins sommaires, dix-huit mille pièces, dont les deux tiers au moins sont inédites. La collection des copies qui s'accumulent de jour en jour dans les cartons de votre ministère forme le noyau d'un nouveau cabinet des chartes, supplément nécessaire de celui de la Bibliothèque royale, et d'un intérêt unique, à cause de sa spécialité. Jamais pareille masse de documens inédits n'a été réunie sur un point quelconque de notre histoire; et même, dans leur état actuel, tout incomplets et provisoires qu'ils sont, ils peuvent servir à étudier sous des aspects entièrement neufs l'ancienne organisation municipale, les vieilles associations de la bourgeoisie, toutes les origines du tiers-état. Ils révèlent l'immensité des richesses que, malgré

l'injure des siècles, l'incurie des hommes et des dévastations politiques, les archives de France possèdent encore sur cette portion la plus obscure et la plus curieuse des annales de la société moderne. Je voudrais pouvoir promettre sur-le-champ la publication d'un volume, et je fais tous mes efforts pour en avancer le terme ; je ne sais si l'infatigable Brequigny allait plus vite ; je serais tenté de croire que non, et d'ailleurs, Monsieur le Ministre, pour marcher sûrement au but dans de semblables entreprises, il faut de toute nécessité joindre la patience au désir.

Depuis le jour où un homme d'État, dont le nom est grand dans la science, me transmit l'idée de ce recueil vraiment national, et m'en confia l'exécution, des obstacles de tout genre ont été traversés, d'énormes difficultés vaincues. Maintenant le travail est organisé, les rôles sont distribués et remplis ; il y a un concours de zèle et d'efforts ; il y a une méthode, une règle, des traditions qui, s'établissant et se fortifiant de plus en plus, doivent donner, pour la mise en œuvre définitive, des procédés certains et invariables. Je viendrais à manquer à la collection des monumens de l'histoire du tiers-état, que cette collection, Monsieur le Ministre, ne manquerait pas au pays qui l'attend, et que la promesse faite par le gouvernement ne serait pas vaine. Et si, ce qu'à Dieu ne plaise, des préoccupations trop exclusives en faveur des intérêts matériels portoient les Chambres à répudier le patronage des travaux historiques, les solides fondemens de l'ouvrage interrompu resteroient là pour accuser le temps présent, et pour inviter une autre génération à mieux comprendre tous les devoirs du vrai patriotisme.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Augustin Thierry.

ORIGINE

DU PETIT COCHON DE SAINT ANTOINE.

Saint Antoine, le patriarche des cénobites, né dans la Haute-Égypte, en 251, mort en 356, très connu par les rudes tentations qu'il eut à endurer de la part du démon, est presque toujours représenté accompagné d'un petit cochon qui le suit et qui paroît aussi familier que le seroit un chien, et même le chien le plus fidèle. C'est en vain que nous avons cherché l'origine de cet accompagnement dans la vie du pieux solitaire, par saint Athanase, tom. II, p. 753, dans celle que nous a donnée Alban Butler, trad. par Godescard, tome Ier, p. 234-258, et dans celles d'Adrien Baillet, de dom Ceillier, du P. Marin, etc., etc., etc. Tous sont muets sur l'origine et l'histoire du petit cochon.

Enfin nous avons frappé à la porte de Jacques de Voragine (1), et cet illustre biographe des saints nous a présenté, dans sa fameuse *Légende dorée*, traduite par Jehan du Vignay (2), le récit du miracle qui a procuré au grand saint Antoine la compagnie du petit animal en question. Le lecteur s'attend bien, sans doute, que nous ne rapporterons point ce miracle comme article de foi; la *Légende dorée* est

(1) Ce nom de Voragine lui a été donné parce qu'il étoit de Voraggio (Vorages), bourg de la côte de Gênes. Il a composé sa légende en latin. Il étoit religieux dominicain et est mort archevêque de Gênes, le 14 juillet 1298.

(2) Ce Jehan Du Vignay, *translateur de ce livre*, comme il le dit lui-même à la fin de la légende de saint Dominique, étoit de l'ordre des religieux de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Il annonce, dans le prologue, qu'il a fait cette traduction *à la requeste de très poissant et noble damme madamme Jehanne de Bourgoigne, par la grace de Dieu royne de France, et qu'on appeloit dorée ceste légende, car ainsi come l'or est le plus noble sur tous les aultres métaulx aussi est ceste légende tenue por le plus noble sur toutes aultres.....* Jehan Du Vignay est mort vers 1340.

connue et jugée depuis longtemps ; nous ne présentons donc ce miracle que comme un exemple de la bizarre imagination de ceux qui, dans ces temps reculés, écrivoient la *Vie des Saints*, et qui, ajoutant des contes absurdes aux faits les plus respectables, se jouoient de la crédulité des lecteurs de cette époque, qui avoient beaucoup de foi, mais fort peu d'instruction. Voici le fait :

Le glorieux saint Antoine, ayant résisté à toutes les tentations du démon, fut comblé des faveurs célestes et eut le don des miracles. Le bruit de sa piété et de sa haute vertu se répandit au loin. Il arriva, sur ces entrefaites, qu'un roi de Catalogne, dont on tait le nom, eut le malheur d'avoir sa femme possédée du diable (malheur, hélas! dont bien des maris se sont plaints dans tous les temps!). Ce pauvre roi, ne sachant à quel saint se vouer, entend parler du grand Antoine et surtout de ses victoires signalées sur le démon; bien assuré qu'il ne pouvoit opposer à l'ennemi un adversaire plus redoutable et plus sûr de son fait, vite il expédie un courrier vers le saint, en le priant de venir non pas le délivrer de sa femme, mais délivrer sa femme du diable qu'elle avoit au corps. Saint Antoine, toujours bon, charitable, et content en lui-même de trouver encore une fois l'occasion de pourchasser celui qui l'avoit fait tant enrager, comme l'a bien prouvé Callot, quitte sa grotte et son désert, s'achemine vers l'Espagne, et enfin arrive à la cour de Barcelonne. Il prend connoissance de l'état de la malade, épie son persécuteur, se met en prière, et bientôt le diable est encore exorcisé une fois, et la chère dame rendue à sa douceur et à sa bonté ordinaires.

Mais ne voilà-t-il pas que, dans le moment où le miracle s'opéroit dans le salon du roi, une truie, qui venoit de mettre bas, arrive (dans ce temps-là, les mœurs étoient très simples à Barcelonne, et il paroît que les truies avoient leur entrée libre à la cour); une truie, disons-nous, arrive et dépose aux pieds du saint un de ses petits qui étoit né sans yeux et sans pattes; puis, poussant des cris aigus, et tirant le saint par la robe, elle semble lui demander de vouloir bien guérir son pauvre petit affligé. Le saint, touché de compassion, eut, selon le pieux de Voragine, la complaisance d'opérer ce miracle qui lui fit beaucoup d'honneur ; et le petit cochon, clairvoyant ou plutôt voyant clair et trottant comme un lièvre, ne crut pouvoir mieux témoigner sa reconnoissance à son bienfaiteur qu'en lui tenant fidèle compagnie tout le reste de sa vie. Voilà pourquoi saint Antoine est toujours représenté ayant près de

lui un petit goret, et voilà justement comment on écrivoit la biographie sainte au XIIIe siècle.

Rondeau où se trouve l'Éloge de saint Antoine (1).

De saint Antoine, exemple des ermites,
Feu mon parrain me donna le surnom :
Onc il ne fut de ces porte-guignon,
Lorgneurs du sexe, écumeurs de marmites,
Tels qu'on voyoit frer' Luce et frere, Oignon;
Il fut pieux, simple, modeste et bon,
Et fit très bien; mais moi, pour tous mérites,
J'ai seulement la simplesse et le nom
De saint Antoine.
Honneur et gloire au saint! mais quand vous fites,
Pour moi chétif, un bouquet si mignon,
Par Apollon et ses neuf favorites,
C'étoit bien là jeter vos marguerites
Et les semer devant le compagnon
De saint Antoine.

X.

(1) Ce rondeau est de Piron; il a été fait au nom d'un financier, qui, le jour de sa fête (Saint-Antoine), avoit reçu un bouquet accompagné d'un rondeau sur le même sujet; il y répondit modestement par celui que nous venons de rapporter, et qui est assez malin.

Correspondance.

Valenciennes, 30 juin 1838.

A M. l'Éditeur du Bulletin.

Monsieur,

Je lis dans le dernier numéro de votre *Bulletin*, p. 165, une notice un peu exiguë sur quatorze catéchismes imprimés en différens idiomes, qui méritent l'attention des bibliophiles et surtout des personnes qui s'adonnent à des recherches sur la linguistique; permettez-moi, à cette occasion, de vous en signaler un des plus rares et des plus curieux qui n'est point porté sur la liste que vous avez publiée, et que je crois tout à fait inconnu.

Ce livre, peut-être unique, dont je veux parler est intitulé: *Didascalia Christianiki' na lejete apò ta Jésuitomathitopula is ti Chio Proseuchi' tachini' ke ale tines Evlavie. — En Zanclifi*, 1754. *Superiorum permissu*, pet. in-12 de 166 pag., plus un feuillet non coté contenant le *Cinax chronicos*, ou tableau des fêtes mobiles de 1755 à 1800.

Ce livret, imprimé en Orient sur papier fort, est un catéchisme en grec moderne vulgaire que les jésuites ont composé pour les Grecs catholiques de l'île de Scio. Son existence en France est presqu'un miracle et sa destinée tient du roman; les bibliophiles en écouteront peut-être avec intérêt la pitoyable histoire.

Les jésuites missionnaires dans le Levant firent imprimer dans les îles de l'Archipel le catéchisme qui précède en langage du pays; mais, peu scrupuleux sur les moyens d'augmenter leurs nouveaux cliens, ils déguisèrent adroitement dans leur livre les points principaux qui séparent les schismatiques grecs des catholiques romains. Les pères capucins, également en mission dans les mêmes

parages, étoient en quête pour recueillir les erreurs et saisir les fautes de leurs concurrens : ils éventèrent la ruse, et voulurent en profiter. Ils parvinrent à enlever une bonne partie des exemplaires du catéchisme gréco-catholique et députèrent à Rome le P. Michel-Ange, un des leurs, pour en dénoncer les auteurs comme fauteurs d'hérésies.

Le capucin, débarqué dans la capitale du monde chrétien, s'adressa au cardinal Passionnei qu'on savoit peu ami des jésuites, et lui fit part de sa mission. Le cardinal lui dit qu'il échoueroit dans sa démarche à Rome, où la compagnie de Jésus jouissoit du plus grand crédit, et qu'il convenoit plutôt de pousser jusqu'à Paris où elle étoit à cette époque poursuivie par le Parlement. Le P. Michel-Ange adopta cet avis et reçut du cardinal une lettre de recommandation pour M. *Marin*, alors secrétaire général de la librairie, avec lequel M. le comte de Caylus l'avoit mis en correspondance.

Le révérend père fut bien accueilli de M. Marin, qui parla de cette affaire à l'abbé de Chauvelin, occupé alors à relever les erreurs des jésuites. L'abbé fixa un jour pour recevoir le capucin et conférer avec lui. Mais le jour désigné, Michel-Ange arriva chez M. Marin avec un air triste et abattu, et ce dernier lui ayant demandé la cause de son affliction, le capucin lui apprit que les jésuites avoient obtenu de M. de Beaumont, archevêque de Paris, et du gardien des capucins, de faire une visite la nuit dans sa cellule; qu'on avoit ouvert sa cassette, enlevé tous les exemplaires du catéchisme erroné et qu'on les avoit remplacés par autant d'exemplaires corrigés où il n'y avoit rien à reprendre.

Il faut savoir que les jésuites de Scio, instruits de la dénonciation que les capucins devoient faire, avoient supprimé toute l'édition de leur catéchisme erroné, en avoient fait exécuter une réimpression *revue et corrigée*, et s'étoient ingéré de faire suivre le capucin par un de leurs affidés chargés d'une pacotille de ces nouveaux imprimés, avec la mission d'accuser Michel-Ange de calomnie en produisant les derniers catéchismes. L'envoyé des jésuites avoit couru sur les traces du capucin jusqu'à Paris, et avec l'aide de ses frères en Loyola et de monseigneur l'archevêque de Paris, il étoit parvenu, comme on vient de le voir, à soustraire tous les exemplaires du livre accusateur et à les détruire.

Cependant, la veille de l'expédition nocturne faite dans la cassette du père Michel-Ange, ce capucin avoit médité tout le jour et une partie de la nuit sur un des catéchismes incriminés pour en bien marquer les endroits répréhensibles; accablé par la fatigue et le sommeil, il déposa le livret sous son oreiller et s'endormit profondément. Cet unique exemplaire fut sauvé du naufrage et dérobé aux recherches intéressées des membres de la société de Jésus. Quand le lendemain le père capucin eut terminé le récit de sa mésaventure à M. Marin, il tira ce volume, devenu tout à coup précieux par les évènemens de la nuit, et lui en fit hommage pour

reconnoître l'accueil favorable qu'il en avoit reçu, et le service qu'il vouloit lui rendre.

M. Marin fit constater cet évènement bibliographique par une espèce de petit procès-verbal inscrit sur les gardes du livre, et fit apposer, sous la couverture, le cartouche de ses armes, avec l'inscription suivante : « De la bibliothèque de M. *Marin*, membre de » plusieurs académies, censeur royal, lieutenant-général de l'ami- » rauté, ancien secrétaire général de la librairie et censeur de la po- » lice de Paris. » On ne sait à qui ce livre a appartenu après la mort de Marin, arrivée en 1809. Il a dû passer inaperçu à une époque où l'on ne s'occupoit ni de jésuites, ni de catéchisme, ni de linguistique. Je l'ai trouvé chez un bouquiniste, à Paris, en 1828, quant, au contraire, ces trois sujets étoient redevenus fort en vogue. Je le conserve maintenant, non seulement comme une rareté bibliographique, mais encore comme un souvenir intact des missions dans le Levant, car il est resté tel que le possédoit le capucin Michel-Ange, et il porte encore les signets qu'il avoit placés aux petites hérésies que les jésuites avoient trouvé bon de glisser dans l'intérêt de leur ordre et pour la plus grande gloire de Dieu.

Agréez, Monsieur, etc.

ARTHUR DINAUX.

Lettre inédite à M. Barbier, administrateur des bibliothèques de la Couronne.

Mon cher et savant bibliographe, je n'avois pas de vos nouvelles depuis longtemps, et je regrettois de ne plus vous voir; enfin, je vois que vous étiez fort occupé. J'ai reçu votre lettre et les deux premiers volumes de la nouvelle édition de votre *Dictionnaire des auteurs anonymes et pseudonymes*. Quel travail curieux et instructif! Je vous ai lu avant de vous répondre, et je n'ai que des éloges à vous donner. Comment des recherches, d'un genre qui paroît être si ingrat, sont-elles devenues si intéressantes? *Quomodo inauratum*

est plumbum? J'apprécie votre travail, et je vous remercie de tout ce qu'il m'apprend, ou de tout ce qu'il me rappelle. Permettez-moi seulement de réclamer, en ce qui me concerne, contre l'assertion, trop absolue, de votre article 12,598, page 457 du second volume. Je ne saurois reconnoître une édition subreptice, à laquelle je n'ai aucune part, et dans laquelle on a fourré des ordures qui n'ont jamais souillé ma plume. J'ai toujours mis mon nom à tout ce que j'ai fait imprimer. Je répugne aux masques. Je comptois assez sur votre bienveillance pour espérer encore de votre part une petite note de ma réclamation contre cet article. Je pars de la même confiance pour vous prier de m'aider dans quelques recherches qui m'occupent, lorsque la cruelle Arthritis me laisse de courts momens de répit, et ne m'empêche pas de tenir la plume.

1°. Vous aurez pu voir que j'ai lu, mardi dernier, à l'Académie françoise, des fragmens d'un *Nouvel examen des chefs-d'œuvre de La Fontaine*. Je compare avec son texte les *Variantes des autres fabulistes*, et j'en ai déjà trouvé de fort singulières; mais je suis fort embarrassé pour quelques unes de ses pièces, dont personne encore n'a indiqué la source. Le conte du paysan qui avait offensé son seigneur est un des morceaux qui m'intriguent le plus. Ce conte est une médaille éternelle de notre ancien régime féodal, médaille qu'il importe de conserver, afin de constater à jamais la manière capricieuse et violente dont les seigneurs rendoient eux-mêmes la justice à leurs serfs. Le fait conté par La Fontaine n'est certainement pas de son invention. On n'imagine pas des circonstances si atroces; mais où donc La Fontaine a-t-il pu déterrer cette facétie féodale? J'ai fait prier M. Méon de me faire savoir si ce conte pouvoit avoir été tiré de nos vieux fabliaux. M. Méon assure n'y avoir vu rien de semblable : seroit-ce maintenant dans les *Nouvelles* de Louis XI, de la reine de Navarre, de Desperriers, etc., qu'il faudroit chercher l'origine de cette histoire dont les preux chevaliers ont dû se divertir dans l'esprit de leur temps? Si vous en aviez connoissance, vous me feriez un grand plaisir de m'en indiquer la source, ou de me dire à qui je pourrois m'en enquérir. Ce conte, auquel on n'a pas fait attention, commence par ces vers :

> Un paysan son seigneur offensa :
> L'histoire dit que c'étoit bagatelle, etc.

Et finit par cette morale :

> C'est grand' pitié que de fâcher son maître, etc.

Je vous recommande instamment cette petite perquisition. En même temps, voici d'autres objets pour lesquels j'ai également recours à votre obligeance.

2°. L'année dernière, je fis lire aussi à l'Académie françoise un ouvrage en vers : *Extrait nouveau d'un vieux procès*, qui n'est ni une épître, ni une satire, ni une ode, mais quelque chose de tout cela. Le

procès dont il s'agit est précisément celui du corps et de l'ame. Je ne croyois pas que ce sujet eût été traité. Cependant votre article 7017, page 43 du deuxième volume, me révèle l'existence d'un débat du corps et de l'ame dans la *grant danse macabre des hommes et des femmes* que je n'ai jamais eu occasion de voir. Ceci excite puissamment ma curiosité, non pour la *danse macabre*, dont je ne me soucie point, mais pour savoir comment ce *débat du corps et de l'ame* a pu être traité dans le xve siècle, et jusqu'à quel point mon ouvrage pourra se rapprocher ou différer de ces vers qu'on a pu attribuer au père de Clément Marot. Si vous pouvez me procurer pour quelques momens cet ouvrage, je vous en serai obligé. Vous me direz du moins à qui je peux le demander.

3°. J'aurois besoin de consulter aussi l'*Abrégé des causes célèbres* dont vous citez plusieurs éditions, article 166, premier volume, page 13. Je regrette beaucoup d'avoir dédaigné, dans le temps, d'acquérir cet ouvrage qu'on m'avoit dit être mal fait et superficiel. Je vous prie de me le procurer, si vous l'avez, ou de charger votre libraire de me l'envoyer.

4°. Vous avez une foule d'articles d'après lesquels on peut, ce me semble, enrichir encore une édition de Voltaire. M. Auguis en fait réimprimer une très belle chez Jules Didot. Savez-vous s'il a connoissance de ces nombreux secours que vous pourriez lui procurer? Voulez-vous que je lui en parle quand il viendra me voir? Il a mis, je ne sais pourquoi, mon nom parmi ceux de ses collaborateurs à cette édition. Je ne suis nullement en état de prendre et de remplir de semblables engagemens; je ne vaux plus rien que pour le conseil.

Voilà, mon cher bibliographe, comme je vous prouve ma reconnoissance et ma haute estime! Je paie votre beau cadeau en vous demandant de nouvelles lumières. Comptez à jamais sur tous les sentiments que je vous ai voués, et tâchez de vous bien porter *ad multos annos; vale agitur!* du fond du cœur.

Le Comte François de NEUFCHATEAU.

A M. l'Éditeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

Pour répondre à l'appel que vous faites aux bibliophiles, par une note placée à la suite de l'article curieux de M. Claude Gau-

chet, sur le centième anniversaire de la vente des livres du comte de Hoym (*Bulletin du Bibliophile*, n° 4, p. 155), je crois devoir porter à votre connoissance quelques notions que je puise dans les *Scholies* manuscrites dont un amateur contemporain a émargé mon exemplaire du *catalogus bibliothecæ illustrissimi Viri Comitis de Hoym*, titre auquel je ferois une légère variante en substituant *illustrissimæ* à *illustrissimi*. Le comte de Hoym ne fut pas heureux dans le choix de ses pensées et de ses expressions, lorsqu'il harangua, au nom d'Auguste II, la reine Marie Leczinska après son mariage avec Louis XV. Il ne craignit pas de lui dire : « Le roi mon » maître compte que votre Majesté recevra avec plaisir les mar- » ques publiques de son attention (novembre 1725). » Singulier compliment de la part d'un roi qui, les Russes aidant, avait détrôné et proscrit Stanislas, père de la princesse qu'on prétendait féliciter. On ne trouve pas un seul livre en langue polonoise dans la bibliothèque du ministre plénipotentiaire de Pologne, et quant à l'histoire du même pays, le catalogue ne présente que 20 articles du n° 4256 au n° 4275. Il paroît que le dernier *indiculus* de vente (feuillet in-4, de 2 p.) est le seul que les bibliomanes aient conservé, peut-être parce qu'indépendamment d'une nouvelle liste des Elzeviers, des *Variorum*, des *ad usum*, il donnoit le détail des livres qui avoient été *réservés*, c'est à dire retirés à défaut d'une enchère suffisante. Mais les espérances des héritiers ne furent pas toujours réalisées ; par exemple, l'édition de saint Augustin de 1679 (n° 327), retirée sur une enchère de 260 liv., n'a été vendue que 200 liv., la *Bibliotheca fratrum polonorum* (n° 610), retirée à 90 liv., n'a été portée qu'à 70 liv. 15 s.

Mon annotateur n'a fait connoître le nom des acquéreurs que pour un certain nombre d'ouvrages capitaux. Ainsi nous apprenons par lui que le *Quintilien*, Romæ, 1470, in-fol., mar. r., avoit été acquis, pour le roi, au prix de 83 liv. ; que le duc d'Orléans s'étoit rendu adjudicataire de la *Biblia polyglotta* du cardinal Ximenès, 6 vol. in-fol., pour la somme de 660 liv., et que le cardinal de Rohan avoit porté jusqu'à 2,481 liv. le Missel et le Bréviaire Mozarabes. La Bible latine de Fust et Schœffer, 1462, tirée sur vélin, fut adjugée au même cardinal à 2,000 liv., taux de la première mise à prix. M. d'Argenson acquit les *diverses vues de France et d'Italie*, gravées par Israël Sylvestre et Callot, 2 vol. in-fol., m. r., moyennant 150 liv. ; mais on lui fit payer jusqu'à 250 liv. l'exemplaire du *Roman des Romans*, 7 vol. in-8, vol. provenant de la bibliothèque de Cisternay Du Fay, et qui n'avoient été vendus, en 1725, que 121 liv. 6 s. Parmi les autres acquéreurs, on distingue l'abbé Sallier et Turgot, prévôt des marchands.

Le premier achetoit *l'Ovide* (sans date), n° 1973, 26 liv., le texte du *Purgatoire d'Ochino*, 1560, in-8, 50 liv., et la traduction du même ouvrage, 72 liv. ; le prévôt des marchands poussoit jusqu'à 120 liv. le fameux livre d'Ochino intitulé : *Apologi nelli*

quali si scuoprano gli abusi, sciocheze, superstitioni, errori e della Sinagoga del Papa. 1544, in-8, m. bl.

Les noms des acheteurs qui reviennent le plus fréquemment sont ceux de Gabriel Martin, de Piget, et de Gosse libraire hollandais. Celui-ci devenoit acquéreur des *Prouesses et Vaillances du Redouté Mabrian.* Paris, Bonfons, et de la *terrible et merveilleuse Vie de Robert le Diable.* Paris, in-4 (*s. d.*), pour la modeste somme de 15 liv. 15 s., et pour 10 liv. de *l'Histoire plaisante et chronique du Petit Jehan de Saintré.* Paris, 1528, in-4. Le *Procès de Bélial*, gothiq., in-4, lui étoit adjugé à 15 liv. 10 s. Le *César* de Rome, 1469, in-fol., ne lui coûtoit que 170 liv. 15 s.

Les achats de Gabriel Martin furent bien plus importants; il se fit adjuger pour 400 liv., les grands voyages de Debry et Mérian, 6 vol. in-fol.; le *Tacite* de Vindelin de Spire, sans date, in-fol., m. r., pour 49 liv. 1 s., et l'*Ammien Marcellin* de Rome, 1474, p. 30 liv. Il ne laissa point échapper les Grandes Chroniques de France, dites de Saint-Denis. Paris, Vérard, 1493, 3 vol. in-fol., v. f.; elles lui coûtèrent 232 liv. On se demande comment il a pu pousser jusqu'à 199 liv. 19 s. le livre de Wecchietti, *de Anno primitivo ab exordio mandi, ad annum Julianum.* August.-Vindelicor., 1621, in-fol., tout prohibé qu'il fût. Les Mémoires de l'Académie des sciences, 62 vol. in-4, si dédaignés aujourd'hui, contempteurs que nous sommes des travaux de nos devanciers, étoient portés par lui à 680 liv. Il payoit 661 liv. le *Vittorio Siri* complet, quoique les volumes fussent d'un format inégal, par le mélange du grand et du petit papier : toutes les acquisitions du célèbre bibliographe furent remarquables par le choix des livres et par le haut prix où ses enchères les firent monter.

Un autre libraire de Paris, Piget, figure parmi les acquéreurs de livres rares. Les *Volumina duo commentariorum linguæ latinæ*, d'Etienne Dolet, lui furent adjugés pour 200 liv., et l'ouvrage de Servet, *de Trinitate*, 1531 et 1532, in-8, pour 400 liv., c'étoit le même exemplaire qui avoit été porté à 456 liv., à la vente Du Fay. Déjà les livres de théologie hétérodoxe commençoient à perdre sur la place, et cette dépréciation n'a fait que suivre une progression descendante jusqu'à nos jours.

Il ne faut pas oublier la superbe collection des *Variorum* formant 123 volumes reliés en maroquin rouge, qui fut adjugée, au prix de 1,100 liv., à M. Brisson de Coligny, l'un des syndics de la compagnie des Indes. Elle fut portée à 1,120 liv. 2 s., lors de la vente de sa bibliothèque.

L'énumération des achats moins importans seroit trop longue et dépasseroit les bornes d'un simple article supplémentaire.

Un de vos abonnés.

Variétés bibliographiques.

Y a-t-il une traduction d'Homère dans quelques unes des langues orientales? Je trouve dans le recueil latin des lettres d'Huntington, imprimé à Londres en 1704, qu'écrivant, le 5 juillet 1677, au Père Paul Bertoni, à Jérusalem, il le prie d'en chercher une qu'il indique ainsi : *Rogo ut... Homeri versionem qua in catalogo Damasceno sub hoc titulo occurrit exquirere velles.* Huntington mourut évêque de Raphoë en 1701 (voir la *Biographie iv.*, tome XXI, p. 72); il avait réuni une collection fort précieuse de nos orientaux qu'il légua à la bibliothèque bodleyenne, à Oxford, et dans leur liste qui se trouve au Catalogue libr. mss. *Anglia Hibernia* (Oxon., 1697). J'ai inutilement cherché quelque indice de cette version curieuse; j'ai parcouru plusieurs ouvrages où je me flattois de trouver des renseignemens à cet égard, je n'ai trouvé aucune indication précise. Pent-être qu'un des savans qui lisent le *Bulletin* voudra nous faire part de ses découvertes sur ce point.

Je vais vous signaler quelques ouvrages fort rares que je ne trouve sur aucun des catalogues de Paris et dont j'avoue que je ne connois guère que le titre. Si quelque bibliophile, bibliothécaire ou bibliopole, enfin, si quelque personne, s'occupant de livres par goût ou par état, pouvoit les faire connoître avec quelque détail, qu'elle ne se refuse pas à enrichir de ses observations les colonnes du *Bulletin*; elle aura bien mérité des bibliographes futurs.

Bowrey. Dictionnaire de la langue des Indiens de la baie d'Hudson (en anglois), 1701, fol. Yangues. Principes et règles de la langue Camanayota, avec un dictionnaire. Burgos, 1683, in-4. (Un exemplaire est porté à 9 guinées sur le catalogue de Thorpe de Londres. 1826, n° 1959). Fr. Loper., arte de la lingua itoca manibla. 1617, in-4. Ebert l'indique n° 12281. La Hysteria de la regna Seuilla. Burgos, 1551, in-4. (Nouv. Rech. 3, 258); une éd. de Valladolid, 1623, in-4. bibl. Héber VI, 1696.

Contr'empire des Sciences et le mystère des asnes avec un paysage poetic, P.P.P.P. Lyon, 1599, in-16. Ces quatre initiales signifient par Paul Perrot, Parisien. Cet anonyme manquoit dans le dictionnaire de Barbier; l'ouvrage est en vers; quoique peu commun, il n'est pas cher, il est d'une platitude achevée.

Howison Dictionnary. Of the Malay tongue. Londres, 1801, in-4. Nous remarquons que cet ouvrage est assez cher, puisqu'il a été payé 22 fr., vente Canazar, en 1835, et poussé à 74 fr., relié en cuir de Russie, Langlès; nous observons de plus que Lowdes (Bibliogr. man., p. 976) l'appelle ouvrage d'un grand mérite, et c'est là le motif qui nous porte à faire observer que Marsden, dont l'autorité est du plus grand poids, juge très sévèrement ce dictionnaire et décide qu'il ne vaut rien. Il est calqué, suivant Klaproth, sur le dictionnaire malui de Bowrey (Londres, 1701, in-4), qui a incontestablement le mérite d'un grande rareté, mais qui n'en a guère d'autre.

En 1784, le libraire Dusaulchoy d'Amsterdam annonçoit qu'il étoit possesseur de la partie restée en manuscrit de la bibliothèque curieuse de David Clément et qu'il alloit le publier; chacun sait que cet ouvrage, encore utile quoique prolixe et trop minutieux, est resté inachevé; la mort de l'auteur l'ayant surpris au neuvième volume à la lettre H. La continuation étoit annoncée comme devant former 3 vol. in-4 de 600 p., elle n'a point paru; l'éditeur n'aura sans doute pas trouvé les encouragemens qu'il lui aurait fallu. Il seroit bon de savoir ce qu'est devenu ce manuscrit. Parmi beaucoup de notices insuffisantes ou superflues, on pourroit en extraire quelque chose d'utile.

Peu de personnes ont eu occasion de rencontrer *le Carmelus triumphans* de G. Heris, imprimé à Louvain, en 1688, in-8. Ce livre bizarre est fort rare; il contient les panégyriques de trente-quatre saints rangés par ordre alphabétique : Saints Albert, André, Anathase, Brocard, Borromée, Cyrilles, Denis, Élie, etc., jusqu'à sainte Vénérande, vierge.

Dans chaque panégyrique, tous les mots commencent par la let-

tre initiale du nom de la personne qu'il célèbre. Quand vient le tour de saint Louis, l'auteur s'exprime ainsi : Ludovicus, Lutetianorum legislator laudatissimus, Lutetiam liberali lumine Lugdunumque locupletavit, lepore laudabilis, litteratura laudabilior, liberalitate laudatissimus.

Il faut songer qu'il y a 400 pages écrites de cette façon ; pour avoir l'idée d'un tel labeur et pour le terminer, il falloit être moine, subir le désœuvrement du cloître et ne pas avoir un ami qui nous avertît charitablement que vous vous donniez, sans utilité aucune, une peine effroyable.

L'auteur a mis en tête trois dédicaces à je ne sais quel principicule des bords du Rhin ; la première n'est remarquable que par un ton des plus ampoulés; tous les mots de la deuxième commencent par la lettre C et ceux de la troisième par P : c'est charmant. Malgré tous ses efforts, le bon père n'a pu parvenir à se tirer des panégyriques de saint Bertholet et de saint Brocard sans violer un peu la règle qu'il s'imposoit, et il a été obligé de renoncer à la lettre Q. Il naquit à Liége en 1657, et il écrivit plusieurs autres ouvrages d'un intérêt local. La *Biographie universelle* n'a pas jugé qu'il méritât quelques lignes; nous avons cru devoir le rappeler au souvenir d'une génération qui l'a sans doute oublié.

J'ai lu avec intérêt la curieuse notice que le *Bulletin* a donnée dans un des derniers numéros à A. Pontaymeri; je trouve cité à la fin de la deuxième note, page 10, le livre de la parfaicte vieillesse : c'est probablement une erreur typographique, car j'ai sous les yeux le *livre de la parfaicte vaillance divisé en chapitres de l'invention du sieur Alexandre Pontaimery, seigneur de Fochery* (sic) *à Paris pour Lucas Briel*, in-12, sans date (le privilége est daté de février 1596).

J'ai de plus à ma disposition un vol. in-12. Paris, Jean Richer, 1609; il a pour titre : OEuvres du sieur de Focheran, et contient : l'Académie de la noblesse, la parfaicte vaillance, l'image du grand capitaine et le paradoxe sur les femmes. Les trois premiers ouvrages sont du feuillet 1 à 258 et pages 260 à 270; le paradoxe, feuillets 1 à 49, et il est suivi d'un hymne à la maréchale de Reths, feuillets 50, 51 et 52. Cette édition est donc moins complète que celle de 1599; le tout est en prose mêlée de vers, et je puis le signaler comme éminemment narcotique ; j'ai voulu essayer de la lire ; dès la troisième page, je dormois du sommeil des justes.

G. B.

Joannis Vulteii remensis epigrammatum libri duo. *Lugduni, apud Seb. Gryphium*, 1536, pet. in-8 de 175 pages.

Cette première édition des poésies latines de Voulté est si rare que Née de La Rochelle révoquoit en doute son existence (*Vie de Dolet*, 192). L'exemplaire que j'ai sous les yeux a appartenu à feu l'abbé Dulieu; et c'est à la vente de ses livres, faite à Paris, en mai 1838, qu'il a été acquis pour la bibliothèque de la ville de Lyon. Toutefois, cet exemplaire n'est pas unique; car il en existe un second dans la bibliothèque Mazarine, enregistré sous le n° 21,217. C'est M. l'abbé Bouilliot qui le premier en a parlé dans sa *Biographie ardennaise*, où l'on trouve une notice sur Voulté plus complète et plus exacte que celle de la *Biographie universelle*. Lorsque Voulté publia les deux premiers livres de ses épigrammes, il avoit environ vingt-cinq ans; il étoit né vers 1510, à Vandy-sur-Aisne, dans le diocèse de Reims. Après avoir étudié le droit à Toulouse, et y avoir professé publiquement, il étoit venu, sollicité par quelques amis, se fixer à Lyon, pour se livrer exclusivement à la culture des lettres. Son manuscrit l'avoit précédé, et c'est à Sébastien Gryphe qu'il l'avoit envoyé. La dédicace que Voulté fit du premier livre de ses épigrammes au cardinal de Lorraine est datée de Lyon, le x des calendes d'Auguste; celle du second livre à Jean Boyssonné, jurisconsulte toulousain, est aussi datée de Lyon, le IIII des mêmes calendes. Ce Jean Boyssonné, qui étoit l'ami de Clément Marot et d'Estienne Dolet, a une notice dans la *Biographie toulousaine*. Voulté, avant de quitter Lyon, y donna une nouvelle édition revue et corrigée de ses premiers essais; il l'augmenta de deux livres d'épigrammes, et d'un livre de *Xenia*. Ce volume, imprimé en caractères italiques, est sorti des presses de Jean Barbou. La Bibliothèque de Lyon en possède deux exemplaires, mais une main trop scrupuleuse a effacé de l'un d'eux un assez grand nombre de mots et même des vers entiers. On a encore de Voulté un autre volume de poésies latines, publié à Paris, chez Simon de Colines, 1538, in-16. M. Breghot Du Lut, qui en possède un exemplaire, l'a cité plus d'une fois dans ses *Mélanges biographiques et littéraires*. Le séjour de Voulté à Lyon, ainsi que les nombreuses pièces qu'il a composées et dont plusieurs ont trait à cette ville, ou sont adressées à des Lyonnois, ont engagé le P. de Colonia à donner à ce poète une place assez étendue dans son *Histoire littéraire*. Ce sont aussi les mêmes raisons qui m'ont porté, mais il y a déjà bien des années, à traduire ou plutôt à imiter en vers quelques unes de ses épigrammes :

I.

De sa colère Harpagon me menace
Si je n'accepte pas aujourd'hui son dîné.
Mais j'aime cent fois mieux encourir sa disgrace
Que de mourir de faim ou d'être empoisonné.

II.

Quoi! tu veux, à trente ans, corriger, cher ami,
Ton écriture inégale et grossière.
Crois-moi, songe plutôt, et retiens bien ceci,
A corriger ton caractère.

III.

J'ai démasqué Thersite; il veut, dans son courroux,
Contre moi de ses vers composer un volume.
A mon secours, amis, accourez tous;
Je redoute encor plus son canif que sa plume (*).

IV.

Dans ses pamphlets Bardus m'attaque en vain :
Que me font ses impertinences?
De cet ignorant médecin
On ne craint que les ordonnances.

V.

Un bon roi n'a pour ses sujets
Que des citoyens et des braves;
Mais un tyran n'aura jamais
Que des flatteurs et des esclaves (**).

A. P. *B. D. L.*

(*) Ce mot a été renouvelé par le caustique Jean de Launoy, dans le cours de ses démêlés avec le P. Alexandre (*Biogr. univ.*).

(**) Tout citoyen est roi sous un roi citoyen. (Favart, *les Trois Sultanes*, II, 3.)

Une des pièces les plus curieuses de celles qu'a fait imprimer à une trentaine d'exemplaires le *Roxburghe club* (on en trouve la liste à la fin du troisième volume des Nouvelles Recherches de M. Brunet), c'est le petit volume édité par M. Markland, et contenant deux mystères joués à Chester en 1327, le Déluge de Noé et le Massacre des Innocens. Je ne crois pas qu'il y ait en France d'exemplaire de ce livre. Il a été payé 19 liv. st. 8, vente Bindley, et 22,11 (soit 575 fr.), vente North. Ces deux mystères sont réunis à vingt autres dans un manuscrit précieux, conservé au Musée britannique; en voici les titres : La Chute de Lucifer, la Création, Abraham, Melchisédec et Lot, Moïse, Balak et Balaam; la Salutation et la Nativité; les Bergers gardant leurs troupeaux pendant la nuit, les Trois rois mages, l'Offrande des trois rois, la Purification, la Tentation, la Cène, l'Aveugle et Lazare, Jésus et les Lépreux, la Passion, la Descente en enfer, la Résurrection, l'Ascension, l'élection de saint Mathias et la Descente du Saint-Esprit, l'Antechrist, le Jugement dernier. Il faut ajouter que ces pièces n'offrent pas la moindre entente de l'art dramatique, et qu'une trivialité grossière domine d'un bout à l'autre. Elles furent représentées aux frais des bouchers, des tanneurs, des drapiers et autres corporations de la ville. On voit que les sujets sont les mêmes que ceux que l'on offrit en spectacle presqu'en même temps aux fêtes données en 1313 par Philippe le Bel. L'orthographe du manuscrit paraît rajeunie et se rapporter au milieu du XIVe siècle.

Une des *moralités* les plus remarquables du théâtre anglais à son origine est celle de *Tout-homme*. Indiquons-en le sujet en quelques mots : le héros de la pièce se voit appelé par la Mort pour sortir du monde; dans cette fâcheuse extrémité, il demande du secours à *Parenté*, *Amitié* et *Richesses*, qui l'abandonnent successivement; il a alors recours à *Bonnes-OEuvres*; il s'entretient avec *Connaissance* et avec *Confession*, dont il reçoit un bijou précieux, nommé *Pénitence*. Bientôt *Force*, *Beauté*, *Discrétion* et *cinq Esprits* le délaissent, et il expire, n'ayant plus que *Bonnes-OEuvres* en sa compagnie.

En 1504, Skelton, un des poètes les plus féconds et le plus en vogue de l'époque, fit représenter, devant Henri VII et sa cour, un intermède intitulé : *Nigramansir*, et dont on ne connoît plus aucun exemplaire; mais on sait que le diable en étoit le personnage le plus important; il dansoit un pas de deux avec le Nigramansir, et une bonne partie de la pièce se passoit dans l'enfer même.

J. Bale, mort en 1563, écrivit quatre comédies : Saint Jean-Baptiste dans le désert; la Tentation de Jésus par Satan; les Lois

de la nature, de Moïse et de Jésus corrompues par les très pervers sodomites, pharisiens et papistes; les Promesses de Dieu à l'homme dans tous les temps de l'ancienne loi. Cette dernière, imprimée en 1538, fut réimprimée en 1577 en un vol. in-4 de seize feuillets; très rare (un exemplaire fut payé 12 guinées, vente Steevens, en 1803). Elle est en sept actes et en vers. Le Père céleste y converse longuement avec Noé, Moïse, Isaïe, Adam, Abraham, David et Jean-Baptiste. L'ennui fait tomber le livre des mains.

Plusieurs des pièces de cette époque sont écrites en faveur de la réforme; dans l'une d'elles, imprimée en 1573, on voit deux prêtres catholiques, nommés Doctrine perverse et Ignorance, aux prises avec Coutume nouvelle, ministre protestant, qui, au dénouement, les convertit et les enrôle parmi les sectateurs de Calvin. Dans quelques autres, on voit paroître sur la scène Libre Arbitre, Imagination, Pitié, Vie abominable, Hypocrisie : c'est dans le genre des sotties de Bouchet ou de Gringore.

Avant de finir, disons un mot d'une pièce de David Lindsay, jouée à Édimbourg en 1552; elle se compose de huit intermèdes : le Sermon de folie, Humanité et Sensualité, le Parlement de correction, etc. On y voit que la représentation commençoit à sept heures du matin, qu'elle avoit lieu en plein air, et qu'un fossé séparoit les spectateurs de la scène. Personnages réels et êtres allégoriques sont confondus dans cette moralité qui n'est pas sans mérite, et qui, parfois, s'émancipe beaucoup trop. Cet écrivain, auquel la *Biographie universelle* a consacré un article (tome XXIV, p. 512), a été réimprimé vingt-neuf fois depuis 1588 jusqu'à 1806. Je ne sais pas si les œuvres de quelques grands hommes d'hier, ou de quelques uns des génies d'aujourd'hui auront le même honneur.

Nous renverrons ceux qui désireroient des notions étendues sur les bégaiemens de Thalie de l'autre côté de la Manche, à l'*Histoire de la poésie angloise*, de Warton, à l'*Origine du drame anglois*, par Hawkins (Oxford, 1773, 3 vol. in-8), et surtout à l'excellente *Histoire de la poésie dramatique angloise*, par Collier. Aucun auteur françois, à notre connoissance, n'a consacré quelques pages à ce sujet; il fourniroit pourtant à un homme de goût des détails de mœurs curieux et des rapprochemens piquans.

Les Processes et Vaillances du redouté Mabrian, lequel fut roy de Ierusalem et de Inde la Maiour. A *Rouen*, pour Théodore Rinsar, libraire, deuant la porte du Palais. In-4 à deux colonnes, sans date, 140 feuillets. Le premier n'est pas chiffré; il est précédé de trois feuilles qui contiennent le frontispice orné d'une grossière figure en bois, et une partie de la table qu'on a sans doute copiée sur une autre édition, car ses renvois sont inexacts, et se rapportent à un volume de 154 feuillets. M. Brunet indique plusieurs éditions de ce roman, faites à Paris, à Lyon, à Troyes; il ne parle pas de celle-ci. J'ai parcouru nombre de catalogues les plus riches sans le rencontrer. L'ouvrage est ennuyeux, sans plan,

sans méthode; il commence par raconter longuement comment Maugist, cousin des fils Aymon, se rendit à Rome et fut porté sur le trône de saint Pierre. Charlemagne, qui le détestoit, ne voulut se réconcilier avec lui que s'il se plongeoit dans une cuve pleine de poix bouillante et de plomb fondu. Quoique ce soit une proposition que l'on ne fasse guère au pape, Maugist l'accepte sans hésiter, s'en tire avec honneur, grâce à un peu de sorcellerie, et, le soir même, jette la tiare aux orties, et va pourfendre les Sarrasins. Mabrian ne vient au monde qu'au milieu du livre; il sabre force géants, dragons, serpents, lions; il combat contre les Biecus *ayant teste d'oiseau et bec aygu, le surplus d'homme*, et finit par se faire assommer par Barruffle, roi de Morinde.

Histoire merveilleuse et notable de trois excellens et très renommez filz de Roys. *Lyon*, B. Rigaud, 1579, in-8; frontispice, pages 3 à 572, et deux feuillets non chiffrés. La première édition, sous le titre de *Livre*, avoit paru en 1501 (Manuel, 2, 364); elle fut plusieurs fois réimprimée. Je trouve mon édition, catalogue Lavallière-Nyon, n° 8119; mais je l'ai cherché inutilement dans les ventes où il y avoit le plus d'ouvrages de ce genre, dans celles de Dufay, Gaignat, Mac-Carthy, Duriez, Morel-Vindé, Leduc, Debure, etc. Je n'en trouve d'adjudication qu'à la vente Courcelles, en 1835, où un exemplaire fort beau, maroquin rouge, à compartiments, fut payé fort cher, 79 fr. (n° 1000).

Ce roman n'a d'ailleurs d'autre mérite que sa rareté; il est un des plus soporifiques qui existent. Il n'y est nullement question de Charlemagne; il n'y a ni géants, ni enchanteurs, ni surtout enchanteresses. Les fils de rois sont Philippe de France, David d'Écosse et Aufroy d'Angleterre; ils se rendent, chacun de leur côté, en Sicile, où ils combattent les Turcs; sont pris, repris, et finissent par les expulser. Après bien des exploits et un tournoi où il se distingue, Philippe épouse la princesse Yolande, « dont il eut génération à son plaisir. » Le récit se traîne sans mouvement, sans invention, à travers de pitoyables discours qui amènent des réponses encore plus fatigantes s'il est possible, et qui montrent seulement combien est pauvre l'imagination de l'auteur. Ceux qui voudront s'en assurer n'ont, d'ailleurs, qu'à avoir recours aux *Mélanges d'une grande Bibliothèque*, tome K; ils y trouveront, p. 219 et 276, une analyse trop détaillée peut-être, et qui devra amplement leur suffire. G. B.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

On écrit de Rouen :

Un volume d'un haut intérêt pour notre ville se trouvoit faire partie d'une riche bibliothèque qui vient d'être vendue, à Anvers.

C'est un monument sur l'entrée de Henri III et de Catherine de Médicis. *A Rouen,* le 27 septembre, 1550. M. Henri Barbet, instruit de cette circonstance, n'a pas voulu que la ville laissât échapper cette occasion d'enrichir encore d'un volume aussi précieux la collection, déjà si riche, des manuscrits de notre bibliothèque.

M. André Pottier, conservateur, envoyé incognito à Anvers, par M. le maire de Rouen, pour faire cette acquisition, est de retour avec le manuscrit qui a été adjugé à notre ville pour la somme de 900 fr., après une enchère vivement poussée par plusieurs amateurs (1) désireux de le posséder.

Le texte de ce livre n'est qu'un long champ triomphal, laudatif et descriptif, adressé, par on ne sait quel poète, à Henri II; les miniatures dont il est illustré sont du plus haut intérêt : elles représentent le cortége royal dans toute sa splendeur et dans tous les détails, et les fêtes offertes par la ville de Rouen à Henri II, lors de son passage par cette ville, en 1550 : les attributs caractéristiques qui garnissent toutes les bordures de ce *Ms.*, la dédicace, les armoiries royales, etc.; tout indique évidemment que ce *Ms.* a été fait pour être présenté à Henri II.

Ces miniatures, au nombre de dix, sont d'une exécution des plus remarquables, et paroissent être l'œuvre d'un maître très habile. Leur conservation, elle est telle qu'on diroit le manuscrit tout à fait neuf. Ces curieuses peintures, évidemment faites, au moment même, sur les lieux, en présence des modèles, donnent une idée complète de ces solennités imposantes, dont Malines vient de donner une si brillante représentation (2).

La Bibliothèque des *Ms.* dits de Bourgogne vient d'être réunie à la Bibliothèque royale par arrêté du 30 juin dernier; celle-ci sera divisée en deux départemens, sous un seul conservateur, 1° les livres imprimés, cartes et estampes, 2° les manuscrits. A chacun de ces départemens est attaché au moins un bibliothécaire ou conservateur-adjoint. M. Marchal conserve le titre de Conservateur des *Mss.* de la Bibliothèque royale; et son traitement est porté à 5000 fr., en récompense de ses services.

La Bibliothèque royale de Paris a fait faire le buste du vénérable Van-Praët; elle en a adressé un exemplaire à la ville de Bruges, par l'entremise de M. Jules Van-Praët; un autre exemplaire sera déposé à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

(1) Ce volume a été acheté contre mon enchère.
(2) *Voir* la notice sur les cérémonies de Malines, dans le précédent Bulletin.

T.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 7. — SEPTEMBRE 1858.

775 ABANIE (STIEPAN-ANNIBALE D'). A Fred. Guillaume de Prusse, épître pathétique, philosophique, historique, etc., ou l'Alcoran des princes destinés au trône. *Saint-Petersbourg*, 1783, pet. in-8, d.-rel., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 10—»

Voyez, page 262, la note de M. Nodier sur cet ouvrage, Catalogue de M. de Pixérécourt.

776 AGENDA des auteurs, ou calepin littéraire à l'usage de ceux qui veulent faire des livres, ouvrage didactique pour le XVIIIe siècle. *Au Parnasse*, 1754, in-8, d.-rel., v. f. à n., n. r. (*Kœhler*). . . . . 4—50

777 AGRÉMENS (LES) et les chagrins du mariage; nouvelle galante dédiée aux dames. — La malice des femmes, dediée à la plus mechante du monde, 1715. — *La Haye*, 1706. 2 part. pet. in-12, rel., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . —5 »

778 ALCANDRE, ou Essai sur le cloître, suivi de quelques pièces fugitives par un jeune solitaire. *Au mont Athos*, 1785, pet. in-12, d.-r., v., n. r. (*Kœhler.*) . . . . . 6— »

779 **Almanach** du Trou-Madame, jeu très ancien et très connu, et la cause de presque toutes les révolutions. *Paris*, 1791, pet. in-12, d.-r., m. r., n. r. (*Kœhler*). . . . 15— »

780 ——— perpétuel de nos aïeux à l'usage de leurs neveux, utile aux savans, aux gens de lettres, et intéressant pour la santé. *A Wiflispurg, et se trouve à Paris, s. d.*, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

781 **Amours** (les) du bon vieux temps, on n'aime plus comme on aimait jadis (par Aucassin et Nicolette), publiés par la Curne de Sainte-Palaye. *A Vaucluse et à Paris*, 1756, pet. in-8, d.-r., v. f., n. r., fig. (*Kœhler*). . . . . 4—50

782 ——— et aventures de lord Fox, trad. de l'anglais, par M***. *Genève*, 1786, 2 part. en 1 vol. in-12, d.-rel., v. f., n. r. (*Kœhler*). 5— »

783 **Amusemens** (les) des dames de Bruxelles, hist. honnête et presque édifiante, composée par feu le chevalier de Chevrier et publiée par l'auteur du Colporteur. *Rouen, cette année*, 2 part. en 1 vol. in-8, d.-r., v. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). 6—»

784 ——— philosophiques et littéraires de Deux Amis. *Paris*, 1756, in-8, d.-rel., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 4—50

Ouvrage mélangé de prose et de vers dans le genre du voyage de Chapelle et Bachaumont.

785 ——— rapsodi-poétiques contenant le Galetas, mon Feu, les Porcherons, poème en sept chants, et autres pièces. *A Stenay*, 1773, pet. in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 5— »

786 **Anacréon** en belle humeur, ou la semaine d'un enfant de la joie de bonne compagnie, septième partie du plus joli chansonnier françois. Pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 4— »

787 **Apothéose** (l') du beau sexe. *Londres*, 1712, pet. in-12, v. f., f. à n., n. r. (*Kœhler*). . . . . 10— »

La table forme 32 pages, le volume en a seulement 138.

788 **Aréopage** (l') des Quinze-Vingts, ou le parterre changé en étourneau et plumé par un émouchet du Parnasse. *A De-*

mocratico-anti-Sturnopolis, gr. in-8, n. r., d.-r., v. (*Kœhler*). . . . . 10— »

Une figure singulière est jointe à cet exemplaire.

789 **Aristenete** (l') français, ou Recueil de folies amoureuses (par Nougaret), 4e édit. *Paris*, 1807, 2 tom. en 1 vol. in-18, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

Exempl. avec envoi d'auteur.

790 **Art** (l') de désopiler la rate, *sive de modo c. prudenter* en prenant chaque feuillet pour se t. le d. entremêlé de quelques bonnes choses (par Panckoucke). *A Gallipoli de Calabre, l'an des folies*, 1758, in-12, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . . 15— »

Autre édition, 2 vol. in-12, rel. . . . . 8— »

791 **Aventures** (les) de Joseph Pignata échappé des prisons de l'Inquisition de Rome. *Cologne*, *P. Marteau*, 1725, in-12, d.-r., m. à n., n. r. (*Kœhler*). Rare. . . . . 8— »

792 **Balai** (le). Poème héroï-comique en dix-huit chants, seconde édit. revue et augmentée (par l'abbé du Laurens). *La Haye*, 1763, pet. in-12, v. f. à n., n. r. (*Kœhler*). . . 10— »

793 **Bienville** (de). La Nymphomanie, ou Traité de la fureur utérine. *Londres*, 1789, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 3— 50

794 **Boissier**, recueil de lettres au sujet des maléfices et du sortilége, servant de réponse aux lettres du sieur de Saint-André sur le même sujet, etc. *Paris*, 1731, in-12, d.-r., v. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . . 5— »

795 **Bussy-Rabutin**, histoire amoureuse des Gaules. *Lond.*, 1777, 5 vol., pet. in-12, br., assez bonne édit. . . . 6— »

796 **Calendrier** de Philadelphie en Pensylvanie (par Barbeu du Bourg). *Philadelphie*, 1779, pet. in-12, v. f., d.-r., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

797 **Callophile**, histoire traduite du scythe en latin par un vieux philosophe visigoth, et mise en françois par un jeune avocat du Languedoc (Barthès, de Narbonne). *A Eutaxie*, 1759, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 8— »

798 **Capucinière** (la) ou le Bijou enlevé à la course, poème. *Paris*, 1809, in-8, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). Ouvrage piquant. . . . . 4—50

799 **Caquet** Bon-Bec, ou la Poule à ma tante, poème en sept chants (par de Jonquières). *Paris*, 1802, in-12, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). Bel ex. . . . . 4—50

800 **César Auguste**, la Noce piémontaise, ou Voyage à Gassino. *Paris*, *Collin*, 1807, in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 3—50

801 **Chevrier** (de). Le Colporteur, histoire morale et critique. *Londres*, *l'an de la vérité*, in-8, d.-r., v. à n., n. r. 4— »

802 **Chansons** des Bons Cousins et Bons compagnons fendeurs, dediées à toutes les bonnes cousines du chantier de la paix, par le Cousin Paris, *P. M. Aux quatre coins du monde, chez Eustache Dubois, dans la forêt du roi, sur le siége d'honneur vis à vis le Pied cornier, au bon Briquet*, 1760, pet. in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

803 ——— patriotiques du citoyen Piis. *S. d.*, pet. in-12, fig., d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 4—50

804 **Chariton**, aventures amoureuses de Cherea et Callirrhoé, trad. du grec, par M. Dorville. *Genève*, 1663, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*).

805 **Chronique** (la) **scandaleuse** ou Mémoires pour servir à l'histoire de la génération présente, contenant les anecdotes et les pièces fugitives les plus piquantes qui ont occupé les sociétés pendant les derniers temps, 3e édit. *Paris*, 1788, 4 vol. in-12, br. . . . . 8— »

806 **Ciel** (le) reformé. Essai de traduction de partie du livre italien, Spaccio della Bestia trionfante, *l'an* 100070050, in-12, d.-r. (*Kœhler*). . . . . 5— »

807 **Comédie** (la) des proverbes, pièce comique (par Montluc, comte de Cramail). *Troyes et Paris*, 1715, in-8, d.-r., v. f. (*Kœhler*). . . . . 6— »

808 **Combat a mort**, ou mort héroïque de Propret, tragédie comme les autres, ni pour rire ni pour pleurer, par le sieur de Trois-Etoiles tout du long, qui aura bientôt un nom. *Imprimé à la campagne chez un Chapelier au Creuset* (*s. l. ni d.*), gr. in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler.*) Rare. . . 9— »

809 **Concina** (**R. P. Daniel**). Explication des quatre paradoxes qui sont en vogue dans notre siècle, avec une préface dans laquelle on rend compte de ce qui s'est passé en Italie à l'occasion de l'histoire du probabilisme et la condamnation des nouveaux Mamillaires, trad. de l'ital., par Philaleti. *Avignon*, 1751, pet. in-12, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . 5— »

810 **Confessions** (**les**) d'une courtisane devenue philosophe. *Londres et Bruxelles*, 1784, in-8, d.-r., v. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). 4—50

811 **Congrès** (**le**) de Citère. *A Citère, de l'imprimerie d'Ovide*, 1749, *avec approbation de l'amour*, pet. in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). Bonne édition. . . . . 4— »

812 **Contes** dérobés, par M***. *A Venise, chez Pantalon Phœbus, et à Paris, chez Bertrand Pottier, an* XI, pet. in-12, d.-r., v. à nerfs, n. r. (*Kœhler*).

813 ——— en vers (par M. Daillant de la Touche). *Amst., et se trouve à Paris*, 1783, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 4—50

814 ——— (**les**) facecieux du sieur Gaulard, gentilhomme de la Franche-Comté bourguignotte, à Guillaume Nicolas sieur de Popincourt. *Rouen, David Geuffroy*, 1616, petit in-12, d.-r., v. f. (*Kœhler*). . . . . 4— »

815 ——— théologiques, des catholiques du XVIIIe siècle, et poésies érotico-philosophiques, ou recueil presque édifiant. *Paris*, 1783, in-8, d.-r., v. (*Kœhler*). . . . 9— »

816 **Coq** (**le**) d'or, fragment historique, pour servir de supplément à l'histoire ecclésiastique. 1789, pet. in-8, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . . 7— »

817 **Correspondance** de M. M*** sur les nouvelles découvertes du Baquet octogone, de l'homme Baquet et du Baquet moral, pouvant servir de suite aux Aphorismes, recueillie et

publiée par de F*** et B**. *Libourne et Paris*, 1785, petit in-12, pap. vél., fig., d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 10— »

818 **Déclaration** du roy svr le faict et reformation des habits: auec defense aux nobles d'vsurper le tiltre de noblesse et à leurs femmes de porter l'habit de damoiselle sur les peines y contenues. *Paris, Fred. Morel*, 1577, pet. in-8, d.-r., m. 10—50

819 **Denis** (A.-A.). Les Vautours du XVIIIe siècle ou les Crésus modernes au tribunal de l'opinion publique. *Paris*, 1798, pet. in-12, d.-r., v. f., fig., n. r. (*Kœhler*).

820 **Description** topographique et historique du pays et des environs de la Forêt-Noire, situés dans la province de Maryland, traduction très libre de l'anglais. *A Boutentavivos, chez les veuves Sulamites, l'an du monde* 100,700,700,000, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

821 **Diable** (le) cosmopolite, ou les Aventures d'Astarot dans diverses régions du monde, poème en vers marotiques, précédé de Belphégor, conte tiré du songe de Boccace nouvellement mis en vers pour servir d'avant-propos à cet ouvrage intéressant et satirique (par le père Joly, capucin). *Aux Champs-Elysées, de l'imprimerie infernale*, 1761, grand in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

822 **Diners** (les) de M. Guillaume chez de Torticolis, avec des dévots, avec l'histoire de son enterrement, par l'auteur de la vie de Voltaire. 1788, in-8, d.-r., v., fig. (*Kœhler*). 5— »

823 **Dissertation** sur les maléfices et les sorciers, selon les principes de la théologie et de la physique, où l'on examine en particulier l'état de la fille de Tourcoing (par De Valmont). *A Tourcoing, s. d.*, pet. in-12, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 4—50

824 **Economie** de l'amour, poème en quatre chants, du docteur Amstromg, trad. de l'anglais. *Paris, an* VII, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 4— »

825 **Eloge** de l'Asne, par un docteur de Montmartre. *Paris*, 1769, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler.*) . . . . 5— »

Qu'est-ce qu'un Asne. — Noblesse de l'Asne. — Origine du cheval et allégorie assez piquante.

826 ——— de quelque chose, suivi de l'éloge de rien, nouvelle

édition contenant le poème latin de Passerat, et autres riens également piquans, par le P. Daire, M. Lenoble, Menard, La Fontaine, Melin de Saint-Gelais, Chevreau, Regnier, Desmarais, Lebrun, etc. *Paris*, *an* III, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 5— »

827 **Empire** (l') de Zaziris sur les humains, ou la Zazirocratie (par Tiphaigne). *A Pekin, chez Dsmgtlfpqxz*; 1761, pet. in-12, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 5— »

828 **Equipée** (l'), poème histori-comique en six chants, par M.-P.-J.-B. Nougaret et J.-H. Marchand. *Londres et Paris*, 1776, in-8, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . 6—50

829 **Erotika Biblion** (par le comte de Mirabeau). *Rome, de l'imprimerie du Vatican*, grand in-8, d.-r., v. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . . 7— »

830 **Essai** sur l'art de nager, par l'auteur des Préceptes publiés en 1783, sous le nom de Nicolas Roger, plongeur de profession. *Londres*, 1787, grand in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). Avec deux titres dont l'un imprimé en rouge. . . 4— »

831 ——— sur les sentiments que nous devons à nos amis après leur mort, avec le bonheur et le malheur d'aimer, par M. B***. *Amst.*, 1769, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 6— »

832 ——— les estranges evenemens dv voyage de son Altesse Serenissime, prince Zaga Christ d'Ethiopie, du grand empire des Abyssins, avec la defaicte de l'empereur Jacob, et la fuite de ces deux enfans, Cosme et Zaga Christ, par Rechac le jeune. *Paris*, 1635, pet. in-8, v. f., f. à nerfs. (*Kœhler*). 9— »

833 **Etrennes** aux uns et aux autres, par quelqu'un qui a fait connaissance avec eux (par Dusaulchoy), année 1789. *Paris*, *s. d.*, pet. in-12, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . 6—50

834 ——— (les) de la Saint-Jean (par le comte de Maurepas, le président Montesquieu, le comte de Caylus, Moncrif, Crébillon fils, Sallé, Lachaussée, Duclos, d'Armenonville et l'abbé de Voisenon), 3e édit. *Troyes*, *veuve Oudot*, 1751, pet. in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 5— »

835 **Examen** (l') des confessions du comte de *** avec une absolu-

tion générale de toutes les fautes qu'il a faites pendant sa vie et celles qui se trouvent dans son livre (par le R. P. Soubeiran de Scapon). 1742, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 5— »

836 **Excellence** (de l') et de la supériorité de la femme, ouvrage traduit du latin d'Agrippa avec les commentaires de Roétilg. *Paris*, 1801, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 4—50

837 **Fausseté** (la) des miracles des deux testamens, prouvée par le parallèle avec des semblables prodiges opérés dans diverses sectes, ouvrage traduit du manuscrit intitulé : *Theophrastus redivivus.*, *Londres*, 1775, pet. in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 4—50

838 **Femme** (la) philosophe à la grecque, ou critique sur le libertinage des moines mendians, prieurs, abbés, chanoines, fainéans, bien plus nuisibles à la société qu'utiles à la religion. *Rome*, 1776, in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 5—50

839 **Fêtes** (les) roulantes et les regrets des petites rues. 1747, in-8, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . . 8— »

840 **Fils** (le) de Babouc à Persepolis, ou le monde nouveau. *Paris*, 1770, grand in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . 6— »

A la fin la clef des personnages qui figurent dans ce roman, Barnave, Mirabeau, Louis XVI, Marie-Antoinette, etc., etc.

841 **Gaudriole**, conte. *A La Haye*, *Isaac Beauregard*, 1746, pet. in-8, d.-r., v., f. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . 4—50

842 **Heureux** (l') chanoine de Rome, nouvelle galante, ou la résurrection prédestinée. *S. l.* 1708, pet. in-12, v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 5—50

843 **Hipparchie et Cratès**, conte philosophique renouvelé des Grecs, par un habitant de Potsdam (Dantal). 1786, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6—50

844 **Histoire** critique des mystères de l'antiquité, et particulièrement chez les Grecs et les Egyptiens, enrichie de remarques sur les historiens et sur la chronologie du monde (par Guillemain de Gaminville). *Paris*, *an* VII, pet. in-12, d.-r., v., n. n. (*Kœhler*). 4—50

845 **Histoire** de la papauté depuis son origine jusqu'à ce jour, ouvrage trad. de l'allemand. *Paris*, 1802, pet. in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 6—50

846 ——— de Nicolas Ier, roy du Paraguay et empereur des Mamelucs, *à Saint-Paul*. 1756, pet. in-8, d.-r., n. r., m. (*Kœhler*). Rare. . . . . 9— »

847 ——— du docteur Akakia et du natif de Saint-Malo. 1753, pet. in-8, d.-r., v. (*Kœhler*). . . . . 4—50

848 ——— du prince Apprius, extraite des fastes du monde, depuis sa création, *Ms.* persan trouvé dans la bibliothèque de Schah-Hussain, roi de Perse, détrôné par Mamouth en 1722, trad. par Esprit (de Beauchamps). *La Haye*, 1729, pet. in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 5— »

849 ——— galantes de diverses personnes qui se sont rendues illustres par leur savoir ou leur bravoure. *Amsterdam*, 1709, pet. in-12, v. f., n. r. (*Kœhler*). *Le titre remonté.* 10— »

850 ——— généalogique du philosophe Ourseau, ou critique du discours sur l'origine de l'inégalité des conditions parmi les hommes (par Dom Aubry, bénédictin). *Genève*, 1768, grand in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 8— »

851 ——— morale et profitable du prince Tatoutard, 1802, pet. in-12, d.-r., v., n. r., figures. . . . . 4— »

852 ——— secrète du prophète des Turcs. *Constantinople*, 1000,700,60,15, in-8, 2 parties en 1 vol., d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 4—50

853 **Homme** (l') au latin, ou la destinée des savans, histoire sans vraisemblance. *Londres*, 1766, in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 5— »

854 **Ingénue** (l') ou l'encensoir des dames par la nièce à mon oncle. *Genève et Paris*, 1770, in-8, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . . 6—50

855 **Jacobi**. Le voyage d'hiver, poème traduit de l'allemand, par

Armandry. *Hambourg*, 1784, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 4— »

856 **Je ne sçais quoi**, par je ne sçais qui (par l'abbé Maquin), prix je ne sçais combien, imprimé je ne sçais quand; se vend je ne sçais où, chez je ne sçais qui est-ce. 1780, pet. in-12, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

857 **Journée de l'amour**, ou heures de Cythère (par la comtesse de Turpin, Guillard, Favart et l'abbé de Voisenon). *A Gnide*, 1776, grand in-8, d.-r., fig. v., n. r. (*Kœhler*). 6— »

858 **La Harpe**. Tangu et Félime, poème en quatre chants. *Paris*, 1780, in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

Charmante édition ornée de jolies vignettes.

859 **Lettres** d'elle et de lui, par une dame de la cour et qui n'est pas d'une académie. *Londres*, 1772, pet. in-8, d.-r., m. n., n. r. à nerfs. (*Kœhler*). . . . . 6— »

860 **Livre** (le) des quatre Couleurs. *Aux quatre Elémens, de l'imprimerie des quatre Saisons*, 4444, in-8, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). 10— »

Imprimé en quatre couleurs.

861 **Loisirs** (les) des bords de Loing, ou Recueil de pièces fugitives. *Montargis*, 1784, in-8, d.-r., à nerfs, n. r. (*Kœhler*). 4— »

Un exempl. pap. rose, et rel. en mar. vert..... 12— »

862 **Lombard de Langres**, Joseph, poème en huit chants. *Paris*, 1807, in-12, fig., d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . 5—50

863 **Lucrèce** (le) **français**; fragmens d'un poème, par Sylvain Maréchal. *Paris, an* VI, grand in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 7— »

864 **Manuel** (B.-E.). La Parole, poème en quatre méditations. *Paris, Dufart, an* IV, in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 6— »

865 **Maréchal** (Sylvain). Bergeries. *Paris*, 1770, pet. in-12, v. f., f. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). Rare. . . . . 7— »

866 **Marion**, le Cerf et le Cheval, pot-pourri allégorique, presenté à la nation française et aux États-Unis d'Amérique, *s. l.*, 1790, grand in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*).

867 **Mécontens** (les) du bas clergé, ou vers badins et satiriques sur le partage trop inégal et trop disproportionné des biens de l'eglise, par M*. *Amsterdam*, 1757, in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 4—50

868 **Microscope** (le) bibliographique (par Mallebranche), première et nouvelle édit. revue, corrigée et diminuée. *A Amsterdam*, 1771, in-8, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . 6—50

Satyre contre Rousseau de Bouillon et sa femme.

869 **Mille et un jours**, contes arabes traduits, par M. Petis-de-la-Croix. *Paris*, 1766, 5 vol. in-12, v. m. . . . 8— »

870 **Millon**, l'éventail, poème en quatre chants. — L'esprit du jour, ou de la littérature et des mœurs, satyre et autres poésies. *Paris, an* VII, in-12, d.-r., fig., pap. vélin. (*Kœhler*). 5— »

871 **Miracles** (les), conte devot, 4e édit. augmentée du maître italien (par l'abbé Mauduit et J. Chénier), nouvelle. *Paris*, 1802, grand in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*).

872 **Miramond** (de). Le bal en carême, poème de carnaval. *Paris*, 1784, in-8, d.-r., n. r., v. f. (*Kœhler*). . . . . 3— »

873 **Mort** (la) de Bucéphale, en un acte en vers (par Pierre Rousseau), nouvelle édit. *Paris*, 1749, in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 3— »

874 **Nathan-Ben-Saddi** (**Fougeret de Montbron**). Chronique des rois d'Angleterre, écrite selon le style des anciens historiens juifs. *Londres*, 1750, in-12, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*).

875 **Notes critiques**, remarques et réflexions sur le génie du christianisme, ou beautés de la religion chrétienne (par de Sabran). *Paris*, 1803, grand in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 6— »

876 **Nouvelle légende dorée**, ou Dictionnaire des saintes, mis

au jour, par S. M. (Sylvain Maréchal), rédacteur de l'Almanach des honnêtes gens. *Rome*, *s. d.*, 2 tom. en 1 vol. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). Rare. . . . . 9— »

877 **Ode** aux manes de Piron, suivie de contes, épigrammes, madrigaux et autres morceaux. *Paphos*, *s. d.*, in-12, d.-r., v. n. r. (*Kœhler.*). . . . . 5— »

878 **Opuscule** d'un célèbre auteur égyptien, contenant l'histoire d'Orphée, par laquelle on pourrait soupçonner qu'il est peu de femmes fidèles (par le chevalier de Mouhy). *Londres*, 1752, in-12, d.-r., v. f., n. r. . . . . 6— »

879 ——— philosophiques et poétiques des frères Jérôme (Mercier de Compiègne), mis au jour par son cousin Gabriel P***. *Paris*, *an* IV, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 5— »

880 **Paramythes** (imitées d'Herber, par Bilderbek). *Paris*, 1794, pet. in-12, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 5— »

Ce volume commence par des réflexions sur la littérature et les sciences en Allemagne, et continue par des extraits de fragmens de cette littérature.

881 **Parnasse Libertin**. In-8, d.-rel., v. f., n. r. 10— »

882 **Parny**. La Guerre des dieux anciens et modernes, poème en dix chants. *Paris, an* VII, in-12, d.-r., v. f. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . . 5— »

883 **Pensées** libres sur les prêtres (par Sylvain Maréchal). *A Rome, et se trouve à Paris, l'an* 1er *de la raison*, VIe *de la république*, in-8, d.-r., v. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

884 **Peristère**, ou la Colère de l'Amour, poème en cinq chants (par de Castera). *A Gnide*, 1787, pet. in-12, d. à nerfs, v. f., n. r. (*Kœhler*). 3—50

885 **Perret** (**J.-J.**). La pogonotomie, ou l'art d'apprendre à se raser soi-même, etc. *Paris*, 1769, pet. in-8, fig., d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

886 **Péterade**. Poème en quatre chants, œuvre posthume de l'abbé R*, avec des notes, par P. J. C. *Paris*, *an* VII, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 5— »

887 **Philosophie** (la) des vapeurs, ou lettres raisonnées d'une jolie femme, sur l'usage des symptômes vaporeux (par l'abbé de Paumerelle), suivie du souper de Ninon. *Paris*, 1774, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . 6— »

888 **Plaisir** (le). Rêve, poème (par le comte d'Estaing). *A Otiopolis*, 1755, grand in-8, fig., d.-r., n. r. (*Kœhler*). 6— »

Exempl. de Jamet, avec sa signature.

889 **Poésies diverses**. 1 vol. pet. in-12, v. f. . . . 15— »

Recueil de poésies gravées, un peu légères, avec 48 gravures sur le même sujet.

890 ——— (la) et la philosophie d'un Turc à quatre-vingt-une queues, à trois plumes de héron, à deux aigrettes, et à un collier d'émeraudes (par le prétendu prince Castriotto d'Albanie). *A Albanopolis*, 1779, in-8, d.-r., m. à nerfs. (*Kœhler*). 6—50

891 **Pogonologie**, ou histoire philosophique de la Barbe (par M. J.-A. Dulaure). *A Constantinople, et se trouve à Paris*, 1786, pet. in-8, fig., d.-r., v. n. r. (*Kœhler*). . . 7—50

892 **Politique** (la) des conquérans. 1704, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 4— »

893 **Le Pot de chambre cassé**, tragédie pour rire, ou comédie pour pleurer, dédiée à un habitant de l'autre monde, représentée pour la première fois à Ridiculomanie, capitale du grand royaume de Bavardise, à l'occasion du mariage du génie Pompon et de la fée Cinquantine, par Enluminé de Métaphorinville (de Morand, Guenet et Gobier). *A Ridiculomanie, chez George l'admirateur, rue de la Raison Perdue, à l'enseigne de l'Antithèse, s. d.*, in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 10— »

894 **Primerose** (par Morel de Vindé). *Paris, Didot*, 1797, petit in-12, vignettes, v. f., fil. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . 9— »

895 **Prudent le Choyselat**, discours œconomique non moins utile que récreatif, montrant comme de cinq cens livres pour une foys employées, l'on peut tirer par an quatre mil cinq cens livres de proffict honneste, qui est le moyen de faire profier son argent. *Paris, an* IX, in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler.*) . . . . . 6— »

896 **Prusse** (la) galante ou voyage d'un jeune Français à Berlin (par le baron Dupin), traduit de l'allemand, par le D. Akerlino. *A Coïtopolis*, 1801, pet. in-8, d.-r., v. fil., n. r. (*Kœhler*). . . . . 5— »

897 **Quénard** (Ph.). Les Dames, poème. *Paris*, 1800, pet. in-12, v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 4—50

898 **Réflexions** sur les sentimens agréables et sur les plaisirs attachés à la vertu (par M. de Goffecourt). *A Montbrillant*, 1743, grand in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 14— »

Edition tirée à très petit nombre pour les amis de l'auteur.

899 **Rencontres** (les). Fantaisies et Coq-à-l'Asne facetieux du baron Gratelard, tenant sa classe ordinaire au bout du Pont-Neuf, avec ses gaillardises admirables et conceptions joyeuses. *Troyes*, *s. d.*, in-12, d.-r., m. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . . 10— »

900 **Revue** (la) de l'an huit, ou les Originaux du palais Égalité. *Paris*, 1800. — Les Repentirs de l'année 1788, suivis de douze petites lettres écrites à qui voudra les lire. *Paris*, 1788, pet. in-12, v. f., à n. f., n. r. (*Kœhler*). . . 8— »

901 **Rosny** (Joseph). Le rêve d'un philosophe, ou voici toute mon ambition. *Paris*, *an* VIII, pet. in-12, pap. vél., d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 5— »

902 **Rouget de l'Isle** (Joseph). Essais en vers et en prose. *Paris*, *Didot*, *an* V, grand in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 6— 50

Avec le chant de l'hymne à l'Espérance, gravé par Richomme.

903 **Saint-Martin**. Ecce homo. 1792, pet. in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 5— »

904 **Satyres** du sievr D*** (Despreaux). *Paris*, 1669, in-12, v. f. (*Muller*). 8— »

905 **Sermon** pour la consolation des cocus, suivi de plusieurs autres, comme celui du curé de Solignac, du R. P. Zorobabel, capucin. *Amboise*, *J. Coucou*, 1751. — Sermon d'un Cordelier à des voleurs qui lui demandent de l'argent ou la vie, 1752. — Le Cocu consolateur. *L'an du cocuage*, 5810. — En 1 vol., pet. in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . 10— 50

906 **Sollier (Pierre)**. Manuel des fous, ou le grand festin de l'Élysée. *Paris*, 1800, in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). Ce livre a été taché. . . . . 4— »

907 **Sorcière (la) de Verberie**, nouvelle française suivie d'historiettes intéressantes, par C. M. D. C. *Paris*, *an* VII, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r., fig. (*Kœhler*). . . . . 4— »

908 **Soupé de Julie (le)**, poème illustré de notes historiques et critiques. *A Bagatelle*, 1788, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 4— »

909 **Tissot**, traité de la nature des cheveux et de l'art de coeffer. *Paris*, 1776, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . 4—50

910 **Traité de Palaephate**, touchant les histoires incroyables traduit du grec avec une préface et des notes. *Lausanne*, 1771, in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

911 ——— des causes physiques et morales du rire relativement à l'art de l'exciter (par Poisinet de Sivry). *A Francfort*, 1769, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). . . . . 5— »

912 ——— des trois imposteurs. 1775, in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). . . . . 6— »

Voy., sur cet ouvrage, la note de M. Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, tom. III, p. 355.

913 **Triomphe (le)** de la nature, roman nouveau. *Amsterdam et Paris*, 1783, pet. in-12, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 5— »

Livre composé par Desmarets, fermier général, et imprimé en quinze jours, pour sauver une femme qui se trouvait dans la même position que l'héroïne du roman.

914 **Vénus** dans la vallée de Tempé (par le baron de Tschoudy). *A Larisse*, 1773, in-8, d.-r., v. f., n. r. (*Kœhler*). 4—50

915 ——— la populaire, ou Apologie des maisons de joye. *Londres*, 1727, pet. in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). Rare. 10— »

916 **Vie (la)** et le testament de Michel Nostradamus, avec l'explication de plusieurs prophéties très curieuses. *Paris*, 1789,

in-8, d.-r., v. f. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). Assez rare. 4—50

917 **Vie (la)** et les sentimens de Lucilio Vanini. *Rotterdam,* 1718, in-8, d.-r., v. f. à nerfs, n. r. (*Kœhler*). . . . .. 5— »

918 **Voyage** d'un Français aux salines de Bavière et de Salzbourg en 1774 (par Barbé-Marbois). *Paris*, *an* v, pet. in-12, v. f., à n. f., n. r. (*Kœhler*). Tiré à petit nombre. . 10 »

919 **Yoryk**, tableau sentimental de la France, depuis la révolution. *Londres*, 1792, pet. in-12, d.-r., v. f,, n. r. (*Kœhler*). 5— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

920 **Miracle de Théophile**, mis en vers au commencement du XIIIe siècle, par Gauthier de Coincy, publié pour la première fois d'après un *Ms.* de la bibliothèque de Rennes, par M. P. Maillet. *Rennes*, 1838, in-8, br. . . . . 3—50

921 **La Chanson des Saxons**, ou le Roman de Wittuchind, de Saxe, par Jean Bodel, en vers, du XIIIe siècle, publiée pour la première fois d'après trois *Mss.*, l'un de la bibliothèque de Sir Thomas Philipps, l'autre de la bibliothèque du roi, le troisième de celle de l'Arsenal, par Francisque Michel. 1 vol. pet. in-8, pap. de Holl., br. N° 5 de la collection des Douze Pairs. 8— »

922 **La Vie de l'Homme**, poème de 1509, et la Destruction de Jérusalem, légende de la même époque, par M. Mermet aîné. *Vienne*, 1838, br. in-8. 1—50

923 **Fragmens d'Epopées romanes** du XIIe siècle, trad. et annotés par M. Edward Le Glay. *Lille*, 1838, 1 vol. in-8, br. pap. de Holl., tiré à petit nombre. . . . . 6— »

Ce volume, qui commence par une excellente introduction sur la littérature au moyen-âge, est suivi de la description de l'incendie de l'abbaye d'Origni; du Combat et Mort de Raoul de Cambrai. —Un mot sur le roman de Garin le Loherain, etc. Il se recommande aussi par une bonne exécution typographique.

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Eperon, n° 7. — Septembre 1838.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 8. — 3e SÉRIE.

(8bre)

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

OCTOBRE 1838.

Notices contenues dans le huitième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 3° *série.*

Cyrano de Bergerac, par M. Ch. Nodier.

Notice sur Gilles de Rome, et sur son Traité du gouvernement des princes.

Variétés bibliographiques.

CYRANO DE BERGERAC,

PAR M. CHARLES NODIER.

Oh! qu'il faudroit de puissance d'esprit à l'écrivain pour qu'il pût se défendre de laisser jouer un rôle à l'homme personnel dans l'analyse et dans le développement de ses impressions!

Quoique mon individualité ne soit pas chose de plus de conséquence à mes yeux qu'à ceux du public, j'ai souvent éprouvé ce sentiment avec une mortification amère, et je dois au moins en faire l'aveu pour sauver l'honneur de ma philosophie.

Hélas! disois-je l'autre jour en pensant tristement à ce qui reste d'éventuel dans ma laborieuse vie, c'est donc là qu'aboutit ce qu'on appelle une carrière d'homme de lettres? Uu oubli éternel après la mort, si quelquefois il ne prend les devants! C'étoit bien la peine d'écrire!

Cependant j'ai été banni comme Dante, prisonnier comme Le Tasse, et plus sottement amoureux que Pétrarque. Me voilà bientôt aveugle comme le divin Homère et le divin Milton. Je ne suis pas tout à fait aussi boiteux que Byron, mais je tirois le pistolet mieux que lui. Je sais au moins autant d'histoire naturelle que Goethe, je me connois en vieux livres aussi bien que Walter Scott, et je prends tous les jours une tasse de café de plus que Voltaire. Ce sont là des faits incontestables et dont la postérité ne saura jamais un mot, au cas qu'il nous advienne une postérité.

Il faut bien, repris-je après un quart d'heure de méditation, qu'il m'ait manqué quelque chose.

Il m'en a manqué deux, ajoutai-je quand la demi-heure sonna.

La première, c'est le talent qui mérite la renommée;

La seconde, c'est le bénéfice inexplicable du hasard qui la donne.

Et il arriva, par ce phénomène de psycologie, qui est inexplicable aussi, mais qu'on est convenu d'appeler la liaison des idées, que je commençois un article.

Ce seroit une biographie assez curieuse que celle des hommes de talent, et quelquefois de génie, qui ont été victimes de la fatalité des réputations. On pourroit lui donner pour épigraphe : *Diis ignotis*.

Il m'a pris souvent envie de profiter des doux loisirs que la politique laisse maintenant aux lettres pour en esquisser un chapitre.

En littérature comme en stratégie, on ne tient compte que du bonheur.

Il en est de l'audace littéraire comme des conspirations : sous peine d'ignominie, il faut qu'elle réussisse.

Un fait certain, cependant, c'est que, dans la littérature, dans les sciences, dans les arts, les audacieux sont les précurseurs de la pensée, les promoteurs de l'esprit humain, les conquérans de l'avenir.

Il est cent fois plus difficile au génie d'imprimer une grande impulsion littéraire qu'à l'esprit d'en tirer parti.

Ces considérations font naître une réflexion fort triste. Le grand tort des classiques, en France, n'est pas d'avoir prévalu, car ils devoient prévaloir; c'est d'avoir prévalu timidement.

Le grand malheur de cette littérature, c'est d'avoir subi la dictature de Boileau, qui n'étoit pas assez fort pour en exercer une. Faites Molière, par exemple, régulateur souverain du goût d'un siècle, et vous aurez la perfection.

Boileau fut un grand homme, sans doute; mais l'eunuque de Justinien fut un grand homme aussi. Boileau est le Narsès de notre poésie.

Un autre malheur, c'est notre foi moutonnière à la parole du maître. Tout ce que Boileau a flétri s'est trouvé bien flétri, même Quinault, qui ne manquoit pas d'inspiration lyrique; même Brebœuf, qui avoit un tout autre feu d'imagination que Boileau, et qui faisoit les vers aussi bien que lui, quand il les faisoit bien.

Boileau toléroit La Fontaine, parce que le hasard les avoit faits amis. Il ne le goûtoit pas.

Supposez une brouillerie entre Boileau et La Fontaine, et l'homme de génie ne vous seroit connu aujourd'hui que par les sarcasmes du satirique.

Je crois que Boileau n'a parlé de Cyrano qu'une fois :

> J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
> Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Le jugement est resté; mais il est incomplet, et, qui pis est, il est faux. Cyrano a de l'audace dans le burlesque; mais il en a partout. Les belles scènes d'*Agrippine* ne sont pas burlesques. L'ironie peut y être semée avec trop de profusion; mais l'ironie n'est pas plus burlesque dans *Agrippine* que dans *Nicomède*.

Boileau rencontre aussi mal sur Motin que sur Bergerac. Motin aussi avoit de l'audace, et une audace peu commune, qu'il a malheureusement dépensée en priapées. La compétence de Boileau ne s'étendoit pas jusque-là.

L'aspect sous lequel il faut considérer Cyrano est beaucoup plus large. C'étoit un talent irrégulier, inégal, capricieux, confus, répré-

hensible sur une multitude de points; mais c'étoit un talent de mouvement et d'invention. On ne s'en doute pas.

Peu de littérateurs connoissent le nom de Bergerac autrement que par les vers de Boileau. Et qui a lu Bergerac?

Dans son individualité, c'étoit un singulier homme; c'étoit l'homme de ses livres, un mélange du matamore et du pédant.

Son éducation scientifique paroît avoir été très forte, extrêmement avancée sur celle de son siècle, comme on dit aujourd'hui. Il suffit de jeter un coup d'œil sur sa vie, si courte et si pleine, pour comprendre qu'il en ait tiré si peu de parti.

A dix-huit ans il étoit fameux par ses duels. On ne s'illustroit pas autrement. La compagnie où il servoit à dix-neuf l'avoit surnommé *le démon de la bravoure*, et c'étoit une compagnie de Gascons, ce que je ne prends pas ici dans l'acception injuste du mot. M. Lebret, son éditeur et son camarade, qui étoit Gascon aussi dans toutes les acceptions possibles, dit que ses jours de service pouvoient se compter par ses affaires.

A vingt ans il fut blessé, au siége de Mouzon, d'un coup de mousquet au travers du corps, et quelques mois après, d'un coup d'épée dans la gorge, au siége d'Arras.

Cyrano étoit alors un fort joli garçon, aux balafres près, qui ne gâtent rien à un beau visage, même dans l'opinion des femmes. Cette difformité accidentelle le rendoit hargneux, cependant, pour les gens qui paroissoient trop attentifs aux nombreuses taillades dont son nez étoit cicatrisé.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il avoit d'ailleurs un caractère inoffensif et doux, et qu'il ne méprisoit rien autant qu'un spadassin de profession. Il s'étoit trouvé dans cent rencontres comme second, pas une seule fois pour lui-même.

On en cite une qui figureroit dans les exploits des Amadis. Le jeune Linière, connu par l'acrimonie de ses épigrammes et de ses satires, s'étoit attiré la haine d'un très grand seigneur, qui avoit aposté une centaine d'assassins sur sa route. Linière n'étoit pas brave, les libellistes ne le sont jamais. On jugea cependant qu'il n'en falloit pas moins à l'ami de Cyrano, qui ne faisoit point de satires, qui ne s'attaquoit qu'à ses ennemis, mais qui se mêloit trop volontiers dans la querelle des gens qui l'intéressoient. Linière avoit, comme on voit, d'excellentes raisons pour ne pas aller coucher chez lui. Cyrano l'y décida, en n'exigeant de lui que de porter une lanterne pour éclairer le champ de bataille. Neuf des assaillans furent relevés, au point du jour, vers les fossés de la porte de Nesle. Il y en avoit deux morts et sept agonisans; le reste s'étoit enfui. Cette histoire devint publique; tous les pamphlets du temps en font mention, et jamais elle n'a été démentie.

Cyrano mourut en 1655, à l'âge de trente-cinq ans, des suites d'une blessure à la tête, après deux ou trois ans de maladie.

Agrippine et *le Pédant joué* avoient paru en 1654, mais ils doi-

vent avoir été composés plusieurs années auparavant. Depuis longtemps Cyrano n'écrivoit plus. Comme ce genre d'ouvrage recevoit, à cette époque, la publicité de la transcription et de la lecture bien avant celle de la représentation, je crois fermement, et tout l'annonce, qu'*Agrippine* est antérieure aux chefs-d'œuvre de Corneille, qui s'en est souvenu plus d'une fois. Cyrano avoit trop de prétentions et trop de titres à l'originalité pour être le plagiaire de personne, et il n'y avoit pas de raison, au contraire, pour que Corneille se gênât plus avec Cyrano qu'avec Diamante, Guilhen de Castro et Caldéron.

Agrippine est évidemment une œuvre de jeune homme ; ce n'est pas une œuvre de fou, et Voltaire a dit, avec son imperturbable assurance, que Cyrano étoit mort fou, à la suite d'une longue folie. Cette allégation pourroit bien n'être qu'un chapitre à ajouter au recueil des calomnies de Voltaire, qui seroit encore plus volumineux que celui de ses *Erreurs*.

Ce qu'il convenoit donc de voir et de juger dans Cyrano, c'étoit le contemporain de Corneille et le précurseur de Molière.

Agrippine n'est pas une bonne tragédie ; il s'en faut de beaucoup. C'est un tissu de méprises et de fausses ententes qui touchent à la parodie. Racine auroit pu, toutefois, y dérober quelque chose de mieux que la scène *aux écoutes*, qui gâte *Britannicus*.

Sous le rapport du style, les taches y sont fréquentes, mais les endroits qui sont beaux sont admirables.

Le principal défaut de Bergerac est celui de son temps, cette enflure espagnole, qu'on croyoit romaine, et qui avoit été introduite en effet chez les Romains par l'Espagnol Sénèque le tragique. Aucun de nos auteurs n'en étoit exempt, et Corneille pas plus qu'un autre.

Nous inclinions beaucoup à ce genre rodomont et capitanesque dont il reste des traces jusque dans nos vaudevilles. Si jamais poète fut excusable de s'y abandonner, c'est Cyrano l'homme de guerre, Cyrano le duelliste, Cyrano né à Bergerac.

Quand il tombe dans l'enflure, il enrichit sur les hyperboles qu'on a tant reprochées à la première scène de *Pompée ;* mais personne n'a mieux exprimé les idées simples en les relevant par une sorte de magnificence naturelle qui lui est propre.

C'est en vain que Séjan s'est flatté d'avoir fait passer toute la colère d'Agrippine sur Tibère :

> . . . . . Elle feint de le croire.
> Pour un temps sur sa haine elle endort sa mémoire.

Elle n'a point oublié, cependant, les dernières paroles de Germanicus expirant :

> « On me plaindra partout où je suis renommé ;
> » Mais pour vous, vengez-moi, si vous m'avez aimé ! »

. . . . . .
Il demanda vengeance, et ne l'obtiendroit pas!

L'hypocrisie de Tibère, qui lui offre le diadème, n'a pas mieux réussi à l'abuser :

Quoi! désaccoutumé du visage d'un traître,
L'as-tu vu sans le voir et sans le reconnoître?
Je t'excuse pourtant; non, tu ne l'as point vu :
Il étoit trop masqué pour être reconnu.
Un homme franc, ouvert, sans haine, sans colère,
Incapable de peur, ce n'est point là Tibère;
Mais Tibère est caché derrière tout cela.....

L'espoir de la vengeance promise à son époux absorbe toutes ses autres pensées. Il se passionne quelquefois jusqu'à l'extase :

Il semble que la joie au milieu de mes sens
Reproduise mon cœur partout où je la sens!

Si le tyran croit avoir pénétré ses desseins, sa justification est un modèle de logique et de simplicité :

Pour paroître innocent il faut être coupable.
D'une prompte réplique on est bien plus capable,
Parce que l'on apporte au complot déclaré
Contre l'accusateur un esprit préparé.

Ses vœux sont enfin satisfaits à demi. Séjan va mourir; mais c'est peu pour l'implacable Agrippine, si l'ame de son ennemi vaincu n'est torturée de toutes les appréhensions qui précèdent le supplice.

Elle sait de sa fin le terrible appareil.

Elle lui en raconte d'avance les circonstances épouvantables avec une volupté barbare :

Tu vas voir les enfans te demander leurs pères,
Les femmes leurs maris, et les frères leurs frères,
Qui pour se consoler en foule s'étouffans
Iront voir à leur rage immoler tes enfans.
Ton fils, ton héritier à la haine de Rome,
Va tomber, quoiqu'enfant, du supplice d'un homme.

Sur la réponse de Séjan :

Cela n'est que la mort, et n'a rien qui m'émeuve,

Agrippine recourt au dernier moyen que lui suggère son imagina-

tion épuisée d'inventions cruelles, dont l'effet trop rapproché doit trahir sa fureur. Elle cherche à s'armer contre Séjan des épouvantes de l'avenir et de la justice des dieux :

Mais cette incertitude où mène le trépas?

SÉJAN.

Étois-je malheureux lorsque je n'étois pas!
Une heure après la mort notre ame évanouie
Sera ce qu'elle étoit une heure avant la vie...
. . . . . .
J'ai beau plonger mon ame et mes regards funèbres
Dans ce vaste néant et ces longues ténèbres,
J'y rencontre partout un état sans douleur
Qui n'élève à mon front ni trouble ni terreur ;
Et puisque l'on ne reste après ce grand passage
Que le songe léger d'une légère image,
Puisque le coup fatal ne fait ni mal ni bien,
Vivant parce qu'on est, mort parce qu'on n'est rien,
Pourquoi perdre à regret la lumière reçue,
Qu'on ne peut regretter après qu'elle est perdue?

Je m'arrête à ce passage parce que je le crois décisif. Il est rare de trouver douze vers de suite de ce style, même dans les classiques.

Veut-on des traits sublimes? Livilla reproche à Agrippine d'aimer Séjan, celle-ci lui répond :

Il vous sied mieux qu'à moi d'aimer un adultère,
Après l'assassinat d'un époux et d'un frère.

LIVILLA.

Sont-ils ressuscités pour vous le révéler?

AGRIPPINE.

S'ils sortoient du cercueil ils vous feroient trembler.

Et ce vers répété si souvent depuis :

Périsse l'univers pourvu que je me venge !

Et ceux-ci, qui ont toute la précision et toute la profondeur de Tacite :

TIBÈRE.

Qu'on égorge les siens, hormis Caligula!

AGRIPPINE.

Pour ta perte il suffit de sauver celui-là.

Toute la scène d'Agrippine et de Livilla est de la portée de Corneille. On peut juger, par mes citations, de celles d'Agrippine et de Séjan. La dernière scène de la tragédie a été calquée par Voltaire, à la fin de son *Brutus*, avec l'adresse et le bonheur qui s'attachent d'ordinaire à ses plagiats. Je préfère Cyrano.

TIBÈRE.

Sont-ils morts l'un et l'autre?

NERVA.

Ils sont morts.

TIBÈRE.

C'est assez.

Dans cet impitoyable *C'est assez*, le poète a disparu. C'est Tibère tout entier.

C'est à la tragédie d'*Agrippine* que Cyrano dut une réputation d'impiété qu'il ne méritoit probablement pas, car il n'a jamais offensé, dans ses écrits, ni la religion ni les mœurs. Il avoit fait de Séjan un athée, et c'est une pensée à la fois très philosophique et très dramatique. Un méchant absolu qui n'est pas athée est le plus incompréhensible des phénomènes. Mais ce développement conséquent et lumineux d'un caractère complet annonçoit alors des aperçus profonds du cœur de l'homme, qui n'étoient pas communs du temps de Cyrano, où l'on ne voyoit dans une époque qu'une action, et dans les héros de l'action que des personnages soumis aux lois de sa disposition, de sa péripétie et de son dénouement. Une ame ainsi mise à nu avec tous les ressorts secrets de ses mouvemens et de ses passions, il faut, pour la trouver, franchir les siècles depuis Homère jusqu'à Shakspeare; et puis, je tremble de l'écrire, il faut s'arrêter à Cyrano en attendant un nouvel âge. C'est plus tard qu'arriva le *Don Juan*, qui est une figure bien plus achevée que *Tartufe*, et le chef-d'œuvre de tous les théâtres.

Quoi qu'il en soit, les vers que j'ai rapportés, et quelques autres vers non moins beaux, que je ne rapporte point, parce qu'ils traînent dans les recueils d'anecdotes, irritèrent la bile des sots dévots qui n'entendoient rien aux priviléges de la poésie. Cette cohue de

bipèdes féroces, à face presque humaine, qui est toujours la même, sous le drapeau de la religion et sous celui de l'impiété, inonda le théâtre pour suprendre le sacrilége sur le fait; mais elle se méprit, comme à l'ordinaire, sur le prétexte de ses brutales fureurs. Après avoir laissé passer des blasphêmes fort intelligibles, elle ne se contint plus à ces paroles de Séjan :

Frappons; voilà l'*hostie*, et l'occasion presse!

Une équivoque aussi stupide entre l'eucharistie et l'excellent mot françois qui signifioit *victime* en sa plus noble acception est bien digne des gens qui fauchèrent, il y a quelques années, les fleurs emblématiques de la Gaule indépendante, par haine pour un fer de lance qui a été figuré autrefois dans leur blason national. Refaites d'anciennes institutions, refaites des idées droites et naïves, refaites des mœurs républicaines avec de pareilles intelligences : je vous le souhaite.

Le lion de la révolution, lion dégénéré, qui auroit traîné volontiers le char d'Héliogabale, Mirabeau est aussi stupide que la populace dans le jugement qu'il porte de la tragédie d'*Agrippine*, où il ne voit qu'un traité d'athéisme *avec privilége du roi*. *Agrippine* est tout simplement une tragédie où il y a un athée, un athée pervers, un athée qui expie ses crimes, et qui tombe justement sous le sceptre sanglant d'un tyran dont il fut le complice et le sicaire. C'est une grande leçon de l'histoire, et ses applications, comme celles de toutes les leçons de l'histoire, ne peuvent tourner qu'à l'avantage de la morale éternelle. Ce qui manque à la morale d'*Agrippine*, selon la constitution du vieux drame, c'est la rémunération de la vertu. Le personnage vertueux n'y est nulle part, car on n'auroit su où le prendre, et si l'intérêt s'y portoit sur quelqu'un, ce seroit sur Caligula. Pourquoi pas? Dans les tyrannies monarchiques ou populaires, ceux qui vengent le genre humain des méchans, ce sont les méchans. La Providence n'aliène jamais complètement ses droits sur le crime; elle les fait seulement exercer par qui lui convient.

L'ouvrage le plus connu de Cyrano, c'est *le Pédant joué*, qui ne vaut pas mieux comme comédie qu'*Agrippine* comme tragédie, mais dans lequel il y a de la gaîté, de l'originalité, du sel âcre d'Aristophane, du *brio* de Firenzuola, et des intentions comiques pour dix comédies. Il y a des gens qui aimeroient mieux l'avoir fait que tout le théâtre de M. Nivelle de la Chaussée, et Molière seroit peut-être de ces gens-là; car il y a puisé à pleines mains. Il disoit fort convenablement pour s'excuser : *Je prends mon bien où je le trouve :* mais ce n'est pas un petit éloge pour Cyrano que d'avoir dérobé Molière à l'avance.

La Comédie-Françoise, du temps de Cyrano, n'étoit qu'un *im-*

broglio à l'italienne ou à l'espagnole. Depuis *Patelin* et quelques excellentes farces tout à fait oubliées de la fin du xve siècle, elle avoit irréparablement perdu le type originel de notre littérature. Nous avions pris à nos voisins de par delà les Alpes et de par delà les Pyrénées ces figures de conventions qu'on appelle des *masques*, et qui sont admirablement inventées, à dire vrai, pour individualiser un caractère. Notre esprit, porté à la diffusion en tout, repousse maintenant cette tradition, et c'est tant pis pour l'art. Je répète, au reste, qu'elle étoit d'emprunt dans notre théâtre, où nous n'avons jamais osé être nous. La révolution seule nous a rendu quelques uns de ces caractères pris dans une nature locale et vraie, et qui deviennent promptement populaires, parce que c'est le peuple qui les a fournis. Il y a bien plus de mérite et d'esprit de comédie qu'on ne l'imagine dans les Angot, les Jocrisse et les Roussel.

Cyrano arrivoit, bon gré mal gré, à l'époque d'imitation. Nous avions le docteur et le capitan, c'est à dire un pédagogue bourré de latin et un fanfaron qui se meurt de peur. Il les prit et les exagéra, selon sa coutume. Personne n'avoit plus de droits que lui de se moquer des faux savans et des faux braves.

Molière ne put se soustraire lui-même à l'influence de cette habitude du public. Il laissa de côté l'homme aux rodomontades, qui étoit passé de mode; mais il garda le barbacole avec son étalage d'Aristote et de Cicéron, de Clénard et de Despautère. Celui-là vivoit encore et ne vécut pas longtemps. Le poète avoit porté là son génie, qui ne prenoit jamais un ridicule à partie sans le tuer. Les philosophes du *Mariage forcé* sont de la bonne comédie. M. Bobinet de *la comtesse d'Escarbagnas* n'est point une charge, c'est un portrait. *Le Pédant* de Cyrano n'est qu'un pédant *masque*, un pédant concret, comme le docteur des bouffons, comme le Rovina de *la Trinuzzia*, comme le Manphurius du *Candelaio*, comme le Métaphraste du *Dépit amoureux*. Ce seroit un personnage fort ennuyeux aujourd'hui, quoique les sots présomptueux qui couvrent leur nullité sous un faux étalage de science ne manquent pas plus qu'alors. Ils s'occupent d'autre chose et ne savent pas le latin.

Il ne faut chercher dans le *Pédant joué* que ce dont je parlois tout à l'heure, d'excellentes intentions comiques semées avec profusion, et qui débordent, pour ainsi dire, de toute cette folle composition d'un esprit sans méthode et presque sans goût. Les deux scènes que Molière a transportées avec toute l'audace d'un larcin littéral, dans les *Fourberies de Scapin*, sont connues de tout le monde; mais il est bon de remarquer que Molière n'en a peut-être point de meilleures. Tant que la langue françoise subsistera, on se souviendra de ce proverbe en action, si heureusement inventé, et répété avec tant de tact et de finesse : *Que diable alloit-il faire dans cette galère?* — En général, l'homme qui donne un proverbe au peuple a fait preuve de génie. Une pareille sympathie d'esprit avec une nation entière n'est jamais du fait d'un écrivain

médiocre. Je ne parle pas ici du trait bien exprimé qui se grave dans la mémoire des gens d'esprit, et qui ne prouve quelquefois que de l'esprit. Gresset, qui n'avoit pas autre chose, abonde en proverbes de ce genre; mais celui qui passe de famille en famille et de génération en génération, toujours clair et toujours présent, émane d'une sorte de puissance. J'ai connu tel auteur, dont je ne livrerai pas aujourd'hui le nom à nos sottes haines politiques, à qui Molière auroit pris aussi de bonnes scènes, et qui a laissé deux ou trois phrases-proverbes plus durables que je ne sais combien d'immortalités littéraires qui surgissent tous les matins des journaux. Cette observation est fort épisodique dans mon chapitre, mais elle revient naturellement à une idée sur laquelle je n'insisterai jamais assez : les lettres ont leur fortune, et les réputations leur fatalité.

Une comédie qui a fourni deux scènes à Molière étoit digne d'en fournir à bien d'autres. Il y en a une charmante, celle où Charlot, écolier amoureux, est pressé par son père d'oublier sa passion, et de faire le voyage de Venise, et où, retenu, d'un côté, par le sentiment qui l'enchaîne à Paris, de l'autre par la crainte des cuistres armés de cordes et de férules qui le menacent, il témoigne tour à tour, selon le danger qui le presse, la résolution la plus formelle ou de rester ou de partir, tandis que son interlocuteur passe, suivant les mêmes alternatives, de la tendresse du père à la rigueur du pédant. Cela est délicieux; et si personne n'a pris celle-là, il faut la prendre.

Dans un auteur qui n'est pas arrivé à temps pour faire la bonne comédie, c'est nécessité de se contenter des détails. Voilà des scènes, je pense. Quant au mot comique, il est partout. Pierre Paquier, qui est le premier cuistre du pédant et le bouffon de la pièce, a une foule de ces reparties plaisantes dont la naïveté, pour être quelquefois un peu gourmée, comme il sied à un homme de collége, n'en devient que plus risible. Ainsi, quand le capitan se flatte burlesquement d'avoir anéanti tous les dieux de la mythologie : « *Domine*, » s'écrie Paquier, ce fut assurément en ce temps-là que les oracles » cessèrent! » : Veut-il consoler son maître? « La, la, espérez en » Dieu, » lui dit-il; « il vous assistera! il assiste bien les Allemands, » qui ne sont pas de ce pays-ci. » — Veut-il décider Charlot à partir pour Venise? « Et pourquoi faire sur mer? » dit Charlot..... « Probablement pour voir la campagne, » répond Paquier. « Tenez, » monsieur, » ajoute-t-il, « je vais gager chapeau de cocu, qui est » un des vieux de votre père, que vous n'avez jamais vu la mer que » dans une huître à l'écaille. Pour moi, j'ai vu les Bons-Hommes, » Chaillot, Saint-Cloud, Vaugirard; mais je n'y remarquai pas » grand'chose, parce que les murailles m'empêchoient. » Cette *gofferie* a été souvent répétée depuis. — L'intrigant de la pièce effraie le pédant par une fausse apparition, où il étale tous les rôles qu'il a joués dans les histoires de la démonologie. « Voilà un dé-

» mon, » dit Pierre Paquier, « qui n'a pas eu toute sa vie les mains » dans ses pochettes; mais ce doit être un diable femelle, puisqu'il » tant de caquet. » — Je ne sais plus où j'ai retrouvé, mais j'ai retrouvé quelque part ce trait de Paquier à Charlot ivre, qui le prend pour un recors : « Je ne suis pas recors, monsieur, je suis » homme de bien. » On en citeroit vingt autres, et tout cela peut n'être pas fort gai à citer; mais en situation, il n'y a rien de meilleur, et je n'ai pas choisi. J'avois seulement besoin d'expliquer une induction qui ne fait pas peu d'honneur à Cyrano. Si Pierre Paquier n'est pas le type du Pierrot de nos théâtres de la foire et du boulevart, il en est au moins la première et la meilleure expression écrite. Les personnages antérieurs de la même nature, comme Tabarin, ne sont que des bouffons obscènes, chargés d'une érudition grotesque. Pierrot Paquier est l'homme naïf et naïvement malicieux, qui ne s'étonne pas plus de l'extraordinaire que du commun, parce qu'une teinture accidentelle de la science lui a fait confondre l'un et l'autre, mais qui est porté à les saisir tous deux sous leur côté ridicule, parce que c'est celui qu'il comprend le mieux. Si nous devons Pierrot à Cyrano, Pierrot l'homme du peuple grossièrement dégourdi, Pierrot insouciant du bien et du mal, par principe et par éducation, mais musard, gourmand, narquois, ribleur par occasion, et volontiers prêt à mal faire, nous lui avons plus d'obligations qu'on ne l'imagine ordinairement, quand on sait qu'on lui en a quelques unes; et ce ne seroit pas sans regret que je me détromperois de cette idée. Pierrot est une création immortelle.

Mais une création de Cyrano, qui ne le cède pas à celle-là, c'est Mathieu Gareau, le paysan du *Pédant*. Il n'est peut-être pas exactement vrai que le *Pédant* soit la première pièce de théâtre où l'on ait fait parler le patois à un homme de village; mais il est certain qu'il n'existoit point d'autre exemple alors de cette heureuse liberté dans un ouvrage régulier. Molière s'empara de ce moyen, dont Regnard, Dancourt et Marivaux ont presque fait abus. Ce que tous les imitateurs n'ont pas retrouvé, c'est le sens rustique, l'astuce campagnarde, l'instinct processif et tracassier, la personnalité brutale et méprisante de ce manant, qui est, avec tous ses défauts, le personnage raisonnable de la pièce. Mille auteurs dramatiques ont *patoisé* depuis, mais le paysan, c'est Cyrano qui l'a fait. La Fontaine s'est souvenu de ce rôle chef-d'œuvre dans son excellente fable du *Gland et la Citrouille*, et Chamfort a prouvé, dans son Commentaire, qu'il en étoit encore plus préoccupé que La Fontaine. Il appelle ce paysan Mathieu, circonstance que le fabuliste avoit omise ou négligée. Chamfort n'a pas supposé qu'il y eût plus d'un Gareau dans le monde, et je crois qu'il a eu raison.

Il n'y a probablement pas une pièce dans tout le vestiaire de Mathieu Gareau qui ne soit à préférer au lambeau que je vais en

détacher. Mais ma prédilection pour ce passage a quelque motif secret, et je ne serois pas fâché que le lecteur m'épargnât la peine de l'expliquer. C'est la rencontre du paysan et du chevalier errant :

Vartigué, dit Gareau, v'là de ces mangeux de petits enfans ; la vegne de la Courtille, belle montre et peu de rapport.

CHASTEAUFORT.

Où vas-tu, bonhomme ?

GAREAU.

Tout devant moi.

CHASTEAUFORT.

Mais je te demande où va le chemin que tu suis.

GAREAU.

Il ne va pas ; il ne bouge.

CHASTEAUFORT.

Pauvre rustre ! ce n'est pas cela que je veux savoir ; je te demande si tu as bien du chemin à faire aujourd'hui.

GAREAU.

Nanain da ! je le trouverai tout fait.

CHASTEAUFORT.

Quel docteur ! il en sait autant que son curé.

GAREAU.

Aussi sis-je ; n'est-il pas bien curé qui n'a rian au ventre ?

A cet aplomb de gausserie proverbiale et de dérision affronteuse, qui méconnoîtroit l'esprit d'observation du peintre et la vérité du portrait ? C'est la touche fine et franche à la fois de Rabelais, de Cervantes et de Molière.

Je le crois bien, répondrez-vous ; mettez Dorante à la place de Chasteaufort, Mme Jourdain à la place de Gareau, et vous aurez une des scènes les plus caractéristiques et les plus puissantes du *Bourgeois gentilhomme*.

C'étoit précisément ce que je voulois dire.

Je n'ai pas eu la prétention de compter tous les services que cette facétie du *Pédant joué* avoit rendus à la langue. On en trouvera bien qui m'échappent. Il ne faut que feuilleter. Ici c'est le germe d'une des bonnes scènes de l'*Avare ;* là c'est celle du souf-

fleur des *Plaideurs*, dont les réticences comiques n'auront donné que la peine de rimer. Ce qui est plus précieux pour nous autres amateurs de vieilleries philologiques, c'est ce trésor de locutions privées, d'idiotismes nationaux, de phraséologie populaire, qui lui assurent une place parmi les monumens *classiques* de notre littérature. La Monnoye et tous les bons érudits le citent souvent. L'Académie françoise ne s'en est pas occupée : elle avoit alors sur les bras toutes les beautés de *Mirame* et tous les défauts du *Cid*.

Un des ouvrages de Cyrano les plus connus par leur titre, c'est l'*Histoire comique des état et empire de la lune et du soleil*. La bibliographie est si incertaine sur la véritable date de composition des uns et des autres qu'il seroit difficile de dire si celui-ci a précédé ou suivi, dans l'ordre chronologique des productions de l'auteur, *le monde dans la lune* de Wilkins, ou, pour mieux dire, la traduction qui en fut publiée par la Montagne, en 1653, époque où il est probable que Cyrano, vaincu par la maladie, ne lisoit et n'écrivoit plus. On sait que les auteurs anglois n'étoient rien moins que familiers aux nôtres pendant le dix-septième siècle; et il faut chercher longtemps pour trouver un livre de cette grande période d'années où Shakspeare lui-même soit nommé. Quoi qu'il en soit, et que le *Voyage dans la lune* ait été, comme je le pense, un des essais de la jeunesse de l'auteur, ou qu'il ne soit venu, comme le dit Voltaire, qui a le privilége de dire tout ce qu'il veut, que lorsque Cyrano étoit déjà *fou*, c'est une production remarquable par l'immense quantité de paradoxes physiques dont il contient ou le principe ou le développement. Si la partie romanesque n'en a rien de fort agréable, la partie systématique en est au moins fort romanesque. Ses idées sur le sentiment des métaux, l'instinct des plantes, la raison des brutes, ses heureuses anticipations sur la découverte des aérostats, une foule de conjectures aussi piquantes, et auxquelles il ne manque aujourd'hui que le style badigeonné, marqueté, brillanté, poli, bruni et verni de la science, pour être rajeunies avec éclat par des savans qui en tireroient certainement un parti plus avantageux, sinon au grand profit de l'instruction et du bonheur publics, du moins dans l'intérêt très bien entendu de leur propre renommée et de leur propre fortune, cette ingénieuse prévision d'un progrès inconnu avoit certainement, en ce temps-là, quelque mérite de nouveauté. C'est avec tout cela que M. de Fontenelle a fait *les Mondes*, le fameux livre *des Mondes*, vous savez bien, dont on a tant parlé, dont on parle si peu, et dont on ne parlera plus, mais dont l'afféterie et la *préciosité*, pour me servir de l'expression de La Fontaine, étoient bien dignes de tout le succès qu'ils obtinrent dans la société pour laquelle ils étoient écrits. Cyrano est, à mon avis, cent fois plus spirituel, plus docte et plus profond; mais il s'en faut bien qu'il soit aussi galant.

Je ne ferai pas longue mention des lettres de Cyrano, d'abord parce que je ne pense pas qu'il y ait attaché beaucoup d'impor-

tance, et puis parce qu'elles ne méritent pas qu'on y en attache beaucoup. C'est un tribut d'extravagance payé à l'extravagance du temps avec toute la luxuriante prodigalité de l'écrivain; un fatras d'hyperboles, de *concetti*, de saillies à éblouir, capable de faire le désespoir de quiconque met sa gloire à écrire des riens, mais qui ne valoit généralement pas la peine d'être écrit. Représentez-vous Balzac débarrassé de son cothurne romain, et jouant en habile homme avec la marotte de Triboulet. Il y a cependant mille choses à y prendre pour l'étude du langage, et mille choses à y remarquer pour la verve de l'imagination et la profondeur de la pensée. La lettre *contre les sorciers*, que l'on brûloit encore cinquante ans après, me paroît un des modèles les plus parfaits de la discussion philosophique, et elle étoit composée en face des fanatiques de Loudun. Je n'ai pas le droit de me montrer difficile sur le choix de la place que j'occuperai dans la mémoire des hommes, mais j'aimerois mieux, au talent près du style, léguer à la postérité ce généreux et solide plaidoyer pour l'innocence et le malheur que les *Provinciales* du grand Pascal. La postérité s'inquiétera bien des propositions de Jansénius et de la dispute de Port-Royal avec les jésuites!

Il semble qu'un homme qui a ouvert tant de voies au talent, et qui est allé si avant lui-même dans toutes les voies qu'il a ouvertes, devroit avoir laissé un beau nom dans une littérature. Or demandez, s'il vous plaît, ce que vaut en France le nom littéraire de Cyrano!

Il y avoit une fois un cheval de bois qui porta dans ses flancs tous les conquérans d'Ilion, et qui n'eut point de part au triomphe. Ceci commence comme un conte de fée, et cependant c'est une histoire.

Pauvre cheval de bois! pauvre Cyrano!

Que s'il avoit fait valoir, aux dépens de son honneur, la tutelle obligeante de M. le duc d'Arpajon, ou de M. le maréchal de Gassion, et fréquenté sous leurs auspices quelque bureau de pédans favorisé de la clientèle d'un grand seigneur, ou avantageusement noté dans la plate gazette de Loret;

S'il avoit, l'infortuné! doté de quelques vers d'*Agrippine* la boutique des cinq auteurs et l'atelier tragique du cardinal;

S'il avoit seulement résumé son génie dans le *sonnet sans défaut*, qui vaut *un long poème*, et jeté une troisième pomme de discorde entre les Uranins et les Jobelins;

S'il avoit dépensé son entraînante gaîté à distraire, comme Bois-Robert, les veilles moroses d'un tyran cacochyme, ou son mérite éminent de versification, comme Colletet, à dépeindre en six vers descriptifs, au modeste prix de dix pistoles chacun,

> La cane barbotant dans la bourbe de l'eau;

Que dis-je? hélas! s'il avoit gardé le *silence prudent* de Conrart,

ou s'il avoit épanché du moins les flots de sa verve abondante au milieu d'un auditoire moins nombreux que celui de Cassaigne, mais un peu frotté de bel esprit et bien accrédité en cour;

Alors il auroit pu vieillir doucement, dignement, plein de jours, choyé, prôné, pensionné,

> Coiffé d'un froc bien raffiné,
> Et revêtu d'un doyenné.

Il mourut de chagrin, de misère, et peut-être de faim à l'âge où le génie achève à peine de mesurer ses forces et de comprendre la hauteur à laquelle son essor peut s'élever. Pourquoi tenter aussi la carrière des lettres, quand on a le malheur d'y porter un caractère qui ne sympathise pas avec le monde, et une liberté d'ame incapable de souplesse?

Que diable alloit-il faire dans cette galère?

Pauvre Cyrano!

NOTICE

SUR GILLES DE ROME,

ET SUR SON TRAITÉ

DU GOUVERNEMENT DES PRINCES.

Gilles de Rome, *Ægidius Romanus*, ou plutôt Gilles Colonne, *Ægidius de Columna* (car il porte indistinctement ces deux noms, étant né à Rome, vers 1240, de l'illustre maison des Colonnes), fut un des hommes les plus savans et les plus estimés parmi les docteurs du XIIIe siècle. Il se voua de bonne heure à l'étude et à la piété; entré dans l'ordre des frères ermites de Saint-Augustin, à Paris, il étudia sous saint Thomas d'Aquin, et fit tous les progrès que ses heureuses dispositions pouvoient lui faire espérer des soins d'un tel maître. Bientôt son mérite, la science et la gravité de ses mœurs le firent connoître avantageusement de Philippe le Hardi, fils et successeur de saint Louis (de 1270 à 1285). Ce roi lui confia l'éducation de son fils, Philippe le Bel, né en 1258, et qui a régné de 1285 à 1314. On peut dire que le jeune prince profita des leçons de son habile précepteur, car il fut instruit, aima et protégea les lettres. Jean de Meun, auteur d'une seconde partie du *Roman de la Rose*, fit une chose très agréable à ce prince, en lui dédiant divers ouvrages qu'ils avait traduits du latin, tels que l'*Art militaire*, de Végèce; la *Consolation* de Boëce, les *Lettres* d'Abailard et d'Héloïse; et Philippe n'avait pas besoin d'une version qui lui expliquât l'original, car le traducteur lui dit, dans une de ses préfaces : « Jaçoit (1) que vous entendez le latin, mais toutes voies (2) est moult plus légier (3) d'entendre le françois que le latin. »

C'est vers 1280 que Gilles de Rome composa pour son élève royal, à qui il le dédia, son traité *de Regimine regum principum*, « du gouvernement des princes » dont nous parlerons plus bas.

Il est le premier de son ordre qui fut admis à l'honneur de professer dans l'Université, et c'est lui qui, au nom de ce corps, fut

(1) *Jaçoit* pour quoique.
(2) *Toutes voies* pour toutefois.
(3) *Légier* pour facile.

chargé de haranguer Philippe le Bel, lorsque ce prince revint de Reims à Paris (1), après avoir été sacré par l'archevêque Pierre Barbet, le 6 janvier 1286.

En 1292, notre digne religieux fut élu général de son ordre, et, deux ans après (en 1294), il fut nommé archevêque de Bourges, et sa nomination confirmée par le pape Boniface VIII (qui n'étoit pas encore brouillé avec Philippe le Bel). Les grands du royaume trouvèrent fort mauvais que le pape conférât ainsi les bénéfices à des étrangers (Gilles Colonne étoit Italien); mais le roi, outre que le pape lui avoit recommandé celui-ci, se crut obligé à cette marque de reconnoissance envers son ancien précepteur. Ce n'est pas qu'il lui eût fait un grand cadeau sous le rapport des avantages temporels attachés à ce siége; car, par suite d'évènemens accidentels, le pauvre prélat se trouva dans un tel dénuement, à raison des exactions du pape Clément V (2), sur les biens de l'église de Bourges, qu'il fut contraint d'assister aux offices de la cathédrale, pour avoir part aux distributions et pouvoir vivre.

Cependant il exerça ses fonctions avec zèle jusqu'au mois de décembre 1316, époque de sa mort arrivée, selon les uns, à Avignon, selon d'autres, à Bourges. Quoi qu'il en soit, son corps fut transporté à Paris et inhumé dans l'église des Augustins, auxquels il laissa sa bibliothèque, qui ne devoit pas être très considérable, mais qui, à coup sûr, étoit un objet infiniment précieux; car les livres étoient alors excessivement rares. On assure que la bibliothèque du roi Jean, mort en 1364, consistoit en DIX volumes; mais son fils et successeur, Charles V, qu'on peut appeler le véritable restaurateur des lettres, laissa, à sa mort, en 1380, une collection

(1) Il existoit une coutume qui atteste bien l'orgueilleux empire qu'exercoit alors l'Université. Ce n'étoit point le recteur qui, dans les occasions solennelles comme celle-ci, portoit la parole au nom du corps dont il étoit le chef; on lui nommoit un orateur « de même que (dit Du Boullay, dans son *Historia univ.*, » t. III, p. 474), le roi n'explique pas ses intentions par lui-même, mais » par l'organe de son chancelier.» Quelle comparaison ridicule! Par une autre singularité, on choisissoit l'orateur parmi les théologiens; c'est à ce titre que Gilles de Rome a harangué le roi.

(2) Voici l'origine de ces exactions : pendant que Gilles de Rome étoit archevêque de Bourges, Bertrand de Goth occupoit le siége archiépiscopal de Bordeaux : il y eut une vive contestation entre ces deux archevêques, à l'occasion du titre de primat d'Aquitaine, qu'ils prenoient l'un et l'autre. Gilles de Rome alla jusqu'à excommunier Bertrand de Goth qui était cardinal. Celui-ci, furieux, courut à Avignon pour y sonner le tocsin contre son adversaire. Sur ces entrefaites, le pape Benoît XI mourut à Pérouse, le 7 juillet 1304, et, l'année suivante, Bertrand de Goth fut élu dans la même ville (le 5 juin 1305) sous le titre de Clément V. On pense bien que le nouveau pontife *non fuit immemor* de la conduite de son ancien confrère à son égard. Il lui donna, dit-on, toutes sortes de déboires et le ruina par de fréquentes visites, en traversant son diocèse dans tous les sens avec une suite nombreuse. Les évêques, dans ce temps-là, étoient obligés de défrayer le pape et sa suite, aussitôt qu'il entroit dans leur diocèse, et pendant tout le temps qu'ils y séjournoient.

de 910 volumes, tant fut grande l'impulsion que ce bon prince et ses deux frères (Jean, duc de Berri et Philippe le Hardi) donnèrent au rétablissement des études et au goût pour les livres. (Voy. la *Bibliothèque protypographique*, ou *Librairies des fils du roi Jean Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens* (par M. J. Barrois de Lille). *Paris*, 1830, *in-4, fig.*)

Il est temps d'arriver à l'ouvrage de Gilles de Rome, *de Regimine principum*. Parlons-en d'abord sous le rapport bibliographique, nous en donnerons ensuite une courte analyse.

Ce célèbre traité a été, comme nous l'avons dit, composé en latin, vers 1280, pour le fils du roi Philippe le Hardi (Philippe le Bel), dont l'auteur étoit le précepteur. Le plus ancien manuscrit dont on ait fait mention doit être celui dont le titre est rapporté très succinctement dans le catalogue des livres de « *Charles le Quint* » *de ce nom*, enregistrés de son commandement, par Giles » Malet, son valet de chambre, en 1373. » Voici ce titre tel que nous le fournit la *Bibliothèque prototypographique*, sous le n° 402.

« De regimine principum, par Giles l'Augustin, très bel livre en latin, signé Charles en la fin. »

On ne peut guère douter que ce volume ne soit l'original. C'est le seul mentionné en latin dans le catalogue de la bibliothèque du roi Charles V, qui tenoit sans doute à ce livre, puisqu'il y a apposé sa signature.

Le manuscrit latin, que nous citerons ensuite, est celui qui existoit dans la bibliothèque du duc de La Vallière; il a pour titre :

« *Liber de regimine regum principum editus* (1) *à fratre Ægidio romano*. In-fol. de 155 feuillets, mar. bl. »

On le croit du XIVe siècle; il est écrit en *lettres de forme*, sur deux colonnes. Il n'est allé qu'à 18 fr. à la vente des livres du propriétaire, en 1784.

Quant aux imprimés, la première édition dont parle Panzer, tom. 1, p. 103, est intitulée :

« Ægidii (de Columna) romani de regimine principum libri tres. — *Anno a partu Virginis salutifero, millesimo quadringentesimo septuagesimo tercio, vicesima septima mensis junii, in-fol. de* 129 *feuillets.*»

(1) Le mot *editus* signifioit alors *fait, composé*; ainsi *éditeur* étoit synonyme d'*auteur*, qu'on nommoit aussi *acteur*; maintenant on entend par *éditeur* celui qui se charge de la publication d'un ouvrage sans en être l'auteur.

Les caractères de cette édition paroissent être ceux de Gunt. Zainer qui imprima à Ausbourg dès 1470.

Vient ensuite l'édition de Rome, ainsi énoncée :

Incipit liber de regimine principum, editus a fratre Ægidio romano ordinis fratrum Heremitarum Sancti Augustini. — A la fin du volume : *Impressum Rome per inclitum virum magistrum Stephanum Plannck de Patavia, anno Domini millesimo m.cccc.lxxxij. die nona mensis maij., in-fol.*

Cette édition a été donnée par Oliverius Servius Tholentinas. On doit trouver, à la suite de l'intitulé, quatre feuillets de pièces préliminaires, contenant une Epître dédicatoire de cet éditeur, adressée à Georges, archevêque de Lisbonne et cardinal, puis une table des matières, après laquelle le texte commence.

Cette édition, assez recherchée, et cependant plus commune que la précédente, a passé dans différentes ventes à des prix peu élevés. Un exempl., *rel. en mar. bl.*, a été adjugé pour 24 liv. 19 s., chez M. Gaignat, en 1769; un autre, *rel. en vél.*, a été donné pour 25 liv. chez le duc de La Vallière, en 1784; puis l'exempl. de M. Mac-Carthy, *rel. en mar. r.*, n'est allé que jusqu'à 12 fr., 50 c., en 1817.

Les éditions latines postérieures, entre autres celle de *Venise*, 1498, *in-fol.*, et la dernière, celle de *Rome*, revue par Guil Samaritan, avec la vie de l'auteur, 1607, *in*-8, sont peu recherchées.

Passons aux traductions françoises; on en connoît plusieurs, mais il ne seroit pas facile d'en désigner les auteurs avec exactitude. Les uns nomment un certain Henri de Gauchi, dont le nom figure, en effet, dans le titre de l'un des manuscrits; d'autres citent un Simon de Hesdin, et d'autres un nommé Wauclin. N'ayant aucune donnée certaine à cet égard, nous nous bornerons à citer les titres des manuscrits françois que nous avons découverts. Voici d'abord ceux qui sont mentionnés dans la *Bibliothèque protypographique*; cette mention est si brève pour chaque article qu'elle ne peut constater l'existence des manuscrits sans jeter aucune lumière sur le nom des auteurs ou des copistes; mais il est toujours bon de les connoître. Ces articles sont au nombre de neuf, savoir :

« Art. III. Le *Gouvernement des princes* (avec trois autres ouvrages : Le *Trésor de philosophie*; *Cidrac*, *Placides et Timeo*), en un grant volume de cuir rouge à empraintes. » (Extrait du Catalogue des livres de Charles V, dressé par Giles Mallet, en 1373.)

Le premier traité est-il bien la traduction de l'ouvrage de Gilles de Rome?

« Art. 924. Ung autre livre en parchemin couvert d'ais blan-

chastres, intitulé au dehors : *C'est le livre du gouvernement des roys et des princes* ; comançant au second feuillet : *D'une coulombe de feu* ; et au dernier, *largeur des talons.* » (Extrait du Catalogue de la librairie des ducs de Bourgogne, à Bruges, dressé en 1467.)

« Art. 926. Ung autre beau grant livre en parchemin couvert de velours noir, cloué de clouz dorez, intitulé au dehors : *Le livre du gouvernement des roys et des princes*, comançant au second feuillet, *à son très espécial*, et au dernier : *il n'y ala point.* » (Extrait *idem.*)

« Art. 929. Ung autre livre en parchemin, couvert de velours rouge usé, intitulé au dehors : *Le livre du gouvernement des roys et des princes*, comançant au second feuillet, après la table, *estre ne plus*, et au dernier, *pevent pas si legiéement.* » (Extrait *idem.*)

« Art. 930. Ung autre livre en parchemin, couvert d'ais rouges, à cloans d'argent blanc, intitulé au dehors : *C'est le livre du gouvernement des roys et des princes*, comançant au second feuillet après la table, *fait primérement enfant*, et au dernier, *en doit ordonner.* » (Extrait *idem.*)

« Art. 1639. Ung autre grant volume, couvert de velours noir à deux cloans et cincq boutons de léton doré à chacun costé, et intitulé : *Le gouvernement des roys et des princes*, comenchant ou troisième feuillet, *ainsy de ung chascun genre*, le derrain finissant, *par tous les siècles des siècles. Amen.* » (Extrait du catalogue des livres provenant de la librairie des ducs de Bourgogne, dressé à Bruxelles en 1487.)

« Art. 1806. Ung autre grant volume couvert de cuir rouge, à deux cloans d'argent historié, et intitulé : *Le livre du gouvernement des roys et des princes* (1), comenchant ou troisième feuillet, *fait primièrement enfant*, et finissant ou derrenier, *et à ses loyaulx chretiens. Amen.* » (Extrait *idem.*)

« Art. 1827. Ung autre grant volume, couvert de satin rouge, tout dessiré, à deux cloans et cincq boutons de léton sur chacun costé, intitulé : *Le livre du gouvernement des roys et des princes*, comenchant ou second feuillet, *estre ne plus longue, ne plus brief*, et finissant, *amen, amen, amen, alleluya.* » (Extrait *idem.*)

« Art. 1828. Ung autre autre grant volume, couvert de cuir grisane, à deux cloans de léton historié et intitulé :

(1) Sanderus ajoute *de frère Gilles de Roman.*

Le gouvernement des roys et des princes, comenchant ou second feuillet, *d'une columbe de feu*, et finissant ou derrenier, *et plus proffitable partie.* » (Extrait *Idem.*)

Aux neuf articles que vient de nous fournir la *Bibliothèque protypographique* de M. Barrois, nous allons en ajouter deux un peu plus détaillés que nous avons puisés ailleurs. Celui qui nous paroît le plus ancien a pour titre :

« Ci commence li livres dou gouvernement des rois et des princes que frere Gilles de Roume, de l'ordre de saint Augustin, compila des dis plusieurs philosophes ; *et à la fin* : ci fenist li livres dou gouvernement des rois et des princes que frere Gilles de Roume, de l'ordene de saint Augustin, a fait ; lequel livre maistres Henris de Gauchi a translaté de latin en françois par le commandement de Phelippon le noble roi de France. *In-fol. de* 121 *feuillets.*

Cette dernière partie de la souscription annonceroit que Henri Gauchi a fait cette traduction du vivant de Gilles de Rome, puisqu'elle lui a été commandée par Philippe le Bel, qui est mort avant ledit Gilles.

On a aussi parlé d'une traduction en françois plus moderne qui auroit été faite par Simon de Hesdin, et publiée à *Paris, en* 1497, *in-fol.*

Cette traduction seroit-elle la même que celle qui a été imprimée depuis à Paris, en 1517, et qui a été abrégée, ainsi que sembleroit l'annoncer son titre, différent des précédens ?

Le Mirouer exemplaire et tres fructueuse instruction selon la compillation de Gilles de Rômme, tres excellent docteur, du regime et gouvernement des roys, princes et grans seigneurs qui sont chefs, colonnes et vrays pilliers de la chose publique et de toutes monarchies, ensemble des présidens, conseillers, senechaulx, baillifz, juges, prevostz et autres officiers ; et avec est compris le secret d'Aristote, appelé le secret des secrets, et les noms des roys de France, et combien de temps ils ont regné. *Paris, Guillaume Eustace,* 1517, *in-4 goth., fig. en bois.*

On voit par ce titre que cet ouvrage n'est pas une traduction littérale du Traité de Gilles de Rome, mais que l'auteur l'a suivie pas à pas en l'abrégeant, et y a fait des additions conformes au sujet, puis terminées par la nomenclature de nos rois.

Donnons maintenant une petite analyse du *Traité du gouvernement des rois.*

L'auteur commence par établir, dans la première partie, que tout ce qui peut faire la vraie gloire des rois et contribuer à leur parfaite félicité est l'amour de Dieu, une sincère affection pour leur peuple et le zèle pour le bien public. Dans l'énumération qu'il fait des vertus propres aux princes, il en compte d'abord quatre principales, quatre cardinales, qui sont particulièrement essentielles aux rois; ces vertus sont la prudence, la justice, la force et la tempérance. « Si de ces quatre il en fault (1) une, » dit l'auteur, « li roi n'a nulle. » Après ces quatre premières vertus, il en compte quatre autres du second ordre, qui sont la magnanimité, la charité, l'humilité et la magnificence; mais à la charité il joint la libéralité; et par humilité il entend une sorte de modestie noble, accompagnée de bonté et d'affabilité; il veut aussi que la magnificence soit accompagnée de gaîté. Au tableau de ces vertus succède celui des vices et des passions qui leur sont opposés. L'auteur expose avec force qu'il n'est pas permis aux princes de s'y livrer; il en fait ressortir le danger, et indique les moyens de les réprimer.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, qui offre des passages assez curieux et même assez singuliers, Gilles de Rome entre dans des détails sur la vie privée des rois, détails qui nécessairement ont des relations avec les mœurs et la manière d'envisager les choses dans les XIIIe et XIVe siècles. D'abord le sage auteur recommande fortement aux rois de n'avoir point de maîtresses, d'être fidèle aux reines et surtout de n'être point jaloux, car la jalousie est le poison de la vie. Par suite de cette recommandation, il est tout naturel qu'il conseille aux rois de faire des enfans pour donner des héritiers à l'Etat; mais voici, à ce sujet, un passage fort singulier et qui est bien conforme à la naïveté et aux connoissances frivoles et bizarres de ces siècles d'ignorance. Notre grave docteur examine sérieusement si c'est en hiver, lorsque le vent du nord souffle, ou si c'est en été, quand le vent est au midi, qu'il faut que les rois travaillent à l'acte important de la procréation des enfans. Il décide pour l'été, parce qu'il croit que dans cette belle et chaude saison, on doit procréer des enfans mâles; et il en donne plusieurs raisons physiques, dont la principale est que la nature dans la plus belle saison doit produire son plus bel ouvrage, c'est à dire les mâles, l'autre sexe, ajoute-t-il en homme fort peu galant, n'ayant qu'une existence manquée ou du moins fort inférieure à la nôtre. En vérité, le docte professeur de l'Université aurait bien dû faire grâce aux dames de ce passage saugrenu. Au reste, son beau tableau moral n'a que cette seule tache qu'il a empruntée à son siècle.

Il recommande principalement aux rois d'avoir bien soin de la santé de leurs enfans dans la première jeunesse, et de leur éducation quand ils sont dans un âge plus avancé; il s'occupe surtout du choix des gouverneurs et précepteurs qu'on doit leur donner.

(1) *Fault*, manque.

Les jeunes princes doivent éviter de se livrer de trop bonne heure aux exercices violens. Quant aux jeunes princesses, leur éducation doit être aussi très soignée; elles doivent fuir l'oisiveté. L'auteur raisonne sur leur parure, il se prononce contre l'excès de la magnificence, quoiqu'en général il la recommande, parce qu'elle est nécessaire à l'éclat du trône, mais dans de justes bornes. Les monarques, dans leur intérieur, doivent éviter la gourmandise, l'ivrognerie, et ne pas trop se livrer à la passion du jeu. L'auteur ne juge pas à propos qu'ils multiplient les grâces, les dignités, les richesses et qu'ils les accumulent sur la tête des mêmes personnes. Ensuite il donne des leçons aux ministres, aux favoris et aux courtisans; il insiste pour qu'on laisse chacun jouir de ses possessions et de ses propriétés; il déclame contre la servitude dont on avait déjà commencé à reconnaître l'abus en France dès le temps de Philippe-Auguste (qui a régné de 1180 à 1223); il se prononce fortement contre l'usure, et parle de la monnaie.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée à des matières d'un haut intérêt, traitées avec beaucoup de sagesse, d'esprit et d'érudition, et même plus qu'on ne devrait en attendre d'un auteur du XIVe siècle. Il y est question des grands principes de la politique générale, du droit naturel, du droit des gens et du droit de la guerre et de la paix. L'opinion de Gilles de Rome sur l'origine de toute espèce de gouvernement est, dit-il, que les hommes sont nés bêtes, c'est à dire sauvages, mais qu'ils se sont policés en reconnaissant par l'expérience et par une longue suite de réflexions que leur intérêt particulier dépendoit de l'intérêt général. Examinant les principes d'après lesquels les cités, c'est à dire les États doivent être administrés, il discute ces différens systèmes de gouvernement et surtout celui de Platon, et ceux de deux philosophes inconnus (Felleas et Ippodromus), dont, avec juste raison, il ne partage nullement les rêveries sur la communauté des biens et sur le partage égal des terres entre tous les citoyens. De ces réflexions générales sur le gouvernement, il passe à un examen assez approfondi des diverses espèces de constitutions des États. Il n'en reconnaît que deux, la forme républicaine et la forme monarchique. Il préfère en général la forme monarchique, en avertissant toutefois que la forme républicaine peut avoir ses avantages dans les petits États. Mais pour les grands États, c'est une source de troubles, de dissentions et d'intrigues, parce que tout le monde prétend à l'autorité suprême. Quant aux monarchies, il y en a d'héréditaires et d'électives; l'auteur se prononce fortement contre les dernières, et ses raisons sont sans réplique. Mais, partisan de la monarchie héréditaire, il a grand soin de recommander au roi d'éviter la tyrannie, c'est à dire l'abus du pouvoir, parce qu'il se rendrait aussi odieux que les tyrans proprement dits. Il ne parle pas du despotisme, comme d'une forme réelle de gouvernement, car il ne conçoit pas qu'il y ait un pays au monde où les hommes aient pu

en autoriser un autre à les tyranniser à son gré, sans l'assujettir du moins aux règles du droit naturel. Tels sont les principes que Gilles de Rome développe dans cette partie de son livre. Il enseigne aux rois comment ils doivent s'y conformer quand ils rendent la justice par eux-mêmes, et il leur déclare qu'ils ne peuvent jamais s'en écarter, soit en faisant de nouvelles lois, soit en faisant observer les anciennes. « Le droit naturel est le véritable esprit des » lois, et il n'en faut pas chercher d'autre. » C'est cet esprit qui doit présider au conseil des rois, ainsi qu'à toutes les conventions, à tous les contrats, à tous les marchés que les particuliers font entre eux.

La fin de cette dernière partie de l'ouvrage traite de la milice et de la chevalerie, c'est à dire de la guerre, mais plus sous le rapport politique que sous le rapport militaire, à raison de l'état de l'auteur qui connoissoit mieux son couvent que les camps. Il parle de la levée des gens de guerre, du genre des personnes propres à être soldats, des précautions à prendre pour faire subsister une armée, des avantages et des désavantages des grandes et des petites armées, des garnisons et des fortifications usitées de son temps. Cette partie est assez curieuse en ce qu'elle apprend la manière dont on faisoit la guerre au XIIIe siècle, manière bien différente de celle qui est en usage maintenant.

Nous ne prolongerons pas cette analyse du traité du *gouvernement des rois*, par Gilles de Rome. Le peu que nous en avons dit suffit pour prouver que l'auteur étoit au dessus de son siècle, qu'il a été digne des honneurs dont il a été comblé, et que, dans un moment où le goût littéraire se porte vers les écrivains du moyen-âge, et s'occupe à tirer de la poussière de nos bibliothèques leur mémoire et leurs ouvrages, il seroit injuste de passer sous silence l'estimable savant Gilles de Rome, l'un de nos premiers écrivains politiques.

GABRIEL PEIGNOT.

Variétés bibliographiques.

Epigrammatum Joannis Owveni Cambro-Britanni-Oxoniensis editio postrema correctissima posthumis quibusdam adaucta et instructa gemino indice. Addicta sunt in fine exercitia memoriæ poetica in usum adolescentiæ alicunde collecta. *Vratislaviæ, sumptibus Joh. Adam Kastneri*, M.DC.LXXX, in-12.

Cette édition a échappé aux bibliographes; toutefois, bien qu'elle soit d'une assez médiocre exécution typographique, elle mérite d'être citée; car elle est, je crois, la seule qui ait des tables propres à faciliter les recherches que les philologues auroient à faire dans un recueil qui offre plus de 1,500 épigrammes. Quoique faite à l'usage de la jeunesse, on n'y a fait aucun retranchement. Le célèbre Martin Hanck, qui étoit alors professeur de philosophie pratique, d'histoire et d'éloquence dans le collége d'Elisabeth, à Breslaw, fut si enchanté de cette réimpression, qu'il n'hésita point à adresser une fort belle épître en vers latins au savantissime Godefroi Wegener, maître de philosophie, qui avoit été l'éditeur de cet Owen, et qui avoit eu l'heureuse idée d'y joindre deux index: aussi Martin Kanck s'écria en terminant son épître:

Et quem philologus adjicis Oweno tuo,
Index Oweni potius an tui bonus?
Oweniani mille fontes carminis,
Tui laboris mille rivos indicat.

Les éloges que l'illustre professeur de Breslaw donne à Owen et à son éditeur ne doivent pas étonner, car il étoit de la communion de Martin Luther; or chacun sait que les protestans, qui ne sont pas toujours des hommes de goût, ont fait d'Owen un second Martial, et cela parce que, meilleur anglican que poète, il a composé contre les catholiques, et surtout contre les papes et les moines, des épigrammes qui lui ont valu les honneurs de l'*index*. Un savant philologue allem., qui a écrit en latin, J. C. Wenöler, nous a fait connoître, dans une dissertation publiée à Iéna, en 1714, quelles sont les épigrammes qui motivèrent l'anathème lancé contre le re-

cueil d'Owen; il en signale six, la 77e et la 78e du 1er livre, la 158e et la 187e du IIIe livre, la 8e du Ve livre, et la 18e du VIIe livre. Sottomajor a été plus rigoureux : dans l'*Index* qu'il a publié à Madrid, en 1667, in-4, il porte à plus de 60 les épigrammes entachées d'hérésies. On m'a communiqué une traduction inédite de la majeure partie de ces pièces. En voici quelques unes dont M. de Labouïsse pourra faire son profit si jamais il publie une seconde édition de son *Owen ;* mais elles sont si foibles que je crains fort qu'il ne dise qu'elles méritent d'être mises à l'index du Parnasse :

I, 77.

Contre deux bâtards d'un abbé.

Lorsque dans ce saint monastère,
Réunis en commun, vous faites l'oraison,
Non, vous ne mentez point, et c'est avec raison
Qu'à votre abbé tous deux vous dites *père*.

I, 78.

Les Prêtres.

Grâce à Luther, les prêtres maintenant
Peuvent contracter mariage;
Mais ce n'est point pour eux un avantage;
N'avoient-ils pas la dîme auparavant.

III, 190.

Avec le fer on défend sa frontière,
Mais sous la clef on garde son argent :
Cela posé, je soutiens que saint Pierre
Plus que saint Paul devoit être opulent.
Paul en effet nous dit en ses épîtres
Qu'il n'eut chez lui jamais un sou vaillant;
Or dans aucun de ses sacrés chapitres,
Pierre n'a dit qu'il étoit indigent.

V, 8.

Pierre à Rome vint-il? L'un dit oui, l'autre non :
Mais il est bien constant que l'on y vit Simon (1).

(1) Voltaire n'a pas dédaigné de s'emparer de cette plaisanterie; il la rapporte en ces termes dans son *Dictionnaire philosophique*, art. saint PIERRE : « Il y avoit à Rome un saint homme à qui on avoit fait payer bien chèrement » un bénéfice à Rome, ce qui s'appelle une *simonie*. On lui demandoit s'il » croyoit que Simon Pierre eût été au pays; il répondit : *Je ne vois pas que* » *Pierre y ait été, mais je suis sûr de* Simon. » Edition de M. Beuchot, t. XXXI, p. 423.

VI, 21.

Sais-tu pourquoi, mon cher lecteur,
Le pape veut, sous peine d'anathème,
Qu'on vive de poisson durant tout le carême?
C'est que saint Pierre étoit pêcheur.

VII, 18.

Pères très indulgens, les pontifes romains
Du feu du purgatoire ont tiré nombre d'ames.
Plus indulgent qu'eux tous, le plus grand des Martins
Les a toutes lui seul su délivrer des flammes.

A. DE LAUNOY.

P.-S. J'avois communiqué la notice qu'on vient de lire au spirituel et savant auteur des *Matanasiennes;* il me l'a renvoyé en y joignant la pièce que voici :

In Owenum oweniano stylo
Epigramma.

Grammaticaster eras, hinc grammata texere nosti,
Et varie appositis ludere litterulis;
Lutheranus eras, hinc papam pungere summum
Assuesti, monachos aut agitare pios.
At neque grammatibus fiunt epigrammata salsa,
Nec quæcumque Cephas damnat, Apollo probat.

ESSAI SUR LES PATOIS.

DICTIONNAIRES, VOCABULAIRES, GRAMMAIRES.

1464. *Glossaire bas-breton*, françois et latin, fait par Lagadère, natif de Ploëgonen, diocèse de Tréguier, le 16 avril 1464 (allant jusqu'à la moitié de la lettre *J*, ensuite reprenant à la lettre *m*, et continuant jusqu'au mot *presse*). *Voy.* Schöneman, System. der diplomatik, 1, p. 184.

1499. *Le Catholicon*, lequel contient trois langaiges, *breton*, françois-latin, par *Pierre Auffret*. Autréguier. Fol.

1578. *Les Joyeuses Recherches de la langue tolosaine*, in-8.

1621. *J. Davies*. Antiquæ linguæ britannicæ... à suis cymraicæ... rudimenta. In-8.

1626. *Dictionnaire* et colloques françois et *bretons*, trad. du françois en *breton* par *C. Quiquier*, Morlaix, 16.

1630. *Dictionnaire* et Colloque françois-*breton*, par *Quiquier de Roscoff*. Morlaix. 16.

1632. *J. Davies*, Dict. latino-britannicum. Le premier tom. par *Thomas Williams*, doct.-méd.

1659. *Le Collége de la Société de Jésus*, où l'on enseigne la langue armorique, par *Jules Maunoir*. Quimpercorentin, in-8.

1676. *Dictionnaire des Halles*. Extr. du Dict. de l'Acad., 12.

1713. *Vocabul. languedocien*, à la suite des œuvres de *Goudouli*.

1717. *Dictionnaire étymologique de la langue vulgaire*, qu'on parle dans le *Dauphiné*, par *Nicolas Charbot*, Ms. (*V.* Colomb de Batines, p. 4.)

1723. *Dictionnaire provençal* et françois, par le père *Sauveur André Pellas*. Avignon, in-4.

1724. *La Crusca provenzale*. Catalogo delle voci provenzali usate dagli Scrittori Tedeschi, di Ant. *Bastero*. Rom., in-8.

1732. Dict. françois-celtique, ou *breton*, *Fr. Gr. de Rostrenen*. Rennes, in-4.

1738. *Grammaire* françoise *celtique*, par *le même*. Rennes, in-8.

1738. Vocab. *bourguignon*, à la suite des Noei de Gui Barôzai.

1749. Glossaire des anciens mots des langues de la province d'*Anjou*, du *Poitou*, de la *Normandie* et du Lyonnois, lus en par-

tie dans les assemblées de la Société littéraire d'Orléans. *Ms.* (*V.* Lelong, bibl. hist. II. S. 22, n° 15493.)

1750. Vocabulaire *provençal* de *Félix Cary*, Ms., Biogr. univ., VII, p. 247.

1752. Dictionnaire de la langue *bretonne*, par *le Pelletier*, publié par Ch. Louis Taillandier. Paris, Tol.

1752. Petit Vocabulaire *mâconnois*, à la suite du dialogue entre de *Bregi*, etc...

1753. *Me Brun*, de Besançon, et *M. Petit-Benoist*. Essai d'un dictionnaire *comtois-francois*. Besançon, 1755, in-8.

1756. Dictionnaire françois-*breton* et françois-celtique, enrichi de thèmes, par l'A. La Haye, Paris, 8. Ce dict. est attribué à l'abbé Cillart, grand-vicaire de Vannes.

1756. Dictionnaire *languedocien-françois*, par M. l'abbé (de Sauvages). Nismes, in-4. — Nouv. édit., par *L. D. S.* Nismes, 1785, 2 vol. in-8. — 1820 et 1821. Nouv. édit. par M. *d'Hombres Firmas d'Alais*, 2 vol. in-8.

V. 1785.
V. 1820.

1773. *Vocabulaire austrasien*, par dom *J. François*. Metz, in-8, réimprimé en 1777, in-4, à Bouillon, sous le titre de Dictionnaire roman-wallon-françois, avec des additions.

1775. Essais sur le *patois-lorrain*, par *J.-J. Oberlin*. Strasb., in-8.

1781. Vocabulaire du *Dialecte de Rouergue*, à la suite des quatre Saisons de Peyrol.

1785. Dictionnaire languedocien. *V.* 1756.

1785. Vocabulaire françois et *provençal*. Marseille, 2 vol. in-4 (par Achard).

1786. Dictionnaire du vieux langage françois, contenant aussi la langue romance, ou *provençale* et la *normande*. Paris, 2 vol.

1805. *Cambry*. Manuel-interprète des correspondances, ou Vocabulaire polyglotte pour le françois et le celto-breton (6 tabl. in-4).

1807. Grammaire celto-*bretonne*, par *Legonidec*.

1811. *Flandricismes*, *Wallonismes* et expressions impropres dans la langue françoise, par un ancien professeur. Bruxelles, in-12.

1817. Mots du *patois romand* usités dans les cantons *de Vaud et de Fribourg*, qui sont de même origine que le *bas-breton*, d'après le dictionnaire de Rostrenen. *V.* Mém. de la Société royale des antiquités, 187.

1819. Essai d'un *Glossaire occitanien* pour servir à l'intelligence des poésies des troubadours. Toulouse, in-8. *M. de Rochegude.*

1820. *Dict. languedocien-françois*, nouv. édit., dans laquelle on a ajouté un grand nombre de mots tirés des meilleures productions patoises. Montpellier, Fournel, in-8, sans nom d'aut.

1821. Dict. celto-*breton* ou breton-françois, par J. F. M. A. *Legonidec.* Angoul., 1 vol. in-8.

1823. Dictionar da Tasca dig linguaig romansk-tudese. Math. Conradi Xuras.

1823. Dict. *wallon-flamand*, par *L. Remacle*, in-8.

1823. Dict. du patois limousin, et plus particulièrement des environs de Tulle, de M. *Nic. Beronic*, prêtre; publié par *Jos.-Anne Vialle, avocat.* Tulle, in-4, XVI, et 354 p.

1836. *Gramm. francoise*, expliquée au moyen de la langue provençale. Marseille, in-8.

1817. *Glossaire genevois*, ou Recueil étymologique des termes dont se compose le Dialecte de Genève. Genève, in-8.

1831. Vocabul. de la langue rustique et populaire du *Jura*, par M. Monnier. *V.* Mélanges sur les langues, p. 150.
« Vocab. des patois des *Vosges*, par Richard, *Ibid. p.* 117.
» Vocabul. de quelques mots en *usage à Rennes*, par de *Corvay*. Ibid., p. 235. »

1832. Vocab. *bourguignon*, à la suite de l'évairement de la peste, par *Piron.*

1833. Vocab. des mots *patois* en usage dans le département de la *Meuse*, par M. *F.-S. Cordier*, D.-M. Paris, in-8.

1834. Dict. *rouchi-françois*, par G.-A.-J. Hécard. Valence, in-8. (3e édit.)

1835. Vocabul. ajouté aux Papillotas de Jasmin. *Gascon.*

1836. Vocabulaire du *patois de la Haute-Auvergne*, par M. *Labouderie.* (Mém. de la Société royale des Antiq., t. XII.)

1836. Sur la véritable étymologie du mot Boulogne et du patois *boulonnois*, par H. Griset, 1 feuille 3/4 in-8. Besançon, Griset.
Journ. génér. de l'impr., 1836, *p.* 147.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 8. — Octobre 1838.

924 Abrégé des Commentaires de Folard sur l'histoire de Polybe, par M***. *Paris*, 1754, 3 vol. in-4, v. f. à nerfs, n. r., *fig.* (Bel ex.). . . . . 35— »

925 Adone (l'), poema heroico del C. Marino. *In Amsterdam, nella Stamperia del S. D. Elsevier*, 1678, pet. in-16, 4 vol., m. citr., doublés de mar. bl., dent., t. d. (*Anc. rel.*)

De la même rel. et de la même collection Elzevier. — Gierusalemme liberata di Tasso, 2 vol. — Aminta, 1 vol. — Il Pastor fido di Guarini. — Filii di Tciro. Ensemble 9 vol. uniformes. 120—»

926 Antonivs Arena provençalis, de Bragardissima villa de Soleriis, ad svos compagnones studiantes, qui sunt de persona friantes, bassas, dansas, et branlos practicantes, nouuellos quam plurimos mandat; his posterioribus diebus grassis augmentatus, et a mandatis conardorum abbatis Yo, de Rothomago in lucem enuoyatus. *Stampatus in Stampatura Stampatorum*, 1670, pet. in-12, v. f., mar. Bel ex. 30— »

Autre édition. *Londres*, 1758, in-12, v. r., fil., t. d. . . . . 6— »
Un exempl., l'édition originale. *Lyon, Cl. Nourry*, 1531, pet. in-8 goth., v., m. 25—»

927 Aphtonius, Sophistæ progymnasmata editio nova superioribus emendatior. *Amsterodami*, *Lud. Elzevirius*, 1649, petit in-12, vél. . . . . 5— »

928 **Art** (de l') de parler. *Paris*, *André Pralard* (*A la Sphère*), 1676, pet. in-12, v. b. . . . . 10— »

929 **Astros** (J.-G. d'), de sent Clade Loumaigno, lou trimfe de la Lengouo gascouo aus pleydeïats de las quoüate safous, et deous quoüate elomeus, daoüant Lou pastou de Loumaigno. *Toulouso*, *A. Birosse*, 1762, in-12, v. f. (*Muller*). 10— »

930 **Bacon** (Fr.). De Verulamio, historia regni Henrici septimi, Angliæ regis, opus vere politicum. *Lugd.-Bat.*, 1647, petit in-12, vél. . . . . 5— »

931 **Bhatta Viswanatha Panchanana** the Bhasha Parichheda, and Siddhanta Muktavali; an elementary treatise on the terms of Logic with is commentary. *Calcutta*, 1827, grand in-8, cartonné. 12— »

932 **Bocabvlario** de langva Bisaia Hiligveyna, y haraia de la isla de Panai y sugbu, y para las de mas islas, por nuestro M. R. P. Fr. Alonso de Mentrida, religiosso, impresso por Fr. Martin Clauer, religiosso de la Misma orden. *Manilla*, 1637, 2 part. en 1 vol. in-4, maroquin. . . . . 350— »

Livre de toute rareté, et dont on ne connoît pas d'autre exemplaire. Ce livre, qui a appartenu à M. Hébert, contient la note anglaise y-jointe de sa main, et dont nous donnons une partie de la traduction.

« Ce livre a été apporté par M. Dalrymple des îles Philippines, » et étoit en mauvais état; mais je l'ai parfaitement fait arranger » par Ch. Lewis.

» Il paraîtroit qu'Antonio et Eber ne l'avoient pas vu, car ils » l'ont mal décrit. — Varsden, Adelung, Wast ne l'ont pas connu.»

Il n'existe dans aucune bibliothèque de France.

933 **Bopp** (Francisco). Grammatica critica Linguæ sanscritæ, altera emendata editio. *Berolini*, 1829-1832, in-4, br., 2 part. en 2 vol. in-4, 2 part. 25— »

934 ——— Nalus Mahà-Bhàrati Episodium, secundæ emendatæ editionis, quo continentur textus sanscritus et versio latina tredecim priorum Librorum. *Berolini*, 1830-1832, in-4, br., 22— »

935 **Bvchananus** (Georgius). Poemata quæ exstant, editio postrema. *Lvgd.-Batavorvm*, *ex off. Elzeviriana*, 1628, pet. in-12, vél. 4— »

936 **Cardonne**, mélanges de littérature orientale traduits de différents manuscrits turcs, arabes et persans de la bibliothèque du roi. *La Haye*, 1788, 2 part. en 1 vol. in-12, br. 6— »

937 **Caricatures hollandoises.**

Recueil de 80 estampes satiriques et critiques, ou Mémoire de la folie incroyable de la 20e année du XVIIIe siècle, sur le système de Law; avec une explication en hollandois. *Amsterdam*, 1720, 1 vol. in-fol., v., compart. 40— »

938 **Chapelain.** La Pucelle ou la France délivrée, poème héroïque. *Paris, Augustin Courbe*, 1656, in-fol., mar., fig. et port. (*Bel exemp.*). . . . . 25— »

Autre exempl., v. f. 20— »

939 **Chourio**, Jesus-Christoren imitacionea. *Bordelen, G. Boudé Boé*, 1720, in-12, bas. 7— »

940 **Chronicon Cameracense** et Atrebatense, sive historia utriusque ecclesiæ à Balderico Noviomensi et Tornacensi episcopo; nunc primùm in lucem edita et notis illustrata per Georg. Colvenerium. *Duaci, J. Bogardi*, 1615, in-8, vél. 12—»

941 **Cirbied**, grammaire de Denis de Thrace, tirée de deux manuscrits arméniens de la bibliothèque du roi, publiée en grec, en arménien et en français. *Paris*, 1830, in-8, br. . 5— »

942 **Codicille d'or**, ou Petit Recueil tiré de l'institution du prince chrestien composé par Erasme, mis premièrement en françois sous le roy François Ier, et à present pour la seconde fois, avec d'autres pièces. (*A la Sphère*), 1665, pet. in-12, rel. 6— »

943 **Comédie (la)** des Chansons (par Ch. Beys). *Paris, Toussainct-Quinet*, 1640, pet. in-12, d.-r., n. r. . . . . 5— »

944 **Commercii** epistolici Leibnitiani, ad omne genvs ervditionis comparati, per partes pvblicandi, qvæ itidem Boinebvrgica est; accedit appendix Conringiana, et index in vtramqve partem; recensvit Io. Daniel Grvber. *Hanoveræ et Gottingæ*, 1745, 2 vol. in-8, cart., n. r. « —01

945 **Contes et Nouvelles** de Marguerite de Valois, reine de Navarre; mis en beau langage accommodé au goût de ce temps, et enrichis de figures en taille-douce. *Paris, aux dépens de la Compagnie*, 1740, 2 vol. pet. in-8, v. br. (*Bonnes épreuves.*) 20— »

Autre édition. *Berne*, 1780, 3 vol. in-8, d.-rel., v. f. Belles épreuves. 65—»

946 **Cousin (le) Germain de Vadé**, contenant plusieurs rencontres et scènes poissardes, les lettres amoureuses d'un porteur d'eau de l'Arche Marion, d'une fruitière de la place Maubert, et d'un déjeûner de la Râpée, par MM. H*** G*** et

S***. *Paris*, 1821, pet. in-12, v. f. à nerfs, fig. n. r. (*Kœhler*). 6— »

947 **Coloquio de las damas** agora nueuamẽte corregido y emendado. 1548, pet. in-8, m. v. à nerfs, t. d. bel ex. (*Très rare*). . . . . 55— »

948 **Créations** des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, faits par Louis le Grand, ou Armorial historique des chevaliers de l'ordre, très exactement recherché, blazonné et orné de supports et cimiers, etc., par Fr. S. de la Pointe. *Paris*, 1689, in-4, v. f. (*Bel exempl.*). . . . . 10— »

949 **Demesmay** (A.). Traditions populaires de Franche-Comté, poésies avec notes et vignettes, par Marville. *Paris*, 1838, grand in-8, br. . . . . 8— »

950 **Dictionnaire** et colloqves françois et breton. Traduits du françois en breton, par G. Qviqver de Roscoff : liure necessaire tant aux François que Bretons, se frequentans, et qui n'ont l'intelligẽce des deux langues. *Morlaix, de l'imprimerie de George Allienne*, 1626, pet. in-12, v. . . . . 15— »

951 ——— Galibi, presenté sous deux formes : 1° Commençant par le mot François; 2° par le mot Galibi; précédé d'un essai de grammaire, par M. D. L. S. *Paris*, 1763. — Maison rustique à l'usage des habitans de la partie de la France équinoxiale, connue sous le nom de Cayenne, par M. de Préfontaine. *Paris*, 1763, in-8, planches. Ensemble. 10— »

952 ——— roman, wallon, celtique et tudesque, pour servir à l'intelligence des anciennes lois et contrats, des chartes, rescripts, titres, actes, diplômes et autres monumens, tant ecclésiastiques que civils et historiques, écrits en langue romance ou langue françoise ancienne, par un religieux bénédictin. *Bouillon*, 1777, in-4, v. m. . . . . 15— »

953 **Dissertationum** Lvdicrarvm et Amœnitatvm Scriptores Varij, editio nova et aucta. *Lugd.-Batav., Fr. Hagerus*, 1644, pet. in-12, vél. (4 *p.* 11 *l.*). . . . . 10— »

In hoc volumine continentur.—Laus Podagræ —Encomium pulicis.—De arte natandi.— Laus formicæ.— Encomium luti.— Laus anseris. — Encomium asini. —Laus Vimbræ.— In obitum picæ.— De ente rationis. — Nuptiæ peripaticæ. — Allocutio nuptialis. — Laus pediculi. —Bellum grammaticale.— Laus elephantis. — Encomium febris quartanæ. — Encomium cæcitatis.—Muscæ principatus. — Democritus seu de risu. — Encomium ovi. — Encomium cycni. — Et quæ huic novæ editioni accesserunt stericulo notatæ sunt.

954 **Dottrina christiana** composta per ordine di papa Clemente

VIII dal R. P. Roberto Bellarmino, tradotta in lingua albanese dal R. don Pietro Budi da Pietra Bianca. *Roma*, 1664, in-12, mar., d. s. t. 18— »

Bel exemplaire d'un livre rare en langue albanaise extrêmement.

955 **Epistolarum** obscurorum Virorum, ad D. M. Ortuinum Gratium volumina II; accesserunt huic editioni, epistola magistri Benedicti Passavantii ad D. Petrum Lysetum et la complainte de messire Pierre Lyset sur le trespas de son feunez. *Londini*, 1710, in-12, v. r., f. 8— »

956 **Extraits** de quelques poésies anciennes des XII, XIII et XIVe siècles (par Sinner). *Lausanne*, 1759, in-12, v. f. (*Muller*). 10— »

957 **Fables (les) d'Esope**, Phrygien, avec celles de Philelphe, traduction nouvelle enrichie de discours moraux et historiques, et de quatrains à la fin de chaque discours; on a joint à cette nouvelle traduction les fables diverses de Gabrias, d'Aviénus, et les contes d'Esope, par M. de Bellegarde. *Utrecht*, *J. de Poolsum*, 1752, 2 vol. in-12, br. (fig. à mi-pages, dans le genre de Romain de Hooge). . . 4—50

958 **Fabri (Pierre)**. Le grant et vray art de pleine rethorique, vulte proffitable et necessaire a toutes gens qui desirent a bien élégantement parler et escripre, composé et compilé par tres expert, scientifique et vray orateur maistre Pierre Fabri, en son viuant cure de Meray et natif de Rouen. « Par lequel ung chascun en le lysant, pourra facillement et aornement composer et faire toutes descriptions en prose, comme oraisons, lettres missiues, epistres, sermons, recitz, collations et requestes. » *Paris*, *D. Janot*, 1532, pet. in-8, gothique, m., v. f., t. d. Bel exempl. . . . . 80— »

959 **Favchet**. Les Antiqvitez gavloises et françoises, avgmentées de trois liures : contenans les choses aduenües en Gaule et en France, iusques en l'an sept cens cinquante et vn de J.-C. *Paris*, *J. Perier*, 1599, in-8, vél. 6— »

960 **Flores** Historiarvm per Matthæum Westmonasteriensem collecti, præcipuè de rebus Britannicis ab exordio mundi usque ad annum Domini 1307. *Londini*, 1570, in-fol., v. f. à f., antiqué. . . . . 45— »

961 **Frank (Othmarus)**. Chrestomathia sanskrita quam ex Codicibus, manuscriptis, adhuc ineditis, Londini exscripsit,

atque in usum tironum versione, expositione, tabulis grammaticis, etc. *Monachii*, 1820, in-4, cart. . . 15— »

962 **Fray Francisco de San Joseph.** Arte y reglas de la lengva Tagala. *Bataan*, 1610, pet. in-4, m. bl. (*Très rare*). 175— »

963 **Gilchrist (John).** A new the and prospectus and persian Verbs, With their hindostanée synonim's in persian et english. *Calcutta*, 1801, in-4, d.-r. (*Avec beaucoup d'additions manuscrites*). . . . . 25— »

964 **Gladwin (Francis).** The persian moonshee abridged by William Carmichael Smyth. *London*, 1822, in-8, cartonné. 10— »

964 *bis.* **Gothardi Arthusii** colloquia latino-malaica, etc. *Francofurti*, 1613, pet. in-fol., d.-rel. 7— »

965 **Grammaire** française expliquée au moyen de la langue provençale, ou Nouvelle méthode avec laquelle un Provençal qui sait lire, peut sans maître apprendre en peu de temps à parler et à écrire le français. *Marseille*, 1826, in-8, br. 6—»

966 **Gvichart (Me Estienne).** L'harmonie etymologiqve des langves où se demonstre euidemment par plusieurs antiquitez curieusement récherchees que toutes les langues sont descendües de l'hébraïcque, le tout dispose selon l'ordre alphabeticque auec deux tables l'une des mots grecs, l'autre des latins et langues vulgaires, seconde edition reueue et corrigee de plusieurs mots obmis, par cy deuant. *Paris*, *Victor Le Roy*, 1618, in-8, v. m. . . . . 15— »

Un très bel exempl. rel. en v f., à nerfs, d. s. t. (*Thouvenin.*) 25—»

967 **Guilletiere (de la).** Lacédémone ancienne et nouvelle, où l'on voit les mœurs et les coûtumes des Grecs modernes, des Mahométans et des Juifs du pays, et quelques particularitez du séjour que le Sultan Mahomet IV a fait dans la Thessalie. *Paris, Cl. Barbin*, 1679, pet. in-12, vél. 5— »

968 **Guymond de la Touche.** Les Soupirs du cloître. *Londres*, 1770, grand in-8, d.-r., v. n. r. (*Kœhler*). *Ex. en gr. pap. de Holl.* . . . . . 7— »

969 **Hobbes (Th.).** Le Corps politiqve, ov les Elements de la loy morale et civile avec des reflexions sur la loy de la nature, sur les sermens, les pactes, et les diverses sortes de gouvernemens, leurs changemens et leurs revolutions. *Leide*, *J. et D. Elzevier*, 1653, pet. in-12, v. f., f., t. d. (*Muller*). 10—»

970 **Hystoria** de Menina e moca per Bernaldim Ribeiro agora de novo estampada e con summa diligencia emendada. Cassi alguas eglogas canticas suas. *En Ferrara*, 1555, pet. in-8, v. f. f., t. d. (*Rare, titre manuscr.*). 18— »

971 **Illvstres** (les) proverbes historiques, ou Recueil de diverses questions curieuses, pour se divertir agreablement dans les compagnies, avec figures. *Lyon*, *A. Besson*, in-12, v. g. 6— »

972 **Jarry.** Livre de prières.

Manuscrit in-16, riche rel. à compartiment doublé, mar., dent. 300—»

Il porte la signature de Jarry dans trois endroits différens.

973 **Jean-François** (Dom.). Vocabulaire austrasien, pour servir à l'intelligence des preuves de l'histoire de Metz, des loix et atours de la ville, des chartres, titres et autres monumens du moyen-âge, ecrits en langue romance tant dans le pays Messin que dans les provinces voisines. *Metz*, 1773, in-8, d.-r., v. n. r. (*Kœhler*). . . . . 9— »

974 **Jean Michel de Nismes.** L'Embarras de la fieiro de Beaucaire en vers burlesques Vulgaris. *Amsterdam*, *Daniel Pain*, 1700. — Les Folies du sieur Lesage de Montpellier, en provençal. *Amsterdam*, *D. Pain*, 1700, le tout en 1 volume in-12, d.-r., fig. . . . . 10— »

975 **Jones** (Sir William). A Grammar of the persian language, the seventh edition With additions and improvements. *London*, 1809, in-4, br. . . . . 45— »

976 **Kempelen** (de). Le Mécanisme de la parole, suivi de la description d'une machine parlante. *Vienne*, 1790, 1 vol. in-8, d.-r., n. r., fig., 27 planches. . . . . 15— »

977 **Labouderie** (l'abbé). Le livre de Ruth, en hebreu et en patois auvergnat; parabole de l'enfant prodigue, sermon de Michel Menot; parabole de l'enfant prodigue en syriaque et en patois auvergnat. *Paris*, 1825, br. in-8. 5— »

978 **Lacépède** (le comte de). Histoire générale, physique et civile de l'Europe depuis les dernières années du ve siècle jusque vers le milieu du xviiie. *Paris*, 1826, 18 vol. in-8, d.-r., n. r. . . . . 48— »

Cet ouvrage, fruit de longues études de l'une de nos plus célèbres illustrations, commence à l'an 490, et finit en 1750. Il est précédé

d'un discours préliminaire de 230 pages, qui résume dans un cadre serré et écrit dans le style de Bossuet, tous les faits importans de l'histoire physique et civile du monde.

979 **Larrey** (de). Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande avec un abrégé des évènemens les plus remarquables arrivez dans les autres estats, enrichie d'un grand nombre de portraits et figures. *Rotterdam*, 1698, 4 vol. in-fol., v. f., t. d. (*Bel exemp.*). . . . . 55— »

980 **Le Duc**. Proverbes en rimes ov rimes en proverbes tirés en svbstances tant de la lecture des bons livres que de la façon ordinaire de parler, et acomodez en distiques ou manières de sentences, qui peuuent passer pour maximes dans la vie ; propres à tout vsage soit public, soit particulier, etc. *Paris*, 1664-65, 2 vol. pet. in-12, v. f. . . . 20— »

981 **Lens** (André). Le Costume ou Essai sur les habillemens et les usages de plusieurs peuples de l'antiquité, prouvé par les monumens. *Liége*, 1776, in-4, br., *avec* 48 *pl. contenant* 157 *sujets différens*. . . . . 12— »

982 **Longuerue** (l'abbé de). Description historique et géographique de la France ancienne et moderne. *Paris*, *J. Pralard*, 1719, 2 part. en 1 vol. in-fol., v. b., fig. et cartes. (*Ex. en gr. pap.*). . . . . 18— »

983 **Los Fors** et Coutumas de Bearn. *Pau*, *Isaac Desbaratz*, 1715, in-4, vél. 9— »

984 **Malingre**. Les Annales générales de la ville de Paris representant tovt ce que l'histoire a peu remarquer de ce qui s'est passé de plus memorable en Icelle depuis sa première fondation iusques à present, le tovt par l'ordre des années et des regnes de nos roys de France. *Paris*, 1640, in-fol., v. b. . . . . 12— »

985 ——— Les Antiqvitez de la ville de Paris, contenans la recherche nouvelle des fondations et établissemens des eglises, chapelles, monastères, hospitaux, hostels, maisons remarquables, et autres ouurages curieux, etc. *Paris*, 1640, in-fol., fig., v. b. . . . . 12— »

Un exempl. de ces deux ouvrages en mar. rouge, tr. d., 2 vol. 30—»

986 **Maximes** des princes et estats souverains. *Cologne* (*à la Sphère*), 1665, pet. in-12, d.-r. . . . . 3—50

987 **Medallic** history of Napoleon, a collection of all the medals, coins, and jettons, relating to his actions and reign. from the year, 1796 to 1815, By Pinkerton. *London*, 1819, in-4, d.-r., m., grand nombre de pl. . . . . 60— »

988 **Mediolanus (Joannes de)**. Schola salernitana, sive de conservandâ vateludine, ex recensione Zachariæ Sylvii, etc. *Roterodami, Arnoldi Leers*, 1667, pet. in-12, vél. (4*p*. 9 *l*.). 10—»

989 **Mellezour ar rosera santel**, pe dté hini é challo pep Christen donet da aznaout ar moyen da gonit bemdez an indulgencou concedet gant hon tadou santel at pabét, da nep a garo en em acquita à ves at poenchou à so quelennet enna, Corriget ebarz en edition-man. *Qvemper*, *Gant Desvergiers Nouël*, *imprimer ha Librer*, 1620, pet. in-12, d.-r., v. f. 10— »

990 **Memoires** historiques du comte Betlemniklos contenant l'histoire des derniers troubles de Transylvanie. *Amsterdam*, *J. Swart*, 1736, 2 part. en 1 vol. in-12, fig., v. f. 6— »

991 **Meurier (Gabriel)**. Coloqvios familiares myv convenientes y mas prouechosos de quantos falieron fasta agora, para qualquiera qualidad de personas desseosas de Saber hablat y escribir español y frances, etc. *Anvers*, *Vaesberge*, 1568, pet. in-8, c. d. r., t. d. 15— »

992 **Monnaye (de la)**. Noels Bourguignons, nouvelle edition beaucoup augmentée, avec un dictionnaire ou explication des termes bourguignons. *Sur la copie imp. à Dijon*, *s. d.*, pet. in-12, v. f., v., t. d. . . . . 9— »

993 **Nalodaya**. Sanscritum Carmen Calidaso ad Scriptum una cum Pradschnacari Mithilensis Scholiis edidit, latina interpretatione atque annotationibus criticis instruxit Ferdinandus Benary. *Berolini*, 1830, in-4, br. . . . . 15— »

994 **Nala daya** Sanscrit. Auct. Calidaso. *Calcutta*, 1812, grand in-8, cart. 15— »

995 **Noei borguignon de Gui barôzai**, cinqueime edicion reveue, et augmentée de lai note de l'ar de chécun de Noei, etc. *Ai Dioni*, 1720, in-12, v. m. . . . . 15— »

Exempl. en grand pap. fort rare.

996 **Notice** historique sur la tapisserie brodée par la reine Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant. *Paris*, *an* XII, in-4, b., planches. 4— »

997 **Nouveau dictionnaire**, ou Colloque françois et breton très utile pour ceux qui sont curieux d'apprendre l'une ou l'autre de ces deux langues, première edition. *Morlaix*, 1717, pet. in-12, br. . . . . 15— »

998 **Obras** del excelente poeta Garcilasso de la Vega con anotaciones y emiendas del maestro Francisco Sanchez cathedratico de retorica en Salamanca. *En Salamanca y en Napoles*, 1604, pet. in-12, m. jaune, f. d., s. t. (*Kœhler*). (*Très bel exemp.*). . . . . 35— »

999 **Obsopoevs** (Vinc.). De Arte bibendi libri qvatvor, et arte jocandi Libri qvatvor, acced. artis amandi, dansandi practica, item meretricvm fides : aliaque faceta. *Lvgd.-Batav. typ. rediviva*, 1648, pet. in-12, vél. . . . . 5— »

1000 **OEvvres** (les) de Brvscambille, contenant ses fantaisies, imaginations, paradoxes et autres discours comiques, reueues et augmentées par l'autheur. *Roven, Robert Séjovrné*, 1629, pet. in-12, v. f. à nerfs. (*Bel exemp.*) . . 25— »

1001 ——— françoises de Ioachim Dv-Bellay, gentilhomme angeuin et poète excellent de ce temps, reueües et de nouueau augmentées de plusieurs poësies non encore auparauant imprimées. *Lyon, par Antoine de Harsy*, 1575, in-8, v. 18— »

1002 **Olivier** (Jacques). Alphabet de l'imperfection et malice des femmes, reueu, corrigé et augmenté d'vn friant dessert pour les courtisans et partisanes de la femme mondaine. *A Paris, chez Iean Petit-Pas*, 1619, pet. in-12, v. b. *Edit. très rare.* 18— »

Autre édition. *Rouen*, 1683, pet. in-12, v.

1003 **Orationis** dominicæ versiones fere, centvm svmma. qva. fieri. potvit. Cvra. genvinis. cvivslibet. lingvæ characteribvs typis. vel. aere. expressæ. *Lipsiæ, Litteris Takkianis, s. d.*, in-8, v. j. . . . . 8—50

1004 **Papesse Jeanne** (la). Poème en dix chants (par Borde). *La Haye*, 1778, grand in-8, d.-r., v., n. r. (*Kœhler*). 7— »

1005 **Parabole** de l'Efon proudigue, en hebreu et en patois de nalirte ouvergnā, par M. J. L. *Paris*, 1823, br. in-8. 3— »

1006 **Parodoxes** ov les opinions renuersées de la pluspart des hommes, liure non moins profitable que facetieux, par le docteur incognu. *A Roven, chez Iacques Caillové*, 1638, pet. in-12, vél. . . . . 8— »

1007 **Parayey** (M. de). Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples, précédé d'un coup d'œil rapide sur l'histoire du monde, entre l'époque de la création et de l'ère de Nabonassar, et de quelques idées sur la formation de la première de toutes les écritures, qui exista avant le déluge, et qui fut hiéroglyphique. *Paris*, 1826, grand in-8, pl. b. 10— »

1008 **Pascal**. Les Provinciales ou Lettres escrites par Louis de Montalte à provincial de ses amis, et aux RR. PP. jésuites. *Cologne*, *N. Schoute*, 1669, pet. in-12, v. b. . 15— »

1009 **Perezius** (Anton.). Institutiones imperiales, erotematibus distinctæ, atque ex ipsis principiis regulisque juris, passim insertis explicatæ. *Amstelodami*, *Elzevirii*, 1662, pet. in-12, vél. . . . . 8— »

1010 **Pierre-Joseph**. L'Esprit du cérémonial d'Aix, en la célébration de la fête-Dieu. *Aix*, *veuve Ch. David*, 1708, pet. in-12, v. r. . . . . 6—50

1011 **Petrarca** (il). Con nvove e brevi dichiarationi. infieme vna tauola di tutti i vocaboli, detti, et prouerbi difficili diligentemente dichiarati. *In Lyone*, *appresso Guglielmo Rouillio*, 1551, pet. in-12, m. v., à comp., dent., t. d. (*Kœhler*). 12— »

1012 **Pocockius** (Edw.). Lamiato'l Ajam, Carmen Tograi, poetæ arabis doctissimi; unà cum versione latina et notis praxin illius exhibentibus : accessit tractatus de prosodia Arabica. *Oxonii*, 1661, in-8, vél. 12— »

Exempl. de Huet, évêque d'Avranches, avec quelques notes de sa main.

1013 **Polygraphie** et vniuerselle escriture cabalistique de M. J. Tritheme abbé, traduicte par Gabriel de Collange, natif de Tours en auuergne. *Paris*, *Iaques Keruer*, 1571, in-4, gr. nomb. de pl., rel. en parch. « —01

1014 **Psalterium** hebræum, græcum, arabicum et chaldæum, cum tribus latinis interpretationibus et glossis. *Genuæ*, *Petrus-Paulus Porrus*, *Taurini Degens*, 1516, in-fol., v. b., antiqué, f. à f. (*Très bel exemp.*). . . 40— »

Voyez, sur ce livre rare, la note intéressante de M. Brunet, dans le *Manuel du Libraire*.

1015 **Quatre** (les) saisons ou les Géorgiques patoises, poème par

M. P. A. P. D. P. (Peyrot). *A Figeac, chez Champollion*, 1781, in-12, br. . . . . 6— »

1016 **Radicals (The)** of Sanskrita language. by Charles Wilkins. *London*, 1815, in-4, br. . . . . 35— »

1017 **Raphe Brooke (Esq)**. A catalogve and succession of the Kings, Princes, Dukes, Marquesses, Earles, and Viscounts of this Realme of England, Since the norman conquest, to this present yeare, 1619, together, with their Armes, Wimes, and Children : the times of their deaths and Burials, with many their memorable actions. *Printed by William Jaggard*, 1619, in-fol., v. antiqué, rel. neuve. (*Rare*). 45— »

1018 **Recherches historiques** sur les principales nations etablies en Sibérie et dans les pays adjacens lors de la conquête des Russes, traduit par Stollenwerck. *Paris* (*s. d.*), in-8, br. 4— »

1019 **Recveil** de maximes veritables et importantes povr l'institvtion dv roy, contre la fausse et pernicieuse politique du cardinal Mazarin, pretendu sur-intendant de l'éducation de Sa Majesté. Jouxte la copie. *Paris*, 1653 (*Holl.*, *Elz.*), petit in-12, m. r., fil., n. r. (*Kœhler*).

1020 **Repertorium Bibliographicum** in quo libri omnes ab arte typographica inventa usque ad annum M. D. typis expressi, ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel adcuratius recensentur, opera Ludovici Hain. *Lutetiæ-Parisiorum*, MDCCCXXVI. MDCCCXXXVIII, 4 gros in-8, imprimés à 2 colonnes, sur pap. fort et collé. . . . . 48— »

Cet ouvrage, fruit de longues années de travaux et de recherches, vient enfin d'être terminé. Il présente une nomenclature plus complète que toutes celles qui existoient jusqu'à présent des productions typographiques du XVe siècle, avec leur description exacte. L'auteur y fait preuve d'une grande érudition, et d'une exactitude qui sera appréciée par les bibliophiles.

Au moyen de la disposition typographique, les 4 volumes qui composent cet ouvrage contiennent la matière de 12 volumes in-8.

1021 **Sacy (le baron Silvestre de)**. Mémoires d'histoire et de littérature orientale, extraits des mémoires de l'Institut : Académie des inscriptions et belles-lettres. *Paris*, *imprimerie royale*, 1823 in-4, br. . . . . 10— »

1022 ——— Recherches sur l'initiation à la secte des Ismaéliens. *Paris*, 1824, in-8, br. . . . . 2—50

1023 **Sainct-Jean Damascene**, histoire de Barlaam et de Josaphat, roy des Indes, tradvicte en françois, par Iean de Billy. *Paris*, *G. Chaudière*, 1574, in-8, vél. 10— »

1024 **Schultens (Alb.)**. Historia imperii vetustissimi Joctanidarum in Arabia felice ex Abulfeda, Hamza Ispahanensi, Nuweirio, Taberita, Mesoudio, etc., accesserunt denuo hac editione monumenta vetustiora Arabiæ, sive specimina quædam illustria antiquæ memoriæ et linguæ, ex manuscriptis codicibus Nuweirii, Mesoudii, Abulfedæ, Hamzæ, etc. *Harderovici-Gelrorum*, 1786, in-4, br.

1025 **Senancour**. Observations critiques sur l'ouvrage intitulé : Génie du Christianisme. *Paris*, 1816, in-8, br. 3— »

1026 **Sermon** de la montagne, en grec et en basque, précédé du paradigme de la conjugaison basque, par M. Fleury de l'Écluse. *Toulouse*, 1831, br. in-8. 5— »

1027 **Sént (lé)** ebangely dé nostré seignou Jésus-Christ, seloun Sént jan, traduit én léngo Toulouzeno. *Toulouso*, *Nabarro*, 1820, in-8, d.-r., v. f. . . . . 8— »

1028 **Serre (de la)**. Le secretaire à la mode, augmenté d'une instruction à escrire des lettres. Plus d'un recueil de lettres morales des plus beaux esprits de ce temps. *Amsterdam*, *L. Elzewier*, 1646, pet. in-12, vél. 8— »

1029 **Sieché (lou)** dé Cadaroussa, pouèma patois, séguit dàou sermoun dé moussu Sistré, ét dàou tresor dé substantioun. *A Mountpéie*, *s. d.*, in-8, br. 4— »

1030 **Simeon de Provanchères**. Discovrs sur l'inappetence d'vn enfant de Vavprofonde, confins de Sens, qui n'a beu ny mangé depuis sept mois. *Sens*, *Georges Niverd*, 1611, pet. in-8, d.-r., m. (*Rare*). . . . . 10— »

1031 **Smet (J.-J. de)**. Recueil des chroniques de Flandre publié sous la direction de la commission royale d'histoire, t. 1er. *Bruxelles*, 1838, in-fol.

Voy. Publication nouvelle.

1032 **Tableu (le)** de la Bido del parfet crestia en bersses, que represento l'exercici de la fe, acoumpaignado de las bounos obros, de las pregarios, del boun usatje des sacromens ; de l'éloignomen del pecat, et de las oucasins que nous y po-

den pourta, que serbis as rittous, missiounaris, confessous, e autres que trabailhon al salut de las armos; et necessari, a toutos sortos de persounos d'aqueste pays. Ount an ajustat un dictiounari gascou, esplicat en francez per l'eclaircissomen des mots les plus difficiles de nostro lengo, fait par le P. A. N. C. *Toulouzo*, 1703, in-8, vél. . . 10— »

1033 **Théatre** 1722 à 1725, neuf pièces pet. in-8, br., savoir : Arlequin poli par l'Amour. — La surprise de l'Amour. — Fille inquiète. — Les Amans ignorans. — Agnès de Chaillot. — Mauvais ménage. — Temple du goût, etc. 4—»

1034 **Tombeau (le)** de la Messe P. D. *Amsterdam*, *D. Dufresne*, pet. in-12, m. r. . . . . 15— »

1035 **Tres (les) elegantes**, tres veridiques et copieuses annales des tres preux, tres notables, tres chrestiens et tres excellens moderateurs des bellicqueuses Gaules. Depuis la triste desolation de la tres inclyte et tres fameuse cite de Troye iusques au regne du tres vertueux roy François regnāt. Compillees par feu tres eloquent et noble hystoriographe en son vivāt iudiciaire et secretaire du roy et cōtreroleur de son tresor, maistre Nicole Gilles iusques au temps du tres victorieux roy Loys unzieme, et depuis additionnées selon les modernes hystoriens iusques en lan mil cens vingt-huyct, et corrigees iouxte les premières impressions. *Paris*, *Jehan Petit*, 1528, 2 t. en 1 vol. in-fol., gothique v. f. à nerfs. 30— »

1036 **Trippaylt (Leon) sieur de Bardis**; Celt-Hellenisme, ov, etymologic des mots françois tirez dv græc, plus preuues en general de la descente de nostre langue. *Orléans*, *Eloy Gibier*, 1580, in-8, m. v., f. t. d., port. 10— »

Exempl. chargé de notes manuscrites, et avec la signature d'Emmanuel Trippitius.

1037 **Ult.** Franzosische grammatik Worin die conjugation vorzugsweise berucksichtigt ist. nebst einem Unbang von alten fabliaux et contes Welche Schiller's Gang nach dem Cisenhammer, Wieland's masserkuse, Burgers lied von treue, Langbein's kirschbaum entsprechen : und einigen Bruchstucken aus dem roman du Renart von Conrad von Drell. *Zurich*, 1830, in-8, br. . . . . 10— »

1038 **Uscara.** Libria confessioniaz, comunioniaz, et a mecaco

sacrificio saintiaz; bicitceco erreglamentu bateki. *Bayonan*, *Piarres Fauvet*, 1778, in-12, bas. 6— »

1039 **Vales** (de). Virgilo degvisat, o l'Éneido bvrlesco. *A Tovlovso*, *Fr. Boude*, 1648; in-4, vél.

1040 **Vaux-de-Vire**, d'Olivier Basselin, poète normand de la fin du xive siècle, suivis d'un choix d'anciens Vaux-de-Vire, de Bacchanales et de Chansons, poésies normandes, soit inédites, soit devenues excessivement rares, publiées avec des discours et des notes, par M. Louis du Bois. *Caen*, 1821, in-8, br. . . . . 8—50

Papier vél. rare. 15— »

1041 **Vie de madame de Brancas** et autres pièces galantes de la cour. *Fribourg* (*Holl.*), 1668, pet. in-12, m. r., t. d. 25— »

Exempl. avec les 8 pages (37 à 44) qui manquent à la plupart des exemplaires, comprenant une pièce qui a pour titre *le Libertin*.

1042 **Villebreqvin** (le) de Me Adam, menvisier de Nevers, contenant toutes sortes de poésies galantes, tant en sonnets, epistres, epigrammes, elegies, madrigaux, que stances, etc. *Paris*, *G. de Lvyne*, 1663, in-12, v. b. . 5— »

Les Chevilles par le même. 5— »

1043 **Viswanath**. Haviraja Sahit ya Derpana, a treatise on rhetorical composition. *Calcutta*, 1828, grand in-8, cart. 18— »

1044 **Vocabulaire** de la langue des Isles de Société (*s. l. n. d.*), in-8, br. . . . . 5— »

1045 ——— Malais, br. in-8, n. r. . . . . 4— »

1046 **Vocabulario** Veneziano e Padovano co' termini e modi corrispondenti toscani composto dall' abate Gasparo patriarchi, terza editione. *Padova*, 1821, in-4, br. 10— »

1047 **Volney** (C.-F.). L'hebreu simplifié par la méthode alphabétique de C.-F. Volney. *Paris*, 1820, in-8, br. 4— »

1048 **Wendelinus** (Frid.). Institutionum politicarvm Libri III. *Amsterodami*, *apud Ioannem Janssonium*, 1654, pet. in-12, vél. fig. (4 *p.* 9 *l.*). . . . . 5— »

1049 **Vopadeva**, the mugdhabodha : a Sanscrit grammar. *Calcutta*, 1826, in-8, cart. . . . . 10— »

1050 **Yates** (William). A grammar of the sunscrit language, on a new plan. *Calcutta*, 1820, in-8, cart. . . 15— »

MANUSCRITS.

1051 **Dictionnaire** turc-françois et françois-turc, par 2 vol. in-4. 70— »

Ms. de charmante écriture avec le turc et la prononciation à côté.

1052 **Boostan**, ou le Jardin de fruits, poème de Sheikh Saady, pet. in-fol., d.-rel. orientale, doublé de mar. brun. 150—»

Riche *Ms.* persan de 356 pages, d'une écriture charmante, sur beau papier, réglé en or et en couleurs, orné de riches anwans, et contenant cinq grandes miniatures, de la plus parfaite beauté et conservation.

1053 **Commentaire** sur la Grammaire de Berkevi, par Zeni Zadèh (en arabe). *Alexandriæ* (1224 de l'hég.), 1809, pet. in-4, rel. orient. à comp. 18— »

1054 ———, par Mustapha Hamzèh (en arabe). *Constantinople* (1219 de l'hég.), 1804, pet. in-4, rel. orient. à comp. 18—»

1055 **Liber** sacrosancti evangelii de Jesu-Christo (characteribus in lingua syra). *Viennæ-Aust.*, 1556, in-4 vél. Très rare. 18—»

1056 **Shah Jehan Named**, ou Histoire de l'empereur Shah Jehan en vers, in-fol., v. f., fil., à comp., mors dorés (*reliûre anglaise à l'imitation de celle de l'Orient.*) 200—»

Magnifique *Ms.* persan, mais malheureusement un peu piqué.

1057 **Dustoor ul aumul**, ou un Registre des comptes publics pour le pays de Hind, pet. in-fol., mar. r., dent., d. s. t. Belle reliûre. 80— »

Ms. persan de 368 pages, réglé en or et en couleurs, avec un très riche double anwan; le papier, l'écriture et la conservation sont parfaits. *Ms.* extrêmement curieux.

PUBLICATION NOUVELLE.

1058 **Charlotte de Corday**, étude historique et pièces justificatives, offrant enfin des détails authentiques sur la personne et l'attentat de cette héroïne, par M. Louis du Bois. *Paris, à la librairie spéciale des livres sur la révolution,* 1838, in-8. 4—50

IMPRIMERIE DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Eperon, n° 7. — Octobre 1838.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 9. — 3e SÉRIE.

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

OCTOBRE 1838.

CATALOGUE

DES LIVRES DE M. DE PIXÉRÉCOURT (1).

Quand Joseph Scaliger a voulu exprimer les plus rudes tourmens auxquels pût être condamné un homme de lettres, il a dit : *Lexicon contextat*. S'il avoit voulu donner une idée de ses plus violens chagrins, il auroit probablement dit : *Bibliothecam vendat*. Un infortuné qui a passé sa vie entre ces deux extrémités, dans cette vallée de misère, peut se flatter d'avoir payé son tribut à la fatalité qui poursuit notre malheureuse espèce. Dieu m'a fait cinq fois assez riche pour acheter des livres, cinq fois assez pauvre pour être obligé de les vendre, et je touche à la sixième :

J'ai connu le malheur et j'y sais compatir.

Il m'est doux de penser que M. de Pixérécourt n'en est pas tout à fait réduit là ; mais on auroit bien de la peine à me persuader qu'on se sépare d'une bibliothèque comme la sienne, quand on n'a pas d'excellentes raisons pour s'en défaire.

La résolution d'un homme de lettres qui vend ses livres a toujours quelque chose d'infiniment triste, je ne dis pas pour le vulgaire, qui se soucie fort peu des livres et des gens de lettres, mais pour les ames intelligentes et sensibles. Il ne faut pas calomnier son siècle. J'en connois encore trois ou quatre.

Imaginez-vous que les livres dont il est question ici ne sont pas de ces livres dont on peut dire avec saint Matthieu : *Ite potiùs ad vendentes*. Dans le nombre, il en est peu qui aient paru deux fois sous les yeux des libraires ; il en est beaucoup que les libraires n'ont jamais vus, et la pompe de leurs ornemens relève encore le mérite de leur rareté. Garamond et Didot les ont dotés du produit de leurs fonderies ; Alde, Elzévir ou Baskerville, des soins de leurs presses et des merveilles de leur tirage ; la Hollande, de ses papiers ; l'Angleterre, de ses vignettes ; la Russie, de ses cuirs odorans ; Ta-

(1) 1 vol. grand in-8, pap. fort..... 10— »

filet, de ses maroquins. Pasdeloup, Anguerrand, Derome, Bauzonnet, Thouvenin, Simier, Kœhler, les ont chamarrés d'or ou brodés de compartimens. Ce sont autant d'amis magnifiques, autrefois assidus au jour du bonheur, et qu'il faut voir disparoître à celui de l'adversité. La philosophie nous apprend que cet usage n'est pas nouveau, et l'expérience nous apprend qu'il n'est pas rare.

Ce seroit peu, cependant, que de perdre sa bibliothèque, si on avoit la consolation de la faire passer tout entière sous la garde attentive d'un propriétaire éclairé et soigneux, qui sauroit en jouir, et qui prendroit plaisir à en faire jouir les autres. Cette conviction auroit quelque chose du sentiment triste et doux à la fois d'un père de famille, qui est privé pour toujours des embrassemens de son enfant chéri, mais qui le sait placé en bonne maison. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. Ces trésors frères et presque jumeaux, qui se prêtoient un mutuel éclat par l'harmonie de leur ensemble, vont se disperser, comme les restes proscrits d'une race illustre, aux chances honteuses de l'encan : *Disjectæ membra Bibliothecæ.* Le goût en emportera quelques uns, l'ostentation bien davantage, et l'ignorance aura le reste. Nous ne sommes plus au temps où les hommes opulens s'honoroient d'avoir une bibliothèque élégante et choisie. La bibliothèque d'un riche du XIXe siècle se compose du *Journal de la Bourse* et de l'*Almanach du Commerce,* économiquement parés d'un cartonnage de dix sous, que je ne leur accorderois pas.

Autrefois, l'opulence acquise par une industrie honnête, mais plus ou moins mécanique, aimoit à relever son origine par l'appui qu'elle prêtoit aux lettres et aux arts. Jacques Cœur faisoit copier les manuscrits, et il entretenoit, dans sa maison, un atelier de peintres et d'enlumineurs pour les décorer. Les Fourques d'Augsbourg ne se contentoient pas d'amasser des livres; ils en faisoient imprimer à grands frais pour le public, et ils donnoient fièrement à Henri Estienne le titre d'architypographe que Philippe II avoit donné à Plantin, comme s'ils avoient voulu montrer que la richesse est une sorte de royauté quand elle tombe dans des mains nobles et libérales. Le fameux trésorier Grollier n'étoit pas seulement le Mécène des écrivains, des imprimeurs et des relieurs, il étoit celui de tous les arts, et c'est à ce digne citoyen que nous devons, en grande partie, quoiqu'on ne le dise guère, les progrès de la gravure en bois et l'introduction, trop tardive en France, de la gravure en

taille-douce. Samuel Bernard, qui n'avoit jamais refusé d'argent à personne, et qui légua, en mourant, à ses amis, dix millions de créances, laissa une bibliothèque dont les débris figurèrent encore avec honneur dans la vente de son fils, M. de Rieux. La fortune des frères Paris eut peu de chose à envier à celle de cet illustre publicain. On leur saura probablement gré d'avoir fait celle de Voltaire et de Beaumarchais; mais ce fut sans préjudice de leur amour pour les beaux livres anciens. Le catalogue de Paris de Meyzieu et la *Bibliotheca Parisina* en font foi. J'ai réduit cette liste aux plus grandes célébrités financières des temps modernes, car je n'ai pas même cité Zamet, d'Alincourt et Montauron; mais il falloit bien se borner. Les riches de l'époque où nous sommes, qui aiment les livres et qui en achètent, ne me donneroient pas le même embarras.

Aux époques dont j'ai parlé, l'argent, bien ou mal acquis, servoit à embellir la vie et à l'honorer par un noble usage. « Nous » avons assez d'argent, disoit Coytier, l'avare médecin de Louis XI; » il nous faut à présent de l'honneur. » Maintenant on n'a jamais assez d'argent; et ce qu'il faut aux gens qui ont beaucoup d'argent, c'est de l'argent. Il s'ensuit de là qu'il ne resteroit pas, dans vingt ans, une bonne bibliothèque d'amateur en France, si quelques hommes zélés et opiniâtres ne s'obstinoient à en composer une aux dépens de leur bien-être quotidien, jusqu'à l'avènement du jour fatal qui la fera passer aux mains du commissaire-priseur pour la soustraire à celle de l'huissier. La vente de la bibliothèque de M. de Pixérécourt, je le répète, est déterminée, sans doute, par des motifs moins affligeans, mais elle m'a suggéré ces réflexions, et je ne les effacerai point; l'occasion de les appliquer se présentera une autre fois.

Comme ces pages ne s'adressent qu'à des personnes très versées dans la connoissance des livres, il seroit bien superflu d'y insister sur le mérite et sur la valeur d'une bibliothèque dont la réputation est faite. M. de Pixérécourt, si connu dans les lettres par un beau talent, et dans la société par un beau caractère, n'est pas moins connu des bibliophiles par la délicatesse exquise de son goût, que rien de médiocre ne peut satisfaire. Un livre sorti de la bibliothèque de M. de Pixérécourt sera donc nécessairement un de ces livres qui ne laissent rien à désirer aux amateurs, puisqu'il a réuni toutes les conditions propres à fixer le choix d'un amateur si difficile. On ris-

queroit peu de garantir à l'avance qu'il n'en existe point de plus bel exemplaire, et souvent même qu'il n'en existe pas un autre. Je n'ai pas l'intention de faire entendre par là que la bibliothèque de M. de Pixérécourt soit la plus magnifique qui ait jamais été exposée en vente, il s'en faut de beaucoup, et le chiffre modeste de ses deux mille articles le prouve de reste ; mais je doute qu'il en ait jamais paru de plus parfaite dans sa spécialité, c'est à dire où la littérature françoise soit représentée d'une manière plus complète et plus brillante. Pour donner une idée de l'ensemble par les détails, il faudroit presque tout citer, et le catalogue très bien fait dont j'annonce la publication m'épargnera cette longue tâche.

Le *Catalogue* de M. de Pixérécourt sera lui-même un livre utile et piquant, dont les bonnes bibliothèques ne manqueront pas de s'enrichir. Grâce aux excellentes notes de M. de Pixérécourt et de M. Paul Lacroix, peut-être aussi malgré les miennes, il pourra prendre une place honorable à la suite du *Catalogue d'un amateur*, dont la science bibliographique est redevable à M. Renouard. Les erreurs mêmes qu'on y remarquera, sans doute, et quel ouvrage de ce genre est exempt d'erreurs, donneront du moins lieu à ces débats sans amertume qui amusent le lecteur en l'instruisant ; et les bons esprits ne sauroient prendre trop de plaisir aux disputes innocentes qui viennent trop rarement les distraire des obsessions tracassières de la politique. Ceci me rappelle que l'*Histoire révolutionnaire* tient, dans le *catalogue* de M. de Pixérécourt, une place très importante, et Dieu me garde de lui en donner une dans le mien ; mais elle est ici d'une richesse qui fait rentrer ce triste inventaire dans la classe des bibliographies spéciales. Il épargnera bien des recherches aux successeurs futurs du père Lelong.

Comme il entre dans la tactique d'un journaliste louangeur de compenser beaucoup d'éloges par quelques légères critiques, je reprendrai sans façon, dans le *Catalogue* de M. de Pixérécourt, cette profusion de blandices et de congratulations réciproques dont les rédacteurs font entre eux un échange si caressant. Ce n'est pas là, ou je me trompe, le style du catalogue ; mais l'apôtre dit qu'il faut se conformer au temps, et l'usage du temps veut que les gens qui se livrent au métier des lettres se complimentent amoureusement les uns les autres, tant qu'ils ne se déchirent pas. Le monde est accoutumé à ce train, qui ne change rien au fond des choses, et cela ne tire pas à conséquence.

CH. NODIER.

CATALOGUE ANALYTIQUE

DES ARCHIVES DE M. LE BARON DE JOURSANVAULT,

Contenant une précieuse collection de manuscrits, chartes et documens originaux au nombre de plus de quatre-vingt mille, concernant l'histoire générale de France, l'histoire particulière des provinces, l'histoire de la noblesse et l'art héraldique, avec un grand nombre de chartes anglo-françoises et de pièces historiques sur la Belgique, l'Italie et quelques autres États de l'Europe. — Paris, 1838, 2 vol. in-8, avec deux facsimilés (1). 10— »

A cette époque d'investigations historiques, où les monumens originaux de nos annales sont fouillés de toute part avec tant d'ardeur, où nous demandons en vain à la plupart de nos dépôts publics leurs titres les plus anciens et les plus précieux, disparus dans la grande destruction révolutionnaire, c'est une bonne fortune inespérée, c'est un véritable évènement pour tous les amis de notre histoire, que la prochaine mise en vente des archives dont le libraire Techener vient de publier le catalogue.

Cette collection, commencée, avant 1798, par le baron de Joursanvault, généalogiste distingué de la Bourgogne, fut enrichie, à la révolution, de tout ce que ce laborieux érudit put recueillir parmi les débris dispersés des archives des villes et des monastères. Mais ce n'étoit pas assez de recueillir, il falloit mettre en ordre cette quantité immense de matériaux : le temps manqua à M. de Joursanvault pour cette longue tâche ; et, lorsqu'il mourut, ses archives étoient restées dans la plus grande confusion. Le dépouillement vient d'en être fait, et c'est le résultat de cet important et difficile travail que le libraire Techener publie aujourd'hui sous le titre de *Catalogue analytique.*

Ce livre, que nous avons sous les yeux, est quelque chose de plus qu'un catalogue ordinaire, c'est une analyse intelligente des principales richesses de la collection Joursanvault, classées d'après une méthode qui nous a paru bien propre à faire connoître ce que ce vaste dépôt renferme de précieux, soit pour l'étude de nos institutions, de nos mœurs, soit pour l'histoire particulière de chacune de nos provinces.

(1) Extrait du *Journal des Débats*, du 11 septembre 1838.

La première partie du catalogue comprend les Chartes et manuscrits concernant l'*histoire générale de France*, qui se subdivise en *Histoire civile et ecclésiastique, — guerre, — marine, — ambassades et traités, — offices et dignités civiles, — dépenses de cour, — mœurs et coutumes, — beaux-arts, — histoire littéraire, — finances, — monnoies, — commerce, — industrie.*

Les titres de l'histoire civile et ecclésiastique embrassent une période de sept siècles, de 1078 à 1780. On y remarque des chartes intéressantes de saint Louis et de son frère Alphonse, comte de Poitiers; l'acte par lequel Philippe le Bel et Charles de Valois renoncent aux droits de la France sur les royaumes d'Arragon et de Valence et sur le comté de Barcelonne; la célèbre déclaration de l'Université de Paris sur les différends de Philippe le Bel avec Boniface VIII; des pièces révélant des faits tout à fait nouveaux pour l'histoire de la condamnation des Templiers, entre autres de longues listes de chevaliers *réconciliés et non réconciliés* dont l'histoire n'avoit pas recueilli les noms; des chartes émanées des rois Louis Hutin, Philippe de Valois, Jean et Charles V, de Charles le Mauvais, roi de Navarre; de Bouciquaut, de Bertrand du Guesclin, d'Enguerrand de Coucy. Mais, dans cette première catégorie du catalogue, comme dans toutes les autres, la période la plus riche en documens est celle qui comprend les règnes de Charles VI et de Charles VII, nos guerres contre les Anglois et la sanglante querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Nulle part, peut-être, on ne trouveroit un aussi grand nombre de pièces propres à éclaircir l'histoire de ces temps orageux, et surtout la biographie du duc Louis d'Orléans (assassiné par Jean sans Peur), de sa veuve Valentine de Milan et de ses fils; le duc Charles d'Orléans (le poète) et l'illustre Dunois. Parmi les titres plus modernes, les suivans méritent d'être cités : une ordonnance singulière de François Ier, de l'an 1540, qui autorise le sieur de Roberval, chef de l'armée envoyée au Canada, à se faire livrer les prisonniers condamnés à mort, et à les employer comme soldats à la conquête du pays; un recueil unique de pièces originales sur le procès du chancelier Poyet (1543), des lettres curieuses de Charles IX, de Henri II, Henri III, Catherine de Clèves, Louise de Lorraine, Henri IV, Mayenne, Louis XIII; enfin pour le règne de Louis XIV, plusieurs liasses de lettres originales du duc de Vendôme et du grand prieur d'Italie; de Louis XIV et des secrétaires d'Etat Dolbert, de Pomponne et de Pontchartrain au ministre de France à Hambourg, sur les affaires d'Allemagne.

On retrouve les mêmes noms célèbres, avec les faits d'un ordre moins élevé, mais d'un intérêt plus spécial, dans chacune des catégories consacrées à la guerre, aux ambassades, aux dignités civiles.

Sous le titre de *Dépenses de cour* sont placées des chartes fort précieuses, soit pour l'histoire privée des princes, soit pour celle des mœurs et des arts de chaque époque. Ces pièces sont distribuées

en trois subdivisions : *Maison royale de France, Maison des comtes de Blois, Maison des ducs d'Orléans-Valois.* Cette dernière est de beaucoup la plus riche et la plus importante.

Costumes, jeux et tournois, armes et équipemens, chasse et pêche, meubles, joyaux, tapisseries, etc. Le nom de chacune de ces spécialités en indique tout l'intérêt. Elles sont décrites dans le Catalogue avec tous les détails nécessaires pour les faire bien connoître. Un paragraphe particulier est destiné aux *usages singuliers*. Nous y trouvons une pièce qui mérite bien en effet d'y figurer : Lettres de François Ier ordonnant au trésorier de son épargne de payer à Cécile de la Viefville, *dame des filles de joyes suivant sa court*, 45 livres tournois dont il lui fait don, tant à elle qu'aux autres femmes *de sa vocation*, pour leurs étrennes de 1539. D'autres pièces de la même catégorie offrent un tout autre genre de singularité. Là, ce sont des détails peu connus sur les rapports des seigneurs avec leurs hommes et femmes de corps, sur des cérémonies bizarres de foi et hommage ; ailleurs, c'est une série de pièces qui font connoître quels gages on payoit aux fous du roi, du comte de Blois, du duc d'Orléans ; c'est une quittance de 10 liv. 2 s. 6 d. payés en 1437 par le châtelain de Romorantin « pour un pourceau qui fut deux mois en prison, puis noyé du commandement du bailli de Blois, pour avoir mangé un enfant à Viglain. »

Viennent ensuite l'histoire des beaux-arts et l'histoire littéraire. On y trouve des renseignemens bien précieux sur des peintures exécutées, en 1355, au château de Reuil pour le duc de Normandie, et en 1396 pour le duc d'Orléans dans la chapelle des Célestins de Paris, sur les *esbatemens* que Jean Portevin, roi des ménestriers de France, et ses compagnons, firent en l'hôtel du duc d'Orléans devant le roi Charles VI et les ducs de Berri et de Bourgogne, en 1392 ; sur une *librairie* fondée par le duc d'Orléans, en 1397, dans son hôtel de la rue de la Poterne, à Paris. D'autres pièces de l'histoire littéraire ne sont pas d'un moindre intérêt, comme l'inventaire original des livres de la bibliothèque de Charles, duc d'Orléans, en 1427, et surtout une quittance de « Jehan Froissart, prêtre et chanoine de Chimay, » qui reconnoît avoir reçu du duc Louis d'Orléans, en 1395, « vingt francs d'or pour un livre appelé *le Dit-royal*, que le duc lui achète. » (Ce *Dit-royal* n'est pas au nombre des ouvrages connus de Froissart.)

L'histoire de la médecine trouvera quelques faits curieux à constater dans les titres qui la concernent. L'industrie pourra recueillir des renseignemens sur la construction des horloges au XIVe et au XVe siècle, et des statuts des maîtres-serruriers et des maîtres-potiers d'étain à diverses époques. La catégorie des finances est plus nombreuse que celle du commerce et des monnoies ; mais cette dernière contient des chartes utiles pour l'évaluation comparative des différentes monnoies en usage au XIVe siècle.

L'histoire des provinces de France forme la seconde et la plus

importante partie de la collection. On a choisi, dans le catalogue, comme plus générale, la classification par gouvernement avec des subdivisions pour l'histoire générale de chaque gouvernement et pour l'histoire particulière des villes.

Il n'y a pas une seule province qui ne trouve à puiser dans ces archives pour quelques points de ses annales; mais les titres les plus considérables, soit par leur nombre, soit par leur ancienneté, soit par leur valeur historique, concernent l'Ile-de-France, la Picardie, la Normandie, la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne, la France-Comté, le Languedoc, la Guienne, le Poitou, l'Auvergne, l'Orléanois.

Dans l'histoire de l'île de France, en général, on remarque des chartes de libertés accordées par Regnauld de Dampierre, en 1233, à plusieurs villages; et, en 1235, par Enguerrand de Coucy, aux habitans de Juvigny; beaucoup de chartes de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe de Valois; un nécrologe de l'abbaye de Saint-Jean-du-Bois, un cartulaire de l'abbaye du Val. Dans l'histoire de Paris, une chronique de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, manuscrit du XIe siècle; une charte originale de Louis le Jeune, avec monogramme en faveur de l'abbaye de Saint-Victor; précieuses tables des cartulaires de l'archevêché; enfin une grande quantité de titres utiles pour la topographie de Paris, du XIIe au XVIIe siècle. Chauny, Coucy, Crépy, etc., retrouveront là leurs archives presque complètes. Plusieurs chartes originales du XIIe siècle sont d'un grand prix pour l'histoire de Soissons.

Picardie. — Beaucoup de titres du XIIe siècle, entre autres une longue et importante charte de libertés accordées, en 1149, par Elisabeth, comtesse de Roucy, aux villages de Saint-Hermin, de Berrice et de Gondelaincourt. Les villes d'Amiens et de Saint-Quentin retrouveront là de bons documens pour leur histoire.

Normandie. — De nombreuses et très intéressantes chartes sur l'histoire des guerres avec les Anglois, ou sur l'histoire particulière des villes, surtout de Rouen.

Champagne et *Brie.* — Chartes des comtes de Champagne, des ducs d'Orléans, du comte de Vertus. Titres importans pour Reims, Troyes, etc. Charte de liberté (affranchissement) accordée, en 1286, aux habitans de Châteauvillain par Jean, Sire de Châteauvillain, et confirmée, en 1287, par Philippe le Bel.

Lorraine. — Riche surtout en documens anciens et intéressans pour la ville de Metz.

Bourgogne et *Franche-Comté.* — Matériaux innombrables pour l'histoire générale de ces deux provinces, depuis le XIIe siècle, et pour celle de Besançon, de Dôle, de Salins.

Languedoc. — Les quatre plus anciens diplômes originaux de la collection sont relatifs à cette province; ils remontent aux années 975, 989, 990, 997, et sont inédits. Dans les pièces qui concernent le Languedoc, on remarquera aussi le procès-verbal d'un

duel judiciaire qui eut lieu en 1269, pardevant le vicaire de Toulouse, entre Jourdain-de-l'Ile et son cousin Isam, pièce d'un haut intérêt, que D. Vaissette n'a pas connue.

Guienne (Poitou). — Beaucoup de Chartes anciennes sur les guerres avec l'Angleterre et sur l'histoire des villes. Un petit cartulaire des fiefs du Poitou au XIIIe siècle fixera l'attention.

Auvergne. — Un recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Julien-de-Brioude, du IXe au XIe siècle. Charte originale de 1214, un des plus anciens monumens connus du langage de l'Auvergne, si ce n'est même le plus ancien. Grand nombre de pièces pour l'histoire des dauphins d'Auvergne.

Orléanois. — Il semble que les archives entières de cette province se retrouvent dans la collection de M. de Joursanvault. Plusieurs milliers de pièces sont relatives aux seules villes de Blois et d'Orléans.

Histoire généalogique. — Le nom de M. de Joursanvault garantit suffisamment l'importance de la partie généalogique de sa collection, qui intéressera au plus haut degré toute la noblesse de France. Outre les pièces détachées dont le nombre est immense, on y trouve de précieux recueils héraldiques, parmi lesquels il faut signaler deux manuscrits autographes de Scévole, de Sainte-Marthe et de Paillot. Enfin, au nombre des pièces qui intéressent les pays étrangers, et qui forment la dernière partie du catalogue, on peut citer des chartes anglo-françoises, aussi précieuses par leur nombre que par leur importance historique, des chartes sur la Belgique, dont plus de 4,000 en françois de 1225 à 1395 sur la seule ville de Tournay, et des pièces diplomatiques et historiques d'un grand intérêt pour les États sardes, et particulièrement pour la ville d'Asti.

En résumé, cette grande collection, dont nous ne pouvons donner qu'une idée bien imparfaite par ses extraits pris au hasard, nous paroît de nature à étendre le cercle des recherches que le gouvernement fait entreprendre pour mettre au jour les documens inédits de notre histoire; aussi partageons-nous sincèrement le vœu exprimé par le rédacteur du catalogue, « que ce vaste dépôt ne soit » point dispersé, et que le gouvernement, qui donne de si puissans » encouragemens aux études historiques, prenne les mesures né- » cessaires pour former de ces archives soit un dépôt central ou- » vert aux recherches des historiens et des archéologues, soit une » annexe au cabinet des chartes de la bibliothèque du roi. »

Nous ajouterons que la publication du catalogue des archives Joursanvault est, dans tous les cas, un service rendu à la science historique, et que si on avoit à déplorer la dispersion de toutes ces richesses si péniblement assemblées, ce que nous ne croyons pas, le livre qui les fait si bien connoître resteroit comme un répertoire désormais indispensable à tous ceux qui écrivent ou qui aiment l'histoire,

X.

NOTICE

SUR

L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE A GRENOBLE.

(1490-1500.)

Hain, dans son *Repertorium bibliographicum* (1), et avant lui Maittaire, Panzer, Laserna Santander (2) et autres annalistes de l'imprimerie, ne mentionnent point Grenoble parmi les villes où cet art fut introduit pendant le xve siècle. Quelques documens que j'ai recueillis sur l'origine et les progrès de l'imprimerie dans la province de Dauphiné me mettent à même de réparer cette omission. Voici l'indication de trois éditions sorties des presses de Grenoble pendant les dix dernières années du xve siècle.

I. *Decisiones Guidonis Pape.*

Vol. en caract. goth. et à longues lignes, dont 34 à la page, formant un petit in-fol. de 400 feuillets non chiffrés; le verso du dernier feuillet du texte et celui du dernier feuillet de la table des matières sont blancs. Signatures :

a—Giiii=A—Xiii=aa—ggiii.

Plusieurs de ces signatures ne se composent que de trois feuillets, et celle vii est notée fautivement viii. La table des matières n'est pas signée.

Le volume n'a ni titre ni faux-titre; sur le verso du premier feuillet, dont le recto est blanc, on trouve l'avertissement de l'au-

(1) *Repertorium bibliographicum, in quo libri omnes ab arte typographica inventa usque ad annum* MD. *typis expressi, ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur, vel adcuratius recensentur.* Opera Ludovici Hain. Stuttgartiæ, J.-G. Cotta, 1826-1838, 4 vol. in-8.

(2) Maittaire, *Annales typographici ad annum* 1557. Hagæ-Comitum, 1719-1741, 9 vol. in-4. Panzer, *Annales typographici ad annum* 1536. Norimbergæ, 1793-1803, 11 vol. in-4. La Serna Santander, *Dictionnaire bibliographique du* xve *siècle.* Bruxelles, 1805-1807, 3 vol. in-8.

teur. La souscription suivante se lit au bas du recto du dernier feuillet de l'ouvrage :

Hoc opus decisionū excellentissimi parlemēti Jalph. fuit gracionopoli, per Stephanū foreti deo fauente ante ecclesiam sancte clare impressum et finitū die penultima mens' aprilis. Anno dni MM° cccc lxxxx.

.I. .D. ..V

Il résulte d'une autre souscription placée au recto du dernier feuillet du texte des *Décisions*, que l'ouvrage de Guy Pape a été composé vers 1460 :

Expliciūt decisiones parlamēti dalph. per dictū Guidone Pape legū doctorē dalphinalez cōsiliarū eōpilate ab āno dni M.cccc.lx.

M. Brunet (1), qui cite cet ouvrage d'après M. Beloe (2), dit : « Cette édition est très remarquable par sa date, qui, ne pouvant » être celle de la composition de l'ouvrage, puisque l'auteur mou- » rut en 1476, doit être celle de l'impression. Or Panzer et les » autres historiens de l'imprimerie ne citent pas de livres impri- » més à Grenoble avant 1530, et en cela ils sont certainement dans » l'erreur. » Je remarquerai, cependant, que Chorier, dans la *Notice sur Guy Pape,* qu'il a mise en tête de l'édition amendée des *Décisions* de ce jurisconsulte (3), dit *qu'elles furent premièrement données au public par le secours de l'impression, l'an* 1490, *dans Grenoble même, environ* 15 *ans après la mort de leur auteur.* Niceron (4) a cité cette édition d'après Chorier, sous le titre de *Decisiones gratianopolitanæ;* et Chaussepié (5), d'après Niceron.

Cette édition, immuable, est fort rare, et le seul exemplaire connu se trouve à la bibliothèque publique de Grenoble (6); il contient, sur le recto du premier feuillet qui, ainsi que je l'ai déjà remarqué, est blanc, la note *Mte.* qui suit :

Ex libris P. L. de Veynes in suprema delphinatus curia consiliarii.

M. le president Expilly auoit vn samblable liure dans sa bibliotèque, lequel j'ai donne a

(1) *Manuel du Libraire,* t. III, p. 136.
(2) *Anecdotes of literature.* London, 1807-1812, 6 vol. in-8 (t. V, pag. 372).
(3) *La Jurisprudence du célèbre conseiller et jurisconsulte Guy Pape, dans ses Décisions,* Par Mic. Chorier, 2e édit. Grenoble, Vaux d'André Giroud, 1769, in-4 (pag. XXXIX).
(4) *Mémoires,* t. XXXVI, p. 39.
(5) *Dict. historique*, t. III, *verbo* Pape, *note* E.
(6) *Catologue de la bibliothèque publ. de Grenoble*, par M. Ducoin. Grenoble, Baratier, 1831-35, 2 vol. in-8 (t. I, n° 7366).

Et sur lequel il avoit mis sa main :

Nunc librum hæres ne vendito
Amico potius donato, sed si mei exstiterint
Qui jus legemque requirant, in perpetuum
Domi suæ seruanto, suisque postea tradunto (1587).

Hæred. et post.

Hoc volumen seruandum perpetuo hæredibus
Etiam mando, non tam caracteriis gratia
Quam vetustatis honore.

Ce livre soit gardé non tant par sa beauté
Que par le saint respect de son antiquité.

II. *Statuta synodalia noua episcopatus gratianopolis.*

C'est un pet. in-4, en caractère goth. et à longues lignes, dont 30 à la page, composé de 60 fol. non chiffrés et signés : aii, biiii, ciiii, diiii, eiii, fiii, giiii, hii, iii, le second feuillet du cahier e n'est pas signé. On trouve sur le verso du faux titre une gravure sur bois représentant les armes de l'évêque de Grenoble, et figurant à droite la Sainte Vierge tenant l'enfant Jésus au bras, et à gauche un prêtre ayant un livre ouvert à la main.

Ce volume ne porte point de nom d'imprimeur et de millésime; il n'a qu'un faux titre tel que je viens de le décrire; il est sans titre, du moins l'exemplaire que possède la bibliot. publ. de Grenoble en est dépourvu, et je suis fondé à croire que ce volume n'a pas été intitulé, parce que les 4 premiers fol. prél., de faux titre et de table, n'offrent point de lacune dans leurs signatures. Cet exempl. est chargé, au recto du premier fol., de cette note *Mte*:

Gratianopoli per Johannem Belot Rhotomagensem, anno 1495.

L'auteur de cette note s'est fondé, sans doute, sur ce que l'imprimeur Belot exerçoit son art à Grenoble à la même époque; et, pour la fixation de la date de l'impression, il s'est emparé de cette relation imprimée au verso du dernier folio :

Acta fuerūt premissa et publicata in synodo p. nos tenta in ecclesia gratianopolitana spōsa nostra : die XIII, *mensis maii : Anno dnīce incarnationis millesimo quartercētesimo nonagesimo qūito.*

Le *Catalogue* imprimé de la bibliothèque publique de Grenoble (1) ne mentionne qu'un exempl. de cette édition sous le titre de : *Constitutiones Synodales ecclesiæ gratianopolitanæ ;* il s'y en

(1) Tom. premier, n° 1422.

trouve cependant deux qui figurent sous les nos 145 et 146 dans le *Catalogue Mss. des éditions du* XVe *siècle*. Le dernier, qui est privé de faux titre, vient de la bibl. de M. Brenier de Romans (1).

On trouve sur le no 145, qui est celui cité par le *Catalogue* imprimé, la note *Mte* suivante, qui paroît avoir été apposée pendant le XVIe siècle.

Constitutiones synodales ecclesiæ gratianopolitanæ sub R. P. Laurentio Alamandi episcopo gratianopolitano anno 1495. *Duo fuerunt episcopi hoc nomine Laurentii Alamandi : hic senior author harum constitutionum synodalium et fundator conventus minimorum sancti Francisci de Paula Gratianopoli ut notat Robertus in Gallia Christiana num :* 57 *alter junior prædicti successor.*

Laurent Alemand *Junior*, dont parle l'auteur de la note que je viens de transcrire, donna une seconde édition de ces statuts, qui fut imprimée à Lyon en 1548, sous le titre de :

Constitutiones synodales a R. in Christo P. et Domino L. Alamando Dei, et sanctæ romanæ ecclesiæ gratia, episcopo et principi gratianopolitano instauratæ. Lugduni, Venundantur apud Ioannē Martin, bibliopolam, in Vico Palatii, 1548, in-8 de 48 feuillets.

III. *In nomine sancte et individue trinitatis prīs et filii s pūssancti incipit missale ad usum gratianopolitanum.*

Édition in-4, à 2 col., caract. goth. rouges et noirs, comprenant 202 fol. paginés, 36 lignes à la page par chaque colonne. Les capitales sont rehaussées d'azur à la main. Signatures aiiii—4iiii; plusieurs sont défectueuses; les cahiers i et p ont 5 feuillets, celui signé 2 n'en a que 3, et le second feuillet du cahier 5 ne porte point de signature.

Le titre de l'ouvrage est en rouge, ainsi que la souscription suivante, qu'on trouve à la fin du volume sur le recto du dernier feuillet dont le verso est blanc :

Explicit missale ad usum ecclie grationopolitane īpressū Grationopolis de mādāta reuerēdi in xpō prīs dnī Louratii Alamadi episcopi t principis grationopolitani et dnoy de capitulo dicte ecclesie Iohānē Belot, rothomagēn hītatorem Grationopolis. De anno dnī millesimo lxxxxvij. Die xx mēsis magi.

(1) *Inv. des livres à vendre dans la ville de Romans, chés mons Brenier, conseiller du roy, juge royal de ladite ville.* Grationopoli, ex typis Gaspard Giroud, 1715, in-16 de 47 pag. (pag. 19).

L'imprimeur, dans l'énumération du millésime, a oublié cccc, ce qui fait 1497, au lieu de 1097. Il est inutile de démontrer la justesse de ce complément, il suffit de se rappeler la date de l'origine de l'imprimerie.

Ce missel est précédé d'un *calendrier* de 6 fol. non paginés; entre les feuillets lxxiiij et lxxv sont intercalés 6 autres fol. non signés, contenant des préfaces et des canons; les caractères de plain-chant sont notés à la main. Enfin, après le 202e et dernier feuillet, on trouve encore 4 fol. non paginés, mais signés AI, renfermant des proses; ils paroissent être sortis des mêmes presses, mais peut-être postérieurement. Sur le recto du dernier de ces 4 feuillets, dont le verso est blanc, on trouve une vignette sur bois coloriée en rouge, représentant les armes de l'évêque de Grenoble.

Je citerai plus loin une réimpression de ce missel exécutée *Gratianopoli, anno a partu virgineo. M.D.xxxij.*

On ne connoît que 2 exempl. du missel de 1497; l'un qui, sauf quelques mouillures, est d'une belle conservation, se trouve à la bibliot. publique de Grenoble (1), l'autre est chez M. de Terebane, député de l'Isère.

Il est présumable que les presses grenobloises ne se bornèrent pas, pendant les dix dernières années du xve siècle, à la publication des trois ouvrages que je viens de citer; mais, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu en retrouver aucun autre. Je donnerai, dans un second article, l'indication de quelques éditions anciennes remarquables qu'elles produisirent pendant la première moitié du xve siècle.

Vicomte Colomb de Batines.

(1) *Catalogue*, t. 1, no 1158. — *Catalogue Mss. des éditions du* xve *siècle*, no 25.

Mélanges bibliographiques.

BIBLIOGRAPHIE ÉCHIQUIENNE,

Analytique et raisonnée de tous les ouvrages qui ont paru jusqu'à ce jour chez toutes les nations sur le Jeu des Échecs, par Frédéric Alliey, *magistrat.*

Tel est le titre qu'on pourroit donner à un recueil manuscrit, fait par cet amateur, de tout ce qui a paru dans tous les pays sur le Jeu des Échecs, contenant :

1°. Les titres exacts (avec traduction françoise en regard de ces mêmes titres) de 312 traités spéciaux originaux imprimés en toutes langues, et de 112 traductions de quelques uns d'eux, analysant le contenu de tous ceux de ces 424 ouvrages qui ont quelque importance, qu'à l'exception d'une quarantaine il affirme avoir tous vus et pu consulter, faisant connoître leurs diverses éditions, impressions, traducteurs, commentaires et paginations, ornemens, etc., etc., de telle sorte que tout lecteur puisse ainsi se faire une idée précise de ce qu'ils renferment;

2°. Une seconde bibliographie, pour ainsi dire complémentaire de la première, composée des titres et citations exacts d'environ 326 ouvrages d'auteurs parlant plus ou moins, par occasion, dans leurs œuvres, du Jeu d'Échecs.

On ne peut, par un aperçu, donner qu'une faible idée de ce curieux travail; ceux seulement qui se sont occupés de pareilles recherches pourront en apprécier l'importance et l'intérêt; la meilleure analyse que l'on puisse en faire est de donner les deux tables suivantes par lesquelles M. Alliey résume sa bibliographie vraiment des plus surprenantes:

PREMIÈRE DIVISION.

Par ordre des matières.

Théorie-pratique		120
Poésie		30
Bibliographie		5
Morale-philosophie		8
Origine, invention, histoire, etc		25
Esprit, éloges, règles, etc		30
Manuscrits importans		20
Sur le problème du cavalier		12
Sur l'automate J. D		20
Jeux d'échecs, modifiés, augmentés		25
Recueils principaux de divers jeux contenant celui des échecs		17
		312
Traductions imprimées	86	112
Idem manuscrites	26	
Citations		326
		750

SECONDE DIVISION.

En langues dans lesquelles ils ont paru.

ORIGINAUX.		TRADUCTIONS.		CITATIONS.	
Allemands	80		22		54
François	65		15		106
Anglois	82		26		72
Latins	36		2		47
Italiens	38		15		32
Espagnols	5		2		6
Russes	3	Holland.	4	Islande.	9
Polonois	3				
			86		
		Manusc.	26		
	312		112		326
			750		

M. Alliey a été insensiblement conduit à faire une collection d'ouvrages sur le Jeu des Echecs, qui est volumineuse, curieuse et unique, bien certainement, dans son genre, étant déjà composée de plus de 150 traités spéciaux originaux imprimés en toutes

langues, dont la majeure partie des plus rares, ainsi que de nombreuses traductions et autres livres y ayant trait.

Il destine cette précieuse collection, ainsi que ses manuscrits, à une bibliothèque publique.

Il seroit à regretter que cet intéressant travail, qui demanderoit environ 16 feuilles d'impression, aujourd'hui entièrement terminé, ne fût pas imprimé. Bien qu'il ne l'ait fait, dans ses loisirs, que pour son simple amusement, nous pensons que, si un éditeur se présentoit, il consentiroit à le lui livrer.

Il existe à la bibliothèque de Bordeaux un beau manuscrit de Tite-Live, traduit en françois par Bercheure : il est sur vélin, à 2 colonnes, d'une belle écriture uniforme. Il commence ainsi : *C'est le chapitre de la déclaration des mots;* et cette explication des termes latins, qui n'avoient pas alors d'équivalens dans la langue vulgaire, remplit sept colonnes et demie. En tête de la première décade est une belle miniature qui occupe la moitié de la page; elle est divisée en quatre compartimens; on y voit des guerriers couverts de cottes de mailles qui débarquent, une charge de cavalerie, un roi faisant bâtir les murs d'une ville, trois enfans à genoux devant des cavaliers; la seconde décade est précédée d'une autre miniature de la même dimension, où l'on voit des prélats couronnant un roi, des soldats entrant dans une place forte, un messager remettant une lettre à un monarque; le premier feuillet de la troisième décade a malheureusement été enlevé.

Il y a quarante-trois petites miniatures répandues dans la première décade, trente dans la seconde et dix-huit dans la troisième; plusieurs sont sur fond d'or; toutes sont fort soignées et indiquent un artiste exercé; les costumes des différens états, au XIVe siècle, sont retracés avec beaucoup de vivacité.

Voici le début de la traduction : A prince de très souveraine excellence Jehan, roi de France, par grace divine, frère Pierre Berceure, son petit serviteur, prestre a présent de Sainct Eloy de Paris, très humble révérence et subjection. On voit que c'est exactement la même phrase que celle qui a été écrite dans le superbe *Ms.*, n° 6717 de la Bibliothèque du roi. (*Voir* l'ouvrage aussi savant que curieux de M. P. Paris, *les Mss. françois*, t. 1, page 32.)

Les derniers mots sont : Ci finist le xe livre de la tierce décade de Titus Livius.

Ce précieux *Ms.* fut acheté en 1814, au moment où il alloit passer en Angleterre; il a été cartonné, et rien n'indique quels furent ses anciens possesseurs. Quelques feuillets conservent des traces d'humidité.

Nous avons dit quelque chose de la magnifique collection de *Mss.* de sir Thomas Phillips dans un article inséré au Bulletin du Bibliophile de M. Techener (3e série, p. 76), où nous avons rapporté, d'après Dibdin (Réminiscences, p. 513), un trait assez original de cet amateur, un des plus distingués de l'époque. Nous trouvons, dans l'ouvrage de Martin sur les livres *privately printed* (1834, p. 440), que le nombre de *Mss.* qu'il a réunis à grands frais est de 8,000 environ. C'est chez lui qu'a passé la plus grande partie des *Mss.* grecs et latins qui enrichissoient la superbe bibliothèque Meermann de la Haye (vendue en 1824, et dont le catal. forme 4 vol. in-8; elle produisit 131,000 florins). Haënel, dans son catal. de *Mss.* (Lipsiæ, 1830, in-4), en donne (p. 803 à 896) une liste qui comprend 4,000 volumes environ; il reproduit à peu près en partie celle que sir Phillips fit imprimer depuis 1824 jusqu'à décembre 1833, et qui contient les nos 1 à 6,530, 96 pages; elle parut par feuillets séparés et fut tirée à 50 exempl., excepté les 4 premières pages dont il ne fut imprimé que 12 exempl. On y trouve l'indication des *Mss.* ramassés en Allemagne par Léandre van Ess de Darmstadt, ceux de Chardin, ancien libraire bien connu à Paris, ceux d'Yarnold, de l'abbaye Saint-Martin-de-Tournay, et tant d'autres obtenus dans les ventes les plus célèbres.

Martin donne l'indication de différens ouvrages tirés les uns à 6, 12 ou 30 exempl., d'autres à 50 ou à 100, et qui sont dus au zèle de sir Thomas Phillips; nous ne les détaillerons pas, la plupart sont très-minces, quelques-uns n'ont qu'un feuillet, et ils n'intéressent que l'histoire de certaines localités anglaises. Nous nous bornerons à signaler les suivans, qui sont d'une utilité moins circonscrite, et que nous n'avons pu encore nous procurer.

Catalogue de quelques *Mss.* de la bibliothèque publique de Bâle. Inscription sur une pierre apportée d'Égypte, et qui se trouve à la bibliothèque de Francfort (1824), 4 pages.

Collectanea relating to libraries, 50 exempl.

Catalogue des *Mss.* des bibliothèques de Lille (1828, 16 pages).

Idem des *Mss.* qui se trouvent aux archives de Lille et d'Arras (resté inachevé). (1)

Bibliotheca urbis Constantinopolitanæ, anno 1578, in-fol., 12 p. C'est une liste de *Mss.* existant chez le patriarche et chez diverses personnes de distinction (100 exempl.).

(1) Br. pet. in-8. Se trouve chez Techener.

Sir Phillips a commencé un catalogue des *Mss.* qui se trouvent dans les bibliothèques publiques et particulières d'Angleterre. Cet ouvrage pourroit offrir un grand intérêt en faisant connoître les trésors que recèle ce pays, où la force d'attraction irrésistible des guinées fait venir depuis longtemps tant de raretés bibliographiques du plus grand prix. J'ignore s'il a été continué.

Nous venons de citer l'ouvrage de Martin; comme ce livre, assez cher, ne nous paroît pas de nature à se rencontrer fréquemment hors des îles britanniques, on accueillera peut-être avec quelque indulgence l'extrait que nous allons en faire. Laissant de côté les livres de généalogie, les curiosités purement anglaises, nous indiquerons les volumes que leur luxe, leur partie scientifique, ou quelque singularité rendroient dignes de faire l'objet des vœux d'un bibliophile françois.

Spaccio della bestia trionfante, traduction anglaise, 1713, in-8, 280 pages; elle a été attribuée à tort à Toland, qui n'en fut que l'éditeur; imprimée, dit-on, à 50 exempl. Tout le monde sait l'insigne rareté de l'édition originale. Paris, 1584; elle fut payée 1,102, vente Rothelin; 500, de Boze. On trouvera d'autres adjudications au *Manuel du Libraire*, t. 1, p. 287.

Devonshire goms (*V.* le *Manuel du Libraire*, tom. 1, p. 524). Dibdin (ædes alth., tom. 1, p. 172) prétend qu'il n'en existe que 4 exempl.; mais Martin en fait connoître 6 autres, dont un est à la bibliothèque de Hunter, léguée à la ville de Glascow.

Catalogue des pierres gravées du comte de Besborough. Londres, 1761, in-4. Je ne peux donner que le titre de cet ouvrage dont Lowndes (bibliograph. manual) ne parle pas, et que je ne trouve sur aucun catalogue.

Essay on woman, 1763. Cet ouvrage, du célèbre Wilkes, fit du bruit et donna lieu à des poursuites contre lui.

C'est une parodie licencieuse, presque vers pour vers, de l'Essai sur l'homme de Pope; le frontispice, gravé, n'est pas plus décent que le livre. L'auteur en fit imprimer une douzaine d'exemplaires dont il fit cadeau à des amis.

Botanical tables, 9 vol. in-4 (*Man. du Lib.*, 1, 304). Selon Dutens (*Mém. d'un Voyageur*, II, 252), il en fut tiré 16 exempl., et 12 selon une note de J. Banks, dont l'exempl. est au musée

britannique, après avoir été mentionné dans le catal. de sa bibliothèque, rédigé par Dryander (1796, t. III, p. 133) comme un ouvrage plus splendide qu'utile. L'exempl. donné à Buffon est à la bibliothèque du roi; un fut vendu aux enchères 120 liv. sterl. en 1798; un autre 117, en 1819. Lowndes (p. 311) parle de 16 exempl., et en marque un comme ayant été payé, en 1813, 82 liv. sterl. 19 sh.

Ancient erse poems collected in order to illustrate Ossian by Th. Ford Hill, 1785 (34 pag.); opuscule curieux, imprimé pour faire des cadeaux.

Theophrasti characteres, 1790, in-4, édition donnée par Wilkes, et tirée à 100 ex. (Lowndes, p. 1809), ou à 120 (Nichols, lit., anecd., IX, 69). Renouard (*Catal. de la bibl. d'un Amat.*, I, 203) dit que ce fut par suite d'un pari, pour montrer qu'un ouvrage grec pouvoit être exécuté sans faute typographique; mais nous ignorons tous comme lui si la gageure fut gagnée; 4 exempl. furent tirés sur vélin, et vendus 7 liv. 2 Sykes; 8, 12, Willams mar.; 2, 9, Bindley; 2, 5, Hibbert.

Museum Worsleyanum, 1794-1803. M. Brunet (*Man.*, III, 603, donne des détails assez étendus sur ce livre, et Dibdin (æd. alth., I, 191) fait connoître le sujet de chaque planche; il y a dans le premier vol. 103 p. et 36 pl.; dans le second, 84 pl., 67 et 120 p. Les cuivres furent dérobés à l'auteur, et achetés dans un encan 400 liv. st. par un libraire de Londres, qui en donna, en 1824, une édition à 250 exempl. (dont 25 sur pap. de Chine), avec le consentement des héritiers; les planches furent ensuite détruites; cette seconde édition coûtoit 12 guinées, et 18 sur gr. pap. (un exempl. rel. en mar., 180 fr. vente Roth., en 1835). Au reste, l'édition originale a bien diminué de valeur; car, après avoir été payée 96 liv. 12, vente Towneley, en 1815, et 685, vente North., elle s'est donnée depuis à 16, 18 et 22 liv. sterl. (Lowndes, p. 1986).

Wallace tragedie, par Graham, 1799, in-8, six exempl. seulement.

Miscellanies, by Th. Taylor, 1806, in-8. Il ne fut imprimé que 50 exempl. de ce livre, qui a reparu en 1820; il contient divers morceaux en vers et en prose, entre autres le Triomphe du Sage sur la Fortune, selon la doctrine des platoniciens et des stoïciens, la Profession de foi du Platonicien, un Eloge de Sydenham, etc. Taylor est connu par ses infatigables travaux sur Platon, Aristote, Plottin, Porphyre et autres philosophes anciens.

Romance of Octavian, emperor of Rome. Oxford, 1809, in-8; 50 exempl. payés jusqu'à deux guinées, vente Randolph (Lowndes, p. 1366); c'est un abrégé bien écrit d'un *Ms.* françois qui est dans la bibl. Bodleyenne; un vieux poème anglois sur le même sujet a été publié dans le troisième volume de la collection de Weber. Ebert (Bibl. lex. II, 126) indique une trad. allemande, 1535, in-fol., et une danoise, 1662, in-8. Je n'ai pas connoissance que ce vieil ouvrage françois ait été imprimé. Quant au volume publié en 1809, il est dû aux soins de J. Conybeare, antiquaire distingué, auquel la Biographie universelle (supplément) a consacré un article.

Engravings etchings of statues, busts in the collection of H. Blundell, 1809, 2 vol. in-fol.

Blundell voyagea souvent en Italie; il étoit à Rome lorsqu'on lui offrit d'acheter les marbres antiques de la villa Mattei et de la villa Este. Il ne put résister à la tentation de devenir propriétaire à l'instant et sans pénibles recherches de tant de chefs-d'œuvre; il les fit transporter dans son château à peu de distance de Liverpool, et il fit construire, pour les loger et les présenter sous le jour le plus avantageux, une superbe rotonde sur le modèle du Panthéon; il les fit ensuite graver. Il paroît que son ouvrage ne fut pas tiré à 20 exempl., comme le disoit le catal. de Payne et Foss, cité dans les Nouv. Rech. (I, 183), mais à 50 dont 25 furent donnés à ses amis et à des personnes de distinction, et 25 distribués aux principales bibliothèques de l'Angleterre et du continent. Martin donne (p. 116) la liste des planches; le tome premier en contient 77, le second 81. Il n'y a d'autre texte qu'une préface à chaque vol. et une explication de la planche 78, qui représente un monument funèbre.

Views in Orkney. Ce vol. in-4, de 27 pages, tiré à 120 ex., renferme 39 planches ou vignettes, dessinées et gravées à l'eau-forte par la duchesse de Sutherland; elles sont d'une exécution très satisfaisante. J'en ai vu un exempl. à Paris; c'est peut-être le seul qu'il y ait en France.

O'Connor. Rerum Hibernicarum scriptores, 1814-26, 4 vol. in-4. Martin donne la liste des ouvrages que contient cette précieuse collection, qui n'a été tirée qu'à 200 exempl. environ, dont 26 sur gr. pap., aux frais du duc de Buckingham, qui vouloit d'abord la mettre dans le commerce; mais il changea d'avis, et à peine une dizaine d'exempl. du premier vol. avoient-ils été rendus, que l'édition fut retirée; depuis, une partie a été placée en cadeaux. L'ouvrage, qu'il est extrêmement rare de rencontrer complet, est mis à 24 liv. sterl. sur un catal. de

Longmann (1829, n° 2336). Le respectable éditeur, mort en 1828, avoit les vertus, l'érudition et la patience d'un Mabillon ou d'un Brial.

The pageant of the company of Sheremen and Taylors in Coventry. Sharp a fait imprimer, en 1817, à 12 exempl. cette espèce de programme d'une ancienne fête populaire.

Book of death (livre de la Mort), 1819, in-8, 408 pag., 60 exempl. Le frontispice est entouré d'une bordure formée de têtes de morts et d'os en croix; ce n'est pas du tout gai.

La Dance macabre. Sept feuillets pet. in-4, fig. sur bois. Une réimpression d'une partie de l'édition de 1500 occupe les cinq premiers feuillets; les 2 autres contiennent une notice littéraire et bibliographique; 6 exempl. sur vél., et 25 sur pap.; un a été payé 30 fr. broché, vente M... (Merlin, janvier 1835).

Tales of the Cordelier metamorphosed. Hibbert, bibliophile distingué, fit imprimer, en 1821, à 64 exempl. cet opuscule orné de 11 dessins à l'eau-forte, de R. Cruickshank; l'idée s'en trouve dans une nouvelle italienne qui faisoit partie de la collection du comte Borromeo; Piron en a fait une imitation, et tout lecteur françois connoît la mésaventure de ce pauvre père et l'effroi qu'en ressentit un équipage de pirate.

Oui, de par Dieu, sa mère et saint Antoine,
Jamais l'habit ne fit si peu le moine.

Bibliotheca Herefordiensis, 1821, in-8, 120 p. C'est un catal. raisonné de livres, cartes, *Mss.* relatifs au comté d'Hereford, 25 exempl. et un sur vél. Des ouvrages de ce genre, relatifs à nos provinces où à nos villes, ne seroient pas inutiles.

Douze eaux-fortes, d'après des dessins et des gravures du Parmesan et d'Andrea Medolla, 1822, in-4, à 20 exempl.; c'est l'ouvrage de R. Ford, possesseur éclairé d'une précieuse collection d'estampes anciennes. M. Duchesne en parle dans son Voyage d'un Junophile.

Outline engravings and descriptions of the Woburn abbey marbles, in-fol. Martin (p. 201), indique les sujets qui représentent les 46 pl. de ce beau vol. imprimé à 180 exempl., aux frais du duc de Bedford, qui s'en est réservé la distribution.

A ballad book (Edinburgh, 1823), in-12, p. 123. Ce vol., tiré à 30 exempl., est dû aux soins de Charles Kirkpatrick Sharpe;

il contient des fragmens de 43 ballades, et il est dédié à Walter Scott.

History of the college of Bonhomme at Ashridge, in-fol., 92 pag., avec 32 portraits, vues, etc. Cet édifice avoit été fondé, en 1276, par le comte de Cornwall; il fut rebâti, en 1808, par le comte de Bridgewater (mort en 1823), qui en a fait une magnifique habitation. Le volume dont il s'agit a été rédigé par Todd et tiré à 250 exempl., qui n'ont pas été mis dans le commerce.

Nous continuons de laisser de côté des poésies inconnues, même dans le pays où elles ont vu le jour, des livres de généalogie qui n'intéressent aucunement ceux qui n'ont pas le bonheur de faire partie de la noble famille à laquelle ils sont consacrés, des opuscules insignifians.

Account. Notice sur les *Mss.* grecs, bibliques, pour la plupart, qui, après avoir appartenu au professeur Carlyle, sont, en majeure partie, déposés dans la bibliothèque de Lambeth. Londres, 1823, in-8, rédigé par Todd, et tiré à 200 exempl.

Je regrette de n'avoir pas vu cet ouvrage; peut-être que cette collection renferme des *codices* dignes d'être examinés par les Letronne, les Hase, les Boissonade.

Egypt. (poème descriptif, avec des notes). In-8, 55 p. Notons cet ouvrage comme le premier volume anglois imprimé à Alexandrie, en Égypte, et tiré à 50 exempl. seulement; l'auteur est H. Salt, connu par ses voyages en Abyssinie, lorsqu'il accompagnoit lord Valentin, et qui est mort consul général en Egypte.

Notes of proceedings and occurences during the british embassy to Pekin, en 1816-1824, in-8, 480 p. Cet ouvrage, de sir George Staunton, n'a pas été mis dans le commerce.

A tour to the Rhine, with antiquarian and other notices. London, 1825, in-8, 106 p. L'auteur est G. Meredith, qui, continuant sa course vagabonde, alla mourir au Caire, en 1831.

Hortus Erycæus Woburnensis, 1825, in-4. Cet ouvrage, de quelque importance pour la botanique, et enrichi de belles figures, a été rédigé par le duc de Bedford, et n'a point été livré au commerce.

Salictum Woburnense, 1829, in-8, 294 p. Ce volume, remarquable, est dû au même grand seigneur.

Catalogue of the library of the Royal Society. London, 1825, in-4, 604 p. Ce catalogue est disposé dans l'ordre alphabétique ; c'est le plus commode pour un rédacteur paresseux.

Excerpta scotica. Edinburgh, 1825, in-8. Ce volume contient 29 traités imprimés sur des feuilles séparées ; un avis qui est en tête annonce qu'ils ont été tirés à si petit nombre, que l'on ne peut en former qne six collections complètes.

Genealogical memoirs of the royal house of France. London, 1825, in-fol. Ce beau vol., de 199 p., est un ouvrage posthume de lord Ashburton, mort en 1823; il n'a pas été destiné au commerce.

Life of Addison by Ogle, 1825, in-8, tiré à 50 exemplaires, Martin dit ne l'avoir jamais rencontré.

Catalogue of the principal pictures in Flanders and Holland. London, 1826, in-8. Ce vol., tiré à 50 exempl., est l'ouvrage de G. Agar Ellis, qui obtint plus tard le titre de lord Dover. Cet amateur éclairé des beaux-arts est mort en 1833.

Catalogue of the english portion of my library, 1826, in-8, 642 p. Cette liste raisonnée et pleine de renseignemens curieux est l'ouvrage de l'archidiacre Wrangham ; il n'en a été tiré que 70 exempl., et l'auteur les a tous gardés.

Stowe (Description du château du duc de Buckingham), 1827, in-4, 92 p. Il en a été tiré 25 exempl. sur grand pap., contenant 24 belles gravures qui ne sont pas dans les exemplaires ordinaires.

Catalogue des livres formant la bibliothèque de l'observatoire royal de Greenwich, in-8, 66 p., rangé par ordre alphabétique ; ce qu'il y a d'assez original, c'est qu'il se trouve, dans cette collection, un très petit nombre de livres d'astronomie !

Illustrations, c'est à dire Explications des cercles de pierre, cromlechs et autres constructions des Bretons aborigènes en Cornouaille, par W. Cotton. London, in-4, 46 p. Cet ouvrage a reçu des éloges ; offre des recherches judicieuses sur un point assez obscur, et des monumens semblables ont attiré l'attention de nos antiquaires ; il n'a été imprimé qu'à 25 exempl., ce qui ajoute à son mérite celui d'une rareté insigne.

A brief account, récit succinct d'observations microscopiques faites en 1827 sur les particules contenues dans le pollen des plantes et sur l'existence générale des molécules actives dans les corps

organisés et inorganisés, par R. Brown, 1827, in-8; broch. de 16 p. qui n'a point été mise dans la circulation, et qui a grandement excité l'attention; l'auteur est un des premiers botanistes de l'Angleterre, un observateur aussi attentif et zélé que sincère; il a découvert que la plus minime partie qu'il peut extraire d'un corps organique ou inorganique est douée d'un mouvement qui lui est inhérent et qui a de l'analogie avec l'action vitale.

Odissey, livre v, 1827, in-8. Cette traduction, faite par lord Russel, n'a été tirée qu'à 25 exempl. Si un bibliomane futur s'attache, à l'exemple de Dugas Montbel, à former une bibliothèque homérique complète, que de soucis, que d'insomnies lui causera cet opuscule, avant qu'il ne parvienne à se le procurer!

A descriptive catalogue of books in the library of J. Holmes-Norwich, 1828-30-32, 3 vol. in-8. Selon le gentleman's Mag. dec. 1832, cet ouvrage est rédigé avec goût et exactitude; les notices sur les auteurs, l'indication des planches que contiennent les livres à figures, offrent des renseignemens utiles.

Catalogue raisonné of the select collection of engravings of an amateur. London, 1828, in-4, 279 p. Ce livre a été rédigé avec soin par Th. Wilson, iconophile aussi instruit qu'ardent; il contient beaucoup de détails curieux et 43 jolies gravures; il en a été tiré 25 exempl. en grand pap., dont l'auteur a fait des cadeaux.

Trente-six dessins à l'eau-forte d'antiquités irlandoises; ils sont dus à Garney, Hooker et Woods, et n'ont été tirés qu'à 15 ex., dit-on.

Chronicon vilodunense, sive de vita et miraculis sanctæ Edithæ regis Edgari filiæ, carmen vetus anglicum, e codice unico in museo Britannico adservato et editum. Londini, 1830, in-fol., 141 p. Ce vol. curieux a été édité par W. H. Black, paléographe habile, et imprimé aux frais de sir R. Colte Hoare; il n'en a fait tirer que 100 exempl., qu'il a généreusement distribués.

The Worm of Lambton. Durham, 1830, in-4, 15 p., tiré à 20 ex. Cette légende du *ver de Lambton*, étant assez curieuse, et fort peu connue, ou nous permettra d'en donner une idée :

L'héritier de la maison de Lambton, pêchant un dimanche, selon sa damnable habitude, attrapa un petit ver qu'il jeta avec insouciance dans un puits, et il n'y songea plus. Le ver grossit ra-

pidement au point de ne pouvoir rester dans le logement, et il gagna la rivière de Wear ; là il passoit la plus grande partie de son temps roulé autour d'un rocher ; il fréquentoit aussi une éminence non loin du puits, et il en faisoit neuf fois le tour ; des témoins dignes de foi en ont vu les traces. Il devint bientôt la terreur du pays; il falloit lui apporter chaque jour le lait de neuf vaches, faute de quoi il dévoroit hommes et bêtes. Pendant ce temps, le jeune Lambton, revenu de ses erreurs, faisoit pénitence, et avoit joint les croisés. A son retour, il vit quel avoit été le résultat de son imprudence, et il entreprit aussitôt d'y remédier. Il livra au ver monstrueux plusieurs combats acharnés, mais sans obtenir la victoire ; enfin, suivant les conseils d'une vieille femme soupçonnée de sorcellerie, il s'arma d'une cote de mailles garnie de lames de rasoir, et alla, au milieu du torrent attendre le monstre, qui se précipita de suite sur lui, mais qui fut mis en morceaux par ces lames ; et les tronçons, emportés par le courant, ne purent se rejoindre. On ajoute que la sorcière avoit promis la victoire à Lambton, mais à condition que le premier être vivant qu'il rencontreroit après son succès seroit mis à mort. Le jeune homme étant convenu, avec son père, qu'il sonneroit du cor en signe de triomphe, et qu'à ce bruit on lâcheroit son chien, le pauvre animal devoit ainsi devenir la victime ; mais, en entendant le signal, le vieillard oublia tout, y courut à bras ouverts au-devant de son fils. Pour éviter un parricide, celui-ci alla consulter de nouveau la Sibylle qui lui apprit qu'en punition de sa désobéissance, aucun Lambton ne mourroit dans son lit pendant sept (d'autres disent neuf) générations. C'étoit un châtiment qui n'effraya guère cette race guerrière.

Travels in Russia, Persia, Turkey e Greece, by T. Alcock, 1831, in-8, 227, p. Cet ouvrage n'a pas été livré à la publicité.

Narrative of the French expedition to Dantzick, in 1734. Edinburgh, 1831, in-4. Ce volume, imprimé aux frais d'un Écossois, nommé Handerson, mort depuis, est dédié à M. Panckoucke, et offre l'empreinte d'un libéralisme ardent ; il en a été tiré 58 exempl. sur pap., et 4 sur vélin ; un de ces derniers à été donné à la bibliot. du roi, à Paris.

Sketck-Book of Inigo Jones, 1831, in-8. Facsimilé lithographié de l'original, appartenant au duc de Devonshire, qui en a fait exécuter 100 exempl. dont il a fait des cadeaux. Cet ouvrage, fort curieux, qui contient des croquis et dessins à la plume faits par ce grand artiste, durant son séjour en Italie, en 1614, d'après des statues, bas-reliefs et les plus beaux tableaux des premiers maîtres.

Martin consacre 314 p. à l'énumération des ouvrages tirés à petit nombre; ceux qui lui ont échappé nous ont déjà fourni une liste assez longue que nous travaillons à compléter; il passe ensuite à l'indication des amateurs qui ont eu des imprimeries particulières et des clubs consacrés à la reproduction d'anciens ouvrages devenus introuvables. Nous allons en extraire quelques lignes.

George Allan, homme de loi et antiquaire habile, demeurant à Darlington, commença, en 1768, à faire imprimer divers opuscules; il mourut en 1800. La liste que donne Martin des ouvrages qu'il mit sous presse monte à près de 180 articles; la plupart de quelques pages, beaucoup d'une seule, et d'un intérêt purement local et passager, à l'exception de quelques ouvrages qui ont rapport à l'histoire de la province qu'il habitoit. D'ailleurs, l'on a imprimé à Newcastle, en 1818, à 100 exempl. un catalogue des pièces dues à ses veilles et à la vente Brockitt. Leur réunion, à peu près complète, fut vendue 52 liv. 10 s. C'étoit un travail dans le genre de Catherinot. Ce que l'un a fait pour Bourges et le Berri, l'autre l'a imité pour Darlington et le comté de Durham.

Alexandre Boswell, fils de ce J. Boswel qui doit sa célébrité à sa vie de Johnson, et propriétaire du château d'Auchinleck, en Ecosse, y établit, pour se distraire, une petite imprimerie; il y fit exécuter, à fort petit nombre, 14 ouvrages, qui sont, pour la plupart, des réimpressions d'anciens morceaux de poésie angloise ou d'opuscules relatifs à l'histoire d'Ecosse; un seul est en latin; il contient deux dialogues, l'un entre Dieu et Eve; l'autre entre Salomon et Marcolphe, d'après une édition de Strasbourg, du xve siècle; trois autres opuscules, qui n'ont d'intérêt que pour des Ecossois, y furent imprimés et mis dans le commerce. Boswell fut tué en duel, en 1823, par suite d'une dispute sur des sujets politiques. Son adversaire, qui n'avoit jamais, dit-on, touché un pistolet, lui mit une balle dans la poitrine. Nous renvoyons ceux qui voudroient quelques détails sur sa personne ou sur son imprimerie, à Dibdin (*Decameron*, t. III, p. 453. *Réminiscences*, p. 381).

Club de Bannatyne, fondé à Edimbourg en 1823; il dut surtout son existence au zèle de Walter Scott, qui en fut le premier président. Le nombre des membres, fixé d'abord à 31, fut, dans la suite, porté à 100; chacun paie 5 guinées par an. Le nom de cette réunion est celui d'un Ecossois qui vivoit à la fin du xvie siècle, et qui avoit réuni et transcrit une masse de poésies inédites de son époque. Ce *Ms.* important, sans lequel ces fragmens auroient péri, est conservé à la bibliothèque des avocats, à Edimbourg; c'est un in-fol. de près de 800 pages.

Ce club a pour objet de faire imprimer des ouvrages relatifs à l'Ecosse; et le nombre des exempl. de ces publications a été fixé à 136; les premières ont été publiées en nombre moindre; une des plus importantes est une réimpression de l'Histoire ecclésiastique de Dempster, en 2 vol. in-4.

Sir Egerton Brydges établit, en 1813, à son château de Lee-Priory, près Cantorbury, une imprimerie particulière, qui fut en activité jusqu'en 1823. Il y fit réimprimer à 20, 60 ou 100 exempl. les œuvres de quelques anciens poètes anglois (Greene, Raleigh, Breton, Drayton, Davison, etc.); elles étoient devenues fort rares; il s'en servit aussi pour faire voir le jour à quelques-unes de ses productions, ou à celles de plusieurs de ses amis. Il n'y a, dans tout cela, aucun ouvrage d'un mérite remarquable; l'on y met cependant du prix en Angleterre.

Le club de Maitland fut établi à Glascow à l'instar de celui de Bannatyne; il devoit avoir 50 membres, mais ce nombre a été dépassé; cette réunion a pris le nom d'un noble Ecossois mort en 1586, à 90 ans, et qui cultiva avec succès la poésie: elle a montré beaucoup d'activité; les ouvrages dont on lui est redevable, et dont il seroit superflu de reproduire la liste qu'en donne Martin (p. 407 à 418), se rapportent tous à l'histoire d'Écosse, et ont été imprimés de 50 à 100 exempl. Remarquons qu'il a été tiré un exempl. sur vélin du Registrum monasterii de Passelet, 1832, in-4, et des Burgh records of the city of Glascow, 1832, in-4.

En 1817, quelques amateurs de Newcastle formèrent une société qui a cessé d'exister, et chaque membre fit imprimer à petit nombre quelques opuscules dont l'exécution typographique est fort belle; Martin donne, p. 420 à 440, la liste de 62 ouvrages, fruit des loisirs de ces hommes instruits; il y a des pièces de vers, des dissertations historiques ou archéologiques. Nous aimons à penser qu'on verra quelque réunion de ce genre s'établir dans nos villes de province; une impulsion studieuse s'y fait sentir; elle est encore faible, il est vrai; patience et espoir.

Il vient de s'organiser, à Londres, sous le nom de Camden Society, une réunion d'hommes instruits, qui se proposent de publier des documens inédits et des ouvrages très peu connus relatifs à l'histoire d'Angleterre. Chaque membre paie 1 liv. sterl. par an; la société s'éloignant, et avec raison, de la marche que suivent les clubs du même genre, veut que ces publications soient, par leur bon marché, à la portée de toutes les bourses, au lieu d'être réservées pour un petit nombre d'amateurs opulens. On trouve, dans le Gentleman's magazine de cette année, p. 407, la nomenclature de huit ouvrages dont l'impression est projetée ou entreprise.

Dans la séance annuelle du Roxburghe club qui s'est tenue le 16 juin dernier, sir F. Madden a présenté les épreuves d'une édition des Gesta Romanorum, dont il s'occupe; S. Glynn a offert une réimpression d'un petit poème du XIIIe siècle, The Owl and the Nightingale (le Hibou et le Rossignol). Le club a entrepris une réimpression des Fasti ecclesiæ anglicanæ de Lenève.

Dans bien des livres, fort estimables, d'ailleurs, à plus d'un titre, que l'on publie de nos jours, nous remarquons des traces de précipitation dans le travail des auteurs, et parfois des bévues que nous ne qualifierons que de distractions dont ils devroient tâcher de se préserver. Nous allons en indiquer deux prises au hasard sur un relevé que nous faisons pour notre amusement, et qui devient d'une longueur effrayante.

Dans l'Histoire du Journal des Débats de M. Nettement, t. 2, il fait le calcul du nombre de volumes des œuvres de Voltaire que répandit le *libraire Kehl;* personne n'ignore que c'est un village que le Rhin sépare de Strasbourg, et dans lequel Beaumarchais établit ses ateliers pour imprimer sa célèbre édition des écrits du patriarche de Ferney.

Le Gulliver illustré traduit *Leeward islands* par les îles Leeward, comme s'il s'agissait des îles Açores ou des îles Maldives. Si le traducteur avoit ouvert le premier dictionnaire venu, il auroit appris que *Leeward islands* signifie les îles sous le vent dans les Antilles.

ERRATA.

Il ne faut pas toujours prendre au pied de la lettre les annonces d'un catalogue de librairie. On y puiseroit quelquefois de bien étranges renseignemens. Le nôtre, qui se fait comme ils se font tous, avec précipitation, et non pas avec soin, n'est certainement pas exempt de ces fautes, sur lesquelles nous nous sommes souvent égayés; et nous ne l'épargnerons pas plus que les autres. C'est donc par une singulière méprise que le rédacteur attribue au n° 781 du septième bulletin *les Amours du bon vieux temps*, de Sauvigny, qui? grand dieu! qui l'auroit cru? à Aucassin et Nicolette!!! C'est comme si un continuateur de l'habile M. Barbier attribuait les

OEuvres de Sedaine à *Rose et Colas.* Quoique notre catalogue soit rédigé sans aucune prétention, nous nous efforcerons, à l'avenir, de n'y pas laisser introduire de pareilles *singularités biblographiques.* Il ne faut pas faire abus de l'érudition.

ORDRE

DE LA VENTE DES ARCHIVES JOURSANVAULT (1).

La vente commencera le 3 décembre, à six heures et demie du soir, rue de la Bibliothèque, n. 4, par le ministère de Me Bataillard, commissaire-priseur, assisté de M. Techener, libraire, qui se chargera des commissions qui lui seront adressées.

L'exposition aura lieu de midi à trois heures.

On suivra l'ordre des numéros, en réunissant en un seul lot tous les articles d'une même division sur la mise à prix indiquée.

Il sera vendu 30 à 40 articles par jour.

Sur la demande des amateurs, et quand il n'y aura pas enchères pour la totalité d'un chapitre, ce chapitre pourra être divisé.

(1) Les vœux pour la conservation intacte de cette collection étoient si unanimes, parmi les amis de la science historique, que nous avions espéré, jusqu'à ce jour, qu'elle ne seroit pas morcelée ; mais, les offres n'ayant pas été suffisantes, nous avons dû procéder à la vente.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 9. — NOVEMBRE 1838.

1059 ANNALES de la cour et de Paris pour les années 1697 et 1698. *Cologne, P. Marteau*, 1702, 2 t. en 1 vol. pet. in-12, v. b. 4—50

1060 ARS MORIENDI. In-4 goth., fig., imprimé vers 1480. 200—»

Cet exemplaire d'un livre aussi rare que curieux est évidemment de la même édition que celui qui est décrit dans le catalogue des livres rares de La Vallière, n° 592, et qui a été vendu 240 fr., si ce n'est qu'il renferme une figure de plus, et une page de texte de moins, d'ailleurs *complet*. Il consiste en 13 feuillets donnant 13 pages de discours ou *imprimé*, et 11 figures sur bois collées au verso du feuillet, à l'exception de la première qui est sur le recto, etc. La fig. 2 est double; elle est triple dans La Vallière.

La première feuille, où est le titre, et le verso de la dernière sont chargées de notes en latin et en vieux provençal, et même d'une prière à la Vierge en vers provençaux. On y trouve aussi les dates de 1485 et de 1488; ce qui confirme bien l'époque présumée de cette impression, que les bibliographes placent vers 1480.

1061 ARTAUD. Machiavel, son génie et ses erreurs. *Paris*, 1833, 2 vol. gr. in-8, port., br. . . . . 50— »

1062 **Art (l') poetiqve** de Iacques Peletier, du Mans. *A Lyon, par Ian de Tournes et G. Gazeau*, 1555, in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Bel ex.*). . . . . 30—»

1063 **Ballin**. Notice historique sur l'académie des Palinods. *Rouen*, 1834, in-8, fig., br. (*Tiré à* 100 *exempl.*)

1064 **Berger de Xivrey (Jules)**. Essais d'appréciations historiques, ou Examen de quelques points de philosophie, de géographie, d'archéologie et d'histoire. *Paris*, 1837, 2 vol. in-8, br. . . . . 12—»

1065 ——— Recherches sur les Sources antiques de la littérature française. *Paris*, 1829, in-8, br. . . . . 2—50

1066 **Bernard (A.)**. Histoire du Forez. *Montbrison*, 1835, 2 vol. in-8, br. . . . . 12— »

1067 **Bigarrvres (les)** et Tovches dv seignevr des Accords; avec les Apophtegmes du sievr Gavlard et les Escraignes dijonnoises. *Roven, David Geoffroy*, pet. in-12, v. f., fil., t. d. 8—»

1068 **Brieve relation** dv voyage de la Novvelle-France fait au mois d'auril dernier, par le P. Paul le Ieune, de la compagnie de Iesvs, envoyée au R. P. Barthelemy Iacquinet. *Paris, S. Cramoisy*, 1632, in-8, vél. . . . . 5— »

1069 **Carlier (l'abbé)**. Dissertation sur l'étendue du Belgium, et sur l'ancienne Picardie. *Amiens et Paris*, 1753, in-12, br. 4— »

1070 **Cassan (Armand)**. Antiquités gauloises et gallo-romaines de l'arrondissement de Mantes. *Mantes*, 1835, in-8, pl. br., 5— »

1071 **Catel (G. de)**. Mémoires de l'histoire dv Langvedoc, curievsement et fidelement recveillis de diuers autheurs grecs, latins, françois, et espagnols; et de plusieurs titres et chartes tirés des archifs des villes et communautez de la même prouince, et autres circonvoisines. *Tolose*, *P. Bosc*, 1632, in-fol., v. f. . . . . 16—»

1072 **Charpentier (J.-P.) de Saint-Prest.** Essai sur l'histoire littéraire du moyen-âge. *Paris*, 1833, in-8, br. . . 5— »

1073 **Chorier (Nicolas).** Histoire généalogique de la maison de Sassenage, branche des anciens comtes de Lion et des Forêts. *Grenoble, J. Nicolas*, 1669, pet. in-12, v. br. 5— »

1074 **Collections** relative to the funerals of Mary Queen of Scots. *Edinburgh*, 1822, in-8, cart. (*Rare.*) . . . . . 6— »

1075 **Congrès scientifique de France**, première session tenue à Caen en juillet 1835. In-8, br. . . . . 4— »

1176 **Costello (Louise Stuart).** Specimens of the early poetry of France from the time of the troubadours and trouveres to the reign of Henri Quatre. *London*, 1835, in-8, fig. col., cart. . . . . 26— »

1077 **Delalande (Jacques).** Coutumes des duché, bailliage, prévôté d'Orléans et ressorts d'iceux. *Orléans, Fr. Hotot*, 1673, in-fol., v. br. . . . . 10— »

1078 **De la Porte (les épithètes de M.)**, livre non seulemeut vtile à ceux qui font profession de la poésie, mais fort propre aussi pour illustrer toute autre composition françoise, auec briefues annotations sur les noms et dictions difficiles. *Paris, Gabriel Buon*, 1582, pet. in-12, vél. . . . 4— »

1079 **Délices (les)** du Cloître, ou la None éclairée. *S. l.*, 1760, in-8, d.-rel., mar. à nerfs. (*Voy n°* 1120.)

1080 **Denis (A.).** Chroniques et traditions provençales. *Toulon*, 1831, vol. in-8, 1er vol.

1081 **Desbois (Fr. Alex. de la Chenaye).** Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies des familles nobles de France. *Paris*, 1770-86, 12 vol. in-4, br. en cart., n. r. 140— »

L'abrégé de cet ouvrage en 7 vol. petit in-8, rel. 40—»

1082 **Description** de l'abbaye de la Trappe. *Paris, Fr. Léonard*, 1671, in-12, fig., v. m. . . . . 3—50

1083 **Description** du Havre, par A. P. L. *Paris*, 1825, in-8, fig., br. 6— »

1084 **Deville** (**A.**). Essai historique et descriptif sur l'église et l'abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville, près Rouen. Gr. in-4, figures. . . . . 15—»

1085 ——— Histoire du Château-Gaillard, et du siége qu'il soutint contre Philippe-Auguste, en 1203 et 1204. In-4, pl., fac-simile, vignettes, etc. . . . . 15—»

1086 ——— Histoire du Château et des Sires de Tancarville. In-8, pl. et gravures en bois. . . . . 6— »

Grand pap.-jésus vélin..... 15—»

1087 **Devisme** (**J.-F.-L.**). Histoire de la ville de Laon. *Laon*, 1832, 2 vol. in-8, pl., br. . . . . 10— »

1088 ——— Manuel historique du département de l'Aisne. *Laon*, 1826, in-8, br. . . . . 6— »

1089 **Devx traitez de Florent Tertvllian**, docteur très ancien; l'vn de parures et ornemens; l'autre des habits et accoustremens des femmes chrestiennes. *A Genève, par J. de Laon*, 1580. — Traité de l'estat honneste des chrestiens en leur accoustrement. 1580. — Traité des Danses, auquel est amplement résolue la question, a sauoir s'il est permis aux chrestiens de danser, 1580. Ces 3 pièces en 1 vol. in-8, v. f., fil., à nerfs, t. d. (*Bel exempl. quoique avec un titre remonté.*). . . . . 25—»

1090 **Dictionnaire de l'académie françoise**, dédié au roy. *Paris, J.-B. Coignard*, 1694, 2 vol. in-fol., v. br., t. d., lavé, réglé, très bel exempl., gr. pap., première édition. 40— »

1091 **Dv Crot** (**L.**). Novveav Traitté des aydes, tailles et gabelles, auquel sont spécifiez tous les droicts du domaine du roy et impositions sur le vin. Leur origine, reuenu, et sommaire des baux à ferme. Plus, vn Discours sur la valeur et utilité desdits aydes. Ensemble l'Estat au vray des ventes du sel, qui se debite en toutes les chambres et greniers à sel de France. *Paris, E. Davbin*, 1624, in-8, vél. 6— »

1092 **Dvpleix** (**Scipion**). Les loix militaires tovchant le dvel. *Paris, François Gveffier*, 1611, in-8, vél. 5— »

1093 **Ebert** (**Fried.-Adolf.**). Allgemeines bibliographisches lexikon. *Leipzig*, 1821-30, 2 vol. in-4, br. . . . 35— »

1094 **Epitome** des gestes des cinquante-huict roys de France, depuis Pharamond iusques au present tres chrestien Françoys de Valoys (en latin et en françois). *Lyon, par B. Arnoullet*, 1546, pet. in-4, v. f., f., t. d., portraits en fleurons dans le texte, gravés en taille-douce. . . . . 30— »

L'un des premiers essais de la gravure en taille-douce, en France, appropriée aux livres.

1095 **Estancelin**. Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands en Afrique, dans les Indes orientales, en Amérique, etc. *Paris*, 1832, in-8, br. 6— »

1096 **Evvres de Lovïze Labé, Lionnoize**. *Lion, Derand et Perrin*, 1824, gr. in-8, pap. vél., cart., non rogné. . . 12— »

1097 **Fée (A.-L.-A.)**. Commentaires sur la botanique et la matière médicale de Pline. *Paris*, 1833, 3 vol. in-8, br. . 15—»

N° 2 de l'édition tirée seulement à 50 exempl.

1098 **Fénelon**. Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse. De la collection de monseigneur le Dauphin. *Paris, Didot*, 1783, 4 vol. pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Derome*). 18— »

1099 **Floquet (A.)** Histoire du privilége de Saint-Romain, en vertu duquel le chapitre de la cathédrale de Rouen délivrait anciennement un meurtrier, tous les ans, le jour de l'Ascension. *Rouen*, 1833, 2 vol. in-8, planches, br. 18—»

1100 **Fougeroux de Campigneulles**. Histoire des duels anciens et modernes, contenant le tableau de l'origine, des progrès et de l'esprit du duel en France et dans toutes les parties du monde; avec notes et éclaircissemens sur les principaux combats singuliers, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. *Paris*, 1835, 2 vol. in-8, br. . . . . 10— »

1101 **Grappin (Dom.)**. Recherches sur les anciennes monnoies du comté de Bourgogne, etc. *Paris et Besançon*, 1782, in-8, br. . . . . 6—50

1102 **Grosley**. Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de Troyes, édition augmentée par Simon (de Troyes). *Paris*, 1811-1812, 2 gros vol. in-8, pl. et port., br. . 12— »

1103 **Gvicciardin (Lovis).** Description de tovts les Pais-Bas, autrement appelés la Germanie inférievre ov Basse-Allemagne; avec toutes les cartes géographicques desdits pais, et plusieurs pourtraicts des villes tirés au naturel, avec indice très ample des choses les plus mémorables. *Anvers, Plantin,* 1582, in-fol., v. m. . . . . 20— »

— Autre édition. *Amst.*, 1625, in-fol., v. br. 25— »

1104 **Guy Allard.** Histoire généalogique des familles de La Croix, de Chevrières, de Portier, d'Arzac, de Chissé, de Sayve et de Rouvroy. *Grenoble*, 1678, in-4, v. brun. 9— »

1105 **Haye (Jean de la).** Les Mémoires et Recherches de France et de la Gavlle acquitanique, contenant l'origine des Poicteuins, qu'aussi les faicts, gestes des premiers roys, princes, comtes et ducs, leurs génealogie, alliance, armoirie et deuise, et constitutions, escrites comme elles ont esté trouuées, choses très rares et remerquables. Ensemble l'Estat de l'Eglise, et religion de la France, depuis l'an 436 iusques à ce iourd'huy. *Paris, chez Iean Pasaut,* 1581, in-8, v. 10—»

1106 **Herrgott (Marq.).** Genealogia diplomatica augustæ gentis Habsburgicæ, quà continentur vera gentis hujus exordia, antiquitates, etc. *Viennæ-Austriæ*, 1737, 2 tom. en 3 vol. gr. in-fol., fig., br. . . . . 36— »

1107 **Hexaplorum** Origenis quæ supersunt, multis partibus auctiora, quàm a Flaminio Nobilio et Joanne Drusio edita fuerint. Ex manuscriptis et ex libris editis eruit et notis illustravit D. B. de Montfaucon. *Parisiis*, 1713, 2 vol. in-fol., portr., cart. . . . . 58—»

1108 **Histoire du Dauphiné** et des princes qui ont porté le nom de Dauphins, particulièrement de ceux de la troisième race, descendus des barons de la Tour-du-Pin, sous le dernier desquels a été fait le transport de leurs états à la couronne de France (par de Valbonnays). *Geneve*, 1722, 2 tom. en 1 vol. in-fol., pl., v. m. . . . . 18— »

1109 **Histoire des guerres de l'Inde**, ou des évènemens militaires arrivés dans l'Indoustan, depuis l'année 1745, trad. de l'angl. par M. I. *Amst.*, 1765, 2 vol. in-12, v. f., à nerfs. (*Bel exempl. Soubise.*). . . . . 9— »

1110 **Histoire** et cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune Dame des belles Cousines, sans aultre nom nommer;

collationnée sur les *Mss* de la Bibliothèque royale et sur les éditions du XVIe siècle. *Paris*, 1830, 1 vol. gr. in-8, goth., fig. col., lettres ornées, miniatures prises d'après les *Mss*, etc., cart., n. r. . . . . 36— »

1111 **Histoire** (l') **des Pays-Bas**, depvis l'an mil cinq cens soixante ivsqves à la fin de l'an mil six cens et deux, contenant tout ce qui s'y est passé de plus memorable, tant sous les gouuernemens de la duchesse de Parme, du duc d'Alue, du grand commandeur de Castille, du conseil royal, de dom Jean d'Austriche, du prince de Parme, du comte de Mansfeld, des archeducs Ernest et Albert, que sous le gouuernement du prince d'Orange, des estats-generaux des Prouinces-Vnies, du comte de Leycestre et du prince Maurice de Nassau, auec sommaires, annotations et indices. *A Saint-Gervais, par Iean Vignon*, 1604, 2 vol. pet. in-8, d.-rel. . . . . 8— »

1112 **Hugonis de Sancto Charo**, opus admirabile, omnibus concionatoribus ac sacræ theologiæ professoribus pernecessarium, etc. *Venetiis*, 1703, 6 part. en 3 vol. in-fol., rel. en bois. (*Rare.*) . . . . . 95— »

1113 **Instruction** (la) **dels Rictors**, per instruyre et ensenhar la simple poble. El es enionc à totz los rictors, Vicaris capellans, mestres d'Escholas, dels hospitals, et autres per Tota larceuercat de Tholosa, de aber amblaz aquest present libre, tant en latin que en lengage tolosan, et y legy soben. et ya grans perdons en so fasen. *Imprimadas nouellament à Tholosa, par Iacques Colomies, mestre imprimor, mil cinq cens LV*, pet. in-12, mar. v., fil. à nerfs, d. s. tr. (*Très rare.*). . . . . 35— »

1114 **Inventaire** de l'histoire iovrnalière, contenant, par ans, mois et iours l'eslite des choses remarquables aduenues depuis la creation du monde iusques à present, et principalement de ce qui touche les affaires de France, fait par T. G. P. (Thomas Galiot, prêtre). *Paris, J. Rézé*, 1599, in-8, vél. 7—50

1115 **Labouderie** (**Jehan**). Sermons de frère Michel Menot, sur la Madeleine, avec une notice et des notes. *Paris*, 1832, in-8, br. . . . . 6— »

Lachenais-des-Bois. (*Voy.* Desbois.)

1116 **La Curne de Sainte-Palaye**. Mémoires sur l'ancienne chevalerie, avec introduction et notes par M. Ch. Nodier. *Paris*, 1826, 2 vol. in-8, fig., cart., non rognés. 18— »

1117 **Langlois (E.-H.).** Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre ancienne et moderne, et sur les vitraux les plus remarquables de quelques monumens françois et étrangers, suivi de la Biographie des plus célèbres peintres-verriers, orné de 7 pl. dessinées et gravées par mademoiselle Espérance Langlois. *Rouen*, 1832, in-8, br. (*Epuisé.*). . . . . 10— »

Un ex. pap. pet. in-4. . . . . 25— »

1118 **Lapide (Corn. a).** Commentarii in sacram Scripturam. *Antuerpiæ*, 1661-98, 11 vol. in-fol., rel. en vél., cordé. 180— »

1119 **Laqueriere (E. de).** Description historique des maisons de Rouen les plus remarquables par leur décoration extérieure et par leur ancienneté. *Paris*, 1821, in-8, 21 pl. gravées par H. Langlois, br. . . . . 10— »

1120 **Lauriers (les) ecclésiastiques**, ou Campagne de l'abbé T***. Nouv. éd. augm. avec les Délices du Cloître. *A Luxuropolis*, 1760, 2 vol. pet. in-8, d.-rel., mar. r. . 15— »

1121 **Lautard (J.-B.).** Histoire de l'Académie de Marseille, depuis sa fondation, en 1726, jusqu'en 1826. *Marseille*, 1826-29, 2 vol. in-8, br. 14—»

1122 **Léchaudé d'Anisy.** Extrait des chartes, et autres actes normands ou anglo-normands, qui se trouvent dans les archives du Calvados. *Caen*, 1834, 2 vol. in-8 et atlas in-4, br. 20— »

1123 **Le Feron (Iean).** Les armoiries des connestables, grands maistres, chancelliers, admiravx, mareschavx de France et preuosts de Paris, depuis levr premier establissement ivsqves av tres chrestien roy de France et de Nauarre Lovys XIII. auec levrs noms, surnoms, faicts et vies. Reueu, corrigé par Cl. Morel. *Paris, Ch. Morel*, 1628, in-fol., fig. col. dans le texte. . . . . 30—»

1124 **Le Glay (A.).** Catalogue descriptif et raisonné des *Mss.* de la bibliothèque de Cambrai. *Cambrai*, 1831, in-8, pl., br. 6—»

1125 **Le Liure** de nouuel reimprime faisant mention des sept Parolles que nostre benoist Saulueur et Redempteur Iesu-

Christ dit en larbre de la Croix ; auec aulcunes expositions et contēplations sur icelles ; extraites des dictz et sentēces des docteurs autentiques et approuuez de saincte eglise, auec aulcunes additions utiles et prouffitables concernans les dictes paroles. *Imprime à Paris, par Chrestien Wechel*, 1535, in-4, goth., v. f., à nerfs. . . . . 24—»

1126 **Le Vaillant.** Voyages dans l'intérieur de l'Afrique, par le cap de Bonne-Espérance, pendant les années 1783, 84 et 85. *Paris*, 1818-19, 5 vol. in-8, et atlas in-4, br. 30— »

1127 **Lowndes (W. Th.).** The bibliographer's manuel of English literature containing an account of rare, curious, and useful books, published in or relating to Great Britain and Freland, from the invention of printing : with bibliographical and critical notices, collations of the rarer articles, and the prices at which they have been sold in the present century. *London*, 1834, 4 vol. in-8, cart. . . . . 48— »

1128 **Marcus (L.).** Histoire des Wandales depuis leur première apparition sur la scène historique jusqu'à la destruction de leur empire en Afrique, accompagnée de recherches sur le commerce que les États barbaresques firent avec l'étranger dans les six premiers siècles de l'ère chrétienne. *Paris*, 1836, in-8, br. . . . . 7—50

1129 **Margverites de la Margverite des princesses**, tres illvstre royne de Navarre. *Lyon, J. de Tovrnes*, 1547, 2 vol. in-8, fil., t. d. (*Piqués et raccommodés.*). . . . . 27—»

Un bel exempl. en mar. r., tr. dor. (*Beauzonnet*). 130— »

1130 **Margot la Ravaudeuse**, par M. de M* (Fougeret de Monbron). *Hambourg*, 1800, pet. in-8, d.-rel., mar., à nerfs. 10— »

1131 **Martial.** Epigrammes, traduction nouvelle et complète, par feu E.-T. Simon, avec texte en regard, publiées par MM. le général Simon et R.-P. Auguis. *Paris*, 1819, 3 vol. in-8, br. 8— »

Chacun des volumes contient de cinq à six ceuts pages.

1132 **Mémoires** de l'Académie des Sciences, Inscriptions, Belles-Lettres, Beaux-Arts, etc., ci-devant établie à Troyes en Champagne (par Grosley). *Londres et Paris, an* XI, in-12, br. 4— »

1133 **Mémoires** de la Société des antiquaires de l'ouest, tom. 1er, 1835. *Poitiers*, 1836, gr. in-8, pl., br. . . . 8— »

1134 ——— et recueil de l'origine, alliances et succession de la royale famille de Bourbon, branche de la maison de France. Ensemble, de l'histoire, gestes, et seruices plus memorables, faictz par les princes d'icelle, aux rois et courōne de France. *A la Rochelle, par P. Haultin*, 1587, in-8, d.-rel. 9— »

1135 ——— pour le procureur général au parlement de Provence, servant à établir la souveraineté du roi sur la ville d'Avignon et le Comté-Venaissin, par le procureur général Moncler et l'abbé Pithoncourt. 1769, 2 vol. in-8, bas., marbrés. (*Rare.*). . . . . 30— »

1136 **Menestrier** (**François**). Le Blason de la noblesse, ou les preuves de noblesse de toutes les nations de l'Europe. *Paris*, 1683, pet. in-12, v., br. . . . . 8— »

1137 ——— Les diverses espèces de noblesse, et les manières d'en dresser les preuves. *Paris*, 1682, pet. in-12, pl., v. br. 8— »

1138 **Merbesius** (**B.**). Summa christiana seu Orthodoxa morum disciplina, ex sacris litteris, sanctorum patrum monumentis, conciliorum oraculis, summorum denique pontificum decretis, fideliter excerpta. *Parisiis, Ant. Dezallier*, 1683, 2 vol. in-fol., vél. . . . . 27— »

1139 **Mézeray**. Abrégé chronologique de l'histoire de France. *Amsterdam, Wolfgang*, 1673-74, 6 vol. — Histoire de France avant Clovis. *Amst.*, 1688, 1 vol. Ensemble 7 vol. pet. in-8, mar. r., à nerfs, t. d. (*Muller.*)

Charmant exemplaire..... 125— »

1140 **Monbron** (**de**). Le Cosmopolite, ou le Citoyen du monde. *Londres*, 1761, pet. in-8, d.-rel., mar. . . . 8—50

1141 **Noblesse** (**de la**), ancienneté, remarques et mérites d'honneur de la troisiesme maison de France (par N. Vignier). *Paris, Abel l'Angelier*, 1587, in-8, d.-rel. . . 5— »

1142 **Notice historique** sur le château de Brionne. In-4, planches. . . . . 2— »

1143 **Nouveau manuel d'Épictète**, extrait des commentaires d'Arrien, trad. en françois. (De la coll. du Dauphin.) *Paris, impr. de Monsieur*, 1784, 2 vol. in-18, mar. r., fil., tr. d. (*Derome.*). . . . . 14— »

1144 **Nouveau Testament** en latin et en françois, traduit par de Sacy, édition ornée de figures gravées sur les dessins de Moreau jeune. *Paris*, 1793, 5 vol. gr. in-8, d.-rel., mar., non rog. 48— »

Rare, avec la dédicace à l'Assemblée nationale.

1145 **Œuvres de Nicolas Boileau-Despréaux**, avec des éclaircissemens historiques donnés par lui-même. Nouv. édit. enrichie de figures gravées par Bernard Picart. *La Haye*, 1722, 4 vol. in-12, mar. r., fil., t. d. (*Anc. rel.*) 45—»

1146 **Œuvres de J. Racine**, de la collection de monseigneur le dauphin. *Paris, Didot*, 1784, 4 vol. in-18, mar. r., fil., t. d. (*Derome.*) 22— »

1147 **Œvvres (les)** poétiqves de Iacques Peletier du Mans. *Paris, de l'impr. de M. Vascosan, pour luy et Gilles Corrozet*, 1547, in-8, mar. r., à nerfs, fil., t. d. (*Bel exempl.*) 32— »

1148 **Panegyrici** veteres cvm notis et animadversionibvs virorvm ervditorvm, maximam partem integris, qvibvsdam selectis. Svas addidit H.-J. Arntzenivs. *Trajecti ad Rhenum*, 1790, in-4, pap. holl., non rogné, d.-rel., mar. r., gr. pap. 36—»

1149 **Passy (M. Ant.)**. Description géologique du département de la Seine-Inférieure, couronnée par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. In-4, et atlas de 20 planches. . . . . 20— »

1150 **Penhouet (M. de)**. De l'Ophiolatrie, ou Culte du Serpent, appliquée à l'explication des monumens de Carnac et des monumens de la Grèce et de Rome, dans lesquels figure le Serpent. *Nantes*, in-8, br., fig. . . . . 7— »

1151 **Platonis** et quæ vel Platonis esse feruntur vel Platonica solent comitari scripta græce omnia ad codices manuscriptos recensuit variasque inde lectiones diligenter enotavit Immanuel Bekker. *Londini*, 1826, 11 vol. in-8, cart., non rognés. . . . . 200— »

Exempl. en grand pap.

1152 **Polus (Matt.).** Synopsis criticorum aliorumque sacræ scripturæ interpretum et commentatorum, summo studio et fide adornata, indicibusque necessariis instructa. *Francofurti ad Mœnum*, 1679, 5 vol. in-fol., vél. cordé à fermoirs. 120— »

1153 **Pontas (Joan).** Dictionarium casuum conscientiæ, seu præcipuarum difficultatum circa moralem ac disciplinam ecclesiasticam decisiones, etc. *Venetiis*, 1757-61, 5 vol. in-fol. (*Bonne édition*). . . . . 36— »

1154 **Pougens (Charles).** Archéologie françoise, ou Vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude, et propres à être restitués au langage moderne. *Paris*, 1821, 2 vol. in-8, br. . . . . 10— »

1155 **Præfationes**, tractatus, diatribæ et exegeses præliminares, atque nonnulla venerandæ antiquitatis tum sacræ cum profanæ monumenta a J. Bollando cæterisque societatis Jesu hagiologis Antuerpiensibus elucubratis in Acta sanctorum voluminibus præfixa, nunc primum conjunctim edita et in tres tomos distributa. *Venetiis*, 1749, 3 vol. in-fol., d.-rel., m., n. r., remplis de pl. . . . . 60— »

Collection précieuse qui peut, en quelque sorte, remplacer la grande collection des Acta sanctorum.

1156 **Relation** de ce qvi s'est passé de plvs remarquables avx Missions des Pères de la Compagnie de Iesus, en la novvelle France, ès années 1662 et 1663, enuoyée au R. P. André Castillon. *Paris, Cramoisy*, 1664, in-8, vélin. . 7— »

1157 **Richardson's**, a new Dictionary of the English language. *London*, 1836-38, 2 vol. in-4, cart. en toile. 130— »

Ces vol. contiennent 1,200 pages, et sont impr. à 3 colonnes.

1158 **Sauvigny (B. de).** Essais historiques sur les mœurs des François, ou trad. abrégée des chroniques et autres ouvrages des auteurs contemporains, depuis Clovis jusqu'à saint Louis. *Paris*, *Clousier*, 1785, 5 vol. grand in-8. — Constitution des rois de France, 1re dynastie. — Lettres des rois, reines, grands, etc., 1re race, pour servir de suite aux Essais sur les mœurs des François, 2 vol. — Œuvres de Sollius Sidonnius Apollinaris, 2 vol. Ensemble 10 vol. grand in-8, d.-rel., v., remplis de fig. 70— »

Collection difficile à trouver aussi complète.

1159 **Sanderus (Ant.).** Chorographia sacra Brabantiæ, sive celebrium aliquot in ea provincia abbatiarum, cœnobiorum, monasteriorum, ecclesiarum, piarumque fundationum descriptio ex imaginibus æneis illustrata. *Hagæ-Comitum*, 1726-27, 3 vol. in-fol., v. f., figures, à nerfs, rel. neuve. (*Bel ex.*). 45— »

1160 ——— Flandria illustrata, sive Descriptio comitatus illius. *Hagæ-Comitum*, 1730, 3 vol. in-fol., pl., rel. neuve. 45— »

1161 **Satyre** Menippée, de la vertu du catholicon d'Espagne et de la tenue des états de Paris. *Ratisbonne*, 1711, 3 vol. in-8, v. f., à nerfs, fig. (*Ex. Soubise.*). . . . . 36— »

1162 **Savvage (Denis)**, de Fontenailles en Brie. Croniqve de Flandres, anciennement composée par avtevr incertain, et novvellement mise en lvmiere. *A Lyon, par Gvillavme Rouille*, 1561, 2 part. en 1 vol. in-fol., v. f. (*Bel exempl.*) 30— »

1163 **Tirinus (J.).** In sacram Scripturam commentarius, duobus tomis comprehensus, etc. *Antuerpiæ, apud Verdussen*, 1719, 2 vol. in-fol., vél., en bois, à fermoirs. . . . 40— »

1164 **Vagabond (le)**, ov l'Histoire et le Charactere de la malice et des fourberies de ceux qui courent le monde aux despens d'autruy, auec plusieurs recits facetieux sur ce sujet pour deniaiser les simples. *Paris, G. Aliot*, 1644, in-8, v. f., f., tr. d. . . . . 10— »

1165 **Vaysse de Villiers.** Itinéraire descriptif, ou description routière, géographique de la France et de l'Italie. Région du Sud-Ouest, routes de Paris à Nantes. *Paris*, 1821, in-8, cart., br. . . . . 6— »

1166 **Vie de Grosley**, écrite en partie par lui-même, continuée et publiée par l'abbé Maydieu. *Paris, Th. Barrois*, 1817, in-8, portr., br. . . . . 7— »

1167 **Vie (la) dv père Pavl**, de l'ordre des serviteurs de la Vierge, et theologien de la serenissime republique de Venize, tradvitte de l'Italien de frère Fulgence, par F. G. C. A. P. D. B. (François Degraverol, conseiller au parlement de Bordeaux). *Leyde, J. Elz.*, 1661, pet. in-12, vél. . 8— »

1168 **Wytfliet et Magin.** Histoire vniverselle des Indes Occidentales et Orientales, et de la Conversion des Indiens. *A Dovay, chez François Fabri, l'an* 1611, 2 part. en 1 vol. in-fol., v. br., fig. (*Ex. de Thou.*) 20— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1169 **Annuaire** historique pour l'année 1839, publié par la Société de l'Histoire de France, in-18, br. . . . . 2— »

1170 **Bibliothèque de M. Guilbert de Pixérécourt**, avec des notes littéraires, par M. Ch Nodier et P. Lacroix. *Paris*, 1838, 1 beau vol. in-8, pap. holl., br. . . . . 10—»

1171 **Collection** de poésies, romans, chroniques, etc., publiée d'après d'anciens *Mss.* et d'après des éditions des xve et xvie siècles. *Les 7 Marchans de Naples*, c'est assauoir Ladventurier, le Religieux, l'Escolier, l'Aveugle, le Vilageois, le Marchart et le Brayart, in-16, goth., br. . . 3— »

1172 **Description** de l'origine et première fondation de l'ordre sacré des Chartrevx, naifvement pourtraicte au cloistre des Chartreux de Paris, trad. par V. P. frère François Jary, prieur de Nostre-Dame-les-Prés-les-Troyes. *Paris*, 1578, in-4, rel.

Réimpression de 1828, facsimilé de l'original, par les soins de M. le vicomte Colomb de Batines. 5— »

1173 **Du Bois (Louis)**. Madame de Sévigné et sa correspondance relative à Vitré et aux Rochers, recherches nouvelles sur les lieux, les faits et les personnages dont elle a parlé; suivies de sept lettres qui ne se trouvent point dans les recueils de ses œuvres. 1838, br. in-8.

1174 **Hellis**. Notice historique et critique sur M. Boulanger de Boisfremont, peintre d'histoire, membre de l'Académie de Rouen. *Rouen*, 1838, br. in-8, portrait. 4—50

1175 **Histoire** de Gilion de Trasignyes et de dame Marie sa femme, roman historique du xive siècle, d'après le *Ms.* unique connu jusqu'à présent, conservé à la bibliothèque de l'Université d'Iéna.

1176 **Lacroix Jacob (P.-L.)**, bibliophile. La vérité sur les deux procès criminels du marquis de Sade, br. in-8. . 5— »

N° 5 de la Collection des Dissertations de M. P. Lacroix.

1177 **Langlois (E.-H.)** du Pont de l'Arche. Essai sur les Énervés de Jumièges, et sur quelques Décorations singulières des églises de cette abbaye, suivi des Miracles de sainte Bautheuch, publié pour la première fois. *Rouen*, 1838, in-8, fig., br. . . . . 7—50

1178 **Peignot** (G.). Histoire de la fondation des hôpitaux du Saint Esprit de Rome et de Dijon, représentée en 22 sujets gravés d'après les miniatures d'un *Ms.* de l'hôpital de la Charité de Dijon, accompagnée d'une description et d'un précis chronologique. *Dijon*, 1838, in-4, br. 15— »

Tiré à 100 exempl. à part des Mémoires de la Société des Antiquaires de Bourgogne.

1179 **Pichard** (A.). Le livre d'Henoch sur l'Amitié, trad. de l'hébreu, et accompagné de notes relatives aux antiquités, à l'histoire, aux mœurs, aux coutumes, à la langue ainsi qu'à la littérature des Israélites anciens et modernes. *Paris*, 1838, gr. in-8, texte en regard. . . . . 15— »

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

Quel que soit l'ordre qu'on essaiera d'introduire désormais dans la bibliographie, il est probable qu'on n'y fera jamais entrer les *Pensées philosophiques*. Nous n'annonçons ici une nouvelle édition de celles de M. Thibaut que parce qu'elles nous appartiennent à un autre titre, l'auteur étant bibliothécaire de la ville de Cambrai. Cette publication prouvera, du moins, à nos lecteurs que la bibliographie n'est pas une science aussi exclusive et aussi stérile qu'on l'imagine ordinairement, puisqu'elle peut permettre de semblables loisirs à ceux qui la cultivent. Nous savons gré nous-mêmes à M. Thibaut de s'être délassé un moment de nos études livresques, dans les graves et ingénieuses méditations qui ont produit, sous sa plume, un excellent livre. Le style des *Pensées philosophiques* est un modèle de pureté, d'élégance, et, partout où le sujet l'exige, d'élévation et d'énergie. Ses maximes, pleines d'un sens exquis, parfaitement exprimé, se distinguent souvent par un tour vif, original et frappant, qui rappelle la manière de La Rochefoucauld, sans rappeler jamais son déplorable penchant pour le paradoxe, et ses tristes théories philosophiques. Dans la lecture de l'ouvrage de M. Thibaut, il n'y a qu'à profiter pour le cœur et pour l'esprit.

Les journaux ont annoncé dernièrement, au public, que notre savant et vénérable collaborateur, M. Gabriel Peignot, inspecteur de l'Académie de Dijon, venoit d'être appelé à la retraite. Qua-

rante ans de glorieux services dans l'Université lui avoient acquis le droit de jouir enfin de quelque repos ; et, quoique sa verte et robuste vieillesse lui permette encore de longs travaux, il a probablement ambitionné lui-même les loisirs qui viennent de lui être accordés ; car il n'est pas de ces hommes dont une autorité éclairée, comme celle qui préside aujourd'hui à l'instruction publique, puisse abdiquer spontanément l'utile concours. Nous ne voyons, quant à nous, dans la retraite de notre illustre ami, qu'un évènement heureux pour les lettres, puisqu'en lui rendant tout l'emploi de son temps elle lui fournit le moyen de se livrer exclusivement à de précieuses études qui ont déjà produit tant de fruits, et de mener à leur fin ses ouvrages commencés. Nous en aurons sous peu quelques uns à annoncer à nos lecteurs, pour lesquels une publication de M. Peignot est toujours une heureuse nouvelle.

Sous presse :

Marcius d'Héraclée et Isidore de Charax, ou supplément aux dernières éditions des petits géographes, publiés d'après un *Ms.* de la Bibliothèque royale, par M. E. Miller, attaché au département des *Mss.* de la Bibliothèque royale. *Paris, impr. royale,* 1838, 1 fort vol. in-8, avec une carte. . . 15— »

Dans ce vol. on a recueilli les variantes de Scylax, de Diæarque Scyrunus de Chio, d'après ce même *Ms.*, et on a discuté les bonnes et mauvaises leçons ; plus un fragment inédit sur les principales îles de l'Europe.

Notices contenues dans le neuvième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 3e *série.*

Catalogue des livres de M. de Pixérécourt.

Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault.

Notice sur l'origine de l'imprimerie à Grenoble.

Mélanges bibliographiques.

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
rue de l'Éperon, n° 7. — Novembre 1838.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

PETITE REVUE D'ANCIENS LIVRES

CONTENANT

1°. DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES DE DIVERS AUTEURS, SOUS LA DIRECTION DE M. CH. NODIER;

2°. UN CATALOGUE DES LIVRES DE MA LIBRAIRIE.

N° 10. — 3e SÉRIE.

PARIS,
TECHENER, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1838.

LES GRANDES CHRONIQUES

DE FRANCE,

SELON QUE ELLES SONT CONSERVÉES EN L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS, EN FRANCE, PUBLIÉES PAR M. PAULIN PARIS, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 4 VOL. IN-8 (1).

M. P. Paris publie une édition des *Grandes Chroniques de France*, plus généralement connue sous le titre de *Chroniques de Saint-Denis*. Ce monument de notre histoire nationale méritoit, sous tous les rapports, les soins et le travail auxquels M. Paris se livre, pour nous en donner un texte complet et fidèle. Les *Chroniques de Saint-Denis*, réimprimées plusieurs fois aux xve et xvie siècles, le furent toujours d'une manière inexacte et fautive. Le langage, approprié aux goûts de cette époque, fut sensiblement altéré; enfin des lacunes fréquentes, des erreurs dans la lecture des *Mss.*, défigurèrent le texte. Ces taches nombreuses, jointes à la rareté de ces anciens volumes, rendoient nécessaire une édition complète des *Grandes Chroniques*, dont la première partie seule a été réimprimée par fragmens, dans la collection des bénédictins. Pour exécuter convenablement ce travail, il y avoit deux méthodes à suivre. La première consistoit à chercher dans les *Mss.* les plus anciens textes françois de la Chronique, et à s'en servir pour le récit des événemens qui précédèrent les premières années du xiiie siècle, époque où les Chroniques latines commencèrent à être mises en langue vulgaire; puis à suivre, pour les autres parties, les *Mss.* contemporains. L'autre méthode, qui est celle adoptée par M. Paris, consistoit à chercher parmi les nombreuses versions de la *Chronique de Saint-Denis*, celle qui fut rédigée au milieu du xive siècle, et sous le règne de Charles V, environ, époque à laquelle les *Grandes Chroniques*, depuis longtemps considérées comme officielles, se répandirent de plus en plus. En effet, bien avant qu'elles ayent été mises en langue vulgaire, les Chroniques latines, véridiques ou mensongères, conservées dans le riche trésor de l'abbaye royale de Saint-Denis, étoient regardées parmi les grands, parmi le peuple, parmi les clercs et les laïques, comme le dépôt sacramentel des faits et gestes de la nation françoise. C'est là que s'adressoient ceux qui vouloient connoître ces faits et gestes. Histo-

(1) Paris, Techener, place du Louvre, 12.

riens, jurisconsultes, poètes ou romanciers, tous venoient dans ces archives lire les Chroniques dont on ne pensoit pas alors à discuter le témoignage. Nos trouvères auteurs de grandes compositions métriques empruntoient à ces archives le fond de leurs récits, qu'ils chargoient plus ou moins de circonstances mensongères. Ainsi l'auteur de Guillaume au court nez, celui de Gérard de Vienne, de Doolin de Mayence, et d'Ogier-le-Danois, et plusieurs autres encore, disent-ils, en commençant leur poëme :

> Les Saiges clercs d'adont par leur signifiance,
> En firent les chronicques qui sont de grant vaillance,
> Et sont en en l'abbaye de Sainct-Denys en France;
> Puis ont été extraites par moult belle ordonnance,
> De latin en roman..... (1).

Ce fut encore à la même source que Guillaume Guiart, Philippe Mouskes, chroniqueurs du XIIIe siècle, ont puisé pour mettre en rimes leur Histoire de France.

De plus, dans un procès politique, ou dans une cérémonie, quand il s'élevoit quelque discussion sur un fait historique, sur une prérogative, on alloit à Saint-Denis chercher, dans les *Grandes Chroniques*, ce qui étoit dit sur le point en litige, et cette autorité servoit de guide. Je trouve, dans la relation manuscrite du procès de Robert d'Artois, que ce prince, ayant eu besoin, pour fabriquer un des actes qui lui étoient nécessaires, de connoître les noms des pairs de France qui existoient sous Philippe le Bel, il écrivit une lettre, à ce sujet, au prieur de l'abbaye de Saint-Denis, qui les lui envoya. En 1397, le roi de Navarre vint en France pour solliciter la restitution de ses biens; l'évêque de Pampelune, qui devoit plaider pour lui, devant le conseil assemblé en présence du roi, voyant que le moyen le plus efficace, pour établir la demande du prince, étoit fondé sur sa généalogie, se servit, pour l'établir, des *Chroniques de Saint-Denis*.

Le roi Charles VII, ayant voulu recevoir la princesse Isabeau de Bavière avec toutela pompe et tout le cérémonial accoutumés en pareille circonstance, interrogea, sur cette matière, la reine Blanche, seconde femme de son bisaïeul, Philippe de Valois, comme étant la plus ancienne dame de la cour et la mieux instruite. Cette princesse ne voulut pas s'en rapporter uniquement à ses souvenirs; elle envoya au monastère de Saint-Denis, et fit chercher, dans les archives, des mémoires sur le couronnement des reines de France. Et le moine de Saint-Denis, historien de Charles VI, qui nous a conservé cette anecdote, ajoute : *que les cérémonies observées en cette*

(1) Les vers composent le début du roman de *Doolin de Mayence*. Ceux qui commencent les ouvrages cités plus haut sont tout à fait la répétition de la même pensée; on peut consulter, à ce sujet, le tome XV, pag. 589 et 590 des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*.

dernière occasion furent rapportées tout au long dans les livres authentiques de l'onction et couronnement des rois et des reines qu'on garde dans l'abbaye de Saint-Denis.

Ces faits, dont je pourrois aisément multiplier des exemples, donnent aux *Grandes Chroniques* beaucoup d'importance.

Ceux qui ont déprécié ce monument historique et littéraire, en citant comme preuve les fables nombreuses qui s'y trouvent, ont mal compris sa valeur. Certes, aujourd'hui que la science historique est parvenue à marquer le point qui sépare le fait réellement accompli et la tradition populaire, les *Grandes Chroniques de France*, jusqu'à la fin du XIIe siècle environ, n'ont pas une grande portée historique. Chacun sait qu'elles ne sont que la traduction plus ou moins exacte de chroniqueurs latins bien connus, parmi lesquels il faut en compter de complétement fabuleux. La plus ou moins grande véracité de cette partie du livre n'est donc pas à considérer; mais, ce qui donne à ces chroniques une grande valeur, c'est le caractère sacramentel dont elles ont joui pendant plusieurs siècles. Il est curieux de connoître quelles furent les traditions populaires assez puissantes, assez répandues pour se mêler pendant si longues années à la véritable histoire. Quant à la partie de ces Chroniques, qui commence au règne de saint Louis environ, et se termine à la mort de Charles VI, elle a toute la vie, tout l'intérêt d'un récit contemporain écrit par un témoin oculaire des événemens. Ce récit doit servir de base à toutes les histoires de France, pour les faits relatifs à cette période.

Quatre volumes des *Grandes Chroniques* sont déjà publiés; ils contiennent toute notre histoire, jusqu'au règne de Philippe le Hardi. J'ai indiqué plus haut comment M. Paris avoit établi son texte. Fidèle au plan qu'il s'étoit tracé, il a suivi les meilleurs *Mss.* ayant appartenu au roi Charles V lui-même. Ce prince avoit en grande estime les *Chroniques de Saint-Denis*, et il en fit exécuter plusieurs copies remarquables, qui sont aujourd'hui conservées à la Bibliothèque royale. M. Paris a joint au texte des indications historiques et quelques notes critiques nécessaires à l'intelligence du récit. On ne peut que louer M. Paris sur la manière dont il a exécuté son travail, et faire des vœux pour qu'il nous en donne bientôt la fin.

LE ROUX DE LINCY.

NOTICE

SUR LA COLLECTION DES ÉDITIONS POLYGLOTTES

PUBLIÉES A LYON PAR J.-B. MONFALCON (1).

Format grand in-8.

Une collection d'éditions polyglottes, avec traduction nouvelle en françois, commentaires, notices bibliographiques, etc., a été

(1) M. Monfalcon est l'auteur de divers écrits, dont quelques-uns ont été tirés à petit nombre. Voici l'indication des principaux :

Mémoires sur divers sujets de médecine, couronnés par les Sociétés de Médecine ou Académies de Paris, Liége, Bordeaux, Orléans, Lyon, etc. (Douze prix ont été remportés par le docteur Monfalcon.)

Histoire médicale des marais, couronnée par l'Académie de Lyon et la Société royale des Sciences d'Orléans, 2e édition. *Paris et Lyon*, 1826, 1 fort vol. in-8.

Il existe un exemplaire en grand pap. de cet ouvrage, auquel on a réuni une très grande quantité de lettres autographes, par le pape Léon XII, M. de Chateaubriand, le roi de Wurtemberg, adressées à l'auteur, au sujet de son livre. Cet exempl. a été relié en mar. rouge, d. s. t. par Vogel.

Histoire du choléra asiatique observé à Marseille, en 1835, par les vingt et un membres de la commission lyonnoise. *Lyon*, 1835, in-8.

Il existe de cet ouvrage un seul exempl. en pap. fort, auquel ont été réunies une très-grande quantité de lettres autographes.

Code moral des ouvriers, couronné par l'Académie royale de Nismes et par l'Académie françoise. *Paris et Lyon*, 1836, 1 fort vol. in-8.

La quatrième partie de cet ouvrage (*Troubles de Lyon*, in-8 de 204 p.) n'a été tirée qu'au nombre de vingt exempl., dont huit ont été détruits par l'auteur, pour augmenter la rareté des autres.

Un exempl. du Code moral des ouvriers a été enrichi de portraits, vues de Lyon, etc., et d'une très-grande quantité d'autographes de la main de fonctionnaires, journalistes et autres qui ont figuré dans la double insurrection de Lyon; beaucoup sont de M. de Gasparin, ex-ministre de l'intérieur et ex-préfet du Rhône. Cet exempl. a été rel. en mar. rouge, et doré sur tr. par Bruguières.

Histoire des enfans trouvés, avec le supplément (par MM. Terme et Monfalcon), couronnée par l'Académie françoise. *Paris et Lyon*, 1838, 1 fort vol. in-8, grand papier vélin.

On attribue à M. Monfalcon l'**Atlas de la révolution françoise**. *Paris*, 1833, 1 vol. grand in-fol., et le tableau, grand aigle, de l'histoire de la Révolution. M. Monfalcon a pris une part active à plusieurs grandes collections scientifiques.

commencée à Lyon par M. J.-B. Monfalcon, en 1832, et sera terminée à la fin de cette année. Aucun encouragement ne l'a aidée, à l'exception de la souscription libérale du roi; aucun journal ne l'a annoncée et recommandée; la camaraderie littéraire n'a rien fait pour elle; enfin, malgré son importance, elle n'a pas été le sujet d'un seul feuilleton. Cependant, en dépit de ces désavantages, les éditions polyglottes de M. Monfalcon ont paru avec régularité, et trouvé un prompt écoulement, surtout en Angleterre, en Italie et en Allemagne; toutes sont imprimées à deux colonnes, petit texte, dans le format très grand in-8, et sur papier vélin collé solide, et d'une blancheur invariable. Voici la liste de ces éditions, et l'indication de quelques exemplaires uniques :

Horace (Œuvres complètes d'). *Paris et Lyon,* 1834, 1 *vol. in-*8, *de près de* 1000 *pages*, *imprimerie de Perrin.* Traduction en françois et en prose par J.-B. Monfalcon; en vers françois, complète, par le général Delort; en vers françois par MM. Daru, Ragon, Wailly, etc.; en vers allemands par Wieland et Voss; en vers anglois par Francis; en vers espagnols par Burgos; en vers italiens par Gargallo. Ces traductions sont précédées de l'histoire de la vie et des ouvrages d'Horace, d'après le commentaire de Wieland, traduit de l'allemand par M. Monfalcon, et de nombreuses notices. Les langues sont en regard les unes des autres.

Un seul exemplaire a été tiré sur papier de Chine; réuni à l'exemplaire unique de l'édition polyglotte d'Anacréon et de Sapho, il a été magnifiquement relié en maroquin rouge, doublé de moire, avec dentelle, arabesques, par Simier. Cet exemplaire est orné de 61 portraits de Romains contemporains d'Horace, avant la lettre, pap. de Chine, gravés d'après le procédé de Colas, et n'existant que pour cet Horace dans le format in-8; d'autres portaits avec vignettes anglaises; enfin d'autographes par divers traducteurs d'Horace, MM. Ragon, Delort, Wailly, etc.

— Autre exemplaire sur pap. nankin, riche dem.-rel. par Simier, dos de mar. bleu, tranche sup. dorée; exemplaire unique sur papier de couleur.

Une édition grand in-32, polyglotte, des Épîtres d'Horace a été tirée en 2 vol. Il existe de ce petit format un exempl. sur pap. de Chine, rel. en vél. par Simier.

Anacréon (Sept langues). Traduction en françois et en prose; en françois et en vers; en vers latins par Henri Estienne et Elie André; en vers italiens par Rogati; en vers espagnols par Arguelles; en vers allemands par Degen; en vers anglais par Fawkes, Brooke, et en vers anglais par Moore; seconde traduc-

tion anglaise complète. Les poésies d'Anacréon sont suivies d'une traduction de Sapho, par M. Bréghot du Lut, et précédées de notices biographiques et bibliographiques, par J.-B. Monfalcon. 1 *vol. in*-8, *grand in*-8 *de xxiij et* 179 *pages. Paris et Lyon*, 1835, *imprimerie de Perrin.* Il existe cinq ex. de cette édition sur pap. de Hollande, et six sur pap. de couleur.

Trois exemplaires avaient été tirés sur peau vélin ; l'un d'eux a été détruit accidentellement pendant le tirage. Des deux qui restent, l'un fait partie de la riche bibliothèque de M. Cailhava de Lyon, et a été relié par Kœlher ; l'autre, qui appartient à M. Monfalcon, a été enrichi des 54 gravures tirées sur pap. de Chine de l'Anacréon de Girodet, des 4 vignettes de Bouillon et Girodet, pour l'Anacréon de Saint-Victor, avant la lettre, de divers portraits et vignettes anglaises, d'une aquarelle peinte par Thierriat, et du fac-simile d'un *Ms.* d'Anacréon. Cet exemplaire unique a été richement relié en mar. bleu du levant, doublé de moire par M. Simier. (*Non rogné.*)

Une édition du texte grec seul a été tirée au nombre de vingt exempl. ; il en existe trois exemplaires sur peau vélin.

Virgile (**Œuvres complètes de**). Six langues. Texte d'après Heyne, traduction en vers françois par Tissot et Delille ; en vers allemands par Voss, en vers italiens par Arici et Annibal Caro, en vers anglois par Dryden et Warton, en vers espagnols par Luis de Léon et Velasco ; notices, etc. 1 *vol. très-grand in*-8 *de xcvj et* 5512 *p. Paris et Lyon*, 1838, *imprimerie de Dumoulin.*

Il existe de cette édition vingt-cinq exempl. en grand pap. de couleur, et deux sur pap. de Chine.

Deux exemplaires ont été tirés sur peau vélin ; les éditeurs, MM. Cormon et Blanc, les annoncent au prix de 300 fr. chaque.

L'Imitation de Jésus-Christ ; édition polyglotte (huit langues) ; texte latin, trad. en prose françoise (nouvelle), allemande, angloise, italienne, espagnole, portugaise, et italienne ; précédée d'un discours sur le génie de l'Imitation de Jésus-Christ, lu à l'Académie de Lyon par J.-B. Monfalcon, d'une dissertation sur l'auteur de l'Imitation, et d'une notice bibliographique par le même. 1 *vol. grand in*-8. *Paris et Lyon*, 1838, *imprimerie de Dumoulin.* Onze livraisons ont paru ; il y en aura seize.

Il existe de cette édition vingt-cinq exempl. en pap. de couleur, dix en pap. de Hollande, et un seul sur pap. olive.

Un exemplaire unique, sur pap. olive, est orné, 1° du rare et précieux portrait en pied de Bossuet, chef-d'œuvre de Grateloup ;

2° des portraits avant la lettre et gravés par Ficquet, de Fénelon, de madame de Maintenon et de P. Corneille, traducteur de l'Imitation de J.-C.; 3° des portraits de Jean Gersen et Thomas à Kempis; 4° d'un exempl. double (*avant et avec la lettre*) des dix vignettes gravées d'après les dessins de Johannot, pour l'édition de l'Imitation donnée par l'abbé d'Assance; 5° de nombreuses vignettes anglaises; 6° de lettres autographes par divers traducteurs de l'Imitation de J.-C.; 7° d'un exemplaire double (*avant la lettre pap. de Chine, et avant la lettre papier blanc*) des 64 vignettes dessinées par Devéria pour la Bible de Lefèvre.

D'une édition françoise-latine des Synonyma, sive Variationes sententiarum, *par Stephanus Fliscus.*

On sait la vogue qu'eurent, dans le xve siècle, les Synonymes du grammairien Etienne Fliscus; Panzer, dans ses *Annales typographici*, en compte onze éditions datées et quatre sans date, toutes publiées avant l'an 1500. Duverdier cite une édition de Paris, sans date, in-4; et enfin, M. Brunet, dans son Manuel (édit. 1820), parle de plusieurs éditions publiées à Paris dans le commencement du xvie siècle, mais sans les indiquer ni les décrire.

La vie d'Etienne Fliscus est peu connue; mort dans la dernière moitié du xve siècle, il étoit né à Soncino, près de Crémone : on peut consulter, sur cet écrivain et ses ouvrages, Fabricius, *Bibliot. lat. med. et inf. ætat.*, tom. III, p. 207, et un savant article de M. Weiss, dans le supplément de la *Biographie universelle*.

Les *Synonyma, sive Variationes sententiarum*, sont un recueil de sentences, de proverbes, de phrases et de formules employés fréquemment dans la conversation. La première édition (1477), sortie, selon Ebert (*Allgem. bibliogr. Lexicon*, t. I, n° 7634), des presses de Gunther Zainer, à Ausbourg, est allemande-latine, c'est à dire qu'après la phrase allemande se trouve une suite de phrases synonymes en latin. Dans le volume que nous allons décrire, l'éditeur a fait, pour la langue françoise, ce que Fliscus avait fait, dans l'édition de 1477, pour la langue allemande; c'est à ce titre que notre livre nous a paru mériter l'attention des philologues et des bibliophiles amateurs des productions de notre vieille littérature.

Il est fâcheux que les bibliographes qui ont parlé des diverses éditions des *Synonyma* ne les ayent pas vues ou ayent négligé de les décrire d'une manière plus précise ; la première est allemande-latine ; celle de Turin, 1480, est latine-françoise ; celle de Strasbourg, 1487, est latine-allemande ; celle de Paris, sans date, indiquée par Duverdier, paraît être françoise-latine ; enfin, de deux éditions sans indication de lieu, d'imprimeur ni d'année, décrites dans les Annales de Panzer, tom. IV, p. 130, nos 514 et 515, la première est allemande-latine, et la seconde est augmentée d'une version en bas-allemand (*dialecto inferioris Germaniæ*) : quant aux autres éditions, nous ignorons dans quelle langue elles ont été publiées. Cet ouvrage doit être fort rare aujourd'hui ; la Bibliothèque royale, si riche d'ailleurs, n'en possède que deux exemplaires ; l'un de l'édition de 1477, et l'autre qui fait le sujet de cet article, et dont voici la description :

Edition françoise-latine, 56 feuillets, sign. A.–J. ; chaque signat. est de 6 feuillets, excepté la première, qui en compte 8, sans chiffres ni réclames ; imprimée à longues lignes au nombre de 42 sur les pages entières ; caractères semi-gothiques, sans date (Paris), chez Jean Nicolle, in-4.

En tête du premier feuillet on lit :

STEPHANUS FLISCUS.

Au dessous est une gravure sur bois représentant Jésus crucifié ; au bas de la page on lit :

VENALES REPERIŪTUR
APUD COLLEGIŪ REMĒSE
ad intersignium divi stephani in domo
JOHANNIS NICOLLE.

Le verso du premier feuillet est blanc ; sur le recto du deuxième commence une épître dédicatoire copiée textuellement sur l'édition de 1477 et adressée : *Juveni peritissimo Johāni meliorantio ornatissimo civi vicētino cācellario paduano*, auquel Etienne Fliscus a dédié la première édition des *Synonyma* : l'épître se termine sur le verso du deuxième feuillet, où commence le corps de l'ouvrage par ces mots :

Dieu soit en nostre ayde.

Deus nos adjuvet. Deus sit nobis propicius. Deus sit nobis in adjutorio (*sic*). Deus nobis res nostras fecundet. Deus causas nostras ex voluntate prospiciat. Deus negocia nostra feliciter fortunet, etc., etc.

Le livre de Fliscus se termine au bas du recto du 53e feuillet par ces mots :

Finis synonymorum.

Vient ensuite un traité en latin sur l'éloquence, par Gasparin de Pergame, suivi d'une postface de Josse Clichtove au lecteur. Cette pièce, qui termine le volume, finit, sur le recto du 56e feuillet, par ces mots :

usum diligētius accōmodāda.

Finis.

Sur le verso de ce dernier feuillet est une seconde gravure sur bois représentant une croix radiée et un cœur avec le monogramme de Jésus-Christ.

L'épître de Josse Clichtove, assez peu intéressante pour le lecteur, peut du moins nous aider à fixer la date de l'impression de notre volume; le premier ouvrage publié par ce célèbre controversiste est : *De necessitate peccati Adæ et fœlicitate culpæ ejusdem. Parisiis*, 1519. Nous pensons que le livre que nous venons de décrire a été imprimé vers la même époque, quoique la forme des caractères et le style de la gravure qui orne le titre semblent accuser une date plus ancienne. L'exemplaire de la Bibliothèque royale est peut-être unique, les bibliographes que nous avons consultés ne font aucune mention de cette curieuse édition. Enfin nous signalons aux bibliophiles les Synonymes françois-latins comme un livre peu connu, fort rare, et digne d'occuper une place honorable sur les tablettes de leurs bibliothèques, à côté de nos vieux livres françois, si longtemps et si injustement oubliés.

MARIE GUICHARD.

Correspondance.

D'UN LIVRE RARE ET SINGULIER.

A M. l'Éditeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

S'il existe quelques livres dont la singularité consiste dans la profession de leurs auteurs, peu habitués à tenir la plume, il n'en est pas, je crois, de plus singulier que celui dont je vais vous entretenir. C'est une espèce de poëme en prose et en vers, composé par un BOURREAU, sur un grand, terrible et admirable événement dont ses vieux confrères en Judée lui ont fourni le sujet, il y a un peu plus de dix-huit cents ans. Vous voyez qu'il est ici question de la Passion du Sauveur. Ce livre est intitulé : LE TRIOMPHE DU CALVAIRE, ou *Histoire de la mort de Jésus-Christ, par P. S...* Paris, 1655, in-12. Rien n'annonce, dans ce titre, que l'ouvrage soit composé par un bourreau, mais l'*avertissement* ou dédicace, qui se trouve en tête, paroît ne laisser aucun doute à cet égard : on va en juger par le texte même de cette pièce, que nous allons rapporter en entier, et dont la dernière phrase fera sans doute sourire le *cher*, l'*aimable* lecteur, auquel l'écrivain *carnifex* fait offre de ses services. Voici cette dédicace :

« Mon cher lecteur, je présente à tes yeux un petit échantillon
» du foible travail de quelques heures, restant de mon ordinaire em-
» ploi, que je te prie d'avoir aussi agréable, et d'en supporter les dé-
» fauts avec autant de charité que de bon cœur. J'en fais un sacri-
» fice à ta censure. C'est un fruit de quelque lecture en laquelle
» j'ai diverti mes oiseuses pensées, après avoir mis fin à mes occu-
» pations ordinaires. J'espère que si tu daignes considérer le zèle
» de celui qui te l'offre, lequel ne l'a produit et mis en lumière
» que pour subir ou ta correction, ou ton approbation, j'espère,

» dis-je, que tu le traiteras favorablement, et spécialement quand
» tu sauras que je me suis engagé en ce travail (qui ne peut être
» dignement traité que par les anges) que par un pur motif de
» dévotion, mon dessein n'étant pas, en ce rencontre, de passer
» pour historien du siècle, ni pour un éloquent rhétoricien. Aussi
» advouerai-je toujours que la foiblesse de mon génie m'empêche
» bien d'aspirer à de si excellens advantages. Seulement te puis-je
» asseurer que ce petit, mais pieux travail, n'est, comme je t'ai
» dit, que l'occupation de quelque reste de loisir que m'a laissé
» mon ordinaire emploi; lequel estant assez funeste, ne me peut
» permettre de mettre au jour que des discours de même nature;
» je veux dire des entretiens langoureux, tristes et pitoyables, les-
» quels ne peuvent causer que des déplaisirs et des douleurs. Dans
» cette différence, pourtant, que les sujets de mon emploi, qui ne
» causent que des larmes, des sanglots et des plaintes inutiles et
» sans mérite, ne sont pas à comparer au pieux et triste récit inséré
» dans cet ouvrage, lequel, quoique sanglant et déplorable, ne
» laisse pourtant que de donner de l'émulation aux ames pieuses.
» C'est donc dans cette idée, mon aimable lecteur, que je t'offre ce
» petit, mais pieux divertissement, te laissant dans la liberté d'en
» faire tel jugement que tu verras bon être, en attendant qu'il se
» présente quelque autre occasion par laquelle je te puisse plus li-
» brement asseurer que je suis de tout mon cœur, mon cher lec-
» teur, etc. » P. S...

On voit par cette pièce que l'auteur étoit un bon homme, se délassant de ses terribles fonctions par de louables occupations; mais quel était son nom? un ancien journal littéraire, *le Conservateur*, octobre 1758, qui nous a fourni le texte précédent, nous parle bien de la profession de l'auteur, mais il se tait sur son nom. Dans le *Catalogue de La Vallière*, 6 vol. *in*-8, l'ouvrage est simplement annoncé, sous le n° 14061, en ces termes : « *le Triomphe du Calvaire*, P. P. S. (prose et vers). *Paris*, 1655, *in*-12, *m. r.*; » mais rien sur le nom. Enfin, M. Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, 2e édition, n° 18483, s'exprime ainsi : « *le Triomphe du Calvaire*, ou
» *Histoire de la mort de Jésus-Christ*, par P. S. (probablement P. San-
» son). *Paris*, 1655, *in*-12, ouvrage tout à fait singulier et rare...;
» c'est une espèce de poëme en prose et en vers par le bourreau de
» Paris; la bibliothèque de l'Arsenal en possède un exemplaire, etc. »
M. Barbier, en attribuant probablement ce livre à P. Sanson, ignoroit sans doute qu'en 1655, la famille Sanson n'existoit point encore à Paris, comme remplissant les fonctions d'exécuteur des jugemens criminels. Celui qui les exerçoit vers ce temps-là se nommoit Saint-Aubin, et son prénom étoit Jean-Guillaume, ou du moins on l'appeloit Jean Guillaume, dit Saint-Aubin, si l'on peut s'en rapporter à Furetière, qui, dans son *Roman bourgeois*, édition de 1666, *in*-8, a inséré, pp. 672-682, un projet de dédicace ayant

pour titre EPISTRE DÉDICATOIRE *du premier livre que je feray à très-haut et très-redouté seigneur Jean Guillaume, dit Saint-Aubin, maistre des hautes œuvres de la ville, prévosté et vicomté de Paris* (1). Il n'y a pas de doute que ce J.-G. Saint-Aubin étoit alors bourreau de Paris, et il est présumable que c'est à lui que l'on doit *le Triomphe du Calvaire.* Au reste, il faudroit consulter, à ce sujet, M. Nodier, l'*homo verè naris emunctæ*, en fait de bibliographie et de recherches curieuses sur les faits les plus piquans et les moins connus de l'histoire littéraire. Comme il possède l'ouvrage dans le riche dépôt confié à ses soins, il pourroit y découvrir quelque note, quelque renseignement qui mettroit peut-être sur la voie pour la solution de cette question. Quoi qu'il en soit, *le Triomphe du Calvaire* est un livre rare et singulier, dont j'ai cru devoir rafraîchir la mémoire en tâchant de le restituer à son véritable auteur. G. P.

BIBLIOGRAPHIE.

ANALECTES HISTORIQUES, ou Documens inédits pour servir à l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature; recueillis et annotés par le docteur Le Glay. *Lille,* impr. de L. Danel. Se trouve à Paris, chez Techener, 1838, in-8 de 268 pages.

Voici un livre dont il seroit difficile de donner une idée exacte et complète sans en transcrire la plus grande partie : il ne se compose, en effet, que d'une réunion de pièces originales, toutes indépendantes les unes des autres, et qui se rattachent soit à l'histoire politique, soit à l'histoire écrite, soit, enfin, à l'histoire littéraire de la France, ou

(1) Beaucoup d'écrivains et de bibliographes se sont trompés en disant que le *Roman bourgeois* est dédié au bourreau; ils n'avoient sans doute point vu l'ouvrage. L'épître au bourreau, dont nous donnons le titre exact, est au milieu livre, placée à la suite d'une plaisanterie, ou plutôt d'une satire virulente contre les faiseurs de dédicaces, ayant pour titre : SOMME DÉDICATOIRE, ou *Examen général de toutes les questions qui se peuvent faire touchant la dédicace des livres, divisé en quatre volumes.* Cette plaisanterie ne consiste que dans des titres des chapitres, qui sont au nombre de soixante-neuf.

de quelqu'une de ses provinces. Je dois donc me contenter ici de faire connoître aux lecteurs du Bulletin, que ces *Analectes* du savant archiviste du département du Nord, qui se produisent, dans le monde littéraire, sous un extérieur si réservé et si modeste, forment un des recueils les plus utiles et les plus agréables qui puissent être offerts à la curiosité des lecteurs qui s'intéressent à tout ce qui concerne l'histoire de leur pays. Pour donner, toutefois, une légère idée des documens de tout genre, réunis dans cet utile recueil, j'indiquerai principalement quelques lettres du célèbre critique *Leduchat*, des fragmens précieux de la correspondance de *Bréquigny*, deux lettres de l'empereur *Charles-Quint* je n'oublierai pas de mentionner la courte, mais significative épître du pape Sixte-Quint à Henri III, au sujet de la nomination de François de Joyeuse à l'archevêché de Narbonne. Ces simples indications me paroissent suffisantes pour donner une idée de la nature et de l'ensemble du recueil; et si j'ajoute qu'au mérite d'une impression correcte et élégante, ce volume réunit l'ornement de quelques fac-simile, et l'avantage que tout le monde appréciera, d'être enrichi des notes courtes, mais substantielles de l'éditeur, je ne doute pas que je n'en aie dit assez pour donner aux amateurs le désir de placer dans leur bibliothèque un livre qui leur promet autant d'agrément que de profit.

C'est en général à des travaux de ce genre que s'occupent la plupart de ces savans laborieux et modestes que Paris pourroit, à juste titre, envier à la province : voués par amour, bien plus encore que par devoir, au culte de la science, ils s'estiment heureux toutes les fois qu'ils ont pu se rendre utiles ; le plaisir d'avoir atteint ce but leur paroît cent fois préférable à la satisfaction que pourroit leur procurer l'éclat quelquefois un peu fragile d'une renommée plus bruyante, qui ne s'acquiert souvent qu'au prix de ce calme, de ce loisir si cher au véritable homme de lettres.

Le docteur Le Glay est un de ces hommes précieux dont l'existence littéraire ne se révèle de temps en temps au monde savant que par des publications de ce genre, qui annoncent autant de lumières que de persévérance, et je dois m'estimer heureux de trouver aujourd'hui l'occasion de rendre témoignage devant tous à un mérite réel, qui semble s'ignorer lui-même, et de faire connoître le nouveau titre qui recommande cet excellent docteur à la reconnoissance de tous les amis de l'étude. G. D.

UN PRÉCIEUX EXEMPLAIRE

DES

SERMONS DE TILLOTSON.

« Vers la fin du dernier siècle, deux gentilshommes anglois, qui avoient été nommés exécuteurs testamentaires d'un ami défunt, reconnurent, en examinant l'état de sa fortune, qu'il s'en falloit de quelques centaines de livres sterling qu'il ne se trouvât de quoi faire face à tous les legs. Ils furent d'autant plus étonnés de ce déficit que le défunt leur avoit assuré plus d'une fois qu'ils trouveroient, après lui, de quoi satisfaire complétement à toutes les obligations qu'il leur laissoit le soin de remplir. Ils visitèrent avec soin tous les papiers, et remarquèrent, il est vrai, une petite bande écrite portant cette courte inscription : Sept cents livres dans *Til;* mais ils prirent ce mot dans son sens littéral, qui signifie *le tiroir d'un comptoir;* et, comme leur ami n'avoit jamais été dans le commerce, ils n'y comprirent rien, et abandonnèrent leur recherche. Ils vendirent la bibliothèque à un libraire qui demeuroit près de *King's-mesos*, et payèrent les legs au prorata du produit. Cette circonstance singulière les avoit pourtant vivement frappés, et elle étoit souvent l'objet de leurs conversations : tout d'un coup, mais sept semaines seulement après la vente, ils se rappelèrent que, parmi les livres vendus, se trouvoit une édition in-fol. des *Sermons de Tillotson* (1).

L'idée leur vint alors que la petite note qui leur avoit causé tant d'incertitude pouvoit bien renfermer une allusion au nom de cet auteur, et l'un d'eux s'adressa immédiatement au libraire qui avoit acheté la bibliothèque, et lui demanda s'il avoit encore en sa possession l'exemplaire de Tillotson, qui se trouvoit parmi les livres vendus; il répondit que oui, et le fit descendre du rayon où il reposoit. L'ami s'empressa de l'acquérir; et, le visitant scrupuleusement, feuille par feuille, il y trouva des billets de banque en divers endroits pour la somme de sept cents livres sterling (2).

(1) Sans doute l'édition de Londres, 1752, 3 vol. in-fol.

(2) *Note de l'Éditeur*. Cette curieuse anecdote bibliographique nous en rappelle une autre du même genre, qui a fait quelque bruit il y a quatre ou cinq ans. M. le marquis de Bruyère-Chalabre, amateur passionné de livres, mais très-bizarre et très-excentrique dans toutes ses actions, avoit laissé une bibliothèque qui excitoit vivement la curiosité, et dont je pense que notre célèbre mademoiselle Mars étoit héritière, comme du reste de sa fortune. Une boîte-carton en forme de livre, où s'étoit signalé l'art de Thouvenin, fixa l'attention du savant libraire, M. Merlin, préposé à cette vente, et il fut extrêmement surpris de n'y trouver qu'une *Bible de Hollande* en feuilles, de l'édition in-8 de 1744, qui ne jouit d'aucune considération particulière aux yeux des bibliophiles. Toutefois il lui prit envie de la collationner, et bien lui en prit; car, à chaque feuille qu'il détourna, jusqu'à la trente-neuvième inclusivement, il eut la satisfaction inopinée de rencontrer un billet de *mille francs* jeté sur

Une circonstance particulière accroît encore la singularité du fait; c'est que le libraire informa les exécuteurs testamentaires qu'un amateur de Cambridge, en lisant son catalogue, lui avoit demandé à voir cet ouvrage; qu'il le lui avoit fait parvenir; mais que le livre n'ayant pas répondu à son attente, il l'avoit renvoyé (sans doute sans l'avoir feuilleté), et que le livre étoit resté dans sa boutique jusqu'à l'époque de cette singulière découverte. »

Cette curieuse anecdote, que j'aime à croire véritable, se trouve consignée dans le *Magasin encyclopédique*, 3e année (1797), tom. 1, p. 267.

G. Duplessis.

cette maussade impression en guise de papier serpente. Cette découverte, fort inutile à la science des livres, n'a pas été aussi indifférente aux hoirs. *Gaudeant bene nati*, ou *nantis*.

Ch. Nodier.

EXTRAITS

DES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

Nous croyons devoir annoncer à nos lecteurs la mise en vente du XIIIe volume des *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi et autres bibliothèques. Paris, Imprimerie royale* (1). Ce grand et précieux ouvrage, entrepris et poursuivi sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, se recommande, comme on sait, par une suite de dissertations profondes sur autant de manuscrits estimés dignes de fixer l'attention du monde savant. Le treizième volume est parfaitement digne de ceux qui précèdent sous le triple point de vue de la variété des notices, de l'érudition qu'on y verra répandue et de l'intérêt des monumens qui en sont devenus l'occasion.

La première partie renferme trois grands articles de littérature orientale. L'un, dû à la plume ingénieuse et savante de feu M. Abel Rémusat, nous fait connoître un grand Dictionnaire intitulé : *Miroir des langues mandchoue et mongole.* Le second contient la notice de plusieurs opuscules mathématiques qui composent le manuscrit arabe n° 1104, ancien fonds de la Bibliothèque du Roi. L'auteur, M. L. Sedillot, est un jeune orientaliste que la philologie dispute encore, ainsi que l'atteste le travail dont nous citons le titre, aux sciences mathématiques. Dans l'autre article, le plus important des trois, M. Quatremère nous décrit un manuscrit arabe contenant la partie géographique du grand ouvrage composé dans le XIVe siècle de notre ère sous le titre de *Voyages des yeux dans les royaumes des différentes contrées.* Ce morceau, parfaitement écrit et rempli de considérations nouvelles sur les Curdes, suffiroit seul pour justifier la réputation d'immense savoir et de judicieuse critique dont M. Quatremère est depuis longtemps en possession.

La seconde partie du XIIIe volume devoit contenir six articles; mais le dernier renfermant une notice de MM. Buchon et Tastu sur un *Atlas en langue catalane de l'an* 1374, n'a pas été inséré

(1) 1 vol. in-4, chez Techener. Prix, 22 fr.

dans ce volume qu'il auroit grossi d'une manière exorbitante. Il a donc été renvoyé au tome XIVe. Pour nous en consoler, nous avons d'abord une notice, ou plutôt une première édition complète d'un Lexique de synonymes grecs, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque du roi, par M. Boissonade. Cette édition est accompagnée de commentaires que le nom du célèbre helléniste suffira pour recommander à la juste impatience de l'Europe savante. D'ailleurs ils sont plus étendus que ne les fait d'ordinaire M. Boissonade, fort curieux en général de renfermer en peu de mots une haute et précieuse substance.

Les nombreux partisans de la littérature du moyen âge tireront un grand profit de la notice de feu M. Raynouard sur le roman provençal de *Flamenca*, et surtout de l'excellent travail de M. Berger de Xivrey, sur la plupart des manuscrits grecs, latins et français de l'histoire fabuleuse d'Alexandre le Grand. Le roman de *Flamenca* avoit déjà fixé l'attention de M. Raynouard, comme on peut le voir dans le *Journal des Savans* et dans le volume de ses œuvres posthumes publié dernièrement avec tant de soin par M. J. Paquet. Pour la grande dissertation de M. Berger de Xivrey, elle ajoute plusieurs anneaux à la chaîne des traditions qui semblent avoir obtenu une vogue générale en Europe. Ces histoires d'Alexandre n'ont pas seulement pour base la fameuse relation grecque connue sous le nom du faux Callisthène, plusieurs lettres supposées d'Alexandre à Darius, à sa mère Olympias, à son maître Aristote, étoient, dans le moyen âge, estimées sincères, et sont ici pour la première fois examinées avec une grande sûreté de jugement et dans une forme à la fois élégante et substantielle. Quand M. Berger se voit obligé de combattre l'opinion des savans modernes qui ont avant lui jugé le faux Callisthène et toutes les sources de l'histoire romanesque d'Alexandre, il le fait avec une convenance qui n'ôte rien à la fermeté de sa critique; en un mot, ce morceau fait le plus grand honneur à son auteur, et nous sommes persuadés que le jugement de l'Académie des Belles-Lettres sera confirmé par tous ceux qui voudront étudier cette partie de notre volume.

Un mot, avant de finir, sur deux autres notices d'un intérêt encore assez grand, bien que très-inférieur à celui des précédentes. On les doit toutes deux à la plume érudite de M. Benjamin Guérard. La première nous fait connoître le Cartulaire de Notre-Dame-de-la-Roche, abbaye fondée près de Chevreuse et dans la première partie du XIIIe siècle, avec les dons de l'un des membres les plus illustres de la grande maison de Lévis. L'inventaire des chartes renfermées dans ce Cartulaire a cela de précieux qu'il offre des noms de personnes et de hameaux qui n'avoient pas encore été relevés et couroient risque de ne jamais l'être. M. Guérard excelle dans les travaux de ce genre dont l'ame est, comme on sait, une exactitude scrupuleuse dans la distribution des tables et dans

l'indication respective des distances entre les lieux connus de tout le monde et ceux qui généralement ne le sont pas.

La seconde notice de M. Guérard a pour objet un manuscrit du xe siècle, conservé dans la Bibliothèque du Roi, sous le n° 4628. C'est un mélange de documens historiques dont quelques-uns ne sont pas complétement dépourvus d'importance. Ainsi le second offre une généalogie de nos premiers rois, puis une chronique informe qui s'arrête à la reclusion de Childéric III. A la suite des noms de nos Mérovingiens se trouvent ceux de cinq Rois romains qui avoient exercé la souveraineté dans les Gaules. Les voici : Allanius, Pabolus, Egetius, Egegius et Siagrius. Les trois derniers sont évidemment Aetius, Egidius et Siagrius. M. Guérard conjecture avec une parfaite raison que *Pabolus* est synonyme de *Paulus;* mais par quelle étrange distraction a-t-il pu dire que ce *Paulus* lui paroissoit inconnu dans l'histoire? Quoi! le comte *Paul* cité par les *Chroniques de Saint-Denis*, et avant elles par Aimoin (lib. I, cap. 7), et, avant Aimoin par Grégoire de Tours (lib. II, § XVIII); le comte *Paul* dont l'abbé Dubos a si longuement parlé; le comte *Paul* dont l'histoire est l'un des argumens les plus forts que l'on puisse opposer au système de cet ingénieux érudit; le comte Paul, enfin, tué en 471 par Odoacre, suivant l'abbé Dubos, par Childeric, suivant Frédégaire, *paroît inconnu dans l'histoire!* Cette distraction est d'autant plus incompréhensible que M. Guérard, immédiatement après, résume en fort bons termes et d'une manière très-exacte le système de l'abbé Dubos sur l'établissement des Francs dans les Gaules; système dans lequel, je le répète, l'histoire de Paulus, roi ou comte romain, est d'une extrême considération.

M. Guérard est trop ami déclaré de l'exactitude rigoureuse pour ne pas me savoir gré de lui faire remarquer une autre distraction dans la notice dont il s'agit. « La 3e pièce de ce manuscrit, » dit-il, page 72, « est *suivie d'une autre* qui a pour titre : *Incipit prologus* » *legis salicæ,* et qui ne se trouve dans aucun des textes imprimés » de cette loi que je connoisse. C'est *pour cette raison* que nous la » transcrivons ici : *Placuit atque convenit inter Francos*, etc. » Je crains que la raison alléguée par M. Guérard ne paroisse à la plupart des lecteurs tant soit peu insuffisante. Du moins, est-il bien certain que le *Prologue de la loi salique* dont il s'agit ici se trouve imprimé tout au long dans l'édition de Pithou, *Paris*, 1602; et dans celle de M. Peyrez, *Paris*, 1828, c'est à dire dans la première et dans la dernière de toutes les éditions de la loi salique. On peut aussi le lire dans Dom Bouquet.

Ce sont là, comme j'aime à le répéter, des distractions qui n'empêcheront pas de tirer du travail de M. Guérard toute l'instruction qu'il est susceptible d'offrir; mais je regrette que, plus loin, à l'occasion d'une leçon du traité de Saint-Paulin *De sacro syllabus*, M. Guérard ait cru relever une omission des savans auteurs de

l'*Histoire littéraire*, en indiquant « l'édition des Œuvres complètes » de Saint-Paulin, publiée par le père Madrisio (lisez *Madrisi*), » in-fol. *Venise*, 1737. » Cette édition que les Bénédictins n'avoient pu connoître en rédigeant, la même année, leur quatrième volume, a été mentionnée et par eux décrite avec leur exactitude ordinaire dans le tome cinquième (*Avertissement*, p. XIII); et c'est une nouvelle preuve entre mille du soin qu'ils mettoient à tout ce qui pouvoit, de près ou de loin, se rapporter à leur grande et somptueuse entreprise. Quant à ces légères observations sur les notices de M. Guérard, elles prouvent réellement une seule chose, comme j'ai déjà trouvé l'occasion de le dire ailleurs, c'est que l'heureux secret de ne faire jamais mal, c'est de ne faire jamais rien.

P. P.

CHARTES

DE

DOM. FONTENEAU,

RECUEILLIES PAR CE SAVANT BÉNÉDICTIN DANS LES ARCHIVES, LES ÉGLISES, LES MONASTÈRES ET LES CHATEAUX DU POITOU, DE LA SAINTONGE ET DE L'AUNIS; PUBLIÉES EN 12 VOLUMES GRAND IN-8°, AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES, PAR MM. CH. ARNAULT ET L. FAVRE.

L'exhumation de ces riches et précieux manuscrits, qui seront un éternel honneur pour Dom. Fonteneau (1), doit obtenir la sympathie de tous les amis des études historiques. Cette importante collection, la plus complète qui soit en province, renferme les *diplômes, chartes, actes et autres documens authentiques*, relatifs à l'Histoire des provinces du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis.

« Je ne me suis pas borné, » dit Dom. Fonteneau, dans une note jointe à l'inventaire de ses manuscrits, qu'il envoya en 1773 à la diète de son ordre, « au simple travail de recueillir dans les dépôts » publics et particuliers, j'ai de plus examiné de près et en détail » toutes les pièces que j'ai recueillies; je les ai discutées avec sévé-

(1) Ce qui est un éternel honneur pour Dom. Fonteneau sera une éternelle honte pour ceux qui n'ont pas su conserver la collection Joursanvault.

T.

» rité, j'en ai fixé les dates, très souvent avec beaucoup de peine;
» j'ai fait en plusieurs endroits des notes pour faciliter l'intelligence
» des mots obscurs et de ce que les pièces pouvaient renfermer
» d'historiques. J'ai ramassé scrupuleusement tous les monuments
» antérieurs an XIIe siècle, tant pour la confection de l'Histoire du
» Poitou en particulier que pour servir à la perfection d'autres
» ouvrages, tels que *la Diplomatique, le Dictionnaire de Du Cange*,
» et surtout à la refonte du *Gallia Christiana* pour nombre d'égli-
» ses qui concernent la métropole de Bordeaux.

» De quels secours ne seront pas encore ces monuments pour la
» fixation des dates, de quantité d'autres chartres intéressantes
» qui, selon l'usage des siècles reculés, n'ont jamais été revêtues
» de notes chronologiques? Quels avantages n'en retirera-t-on pas
» pour la connaissance de coutumes locales et de mœurs d'un siècle
» à un autre, pour celles des anciens us des Poitevins et des Sain-
» tongeois dans les dispositions de leurs biens temporels, pour les
» différentes manières dont ils faisaient passer leur héritage aux
» églises, pour les généalogies de la noblesse du Poitou et autres pro-
» vinces, pour la nomenclature des évêques, des abbés et autres
» dignitaires des églises, etc. »

Après ces paroles écrites avec tant de sincérité par le plus modeste et le plus savant Bénédictin de son siècle, qui consacra vingt-sept années de sa vie à cette prodigieuse eollection, il est facile de se faire une idée bien juste de la source intarissable où pourront puiser à pleines mains l'étude et le travail. Chose étrange! peu d'efforts ont été tentés pour répandre et populariser ces fragiles manuscrits, ces feuilles périssables qu'un moment peut détruire; mais aujourd'hui que le siècle a marché, nous venons les offrir pour toujours aux hommes de la science et du monde, pour qu'ils puissent déposer, sur les rayons de leurs bibliothèques, les riches archives où reposent tant de vérités et tant d'érudition. Bientôt, grâce au concours qui nous sera donné, l'on pourra consulter à toute heure les précieux documens qui jettent une éclatante lumière sur les faits les plus obscurs de nos Annales : à toute heure l'on pourra compulser les vieux titres où sont consignés les faits de nos aïeux; l'histoire des lieux qui nous ont vus naître, qui nous verront mourir.

Confians dans l'accueil qui nous sera fait, nous n'avons reculé devant aucun sacrifice pour présenter à notre pays une bonne édition, parfaitement collationnée, de l'œuvre digne, sous tous les rapports, d'être mise à côté des plus nobles travaux de l'intelligence humaine.

L'impression d'un pareil ouvrage exige de nombreuses années, une longue persévérance; il formera 12 volumes grand in-8°, qui contiendront la matière de 40 volumes in-8, mais deux volumes seulement paroîtront chaque année.

TESTAMENT RELIGIEUX

DE

THOMAS MORUS, CHANCELIER D'ANGLETERRE,

ET DE

JEAN FISHER, ÉVÊQUE DE ROCHESTER,

MARTYRS DE LA FOI CATHOLIQUE AU XVIe SIÈCLE.

Un des principaux avantages de cette modeste et inoffensive passion, que d'austères stoïciens ont quelquefois essayé de flétrir du nom de bibliomanie, c'est au moins, on ne sauroit le nier, de trouver, sans blesser le prochain, à s'exercer dans un champ aussi fertile qu'étendu. Ainsi, depuis le studieux et sévère amateur, qui ne donne place, dans sa petite armoire, qu'aux génies du premier ordre, et qui se forme, de cette manière, une riche bibliothèque composée d'une vingtaine de volumes au plus, jusqu'à l'opulent et insatiable collecteur qui aime à réunir, dans ses immenses galeries, les innombrables produits de la pensée humaine, sous les diverses formes que leur a données l'art de la typographie, quelle admirable variété offre à l'œil de l'observateur cette persévérante et infatigable prédilection pour les livres, je n'ai pas dit pour la lecture, qui caractérise si éminemment le véritable bibliophile! Ici, vous avez l'amateur fortuné, qui ne recherche que les *incunables*, et qui croiroit déshonorer ses somptueuses tablettes, s'il y déposoit d'autres livres que ces anciennes et précieuses éditions qui touchent au berceau de l'imprimerie; tandis qu'un peu plus loin vous y trouvez le curieux d'un ordre inférieur qui, dédaignant, ou, du moins, affectant de dédaigner des trésors dont il ne sauroit toujours reconnoître et dont le plus souvent il ne pourroit escompter le mérite, s'attache exclusivement à ces élégans petits volumes, véritables bijoux typographiques, auxquels une famille d'habiles imprimeurs de la Hollande a donné une célébrité aussi durable que bien acquise; mais, après celui-ci, vient encore un troisième amateur, qui n'a souci ni du XVe, ni du XVIe, ni du XVIIe siècle; qui ne s'intéresse que médiocrement aux Jenson, aux Pannartz, aux Estiennes, aux Plantins, ou même aux Elzeviers; ce qu'il aime, ce qu'il veut, ce

qu'il préfère à tout, ce sont les belles éditions modernes, les éditions de luxe du XVIIIe ou du XIXe siècle; mais ces éditions, qu'il aime et qu'il recherche avec tant de soin, il n'a pour elles un amour ardent et sincère, elles ne lui inspirent une véritable passion que lorsqu'elles se produisent à ses yeux dans tout l'attrait du luxe et de leur pureté originelle, sur un papier de choix, qui n'a jamais subi les profanes mutilations d'un audacieux *couteau à rogner*, et surtout encore quand elles se présentent à ses regards décorées de cette parure extérieure qu'elles doivent à la main d'un artiste *connu*, dont les talens balancent quelquefois dans leur esprit le mérite de l'écrivain lui-même. Une autre classe de curieux, enfin, plus difficiles et plus délicats encore que ceux dont je viens d'esquisser les principaux traits, n'attache de prix à un volume quelconque qu'autant qu'il se distingue par quelque caractère particulier et tout à fait accessoire, qui en fait un livre à peu près unique. Dans cette classe viennent se ranger naturellement les amateurs d'autographes, pour qui la possession de quelques lignes, d'un simple nom même, tracés quelquefois sur la feuille de garde d'un petit livre, se trouve être le plus désiré et le plus précieux des trésors.

C'est à tous ces ordres de bibliophiles, ou de bibliomanes, comme on voudra les nommer, que s'adresse la courte notice qui va suivre; mais c'est principalement à cette classe d'amateurs que j'ai désignés en dernier lieu qu'elle paroîtroit uniquement destinée, si le volume que j'ai à décrire ne se recommandoit par un tout autre genre de mérite que celui qui intéresse exclusivement les amateurs de l'art typographique.

Le livre que j'entreprends de faire connoître aux lecteurs du *Bulletin* fait partie des richesses littéraires de tout genre que possède la bibliothèque publique de la ville de Douai. C'est un vol. de format petit in-4, qui porte le titre suivant :

« This treatise concernynge the fruytfull sayinges of Dauyd the kinge and prophete in the seuen penytentyall Psalmes. Deuided in ten sermons was made and compyled by the ryght reverend fader in God Johan Fissher docteur of dyuynyte bisshop of Rochester at the exortacyon and sterynge of the moost excellente pryncesse Margarete countesse of Richemount and Derby and mother to our souerayne lorde kinge Henry the. vii. »

A la fin se trouve cette souscription :

« Here endeth the exposycyon of the. vii. Psalmes. Enprynted at London in the fletestrete at the sygne of the sonne by Wynkyn de Worde. In the yere of oure lorde. M.CCCCC.viii. the. xvi. day of the moneth. of juyn. the. xxiii. yere of the reygne of our souerayne lorde kinge Henry the seuenth (*a*). »

(*a*) C'est à dire :

« Ce traité, concernant les fructueuses paroles de David, le roi-prophète, dans les sept Psaumes de la pénitence, divisé en six sermons, a été fait et com-

Petit in-4, imprimé en caractères gothiques, sur peau de vélin. Signatures aa — etc., etc.

Un pareil volume est déjà, par lui-même, une curiosité typographique du premier ordre, et le révérend docteur Dibdin, le plus déterminé, peut-être, de tous les bibliomanes passés, présens et futurs, le désigne (1) « comme digne d'occuper le premier rang dans la classe des livres les plus rares et les plus chers, » et encore il ne parle que d'un exemplaire imprimé sur papier; mais ce n'est plus seulement sous le point de vue de l'intérêt qu'il peut offrir à l'histoire de l'art typographique que j'ai à faire considérer ce précieux volume, j'ai à signaler en lui un genre de mérite qui lui est, en quelque sorte, personnel, si l'on veut bien me passer cette expression en parlant d'un livre, et qui le recommande au plus haut point à tous les cœurs généreux qui sentiront s'éveiller en eux la plus vive sympathie pour deux illustres victimes de la tyrannie religieuse du farouche Henri viii.

On lit effectivement, écrite d'une main contemporaine, sur le feuillet de garde qui précède le titre de l'ouvrage, l'inscription suivante, que je transcris scrupuleusement et sans aucune altération, même dans l'orthographe :

(2) The surest meanes for to attaine
The perfect waye to endlesse blisse
Are happie lief and to remaine

posé par le très-révérend père en Dieu Jehan Fisher, docteur en théologie et évêque de Rochester, à l'exhortation et instance de très-excellente princesse Marguerite, comtesse de Richemond et Derby et mère de notre souverain seigneur le roi Henri sept.

» Ici finit l'exposition des sept Psaumes. Imprimé à Londres, rue de la Flotte, au signe du soleil, par Wynkyn de Worde, l'an de Notre-Seigneur M.CCCCC.viii (1508), le xvie jour du mois de juin, la xxiiie année du règne de notre souverain seigneur le roi Henri sept. »

(1) « The book entitled : *Bishop Fisher on the seven Psalms*, printed by Wynkyn de Worde, which still holds up its head among the rarer and high priced books. »

Rev. T. Fr. Dibdin's, *Reminiscences of a literary life*. London, Major, 1836, gr. in-8, 2 vol., fig., part the second, pag. 923.

(2) Je donne ici, pour la commodité de quelques-uns de mes lecteurs, une traduction littérale de cette courte, mais significative profession de foi.

« Les plus sûrs moyens pour atteindre la voie de perfection qui conduit au bonheur éternel, sont une vie sans tache et de rester fermement attaché à l'église où se trouve la vertu : et si ta conscience te donne la pleine conviction de la vérité de ta croyance, garde-toi de laisser le schisme pénétrer dans ton âme, car l'unité doit un jour recevoir son salaire.

Si tu restes fermement fidèle à l'unité,
Ta place est assurée dans les joies du ciel.

Celui qui ne vit pas exactement dans l'unité de l'église catholique ne peut être sauvé.

Th. Morus, lord chancelier d'Angleterre.
Jeh. Fisher, évêque de Rochester. »

Within the churche where vertue is :
And if thy conscience is soe sounde
To thinke thy faith is truth indeede
Beware in thee noe schisme be founde
That vnitie may haue her meed.

If vnitie thow doe embrace
In heaven enioy, possesse thy place.

Qui non rectè vivit in vnitate Ecclesiæ catholicæ salvus esse non potest.

Thomas Morus dns cancellarius Angliæ.
Johes epus Roffensis.

Si, maintenant, l'on se rappelle les cruelles persécutions qu'éprouvèrent ces deux illustres défenseurs de la foi et de l'unité de l'église, si l'on se rappelle surtout la fin tragique qui a couronné cette lutte courageuse contre une implacable tyrannie, si l'on se reporte un moment, par la pensée, au jour même où a pu être tracée cette simple et énergique déclaration de leurs principes religieux, on se sentira, je ne saurois en douter, saisi, comme je l'ai été moi-même, de respect et d'attendrissement à la vue du volume qui réveille en nous de tels souvenirs, et l'on en sentira dès lors tout le prix.

Je ne redirai point ici, aux lecteurs du *Bulletin*, toute l'histoire des deux illustres personnages que cette pieuse inscription vient en quelque sorte d'évoquer devant eux : je me contenterai de leur rappeler que l'évêque de Rochester, Jean Fisher, perdit la tête sur l'échafaud le 22 juin 1535, et que, peu de jours après, le 6 juillet de la même année, Thomas Morus subit la même destinée. Ainsi les deux amis gémissoient en même temps sous le poids de la même persécution; ainsi tous deux attendoient, dans la solitude d'un cachot de la tour de Londres, la palme glorieuse du martyre qui leur étoit réservée; tous deux aussi, unis de sentimens comme ils l'étoient d'infortune, se préparoient par les mêmes méditations, par les mêmes prières, à leur généreux sacrifice. En vain cette ombrageuse tyrannie, qui n'avoit de prise que sur leur corps, leur avoit interdit jusqu'à la consolation de mettre en commun leurs misères et leur courage : leurs ames intrépides avoient trouvé le moyen de s'entendre, de se communiquer et de tracer d'un commun accord cette déclaration sublime de leurs doctrines religieuses à l'approche du moment solennel où la hache du bourreau alloit leur demander compte des croyances et des vertus de toute leur vie. Ce sont là, en effet, tous les souvenirs, toutes les pensées que réveille en nous cette profession de foi si éloquente dans sa simplicité, et que je considère non sans raison comme le testament religieux des deux illustres martyrs qui l'ont souscrite.

Et maintenant, vont me demander les lecteurs dont j'ai éveillé la curiosité ou la sympathie, pensez-vous que le volume que vous

venez de décrire nous offre réellement l'autographe de cette touchante profession de foi que nous admirons comme vous? Et si réellement elle a été tracée sur ce précieux feuillet par l'un des deux célèbres personnages dont elle retrace, en quelque sorte, toute l'histoire, laquelle de ces deux mains également vénérables, également chères, devons-nous y reconnoître?

Ici, je l'avouerai, j'éprouve quelque embarras pour répondre à cette question si naturelle, et que je n'avois que trop bien prévue. Certes, je ne doute pas que ce sublime testament n'ait été l'ouvrage de deux illustres amis; je doute encore moins qu'il n'ait été tracé de la main de l'un d'eux sur le feuillet de garde de quelque volume qu'ils auront pu soustraire à l'inquisitive surveillance de leurs geôliers; mais affirmer, sans crainte et sans hésitation, que nous avons là sous les yeux, et ce volume qui deviendroit un des plus précieux monumens de l'histoire, et des caractères tracés de la main de l'un de ces vertueux athlètes de la foi, voilà ce qu'en conscience, et malgré le vif désir que j'en éprouve, je n'oserois faire avec une complète assurance. Je remarque d'abord que l'inscription entière, y compris les deux signatures, est exactement de la même main, et cette identité graphique n'existeroit certainement pas si l'un des deux auteurs n'avoit fait que signer ce que l'autre auroit écrit. Puis, l'énoncé même de ces deux signatures, qui donnent tant de prix à ce souvenir, est lui-même de nature à faire naître quelques doutes: comment concevoir, en effet, que Thomas Morus eût, à cette époque de sa vie, ajouté à son nom le titre de *chancelier*, auquel il avoit renoncé depuis déjà assez longtemps; l'eût-il même fait, eût-il joint à ce titre la formule de politesse, *Dominus*, qui se lit ici en abrégé, contrairement à tous les usages reçus? Et, quant à la signature de l'évêque de Rochester, on se demanderoit également comment le pieux prélat, au lieu de souscrire uniquement son prénom, comme le font tous les évêques, comme le font même encore aujourd'hui les évêques de l'Eglise anglicane, auroit, dans une telle circonstance, et au bas d'un tel acte, apposé le nom qu'il portoit dans le monde, et auquel il avoit en quelque sorte renoncé le jour qu'il fut élevé à cette éminente dignité qui devoit plus tard le conduire à l'échafaud et au martyre.

Ce ne sont là, il est vrai, que des conjectures; et, malgré ce qu'elles peuvent avoir de fondé, il n'en est pas moins très-possible que nous ayons sous les yeux l'original de cette sublime et courageuse profession de foi; mais je ne dois ni ne veux rien affirmer en matière si délicate: et, d'ailleurs, n'eussions-nous qu'une simple copie de ce précieux original, le volume qui consacre et qui perpétue un pareil souvenir n'en auroit, en vérité, pas beaucoup moins de prix à mes yeux. Mes lecteurs peuvent, au reste, adopter, à cet égard, l'opinion qui s'accordera le mieux ou avec leurs désirs, ou avec leur amour de la vérité.

En appelant l'attention de tous les esprits généreux sur un livre

qui la mérite à tant de titres, je n'ai pas cru qu'il fût bien nécessaire de m'étendre avec beaucoup de détails sur la vie des deux vénérables personnages dont j'ai rappelé le nom. L'histoire de Thomas Morus est bien connue ; et, si celle de l'évêque de Rochester l'est un peu moins, on trouvera sans peine, dans tous les dictionnaires historiques, une notice suffisante sur ce vertueux prélat. Je dirai seulement de lui, que ses ouvrages, consacrés exclusivement à des matières théologiques, ont été recueillis dans un vol. in-fol., publié à Wurtzbourg, en 1597. Ces ouvrages, célèbres, et, ce qui vaut mieux encore, utiles dans leur temps, sont, il est vrai, à peu près inconnus aujourd'hui ; mais le nom de Jean Fisher, non plus que celui de Thomas Morus, ne sauroit être complétement oublié, tant qu'il existera, sur cette terre d'exil et de misère, dans ce monde d'intérêt et d'égoïsme, quelques ames privilégiées qui sauront apprécier le mérite de cette foi vivifiante, qui ne se laisse ébranler par aucune considération terrestre, et qui donne à ceux à qui elle a été accordée d'en haut le courage de la justifier non seulement par leurs paroles, mais encore, quand il le faut, par le sacrifice de leur vie. G. D.

Novembre 1838.

Variétés bibliographiques.

Le haut prix des ouvrages anglois empêchant qu'ils soient bien répandus en France, peut-être ne sera-t-il pas déplacé d'en signaler ici trois qui sont recommandables aux yeux du bibliophile.

Bibliotheca celtica; Glascow, 1833, in-8. L'auteur de ce livre, Reed, s'est proposé de donner une liste de tous les ouvrages qui concernent cet idiome ; il s'en est bien acquitté quant aux imprimés, et il entremêle son catalogue de notices intéressantes où il se trouve des choses curieuses. Il regrette que l'on n'ait pas fait le relevé des *Mss.* celtiques que renferment les bibliothèques de l'Angleterre. Une introduction bien faite énumère les dialectes encore existans, ceux des Bas-Bretons, des Vaudois, des Basques, des Gallois, des Irlandois, des montagnards de l'Écosse, des habitans de Cornouaille et de l'île de Man ; des échantillons de ces différens idiomes sont offerts au lecteur. On pourroit bien contester l'exactitude d'une classification qui range le Basque et le Vaudois parmi les langues celtiques.

Quant au gaëlic (dialecte de la Haute-Écosse), dont Reed s'occupe spécialement, le premier livre qui y ait rapport est une liturgie imprimée par les soins de l'évêque Kirdewell, en 1567; près de cent ans après, le synode d'Argyle fit publier, en 1659, une traduction des 50 premiers psaumes, qui reparut corrigée en 1683; et le psautier complet fut donné en 1694. Le Catéchisme de Calvin avoit paru à Edimbourg en 1631. En 1750, le docteur Mac Farlane fit paroître une collection d'hymnes; et en 1751, Alexandre Mac Donald publia un recueil curieux de poésies. Reed énumère 2 éditions in-4, de la Bible, 4 in-8, 5 in-12 ou in-24; il en indique 12 du nouveau Testament in-12, 2 in-18, 7 in-24, et 7 in-8 de portions du nouveau Testament. Le Psautier a eu 39 éditions in-12 et in-18,

renfermant un catéchisme. Il y a 3 éditions du livre de prières de l'Eglise anglicane, 8 des Prières pour la communion, 3 grammaires in-8, une in-4, une in-12, 10 dictionnaires, 83 ouvrages de poésie, 13 ouvrages originaux en prose, 81 traductions, 19 ouvrages sur divers sujets. On pourroit relever, depuis la publication du livre de Reed, un certain nombre d'ouvrages qui ne sont pas sans intérêt; nous citerons seulement celui de Mac Lean (Glascow, 1837, in-12), intitulé *Adam et Ève*, et il a pour but d'établir l'identité de l'hébreu et du gaëlic. Remarquons en passant que

Le club d'Iona, établi récemment, consacre ses travaux à rechercher et à publier des documens sur la langue et l'histoire de la Haute-Ecosse; mais, tirés à fort petit nombre, ces écrits ne sont pas d'une utilité générale; les sociétés irlandaises travaillent, de leur côté, avec activité, et la Société galloise fait rédiger et compte livrer à l'impression un catalogue descriptif des *Mss.* gallois qui existent au musée britannique.

Autograph letters, characteristic extracts and signatures from the correspondence of illustrious and distinguished women of Great Britain from the 14th to the 19th century. Ce volume, exécuté avec soin, présente les autographes de plus de 150 personnes célèbres; la reine Victoria le termine. On n'y trouve pas la signature la plus ancienne que l'on connoisse d'une reine d'Angleterre, celle de Jeanne de Navarre, femme d'Henry IV; elle est gravée dans la collection d'autographes de Nichols (1829, pl. 1).

A dictionnary of the anglo-saxon language, by Bosworth, in-8, CCVIII et 722 p. C'est le fruit de recherches opiniâtres. L'introduction, imprimée en caractères menus et serrés, renferme une foule de renseignemens curieux et utiles sur les divers idiomes d'origine germanique; elle en donne l'histoire; elle indique les ouvrages relatifs à chaque langue, et elle présente la notice des livres écrits à diverses époques dans chaque dialecte et dans ses différentes branches. Ce lexique rend inutiles ses prédécesseurs; les plus anciens étoient d'une rareté extrême, et tellement incomplets qu'on ne pouvoit s'en servir; le dictionnaire de Lye et de Manning, cher et d'un usage incommode, n'étoit pas non plus exempt de graves défauts.

Bibliographical, Antiquarian, and picturesque tour in the northern counties of England and in Scotland, 1838, 2 vol. in-8, 1090 p. (1).

Ce nouvel ouvrage de Dibdin n'est point inférieur à son Décameron et à son Voyage en France et en Allemagne, sous le rapport du luxe de l'exécution; les nombreuses gravures, vignettes, fac-simile d'autographes, ou de miniatures empruntées à des manuscrits, sont d'une perfection remarquable; on admirera surtout la planche qui se trouve p. 773, et qui est gravée par Thomson, d'après un tableau du Primatice représentant un sujet mystique.

L'auteur se rend par Peterborough et Lincoln à Yorck; de là il passe par Durham et Newcastle, entre en Ecosse, séjourne à Edinburgh et à Glascow, visite les lacs et la ville de Saint-André et s'en revient, non sans s'arrêter dans quelques châteaux qu'il trouve sur sa route. Il examine avec enthousiasme les bibliothèques qu'il rencontre, et son amour pour les antiquités ou les raretés typographiques est tout aussi ardent que lorsqu'il publia, il y a 28 ans, sa *Bibliomanie*. Il s'exprime toujours, à cet égard, dans ce style moitié emphatique, moitié bouffon qu'on a reproché à ses précédens ouvrages, et l'on blâmera encore dans celui-ci bien des pages inutiles et le prolixe récit de beaucoup de petites choses qui n'ont, pour nous du moins, aucun intérêt.

Cet ouvrage dispendieux sera peu répandu en France, et nous ne pensons pas qu'on songe jamais à le traduire en totalité. Nous allons essayer d'en extraire quelques fragmens, et peut-être la description du muséum de Hunter à Glascow offrira-t-elle quelque intérêt au bibliophile. On sait que cette superbe collection fut l'ouvrage d'un médecin célèbre, qui la légua à sa ville natale; elle fut estimée 130,000 liv. st. Laissons parler Dibdin.

Parmi les tableaux qui font partie de ce musée, le Murillo et le Guide sont ceux que l'on montre avec le plus d'orgueil : le premier représente l'enfant Jésus assis, jouant avec la couronne d'épines, et entouré de brebis; cette toile, qui porte entièrement le cachet de ce maître, offre peu d'intérêt; la figure principale manque d'expression; elle est lourde et sans noblesse. A peine êtes-vous devant, que le cicerone vous crie : On a offert 2,000 guinées de ce tableau. A côté en est un autre du Guide, d'une valeur égale, la Vierge gardant l'enfant Jésus endormi. Je n'ai pas le courage d'affirmer que ce n'est qu'une copie; mais, si ces figures sont vraiment l'ouvrage du Guide, je n'ai rien vu de lui qui soit plus froid, plus dur et plus sec. En face de ces grands morceaux est un petit Lazare mis au tombeau, véritable Rembrandt : ce n'est qu'une esquisse; mais, sous le rapport de l'art, elle l'emporte sur les deux autres

(1) A Paris, chez Techener.

compositions : une tête de saint Pierre, par Rubens, est, pour l'expression, l'énergie, la vivacité du coloris, au dessus de tout cela. On remarque aussi quelques portraits fort intéressans, à mon gré, de Kneller; celui de Newton est du nombre. On attribue, mais à tort, à Rembrandt un grand et terne paysage représentant une plaine de la Flandre.

Les médailles offrent quelques morceaux très précieux; on remarque surtout le médaillon d'argent offrant d'un côté la tête d'Alexandre le Grand, et au revers ce héros monté sur Bucéphale; pièce unique, et que Pinkerton évalua 1,000 guinées; l'Othon de grand bronze frappé à Antioche et d'une rareté extrême; l'hémidrachme d'argent d'Alexandre, qui y est représenté fort jeune, et que l'on croit unique, la seule pièce que l'on connoisse du royaume de Cassandria. Voilà les principaux trésors de ce cabinet, qui renferme, d'ailleurs, une foule de médailles grecques, romaines, anglaises, du plus grand prix, et des plus difficiles à rencontrer.

Dans le nombre des *Mss.* l'on distingue :

Un Psautier, en beaux caractères, qui peut être du XIe siècle. Les miniatures sont très bien conservées, mais leur mérite n'est pas grand.

Speculum vitæ Christi. 3 *Mss.*; l'un, avec des miniatures en camayert gris, est en montre sous verre; le second, en 4 volumes in-fol. sur beau vélin, est rempli de miniatures éclatantes; il vient de la bibliothèque de Gaignat; le troisième, à 2 col., est encore fort beau; tous trois paroissent du XIVe siècle.

Boccace, Des caractères malheureux, beau vol. daté de 1409, écrit en beaux caractères gothiques, et orné de superbes miniatures.

Bartholomæus, De proprietate rerum, beau *Ms.* daté de 1372; il est écrit en gothique et contient 20 livres. Les initiales sont dessinées et enjolivées avec grand soin. Cet ouvrage étoit l'Encyclopédie de l'époque; il étoit consulté sans cesse, et des copies s'en trouvent partout.

Boetius, De consolatione. Un des plus beaux *Mss.* de la collection; miniatures admirables; fin du XIVe siècle.

Froissard. Beau *Ms.* goth., à 2 colonnes. Sans ornemens.

L'Apocalypse en latin, vers 1410, remplie d'ornemens d'un bout à l'autre.

Bulletin du Bibliophile,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 10. — DÉCEMBRE 1838.

1180 ADELUNGS (J. C.). Grammatisch-kritisches worterbuch der hochdeutschen mundart, etc.; c'est-à-dire, Dictionnaire grammatico-critique du dialecte haut-allemand comparé aux autres dialectes. *Leipzig*, 1793-1801, 4 vol. in-4, cart. (*Rare.*). . . . . 72— »

1181 ALKMAR (HENR.), REINEKE DE FUCHT. *Amst.*, 1752, pet. in-4, fig. en bois. 16—»

Ce roman de Renard a trois textes différens en vers et en prose.

1182 AMBASSADES de la compagnie hollandoise des Indes d'Orient, vers l'empereur du Japon, auec une relation des guerres civiles de ce païs-là. *Leyde*, 1686, 2 part. en 1 vol. pet. in-12, vél. (*Avec le chiffre du cardinal Albany.*). . . 9— »

1183 ANMERKUNGEN ZU DER NIBELUNGEN noth durch Friedr. Heinr. von der Hagen. *Franckfurt am Main*, 1824, grand in-8, cart. 8— »

1184 **Annalium** et historiæ Francorum ab anno Christi DCCVIII ad annum DCCCCXC scriptores coætanei XII, etc. *Parisiis*, 1588, in-8, bas. 6— »

1185 **Artus (Thomas), sieur d'Embry.** L'Histoire de la décadence de l'empire grec, et establissement de celvy des Turcs, par Chalcondile Athenien, de la trad. de B. de Vigenere, auec la continuation de la même histoire depuis la ruine du Peloponèse iusques à l'an 1612. *Paris*, 1663, 2 tom. en 1 vol. in-fol., v. j., figures. 15— »

1186 **Bautil**, c'est-à-dire représentation de toutes les pierres et monumens antiques élevés en Suède depuis l'an du monde 2000 jusqu'à l'an 1000 de J.-C., recueillis par Goransson (*en suédois*). *Stockholm*, 1750, 1 vol. in-fol., br. (*Rare.*). Rempli de planches. . . . . 27— »

1187 **Bibliothecæ medicæ** Lavrentiæ et Palatinæ codicum, *Mss.* orientalivm catalogvs svb avspiciis Francisci III. Recensuit Franciscus Gorius. *Florentiæ*, 1742, 1 vol. in-fol., parch., rempli de planches, facsimilés des *Mss.* (*Très-rare.*) 95—»

1188 **Bonanni (P. F.).** —Ordinum religiosorum catalogus eorumque indumenta iconibus expressa. — Catalogo degli ordini equestri e militari esposto in imagini, e con breve racconto. *Roma*, 1706-1711, 4 vol. in-4, fig., v. br. (latin et ital.). 48— »

Ce sont les mêmes planches que celles employées par le père Héliot dans son histoire des Ordres religieux.

1189 **Brvckeri (J.)** Institutiones historiæ philosophicæ vsvi academicæ jvventvtis adornatæ. *Lipsiæ*, 1756, in-8, v. f., fil., tr. dor. . . . . 15— »

1190 **Brunius (C. G.).** Nordens Aldsta metropolitankyrka eller historisk och Arkitektonisk Beskrifning ofver lunds Domkyrka. *Lundini*, 1836, in-8, br. . . . . 10— »

1191 **Bullarium** magnum romanum a Leone Magno usque ad Clementem X, editio novissima. *Lugduni*, 1712, 5 vol. in-fol., v. br., quantité de portraits. 75—»

1192 **Buret de Longchamps.** Les Fastes universels, ou tableaux historiques, chronologiques et géographiques, contenant, siècle par siècle, et dans des colonnes distinctes, depuis les

temps les plus reculés jusqu'à nos jours : 1° l'origine, les progrès, la gloire et la décadence de tous les peuples, leurs migrations, leurs colonies, l'ordre de la succession des princes, etc. ; 2° le précis des époques et des événemens politiques ; 3° l'histoire générale des religions et de leurs différentes sectes ; 4° celle de la philosophie et de la législation chez tous les peuples anciens et modernes ; 5° les découvertes et les progrès dans les sciences et dans les arts ; 6° et enfin une notice sur tous les hommes célèbres, rappelant leurs ouvrages ou leurs actions : précédés de trois grands tableaux synoptiques servant de sommaires à l'ouvrage, et suivis de deux tables alphabétiques, comprenant, l'une les noms d'hommes, l'autre les noms de choses, et présentant toutes deux, par leur ensemble et par la manière dont elles sont conçues, un nouvel art de vérifier les dates. *Paris,* 1821, in-fol. oblong, cart., non rog., à 4 colonnes. . . . . 36— »

Ce volume, qui peut en quelque sorte tenir lieu de l'Art de vérifier les dates, a été publié à 150 francs.

1193 **Canutus Leemius.** De Lapponibus Finmarchiæ, eorvmqve lingva, vita et religione pristina commentatio, multis tabulis æneis illustrata ; una cum J. E. Gunneri notis, et E. J. Jesseris tractatu singulari de Finnorum Lapponvmqve Norvegiæ religione pagana. *Copenhagæ*, 1767, 2 tom. en 1 vol. in-4, v. (*Très-rare, mais fatigué*). . . . 48— »

1194 **Catel (Gvillavme).** Histoire des comtes de Tolose, auec quelques traitez et chroniques anciennes, concernans la même histoire. *Tolose, P. Bosc,* 1623, in-fol., bas. 27—»

La seconde partie de cet ouvrage est intitulée : *Les comtes de Tolose, avec leurs pourtraits tirez d'un vieux livre manuscrit gascon.* Elle contient 10 planches, fac-simile du manuscrit, et plusieurs petites chroniques latines sur les comtes de Toulouse.

1195 **Catulli, Tibulli et Propertii.** *Birminghamiæ, Baskerville,* 1772, 1 vol. gr. in-4, mar. r., tr. dor. . . . 18— »

1196 **Cave (Guill.).** Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria, a Christo nato usque ad sæculum xiv. *Coloniæ-Allobrogum,* 1705, 2 t. en 1 vol. in-fol., v. br. . . 25— »

Édition non citée, quoique fort bonne.

1197 **Chabans (le baron de).** Histoire de la gverre des Hvgvenots faicte en France lors du regne du roy Lovys XIII, avec les

plans des sièges des villes en taille-douce. *Paris, Toussaint Du Bray*, 1634, in-4, v. f., 11 grandes planches. 27— »

Livre fort curieux et non cité.

1198 **Champlain** (de). Voyages et descovvertvres faites en la Novvelle-France depuis l'année 1615 iusques à la fin de l'année 1618, où sont descrits les mœurs, coustumes, habits, facons de guerroyer, chasses, dances, festins et enterremens de diuers peuples sauuages, et de plusieurs choses remarquables qui luy sont arriuées audit païs, auec une description de la beauté, fertilité et température d'iceluy. *Paris, Cl. Collet*, 1619, pet. in-8, d.-rel., mar., pl. 12— »

Belle et rare édition.

1199 **Chefs-d'OEuvre** des Théâtres étrangers (*Voy.* n° 12). Un exempl. très-bien relié, à dos de mar. bleu, non rogné.

Papier vélin. 255— »

1200 **Choix de chansons** mises en musique par de la Borde, ornées d'estampes par J.-M. Moreau. *Paris*, 1773, 4 vol. gr. in-8, mar. r., fil., tr. dor. . . . . 65— »

Superbe exemplaire relié par Derome.

1201 **Corradinus et Jos. Roccus Vulpius.** Vetus Latium profanum et sacrum. *Romæ et Patavii*, 1704-1745, 10 tom. en 11 vol. in-4, fig., vél. (*Bel exempl. rare.*). . . 135— »

Collection importante par l'exactitude des monumens décrits.

1202 **Della decima** e di varie altre gravezze imposte dal comune di Firenze della moneta e della mercatura de' Fiorentini fino al secolo xvi. *Lisbona e Lucca*, 1765-66, 4 vol. in-4, br. 36— »

Ouvrage des plus curieux pour l'histoire du commerce et la valeur des monnoies au xvie siècle.

1203 **Der Nibelungen lied.** erneuet und erklärt durch Friedr. Heinr. von der Hagen. *Frankfurt am Main*, 1824, gr. in-8, d.-rel. . . . . 10— »

1204 **Early** metrical tales; including the history of sir Egeir, sir Gryme, and sir Gray-Steill. *Edinburgh*, 1826, pet. in-8, cart., non rogné. . . . . .

1205 **Essais** sur la littérature françoise, écrits pour l'usage d'une dame étrangère, compatriote de l'auteur (par Quintin Crawfurd), 1803, 2 vol. in-4, mar. rouge, doublés de tabis, large dent., tr. dor. — Essai historique sur le docteur Swift et sur son influence dans le gouvernement de la Grande-Bretagne, depuis 1710 jusqu'à la mort de la reine Anne, 1714, suivi de notices historiques sur plusieurs personnages d'Angleterre célèbres dans les affaires et les lettres. *Paris*, in-4, portr., mar. r., dent., tr. dor. — Mélanges d'histoire, de littérature, etc., tirés d'un portefeuille. *Paris*, 1809, in-4, mar. r., doublé de tabis, dent., tr. dor.

Les 4 vol. uniformes, tirés sur pap. vél. à très-petit nombre. 70— »

Fabliaux (nouveaux). *Voy.* Méon.

1206 **Fauriel.** Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérans germains. *Paris*, 1836, 4 vol. in-8, br. 32— »

1207 **Fordun** (Joannis de) Scotichronicon, cum supplementis et continuatione Walteri Boweri, e codicis *Mss* editum, cum notis et variantibus lectionibus. Præfixa est ad historiam Scotorum introductio brevis, cum Watteri Goodall. *Edinburgi*, 1759, 2 vol. in-fol., d.-r. (*Rare.*) . . . . 60— »

1208 **Grivaud.** Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du palais du sénat, etc. *Paris*, 1807, 1 vol. in-4, et atlas in-fol., br. . . . . 16— »

1209 — Le même. Antiquité trouvée dans le département de la Haute-Marne, 2 vol. in-4, pl. . . . . 24— »

1210 **Grimm** (J.), **Reinhart Fuchs.** *Berlin*, 1834, in-8, d.-rel. 12— »

1211 **Gueroult** (Guill.). Le premier tome des chroniques et gestes admirables des empereurs, auec les effigies d'iceux, mis en francoys, avec un indice pour plus facillement trouver le nom desdits empereurs. *Lyon*, *Balthazar Arnoullet*, 1552, 2 part. en 1 vol. pet. in-4, v. f. 75— »

Ce vol., que je n'ai pas vu cité dans les bibliographes, outre sa belle exécution, renferme des choses fort curieuses; il est parfaitement imprimé; il est orné d'une quantité de médaillons gravés en bois et de cartes, savoir : à la page 1, situation de Rome en 1551;

page 184, la ville de Constantinople; *Lutèce*, à présent nommée Paris, cité capitale de France, est en tête du second volume.

1212 GRÆVII (JOAN.-GEORG.). Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiæ, collectus cura et studio Joan.-Georg. Grævii, et ad finem perductus a P. Burmanno. *Lugd.-Bat.*, 1704-23, 30 vol. in-fol., br. Les 6 premiers tom. rel. en 3 vol., vél. 150— »

1213 GINÆCEUM, siue theatrvm mvliervm, in qvo præcipvarvm omnivm per Evropeam in primis, nationvm, gentivm, popvlorvmqve, cvivscvnqve, dignitatis, ordinis, status, conditionis, professionis, ætatis, fœmineos habitus videre est, artificiosissimis nvnc primvm figvris, neq vsquam antehac pari elegantia editis, expressos a Jost. Amano; additis ad singvlas figvras singvlis octo stichis Fr. Modii Brug. *Francofvrti*, 1596, in-4, vél. . . . . 36 — »

Ouvrage rare et recherché à cause des fig. de Jost-Aman, au nombre de 114, représentant les costumes du temps.

Un autre ouvrage du même auteur représentant les costumes de religieux, fig. *id.*, rel. uniforme. 36— »

1214 HISTOIRE DU VIEUX ET DU NOUVEAU TESTAMENT (Bible de Mortier), enrichie de 400 fig. *Amst.*, *P. Mortier*, 1700, 1 vol. gr. in-fol., mar. vert, tr. dor. . . . . 185 — »

Très-bel exempl. en grand papier, et AVANT LES CLOUS, c'est-à-dire avant qu'une planche, qui avoit été cassée au tirage, ne fût raccommodée. (*Voy.* le Manuel, page 145 du 2e vol.)

1215 HISTOIRE de l'ancien et du nouveau Testament, par le Maître de Sacy. *Paris*, 1811, in-4, fig. à mi-pages, br. 12— »

Rel. en veau. . . . . 18— »

Ouvrage connu sous le titre de Bible de Royaumont.

1216 — — — générale des cérémonies, mœurs et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, représentées en 243 fig. dessinées par B. Picard, avec des explications historiques et curieuses par MM. les abbés Banier et Macrier. *Paris*, 1741, 7 vol. in-fol., v., écaille, fil., tr. dor. (*Bonnes épreuves.*) 100— »

1217 HOLIE (THE) Bible faithfvlly translated into english, ovt of the avthentical latin, by the english college of Doway. *Printed at Doway by Lawrence Kellam*, 1609-10, 3 vol. in-4, veau br. . . . . 75— »

Les exemplaires complets sont fort rares.

1218 **Junii Juvenalis et Auli Persii Flacci** satyræ. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1761, 1 vol. gr. in-4, mar., tr. dor. 18— »

1219 **Labbe (Phil.)**. Nova bibliotheca manuscriptorum, seu collectio variorum historiæ ecclesiasticæ monumentorum, ex *Mss.* codd. eruta. *Parisiis*, 1657, 2 vol. in-fol., rel. en vél. cordé. . . . . 40— »

1220 **Le Bruyn (Corneille)**. Voyage au Levant, c'est-à-dire dans les principaux endroits de l'Asie mineure, dans les îles de Chio, Rhodes, Chypre, de même que dans les plus considérables villes de l'Egypte, Syrie et Terre-Sainte, enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douce. *Paris*, 1725, 5 vol., gr. pap., in-4, v., br., fig. 25—»

1221 **Liste des notables** qui ont proposé l'érection d'un monument à la gloire de Bonaparte, *an* x, in-fol. mar. r., dent., tr. dor., doublé de tabis. . . . . 16— »

Exempl. de Bonaparte avec son chiffre sur les plats.

1222 **Marriott (B.-W.)**. A collection of english miracle-plays or mysteries; containing ten dramas from the chester coventry, and Towneley series, with two of latter date. *Basel*, 1838, gr. in-8, cart. . . . . 12— »

1223 **Marlot (Dom. G.)**. Metropolis Remensis historia. *Insulis*, 1666, 2 vol. in-fol., fig., v. br. 20— »

1224 **Martyr (Pierre) de Millan**. Extrait ov Recveil des isles nouuellemēt trouuees en la grand mer Oceane ou temps du roy Despaigne Fernād et Elizabeth sa femme, faict premierement en latin, et depuis translate en languaige françoys. *Item* trois narrations; dont la première est de Cuba, et commence au feuillet 132; — la seconde, qui est de la mer Oceane, commence au feuillet 155; — la tierce, qui est de la prinse de Tenussitan, commence au feuillet 192. *Paris, Simon de Colines*, 1532, in-4, mar. v., tr. dor. (*Rare.*) 55— »

1225 **Mémoires** concernant Christine de Suède, pour servir d'éclaircissement à l'histoire de son règne, et principalement de sa vie privée, et aux événemens de l'histoire de son temps civile et littéraire, suivis de deux ouvrages de cette

savante princesse qui n'ont jamais été imprimés, etc. *Amst. et Leipzig*, 1751-59, 3 vol. in-4, portr., vélin. 25— »

1226 **Mémoires** dv dvc de Rohan, sur les choses aduenuës en France depuis la mort de Henri le Grand iusques à la paix faite auec les reformez, au mois de juin 1620, augmentez d'vn quatrieme livre et de diuers discours politiques du mesme autheur, cy-deuant non imprimez. Ensemble le Voyage du mesme autheur, fait en Italie, Allemagne, Pays-Bas-Uny, Angleterre et Escosse, fait en l'an 1600. *Paris*, 1665, 1 vol. pet. in-12, v. f., avec le chiffre du cardinal Albany. 7— »

1227 **Méon**. Nouveau recueil de fabliaux et contes inédits des poètes françois des XII, XIII, XIV et XVe siècles. *Paris*, 1823, 2 vol. in-8, br. . . . . 22—»

1228 **Millin** (A.-L.). Antiquités nationales, ou Recueil de monumens pour servir à l'histoire générale et particulière de l'empire françois, tels que tombeaux, inscriptions, statues, vitraux, fresques, tirés des abbayes, monastères, châteaux et autres lieux devenus domaines nationaux. *Paris*, 1790, 5 vol., in-4 tiré sur gr. pap. in-fol., v. f., fil., à nerfs.

Rel. sur brochure. 130— »
Un exemplaire pap. ordinaire, rel. 60—»

1229 **Montesquieu** (**Œuvres complètes de**), avec ses éloges par d'Alembert et Villemain, les notes d'Helvetius, Condorcet et de Voltaire, suivis d'un commentaire sur l'Esprit des Lois, par Destutt de Tracy. *Paris*, 1822, 6 vol., in-8, pap. vél., dos de mar. bl., non rogné. . . . . 85— »

Bel exempl. en grand papier.

1230 **Nibelunge** (**der**) not mit der klage. in der Atlesten gestalt mit den abweichungen der gemeinen lesart Herausgegeben von karl Lachmann. *Berlin*, 1826, in-4, d.-rel. . 16— »

Une notice sur les Nibelunge est jointe à cet exempl.

1231 **Nouveau traité de diplomatique**, où l'on examine les fondemens de cet art, on établit des règles sur le discernement des titres, et l'on expose historiquement les caractères des bulles pontificales et des diplomes donnés en chaque siècle par deux bénédictins. *Paris*, 1757, 6 vol. in-4, v. f., gr. pap. 185— »

Un exemplaire en petit papier. 127— »

2232 **Onuphrii Panvinii**, Veronensis Augustiniani reipublicæ, romanæ commentariorum libri tres recogniti, et indicibus aucti; accesserunt in hac editione. Sex. Julii Frontini commentarii de Aquæductibus et coloniis : itemque alia veterum scriptorum, quorum seriem decima pagella indicabit. *Parisiis*, 1588, 4 parties en 1 vol. in-8, vél. . . . . 8— »

1233 **Plumier**. Description des plantes de l'Amérique. *Paris, impr. roy.*, 1693, 1 vol. in-fol., v. f., fig., tr. dor. (*Très-bel ex. en grand pap.*). . . . . 36— »

1234 **Poems (the)** of Alexander Montgomery : with biographical notices by David Irving. *Edinburgh*, 1821, pet. in-8, cart., non rog.

1235 **Ramusio (Giov. Bat.)**. Terza editione delle Navigationi e Viaggi raccolto Già da Gio. Bat. Ramusio. *Venezia, Giunti*, 1559-1563-65, 3 tom. en 2 vol. in-fol., dos de cuir de Russie, avec cartes et pl. gravées en bois 75— »

Les principaux traités contenus dans cette édition sont : — La Description d'Afrique de Léon l'Africain, sur l'édition de 1526. — Les Navigations des îles de Saint-Thomas, de Thomas Lopez, de Louis de Barthema, d'Andre Corsali, de Fransc. Alvares, de Nearcho, de la Cité de Dieu. — Les Navigations de Man Rosse, de Nicolo de Conti, de Pigafetta, de Marc-Paul, de Joseph Barbaro, d'Ambroise Contarini, de Pierre Martyr, de Fernand Cortese, de Diego Godi d'Alvaro, de Nunez, etc., etc. (*Voy.* Gamba, pag. 479, n° 2228.)

1236 **Recueil** de diverses histoires touchant les situations de toutes les regions et pays contenuz es trois parties du monde, auec les particulieres mœurs, loix et cæremonies de toutes nations et peuples y habitãs, nouuellement traduict de latin en françois. *Paris*, 1542, pet. in-8, mar. rouge, comp., dent., tr. dor. . . . . 30— »

Ces sortes de relations sont plutôt des abrégés de croyances populaires relatives aux habitans inconnus que des faits rapportés par des voyageurs dignes de foi; l'on paroissoit croire généralement que tous les peuples, autres que les Européens, se nourrissoient de chair humaine; mais on y trouve, en général, des renseignemens sur les mœurs qui sont dignes de remarques. On lit à la page 174 : « Davantaige Sueviens ou Sueves sont addonnez a luxure oultre mesure, et ne sont les femmes de ce pays fort difficiles a abatre; ils commencent, tant hommes que femmes, des leur jeunesse, a sadonner a voluptez et lubricitez, et ne se retirent que bien tart, les fornicateurs et adulteres publiques tant que aujourdhuy court ung proverbe que le pays de Sueve porte paillardes pour fournir toute la Germanie, etc. »

1237 ——— de diverses pièces servant à l'histoire de Henry III. *Cologne, P. Marteau*, 1693, pet. in-12, vél. . 10— »

Édition bien complète contenant les sept parties, savoir : Journal

du regne de Henry III. — Le Divorce satyrique, ou les Amours de la reine Marguerique. — L'Alcandre, ou les Amours de Henry le Grand. — La Confession de Sancy. — Remarques sur la Confession de Sancy. — Apologie des roys et Discours de la Vie et déportemens de Catherine de Médicis.

1238 **Recueil** général des estats tenvs en France sous les roys Charles VI, Charles VIII, Charles IX, Henry III et Louis XIII. *Paris*, 1651, 1 vol. in-4, v. f. (*Exempl. de M. de Pompadour*). . . . . 15— »

1239 **Reineke** Vos. nach der Lübecker ausgabe vom Jahre 1498. Mit einleitung, Glossar vnd Anmerkungen von Hoffmann von Fallersleben. *Breslau*, 1834, grand in-8, br. 8— »

1240 **Relation** de l'état présent de la ville d'Athènes, ancienne capitale de la Grèce, bâtie depuis 3,400 ans, avec un abrégé de son histoire et de ses antiquités (par Spon). *Lyon*, 1674, in-12, vél., fig. (*Rare.*). . . . . 9— »

1241 **Robin** (l'abbé). Nouveau voyage dans l'Amérique septentrionale en l'année 1781, et campagne de l'armée de M. le comte de Rochambeau, 1782, in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*Exempl de la comtesse d'Artois.*). . . . . 10— »

1242 **Roman** (le) de la **Rose**, par Guillaume de Lorris et Jean de Meung, dit Clopinel, édit. faite sur celle de Lenglet-Dufresnoy, corrigée avec soin et enrichie de la dissertation sur les auteurs de l'ouvrage, de l'analyse des variantes et du glossaire, publiés en 1737 par J.-B. Lantin de Damerey, avec fig. *Paris*, *an* VII, 5 vol. gr. in-8, d.-rel., non rog. 45—»

1243 **Rudbeckii** (**Olavi**) nora **Samoland**, sive Laponia illustrata, cum fasciculo vocum lapo-hebraicarum (suecice et latine). *Upsal.*, 1701, in-4, rel., fig. (*Rare.*). . . . . 25— »

1244 **Sallustius et Annæus florus**, *Birminghamiæ, Baskerville*, 1773, gr. in-4, mar. r., tr. dor. . . . . 18— »

1245 **Scheffer**. Histoire de la Laponie, sa description, l'origine, les mœurs, la manière de vivre de ses habitans, leur religion, leur magie et les choses rares du pays, trad. du latin par L. P. A. L. *Paris*, 1698, in-4, pl., v. fauve. 15— »

1246 **Schiller**, ses **Œuvres complètes**, précédées d'une notice bibliographique et littéraire. *Paris*, 1821, 6 vol. in-8, dos de mar. bleu, non rognés. . . . . 85— »

Ex. en grand papier.

1247 **Schopperus** (**H.**). Specvlvm vitæ aulicæ de admirabili fallacia et astvtia peculæ Reinikes, libri quatuor. *Francof. ad Mœn.*, 1595, pet. in-12, vél., fig. en bois dans le texte. 15— »

1248 **Titi Lucretii** cari de rerum natura. *Birminghamiæ*, *Baskerville*, 1772, gr. in-4, mar. r., tr. dor. . . . 18— »

1249 **Théatre de P. Corneille**, avec des commentaires et autres morceaux intéressans. *Genève*, 1774, 8 vol. in-4, v. f., fil., à nerfs, tr. dor. Bel ex. avec fig. 48— »

1250 **Traversarii** (**Ambr.**) epistolæ, edit. Mehus. *Florentiæ*, 1759, 2 vol. in-fol., v. j., portr. . . . . 35— »

1251 **Trystan** von meister Gottfried von Strasburg, mit der Fortsetzung der Meisters Ulrich von Turheim. *Berlin*, 1821, in-4, fig. . . . . 20— »

1252 **Vies des Saints**, ou Abrégé de l'histoire des Pères, des Martyrs et autres Saints, ornées de gravures, la plupart tirées des tableaux des grands maîtres anciens et modernes. *Paris*, 1825, 2 vol. in-4, br. . . . . 18— »

Un exemplaire rel. . . . . 25— »

1253 **Villeneuve-Bargemont** (**le vicomte L.-F. de**). Monumens des grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, ou Vues des tombeaux élevés à Jérusalem, à Ptolémaïs, à Rhodes, à Malte, etc., accompagnés de notices historiques sur chacun des grands-maîtres, des inscriptions gravées sur leurs tombeaux, de leurs armoiries, etc. *Paris*, 1829, 2 vol. gr. in-8, br. . . . . 12— »

Exempl. reliés. 17— »
Ouvrage orné de plus de 80 planches.

1254 **Von Döbeln** (**J. J.**). Regiæ academiæ lundensis historia ab ejus ætate ad finem anni M.DCC.XXXVIII, etc. *Lundini-Gothorum*, 1740, in-4, cart. . . . . 10— »

1255 **Voyages** (**les**) et pelerinages de la sante cite de Hierusalez et du mont Sinay, a madame saincte Catherine, vierge et

martyre, en ce liure sont compris et contenus (par Breddenback). *Imprimes le* XVIIIe *iour de premier lan mil* CCCCLXXXIX, in-fol. goth., fig. en bois. (*Sans titre.*) 50— »

1256 **Wyntown's (Androw de)** orygynale cronykil of Scotland, now first published, with notes, a Glossary, etc., by David Macpherson. *London*, 1795, 2 vol. gr. in-8, fac-similé, pap. vél., cart., n. rog. (*Rare.*) 60— »

MANUSCRITS.

1257 **Catalogue** des *Mss* de la bibliothèque de feu messire Achilles de Harlay, premier président du parlement de Paris, passés depuis dans la bibliothèque de feu messire L.-J. Chauvelin, ancien garde des sceaux, et actuellement dans la bibliothèque de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, transcrit en 1762.

Ms. in-fol. sur papier, de 382 pages, plus la table, rel. en parch. 18— »

1258 **Catalogue** des *Ms.* de M. Chauvelin, conseiller d'Etat.

Ms. du XVIIe siècle, 2 vol. in-fol., v. br. 20— »

1259 **Concilia galliæ** Narbonensis ab anno Christi Domini tercentesimo octogesimo sexto, usque ad annum millesimum sexcentesimum nonum celebrata, opera et studio clarissimi viri domini Joannis De Rignac in suprema computorum subsidiorum fiscique regii curia in Montepessulano jus dicente primi senatoris in unum corpus ex editis ac ineditis digestæ, etc.

Beau *Ms.* du XVIIe siècle sur pap., rel. en mar. r., fil., avec armoiries sur le plat, et dans l'intérieur du livre celles du marquis d'Aubais et de Laurent Joubert..... 65— »

1260 **Florilegium** sacrum ex conciliis quatuordecim Galliæ Narbonensis et tribus Avenionensibus nec non Valentino, Bituricensi, Romano, Beneventano, Trojano, Placentino et aliis nondum editis contextum, cura et studio Joannis de Rignac in suprema computorum subsidiorum et fisci regii curia Montispessulani senatoris clarissimi, accessit processus

Martini papæ secundi contra Petrum tertium regem Aragonum.

Mss. formant 2 vol. in-fol. d'une bonne écriture du XVIIe siècle, avec additions et ratures ; beaucoup de traités sont inédits; il est à la même reliûre, et porte les mêmes armes que le numéro précédent; il porte également dans l'intérieur les armes du marquis d'Aubois et celles de Phil.-Laurent Joubert. 65— »

PUBLICATIONS NOUVELLES.

1261 **Art** (l') considéré comme le symbole de l'état social, ou Tableau historique et synoptique du développement des arts en France, par Louis Dussieux. *Paris*, 1838, 1 vol. in-4. 3— »

Le titre de ce livre indique l'utilité de son but et sa haute portée. Il justifie de recherches vastes, sérieuses, et quelquefois entièrement neuves, comme celles relatives à la gravure des cartes de géographie, des médailles et des pierres fines. En somme, malgré bien des lacunes inévitables dans une première édition, c'est un bon manuel pour l'historien comme pour l'artiste.

1262 **Alliterative** poem on the deposition of King Richard II. Ricardi Maydiston de concordia inter Ric. II et civitatem London, edited by Th. Wrigth. *London, Camden society*, 1838, pet. in-4, rel. en toile. . . . . 12—»

1263 **Anglo-norman** poem on the conquest of Ireland by Henry the second from a manuscript preserved in the archiepiscopal library at hambeth palace edited by Francisque Michel, with an introduction essay on the history of the anglo-norman conquest of Ireland by Th. Wrigth. *London*, 1837, pet. in-12, cart. en toile, fac-simile. . . . . 15— »

Cette jolie publication, faite en Angleterre par M. Francisque Michel, et tirée à un très-petit nombre d'exemplaires, forme, avec le Tristan en 2 vol., une série de poëmes dont les originaux n'existoient pas en France; l'on peut ajouter à cette recommandation celle d'une charmante exécution typographique.

1264 **Charlemagne** anglo-norman of the twelfth century now first published with an introduction and a Glossary index, by Francisque Michel. *London*, 1836, pet. in-12, fac-simile, cart. en toile. . . . . 16— »

1265 **Diablerie** (la) **de Chaumont**, ou Recherches historiques sur le grand Pardon général de cette ville, et sur les bizarres cé-

rémonies et représentations à personnages auxquelles cette solennité a donné lieu depuis le xve siècle, contenant les Mystères de la Nativité, et de la Vie et de la Mort de M. saint Jean-Baptiste. *Chaumont*, 1838, in-8, br., planch. 3— »

1266 **Early mysteries**, and other latin poems of the twelfth and thirteenth centuries : edited from the original manuscripts in the British Museum, and the libraries of Oxford, Cambridge, Paris, and Vienna by Th. Wrigth. *London*, 1838, gr. in-8, cart. en toile. . . . . 12— »

1267 **Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan**, suivi d'une notice littéraire et de pièces inédites, par Raymond Thomassy, in-8 de 200 pages. . . . . 6— »

La vie politique de Christine de Pisan et son dévouement, avant-coureur de celui de Jeanne d'Arc, sont de véritables découvertes historiques. M. Raymond Thomassy en a trouvé les preuves et les documens inédits parmi les *Mss* de la bibliothèque du roi ; et il les a publiés avec une introduction de 84 pages, qui les met à la portée de tous les lecteurs. Ces textes précieux, dont on n'avoit pas même soupçonné l'existence, bien loin d'avoir songé à s'en servir, constituent un supplément indispensable à l'histoire de nos révolutions du xve siècle, et en particulier *à l'histoire des ducs de Bourgogne* de M. Barante. *Le livre de la Paix*, par exemple, composé par Christine, en 1413, sous le feu des *Emeutes cabochiennes et bourguignones*, jette, sur les mouvemens populaires de cette époque, sur leurs ridicules et leurs excès, une clarté inattendue qu'on iroit vainement demander ailleurs. La *Satyre Ménippée* n'offre certainement pas de passages plus vigoureux.

1268 **Grégoire (G.-F.)**, évêque de Tours. Histoire ecclésiastique des Francs, en dix livres, revue et collationnée sur de nouveaux *Mss*, et trad. par MM. Guadet et Taranne. *Paris*, 1838, tom. III et IV, gr. in-8. . . . . 18— »

Publiés pour la Société de l'Hist. de France.

1269 **Historie** of the arrival of Edward IV, in England and the finall. recouverye of his. Kingdomes from Henry VI, edited by John Bruce. *London*, *for the Camden Society*, 1838, pet. in-4, rel. en toile, tiré à très-petit nombre. 12— »

1270 **Kynge Johan**, a play in two parts, by John Bale, edited by J. Payne Collier, esq. from the *Ms.* of the author in the library of his grace the duke of Devonshire. *London*, *Camdem Society*, 1838, in-4, rel. en toile. . . . . 25— »

1271 **Maistre aliborum** qui de tout se mesle et scait faère tous mestiers et de tout rien, in-16, *imprimé en caractères goth.*, fig. sur titre. . . . . 2— »

Deuxième livraison d'une petite collection qui comprendra dix à douze pièces publiées d'après les originaux, qui sont de toutes raretés.

1272 **Mémoires de Jehan de Vernyes**, 1589-93, publiés par M. Gonod. *Clermont-Ferrand*, 1838, in-8, br. 5—50

Tiré à très-petit nombre.

1273 **Moyria-Maila** (le comte). Monumens romains du département de l'Ain expliqués. *Bourg*, 1836, in-4, br., fig. Tiré à 120 exempl. . . . . 10— »

1274 **Nécessité** (de la) d'une constitution régulière des archives communales en France, par M. (Morand), 2 lettres adressées à M. Augustin Thierry, in-8, de 12 pag. chacune. 1—50

1275 **Notice sur la chasse de Saint-Taurin**, d'Evreux, par M. Auguste le Prevost, 1838, in-8, pap. vél., avec 3 fac-similé, br. . . . . 6—50

1276 **Orderici** vitalis angligenæ cœnobii uticensis monachi, historiæ ecclesiasticæ libri tredecim : ex veteris codicis uticensis collatione emendavit, et suas animadversiones adjecit Aug. le Prevost. *Paris*, 1838, tom. 1, gr. in-8, br. . 9— »

Publié pour la Société de l'Hist. de France.

1277 **Relations** des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au xvie siècle, recueillies et traduites par M. N. Tomaseo. *Paris*, *impr. royale*, 1838, 2 vol. in-4, br. 24— »

ERRATA.

—

Un accident arrivé à l'imprimerie a occasionné ces nombreuses fautes.

Page 401, lig.	3.	Jalph pour *Dalph.*
	12.	eōpilate pour *cōpilate.*
	25.	Chaussepïé pour *Chauffepié.*
	26.	immuable pour *incunable.*
	Note 3.	Mic. pour *Nic.*
	Idem.	Vaux pour *veuve.*
	Idem 6.	catologue pour *catalogue.*
Page 402, ligne 2.		Nunc pour *Hunc.*
Page 403, lig. 34.		Louratii pour *Laurētii.*
Page 404, lig. 18.		Terebane pour *Terrebasse.*

Notices contenues dans le dixième Numéro du Bulletin du Bibliophile, 3e *série.*

Les grandes Chroniques de France, par Le Roux de Lincy. 439
Notice sur la collection des éditions polyglottes. 442
D'une édition françoise des Synonyma, par Marie Guichard. 445
Correspondance, par M. Gabriel Peignot. 448
Bibliographie. 450
Sur le tom. XIII des Notices extraites des Manuscrits de la bibliothèque du Roi, par M. Paulin Paris. 454
Chartes de Dom. Fonteneau. 457
Testament religieux de Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, et de Jean Fisher, évêque de Rochester, par M. Duplessis. 459
Variétés bibliographiques. 465

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD, NÉE VALLAT LA CHAPELLE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 7. — Décembre 1838.